LES

SACRÉS-CŒURS

ET

LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES

PREMIER APOTRE DE LEUR CULTE

PAR LE R. P. ANGE LE DORÉ

SUPÉRIEUR DE LA CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE HISTORIQUE



PARIS

LAMULLE & POISSON, LIBRAIRES-ÉDITEU

Rue de Beaune, 14

—

1891

LES

SACRÉS-CŒURS

ET

LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES

PREMIER APOTRE DE LEUR CULTE



Héliog. Dujardin — Imp. Chardon-Wittmann

VÉRITABLE PORTRAIT
DU VÉN. JEAN EUDES
1601-1680

LES

SACRÉS-CŒURS

ET

LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES

PREMIER APOTRE DE LEUR CULTE

PAR LE R. P. ANGE LE DORÉ

SUPÉRIEUR DE LA CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE HISTORIQUE



PARIS
LAMULLE & POISSON, LIBRAIRES-ÉDITEURS
Rue de Beaune, 14

1891

IMPRIMATUR.

Rennes, 20 Juillet 1891.

J.-M. RICHARD, *vic. gén.*

INTRODUCTION

OBJET ET MOTIF DE CET OUVRAGE

Dans un bref du 9 février 1870, l'auguste et souverain Pontife Pie IX s'exprimait en ces termes : « Le récit des grandes et nobles actions, *præclara gesta,* qui ont rempli la vie du V. P. Eudes, ne saurait être que fort utile à la gloire de Dieu et au salut du prochain.

« Nous souhaiterions que les fidèles vinssent chercher un aliment à leur piété dans la méditation du zèle, des héroïques vertus et des travaux apostoliques de ce religieux missionnaire, ainsi que dans l'histoire des Instituts de Notre-Dame de Charité du Refuge et de la Congrégation de Jésus et Marie, qu'il a fondés pour sauver les âmes, et auxquels il a su inspirer cet esprit de régularité et de ferveur qui les ont rendus si recommandables pendant plus de deux siècles... *Gratulamur tibi quod Dei gloriam spectans et aliorum utilitatem,... pietati fidelium obtuleris ... Servi Dei,... Joannis Eudes, piissimi olim apostolici missionnarii ... insignes virtutes ejusque zelum,*

labores apostolicos ac nova Instituta, constanti postea experientia commendata, quæ in proximorum salutem invexit. »

Ces paroles sont adressées à M. Ch. de Montzey, auteur de l'une des Vies du Vénérable Jean Eudes. D'autres écrivains avaient essayé avant lui de raconter ces « grandes et nobles actions, ces vertus héroïques » dont parle le Souverain Pontife, *præclara gesta... insignes virtutes.* Mais, nous devons l'avouer, ni les travaux des Pères Costil, Hérambourg, Martine, Le Beurier, de Montigny, ni celui de M. de Montzey, ni notre livre des Vertus, ni celui du P. Pinas, ne donnent une idée complète de la belle vie de ce vénérable serviteur de Dieu. Nous n'avons là que des traits isolés, ou des ébauches imparfaites de cette mâle et douce figure. Il serait donc à souhaiter qu'une main plus habile, sinon plus dévouée, entreprît enfin de la peindre dans toute sa beauté et nous fît admirer en même temps l'héroïsme des vertus du V. P. Eudes, et les grandes œuvres que son zèle sut concevoir et exécuter.

Il est certain, en effet, qu'on doit compter Jean Eudes au nombre des hommes les plus remarquables que Dieu a suscités au XVII[e] siècle pour accomplir les desseins de sa Providence. Aussi, pour quiconque a pu étudier son histoire, son nom brille de la même auréole qui a rendu si vénérables les noms des Vincent de Paul, des de Bérulle et des Olier.

Comme ces hommes apostoliques, le P. Eudes avait été douloureusement ému de voir les peuples croupir dans une ignorance qui n'avait d'égale que leur corruption. Ne voulant pas rester oisif spectateur de si grands maux, il

entreprit de réveiller l'esprit et la sainteté du Christianisme par ses prédications, et surtout par les exercices des missions. Pendant soixante ans, on le vit, missionnaire infatigable, parcourir en tous sens les provinces de Normandie et de Bourgogne, une partie de la Bretagne, l'Ile-de-France, la Beauce et le Soissonnais. Partout le même succès répondait à son zèle.

En même temps il s'opposait avec la plus courageuse énergie aux entreprises de l'erreur. En toutes circonstances, en effet, il se montra un des adversaires les plus intrépides du jansénisme. Sans cesse il travailla, malgré les taquineries et les persécutions de la secte, à en arrêter les progrès. Nous pouvons même affirmer qu'il semble avoir été choisi de Dieu pour apporter dans cette lutte contre les ennemis de la miséricorde et de l'amour une des armes les plus puissantes, je veux dire la dévotion aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie.

Le Vénérable Jean Eudes partage encore avec saint Vincent de Paul et M. Olier la gloire non moins précieuse d'avoir été l'un des principaux réformateurs du clergé de France. Il fut un des promoteurs les plus actifs des conférences ecclésiastiques; il composa plusieurs ouvrages pour enseigner aux prêtres à régler leurs mœurs et à s'acquitter dignement des fonctions de leur saint ministère; surtout, il donna ses soins à l'établissement des premiers séminaires, et ce fut pour leur assurer de sages et pieux directeurs qu'il institua la Congrégation de Jésus et Marie (1643).

Déjà, en 1641, il avait fondé l'Ordre de Notre-Dame

de Charité du Refuge, dont une branche, sous le nom de Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, a pris de nos jours une extension si rapide. On sait avec quel admirable dévouement ces vierges chrétiennes travaillent au salut des femmes qui, exposées au naufrage, viennent chercher sous leur conduite un abri contre leur propre faiblesse, ou qui, après de malheureux égarements, consentent à leur demander un baume pour leurs plaies et un remède à leurs blessures. C'est enfin au V. P. Eudes que doit sa naissance cette pieuse association qui, sous le nom de Société des Enfants du Cœur admirable de la Mère de Dieu, atteste encore aujourd'hui, par sa piété, l'influence salutaire de notre saint apôtre.

Nous ne redirons pas ici toutes ces grandes œuvres. Nous ne suivrons pas le V. P. Eudes sur les champs de bataille où il livre à l'hérésie, à l'ignorance et à la corruption des combats si acharnés. Pourtant, il nous serait bien doux de compter chacun de ses pas par une victoire sur l'esprit de l'erreur et du mal ! Mais ce n'est pas son histoire, ni même sa biographie, que nous voulons faire : nous nous proposons uniquement d'esquisser un trait de sa vie ; notre seul but est de l'envisager comme apôtre des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

Tous les apologistes qui se sont occupés de la dévotion de ces Sacrés Cœurs, depuis le P. de Gallifet jusqu'aux écrivains actuels, le reconnaissent comme l'instituteur et l'apôtre de celle du Très Saint Cœur de Marie. Tous se plaisent à dire qu'il a reçu du ciel la mission spéciale

d'établir et de propager cette aimable dévotion. « Au V. P. Eudes », proclament-ils avec le P. Hausherr, « revient le mérite et la gloire d'avoir découvert le trésor caché de la dévotion au Cœur de la Bienheureuse Vierge, et d'en avoir fait le bien de tous. Si le Cœur de Marie avait eu déjà en secret des fidèles, il n'avait trouvé aucun apôtre qui se fût imposé la mission de répandre son culte. Le P. Eudes, apôtre, premier apôtre du Cœur de Marie, qui pourrait refuser ce titre d'honneur au serviteur de la Mère de Dieu[1] ? »

« Oui », dit à son tour Mgr Bougaud, « le V. P. Eudes fut l'évangéliste et l'apôtre du Cœur admirable de Marie[2]. »

Nous nous bornons à ces deux témoignages : ils ont d'autant plus de force que leurs auteurs se sont proposé d'ébranler, et même de renverser quelques-unes des conclusions de notre étude sur l'apostolat du V. P. Eudes. C'est un fait que, plus le Cœur Immaculé et miséricordieux de la Bienheureuse Vierge reçoit d'hommages, plus aussi les regards des apologistes et ceux des fidèles se reportent vers celui qui le premier l'a fait connaître au monde, et lui a procuré une place si glorieuse dans la liturgie catholique.

Quant à son apostolat relatif au Sacré-Cœur de Jésus,

1. *Bulletin de Paray-le-Monial*, 15 juin 1887, — 15 février 1888. *Le V. P. Eudes et les Révél. de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, par le P. Hausherr, S. J. — § IV.

2. *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, par Mgr Bougaud, ch. VII, p. 205; et P. Letierce, *le Sacré-Cœur*, préface, ch. IV; et P. Franciosi, p. 274, etc.

jusqu'à ces derniers temps les détails en étaient bien moins connus. Quelques historiens sembleraient même l'avoir complètement ignoré. Nous n'accuserons personne, cependant, de l'avoir méconnu de parti-pris. Au plus, pourrions-nous soupçonner l'Oratorien de Lyon, le P. Bourré (1700), d'avoir volontairement passé sous silence le nom de son ancien confrère. Il confesse bien que la dévotion des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie a été établie en Normandie, par un disciple aimé du cardinal de Bérulle, devenu depuis le chef d'une communauté de prêtres [1], mais il tait son nom, et il ne dit pas que les offices qu'il paraphrase sont du V. P. Eudes. Il en parle si peu, que Mgr Perraud, évêque d'Autun, dans son mandement pour le Jubilé de la Bienheureuse Marguerite-Marie (1890), a pu croire que le P. Bourré était lui-même l'auteur des offices qui forment la plus grande partie de son ouvrage [2].

Grâce à la précision et à l'authenticité des documents que nous avions pu réunir dans deux premières éditions, les auteurs contemporains qui ont eu à traiter cette question se sont rendus à l'évidence des faits, et ils se plaisent à reconnaître dans le V. P. Eudes l'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus, comme celui du Très Saint Cœur de Marie.

Tout au début, il en pouvait être autrement; aussi rien n'étonne dans le profond silence gardé par les

1. *Offices des Sacrés-Cœurs,* Préface.
2. Ce Père n'a composé que les deux discours sur les Sacrés-Cœurs, qui sont dans cet ouvrage.

PP. Croiset et Froment sur le nom et sur l'apostolat du V. P. Eudes. Comme le P. de la Colombière, ces premiers apologistes de la dévotion au Sacré-Cœur ont eu des rapports plus ou moins personnels avec la Bienheureuse Marguerite-Marie. C'est par elle qu'ils ont appris à connaître le Sacré-Cœur; c'est sous l'influence de ses révélations qu'ils agissent; c'est le culte dont Notre-Seigneur l'avait chargée d'être l'apôtre, qu'ils s'efforcent d'établir et de répandre. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient concentré tous leurs regards sur la personne et sur la mission de la Vierge de Paray. D'ailleurs, ils ne se sont pas préoccupés de faire un historique précis et complet de la dévotion au Sacré-Cœur. Ils ne l'auraient pas encore pu du reste. Dans ces commencements, ils n'avaient eu ni le loisir, ni la facilité d'en recueillir les éléments. Ils se bornent l'un et l'autre à rapporter les sentiments de quelques-uns de ceux qui ont eu pour le Sacré-Cœur de Jésus le plus de tendresse, et qui ont été le plus pénétrés de cette dévotion [1]. S'ils ne parlent pas du V. P. Eudes, c'est que probablement ni son nom, ni ses ouvrages n'étaient parvenus jusqu'à eux.

Ces auteurs habitaient les provinces de l'Est; or, notre apôtre n'avait guère parcouru qu'en passant quelques-unes de ces régions, et cela surtout dans les premières années de sa prédication, avant 1650, c'est-à-dire avant qu'il se fût occupé d'une manière spéciale du Sacré-Cœur de Jésus. On conçoit que, si son œuvre y subsistait encore, le souvenir de son nom, après un demi-

1. P. Croiset, 1re partie, ch. vi.

siècle, ait pu s'y effacer en partie. C'est surtout à Paris, en Normandie et en Bretagne, que son action personnelle s'était exercée : aussi là sa mémoire était restée vivante. Ses opuscules sur les Sacrés-Cœurs, sauf celui d'Autun en 1648, ont tous été imprimés par lui à Caen, et c'est de là que la M. Mechtilde du Saint-Sacrement devait les faire venir à Paris. Son grand ouvrage sur le *Cœur admirable* n'est que de 1681, et le P. de la Colombière allait mourir en 1683. Les deux autres Pères composèrent leurs livres vers 1690.

Enfin, comme le remarque le P. de Gallifet[1] : « la pratique de cette dévotion demandait alors beaucoup d'égards et de ménagements ». Son histoire extérieure n'existait guère encore, du moins dans l'Est ; car là, la dévotion au Sacré-Cœur, « ignorée de la multitude, combattue et décriée par un grand nombre de ceux qui la connaissaient, demeurait renfermée dans l'intérieur de quelques âmes saintes. Il n'y eut d'abord qu'un petit nombre de personnes intérieures qui la reçurent, se contentant de la pratiquer en secret : elle s'introduisit surtout dans les monastères. C'est seulement par le bruit des malheurs et de la délivrance de Marseille que cette dévotion est devenue célèbre et a été portée jusqu'aux nations les plus reculées »[2].

Du reste, jusqu'à cette époque, les deux apostolats ne semblent pas s'être occupés l'un de l'autre. Dans l'Ouest,

1. *Dévotion au Sacré-Cœur*, p. I, ch. I.
2. *Dévotion au Sacré-Cœur*, P. DE GALLIFET, Préface et p. I, ch. II, app.

tout remonte au V. P. Eudes, et la B. Marguerite est presque inconnue ; dans l'Est et dans le Midi, au contraire, le mouvement part surtout de Paray. Les deux courants s'avancent parallèlement, et ne font que commencer à mêler leurs eaux. Castagnori, pour composer son mémoire de 1697, se trouvait dans des conditions analogues, et c'est pour cela qu'il ne parle, lui non plus, qu'en termes généraux des saints qui ont été les devanciers de la B. Marguerite, des chapelles et des confréries érigées en France en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. *In Gallia... altaria et sodalitia sub invocatione S. Cordis erecta*[1].

Avec le R. P. de Gallifet, avec Mgr Languet et avec Mgr de Belzunce, les choses prennent un autre aspect. Pour ces trois principaux instigateurs de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, les deux apostolats n'en font qu'un, du moins en ce qu'ils ont l'un et l'autre d'essentiel. Les disciples du V. P. Eudes et ceux de la B. Marguerite-Marie commencent à se connaître ; ils ont compris qu'ils n'ont pour le Sacré-Cœur qu'un même amour : aussi s'empressent-ils désormais d'unir leur action pour établir et propager une dévotion qui leur est également chère.

Dès lors, tous les écrivains du XVIIIe siècle qui ont eu à parler du V. P. Eudes, à l'occasion du Sacré-Cœur de Jésus, n'hésitent pas à reconnaître l'efficacité et l'autorité de son apostolat. Le P. de Gallifet a dit du V. P. Eudes tout ce qu'il pouvait en dire. Les éloges qu'il fait de sa

1. Nilles, *De Rationibus festorum SS. Cordis Jesu et Purissimi Cordis Mariæ.* Inspruck, 1885, lib. I, p. V, ch. I, § 2.

personne, l'importance qu'il attache à son œuvre prouvent que, s'il les avait mieux connues, il eût puisé plus abondamment dans ses écrits, et qu'il se fût appuyé plus fortement sur son autorité.

Malheureusement il n'a eu sur sa vie et sur sa dévotion que des notions fort incomplètes, et il s'est glissé bien des inexactitudes dans ce qu'il en a dit. Il ne semble avoir eu entre les mains aucun de ses ouvrages. Il ne paraît même pas avoir soupçonné l'existence de son grand travail sur le Cœur admirable de Marie et de Jésus. Le seul, ou du moins le principal document sur lequel il s'appuie, est celui dont il analyse la doctrine, auquel il emprunte la plupart de ses autorités et dont il transcrit mot à mot plusieurs pages. Or, cet opuscule n'est même pas du V. P. Eudes. De là ces erreurs qu'il n'a pu éviter, et qu'ont répétées après lui tous les écrivains qui l'ont copié, sans remonter aux sources. Ainsi le P. de Gallifet confond les Bénédictins avec les Bénédictines du Saint-Sacrement, qui avaient adopté toutes les dévotions du V. P. Eudes. Il parle d'une fête à la chapelle du séminaire de Coutances, alors qu'il s'agit de la fête solennisée à la cathédrale. Il place en 1688 la consécration au Sacré-Cœur de la chapelle des Eudistes : or elle remonte à l'année 1655. C'est en 1647, et non en 1688, que la fête y fut célébrée pour la première fois. Comment le V. P. Eudes pourrait-il faire allusion à la mort de la reine Marie-Thérèse, décédée (1683) trois ans après lui (1680)? En 1688 ce fut la bulle de 1674, relative à la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus et Marie, qui fut publiée par Mgr de

Loménie de Brienne : il ne s'agissait ni d'approuver la fête, ni de consacrer une chapelle.

Ces méprises sont du reste bien concevables. Le P. de Curley, dans une étude récente sur la M. Françoise de Saumaise et les Révélations de Paray, attribue à la M. Joly de Dijon et emploie tout un chapitre à analyser comme une Messe récente (1686), la Messe du V. P. Eudes, qui date de 1670 ; il a pu la lire, mais il ne l'a pas reconnue dans le bel ouvrage du P. Nilles sur les Sacrés-Cœurs. Le P. Letierce lui-même, dans son livre sur le Sacré-Cœur et la Compagnie de Jésus [1], donne, à la suite du P. de Gallifet, le V. P. Eudes comme l'auteur de l'écrit de 1688, et cependant il sait qu'il était mort dès 1680.

Le style seul de cet opuscule de 1688 trahit une autre main que celle de notre apôtre. Jamais par exemple le V. P. Eudes n'aurait écrit cette phrase : « Le Sacré-Cœur de *Notre-Dame* est, après Jésus, l'objet le plus *charmant* du ciel et de la terre. » Ce livre a été rédigé très probablement, comme celui de Rennes, par le P. Blouet de Camilly, deuxième supérieur de la Congrégation de Jésus et Marie ; il fut publié à l'occasion de l'érection canonique, en 1688, de la confrérie des Sacrés-Cœurs que le pape Clément X avait autorisée par une bulle du 4 octobre 1674. On rédigea alors à Coutances, comme on le fit plus tard à Dol (1702), à Tréguier (1704 et 1711), à Rennes (1706), à Avranches, à Caen, etc., comme on le

1. *Le Sacré-Cœur et la Compagnie de Jésus*. Appendice, § 3, p. 478. 1891.

fait encore de nos jours, des Manuels, Règlements ou Institutions pour les confréries et pour la Société des Enfants du Cœur de la Mère admirable. La rédaction et la composition de ces petits livres a beaucoup varié. Nous n'avons pas rencontré celui de Coutances, mais nous avons la deuxième édition de celui de Tréguier (1711). C'est un petit in-32 de 146 pages, renfermant la bulle d'approbation, les lettres de Mgr de Querlivio, le règlement de la Société, diverses prières, et en particulier deux Instructions, l'une sur l'Excellence du Sacré-Cœur de Jésus, l'autre sur l'Excellence du Cœur sacré de Notre-Dame. Or le texte cité par le P. de Gallifet [1] est mot pour mot celui de cet opuscule (pp. 53-58). A la suite se trouve une continuation de 58 pages contenant le petit office du Divin Cœur de Jésus et celui du Très Saint Cœur de Marie, avec toutes les hymnes auxquelles le P. de Gallifet a emprunté tant de vers. Le tout se termine par les proses de la Messe et par un petit abrégé de la Vie du P. Eudes, tiré d'un écrit du P. Blouet de Camilly. Le volume de Coutances devait de plus renfermer les approbations des fêtes du Cœur de Marie, à moins que le P. de Gallifet ne les ait empruntées à un des petits volumes de 1653, 1660... sur la dévotion au Cœur de la Bienheureuse Vierge.

Le P. de Gallifet a dû recevoir également quelques notes des religieuses Bénédictines du Saint-Sacrement ; car il prétend, comme leur cérémonial de 1674, que le

1. *De la Dévotion au Cœur adorable de Jésus.* Édition de Nancy, p. 266-268.

cardinal de Vendôme a approuvé la fête du Sacré-Cœur de Jésus, ce que ne dit nulle part le V. P. Eudes, même quand il discute les conséquences de l'approbation donnée par ce cardinal en 1668 pour le Saint Cœur de Marie.

Alegiani, dans son Mémoire, se borne à utiliser les renseignements fournis par le P. de Gallifet. Il n'est donc pas étonnant qu'il commette les mêmes erreurs, par rapport au sens et à la portée de l'acte de Mgr de Loménie de Brienne en 1688[1].

Néanmoins c'est le V. P. Eudes que le P. de Gallifet donne comme l'apôtre et l'instituteur de la dévotion au Saint Cœur de Marie. C'est à lui qu'il emprunte sa théorie et ses documents. Pour justifier celle du Sacré-Cœur de Jésus révélée à la Bienheureuse Marguerite-Marie, il s'appuie sur ce que le même P. Eudes en avait déjà établi le culte, et en avait déjà fait célébrer la fête à Coutances : ce qui prouve qu'il n'a pas eu connaissance des approbations données dès 1670 à Rennes, à Bayeux, à Lisieux, à Évreux et à Rouen. L'illustre Mgr Languet, archevêque de Sens, ignorait aussi l'œuvre du V. P. Eudes, au moment où il écrivait son ouvrage si courageux et si solide sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et sur la vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Mais, quand le P. Lemoine, assistant du supérieur général de la Congrégation des Eudistes et préfet du séminaire de Caen, lui eut mis sous les yeux les preuves de son apostolat, il s'empressa de reconnaître que la vierge de Paray n'avait point été la

1. Nilles, *De Rat.*, l. I, p. I, ch. 3, § 3.

première à faire honorer le Sacré-Cœur de Jésus, et il fit même intercaler quelques pages dans le discours qui sert d'introduction à son travail, pour rectifier sa méprise. Voici ce passage[1] : « La dévotion au Cœur sacré de Notre-Seigneur était déjà authentiquement approuvée en quelques diocèses, avant qu'elle fût connue dans le monastère de Paray, et que la M. Marguerite eût commencé à recevoir à son sujet les lumières et les grâces qui sont rapportées dans sa vie. Ce fut par les soins du célèbre P. Eudes, le fondateur de tant de séminaires et l'instituteur d'une sainte Congrégation de prêtres apostoliques qui porte son nom, que cette dévotion se répandit dès le milieu du siècle passé, que la fête du Cœur de Notre-Seigneur fut célébrée avec l'approbation des évêques dans plusieurs séminaires de Normandie. » Il ajoute : « Les religieuses de la Visitation s'estiment heureuses d'avoir été prévenues dans leur dévotion par des autorités si respectables. Bien loin d'ambitionner en cette matière la gloire de l'invention et de la nouveauté, elles craindraient au contraire cette gloire périlleuse, et elles sont contentes de pratiquer avec sûreté, ce qui a été consacré par la ferveur de tant de saints et autorisé par tant de prélats. »

Le P. Hausherr[2] a essayé d'affaiblir la valeur de ce témoignage. Il attribue le silence de Mgr Languet, dans sa première rédaction, non pas à l'ignorance, mais à un

1. *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie,* par Mgr Languet, disc. préliminaire, p. 24.
2. *Bulletin de Paray.* Le V. P. Eudes, § 3, p. 58.

dessein prémédité. En insérant après coup le carton du P. Lemoine, et en évitant lui-même de définir avec précision l'objet de sa propre dévotion, ce saint et courageux archevêque aurait voulu par prudence, dit le P. Hausherr, ne pas trop exciter les jansénistes dont on l'a cependant surnommé le *Marteau*. Enfin, s'il a ajouté dans son discours, si justement admiré, le nom et l'autorité du P. Eudes, ça été pour se mieux couvrir en face de Rome, contre l'objection de nouveauté, « pouvant difficilement avoir la pensée de s'assurer, par un examen approfondi, qu'il s'agissait bien de la même dévotion. » Prêter à Mgr Languet des intentions si empreintes de faiblesse, et une prudence si humaine, c'est se réfuter soi-même.

Le P. Hausherr se trompe également quand il généralise son observation, et quand il affirme que, si d'autres historiens ont gardé le silence sur l'apostolat du V. P. Eudes, ce n'est pas qu'ils l'aient ignoré, mais c'est parce qu'un « examen plus attentif leur avait montré qu'il y avait là une œuvre entièrement différente[1]. » Nous espérons, par cette étude, montrer ce qu'il y a d'erroné dans une pareille assertion.

Mgr de Belzunce, le pieux évêque de Marseille, dans sa correspondance avec les sœurs de Notre-Dame de Charité du monastère de Caen, se montre également heureux de reconnaître dans le V. P. Eudes, un apôtre de la dévotion au Cœur de Jésus. « Je bénis Dieu, » écrit-il le 3 décembre 1721, « de ce qu'il a inspiré au P. Eudes

1. *Ibid.*, § 3, p. 87.

d'établir une Congrégation aussi sainte que la vôtre, et de l'avoir consacrée particulièrement au Sacré-Cœur de Jésus... J'ai un respect singulier pour votre communauté dévouée et consacrée au Cœur de Jésus [1]... »

De ce qui précède, nous pouvons conclure que les premiers apologistes du Sacré-Cœur, qui ont pu avoir connaissance du V. P. Eudes et de son œuvre, attestent qu'il avait établi et prêché la même dévotion qu'ils s'efforçaient eux-mêmes de propager; mais des détails précis et nombreux leur ont manqué.

Quant aux adversaires de la dévotion au Sacré-Cœur, de tout temps, en Italie comme en France, ils semblent avoir mieux connu l'importance de l'apostolat du V. P. Eudes. De son vivant, les jansénistes en faisaient un de leurs principaux griefs contre lui. Ils continuèrent la même tactique après sa mort.

Nous lisons en effet dans les libelles intitulés : *Lettres aux Alacoquistes* (1782) [2] : « C'est le P. Eudes qui a introduit la dévotion au Sacré-Cœur de Marie et ensuite de Jésus. Si on refuse de s'en rapporter à notre auteur [3], qu'on en croie du moins M. Languet, qui était le P. Eudes de ce siècle-ci, comme le P. Eudes était le Languet de l'autre... Deux choses sont maintenant certaines : la première est que le P. Eudes et la sœur Marie des Vallées étaient deux fanatiques ; la deuxième, que c'est de ces deux visionnaires qu'est venue la dévotion au Cœur de

1. *Origine de l'Ordre de Notre-Dame de Charité,* P. Ory, 2e p., 1r mon., ch. IV.
2. *Lettres aux Alacoquistes,* 1re réflexion.
3. Charles Dufour, abbé d'Aulnay.

Marie... à laquelle le P. Eudes s'est avisé après coup d'ajouter la dévotion au Cœur de Jésus ; mais les lumières du siècle dernier étouffèrent cette dévotion, que les ténèbres de ce siècle ont ressuscitée. »

En Italie comme en France, défenseurs et adversaires font également remonter la dévotion des Sacrés-Cœurs au V. P. Eudes, et ces traditions se perpétuent pendant tout le XVIIIe siècle.

Le citoyen d'Osimo, qui en 1773 écrivit à Florence l'*Antidote* ou *Lettres amicales* pour répondre aux objections de Camille Blasi, reconnaît que le P. Eudes, dans ses écrits et dans sa prédication, s'efforçait principalement de découvrir au peuple « les immenses trésors de grâces et de bénédictions que renferme la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie [1]. » Ses offices ont « une onction bien douce, et ils offrent partout les sentiments de la plus tendre piété. Il en fit d'ailleurs célébrer les deux fêtes. »

L'ouvrage de Mgr de Fumel, évêque de Lodève, sur la dévotion au Sacré-Cœur, a été traduit et annoté en 1782, à Bologne, par le P. jésuite Luigi Mozzi de Bergame : or, l'annotateur observe que « le V. P. Eudes, ce saint fondateur de la Congrégation de Jésus et de Marie, prévint Rome elle-même dans la célébration de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, avec office et messe propres. » De son côté, Gaspar Pavoni, pour combattre le culte du Sacré-Cœur, s'efforce de prouver qu'il est récent dans l'Église,

1. Archives de la Cong. D. 104, *ai Santissimi Cuori di Gesu e di Maria.*

puisque « ce fut le P. Eudes qui inventa la dévotion *del Cuor carnale di Gesu*[1]. »

C'est de nos jours seulement, avons-nous observé, que quelques historiens de la dévotion au Sacré-Cœur se refusent à reconnaître le rôle important que le V. P. Eudes a joué en devançant même la Bienheureuse Marguerite-Marie et le P. de la Colombière dans son établissement.

Toutefois, nous sommes heureux de pouvoir constater dans cette troisième édition, que depuis l'époque où parut notre étude historique (1870), l'influence du V. P. Eudes par rapport à l'institution et à la propagation du culte des Sacrés-Cœurs a été mieux connue, et qu'elle est aujourd'hui généralement appréciée. Pour le constater, il suffit d'ouvrir au hasard un des nombreux ouvrages écrits depuis cette époque sur ce sujet. Le pieux et zélé Mgr de Ségur est d'accord avec les rédacteurs des *Études théologiques* et ceux du *Messager de Toulouse*. Le R. P. Alet mieux encore que les PP. Franciosi, Etchevery, Daniel, de Rochemure, se plaît à mettre en lumière ce que le V. P. Eudes a fait pour le Sacré-Cœur. Il en est de même de l'abbé Riche, de Saint-Sulpice[2]. Quant au chanoine de Verdun, le Dr Thomas, curé de Notre-Dame de

1. *Lettres théol. sur le Cœur de Jésus,* Naples, 1773.

2. P. de Rochemure, *Le Sacré-Cœur et la Compagnie de Jésus.*

« Le P. Eudes a été incontestablement le premier à faire honorer publiquement le Sacré-Cœur. Mgr Languet en convient lui-même. » Ch. vi, *ibid.*, ch. ii, iii, p. 24.

Le Sacré-Cœur de Jésus, Études franciscaines, par le P. Henri de Grézes, capucin, xixe siècle : « Avant les révélations faites à la Bienheureuse Marguerite-Marie, le V. P. Eudes avait établi le culte et la fête du Sacré-Cœur. » P. 391.

Dijon, dans son exposition si claire, si profonde et si suave, il est peut-être l'auteur qui a le mieux su décrire les phases diverses de la dévotion au Sacré-Cœur et précisé le rôle, l'esprit de chacun de ses apôtres. Or, à ses yeux, le V. P. Eudes figure aux premiers rangs, entre les vierges d'Helfta et de Paray-le-Monial, s'inspirant des pensées de sainte Gertrude, mais devançant la Bienheureuse Marguerite-Marie. Le P. Fromage, dans la continuation de l'année liturgique de D. Guéranger, et le P. Jonquet dans son intéressante monographie de Montmartre, ne parlent pas autrement.

En tête des théologiens modernes du Sacré-Cœur se place le savant P. Nilles, jésuite et professeur de l'Université d'Inspruck[1]. Or, dans son magistral ouvrage, il ne se borne pas à donner le V. P. Eudes comme l'apôtre par excellence de la dévotion au Cœur de Marie, il le proclame aussi un des apôtres de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

Il recueille avec soin les prières qu'il a composées en son honneur, et quand, en 1881, il fut chargé de préparer le calendrier propre des églises de Bosnie et d'Herzégovine, où le Saint-Siège venait de rétablir la hiérarchie ecclésiastique, il ne crut pouvoir mieux faire que d'emprunter en grande partie au V. P. Eudes son office du Sacré-Cœur, tant il avait conçu d'admiration pour la pureté de sa doctrine et la tendresse de sa piété.

Parmi les historiens, nous nous bornerons à citer ce

1. *De rationibus festorum S. Cordis Jesu et Purissimi Cordis Mariæ*, 2 vol. in-8... 1885.

qu'en dit le cardinal Pitra dans sa dernière édition de la vie du V. P. Liberman[1] : « Il devrait être difficile en France de parler des œuvres inspirées par le Sacré-Cœur, sans penser au V. P. Eudes, qui mérite d'en être appelé l'apôtre. Le premier, et pendant toute sa vie active, il propagea le nouveau culte, lui dévoua la Congrégation dont il est le fondateur, inaugura ses fêtes, rédigea ses offices, imprima des manuels, bâtit en son honneur des chapelles et des églises, érigea d'innombrables confréries et donna le branle à un mouvement qui a fini par envelopper l'Église toute entière... Le V. P. Eudes est le docteur qui donne la formule précise du nouveau culte, expose le fondement théologique, répond aux adversaires, détermine le sens pratique et liturgique, assigne un rite, des chants et des prières, provoque des fêtes, des corporations, des ordonnances épiscopales, des brefs apostoliques, destinés à propager et à perpétuer la nouvelle institution. Il en fut l'ambassadeur auprès des peuples, des pasteurs, des princes du monde et du sanctuaire. »

Ce témoignage ne doit pas seulement sa force à la science de son auteur. Le cardinal D. Pitra a été pendant près de vingt ans chargé de la cause de la Béatification du V. P. Eudes. C'est lui qui a rendu compte à la Sacrée Congrégation des Rites de la vie, des vertus et des œuvres du Vénérable Serviteur de Dieu. C'est lui qui a préparé et présenté le rapport qui a permis à la Cour

1. L. III, ch. II.

romaine de rendre un jugement favorable sur l'orthodoxie de ses ouvrages. Il a donc dû examiner de près tous ses écrits sur les Sacrés-Cœurs, et c'est après cette étude approfondie de sa doctrine et de ses actes qu'il a résumé son appréciation, et je puis le dire, celle de la Sacrée Congrégation des Rites. Le passage que nous avons cité est donc, dans certaines limites, l'expression officielle de l'Église sur l'apostolat du V. P. Eudes. Aussi quand, dans ces dernières années, NN. SS. les Évêques ont eu à prendre des décisions relatives au culte du Sacré-Cœur, un grand nombre d'entre eux, comme les archevêques de Rennes, de Rouen, et les évêques de Coutances, d'Autun, de Bayeux, ont tenu à proclamer la large part qui appartient au V. P. Eudes dans son établissement.

La mission du V. P. Eudes n'a pas été oubliée dans les fêtes magnifiques qui ont eu lieu à Paray-le-Monial (octobre 1890) pour célébrer, par un jubilé extraordinaire, le deuxième centenaire de la mort de la B. Marguerite-Marie. Dans son exposé historique et doctrinal, publié à cette occasion sous forme de mandement, Mgr Perraud, évêque d'Autun, se plaît à reconnaître au V. P. Eudes « la gloire assurément bien enviable d'avoir été un ambassadeur du culte du Sacré-Cœur de Jésus... Nous n'avons garde, dit-il, d'oublier l'apostolat très fécond accompli par lui dès 1670 à l'égard de ce divin Cœur : les dates, dont l'autorité est indiscutable, prouvent, en effet, qu'il avait été suscité de Dieu pour préparer le monde chrétien à recevoir la grande dévotion, dont une révéla-

tion miraculeuse devait confier plus tard l'apostolat à la Visitandine de Paray[1]. »

Après tout ce que nous venons de constater, nous ne nous expliquons pas le silence gardé sur l'apostolat du V. P. Eudes par le P. Dalgairns et le Dr Leroy, de Louvain, dans leurs ouvrages d'ailleurs extrêmement remarquables.

Nous comprenons mieux les réserves de Mgr Bougaud[2] et celles du R. P. Letierce[3]. Même la polémique du P. Hausherr[4] n'a rien qui doive nous surprendre. Dans leurs ouvrages ces auteurs semblent s'être proposé d'établir une thèse. Pour eux, tout part, tout doit découler, par la Visitation et par la Compagnie de Jésus, de la Bienheureuse Marguerite-Marie. « Nous ne voulons pas remonter les siècles depuis longtemps écoulés, » dit le P. Letierce[5], « pour interroger les cloîtres et faire parler les moniales Bénédictines. Une étude plus approfondie nous entraînerait trop loin. » Et sur cela il concentre ses regards sur les deux sociétés auxquelles, croit-il, a été confié l'apostolat des Sacrés-Cœurs, comme le Rosaire a été donné aux Dominicains, le Scapulaire au Carmel et le

1. Pp. 45-64 et 65.

2. « Le V. P. Eudes fut, non point le premier apôtre du Sacré-Cœur de Jésus, mais l'évangéliste et l'apôtre du Cœur admirable de Marie, l'aurore qui précède le lever du soleil. Telle fut sa mission, et elle lui assure assez de gloire. » *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, par Mgr Bougaud, p. 205.

3. P. Letierce, *Mois du S. Cœur. — Le S. Cœur, la Visitation et la Compagnie de Jésus.*

4. La thèse du P. Hausherr a paru dans le *Bulletin de Paray-le-Monial*, 15 juin 1887-15 fév. 1888.

5. *Le S. Cœur et la Visitation*, Introd., ch. iv, p. 94.

culte de la Passion et de la Croix aux Enfants de saint François [1]. Mû par une pensée analogue, le P. de Curley n'a pas même soupçonné que le V. P. Eudes pût avoir composé cette *Messe de feu* qu'il étudie pendant tout un chapitre de son travail sur la M. de Saumaise, et il exalte l'apostolat des Visitandines, en l'attribuant à la M. Joly [2].

Les PP. Hausherr et Letierce ont connu les faits relatés dans notre opuscule de 1870 : ils les admettent comme indiscutables. Mais ils ont émis des doutes sur la nature de la dévotion prêchée par le V. P. Eudes; et ils ont cru devoir restreindre l'étendue de son action. Craindraient-ils de voir diminuer, par un autre apostolat, la gloire de la Bienheureuse Marguerite et de ne laisser au V. P. de la Colombière qu'un rôle relativement secondaire? Ont-ils pensé que nous avions la prétention d'amoindrir soit la mission, soit le dévouement de la Visitation et de la Compagnie pour l'institution et la propagation du culte du Sacré-Cœur? Ils se seraient alors grandement mépris sur nos intentions; jamais nous n'avons prétendu nous ériger en *adversaires* [3] de la thèse du R. P. Hausherr en faveur de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Les historiens ont raison d'attribuer à l'humble Visitandine « la meilleure part et une influence décisive dans l'établissement du culte officiel et public des Sacrés-Cœurs. » Nous n'en avons pas « pièces en mains, appelé de ce jugement, » et nous ne le trouvons ni « injuste, ni mal fondé. » Ce

1. *Le S. Cœur et la Visitation*, Introd., ch. II, p. 16, 17.
2. *La M. de Saumaise et les Révél. de Paray*, ch. VIII.
3. *Le V. P. Eudes et les Révél.*, §. I, nº 4.

n'est pas « malgré les revendications des Pères Eudistes, que la Bienheureuse Marguerite-Marie reste en possession de sa gloire. » Nous eussions été criminels et insensés, en essayant « de la lui ravir[1]. » Ce que nous affirmons de notre Vénérable fondateur ne diminue en rien son miraculeux apostolat. Nous applaudissons sans réserve à tout ce que raconte le P. Letierce de la mission spéciale confiée à l'Ordre de la Visitation, et du zèle merveilleux que ces filles du Sacré-Cœur par excellence ont déployé pour y répondre. Nous sommes heureux aussi de reconnaître tout ce que le P. de la Colombière a fait pour autoriser les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, et de proclamer que, « toujours aux premiers rangs parmi les défenseurs et les apôtres du Cœur adorable de Jésus, les Pères de la Compagnie ont, plus que les autres, fait connaître la valeur et l'utilité de ce précieux Trésor. » C'est même pour nous une dette de reconnaissance qu'il nous est bien doux de payer à cette illustre Compagnie, d'attester que nuls plus que ses Pères n'ont soutenu avec force et constance le V. P. Eudes, dans ses luttes à l'occasion de la dévotion des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

Si les PP. Letierce et Hausherr ont été conduits à refuser au V. P. Eudes le titre d'apôtre du Sacré-Cœur, c'est qu'ils ne paraissent pas avoir suffisamment compris sa doctrine, ni la nature de la fête instituée par lui en 1670. De ce que le fervent missionnaire et la vierge de Paray ont envisagé le Sacré-Cœur sous des aspects dis-

1. *Le S. Cœur et la Visitation,* Introd., ch IV, p. 106, 111, 113.

tincts, le P. Letierce conclut qu'ils n'ont pas établi la même dévotion. « Elles diffèrent, » dit-il, « par leur objet et par leur but. Ce sont deux dévotions. Le P. Eudes ne connaît pas deux Cœurs, mais un seul Cœur : il ne parle jamais des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie comme le font à tort ses panégyristes. Il institue deux fêtes, il compose deux offices; mais la pluralité est toute extérieure; au fond il y a deux fêtes et deux offices pour un seul Cœur [1]. Au livre XII de son grand ouvrage, le P. Eudes s'attache à glorifier spécialement le Cœur adorable de Jésus. Ce Cœur est l'amour immense de Jésus pour Dieu et pour les hommes dans tous ses mystères et dans toutes ses manifestations. Le cœur de chair, organe de cet amour, est à peine nommé [2]. »

D'un autre côté, il assigne des limites bien étroites à l'influence du V. P. Eudes. « Seule », dit-il, « l'action de Paray a donné naissance à un culte public; la dévotion du P. Eudes n'a donné naissance qu'à un culte privé; et, d'ailleurs, l'humanité a fait son choix..... Le P. Eudes sera, si on veut, le premier apôtre de la dévotion qui a cessé de vivre, et la Bienheureuse Marguerite-Marie le premier apôtre du culte qui vit toujours [3]. »

Le P. Hausherr cherche, par des arguments à peu près semblables, à démontrer que le P. Eudes *n'est pas l'apôtre de la dévotion officielle du Sacré-Cœur :* il en est *le précurseur véritable, immédiat, actif et principal,* il est vrai,

1. *Ibid.*, p. 111-112.
2. *Ibid.*, p. 112.
3. *Ibid.*, p. 114.

mais seulement le *précurseur*[1]. Ce n'est pas non plus au point de vue historique qu'il se place pour soutenir sa thèse : « La dévotion que prêchait le P. Eudes et qu'il inspirait à toutes les âmes », dit-il, « n'avait pas que le caractère d'une dévotion privée ; c'était aussi une œuvre publique et régulièrement approuvée. Cette approbation est même revêtue de toutes les conditions désirables : permission de célébrer sa fête, concession d'indulgences, érection de confréries, consécration d'églises, approbation par l'Ordinaire d'un office particulier[2]. L'honneur d'avoir été le premier apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur ne pourrait même, dans un certain sens, lui être contestée, mais seulement avec une restriction, nous voulons dire en entendant cette dévotion au sens eudiste[3]. Les dévotions sont *essentiellement différentes*[4] ; car jamais le P. Eudes n'a simplement, clairement et publiquement parlé de la dévotion au Cœur de Jésus dans le sens ordinaire[5]. Chez lui, le Cœur de Jésus est pris seulement au sens *spirituel*, au *figuré*[6], non au *sens propre*. Sous le nom de Cœur de Jésus, c'est l'*amour et non le cœur réel* qu'il prêche. Tel est le sens du P. Eudes, le *sens eudiste* du Sacré-Cœur[7]. »

1. *Bulletin de Paray*, octobre 1887, p. 90.
2. *Ibid.*, p. 54.
3. P. 90.
4. P. 89, 153, 154, 156.
5. P. 187.
6. P. 10, 58, 153.
7. Le P. Hausherr doit cependant confesser, après avoir cité un passage du *Cœur admirable*, l. I, ch. II, p. 13, que jamais encore on ne s'était exprimé en termes aussi clairs et aussi précis sur le Cœur de Jésus, pris au sens véritable, p. 184.

Ces restrictions posées à l'action du V. P. Eudes, ces assertions incomplètes et inexactes sur la nature de sa dévotion, m'ont engagé à donner cette troisième édition.

Si le P. Letierce a entrepris son ouvrage sur le Sacré-Cœur, parce qu'il est persuadé que des écrivains taisent par distraction ou de parti pris [1] la mission confiée à la Compagnie de Jésus de faire connaître les titres et la valeur de la dévotion au Sacré-Cœur, nous pensons qu'il n'est pas moins de notre devoir de réclamer pour le V. P. Eudes une part d'apostolat, sur laquelle le silence de quelques auteurs ne nous paraît ni moins profond, ni moins inexplicable.

Au point de vue historique, nous n'avons guère qu'à reproduire le résultat de nos premières recherches. Nous nous bornerons à ajouter quelques chapitres, pour remonter aux sources où le V. P. Eudes lui-même a puisé sa dévotion. Nous insisterons plus longuement sur la doctrine de notre vénérable apôtre, précisément parce qu'elle n'est pas assez connue. En exposant ses pensées sur les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, nous espérons répondre aux difficultés soulevées par les PP. Hausherr et Letierce, et surtout nous voulons mettre dans un plus grand jour : d'un côté la piété, la science et les lumières du V. P. Eudes, et de l'autre les splendeurs et les magnificences de ces Cœurs sacrés. Car, comme le disait le Vénérable Libermann : « Les vues du V. P. Eudes sur le Sacré-Cœur sont admirables : il était fou d'amour pour ce divin intérieur de Jésus et de Marie. C'est là notre dé-

1. *Le Sacré-Cœur et la Visitation,* Introd., p. 5.

votion par excellence et le fondement de tout ce que nous avons [1]. »

Un autre motif nous avait porté à entreprendre notre travail. Au moment où nous préparions la première édition de ce livre (1867), des démarches venaient d'être commencées dans le but d'introduire la cause de la béatification du P. Eudes. Était-ce nous bercer d'une vaine illusion que d'espérer, par cette étude, apporter notre concours à cette grande entreprise?

« L'établissement d'une dévotion et d'une fête dans l'Église n'est pas l'ouvrage des hommes, mais de Dieu seul. Un homme peut bien imaginer une dévotion particulière; il peut bien entreprendre de l'établir; il peut la pratiquer lui-même, et tâcher de l'inspirer aux autres; mais d'en venir à bout, mais d'établir la fête dans une grande partie de l'Église, et de la faire passer de province en province, de royaume en royaume; en un mot, de la rendre durable et universelle, cela passe les forces humaines [2]. »

L'homme ne peut rien fonder de stable et de permanent. Dieu seul peut imprimer à une œuvre quelconque le caractère de sa propre perpétuité, et cela est encore plus incontestable quand il s'agit d'institutions qui intéressent sa gloire.

Donc constater que Dieu a daigné se servir du V. P. Eudes, pour instituer et propager dans l'Église le culte du

1. *Vie du P. Liberman*, l. III, ch. II, p. 215. Il était au noviciat de la Congrégation des Eudistes de Rennes, quand il écrivait ces lignes.

2. *Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, l. III et V, p. 267. P. DE GALLIFET.

Saint Cœur de Marie et celui du Sacré-Cœur de Jésus, c'était montrer, par le fait même, qu'il a été une de ces grandes voix que le souffle de l'Esprit-Saint fait retentir dans le monde, pour manifester aux hommes l'expression de ses volontés ; c'était constater en lui une mission divine ; c'était, par conséquent, apporter une des pierres fondamentales qui devaient servir de base au temple que nous espérons voir la sainte Église lui bâtir un jour. Tel était notre raisonnement.

N'avions-nous pas, d'ailleurs, pour nourrir dans nos âmes cette espérance, l'exemple récent de la béatification de la Bienheureuse Marguerite-Marie? Une des principales raisons alléguées par les postulateurs, par le promoteur de la foi et par le Souverain Pontife Pie IX, n'avait-elle pas été l'élection divine de cette sainte religieuse, pour instituer et propager le culte du Sacré-Cœur de Jésus? Or, il y a sous ce rapport, entre la Bienheureuse Marguerite-Marie et le V. P. Eudes, des traits d'une ressemblance frappante. L'apostolat de ce dernier pouvait donc être aussi une cause ou une occasion de hâter et de faire réussir le procès de sa béatification.

Nous ne saurions affirmer la part d'influence que notre modeste travail a pu avoir dans cette grande affaire. Il nous suffit d'avoir vu se réaliser nos espérances. En effet, le 7 février 1874, la Sacrée Congrégation des Rites avait à se prononcer sur l'introduction en Cour de Rome de la cause de béatification du serviteur de Dieu, Jean Eudes. La délibération avait lieu au moment même où, dans les différents Instituts de l'apôtre des Sacrés-Cœurs, on célé-

brait les premières vêpres de la fête patronale du Saint Cœur de Marie, établie par lui au 8 février. Il semble que, par cette coïncidence providentielle, le Cœur de la Bienheureuse Vierge ait voulu reconnaître et, en quelque sorte, récompenser le zèle et le dévouement de son premier apôtre. Sans hésiter, les membres de la Sacrée Congrégation des Rites, après avoir compulsé à l'avance le volumineux dossier de cette grave affaire, se sont prononcés en faveur du serviteur de Dieu, et ils ont émis le vœu que la Cour de Rome procédât sans retard à sa béatification.

Quelques jours après, le secrétaire de la Congrégation des Rites rendait compte au Souverain Pontife du jugement porté par les Éminentissimes Cardinaux. Pie IX s'empressait de ratifier cette décision, et, le 26 février 1874, il daignait signer le décret qui confère au R. P. Jean Eudes le titre de *Vénérable*. Il lui a décerné par là même les premiers honneurs publics que l'Église de la terre a coutume de rendre aux bienheureux de l'Église du Ciel.

Depuis cette époque, Dieu et son Église semblent vouloir hâter le jour où il nous sera donné de fêter comme bienheureux notre apôtre des Sacrés-Cœurs. Les procédures de trois miracles obtenus par son intercession ont pu être soumises à l'examen de Rome; de son côté, la Sacrée Congrégation des Rites a rendu plusieurs jugements favorables. En ce moment, elle étudie le grand procès instruit par son ordre à Bayeux sur l'héroïcité des vertus du Vénérable serviteur de Dieu. Une de ces sentences concerne plus directement le sujet de notre étude;

c'est celle qui a été rendue le 19 décembre 1878, relativement aux ouvrages du V. P. Eudes. Tous ces écrits avaient été soumis par la Sacrée Congrégation des Rites à l'examen de savants théologiens; chacune des expressions a été rigoureusement pesée; toutes les objections des réviseurs et du promoteur ont dû être victorieusement réfutées, et ce n'est qu'après une discussion longue et minutieuse, que les Éminentissimes Cardinaux, sur le rapport de Son Éminence le cardinal Dom Pitra, ont déclaré que la doctrine du V. P. Eudes est irréprochable au point de vue de la foi. Ce jugement de l'Église nous permettra d'étudier avec plus de sécurité ses enseignements sur la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie; car, c'est précisément le point des ouvrages du vénérable apôtre qui a été plus scrupuleusement examiné.

Puisse du moins notre travail imprimer un nouvel élan au zèle que le P. Eudes a légué à ses enfants, pour propager partout l'amour et le culte des Cœurs sacrés de Jésus et de Marie.

Fili Dei, splendor Patris,
Per Cor sacrum tuæ Matris,
In corde nostro Cor tuum
Vivat, regnet in sæculum[1].

Christ, Fils de Dieu, splendeur du Père,
Par le très saint Cœur de ta Mère,
Fais à jamais ton Sacré-Cœur
Vivre et régner dans notre cœur.

1. Office du Sacré-Cœur, 1648. Doxologie des hymnes.

PREMIÈRE PARTIE

APOSTOLAT DU VÉNÉRABLE PÈRE EUDES

CHAPITRE I

La Dévotion aux Sacrés-Cœurs avant le Vénérable Père Eudes.

Tous les auteurs qui ont écrit sur la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie ont eu soin de faire remarquer qu'il ne s'agissait pas d'une dévotion nouvelle, du moins quant à la substance. Par la raison qu'il y a eu toujours des âmes pour croire et pour répondre à l'amour de Jésus et à celui de sa Mère, il y a eu toujours des dévots à leurs Cœurs sacrés. Or, croire à l'amour, c'est le fond même de l'Évangile : *Et nos cognovimus, et credidimus caritati quam habet Deus in nobis*[1]. En revendiquant pour le V. P. Eudes le titre de premier apôtre de leur culte, nous ne prétendons pas nier cette vérité incontestable : nous reconnaissons au contraire, qu'il est possible de suivre, dans tous les

1. I JEAN, IV, 16.

siècles, les traces de son aimable dévotion. Le V. P. Eudes lui-même la défend avec force contre le reproche de nouveauté que lui adressaient ses adversaires[1].

Dans l'histoire qu'il nous a laissée du culte du Cœur de Marie, il nous reporte jusque sous l'Ancien Testament, et il se plaît à nous y faire reconnaître le Cœur admirable, sous les figures, sous les symboles les plus gracieux et les plus expressifs[2]. Guidé par les meilleurs interprètes de la sainte Écriture, il nous en découvre les plus magnifiques éloges dans les Psaumes, les Prophètes et surtout dans le Cantique des Cantiques. Il consacre des livres entiers de son ouvrage à nous faire lire dans les Pères, dans les Docteurs et dans les Théologiens, les fondements traditionnels de son culte[3]. Tour à tour, il nous fait prêter l'oreille aux louanges décernées au Cœur de Marie par les plus grandes voix de l'Église, depuis saint Jean de Damas, saint Cyrille, saint Augustin, saint Léon, jusqu'à saint Bernard, saint Bonaventure et saint Bernardin de Sienne.

Si nous avions à faire l'histoire générale de la dévotion au Saint Cœur de Marie, nous pourrions citer ici les éloquents témoignages que le V. P. Eudes emprunte ensuite à Joseph de la Zerda, religieux bénédictin, professeur à Salamanque et évêque d'Almeïra; à Gerson, une des gloires les plus pures de l'Université de Paris; à Nicolas du Saussay, vénérable abbé de Citeaux; à Barthélemy de Los Rios, religieux augustin. Nous aimerions surtout à redire les paroles pleines de feu et d'amour des douze Pères de la Compagnie de Jésus, qu'il appelle les douze apôtres du Très Saint Cœur de la Mère de Dieu; nous nous ferions un plaisir de conclure avec lui[4] : « Si vous me demandez à quelle source ces

1. *Lettre à un docteur*, par M. Dufour.
2. *C. adm.*, l. II, III et VI.
3. *Ibid.*, l. VII et VIII.
4. *Ibid.*, l. III et VII.

douze enfants de la Société ont puisé des sentiments si profonds d'amour et de respect pour le Saint Cœur de Marie, je répondrai que ç'a été dans le cœur même de leur glorieux Père saint Ignace. Celui-ci, en effet, en gage de sa dévotion, ne porta-t-il pas toujours sur sa poitrine, depuis sa conversion, une image du divin Cœur de la Mère de Dieu, et ne proclamait-il pas qu'il avait reçu de Dieu, par son moyen, un grand nombre de grâces très particulières [1]? »

Ces autorités concernent plus spécialement le Saint Cœur de Marie. Le V. P. Eudes ne commença à étudier dans ses détails l'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, que vers la fin de sa vie, aussi n'a-t-il pu étendre aussi loin ses recherches sur ses origines. Du reste, c'est surtout après lui que les faits se présentent plus nombreux aux historiens de ce Cœur sacré. Néanmoins, pour exalter le Cœur adorable du Fils de Dieu, et pour en autoriser le culte, il a su découvrir des pages éloquentes dans saint Jean Chrysostome, dans saint Cyrille d'Alexandrie, dans saint Augustin. La dévotion lui paraît encore mieux se formuler dans les écrits si suaves et si brûlants de saint Bernard et de saint Bonaventure. C'est l'amour de Jésus qu'ils célèbrent sous l'image symbolique du Cœur de chair. Quelles paroles de feu s'échappent de leurs lèvres et de leurs plumes sur l'ouverture du côté, sur la plaie du Cœur, sur cette source de grâces, sur ce foyer d'amour! Aussi, c'est à eux que seront empruntées les plus belles leçons de l'office. Dans son traité sur le Sacré-Cœur du Fils de Dieu, le V. P. Eudes ne paraît pas s'arrêter avec moins de complaisance aux ouvrages du chartreux Lansperge [2], dont le P. Boutrais nous a raconté depuis, avec une affection toute fraternelle, le zèle et l'apostolat.

1. Voir dans les ouvrages des PP. de Rochemure et Letierce : *Le Sacré-Cœur et la Compagnie*, ce qu'il faut penser de cette image portée par saint Ignace.

2. *C. adm.*, l. XII, ch. XIV et XVI.

Nous devons le dire cependant, si le V. P. Eudes emprunte quelques documents, pour l'histoire de sa dévotion, aux docteurs de l'Église, il nous la montre plus vivante et plus sensible encore dans l'âme et dans la piété des saints. C'est ainsi qu'aux premiers rangs des dévots aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, il compte saint Joseph qui n'a, dit-il [1], « qu'un cœur et qu'une âme avec son divin Fils et avec sa virginale Épouse. » Puis c'est saint Jean, le disciple bien-aimé de Jésus, qui fut en même temps l'enfant chéri de la Mère de belle dilection : « Où donc », s'écrie-t-il, « où saint Jean, le favori de leur cœur, a-t-il puisé cet amour dont il est rempli ? N'est-ce pas, premièrement, dans la divine fournaise de la poitrine sacrée de Jésus, sur laquelle il a reposé, et ensuite dans le Cœur tout amoureux de celle que Jésus lui a donnée pour Mère, et avec laquelle il vécut si longtemps dans la plus douce intimité ? » Il donne à saint Luc le nom d'évangéliste du Cœur de Marie, car c'est lui qui nous a révélé les pieuses méditations de ce Cœur immaculé, dans ces paroles : *Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo* [2]. Dans cette chaîne non interrompue que le V. P. Eudes déroule dans son grand ouvrage sur le Cœur admirable, nous devons nous borner à signaler quelques anneaux [3] auxquels les autres semblent se rattacher. Ici ce sont les saints de l'Ordre de Citeaux [4]; c'est sainte Thérèse, avec tout le Mont-Carmel [5]; c'est saint Philippe de Néri, avec tout l'Oratoire [6]; là ce sont les mystiques Thauler, Blosius, surtout Lansperge [7]; c'est l'Ordre

1. *C. adm.*, l. VIII, ch. III.
2. S. Luc, II, 19 et 51. *Lucas Mariam habebat harum narrationum auctorem.* Grotius. Aug. Nicolas, *La Vierge Marie.* Pentecôte.
3. *C. adm.*, l. VII, ch. III.
4. *Ibid.*, § 5.
5. *Ibid.*, § 6; l. XII, ch. XIX.
6. *Ibid.*, § 7.
7. *Ibid.*, § 8.

de Saint-Dominique, avec la Vénérable Mère Villani[1]; c'est saint François de Sales, avec ses pieuses Visitandines[2]. Mais où il semble s'arrêter avec plus de complaisance, c'est dans l'étude de ce que deux vierges bénédictines, sainte Melchtilde et sainte Gertrude, nous ont appris des Cœurs de Jésus et de Marie. C'est surtout dans les exemples et les écrits si suaves et si profonds de ces deux saintes, auxquelles il joint sainte Brigitte[3], qu'il paraît lui-même avoir puisé, en grande partie du moins, ses lumières, son amour, et plusieurs de ses pratiques. Ce sont ces saintes qu'il nous représente comme éprises d'une plus affectueuse dévotion pour l'un et l'autre des Sacrés-Cœurs. En ce qui regarde le Cœur de Jésus, il leur adjoint la Vénérable Carmélite de Baume, Marguerite du Saint-Sacrement[4]. Ce sont elles qui semblent lui avoir inspiré les accents les plus ardents et les plus doux, pour glorifier et pour chanter les Cœurs tout aimants et tout aimables de Jésus et de Marie.

Cette histoire de la dévotion aux Sacrés-Cœurs a été faite bien des fois, depuis le V. P. Eudes; on n'a guère ajouté à ce qu'il avait écrit sur le culte du Cœur de la Bienheureuse Vierge : on s'est attaché plutôt à rechercher les origines du culte du Sacré-Cœur de Jésus. Sous ce rapport, les découvertes ont été précieuses; on a mis plus en lumière des faits que le V. P. Eudes n'avait pu qu'entrevoir et esquisser; des écrivains appartenant aux familles religieuses, dont il n'avait fait qu'indiquer les noms, ont tenu à honneur, par des monographies savantes, de revendiquer, pour leurs différents Ordres, une action plus large, plus ancienne et plus constante.

Dom Cyprien Boutrais nous a introduit dans les Char-

1. *C. adm.*, § 9.
2. *Ibid.*, § 10.
3. *Ibid.* Préface.
4. *Ibid.*, l. XII, ch. XIX.

treuses du XVIe siècle[1]. Plus à même que le V. P. Eudes de nous en révéler la douce piété et les pratiques traditionnelles, il nous a dit comment, en particulier, le dévot Lansperge ne s'était pas borné à méditer les grandeurs et les amabilités du Cœur de Jésus. Il nous a appris, que par ses exemples et ses exhortations, maître des novices et prieur, il avait déjà développé dans le cloître les principes, les avantages et même le culte extérieur de la dévotion à ce Cœur sacré. Le continuateur du grand ouvrage de Dom Guéranger sur l'année liturgique, Dom Fromage, a tenu de son côté à revendiquer, pour l'Ordre de Saint-Benoît, la gloire d'avoir fourni à cette dévotion d'amour et de confiance, dans sainte Gertrude, dans sainte Mechtilde, etc., des amantes passionnées et des évangélistes manifestement inspirées. Le Sacré-Cœur recevait journellement des hommages dans la famille franciscaine, dès les premières années du XVIIe siècle, nous raconte le P. Henri de Grèzes[2]. Ce culte était comme un précieux trésor légué par saint François et par sainte Claire, et il s'est transmis d'âge en âge avec un soin jaloux dans l'Ordre séraphique; aussi l'écrivain n'a eu qu'à puiser à pleines mains dans les Annales de son Institut, pour faire passer sous nos yeux des pages ravissantes. Parmi les Filles de sainte Thérèse, au rang desquelles vivait la V. M. Madeleine de Saint-Joseph, « si dévote au Sacré-Cœur du Fils de Dieu, » dit Mme de Longueville[3]; dans l'Ordre de Saint-Dominique, auquel appartenait le P. Ignace del Nente, l'auteur d'un des premiers livres sur le Sacré-Cœur[4], il serait facile de trouver aussi des précurseurs nombreux de la Bienheureuse Marguerite et du V. P. Eudes. Quelle est, du reste, dans l'Église de Dieu, l'âme vraiment chrétienne qui n'ait

1. *Lansperge le Chartreux et la Dévotion au S. Cœur.*
2. *Le S. Cœur de Jésus.* Études franciscaines.
3. *Mad. de Longueville,* par M. Cousin, I, p. 437.
4. *Méditations sur le Sacré-Cœur de Jésus,* 1643.

pas compris et goûté les beautés et les tendresses divines du Sacré-Cœur de Jésus, aussi bien que celles du Cœur immaculé de sa Mère ? Le Cœur de Jésus, c'est son amour ; et l'amour de Jésus, c'est la vie, la loi, l'esprit, c'est le tout du catholicisme.

Tout récemment, les PP. de Rochemure et Letierce nous ont exposé en détail[1] comment, dès son origine, la Compagnie de Jésus s'était préparée à correspondre avec dévouement, avec vaillance et aussi avec succès, à sa mission de propager, de défendre la dévotion au Sacré-Cœur, et surtout d'en faire ressortir les titres et la valeur. Quant à l'Ordre de la Visitation, le P. Letierce[2] n'a eu qu'à ouvrir au hasard ses archives pour multiplier les preuves de son apostolat, et montrer que, de tout temps, les Religieuses de Sainte-Marie ont été, par excellence, les Filles du Sacré-Cœur de Jésus.

Depuis le P. Croiset jusqu'aux derniers apologistes du Sacré-Cœur, tous se sont arrêtés avec complaisance à ce côté historique de la question. Aussi le Dr Thomas n'a fait que résumer et coordonner leurs travaux, en nous traçant à grands traits un tableau plein de vie de la marche progressive de la dévotion à travers les siècles chrétiens.

Le V. P. Eudes eût applaudi à ces études et à ces découvertes, car il ne prétendait pas innover ; il aimait au contraire à montrer devant lui une longue suite de précurseurs, aussi remarquables par leur science que par leur vertu et leur zèle. Il s'attachait à prouver que sa chère dévotion était bien ancienne dans l'Église ; elle remontait, disait-il, aux origines du christianisme, car rien n'est nouveau dans notre sainte religion, du moins pour le fond et pour la substance. Il le savait, et il s'efforçait de l'établir. Mais, il ne l'i-

1. *Le Sacré-Cœur et la Compagnie de Jésus.*
2. *Le Sacré-Cœur et la Visitation.*

gnorait pas non plus, les dogmes de la foi eux-mêmes ne sont formulés en termes précis, et ne sont proposés avec solennité, qu'au moment où l'exigent les nécessités de la croyance. A plus forte raison, les pratiques extérieures et liturgiques, et en particulier les fêtes, qui sont comme les formules sensibles et, pour ainsi dire, les formules solennelles des dévotions, s'établissent progressivement, et suivant les besoins des peuples.

Dans le passé, il n'avait rencontré aucun fait qui eût le caractère d'un culte public ou privé en l'honneur soit du Sacré-Cœur de Jésus, soit du Saint Cœur de Marie. Il ne savait pas que, vers 1640, le P. Guinigi, de la Congrégation de la Mère de Dieu, avait établi à Naples une confrérie du Cœur Très Pur de Marie[1]. Il ignorait également que le P. Burdoni, des clercs réguliers de Saint-Paul, avait écrit vers la même époque un ouvrage sur la Compassion du Cœur de la Bienheureuse Vierge[2].

Il exprime même le regret de n'avoir point « trouvé de livre qu'on ait fait sur le très aimable Cœur de la divine Vierge[3] ». Dès 1648, il dit bien qu'une fête en l'honneur du Cœur de Marie se célébrait le 1er juin[4] ; mais s'agissait-il d'une fête déjà ancienne ? Nous ne saurions le dire ; nous n'en avons trouvé aucun vestige avant cette époque. Du moins, pour ce qui est des Frères Mineurs de France, c'est du V. P. Eudes qu'ils ont dû la recevoir par l'entremise du P. Bernard Chancerel, leur provincial.

Il y a à Aurillac, en Auvergne, dans l'église de Saint-Géraud, une chapelle dédiée à Notre-Dame du Cœur, et les peuples y accourent en pèlerinage depuis des siècles. Une

1. *Bulletin du Cœur Im. de Marie.* Bilbao, novembre 1889, par le P. Ayneto, des Prêtres du Cœur de Marie.
2. *La Saetta della Passione di Gesu nel Cuor di Maria.*
3. *C. adm.* Préface.
4. *Dév. au S. Cœur,* édit. d'Autun, 1648.

religieuse visitandine d'Aurillac même, dans un ouvrage composé en 1695, sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, affirme que cette célèbre et magnifique chapelle a toujours été dédiée au Cœur de la Mère de Dieu. Cette assertion a été répétée depuis par beaucoup d'écrivains[1], et nous l'avions acceptée nous-même dans notre édition de 1870; mais, dans une étude approfondie, M. l'abbé X***, aumônier des Visitandines d'Aurillac[2], s'est efforcé d'établir que le vrai titre de cette chapelle était : *Beatæ Mariæ de Choro*. Ce serait seulement vers la fin du XVII[e] siècle que le vocable *Nostra Dona di Cor* devint pour les fidèles Notre-Dame du Cœur, par une confusion du sens du mot *Chorus*, écrit par abus *Corus*.

Quoi qu'il en soit, le V. P. Eudes ne connaissait pas l'existence de cette chapelle, et il n'en a fait aucune mention. Aussi était-il convaincu qu'il était le premier qui eût tenté d'établir dans l'Église un culte extérieur et régulier, soit du Cœur de Jésus, soit du Cœur de Marie. De fait, la dévotion que ses précurseurs avaient embrassée avec amour, qu'ils avaient propagée même dans une sphère restreinte, avait toujours conservé jusqu'à lui un caractère intime et personnel. A Naples même, comme à Aurillac, elle offre dans son histoire quelque chose de purement local, elle n'a aucune tendance à se répandre au loin. Elle avait enflammé les grandes âmes de saint Bernard et de sainte Gertrude. Elle s'était échappée de leurs cœurs en flots d'éloquence et en traits de feu. Jamais cependant, sous leur inspiration directe, elle ne franchit les grilles des monastères de Citeaux et d'Helfta. L'influence du pieux Lansperge n'était guère sortie des cloîtres. Le séraphique François

1. Mgr Bouange, évêque de Langres, dans sa *Vie de saint Géraud d'Aurillac*. — M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, dans *Notre-Dame de France*. — M. Thomas, *Théorie de la dévotion au Sacré-Cœur*, l. II, ch. II, p. 79.

2. Journal *le Monde*, 1[er] décembre 1885.

d'Assise avait sans doute inspiré l'amour des Saints Cœurs à un grand nombre de ses enfants : mais son ordre, comme les autres, se contenta d'accueillir ces sentiments de confiance et de tendre affection, sans travailler d'abord à les traduire dans les actes d'un culte, et surtout sans songer à propager cette dévotion.

Cependant, grâce à l'action des précurseurs, grâce aussi, il faut le dire, aux œuvres des artistes[1], il y avait dans l'Église, au milieu du XVII[e] siècle, des formules et des procédés pour exprimer les sentiments qui forment l'essence de cette dévotion. Nous croyons même volontiers[2] qu'à cette époque le Saint-Esprit, qui gouverne l'Église, envoyait en même temps et en divers lieux les mêmes inspirations à un grand nombre d'âmes privilégiées. Les heureux dépositaires de ces confidences ne les tenaient pas captives; ils les communiquaient à d'autres qui en parlaient à leur tour. De là, dans les esprits, une disposition favorable à la dévotion qui allait éclore. Ce n'était pas encore la pleine lumière : c'était l'aurore qui l'annonce. Plus on approche des dernières révélations, plus les dévots du Sacré-Cœur se multiplient. « C'est comme une grande procession, commençant avec les ordres monastiques du moyen âge, et de plus en plus pressée, à mesure qu'elle s'avance et qu'elle reçoit le contingent des siècles[3]. » Le V. P. Eudes connut un grand nombre de ces âmes privilégiées : il en parle, et il se sentit encouragé par elles dans les luttes qu'il eut à soutenir pour propager sa chère dévotion.

Néanmoins, le culte des Sacrés-Cœurs n'était pas établi. Le Ciel n'avait encore confié cette mission à personne. Mais voici l'heure que la divine Providence a choisie.

« Le mouvement qu'elle attend depuis des siècles, l'élan

1. Thomas, liv. II, ch. IV.
2. P. Letierce, *Les Précurseurs*, p. 230.
3. Thomas, l. III, ch. III.

nécessaire lui sera donné successivement par deux âmes prédestinées, qui travailleront à cette œuvre l'une et l'autre, et que l'esprit de Dieu fera concourir au même but : je veux parler du V. P. Eudes et de la Bienheureuse Marguerite-Marie [1]. »

A cette époque, des hérétiques, inspirés par l'enfer, sans amour ni de Dieu, ni des hommes, mesurant sur leur cœur étroit et petit le Cœur de Jésus et Marie, nièrent l'immensité et la vérité de leur amour. Ils refusaient de croire que le Cœur de Jésus eût assez de bonté pour aimer et sauver tous les hommes. Ils ne pouvaient se persuader que Marie consentît à être vraiment notre mère. Esclaves de la crainte, ils ne se donnèrent qu'une mission, celle de briser le lien de charité qui nous unit à Dieu, en Jésus, par Marie. Pour protester contre cette désespérante hérésie, Dieu jugea qu'il était temps de révéler les dimensions infinies de son affection divine, en nous montrant à découvert le Cœur de son Fils et celui de sa Mère : voilà pourquoi il proposa au culte des fidèles ces deux fournaises d'amour que le jansénisme voulait éteindre.

La France avait pu s'étonner et s'attrister de voir surgir dans son sein une doctrine si peu en harmonie, ce semble, avec le caractère de sa religion et de sa piété. Dieu, dont elle est toujours, malgré ses fautes, la nation bien-aimée, voulut rassurer sa foi et consoler son amour, en faisant naître et grandir sur son sol béni la dévotion nouvelle. Le V. P. Eudes, secondé par ses deux instituts ; la Bienheureuse Marguerite-Marie, soutenue par l'ordre de la Visitation et la sainte Compagnie de Jésus, furent les apôtres spécialement choisis pour remplir cette noble mission. D'autres ont raconté dans tous leurs détails les généreux efforts et les résultats précieux du zèle de la Vierge de Paray ; pour nous,

1. THOMAS, l. III, ch. I; liv. II, ch. IV.

nous nous bornerons à faire voir comment le V. P. Eudes a rempli son glorieux apostolat. Nous voulons montrer qu'il a été le premier à instituer, en l'honneur des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, un culte public et solennel. Le premier, il a reçu de Dieu la mission d'établir et de propager cette double dévotion dans l'Église. C'est à lui qu'il faut remonter pour trouver le commencement et l'origine de ce grand mouvement catholique qui, depuis plus de deux siècles, porte toutes les âmes à venir se réchauffer dans les Cœurs très aimants de Jésus et de Marie. C'est lui qui, dès 1670, dans son zèle apostolique, en Bretagne, en Normandie, et du haut de la colline de Montmartre, jetait à l'univers entier, pour l'appeler au Sacré-Cœur de Jésus, ce cri brûlant d'amour :

Venite, gentes, currite
Ad Cor patris mitissimum;
Omnes amat, confidite,
Amoris est incendium.

« Venez, peuples, accourez au Cœur du plus tendre des pères ; pour tous, le Cœur de Jésus n'a que de la bonté ; venez avec confiance, il est un incendie d'amour. »

En illa formax panditur;
Afferte sacris ignibus,
Afferte corda ; pascitur
Fornax amanda cordibus.

« Voyez, elle s'entr'ouvre cette fournaise ardente ; apportez, apportez vos cœurs à ce foyer sacré ; ces aimables flammes veulent des cœurs pour aliment. »

C'est le V. P. Eudes encore qui, plus de vingt-cinq ans auparavant, aux premières vêpres de la fête du Saint-Cœur

de Marie, adressait à Dieu cette touchante prière, dans la cathédrale d'Autun :

Jesu, Mariæ gloria,
Præclara Cordis Virginis,
Cor intonat magnalia,
Nostris adesto canticis.

« Jésus, gloire de Marie, nos cœurs avec transport entonnent les louanges du Cœur de la Vierge ; aidez-nous à chanter ses grandeurs. »

Les faits ont prouvé que Dieu a exaucé ses prières. L'univers a répondu à son appel : et depuis cette époque, les nations sont accourues au Sacré-Cœur de Jésus, et nous entendons répéter au loin, à la gloire du Cœur de Marie, ces suaves cantiques que le V. P. Eudes chantait alors pour la première fois.

CHAPITRE II

Première source : Sa piété amoureuse et filiale envers Jésus et Marie.

Avant de voir le V. P. Eudes communiquer aux autres, et propager dans l'Église sa dévotion aux Sacrés-Cœurs, nous devons nous demander comment lui-même y a été appelé; avant de contempler l'étendue et la force des branches, la beauté des fleurs, la suavité des fruits, nous avons à descendre dans les profondeurs où s'enracine le tronc. Essayons de remonter à la source de ce fleuve d'amour qui se répand, avec le culte des Sacrés-Cœurs, jusqu'aux extrémités de la terre : quels furent les moyens choisis par Dieu pour former notre apôtre? Comment l'a-t-il préparé au ministère qu'il lui destinait? Comment lui a-t-il manifesté sa mission? Rien ne se fait ici-bas sans que Dieu y intervienne : *in ipso vivimus, movemur et sumus*, dit saint Paul; rien surtout ne se produit, dans l'ordre de la grâce, sans qu'on doive y reconnaître la puissance royale de sa main, et la tendresse paternelle de son cœur. Personne, dans l'Église de Jésus-Christ, ne peut, de lui-même, s'attribuer un rôle à remplir, ni prétendre y établir une œuvre durable : *Nemo sumit sibi honorem : ex hominibus assumptus, constituitur in iis quæ sunt ad Deum.*

Mais Dieu qui a tout fait, qui a tout organisé avec nombre, poids et mesure; tient à conduire les hommes et les choses selon les lois qu'il a posées lui-même, et son action reste ordinairement voilée à travers les événements de ce monde.

Ce n'est que par intervalles, et dans des circonstances extraordinaires, qu'il consent à manifester sa présence par une intervention tout exceptionnelle.

Dans la vocation de notre apôtre, quelle a été sa façon de procéder? Dieu lui-même agira le premier, et, dès l'enfance, il inspirera au V. P. Eudes une piété amoureuse et filiale envers Jésus et Marie. Puis il laissera les hommes, les faits, les circonstances le préparer à sa mission, conformément aux lois régulières de la Providence. Son éducation religieuse aussi bien que ses études personnelles le disposeront peu à peu au culte des Sacrés-Cœurs. Puis, à l'heure voulue, Dieu lui en révélera plus directement les beautés et les amabilités, et il le chargera d'en établir et d'en propager la dévotion.

C'est à ces sources différentes que le V. P. Eudes a puisé sa douce et aimable dévotion. Il la doit à l'esprit de la grâce, il la doit aux hommes éminents en savoir et en sainteté, au contact desquels se poursuivit son éducation religieuse, pendant son séjour à l'Oratoire. Lui-même, par l'étude et la prière, la découvre en germe et en substance dans les ouvrages des docteurs de l'Église, et surtout dans la vie de ses saints.

Enfin, par des voies surnaturelles et extraordinaires, Dieu lui fait connaître ces Cœurs sacrés, et le choisit pour en être l'apôtre.

Nous croyons qu'il importe de rechercher dans quelle mesure chacune de ces causes a influé sur son apostolat, et comment, dans leur ensemble, elles l'ont préparé peu à peu à sa mission.

La première, disons-nous, fut l'action intérieure par laquelle le Saint-Esprit lui inspira de bonne heure la plus tendre piété pour Jésus et Marie. Cette influence toute intime de l'Esprit-Saint dans les âmes est l'origine la plus ordinaire de toutes les œuvres de Dieu. Qui n'a admiré les amoureuses industries par lesquelles la Providence prépare

de loin et dans le silence les hommes dont elle a résolu de se servir? Qui n'a senti son cœur ému en contemplant la prévoyance libérale avec laquelle elle dispose en eux les dons de la nature et de la grâce les mieux adaptés à ses desseins? Dieu, dans sa sagesse et son amour, a employé les six jours de la création à procurer une demeure à l'homme; il a mis quatre mille ans pour disposer l'univers à la venue du Messie; et, quand il veut façonner une âme à lui servir d'instrument, il semble la traiter avec non moins d'égards, et je dirais presque avec les mêmes délicates et respectueuses prévenances. Notre Dieu ne veut jamais rien précipiter; il veut atteindre ses fins par des voies toujours pleines de douceur en même temps que de force.

Telle fut sa conduite à l'égard du V. P. Eudes. Comme Notre-Seigneur avait résolu d'en faire l'apôtre de son Cœur et de celui de sa Mère, il voulut que l'Esprit-Saint fît germer dans son âme, dès ses premières années, les précieuses semences de cette dévotion. C'est pour cela que nous voyons le V. P. Eudes, encore enfant, témoigner déjà la plus tendre piété envers Marie. Dès lors, comme durant toute sa vie, la Mère de Jésus fut le plus cher objet de ses pensées et de ses affections. A l'âge de quatorze ans, il avait fait, entre ses mains, le vœu de chasteté perpétuelle. A l'âge de dix-huit ans, suivant en cela l'exemple de saint Edmond de Cantorbéry, de saint Bernardin de Sienne et de beaucoup d'autres, il l'avait choisie pour son épouse. Afin de rendre cette alliance plus authentique, il en avait même dressé un acte, qui peut nous faire apprécier tout l'amour dont son cœur était épris pour cette aimable Reine des vierges[1].

Or cet amour ne fit que grandir en lui avec les années; chaque page de son histoire nous l'atteste. « Je ne sais, dit un de ses enfants, si durant trois ans que j'ai eu le bonheur

1. *Vie du P. Eudes*, par M. Hérambourg, IIe partie, ch. xiv.

de demeurer près de lui, il a conversé une seule fois avec nous sans parler de Marie. Il le faisait toujours avec tant de force, qu'il embrasait tous les cœurs du même feu dont il était dévoré [1]. Jamais il ne montait en chaire qu'il ne dît quelque chose à sa louange, et on ne peut lire les ouvrages qu'il a laissés sur l'Enfance et le Cœur de la sainte Vierge, sans se sentir touché des sentiments de respect, de tendresse et de confiance dont il était pénétré lui-même. » « Aussi, » dit encore cet historien [2], « il a passé pour un des plus grands serviteurs que Marie ait eus dans son siècle. C'est une gloire que ses ennemis ne lui ont point contestée, et dont ses amis ont tâché de profiter. Si les premiers, en effet, l'appelaient par ironie, lui et ses confrères, *les Enfants de Marie;* les seconds, de leur côté, le conjuraient de leur donner un peu de ce grand amour qu'il portait à la Bienheureuse Vierge. »

Le respect et la vénération pour les grandeurs de la Mère de son Dieu, avaient une large part dans sa dévotion, et c'est pour cela qu'il lui donnait souvent le nom de Mère admirable; pourtant, la qualité d'épouse de son cœur, son titre de Mère de la belle dilection lui étaient encore plus chers. « Le nom de Notre-Dame de Protection est fort bon », écrivait-il à une religieuse, « mais si j'en avais un à donner à la Bienheureuse Vierge, je l'appellerais Notre-Dame la *Toute Bonne* [3]. » Aussi le caractère dominant de sa dévotion envers Marie était-il celui de l'amour du plus tendre des époux et du plus affectueux des enfants.

On conçoit, après cela, qu'il prît tous les moyens en son pouvoir pour honorer la sainte Vierge, et pour imprimer dans tous les cœurs une amoureuse et cordiale dévotion envers elle. De là, cet empressement à célébrer et à faire

1. *Vie du P. Eudes,* par M. HÉRAMBOURG, IIe partie, ch. XII.
2. *Ibid.,* ch. X.
2. *Ibid.,* ch. X.

célébrer, dans ses deux congrégations, et même dans le reste de l'Église, tant de fêtes en son honneur. Dans le propre qu'il dresse, en 1672, pour sa congrégation de prêtres, se trouvent des offices composés par lui pour un grand nombre de ces fêtes. Il y en a pour celle du Mariage de la Bienheureuse Vierge avec saint Joseph (22 janvier); pour celle de Notre-Dame de Pitié, au vendredi de la Passion; pour celle de l'Apparition de Notre-Seigneur à sa Mère après sa résurrection; pour celle des Joies de la Bienheureuse Vierge (8 juillet); pour celle de Notre-Dame des Anges (2 août); du saint Nom de Marie (25 septembre); de Notre-Dame de la Victoire (7 octobre); de la Sainte-Enfance, le 12 du même mois; de l'Expectation de la Bienheureuse Vierge (8 décembre)... Même avant que Louis XIV eût obtenu pour l'Église de France l'octave de l'Immaculée-Conception, le V. P. Eudes, qui a laissé une excellente thèse sur cette fête et sur ce mystère[1], faisait célébrer cette octave dans sa Congrégation, et il voulait que, pour ses enfants, cette fête fût précédée d'un jeûne, comme les grandes solennités de l'Église.

Nous avons encore à signaler le zèle qu'il déployait pour répandre la dévotion au Saint Nom de Marie; toujours il l'a associée à celle de son Saint Cœur. On découvre quelques vestiges de cette fête en Espagne, vers la fin du XVIe siècle, et l'Ordre des Carmes la célébrait au 17 de septembre. Mais ce ne fut qu'en 1683, à la délivrance de Vienne par Jean Sobieski, que le pape Innocent XI l'établit définitivement dans l'Église. Or, il serait facile de prouver qu'un des grands propagateurs de cette fête en France fut le V. P. Eudes. Il en composa un office pour sa Congrégation, qui en faisait la fête au 25 septembre; il fit approuver cet office par un grand nombre d'évêques, et il en introduisit l'usage dans la

1. *Enfance admirable de la Mère de Dieu.*

plupart des diocèses où il eut à travailler au salut des âmes. Toutes les permissions que nous citerons plus loin, en faveur du culte du Saint Cœur de Marie, regardent également son Saint Nom.

La dévotion au Cœur de Marie ne fut, pour le V. P. Eudes, que la conséquence naturelle et le résumé de tout ce que nous venons de voir. Comme il le remarque lui-même [1], toutes les fêtes de la Bienheureuse Vierge sont autant de fêtes de son Cœur, parce que le Cœur de Marie est la source et l'origine de tout ce qu'il y a de grand, de saint et d'aimable dans chacune de ses autres fêtes. Que sont, en effet, tous les mystères de Marie, sinon autant de manifestations, autant d'effusions diverses de son amour? Lorsque, dans le cours de son année sainte, l'Église les déroule sous nos yeux, que fait-elle? N'est-ce pas l'amour de Marie qu'elle nous redit sans cesse, pour exciter en nous un amour ardent et réciproque ? Quand elle nous en fait parcourir tous les degrés, quand elle nous le montre sous toutes ses formes, quand elle nous le chante, pour ainsi dire, sur tous les tons de sa mélodieuse liturgie, n'est-ce pas comme une échelle d'harmonie divine qu'elle nous invite à moduler avec elle ? Toutes ses fêtes ne font que traduire, sous des expressions variées, l'amour du Cœur de Marie ; chacune nous le redit à sa manière, car les paroles, les actes, les vertus, les mystères et les gloires de Marie trouvent leur principe, leur source et leur centre dans l'amour de son Cœur.

La fête du Saint Cœur de la Mère admirable est pour le V. P. Eudes le résumé de toutes ses fêtes : c'est comme leur cœur. Au 8 février, ce n'est plus l'amour de Marie dans une de ses manifestations qu'il honore, c'est l'amour considéré sous toutes ses formes, dans toutes les circonstances de sa vie. La fête du Saint Cœur, c'est la fête même de l'a-

1. *C. adm.*, l. I, ch. I; l. XII, ch. II, 12e méditation.

mour ; il ne célèbre plus cet amour successivement et comme par degrés, mais il l'exalte dans son ensemble et dans toutes ses dimensions.

« Nous désirons honorer en la très sainte Vierge, mère de Jésus, » écrivait-il en 1650 [1], « non pas seulement un de ses mystères ou une de ses actions, comme la Conception ou la Présentation... non pas seulement une de ses qualités comme celle de Mère de Dieu, de Reine du ciel et de la terre... non pas même seulement sa très digne personne; ce que nous désirons honorer premièrement et principalement en elle, c'est la source et l'origine de la sainteté et de la dignité de tous ses mystères, de toutes ses qualités, de toutes ses actions et de sa personne même, à savoir son amour et sa charité ; car, selon tous les saints docteurs, l'amour et la charité sont la mesure des mérites et le principe de toute sainteté. »

Une fois entré dans le Saint Cœur de Marie, le V. P. Eudes pouvait-il ne pas pénétrer jusque dans le Sacré-Cœur de Jésus, ou plutôt n'avait-il pas déjà trouvé, dans le Cœur de la Mère, le Cœur même de son Fils? On l'a remarqué bien des fois, tous les saints plus particulièrement dévots à Marie présentent dans leur piété quelque chose de délicat, d'amoureux et de tendre, qui ne se rencontre pas au même degré dans les autres saints. Les noms de saint Bernard et de saint Bonaventure suffisent pour justifier cette observation. Or, cela s'est également réalisé pour le V. P. Eudes.

Enivré dès l'enfance des suaves douceurs de l'amour de Marie, son cœur s'ouvrit bientôt à l'amour de Jésus, et ces deux amours, grandissant et se développant ensemble, ne tardèrent pas à le posséder pleinement. De même que, dans ses ouvrages sur la sainte Vierge, il semble avoir retrouvé quelque chose de la tendresse de saint Bernard, de même il

1. *Dévotion au Sacré-Cœur de Marie*, p. IV, ch. XLIX.

nous a laissé sur l'amour de Jésus des pages que l'on dirait tombées de la plume tout embrasée du docteur séraphique. Cet amour pour le Fils de Marie, il allait souvent le chercher dans le sourire de l'Enfant Jésus au berceau; il s'en abreuvait avec ivresse dans les plaies sacrées du Sauveur; mais c'était surtout au pied du Tabernacle qu'il venait savourer avec délices tout le bonheur d'aimer son Jésus, sous les voiles où la charité le retient captif.

Entré bien jeune dans la Congrégation de l'Oratoire, il y vécut vingt ans ; il y apprit à se pénétrer de la forte doctrine de l'anéantissement de soi-même, en présence des grandeurs de Jésus, Verbe éternel et Fils de Dieu. Jamais, cependant, ce sentiment d'abaissement et de vénération, quelque développement qu'il prît en lui, n'a pu balancer son amoureuse confiance; encore moins a-t-il pu prévaloir sur la tendresse et la sainte familiarité qui l'unissait à celui qu'il appelait *son amour*. Si, sous la conduite du P. de Condren, il embrassa de si grand cœur la mort à tout ce qu'il y a de créé, ce fut pour y chercher un nouveau moyen d'aimer plus librement. C'est le sentiment qu'il exprime dans les vers suivants :

Recedant mundi somnia,
Amor meus, rex unicus
Solus mihi sit omnia :
Jesum volo, nil amplius[1].

« Loin de moi, vains songes du monde. O mon amour et mon unique roi, seul, vous m'êtes toute chose. Je veux Jésus, mais rien de plus ! »

« O amour, ô amour, » s'écrie-t-il encore[2]; « ou mourir, ou aimer, mais plutôt mourir et aimer, mourir à tout ce qui n'est

1. *Off. du Sacré-Cœur de Jésus,* Laudes.
2. *Vie et Royaume de Jésus,* IVe partie.

pas Jésus; aimer uniquement et souverainement ce même Jésus! O amour, non, plus d'ingratitudes, plus d'offenses, plus rien qu'amour! Oui, mon Jésus, je t'aime : *Amo te, amo te; etiam, Domine Jesu, amo te!* » etc. A quoi bon citer des traits détachés quand chaque page nous redit toujours le même cri : Amour, amour? Si l'on veut avoir quelque idée du feu qui le dévorait, on peut lire en particulier la quatrième partie de la *Vie et le Royaume de Jésus*.

Il y avait, dans ces brûlantes ardeurs du V. P. Eudes, de quoi faire naître en lui la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et cela semblerait suffire pour nous expliquer comment il en devint le propagateur et l'apôtre. Toutefois, nous devons le remarquer, et il sera facile de le constater par l'histoire de sa vie et surtout par le développement de sa dévotion, le V. P. Eudes n'arriva au Cœur du Fils que par le Cœur de la Mère.

La divine Providence, qui conduit toutes choses avec une merveilleuse sagesse, a voulu faire marcher la fête du Cœur de la Mère avant la fête du Cœur du Fils, pour préparer les voies, dans les cœurs des fidèles, à la vénération de ce Cœur adorable, et pour les disposer à obtenir du ciel la grâce de cette deuxième fête, par la grande dévotion avec laquelle ils ont célébrée la première [1].

Ainsi donc, dès son enfance, l'Esprit-Saint inspire au V. P. Eudes la plus vive et la plus tendre dévotion pour la sainte Vierge, et, par un contre-coup de la grâce, les mêmes sentiments pour Jésus ne tardent pas à s'emparer de lui.

C'est pour concentrer en un seul objet et en une seule fête toute sa dévotion envers le Fils et la Mère, qu'il établit la solennité des Sacrés-Cœurs.

1. *Circulaire du V. P. Eudes*, 1672.

CHAPITRE III

Deuxième Source : Éducation religieuse.

Pendant vingt ans, le V. P. Eudes a eu l'avantage d'être formé à l'école des deux premiers supérieurs généraux de l'Oratoire : le cardinal de Bérulle et le P. Charles de Condren. Le fondateur surtout avait pour notre apôtre une estime singulière [1] ; il l'aimait comme son enfant de prédilection, et il eut une influence très grande sur l'esprit de sa piété et sur la nature de ses dévotions. Pendant quatre ans (1623-1627) il le garda près de lui, sous sa direction immédiate, et, dans ces rapports intimes et quotidiens, le V. P. Eudes put se pénétrer de l'esprit de ce grand serviteur de Dieu. Le P. de Condren ne fit qu'affermir et développer dans son cœur ces mêmes tendances. Il est bon de faire observer que ce fut également à l'école du P. de Condren que vint se former M. Olier, de si sainte mémoire. Cela nous explique comment on retrouve, dans ces hommes et dans leurs congrégations, tant de traits de ressemblance.

Dans une longue lettre adressée en 1644 aux Pères de l'Oratoire, le R. P. Bourgoing, l'un des premiers coopérateurs du cardinal de Bérulle, trace le triple tableau des actions, de la doctrine et de l'esprit de ce saint cardinal. Or, dans ces pages, il est facile de reconnaître une des origines de la dévotion du V. P. Eudes aux Sacrés-Cœurs, et la source

1. *Vie du P. Eudes*, par le P. DE MONTIGNY, l. I, p. 19.

de la dévotion de M. Olier à l'Intérieur de Jésus et Marie.

« Tout l'esprit de grâce du cardinal de Bérulle, » dit le P. Bourgoing, « se trouve dans ce qu'il appelle l'union, la liaison, l'appartenance singulière à la personne de Jésus-Christ en son humanité, ainsi qu'à sa très sainte Mère. Jésus-Christ, était son centre et sa circonférence, et on peut en dire autant à proportion de Marie[1]. »

Il est évident que c'est sur une base analogue que repose en partie la dévotion du V. P. Eudes, aussi bien que celle de M. Olier. Néanmoins, tous trois ont donné, à l'édifice qu'ils élevèrent sur ce fondement commun, un caractère propre et personnel, qui ne se remarque pas au même degré dans les autres. Qu'on envisage l'objet de leur dévotion ou la nature des rapports avec cet objet, on est frappé de nombreux points de contact, mais aussi de notables dissemblances.

D'abord, dans leur dévotion, un triple objet paraît leur avoir été commun : Jésus-Christ et l'Incarnation du Verbe; — la Sainte Vierge et son union avec son Fils ; — enfin, dans Jésus et Marie, non pas tel ou tel mystère, mais un centre général, dont chaque mystère n'est qu'une manifestation, un rayonnement particulier.

Si le cadre de notre travail le permettait, nous pourrions admirer tout ce qu'il y a de beau et de grand dans ce triple point de vue.

Prendre pour premier objet de sa dévotion la personne de Jésus, le Fils de Dieu fait homme, n'est-ce pas tout l'esprit chrétien ? Si Jésus-Christ ne s'était pas incarné, nous aurions pu nous porter immédiatement vers Dieu ; mais la conséquence de l'Incarnation est de faire que tout, au Ciel et sur la terre, soit par Jésus-Christ : *per ipsum, in ipso et cum ipso*. Nous ne sommes pas seulement des théistes,

1. *Œuvres du card. de Bérulle,* Migne, p. 96.

dans le sens vrai et bon de ce mot, nous sommes des chrétiens, et la devise du chrétien est : *Omnia et in omnibus Christus*[1] : Jésus-Christ est tout en toutes choses.

Le cardinal de Bérulle est un des hommes qui ont le mieux compris ce mystère sublime; et il se plut à en révéler les grandeurs à tous ceux qui eurent le bonheur d'être ses disciples. On conçoit donc que cette doctrine, en fixant plus attentivement les regards du V. P. Eudes sur le Verbe incarné, dut puissamment contribuer à développer en lui la dévotion envers l'humanité de Jésus, et par suite à préparer, quoique de loin, celle de son Cœur.

L'union intime qui, dans la dévotion du cardinal de Bérulle, lie inséparablement Jésus et Marie, paraît avoir influé d'une manière plus prochaine sur une des faces particulières de celle du V. P. Eudes au divin Cœur de Jésus et au Cœur de Marie. Ne doit-on pas y voir le germe de cette pensée qui le porte à réunir si souvent ces deux Cœurs pour n'en former qu'un seul, sous le nom du *Saint Cœur de Jésus et Marie* ? Nous nous réservons de revenir dans la suite sur ce point, car il demande quelques éclaircissements ; mais, dès maintenant, nous pouvons remarquer qu'il n'est rien de plus beau, de plus éminemment catholique, que cette façon d'envisager Marie toujours unie à Jésus.

Ceux qui ont eu à s'occuper de la personne de la Bienheureuse Vierge ou de son culte, ont tous été frappés, comme le V. P. Eudes, des relations intimes qui unissent la Mère et le Fils. Ils en voient l'origine jusque dans l'éternité et dans le dessein de l'Incarnation. Marie, en effet, dans le plan divin, est essentiellement liée à l'Incarnation du Verbe : elle en est partie intégrante. Il n'y a pas eu deux décrets de Dieu : l'un relatif à l'Incarnation et l'autre à la maternité divine, mais un seul décret : *uno eodemque*

1. *Coloss.*, III, 11.

decreto[1]. En réalité, dans le dessein de Dieu, Jésus et Marie ne font qu'un[2]. Le Fils et la Mère sont inséparables dans les promesses, et toujours, à côté des figures de Jésus, se trouvent les figures de Marie. Leur union ne devient que plus complète par le fait de l'Incarnation, car alors s'accomplit la parole de l'ange : *Dominus tecum.* Durant neuf mois, ils n'ont qu'une seule et même vie ; la substance même de Marie devient la substance de Jésus. Le mystère de Noël ne saurait réussir à relâcher des liens si étroits et si doux : Les bergers et les mages trouvent ensemble l'enfant avec Marie : *invenerunt puerum cum Maria ;* l'ange dit à tous, comme à Joseph, de prendre la Mère avec l'Enfant : *accipe puerum et matrem.* Jésus accompagnait sa mère à Cana : *descendit ipse et Mater ejus ;* et sur le Calvaire, alors que les apôtres ont fui, Marie, la corédemptrice du monde, se tenait près de la croix : *Stabat juxta crucem mater ejus.*

L'amour de Jésus pour sa mère a porté ce divin Fils à la rendre en tout semblable à lui. Il est Dieu, Marie n'est qu'une créature : il n'y aura donc pas égalité ; mais que la ressemblance est admirable ! Ce sont les mêmes perfections, si bien que l'Église applique à l'un et à l'autre le livre de la Sagesse tout entier. Ce sont les mêmes vertus, la même puissance, la même bonté. Marie partage les qualités éminentes de son Fils : il est roi, père, médiateur ; comme lui, elle est reine, mère, médiatrice. A tous les deux nous disons : *Vita, dulcedo, spes nostra, salve.* Elle forme avec Jésus, dit Suarez, un ordre à part, qu'il appelle l'ordre hypostatique. Jésus et Marie sont unis si intimement que l'un est tout l'autre. Jésus est tout en Marie, et Marie est tout en Jésus, ou plutôt elle n'est plus Marie ; Jésus est tout seul en elle, et on séparerait plutôt la lumière du soleil que

1. *Bulle Ineffabilis.*
2. *Prêtre et Hostie,* par le P. Giraud. Concl., p. 518.

Marie de Jésus, en sorte qu'on peut nommer Notre-Seigneur, Jésus de Marie, et la Sainte Vierge, Marie de Jésus[1]. Jésus-Christ a voulu communiquer à sa mère ses glorieux privilèges. Comme lui, elle est immaculée ; elle est la Vierge ; la mort n'a pu garder sa chair si pure dans le tombeau, et, au jour de l'Assomption, elle est entrée en triomphe au ciel. Ses richesses sont sans nombre, et, en parlant de sa puissance, il est dit de Dieu lui-même qu'il lui était soumis : *erat subditus illi.*

Est-il étonnant après cela que le V. P. Eudes, comme l'Église, rende à Marie des honneurs semblables à ceux qui sont le témoignage de son adoration pour Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Toujours l'autel de Marie se dresse près de celui de Jésus : à chaque fête du Fils correspond une fête analogue pour la Mère, et les lèvres pieuses ne sauraient réciter la prière du Sauveur, le *Pater,* sans y ajouter aussitôt la prière de Marie, l'*Ave Maria.* Dans l'âme du V. P. Eudes, dans sa prédication, dans ses œuvres, partout le respect, l'amour, la confiance s'adressent en même temps à Jésus et à Marie. C'est cette union de Jésus et de Marie que le pieux apôtre a contemplée dans leurs Cœurs : c'est elle qu'il s'est proposé de célébrer, car il ne cessera de le dire : « Jésus est la joie, la beauté et la gloire du Cœur de Marie, et Marie est à son tour la gloire, l'ornement et la félicité du Cœur Sacré de Jésus[2]. »

Cette communication parfaite que Jésus-Christ fait de lui-même à sa Mère, et l'union étroite qui les réunit tous deux dans le culte catholique, est une vérité que nous retrouvons dans beaucoup de Pères et de Docteurs de l'Église. Toutefois on peut dire, avec M. l'abbé Faillon[3], qu'elle n'a reçu son entier développement qu'au XVIIe siècle. « Ce fu-

1. *Dévotion à la Sainte Vierge,* B. DE MONTFORT, IIe p., IV.
2. *C. adm.*, l. XII, ch. I.
3. *Vie de M. Olier,* p. VIII, l. I, p. 255.

rent les réformateurs du clergé, à cette époque, qui donnèrent à cette haute doctrine tout son éclat : par le ministère des Pères de Bérulle et de Condren, elle prit comme une nouvelle vie dans l'Oratoire, où M. Olier, le P. Eudes et beaucoup d'autres, vinrent la puiser pour la répandre à leur tour. » Telle est une des origines de ce cachet si frappant de la dévotion du V. P. Eudes au *Saint Cœur de Jésus et Marie.*

Cette dévotion, M. Olier l'a résumée avec son génie propre, dans les premiers mots de la belle prière : *Jesu vivens in Maria*, « Jésus, vivant en Marie », prière qu'il avait en partie reçue du P. de Condren. Quant au V. P. Eudes, nous le voyons se servir d'une expression plus énergique encore, quand il formule l'esprit de sa piété dans la salutation : *Ave, Cor Jesu et Mariæ*, « Je vous salue, Cœur de Jésus et Marie », et dans l'invocation : *Jesu, Cor Mariæ*, « Jésus, cœur de Marie ».

Il y a, avons-nous dit, un troisième point commun dans l'objet de la dévotion du cardinal de Bérulle, de M. Olier et du V. P. Eudes. Pour chacun d'eux, cet objet n'est pas un mystère, une vertu, un fait isolé, ce n'est même pas un état spécial de la vie de Jésus-Christ, de la vie de la Bienheureuse Vierge. C'est quelque chose de central, d'où rayonnent tous les mystères ; c'est comme un principe commun qui les renferme tous et leur communique son excellence et sa dignité ; c'est comme un foyer permanent dont les jets de lumières et de flammes portent dans toutes les actions de Jésus et de Marie, l'éclat, la chaleur et la vie. Ce ne sont plus seulement les fleurs et les fruits ; ce ne sont plus même les branches de cet arbre mystique sur lequel les oiseaux du ciel viennent se reposer ; c'est la sève qui circule en eux ; c'est le tronc, c'est la racine qui les porte. Ce n'est plus aux ruisseaux, c'est à la source elle-même qu'ils nous conduisent, pour nous faire boire les eaux qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle. Chacun d'eux a consacré cet objet

dans deux solennités, dont l'une se rapporte à Jésus et l'autre à Marie. Mais dans leur choix nous apercevons, au milieu de tant de points communs, le génie propre qui inspirait la piété de chacun d'eux. Ici commencent les divergences.

Pour le cardinal de Bérulle et l'Oratoire, on a la solennité des *Grandeurs de Jésus,* et celle des *Grandeurs de Marie ;* pour M. Olier et Saint-Sulpice, c'est celle de leur *Intérieur.* Le P. Eudes préfèrera léguer à sa Congrégation et à l'Église la double fête du *Saint Cœur de Jésus* et du *Saint Cœur de Marie.* Mgr Hachette Desportes, évêque de Glandèves, dans l'instruction pastorale qu'il adresse aux fidèles de son diocèse (2 février 1788), pour établir la fête du Saint Cœur de Marie, semble regarder ces trois solennités, comme n'en formant qu'une seule, sous trois noms différents[1]. Le P. Nilles insère aussi dans son ouvrage les offices de M. Olier pour la fête de l'Intérieur de Jésus et de l'Intérieur de Marie, comme appartenant aux Sacrés-Cœurs. Malgré tout notre respect pour la science de ce saint prélat et du savant professeur d'Inspruck, nous ne pouvons partager cette opinion.

Si, en effet, ces trois objets ont cela de commun, qu'ils ne sont point un mystère particulier, mais bien quelque chose de permanent et un principe qui fait sentir son influence dans toutes les phases et dans toutes les circonstances de la vie de Jésus et de Marie, nous croyons pourtant y voir de profondes différences. L'objet que se propose le cardinal de Bérulle est beaucoup plus général que celui de M. Olier, ou que celui du P. Eudes. Les fêtes de l'Oratoire reçoivent également le nom de *Solennités de Jésus ou de Marie*, et celui de *Solennités de leurs grandeurs.* « Dans cette fête, » écrivait le P. de Condren[2], « nous honorons la sainte Vierge

1. *La Dévotion au Cœur de Marie,* par Mgr Hachette, p. 19.
2. *Lettres,* édit. 1688, lettre 84.

en elle-même, et en tous ses rapports, en toutes ses actions et en tout ce qui s'est passé en elle ; en tout ce qu'elle a été en Jésus-Christ, dans les saints au ciel, dans les âmes en la terre, et en toutes les opérations qu'elle a encore à faire dans l'Église de Dieu ; en toutes ses vertus et qualités, en toutes ses grandeurs et abaissements. » Et le P. Bourgoing dit aussi[1] : « Le dessein de cette fête est de regarder, aimer et adorer le Fils de Dieu, selon ce qu'il est en soi-même et en ses deux natures, en sa personne divine, en toutes ses grandeurs, en ses pouvoirs et offices, en ses états, en ses bienfaits et opérations, mais principalement en ce qu'il est en lui-même et en toutes ses grandeurs connues et inconnues... beaucoup plus qu'en ses bienfaits et en ses opérations. » L'objet premier de cette fête est donc la personne même de Jésus-Christ, dans son état d'Homme-Dieu, et la personne de Marie, dans tout ce qui la constitue digne Mère de Dieu. Si dans les personnes, le cardinal de Bérulle envisage un point plus spécial, ce sera leurs *Grandeurs,* et c'est celui qu'il développe dans l'ouvrage qu'il a laissé inachevé sur l'état et les grandeurs de Jésus et de Marie.

M. Olier restreint cet objet à ce qu'il appelle *l'Intérieur.* Et, sous ce nom, il entend aussi bien les trésors de grâces dont l'âme de Jésus et celle de Marie ont été enrichies, que les dispositions intérieures dont Notre-Seigneur et sa sainte Mère ont accompagné leurs mystères et toutes les actions de leur vie. D'ailleurs, ces dispositions sont des sentiments de religion envers Dieu, de charité envers le prochain, d'anéantissement à l'égard de soi-même et d'horreur pour le monde et le péché[2].

Le V. P. Eudes restreint encore et définit d'une manière

1. Préface des *Œuvres du card. de Bérulle,* Migne, p. 100.
1. Offices, surtout les oraisons de l'Intérieur de Jésus et de Marie. *Vie de M. Olier,* par M. l'abbé Faillon, l. I, p. 251, etc.

plus limitée et plus précise l'objet de sa dévotion. Pour lui, c'est le *Cœur,* et sous ce nom, il entend ce que tout le monde entend, c'est-à-dire, l'organe principal de la vie et de la sensibilité du corps, et les qualités de l'âme que cet organe symbolise, en particulier l'amour et la charité, principes de la vie spirituelle et surnaturelle.

L'objet proposé par le cardinal de Bérulle a quelque chose de moins délimité, et surtout quelque chose de plus écrasant pour la petitesse humaine. Celui que nous offre M. Olier est plus mystique ; il demande, pour être bien compris et apprécié, des âmes élevées dans la science ou la pratique de la spiritualité. Quant au Cœur, qui est l'objet de la dévotion du V. P. Eudes, on ne peut s'empêcher de le trouver à la fois plus nettement défini, plus en harmonie avec les besoins de la généralité des âmes et plus accessible à l'ensemble des fidèles. J'ajouterai même qu'étant spirituel et sensible en même temps, il est plus conforme aux autres objets que l'Église présente à notre culte.

Les événements, et l'histoire de ces trois solennités sembleraient indiquer que l'objet choisi par le V. P. Eudes rentre mieux dans l'esprit de dévotion qui anime les fidèles, et qui dirige l'Église dans ses institutions liturgiques. Les solennités des *Grandeurs* et de l'*Intérieur* de Jésus et de Marie n'ont jamais franchi l'enceinte de quelques maisons ecclésiastiques et religieuses, tandis que la fête du Saint Cœur de Jésus et du Saint Cœur de Marie, du vivant même du P. Eudes, commencèrent à passer de provinces en provinces, et de royaumes en royaumes, et sont parvenues depuis jusqu'aux extrémités de l'univers catholique. Déjà même, l'une d'elles a été inscrite sur le catalogue des fêtes générales, et nous espérons que celle du Saint Cœur de Marie, déjà de fait répandue et célébrée partout, ne tardera pas à être rangée par l'Église au nombre des mêmes fêtes.

De là, on doit conclure que la dévotion du V. P. Eudes fut

dirigée par l'Oratoire vers la personne de Jésus, et vers celle de Marie ; c'est là qu'il a appris à en vénérer l'excellence et les grandeurs. Il put même être introduit avec M. Olier, dans l'intérieur du Fils et de la Mère : on lui en fit contempler les trésors, et il se pénétra de leurs dispositions. Mais s'il est arrivé jusqu'aux Cœurs de Jésus et de Marie, s'il a choisi leur amour au milieu de toutes les perfections de leurs âmes, c'est moins à l'Oratoire qu'il le doit qu'à l'esprit de sa grâce et aux autres causes que nous avons à signaler.

Cette assertion devient plus évidente encore quand on considère le deuxième élément qui sert à caractériser une dévotion, je veux dire la nature des rapports religieux avec l'objet du culte. Pour les hommes dont nous parlons, les points saillants de leur dévotion sont l'union, la vénération, l'amour.

Une des notes qui distinguent l'école de spiritualité à laquelle ils appartiennent, est, nous l'avons remarqué, ce qu'ils nomment union, liaison et appartenance entière à Jésus et à Marie. A aucune autre époque, plus que dans la première moitié du XVIIe siècle, nous ne voyons insister sur cette base de la vie intérieure. Il nous semble entendre, dans leurs écrits et dans toutes leurs œuvres, comme un long et magnifique commentaire de ces paroles de saint Paul[1] : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo... Christus vita vestra... omnia et in omnibus Christus... donec Christus formetur in vobis... Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus.* « Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu. Jésus-Christ est votre vie ; qu'il soit tout en tous, jusqu'à ce qu'il soit formé en vous, et que vous puissiez dire : Je vis : non, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. »

1. *I Cor.*, ch. II.

C'est la doctrine de la mort du vieil homme, comme préparation à la vie et au règne de Jésus en nous : doctrine éminemment chrétienne, mais qu'il n'est pas donné à tous de comprendre, et qui parfois aussi a été poussée par quelques-uns jusqu'à une mysticité subtile, fausse ou exagérée.

Cette doctrine, le cardinal de Bérulle l'expose dans presque tous ses écrits. M. Olier en a fait comme un abrégé de théologie mystique, dans son catéchisme de la Vie intérieure. Pour le V. P. Eudes, guidé sans doute par ses rapports incessants de missionnaire avec le commun des fidèles, et aussi par ses tendances personnelles, il essaya de la réduire en pratique et de la mettre à la portée de tous les chrétiens, en tempérant ce qu'elle avait de trop élevé et de trop abstrait : c'est ce qu'il s'est proposé dans la rédaction du livre qui a pour titre : *Vie et royaume de Jésus dans les âmes chrétiennes*. Cet ouvrage fut tellement estimé qu'il a eu du vivant de l'auteur une dizaine d'éditions, et qu'une des plus célèbres communautés de France se détermina à ne recevoir aucun pensionnaire, qu'il ne l'apportât avec soi [1].

Se pénétrer de l'esprit, des vertus, des puissances de Jésus et de Marie; exprimer en soi leur vie et leurs mœurs, se regarder comme des instruments entre leurs mains; mourir à soi-même et n'être animé que par eux : c'est là ce qui constitue le fond de cette doctrine. Or, dans la dévotion du V. P. Eudes aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie, comme à l'Oratoire et à Saint-Sulpice, elle paraît nettement reproduite et fortement accentuée. Nous l'apercevons dans cette espèce d'unité morale, sous laquelle le V. P. Eudes envisage parfois les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, en vertu de la parfaite possession de la Mère par son Fils, et

1. *Vie du P. Eudes*, par M. Le Beurier, l. VI, p. 585.

nous la trouvons surtout dans ce vœu bien des fois répété : *Posside cor nostrum... ut in ipso vivas et regnes*[1]. « Possédez notre cœur, afin que vous y viviez et régniez à jamais. » *Da nobis, quæsumus, hanc sanctissimam Jesu et Mariæ in corde uno vitam jugiter celebrare ; cor unum inter nos et cum ipsis habere*[2]. « Accordez à notre prière de célébrer éternellement cette très sainte vie de Jésus et Marie dans un seul Cœur. Faites que nous n'ayons qu'un cœur entre nous et avec eux. » C'est donc encore de l'Oratoire que le V. P. Eudes a reçu ce point de vue de la dévotion au Saint Cœur.

Ce n'est pas là cependant le caractère qui forme le cachet principal, le signe distinctif de la dévotion du V. P. Eudes. Ce caractère, c'est l'amour pour Jésus et Marie. Or, il ne semble pas qu'il ait été puiser ce sentiment à l'Oratoire. Dans l'institut du cardinal de Bérulle, l'esprit de la dévotion était surtout une profonde adoration de la majesté divine. Sur ce point, M. Olier s'est aussi séparé des tendances de l'Oratoire de France.

Nous ne voulons point parler des erreurs jansénistes qui, même sous le P. de Condren, avaient commencé à gagner un certain nombre des sujets de cette société. Nous avons en vue l'esprit de l'Oratoire, tel que nous l'exposent le P. Bourgoing, son troisième supérieur général[3], et le P. Amelotte[4], qui ne semblent pas avoir partagé les erreurs de quelques-uns de leurs confrères.

Or, voici comment le P. Bourgoing résume le troisième chef de la dévotion du cardinal de Bérulle, et de sa Congrégation : « Le troisième chef de la piété que notre très honoré Père a renouvelé dans l'Église,... c'est l'esprit de religion,

1. *Ave Cor.*
2. Oraison de la fête du Saint Cœur de Marie.
3. Préface des *Œuvres du cardinal de Bérulle,* p. 102.
4. *Vie du P. de Condren.*

le culte suprême d'adoration et de révérence dû à Dieu, à Jésus-Christ... c'est cet esprit qu'il a désiré fortement d'établir parmi nous, celui duquel il était possédé et tout transporté, celui qui paraît en tous ses écrits, en toutes ses prières et élévations. Car il n'y parle que d'honorer, que d'adorer, devoirs indispensables de l'homme vers la Majesté divine, et du chrétien vers Jésus-Christ. Plusieurs se portent à Dieu par le motif de sa bonté, peu par l'adoration profonde de ses grandeurs et de sa sainteté. On élève plus les âmes tendres dans les douceurs de la dévotion et dans une certaine liberté ou familiarité avec Dieu, que dans un abaissement et dans une sainte terreur devant lui. On regarde assez souvent Notre-Seigneur comme Père, comme Sauveur et comme Époux, rarement comme Dieu, notre Souverain et notre Juge. Mais ici nous sommes enseignés à être vrais chrétiens... » Le P. Amelotte dépeint de la même façon l'esprit de l'Oratoire. Du reste, le titre seul des *Solennités*, des *Grandeurs* de Jésus et de Marie, pouvait nous le faire soupçonner. Sans doute, il n'y a rien de condamnable dans cette doctrine ; pourtant une pareille insistance à faire prédominer le respect et la crainte de Dieu ne pouvait convenir à l'esprit du V. P. Eudes. Jésus-Christ s'offre à lui dans toute la majesté de Fils de Dieu, et, comme tel, son culte doit être plein de respect et de vénération profonde ; aussi le premier acte de la salutation : *Ave Cor,* sera-t-il : *Te adoramus*. Mais le V. P. Eudes sait que, dans l'Évangile, Jésus se montre plus jaloux de ses titres de Père, d'Époux et de Sauveur : « *Jam non dicam vos servos... Vos autem dixi amicos*[1]. Vous ne vous appellerez plus mes serviteurs : vous serez mes amis. » Il sait que l'amour est le premier de nos devoirs, qu'il est l'hommage auquel Dieu se montre le plus sensible, et c'est pour cela que, sans le développer au

1. S. JEAN, XV, 15.

détriment du respect, il s'efforce néanmoins de le faire prévaloir, aussi bien dans son âme que dans celle de tous les chrétiens. Du reste, le culte du Cœur pouvait-il être autre chose? L'amour, on l'a dit tant de fois, ne peut se payer que par l'amour.

Ces dernières observations nous paraissent avoir une assez grande importance dans la question qui nous occupe, parce qu'elles montrent que ce n'est pas de l'Oratoire que le V. P. Eudes a emprunté le caractère propre de sa dévotion aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie. En étudiant plus loin l'esprit de la dévotion de notre apôtre, nous aurons à revenir sur ce sujet et à en montrer les beautés.

Notons encore une dernière différence, dont nous avons déjà indiqué la cause. Des trois dévotions aux Grandeurs, à l'Intérieur ou aux Saints Cœurs de Jésus et de la Bienheureuse Vierge, seule la dévotion du V. P. Eudes aux Saints Cœurs était de nature à devenir un culte catholique, une dévotion universelle. Aussi, pendant qu'à l'Oratoire et à Saint-Sulpice, on s'est borné à peu près exclusivement à suivre dans les maisons des deux sociétés les dévotions reçues des fondateurs, notre apôtre entreprit de travailler à établir la sienne au dehors, et à la propager partout où il pouvait étendre son influence. Nous verrons comment il y réussit.

CHAPITRE IV

Troisième Source : Les Ouvrages des Docteurs et les Vies des Saints.

Par amour pour la sainte Vierge et par l'effet de son zèle pour sa gloire, le V. P. Eudes avait réuni dans sa bibliothèque de Caen, où il faisait ordinairement sa résidence, une collection riche et précieuse d'ouvrages composés en l'honneur de Marie [1]. C'était là l'objet de ses études les plus fréquentes et les plus aimées. Il suffit, du reste, de parcourir son livre sur le Cœur admirable, pour se convaincre qu'il n'était étranger à rien de ce que les Pères grecs ou latins, les théologiens et les auteurs ascétiques les plus renommés ont écrit de plus solide sur la Mère du Sauveur.

Parmi les Pères et les théologiens, il s'était attaché avec plus d'amour à ceux qui sont regardés comme les maîtres des écoles mystiques. Ce sont ceux qui semblent avoir été ses auteurs favoris. Or, dans tous ces écrivains, il retrouvait la même doctrine sur l'amour de Jésus et de Marie; c'était elle qu'il y cherchait; aussi, au contact de ces cœurs embrasés du feu qui le dévorait déjà, sa dévotion prenait chaque jour une nouvelle ardeur. Il voit en eux des précurseurs, et il se plaît à raconter comment les Sacrés-Cœurs avaient été aimés et glorifiés bien avant le XVIIe siècle : à Cîteaux par saint Bernard; dans l'Ordre de Saint-François, par saint Bonaventure et saint Bernardin de Sienne; dans

1. *Fleurs de la Congrégation*, par le P. Costil, l. II, s. 21.

les abbayes de Saint-Benoît, par Blosius, et jusque dans la solitude de la Chartreuse par Lansperge. Il montre toute une phalange d'apôtres du Saint-Cœur de Marie parmi les auteurs ascétiques de la Compagnie de Jésus; et l'on sent, dans sa vie, aussi bien que dans sa doctrine, que saint François de Sales a été son guide et son inspirateur.

Comme il le fait observer lui-même[1], nulle part il n'a rencontré de livre sur le Cœur de Jésus ni sur celui de sa Mère, mais il a su découvrir un grand nombre de passages, où ses auteurs préférés donnent des témoignages éclatants de leur dévotion à ces divins Cœurs. Ils semaient déjà les germes du culte qu'il lui était réservé de propager et de manifester au monde. Ce n'est pas cependant à ces sources que le V. P. Eudes est allé puiser plus directement sa dévotion.

Ce qui lui fit concevoir et former le dessein de se consacrer tout entier aux Sacrés-Cœurs[2], ce furent, après les inspirations plus ou moins directes du Saint-Esprit dans son âme : « les choses merveilleuses que Notre-Seigneur et la sainte Vierge en avaient révélées à sainte Gertrude, à sainte Mechtilde et à sainte Brigitte. Il faisait un très grand cas des livres de ces saintes ; il les relisait sans cesse. Aussi a-t-il grand soin d'en établir l'autorité dans la préface du *Cœur admirable*. A ce dessein, il fait remarquer que leurs révélations ont reçu l'approbation, soit des conciles de Constance et de Bâle, soit des papes Boniface IX, Martin V et Urbain VI, soit enfin de Suarez, de Louis de Blois et des Universités de Salamanque et d'Alcala[3].

C'est sur sainte Brigitte qu'il s'appuie pour dire que le Sacré-Cœur de Jésus, avant d'avoir été ouvert par la lance du soldat, s'était brisé sous l'action impétueuse de la dou-

1. *C. adm.* Préface.
2. *Vie du P. Eudes,* par le P. Hérambourg, 2e p., ch. II.
3. *C. adm.* Préface.

leur et de l'amour : *Cor amore et dolore in morte disruptum.* S'il répète si fréquemment dans ses formules de prières les expressions : *Jesu, Cor Mariæ*; *Cor Jesu et Mariæ,* il les a empruntées à une parole de la Mère de Dieu, rapportée par cette sainte [1] : « Mon Fils m'était véritablement comme mon cœur,... et il a voulu que j'aie coopéré avec lui pour racheter le monde par un même cœur, *quasi uno corde* [2]. »

Mais dans cet ordre d'idées c'est surtout aux deux vierges bénédictines du monastère d'Helfta, en Saxe, qu'il doit d'avoir connu et aimé le Cœur immaculé de Marie et le Cœur adorable de Jésus [3]. Quand on parcourt le livre de la *Grâce spéciale* de sainte Mechtilde, le *Héraut de l'amour divin,* les *Insinuations,* de sainte Gertrude, ou le livre du *Cœur admirable,* partout c'est la même doctrine, partout c'est le même amour tendre et ardent pour ces deux Cœurs.

C'est sainte Mechtilde qui, après l'avoir appris elle-même du Sauveur, enseignera au V. P. Eudes comment il faut saluer et honorer l'aimable Cœur de la B. Vierge, et ce sont ces salutations qui composent la première partie de la prière *Ave Cor sanctissimum* dont nous aurons à reparler. C'est elle qui lui dira et les joies du Cœur de Marie et les faveurs dont nous lui sommes redevables [4]. De son côté, sainte Gertrude lui révèlera les trésors de grâces que renferme le Cœur tout aimable de la Mère d'amour ; ses consolations ineffables, quand il prononçait le *Fiat* de l'Incarnation, et les délices que prenait Jésus à y habiter [5].

Quant à la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, quiconque

1. *Révélations,* l. I, ch. XXXV.
2. *C. adm.,* l. I, ch. V.
3. *Ibid.,* l. VIII, ch. III, s. 2 : Sainte Mechtilde; — *Ibid.,* s. 3 : sainte Gertrude; l. XII, ch. XVII : sainte Gertrude.
4. *Grâce spéciale,* l. I, ch. XLVIII et LXV.
5. L. I, ch. III.

aura lu les ouvrages de ces deux âmes séraphiques, devra souscrire à ce qu'en dit, dans la préface de sa traduction française, l'éditeur du *Héraut de l'amour divin*[1] : « Gertrude, en la vingt-cinquième année de son âge, a été saisie par l'Esprit : elle a reçu sa mission ; elle a vu, entendu, touché ; plus encore, elle a bu à cette coupe du Cœur divin qui enivre les élus ; elle y a bu quand elle était encore en cette vallée d'absinthe, et ce qu'elle a pris à longs traits, elle l'a reversé sur les âmes qui voudront le recueillir et s'en montreront saintement avides. Sainte Gertrude eut pour mission de révéler le rôle et l'action du Cœur divin dans l'économie de la gloire divine et de la sanctification des âmes, et, sur ce point important, nous ne séparerons pas d'elle sainte Mechtilde, sa compagne. »

L'une et l'autre, à l'égard du Cœur du Dieu fait homme, se distinguent entre tous les Docteurs spirituels et tous les mystiques des âges divers de l'Église. Nous n'en excepterons pas les Saints de ces derniers siècles, par lesquels Notre-Seigneur a voulu qu'un culte public, officiel, fût rendu à son Cœur sacré. Ils ont porté la dévotion à toute l'Église ; mais ils n'en ont pas exposé les mystères multiples, universels avec l'insistance, la précision, la perfection qui se rencontrent dans les révélations de nos deux saintes.

« Si la caractéristique de sainte Mechtilde est la louange divine, comme le disent les Bénédictins, celle de Gertrude se trouve dans l'amour divin. Là est la différence de leurs révélations, mais elles se ressemblent dans une commune glorification du Cœur de Jésus. Dans l'une et l'autre, c'est lui qu'on loue et qu'on aime, et si l'on voulait choisir celle des deux qui a mieux su le glorifier, il serait difficile de décerner la palme[2]. »

1. *Année liturgique, Fête du Sacré-Cœur de Jésus.*
2. Thomas, l. II, ch. II, §§ 3 et 4.

C'est dans leurs écrits que le V. P. Eudes a été puiser en grande partie les belles et magnifiques choses qu'il nous a laissées sur le Sacré-Cœur. Le chapitre XVII[e] de son traité sur le Sacré-Cœur de Jésus est emprunté tout entier à sainte Mechtilde ; et, aux accents à la fois si tendres et si brûlants de ses louanges et de son amour, il est facile de reconnaître que l'esprit dont s'inspiraient les deux Vierges d'Helfta est aussi celui qui l'a fait apôtre du Sacré-Cœur du fils de Dieu.

C'est pourquoi, en 1680, comme en 1648, le V. P. Eudes appuie sur l'autorité de ces deux saintes Bénédictines un des principaux fondements de sa dévotion aux Sacrés Cœurs ; et c'est d'elles qu'il a emprunté plusieurs de ses exercices de piété et quelques-unes de ses plus ardentes prières. Dans les monastères du moyen âge, il n'est pas encore question de rendre un culte public au Sacré-Cœur ; mais déjà les sentiments de la dévotion existent. Le V. P. Eudes prêchera au monde les choses qui avaient été écrites dans le silence du cloître ; et à sa voix les peuples solenniseront la fête des Saints Cœurs dont ces âmes d'élite avaient entrevu les grandeurs et l'amour.

Telle est, croyons-nous, une des causes qui ont déterminé d'une manière plus décisive la dévotion du V. P. Eudes aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

CHAPITRE V

Le V. P. Eudes a-t-il reçu sa mission d'apôtre par des voies extraordinaires et miraculeuses?

Tout ce que nous avons constaté jusqu'ici ne sort pas des voies ordinaires de la Providence ; Dieu s'est-il borné là en ce qui regarde le V. P. Eudes ? Son apostolat a-t-il revêtu un caractère plus manifestement surnaturel ? Cette question offre un intérêt trop grand pour que nous n'ayons pas à l'étudier et à nous efforcer d'en donner la solution.

Que le V. P. Eudes ait reçu du ciel une véritable mission, relative au culte des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, nous espérons le prouver par l'ensemble de cet ouvrage. Car rien de grand ne se fait dans l'Église que par l'inspiration et le secours divin. Mais comment cette mission lui a-t-elle été confiée? tel est le point que nous nous proposons d'étudier tout d'abord dans ce chapitre.

On sait que l'institution d'un grand nombre de fêtes et de dévotions est due à des révélations particulières. Pour n'en citer qu'un exemple pris dans notre sujet, c'est un fait connu de tous que Notre-Seigneur Jésus-Christ vint lui-même déclarer à la Bienheureuse Marguerite-Marie son désir de voir dédier au culte de son Sacré-Cœur le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement. En fut-il de même pour le V. P. Eudes ? Dieu est-il intervenu par quelque moyen extraordinaire et miraculeux pour lui confier l'apostolat des Saints Cœurs ? Toujours nous l'avons pensé ;

toutefois, dans les éditions précédentes de notre travail, nous n'osions nous prononcer avec une assurance absolue. Aujourd'hui nous pouvons aller au-delà des simples conjectures ; de nouvelles recherches nous permettent, croyons-nous, de mettre hors de doute que le V. P. Eudes a reçu, soit directement, soit indirectement, des communications surnaturelles sur le culte des Sacrés-Cœurs et sur la part active qu'il devait prendre lui-même dans son établissement.

Les documents historiques que nous avons rencontrés sont très affirmatifs sur ce point ; malheureusement ils ne sont pas assez complets pour que nous puissions rétablir dans toutes leurs circonstances les faits auxquels ils se rapportent. On peut regretter ces détails, ils auraient eu pour nous un grand intérêt ; mais leur absence ne peut ni atténuer, ni ébranler la certitude de notre affirmation.

Qui l'ignore ? L'un des effets de l'esprit de Dieu dans les âmes qu'il visite extraordinairement est de les porter à cacher avec soin les faveurs célestes dont la divulgation alarmerait leur humilité[1]. Si les saints les révèlent parfois, ce n'est que comme malgré eux et par l'ordre de l'obéissance. Sans les prescriptions de la Mère de Saumaise et du P. de la Colombière, nous n'aurions probablement pas connu les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

« Or, » remarque le P. de Gallifet[2], « les hommes sont exempts pour l'ordinaire de cette grande sujétion à leurs supérieurs et à leurs directeurs ; elle est, au contraire, indispensable aux femmes, plus exposées à l'illusion. Aussi les hommes se trouvent-ils rarement contraints par l'obéissance de mettre par écrit ce qui se passe dans leur intérieur ; ils tiennent presque toujours secrètes les grâces extraordinaires qu'ils ont reçues. »

1. *Silence de la Bienheureuse Vierge sur le mystère de l'Incarnation.*
2. L. II, app. I.

Cette observation s'applique de tout point au V. P. Eudes, d'autant plus que sa situation de fondateur et de supérieur de sa Congrégation diminuait encore pour lui cette sujétion. Ceux auxquels il eut à rendre compte de son âme ne crurent pas devoir l'obliger à rompre le silence sous lequel il aimait à tenir cachées les faveurs miraculeuses du ciel; aussi, dans cet ordre de choses, nous ne connaissons que quelques traits échappés à la vivacité de sa reconnaissance. Même alors qu'il y fait allusion, il s'exprime en termes assez vagues et assez obscurs pour mettre son humilité à l'abri. Le *Mémorial* de sa vie ne contient qu'un sommaire abrégé des bienfaits de Dieu ; et là encore il ne parle qu'en termes généraux et couverts. Telle a été sa réserve sur les faits de ce genre, que nous ne saurions rien des visites fréquentes dont le favorisait la Mère de Jésus, si par surprise la supérieure des Ursulines de Lisieux ne lui en avait arraché l'aveu. Au sortir d'une extase dont elle avait été témoin, il lui confessa que la sainte Vierge s'était trouvée là [1].

Pour croire à la mission surnaturelle d'une femme, ou d'un simple fidèle, on est en droit d'exiger quelque témoignage extraordinaire de la volonté divine; la même nécessité ne s'imposait pas à l'égard du V. P. Eudes. Prêtre et missionnaire célèbre, il pouvait, de la chaire chrétienne, annoncer au peuple avec autorité les merveilles et les amabilités du Cœur de Marie et du Cœur de Jésus. Orateur et écrivain, il lui était facile, dans ses discours et dans ses ouvrages, d'appuyer les dévotions qu'il propageait sur les enseignements de l'Écriture et des Pères. Ses relations lui permettaient d'obtenir l'approbation des évêques, et sa qualité de fondateur et de supérieur de deux sociétés religieuses lui fournissait des moyens naturels d'établir des pratiques

1. *Vie du V. P. Eudes*, par le P. Martine, l. VIII. — *Ann. de sa Congrégation*, l. IV, v, 31.

régulières pour honorer les Saints Cœurs. C'était assez pour faire accepter sa parole et lui permettre de remplir sa mission.

Néanmoins, tout en évitant de faire connaître des détails qui auraient pu lui attirer quelque considération, il a cru bon d'affirmer l'intervention divine en faveur de sa chère dévotion. Dans l'édition d'Autun, 1648, après avoir rapporté les révélations reçues par sainte Mechtilde, il raconte que « la Mère de belle dilection a promis *à un de ses serviteurs* qu'elle enverra des étincelles du feu divin qui embrase son Cœur virginal dans les cœurs de ceux qui célèbreront avec affection la fête de ce même Cœur, afin de les réchauffer, s'ils sont tièdes, et, s'ils sont déjà enflammés, de les embraser de plus en plus en l'amour sacré. » « A ceux qui diront avec dévotion la salutation *Ave Cor sanctissimum,* elle donnera les désirs de se purifier de plus en plus de toute sorte de péchés, afin de recevoir les dons, grâces et bénédictions divines[1]. » Dans le même discours, il présente une autre salutation à la sainte Vierge, *au nom et de la part de cette Mère très aimable, qui a promis,* dit-il, *à un de ses enfants,* d'accorder ses faveurs à ceux qui la réciteraient pieusement. » Et il ajoute que « depuis peu de temps on en a vu des effets merveilleux. » Dans l'édition de 1650, il supprime ces deux allusions, car alors il éprouvait d'assez vives oppositions à son apostolat ; et d'ailleurs il pouvait craindre d'être reconnu à Caen, malgré le vague de ses expressions, ce qu'il n'avait pas eu à redouter à Autun.

Dans le testament qu'il écrivit à Paris, 24 avril 1670, il peint les divers sentiments de son âme avec plus d'abandon peut-être que dans aucun autre de ses ouvrages. Or nous y lisons ces mots : « Art. 10. De toute l'étendue de ma volonté, je me donne à l'amour incompréhensible par lequel

1. *Dévotion au Très Saint Cœur de Marie,* p. 4 et 5. Autun, 1648.

mon Jésus et ma toute bonne Mère *m'ont donné* leur tout aimable Cœur d'*une manière spéciale*, et, en union de ce même amour, je donne ce même Cœur, *comme une chose qui est à moi et dont je puis disposer* pour la gloire de Dieu, je la donne, dis-je, à la petite Congrégation de Jésus et Marie. — Art. 11. Je donne aussi ce Cœur très précieux à mes chères filles, les religieuses de Notre-Dame de Charité. » —

Le V. P. Eudes revient sur la même idée dans sa lettre circulaire pour l'établissement de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, 1672, et dans la conclusion de son ouvrage sur le Cœur de la Mère admirable. « Je n'ai point de paroles qui puissent exprimer l'excellence infinie de la faveur incompréhensible que vous m'avez faite, lorsque vous nous avez donné, à mes confrères et à moi, le Cœur adorable de votre bien-aimé Fils, avec le vôtre tout aimable, pour être le cœur, la vie et la règle vivante de notre Congrégation » (p. 415).

Ces textes, je le sais, ne suffisent pas pour préciser les détails d'une révélation extraordinaire ; cependant le langage du V. P. Eudes est assez affirmatif pour qu'on puisse du moins en inférer l'existence.

Quoi qu'il en soit, il faut nécessairement confesser qu'il se regardait comme l'instrument choisi de Dieu pour établir la dévotion aux Saints Cœurs de Jésus et Marie. Voici, en effet, ses propres expressions. « C'est dans la Congrégation de Jésus et de Marie que l'on a commencé à célébrer solennellement les fêtes du Cœur admirable de Jésus et de sa Mère. Et l'on ne doit pas avoir égard à l'extrême et infinie indignité de celui dont Dieu *s'est servi pour les établir*, qui est le dernier de tous les hommes, le premier de tous les pécheurs et le plus indigne de tous les prêtres. Mais le grand Dieu qui a fait le monde de rien et qui l'a racheté, sans qu'il ait en rien contribué à sa Rédemption, a coutume de choisir les choses les plus viles et les plus basses et celles qui ne sont point pour faire ce qui lui plaît. Ne s'est-il pas servi de

sainte Julienne, qui était une pauvre religieuse de l'Ordre de Cîteaux, pour porter le pape Urbain IV à établir la solennité du Très Saint Sacrement de l'autel[1] ? »

Un ouvrage qui aurait pu apporter quelque lumière sur ce point est la *Vie de Sœur Marie des Vallées*. Le V. P. Eudes l'avait écrite après avoir dirigé pendant quinze ans cette pieuse fille, morte en odeur de sainteté à Coutances (1656). Demeurés manuscrits, les trois volumes, in-4°, qui la renfermaient ont été perdus, et toutes nos recherches pour les retrouver sont restées inutiles[2]. Nous le regrettons d'autant plus que les jansénistes, qui traitaient d'ailleurs Marie des Vallées de fanatique, mettaient cette vie sur le même pied que celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie, due à la plume de Mgr Languet. A la suite du P. Lelong[3], l'abbé Goujet, zélé partisan de la secte, l'appelle ironiquement le chef-d'œuvre des ouvrages du P. Eudes[4].

La sœur Marie des Vallées était une simple servante du diocèse de Coutances. Toute sa vie elle fut comblée de grâces et de faveurs célestes ; mais, en même temps, par un secret dessein de la Providence, Dieu permit aux démons de la tourmenter, pendant près de quarante ans, d'une manière épouvantable. Durant cette longue et cruelle épreuve, jamais la vertu de cette pieuse fille ne se démentit un instant. Trois évêques de Coutances et les plus habiles directeurs du commencement du XVIIe siècle approuvèrent sa conduite et son esprit, et tous l'avaient en singulière vénération. Nous ne connaissons l'ouvrage manuscrit du V. P. Eudes sur cette servante, que par des résumés incomplets, ou par des passages tronqués et altérés, que citent les jansénistes

1. *C. adm.*, l. VIII, ch. III, 3, 12.
2. Le cardinal D. Pitra, Léopold Delille, M. Guizot l'ont également cherchée en vain.
3. *Bibliothèque historique de France.*
4. *Supplément, 1759, au Dictionnaire* de MORERI, art. Eudes.

dans leurs libelles contre le V. P. Eudes et contre la dévotion des Saints Cœurs. La vie tout extraordinaire de Sœur Marie des Vallées, et les voies peu communes par lesquelles l'esprit de Dieu la conduisait, occasionnèrent au V. P. Eudes beaucoup de contradictions. L'affaire fut portée devant un tribunal ecclésiastique, présidé par Mgr Auvry, évêque de Coutances, et composé des docteurs de Sorbonne, Morel et Cornet, avec M. Blampignon, naturellement peu favorables au V. P. Eudes, et des Pères Jésuites Boucher et Hayneuve. Ce tribunal rendit une sentence juridique en faveur de la Sœur Marie des Vallées et de son sage directeur. Il reconnut en cette fille « toutes les marques d'une excellente vertu et rare piété ». La sentence attestait même qu'il y avait tout lieu de croire qu' « elle avait été prévenue de grâces extraordinaires de Dieu, qui l'avaient accompagnée jusqu'à la mort[1]. »

Ce qui nous porte à croire que nous aurions trouvé, dans les notes du V. P. Eudes, des renseignements et des explications sur la question qui nous occupe, ce sont les données très positives que nous rencontrons dans les extraits que nous ont conservés dans leurs libelles les jansénistes ses ennemis. Nous savons par ailleurs que la Sœur Marie des Vallées avait reçu du ciel plusieurs manifestations touchant les instituts et les œuvres du V. P. Eudes[2]. Ce que nous connaissons de cette pieuse fille, et de ses rapports avec notre apôtre, rend du moins tout vraisemblable qu'elle fut chargée de lui transmettre les volontés de Dieu au sujet de la dévotion aux Saints Cœurs, comme il arriva plus tard à la Bienheureuse Marguerite-Marie pour le P. de la Colombière. Voici comment le V. P. Eudes s'exprime lui-même dans son *Mémorial*[3].

1. *Annales de la Congrégation de Jésus et Marie,* l. VII, § 24, 25, 26. — *Vie du P. Eudes,* par le P. de Montigny, l. VIII, p. 278, 289.

2. *Annales de la Congrégation de Jésus et Marie et de l'Ordre de Notre-Dame de Charité.*

3. *Mémor.*, nº 33, 34, 36.

« En cette année, 1641, au mois d'août, Dieu me fit une des plus grandes faveurs que j'ai jamais reçues de son infinie bonté ; car ce fut en ce temps que j'eus le bonheur de commencer à connaître la Sœur Marie des Vallées, par laquelle sa divine Majesté m'a fait un très grand nombre de grâces signalées. Après Dieu, j'ai l'obligation de cette faveur à la Très Sainte Vierge Marie, ma très honorée Dame et ma très chère Mère, dont je ne pourrai jamais assez la remercier. »

« En cette même année 1641, Dieu m'a fait la grâce de former le dessein de l'établissement de notre Congrégation dans l'octave de la Nativité de la sainte Vierge. »

« En cette même année, 1641, Dieu m'a fait la grâce de commencer l'établissement de la maison de Notre-Dame de Charité, le jour de la Conception Immaculée de la sainte Vierge. *Deo Gratias.* »

Les Annales disent aussi[1] que « Marie des Vallées eut une grande part, par ses prières redoublées auprès de Dieu, pour obtenir le succès du dessein qui occupait l'esprit du V. P. Eudes, je veux dire l'érection de sa Congrégation. » Ayant prié la Sœur Marie des Vallées de recommander cette affaire à Dieu, il en reçut cette réponse de Notre-Seigneur, que l'établissement qu'il projetait lui était très agréable.

Pour ce qui regarde l'apostolat des Sacrés-Cœurs, deux faits nous paraissent attestés avec certitude par tous les documents manuscrits ou imprimés qui nous restent sur cette pieuse fille. Le premier c'est qu'elle-même a reçu du ciel des communications nombreuses et miraculeuses sur les Saints Cœurs de Jésus et de Marie. Le second est qu'elle a fait part de ces diverses faveurs à son directeur, qui les avait consignées dans ses manuscrits perdus. Les adversaires du V. P. Eudes attestent eux-mêmes la vérité de ces

1. L. I, ch. IV, § 18.

deux affirmations, en s'efforçant de combattre son apostolat et en lui reprochant de « n'établir sa dévotion aux Saints Cœurs que sur des révélations reçues directement par lui-même ou transmises par la Sœur Marie des Vallées. »

Nous n'avons pas ici à accumuler tous les détails qui concernent le premier de ces faits ; il nous suffira de donner trois des communications extraordinaires reçues par la Sœur Marie des Vallées :

« § I. *Trois Cœurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* »

« L'an 1646, dans l'octave de la fête du saint Rosaire, Notre-Seigneur lui dit qu'il avait trois Cœurs ; le premier, dit-il, est l'amour et la charité qui m'ont fait descendre du ciel en mon Incarnation ; le deuxième, qui procède du premier, est ma Passion ; et le troisième, qui procède du second, est le Saint Sacrement. »

« Notre-Seigneur lui dit aussi que ces trois Cœurs n'en font qu'un, et qu'il donne aux âmes ces Cœurs diversement : aux uns, il donne le premier qui est l'amour et la charité ; aux autres, le deuxième qui sont les souffrances ; et aux autres, le troisième qui sont les consolations[1]. »

Comment ne pas être frappé des rapports merveilleux qu'il y a entre cet exposé du mystère du Sacré-Cœur de Jésus, fait en 1646 par cette pauvre servante, par cette paysanne ignorante, et la thèse savante du cardinal Franzelin? Pour Marie des Vallées comme pour l'éminent professeur du collège romain, le divin Cœur manifeste de la même manière son amour et se révèle aux hommes par ces trois grands faits : l'Incarnation, la Passion et l'Eucharistie. Tout l'objet de la dévotion est là. Sœur Marie des Vallées résume dans le même passage tous les actes du culte : Aimer ; — compatir et souffrir ; — se complaire et jouir.

1. Bibliothèque nationale, nº 11950 ; *Vie admirable de Marie des Vallées*, l. VI, ch. x, § 1. — Bibliothèque nationale de Paris, nº 11943.

Un autre fait consigné dans le même manuscrit n'est pas moins remarquable. Il est intitulé : « Trois déluges, dont le troisième est celui de l'amour divin [1]. » « Une autre fois, Notre-Seigneur lui dit : Allez-vous-en dire une chose trois fois. — A qui est-elle ? Où la prendrai-je ? répliqua-t-elle.— Ce sont, dit-il, ces paroles : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum.* Ce qui s'entend de ce temps auquel le Saint-Esprit mettra le feu de l'amour divin par toute la terre et qu'il fera son déluge. Car il y a trois déluges, qui tous les trois sont tristes, et qui sont envoyés pour détruire le péché. Le premier déluge est celui du Père Éternel, qui a été un déluge d'eau ; — le second a été celui du Fils, qui a été un déluge de sang ; — le troisième est celui du Saint-Esprit, qui sera un déluge de feu. Mais il sera triste aussi bien que les autres, puisqu'il trouvera beaucoup de résistance et quantité de bois vert qui sera difficile à brûler.... Deux sont passés, mais le troisième reste ; et, comme les deux premiers ont été prédits longtemps auparavant qu'ils arrivassent, ainsi sera le dernier, dont Dieu seul connaît présentement le temps [2]. »

Ne sont-ce pas les mêmes vues prophétiques que saint Jean entr'ouvrait à sainte Gertrude et à Ubertin de Casal ? Ce troisième déluge de feu et d'amour, envoyé par l'Esprit-Saint pour remplir l'univers et pour détruire le péché, n'est-ce pas ce qu'annonçait le disciple bien-aimé, quand il parlait de ces bienfaits inestimables que Dieu doit répandre à la fin des temps sur les âmes de ses élus, alors que l'Église sera élevée à une contemplation si suave qu'elle reposera en vérité sur le Cœur de Jésus [3], et que le monde engourdi par l'âge reprendra dans l'amour divin quelque chaleur en entendant ce qu'expriment de douceur les pulsations du Cœur

1. Bibliothèque nationale nº 11943 ; l. VI, ch. IV, § 3. — Bibliothèque maz., nº 3060, l. II, ch. LXX.

2. *Tres sunt qui testimonium dant in terra : spiritus et aqua et sanguis.* (S. JEAN, ch. V, vers. 8.)

3. S. Jean à Ubertin de Casal. *Annales Franciscaines*, 1879, p. 330.

de Notre-Seigneur[1] ? Or tous les historiens, tous les apologistes s'accordent à interpréter les paroles de saint Jean de l'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur[2].

La troisième communication est encore plus explicite. Nous n'avons pas le texte original, et nous devons nous borner à reproduire celui qui nous a été conservé dans les extraits du Bénédictin de Barbery qui en 1663, « passait, dit-il, une partie des nuits à prendre sur les ouvrages du P. Eudes des notes », qu'il communiqua dans la suite (1674) à M. Bazire, grand vicaire de Coutances, à M. Dufour, abbé d'Aulnay, et aux Pères de l'Oratoire, pour leur servir de documents dans leurs attaques contre le V. P. Eudes. Ces extraits, en trois volumes, sont conservés à la Bibliothèque nationale[3].

« Notre-Seigneur lui dit (à Marie des Vallées) qu'il avait inspiré de célébrer la fête du Cœur de la Vierge, et qu'il châtierait ceux qui s'y opposeraient. Elle raconte aussi qu'il lui dit que c'était la fête de son Cœur. La Vierge lui a dit que le Cœur de Jésus était le sien propre, et que cette fête serait quelque jour en l'Église une seconde fête du Saint-Sacrement, et que la salutation à ce Sacré-Cœur conférait beaucoup de grâces à ceux qui la récitaient dévotement[4]. »

Nous ne pouvons rétablir dans son entier le texte tronqué par le moine de Barbery. Nous avons néanmoins, pour le contrôler et pour l'interpréter, divers passages des écrits du V. P. Eudes, la tradition de ses Instituts et les pamphlets de ses ennemis.

Le V. P. Eudes y fait évidemment allusion quand il écrit, dans son traité sur le Très Sacré Cœur de Jésus : « Si on célèbre une si grande fête dans l'Église en l'honneur de ce

1. S. Jean à Ste Gertrude. *Héraut de l'amour divin*, p. 27 et 28.
2. Thomas, l. II, ch. II, p. 106. *C. adm.*, l. III, ch. v.
3. Bibliothèque nationale, nos 11942-11944.
4. Bibliothèque nationale, no 11943, l. VII et III.

divin Sacrement, quelle solennité ne doit pas se faire en l'honneur de son Très Sacré Cœur, qui est l'origine de tout ce qu'il y a de grand, de rare et de précieux dans ce divin Sacrement[1] ? »

Il est encore plus formel dans sa circulaire de 1672, quand il dit en parlant de cette fête : « Aujourd'hui elle est solennisée par toute la France et en tous les Ordres et Congrégations religieuses, avec tant de bénédictions, qu'il y a sujet d'espérer qu'*elle se célébrera un jour très solennellement par tout l'univers.* »

Puis, envisageant directement la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, il dit, à la même date (1672) : « C'est cette ardente dévotion des vrais enfants du Cœur de la Mère d'amour, qui l'a obligé à obtenir de son Fils bien-aimé cette faveur très signalée qu'il a faite à son Église, de lui donner la fête de son Cœur royal, qui sera une nouvelle source d'une infinité de bénédictions pour ceux qui se disposeront à la célébrer saintement. »

D'un autre côté, le souvenir de cette prophétie resta comme une espérance dans les traditions de l'Ordre de Notre-Dame de Charité et de la Congrégation de Jésus et Marie. Nous en donnerons comme preuve la lettre-circulaire adressée par la maison de Caen à tous les monastères de l'Ordre. Elle est datée de 1766, et elle rend compte d'une visite de Mgr l'évêque de Bayeux à ce premier monastère de l'Institut[2].

« Monseigneur notre prélat, à son retour de Paris, nous a apporté une nouvelle bien consolante et bien capable de nous donner de la joie au milieu de nos peines. Notre vertueuse Reine a demandé à l'Assemblée du clergé que la fête du Sacré-Cœur de Jésus soit établie généralement dans tout le royaume, ce que Nos Seigneurs les députés lui ont

1. *C. adm.*, l. XII, ch. VII.

2. Archives du monastère de Rennes. *Revue du S. Cœur de Marie*, 15 septembre 1889.

accordé au nom de tout le corps ecclésiastique. Quoique ce divin Cœur ait toujours été le trésor particulier de notre Institut, nous nous réjouissons de ce que bientôt il va *être connu et honoré de tout le royaume, selon que notre Père l'a prédit avant sa mort.* »

Rien de plus clair ; l'origine de la prophétie est attribuée ici directement au Vénérable Eudes ; il est aussi à noter qu'elle est plus précise et qu'elle se réfère spécialement au culte du Sacré-Cœur de Jésus. Dans le texte, il s'agit, d'après la date de la mort de Sœur Marie (1656), de l'époque où le V. P. Eudes célébrait à la fois dans une fête commune le Sacré-Cœur de Jésus et celui de sa Mère. De plus, il est à remarquer que Notre-Seigneur déclare avoir inspiré de celébrer la fête de son Cœur ; mais le texte du Bénédictin ne nous dit pas si c'est Marie des Vallées ou si c'est le V. P. Eudes lui-même qui a reçu cette inspiration du Ciel.

Ses ennemis seront plus explicites; tous accusent notre apôtre d'agir en vertu de visions qu'il avait reçues lui-même. Le même moine de Barbery, que nous venons de citer, dit du V. P. Eudes dans ses Extraits : « Si je lui donne la qualité de visionnaire en quelque endroit, ce n'est pas pour l'injurier ; mais c'est que je suis convaincu qu'il a un grand faible de ce côté; et j'y suis confirmé maintenant (1674), beaucoup plus que je ne l'étais pour lors (1663), par les confidences que j'ai eues avec quelques personnes dont il était le directeur, qui me faisaient pitié grande, aussi bien que lui, de les voir si crédules et si faciles à prendre pour visions et révélations des songes tout purs, et des fantaisies de *tête de cruche* pour des mystères profonds. Le P. Eudes a dit, devant des personnes considérables par leurs qualités et la position, et l'estime, et les charges qu'elles ont dans l'Église, qu'il avait eu quelques visions de saints régnant dans le Ciel, dont il a visité les tombeaux ou les reliques. Il nous pardonnera, s'il lui plaît, si je lui apprends qu'il s'est

trompé et qu'il n'a rien moins vu que ce qu'il croit[1]. »

Dans les Réflexions que le même écrivain ajoute à ses notes en 1674, on lit : « Ce bonhomme (le P. Eudes) fait dire à sa Béate que la fête du Cœur de la Vierge sera un jour à venir autant solennelle dans l'Église comme celle du Saint-Sacrement. Oh! le bon Jean-Pierre Olive empereudé, qui nous vient de rechef étourdir de ses nouveautés... Hé! dites-moi, Père Eudes, où trouvez-vous les fondements de cette fête ?... Hé ! de quoi vous avisez-vous ? C'est sans doute l'ange gardien de sœur Marie qui vous a dévoilé qu'un jour elle sera universellement reçue de l'Église. »

Il disait également, en 1662 : « Si j'écris, ce n'est pas contre sa personne (que j'honore), ni contre ses mœurs (que je crois saintes), mais contre sa doctrine, qui me paraît extraordinaire... Je crains qu'il n'arrive un grand malheur à l'Église de laisser prendre racine à sa dévotion affectée du Cœur de Marie, donnant sujet de douter que ce soit une fête de nouvelle impression, je veux dire du Cœur de Marie des Vallées, et non de celui de la Sainte Vierge[2]... »

M. Dufour, chanoine de Rouen et abbé d'Aulnay, auteur du libelle imprimé sous le titre de *Lettre à un docteur en Sorbonne,* et du factum qui le suivit, dit dans le même sens, en attaquant le V. P. Eudes[3] : « Il établit sa dévotion sur des visions et des révélations chimériques ; il a écrit que Jésus-Christ avait inspiré cette fête et qu'il châtierait ceux qui s'y opposeraient. Il impute à la Sainte Vierge d'avoir dit que cette fête serait un jour une deuxième solennité du Saint-Sacrement ; il tâche de persuader au monde que la conversion des pécheurs et leur salut sont attachés à cette dévotion. » Il cite par moquerie des faits miraculeux qu'il travestit, et il attribue au V. P. Eudes d'avoir affirmé que

1. Bibliothèque nationale, n° 11942, préface.
2. Bibliothèque nationale, n° 11942, p. 3 et 4.
3. Bibliothèque nationale, n° 14562 Arch. Cong. D, 1-26.

« Marie avait révélé qu'elle avait grande dévotion pour lui, — qu'il avait été guéri miraculeusement, — qu'il connaissait l'état des âmes après leur mort; — qu'il faisait des prophéties[1]. »

Le P. de la Saudraye, de l'Oratoire de Caen, écrivait également, le 27 janvier 1674, contre le P. Eudes : « Il fonde la plupart de sa conduite sur des révélations, des visions de sa Béate. Il suffit de faire connaître cette disposition du P. Eudes pour le faire passer pour visionnaire[2]. »

Plus tard, dans le courant du XVIIIe siècle, les Jansénistes attaquèrent ensemble, dans les lettres aux Alacoquistes[3] ou Cordicoles, et sa dévotion du Sacré-Cœur de Jésus et celle du Saint Cœur de Marie; la Sœur M. des Vallées avec la B. Marguerite; le V. P. Eudes ainsi que Mgr Languet. Ils écrivaient en parlant du V. P. Eudes : « Il assure[4] que Notre-Seigneur avait révélé la dévotion au Sacré-Cœur de Marie à la Sœur M. des Vallées en lui disant qu'il châtierait ceux qui s'y opposeraient; à quoi la Sainte Vierge ajouta que cette fête serait un jour une deuxième fête du Saint-Sacrement; et le P. Eudes soutient qu'une demoiselle, qui devait être damnée à cause de sa vanité, fut sauvée à cause de sa dévotion au Cœur de la Vierge. Sur cette révélation, le P. Eudes met en vigueur la dévotion au Cœur de Marie, à laquelle, après coup, il s'est avisé d'ajouter la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. »

Dans une de ses réflexions, l'auteur s'occupe des instituteurs de la dévotion au Saint Cœur de Marie et au Sacré-Cœur de Jésus. Car « ces deux dévotions, » dit-il, « ont pour institutrices deux filles fanatiques et de la plus haute extravagance. La première s'appelait Marie des Vallées, et la

1. Bibl. nat., n° 14562 Arch. Cong. D, 1-26.
2. Archiv. nat., carton n° 237 et 388 qns. D, n° 9, Arch. Cong. N. pag. 25.
3. *Lettres aux Alacoquistes*, 1782.
4. L. VII, ch. III.

deuxième, Marie Alacoque ; il ne sera pas inutile de faire un parallèle entre ces deux institutrices du nouveau culte... elles méritent bien qu'on s'arrête un peu à elles. La première a prétendu recevoir par révélation sa dévotion au Cœur de Marie ; la deuxième a prétendu la même chose, par rapport au Cœur de Jésus. M. des Vallées voyait très fréquemment Dieu, la Vierge, les Anges et les Saints ; on lui attribue des prophéties, des miracles... Marie Alacoque a eu, dit-on, les mêmes prérogatives. Mais que conclure de tout cela, sinon que ces deux Marie, avec leurs panégyristes, le P. Eudes et Mgr Languet, qui, dans tout ceci, font l'office de deux vrais saltimbanques, sont des visionnaires avérés, et que le culte du Saint Cœur ne peut venir de Dieu, puisqu'il s'est introduit dans l'Église par un canal où l'esprit du diable s'est rencontré tout à fait visible[1]. »

Pour ces auteurs, il est un fait sur lequel tous sont d'accord, c'est que le V. P. Eudes s'appuyait sur des révélations positives et miraculeuses, pour établir et propager le culte des Sacrés-Cœurs. D'après les accusations qu'ils formulent contre lui, il prétendait obéir à une volonté de Dieu, manifestée par des voies extraordinaires : il alléguait des prophéties, et il affirmait que le Ciel était intervenu directement par des grâces et des châtiments pour autoriser son apostolat et justifier la dévotion nouvelle.

Un autre fait non moins certain, d'après ces mêmes écrivains, c'est que tous les partisans du V. P. Eudes, tous ses défenseurs, n'embrassaient sa cause et n'adoptaient sa dévotion aux Sacrés-Cœurs, que parce qu'ils croyaient à la réalité de ce que ses adversaires appellent « ses visions et ses prophéties. » Tous, amis et ennemis, attestent qu'il y a une union étroite entre les révélations de la Sœur Marie des Vallées, l'apostolat du V. P. Eudes, et la dévotion des Saints

1. Archives de la Cong., D. 90 et 91.

Cœurs. Aux yeux de tous, il n'y a là qu'une seule et même cause. Les Jansénistes les attaquent ensemble, et essaient de les renverser l'un par l'autre, tant leur connexité est grande. Monseigneur de Laval, évêque de Québec, M. de Renty, M. Boudon, M. de Bernières, l'abbé Georges du Val-Richer; le bénédictin de Than, le franciscain Chancerel, le docteur de Launay-Hue, les Bénédictines de la M. Mechtilde du Saint-Sacrement, les Visitandines..., etc., les réunissent dans une commune défense et une même vénération. A l'évêché de Coutances, on est tellement convaincu des liens qui les unissent, qu'on choisit l'humble paysanne, Marie des Vallées, pour poser la première pierre de l'église des Eudistes, dédiée aux Sacrés-Cœurs, et qu'on permet qu'elle y soit inhumée. Or jamais ni le V. P. Eudes, ni ses défenseurs ne se sont récriés contre ces affirmations. Tout au contraire, ils s'efforcent de maintenir et de justifier[1] ce qu'il y a eu de merveilleux dans la Sœur Marie des Vallées, et ils continuent à prêcher la dévotion aux Saints Cœurs par les mêmes moyens. C'est donc à cette époque un fait notoire, un fait connu et accepté de tous que l'apostolat du V. P. Eudes relatifs à la dévotion aux Sacrés-Cœurs, était donné publiquement comme fondé sur des révélations extraordinaires. Ces faits n'ont pas été soumis à une information juridique; le caractère pamphlétaire et calomnieux des documents où ils sont consignés d'une manière incomplète, et avec une mauvaise foi évidente, ne permet pas de croire que l'autorité ecclésiastique ait à se prononcer sur leur nature plus ou moins miraculeuse. Nous ne pouvons donc pas nous-mêmes, dans des matières si délicates, en tirer des conclusions trop rigoureuses. Néanmoins, après tout ce que nous avons exposé, il ne nous paraît pas téméraire d'affirmer, d'une manière générale, que Dieu ne s'est pas

1. Bibliothèque nationale, nº 14562. Archives Cong. D 39.

borné à attirer le V. P. Eudes au culte du Sacré-Cœur et à en faire l'apôtre de cette dévotion, par une série de ces inspirations intérieures que reçoivent toutes les âmes qui ont une mission surnaturelle à remplir. Aussi, tout en réservant le jugement de l'Église, nous n'hésiterons pas à reconnaître dans la vocation du V. P. Eudes une intervention directe et miraculeuse de Dieu.

Il n'est pas inutile d'ajouter que la prophétie dont il a été question plus haut est complètement réalisée de nos jours. Après deux siècles de luttes et d'oppositions acharnées de la part de l'enfer, l'une et l'autre fête des Saints Cœurs sont universellement reçues dans l'Église. En 1889, le souverain Pontife Léon XIII a lui-même élevé la fête du Sacré-Cœur de Jésus au rang de double de 1re classe, c'est-à-dire au même degré de solennité que la fête du Saint-Sacrement, et nous avons vu rendre au Sacré-Cœur de Jésus des hommages dont la pompe ne cède en rien à ceux qui sont rendus à la Sainte Eucharistie. On se moquait du V. P. Eudes quand, au milieu du XVIIe siècle, il annonçait le triomphe du Sacré-Cœur, et la Providence lui a donné raison.

En terminant cette première partie de notre travail, il nous est donc permis de conclure que quatre causes ont exercé, à des degrés divers, une influence déterminante sur la naissance de la dévotion et de l'apostolat du V. P. Eudes. L'action intérieure et progressive du Saint-Esprit a commencé dès son enfance dans son âme; celle-ci s'est inclinée docilement sous l'attrait de l'amour et de la confiance, et elle s'est trouvée prête à embrasser avec ardeur le culte si aimable des Cœurs de Jésus et de sa Mère. En 1641, Dieu lui manifeste sa volonté par un appel plus direct et plus surnaturel dans son mode, et dès ce moment l'établissement de cette double dévotion devient à ses yeux son principal devoir et sa plus douce mission. Grâce à la connaissance de la vie des Saints et à l'étude des enseignements

des docteurs, il lui est permis d'exposer avec une doctrine plus sûre et plus complète les merveilles de ces deux Cœurs et de montrer l'antiquité de sa chère dévotion. Quant à l'influence de l'Oratoire, si l'éducation religieuse qu'il y a reçue a suffi pour concentrer ses regards sur les personnes de Jésus et de Marie, elle n'était pas de nature à le faire pénétrer jusque dans leurs Cœurs.

CHAPITRE VI

Apparition de la Dévotion aux Sacrés-Cœurs.
1641-1645.

Né au village de Mezerai, paroisse de Ri, près d'Argentan, le 14 novembre 1601, le V. P. Jean Eudes était d'abord entré dans la Congrégation de l'Oratoire. Il y demeura environ vingt ans. Mais, le 24 mars 1643, il crut devoir en sortir pour fonder sa Congrégation de Jésus et Marie. C'est le moment où commence réellement son apostolat.

Dès son enfance, il avait sans doute donné et consacré au Cœur de la Mère de Dieu son corps, son cœur et son âme [1]. Il est même possible que dès lors aussi il ait adopté quelques pratiques en son honneur. Divers passages de ses écrits semblent insinuer qu'il avait revêtu tout jeune cet habit symbolique qu'il donna depuis aux membres de la société du Saint Cœur de la Mère Admirable, et avec lequel il voulut être inhumé. Comme un grand nombre d'âmes à son époque, il se sentait attiré par les Sacrés-Cœurs. Les causes que nous avons étudiées avaient pu jeter en lui les germes d'une véritable dévotion : son éducation religieuse à l'Oratoire, mais surtout la doctrine et les exemples des Saints et l'action intérieure de la grâce l'avaient conduit jusque-là. Tout était préparé dans son âme.

Néanmoins, les Sacrés-Cœurs ne semblent pas avoir attiré

1. *C. adm.*, Préface.

son regard de façon à devenir pour lui l'objet propre d'un culte.

Peut-être à cette époque avait-il aussi songé à se séparer de l'Oratoire, dont les tendances de piété allaient mal à l'esprit de confiance et d'amour qui l'animait; peut-être cherchait-il un moyen d'exécuter les décrets du saint Concile de Trente, par rapport à l'éducation des clercs dans les séminaires, plus que ne le faisait alors l'institut du cardinal de Bérulle. Il est certain, du moins, qu'il cherchait le moyen de sauvegarder la vertu encore faible des pauvres femmes pénitentes qu'il avait arrachées au vice dans l'exercice de ses missions. Toutefois rien ne paraît avoir pris corps dans sa pensée. Tout est vague, indécis : il y a des tendances; aucun projet net, précis, déterminé, ne paraît encore. Il sent des impulsions; mais ni le but, ni le chemin ne lui sont clairement montrés. C'est alors, nous le croyons, que Dieu lui-même est intervenu au moment choisi par sa Providence, et qu'il s'est servi de la Sœur Marie des Vallées pour lui manifester en même temps (8 septembre 1641) la triple mission qui désormais occupera toute sa vie, savoir :

L'établissement du culte des Sacrés-Cœurs ;

La fondation de la Congrégation de Jésus et Marie ;

L'institution de l'ordre de Notre-Dame de Charité.

C'est à cette époque en effet que le V. P. Eudes entre en rapport avec la Sœur Marie des Vallées ; et nous avons vu que cette pieuse âme semble avoir reçu du Ciel pour lui des communications relatives à la dévotion des Sacrés-Cœurs.

C'est dans l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge (1641) qu'il forme le projet de sa Congrégation.

Et c'est dans le mois de novembre suivant qu'il prend des mesures pour grouper quelques pauvres pénitentes et les réunir, le 8 décembre, sous la conduite de personnes vertueuses, dans une maison qui est devenue le berceau de l'institut de Notre-Dame de Charité.

Ces trois œuvres n'ont pas seulement des rapports de simultanéité dans leurs origines. Des liens plus intimes les unissent et n'en font en quelque sorte qu'une seule œuvre. Dans toutes les trois, l'idée, l'esprit sont les mêmes : ce sont trois manifestations diverses d'un même sentiment.

La dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie est l'affirmation du dogme fondamental du catholicisme : Dieu est amour : *Deus caritas est*[1] ; c'est l'explication dernière de toute l'économie de l'Incarnation, de la Rédemption et de l'Église, *sic Deus dilexit mundum*[2] ; c'est tout l'esprit de l'Évangile : confiance, espérance et amour : *Diliges ex toto corde tuo*. Elle est Jésus aimant et aimé par Marie et avec Marie. « L'amour en est l'objet, l'amour en est le motif, l'amour en est la fin[3]. »

Or, sommes-nous téméraires de le dire, et cédons-nous à un sentiment exagéré de piété filiale, quand nous affirmons que c'est là aussi toute la Congrégation de Jésus et Marie, et l'Ordre de Notre-Dame de Charité ? Il y a de grandes harmonies entre la dévotion au Sacré-Cœur et les Ordres de la Visitation et de la Compagnie de Jésus. Les instituts du V. P. Eudes offrent des affinités semblables.

La dévotion de notre apôtre a pour objet les deux Cœurs de Jésus et de Marie ; sa Congrégation portera également le nom de Jésus et de Marie[4]. Tout est amour dans son culte : il veut aussi que la règle des règles de son institut soit la charité. Même il ne lui imposera pas de vœux,

1. S. Jean, iv, 16.
2. Id., iii, 6.
3. Mgr Languet, *Vie de la B. Marguerite-Marie.*
4. « Il a voulu que sa Congrégation fût appelée des noms augustes de Jésus et Marie et de leurs Sacrés Cœurs, sous la protection desquels il l'a mise. » *Abrégé de la Vie*, tiré d'un manuscrit du P. Blouet de Camilly, 1711. Le titre : Congrégation de Jésus et Marie, semble donc une abréviation, pour Congrégation des noms et des Cœurs de Jésus et Marie.

parce qu'il espère que « l'amour suffira et aura autant de force que le lien de la vertu de religion. »

Il emprunte une partie de ses règles à saint Ignace, mais il y fait dominer l'esprit de saint François de Sales. Son gouvernement sera tout de charité; son regard continuera, comme à l'Oratoire, à envisager les personnes de Jésus et de Marie; mais il ne veut pas que ses fils s'arrêtent à adorer leurs grandeurs, encore moins à trembler en face de leur justice; il leur fera aimer la beauté et la tendresse de leur amour. En leur ouvrant les Cœurs du Fils et de la Mère, il les protège contre les tendances du jansénisme. Par la vue de ces Cœurs si miséricordieux, il leur apprend, avec sainte Gertrude, que « rien n'est impossible au Sauveur du monde, si ce n'est de n'avoir pas pitié des misérables »; aussi il voudra qu'ils suivent plutôt les principes des écoles théologiques qui, comme celles des Jésuites et plus tard celle de saint Liguori, inclinent davantage vers la miséricorde.

La Sœur Marie des Vallées, en lui montrant les Saints Cœurs, lui avait dit que c'était un déluge d'amour que Dieu voulait répandre par eux sur la terre; et il veut que sa Congrégation fasse par-dessus tout aimer Jésus et Marie. Le Dieu que ses fils prêcheront ce sera le *bon Dieu,* et comme lui, ils diront aux hommes que Marie est la *Toute Bonne. Sentite de Domino in bonitate,* leur répète-t-il sans cesse. Il veut que comme saint Jean ils croient à l'amour de Dieu, et qu'ils en soient les témoins: *Nos autem cognovimus et credidimus caritati, quam habet Deus in nobis.* Tel est l'esprit qu'il a voulu inculquer à ses enfants. Puissent-ils avoir répondu, puissent-ils toujours répondre à cette vocation toute d'amour et de miséricorde!

Quant à l'Ordre de Notre-Dame de Charité, lui non plus, n'est que la mise en exercice et en pratique de la dévotion aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie.

Comme les Eudistes, ses religieuses doivent dire, en parlant du Cœur de Marie :

Pars nostra, spes, et gaudium
Cœtusque nostri gloria [1];

et comme eux, elles ajouteront en parlant du Cœur de Jésus :

Cor, flamma, dux, oraculum,
Origo, finis, omnia [2].

Leur fondateur les appellera les filles du Saint Cœur de Marie. Chacune se nommera Marie, et l'Ordre tout entier portera un nom synonyme de ce Cœur : Notre-Dame de Charité.

N'est-ce point par ailleurs le Cœur miséricordieux de Jésus qui nous apparaît à côté du Cœur de sa Mère, quand on dit, pour la première observance : Notre-Dame de Charité du Refuge ; et pour celle d'Angers : Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur ?

Tout l'Ordre est, comme le Cœur de Marie, un Refuge pour les pécheresses, et comme le bon Pasteur, il ne sait que porter sur ses épaules les brebis égarées pour les ramener au bercail du Cœur de Jésus. Quelques personnes voulaient plutôt rapprocher des Ursulines le nouvel institut par la règle et par l'habit, et imprimer à son ensemble un cachet de pénitence et d'austérité que semblait réclamer le but même de l'œuvre. Le V. P. Eudes s'y opposa énergiquement, et il ne voulut d'autre modèle, d'autre esprit que celui de saint Augustin, de saint François de Sales et de la Visitation, c'est-à-dire un esprit de mansuétude et de miséricorde : sentiments qui prédominent dans le Cœur de Jésus et dans celui de sa Mère.

1. Matines du Sacré-Cœur de Jésus, Vêpres du Saint-Cœur de Marie.
2. Matines du Sacré-Cœur de Jésus.

Ce qui distingue cet Ordre, c'est le quatrième vœu, par lequel ses membres se consacrent à la conversion des filles et femmes pénitentes. Or, qu'est-ce donc que cette vocation, sinon l'exercice même de l'amour et de la miséricorde du Sacré-Cœur? Des trois actes de cet amour signalés par saint François de Sales : la complaisance, la bienveillance et la pitié, c'est ce dernier qui trouve le plus l'occasion de s'exercer ici-bas, à cause du nombre et de la gravité de nos misères; mais la misère qui semble avoir le plus ému le Cœur de Jésus n'a-t-elle pas été celle de Madeleine, de la Samaritaine, de la femme adultère? Or, partager les sentiments de son Cœur à l'égard de ces pauvres pécheresses, c'est là précisément ce à quoi s'engagent les Filles de Notre-Dame de Charité.

Mgr d'Angennes, les Congrégations de Rome elles-mêmes hésitèrent un instant. Cloîtrer des Vierges et des Pécheresses dans le même monastère, n'était-ce pas outrepasser les règles de la prudence? Eh! quoi, observe le Vénérable Fondateur, le rayon de soleil est-il souillé quand il tombe sur de la boue? La pureté sera garantie par l'amour ; le lis sera protégé par les roses et par leurs épines. Est-ce que les pieds de Jésus ont été profanés par les larmes et les baisers de Madeleine? Est-ce que l'intimité de la femme coupable a pu ternir la blancheur du manteau de la Vierge des Vierges? — L'Église et l'expérience ont donné raison à cette confiance de notre apôtre.

On le voit, tout, dans les trois œuvres du P. Eudes, respire le même esprit; entre elles existe une harmonie parfaite : dans toutes, il n'y a qu'amour, confiance et miséricorde; la pensée est la même. Est-il étonnant que toutes trois n'aient eu qu'une même origine, un même berceau?

Elles sont nées dans la même circonstance, et elles forment, par leur ensemble, une seule et unique mission. C'est ainsi que le V. P. Eudes l'a compris; c'est ainsi que,

pendant près de quarante ans, il s'y est dépensé, les unissant toujours dans un même amour et dans un même dévouement.

Nous n'avons pas à le suivre dans l'établissement de l'Ordre de Notre-Dame de Charité, ni dans celui de la Congrégation de Jésus et Marie. Nous ne voulons montrer que son action par rapport à la dévotion des Sacrés-Cœurs. Néanmoins, nous devons constater que la date commune de leur première apparition est la fin de cette année 1641, pendant laquelle le V. P. Eudes entra en relation avec la Sœur Marie des Vallées.

Au mois d'août, il prêchait une grande mission à Coutances. Ce fut en cette circonstance que M. Le Pileur et Mgr Léonor de Matignon, évêque du diocèse, chargèrent le V. P. Eudes d'étudier tout ce qui concernait cette pieuse fille, et de la prendre sous sa direction.

Or, c'est précisément à cette époque, et c'est à l'occasion de ces relations, que nous voyons naître dans l'esprit de notre apôtre la triple pensée du culte des Sacrés-Cœurs, de la fondation de l'Ordre de Notre-Dame de Charité et de l'institution de la Congrégation de Jésus et Marie. Dans son *Mémorial*[1], en effet, le V. P. Eudes nous apprend que c'est au mois d'août 1641 qu'il a connu pour la première fois la Sœur Marie des Vallées. « C'est là, » dit-il, « une des plus grandes faveurs que j'ai jamais reçues de la divine Bonté, » et il ajoute que « Dieu lui a fait par elle un très grand nombre de grâces signalées. »

En cette même année 1641, dit-il encore, Dieu me fit la grâce de former le dessein de l'établissement de notre Congrégation dans l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge[2]; et dans la même octave de la Nativité, 1641[3], nous atteste

1. *Memoriale Beneficiorum Dei,* V. P. Eudes, n° 33.
2. P. Martine, l. II, p. 102.
3. *Annales de la Cong. de J. et de M.*, l. I, ch. iv, p. 54.

le P. Costil, annaliste de la Congrégation, en s'appuyant sur la relation de M. Finel, et sur le récit fait par le P. Eudes lui-même en 1649, « ayant prié la Sœur Marie des Vallées de recommander cette affaire à Dieu, il en reçut cette réponse de Notre-Seigneur : que l'établissement qu'il projetait lui était très agréable ; que c'était lui-même qui le lui avait inspiré ; qu'il le bâtirait sur trois fondements : la grâce, qui serait donnée à tous ceux qui y entreraient pour être du corps de sa Congrégation ; sa divine volonté, qui y voulait faire sa demeure ; et la croix, qui voulait y donner ses trésors. » La Sœur Marie ajouta que « la Sainte Vierge y voulait aussi faire présent de trois de ses filles, qui étaient la sobriété, la chasteté et l'humilité. »

Quant à l'Ordre de Notre-Dame de Charité, le V. P. Eudes en avait entrevu le but et la nécessité depuis longtemps ; mais ce fut seulement deux mois après avoir connu la Sœur Marie, qu'il prit les moyens convenables pour en venir à l'exécution. Dès le 8 décembre 1641, on commençait à vivre à Caen en communauté dans une maison louée le 25 novembre précédent[1].

Peu après (1642), c'était encore sur les encouragements et les promesses de Sœur Marie que l'on se décidait à continuer l'œuvre, dans un moment où l'on paraissait disposé à tout abandonner ; et c'est aussi par son entremise et « sur les indications de la Très Sainte Vierge, » disait-elle, « que l'on arrêta le costume des Sœurs. » Dans la suite, nous disent les *Annales* de l'Ordre, la Sœur Marie des Vallées écrit de nouveau et communique plusieurs fois au V. P. Eudes les desseins et les volontés de Dieu par rapport à cet institut.

Trois manuscrits différents de nos bibliothèques nationales[2]

1. *Vie*, par le P. Martine, l. II. *Mémorial du V. P. Eudes.*

2. Bibliothèque nationale, ms 11942, 2e vol. des *Extraits du moine de Barbery*, l. VI, ch. II, sect. 3 (B) ; — ms 11950, *Vie de la S. Marie des*

nous rapportent qu'au mois de novembre 1641, la Sœur Marie des Vallées eut à révéler au V. P. Eudes, de la part de Jésus et de sa Mère, des secrets que leur amour ne leur permettait plus de retenir. Voici comme le fait est raconté.

« L'an 1641, à la fête[1] de tous les Saints, elle (Sœur Marie des Vallées) entendit Notre-Seigneur qui criait à haute voix : O ma Mère, l'excès de mon divin amour ne me permet plus de cacher et de retenir mes secrets. — O mon Fils, répondit aussi Notre-Dame par trois fois, gardez-vous bien de dire vos secrets, sans en demander avis et conseil à votre épouse. — Alors il se tourna vers moi, disant par trois fois : O épouse, vous, vous savoir mes secrets! Voulez-vous que je vous dise mon secret? — A quoi je répartis par trois diverses fois : O Époux, *fiat voluntas tua.* — Oh! me voilà arrêté et bridé, dit-il par trois fois, mais quoi? ne voulez-vous point savoir mes secrets[2]? — Non, je ne veux savoir que ce qu'il plaira à votre divine volonté que je sache. — Là-dessus il se tut pour cette heure. Peu de jours après, il lui déclara ses secrets et lui commanda de les communiquer à quelqu'un (c'est-à-dire au P. Eudes[3]), ajoutant qu'il allait entièrement lever et tirer le voile de dessus ma face, afin que celui-là[4] connût la beauté de son épouse. »

La dernière phrase indique que Notre-Seigneur allait donner au V. P. Eudes des lumières spéciales pour la direction de la Sœur Marie des Vallées.

Quant aux secrets que l'amour de Notre-Seigneur ne lui permet plus de cacher, et qui sont aussi ceux de la Sainte Vierge, tout nous porte à croire qu'il s'agit de la dévotion

Vallées, l. VI, ch. II, sect. 3 (A). Bibliothèque Mazarine, m^s^ 3060, *Vie de S. Marie des Vallées,* de la main de M. de Renty, l. II, ch. XLIX et L (E).

1. « La veille », ms 11942.
2. « Mon secret, » ms 11942.
3. Ms, 11942.
4. « Le Père », ms 3060, ms 11942.

aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et de la mission confiée au V. P. Eudes de l'établir et de la propager. La Congrégation de Jésus et de Marie, dont le projet avait été arrêté un mois et demi auparavant, et l'Ordre de Notre-Dame de Charité fondé quelques jours après, devaient aussi avoir leur part dans ces secrets.

Toujours est-il que, vers cette époque, la vie du V. P. Eudes prend une direction nouvelle. A partir de cette année 1641, il ne semble plus avoir que ce triple but, dont à peine il avait été mention jusque-là : sa Congrégation, l'Ordre de Notre-Dame de Charité et l'établissement du culte des Sacrés-Cœurs.

Dès lors, son unique pensée, son seul amour, ce sont ces trois œuvres : il les a conçues en même temps, et cela au moment où il entrait en relation avec la Sœur Marie des Vallées, et où il recevait, par son entremise, « les grâces les plus signalées. » De suite et simultanément, il met son triple projet à exécution. Il fait connaître les Sacrés-Cœurs, il fonde l'Ordre de Notre-Dame de Charité, et il prépare l'établissement de la Congrégation de Jésus et Marie. Il fait tout marcher de front, et il ne semble poursuivre, à proprement parler, qu'une seule et même entreprise. En jetant les bases de ces deux sociétés, il les consacre entièrement au très aimable Cœur de Marie dont il ne séparait jamais le Cœur de Jésus. Il veut qu'une de leurs joies principales et que leur gloire la plus chère soit d'honorer et de faire honorer ces Cœurs sacrés. C'est là, dit-il, « une des principales fins pour lesquelles il les a établies[1]. » Il ne leur choisit point d'autre patron, il les leur propose comme leur unique règle et comme leurs seuls modèles, et il les invite à retracer en eux les vertus et les sentiments qu'il s'efforce lui-même de dé-

1. *C. adm.* Préf., l. VIII, ch. III, V, XII. — *Règles de Notre-Dame de Charité. — Souhaits. — Constitutions de la Cong. de J. et de M.*, p. I, ch. II. — Testament, articles X et XI.

couvrir à leur admiration et à leur amour. Nous pouvons donc le dire, la dévotion aux Sacrés-Cœurs, l'Ordre de Notre-Dame de Charité et la Congrégation de Jésus et de Marie ont eu un même berceau. Ils sont dus à une même pensée ; nous trouvons à leur origine la même intervention plus ou moins miraculeuse de cette pieuse fille, la Sœur Marie des Vallées.

Aussi le V. P. Eudes désigne partout les religieuses de Notre-Dame de Charité, dans ses lettres aussi bien que dans leurs Constitutions, par le nom de Sœurs ou de Filles du Saint Cœur de Marie. Dans les souhaits qui précèdent ses Constitutions, il leur indique même trois raisons principales, qui leur méritent le bonheur « de pouvoir humblement et saintement se glorifier d'être, d'une manière spéciale et singulière, quoiqu'elles en soient infiniment indignes, les Filles du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie, qui n'a qu'un Cœur avec le Cœur divin de son Fils Jésus[1]. » Il leur rappelle aussi que leur Ordre, dès son origine, a été dédié et consacré entièrement en l'honneur du Très Saint Cœur. « Leur fin propre et particulière, » dit-il[2], « celle qui distingue leur institut de tous les autres, c'est qu'elles doivent imiter, autant que possible, moyennant la grâce divine, la très ardente charité dont le Cœur très aimable de Jésus, Fils de Marie, et de Marie, Mère de Jésus, est embrasé au regard des âmes créées à l'image et ressemblance de Dieu, et rachetées du précieux sang de son Fils. »

La consécration de ces pieuses Filles au Saint Cœur de Marie a toujours été un fait si avéré que, quelque temps avant l'approbation de leur Ordre par le pape Alexandre VII (1666), des hommes mal informés, ou peut-être malintentionnés, les avaient dénoncées à la Cour de Rome comme portant le nom de Filles du Saint Cœur de Marie. Ils préten-

1. *Souhaits*, p. 51.
2. *Constitutions*, ch. I.

daient en faire contre elles un acte d'accusation. Le V. P. Eudes, dans une de ses lettres à la Révérende Mère Patin, nous apprend même que ce nom souleva certaines difficultés de la part du Saint-Siège. La dévotion au Saint Cœur de Marie n'avait pas encore été canoniquement reconnue ; par conséquent, les Congrégations romaines devaient se montrer peu favorables à une dénomination qui semblait préjuger une réponse qu'on ne croyait pas opportun de donner alors.

Ces observations s'appliquent d'ailleurs à la Congrégation de Jésus et Marie. Car on peut dire de l'un et l'autre Institut qu' « ils ont été conçus, enfantés, nourris et élevés dans les Sacrés-Cœurs [1] », ce qui permit à M. l'abbé Jollain, chanoine et grand pénitencier de Bayeux, de dire, dans l'oraison funèbre qu'il prêcha à Caen (1682) : « Comme saint Zénon de Vérone appelle le Fils de Dieu, *Cordis paterni nobilis inquilinus,* parce qu'il demeure toujours dans le sein de son Père, ainsi nous pouvons bien dire que tous les sujets qui composent la famille et la Congrégation du V. P. Eudes sont les habitants du Saint Cœur de Jésus et de sa Sainte Mère, et qu'il est de leur devoir indispensable d'y demeurer toujours, comme dans le lieu où ils ont pris naissance, et où ils trouveront les moyens nécessaires de travailler à leur perfection et à la sanctification des âmes ».

Par l'établissement de ces deux Congrégations, le V. P. Eudes avait donc assuré dès le début l'avenir de la dévotion qu'il voulait instituer ; car les membres d'une société religieuse se transmettent sans interruption le précieux dépôt de traditions et d'usages qui remontent jusqu'au berceau de leur Institut. Aussi, dès ce moment, les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie comptèrent autant de dévots défenseurs qu'il y eut de membres dans ces deux Congrégations, et chaque

1. Dans le Sacré-Cœur de Jésus, dit le Père Herambourg, *Vie du V. P. Eudes,* IIe part., chap. II.

enfant du V. P. Eudes, jaloux de seconder le zèle de son Chef et de son Père, devint sous sa conduite un ardent propagateur d'une dévotion si belle.

Depuis un demi-siècle, beaucoup d'autres sociétés ont pris le titre de Congrégations du Sacré-Cœur de Jésus, ou du Saint Cœur de Marie, ou des Saints Cœurs de Jésus et de Marie. Nous sommes heureux de constater par là qu'on a senti combien il est bon, pour une famille religieuse, de pouvoir s'abriter dans le Cœur du Fils et dans celui de la Mère. Cet empressement ne nous fait qu'apprécier davantage le bonheur et la gloire qu'ont eus les deux Instituts du V. Jean Eudes, d'aller les premiers fixer leur demeure dans le Cœur tout aimable de Marie et de Jésus. Ils sont en effet les aînés de cette nombreuse famille, dont tous les membres se font honneur de porter le nom d'enfants des Sacrés-Cœurs.

Environ une vingtaine d'années après la mort du serviteur de Dieu, on imprima à Tréguier un abrégé de sa vie[1]. L'auteur déclare avoir puisé en grande partie ses renseignements dans un manuscrit du R. P. Blouet de Camilly, second supérieur général de la Congrégation des Eudistes. S'il faut s'en rapporter à cet ouvrage, dont rien ne fait suspecter l'autorité, ce fut en 1641 que Jean Eudes composa son office propre à neuf leçons, en l'honneur du Saint Cœur de Marie. On s'en serait même servi dès le commencement, pour célébrer, du moins dans l'intérieur des communautés, la fête de ce Très Saint Cœur. Le P. Le Beurier, un des enfants et des biographes de ce digne Père, donne aussi cette date, que nous retrouvons également dans les ouvrages de Mgr Languet[2] et de Mgr Maupoint[3], etc. Dans la Vie écrite par le P. Martine on retrouve le passage suivant[4] : « Dès le

1. Le même abrégé fut imprimé à Rennes (1706).
2. *Vie de la B. Marguerite-Marie.* Préface.
3. *Guide des Associés au Saint-Cœur,* p. 25.
4. *Vie,* par le P. Martine, l. III, p. 137 ; l. VIII, p. 406.

26 octobre 1643, c'est-à-dire sept mois après qu'il eut jeté les fondements de la Congrégation, le P. Eudes écrivit à l'un de ses premiers enfants, le P. Mannoury, une lettre dans laquelle il lui indique qu'on doit réciter alternativement et à deux chœurs, chaque matin, la salutation au Très Saint Cœur de Jésus et de Marie. Il lui marque dans la même lettre les deux fêtes qu'il faut célébrer tous les ans en l'honneur de ces deux Cœurs, qui n'en font qu'un moralement. »

Cette dévotion ne tarda pas à se produire au dehors. Dès le début, en effet, l'ardent apôtre s'empressa de la propager partout où l'appelait son ministère.

Il avait institué sa Congrégation de Jésus et Marie le 25 mars 1643. Trois mois après, à la Pentecôte, avec ses nouveaux confrères, il donnait une grande mission à Saint-Sauveur le Vicomte, du diocèse de Coutances. Nous n'avons pas à raconter ici les bénédictions que Dieu accorda à ces premiers essais de la jeune société. Nous ne voulons pas non plus énumérer toutes les vocations que le V. P. Eudes recueillit, dans cette circonstance, pour son Ordre naissant de Notre-Dame de Charité [1].

Nous ne nous occupons que de sa dévotion aux Sacrés-Cœurs. Or, en 1888, M. le chanoine Ménard découvrait aux archives de l'évêché de Coutances un acte de fondation, en date du 7 février 1651, par lequel le sieur Isaac Josda, sieur de la Roche, constitue une rente « pour trois messes du saint Rosaire, en l'autel où la sainte Confrérie (du Rosaire) est érigée, dans l'église paroissiale de Saint-Sauveur le Vicomte, en l'honneur des *très saints Noms de Jésus et de Marie et de leurs sacrés Cœurs*... La première messe au prochain dimanche d'après le huitième jour de février, auquel jour 8 février l'on fait commémoration du Sacré-Cœur de la sainte Vierge Marie; la deuxième et la troisième, les dimanches

1. *Ann. de la Congr. de J. et M. Ann. de Notre-Dame de Charité :* Mlle de Saint-André, Mlle de Taillefer, etc.

qui suivent le 22 septembre, fête du saint nom de Marie, et le 7 octobre, fête de Notre-Dame de la Victoire[1]. »

La réunion de ces fêtes qui, à cette époque, étaient toutes trois personnelles au V. P. Eudes; les dates, qui sont précisément celles du Propre dressé par lui pour sa Congrégation : le 8 février, le 22 septembre, le 7 octobre[2]; le texte de l'acte, qui suppose des fêtes existant déjà à Saint-Sauveur en 1651 depuis plusieurs années, nous autorisent à conclure que, pendant le séjour de plusieurs mois qu'il fit en 1643 dans ce pays, notre pieux apôtre avait profité de l'influence prodigieuse qu'il y avait acquise par ses prédications, pour établir à Saint-Sauveur le culte du Saint Cœur de Marie, et pour dédier l'autel du Rosaire de l'Église paroissiale en l'honneur des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie[3].

D'après cela, cet autel serait le premier qui, dans l'Église catholique, aurait été dédié aux Saints Cœurs, et il est à remarquer que l'acte porte : « les *Sacrés-Cœurs* » et non le Sacré-Cœur de Jésus et de Marie. En rapprochant ce fait de celui que raconte le P. Martine, on voit que le P. Eudes, dès ces commencements, propageait à la fois le culte du Cœur de Jésus et celui du Cœur de sa Mère.

Toujours est-il que, dès l'origine, on voit apparaître dans les deux Congrégations du V. P. Eudes un grand nombre de pratiques et de prières, témoins irrécusables de la dévotion du saint fondateur aux Sacrés-Cœurs. Ainsi, à cette époque,

1. Après la mission de Saint-Sauveur le Vicomte, le V. P. Eudes alla prêcher à trois lieues de là (été de 1643) à Valognes, une mission encore plus merveilleuse, pendant laquelle il fit rebâtir une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire.

2. Propre de la Congrégation (1672).

3. Ce fut, il est vrai, en 1647 que la fête du Saint-Cœur de Marie fut transférée du 20 octobre au 8 février, mais l'acte est de 1651, et la fondation a tenu compte de ce changement de jour; aussi nous ne pensons pas qu'il faille reculer la dédicace de cet autel au temps de la mission faite à Ravenoville par le V. P. Eudes (octobre 1650), car nous ne voyons pas que, dans cette dernière circonstance, il soit retourné à Saint-Sauveur.

on commence l'usage de ne terminer aucun exercice sans les bénir et sans répéter cette prière : *Benedictum sit Cor amantissimum et dulcissimum nomen Domini nostri Jesu Christi et gloriosissimæ Virginis Mariæ matris ejus, in æternum et ultrà!* Bénis soient à jamais, le Cœur si plein d'amour et le nom si doux de Jésus et de Marie, à jamais et au delà! Tout d'abord aussi le V. P. Eudes avait choisi pour sceau et pour armes de ces deux sociétés le Saint Cœur de Jésus et Marie. Pour l'un comme pour l'autre institut, l'écu est un cœur entouré d'une branche de lis et d'une branche de roses. Pour l'Ordre de Notre-Dame de Charité, ce Cœur échancré par le haut porte une image de Marie tenant son Fils entre ses bras. Pour la Congrégation de Jésus et Marie, c'est une croix qui est fixée dans l'enclavure du cœur; dans l'intérieur sont gravées en face l'une de l'autre les figures de Marie et de Jésus. Le cri d'armes qui entoure l'écusson est : Vive Jésus et Marie! C'est ce cachet que nous retrouvons dès cette époque sur tout ce qui était à l'usage des deux Congrégations.

Il est évident que le V. P. Eudes s'est inspiré, pour ce choix, de l'exemple de saint François de Sales, qui avait donné pour armes à la Visitation, un *unique cœur,* « car vraiment, disait-il, notre petite Congrégation est un ouvrage du Cœur de Jésus et Marie. »

De ce moment donc, la dévotion au Saint Cœur de Marie, — et même celle du Sacré-Cœur de Jésus — ne conserva plus le caractère d'un culte purement individuel. Par son adoption dans les deux Instituts nouveaux, elle était devenue la dévotion commune de sociétés religieuses, petites encore, mais appelées à vivre et à grandir. Elle n'avait pas le sceau de la solennité et de la publicité que l'Église seule peut donner; mais elle allait bientôt recevoir de l'autorité légitime l'approbation qui devait la consacrer authentiquement comme dévotion chrétienne et catholique.

Un document qui remonte à cette première époque est le témoignage favorable rendu à la salutation au Sacré-Cœur de Jésus et Marie, par deux docteurs en théologie de la Faculté de Caen, D. M. de la Dangie de Renchi, célérier de l'abbaye de Saint-Étienne, et le Frère Bernard Chancerel, gardien des Frères Cordeliers. L'approbation[1] datée de Caen (7 août 1645) est conçue en ces termes : « Nous avons lu cette salutation au Très Saint Cœur de Jésus et Marie, et nous n'y avons rien trouvé contre la foi orthodoxe. » Voici cette prière, qui est une des formules de la dévotion dont le V. P. Eudes fut l'apôtre :

Ave, Cor sanctissimum,
Ave, Cor mitissimum,
Ave, Cor humillimum,
Ave, Cor purissimum,
Ave, Cor devotissimum,
Ave, Cor sapientissimum,
Ave, Cor patientissimum,
Ave, Cor obedientissimum,
Ave, Cor vigilantissimum,
Ave, Cor fidelissimum,
Ave, Cor beatissimum,
Ave, Cor misericordissimum,
Ave, Cor amantissimum Jesu et Mariæ.
Te adoramus,
Te laudamus,
Te glorificamus,
Tibi gratias agimus;
Te amamus ex toto corde nostro,
Ex totâ animâ nostrâ,
Ex totis viribus nostris.

1. Édition d'Autun, 1648. *Dévotion au Sacré-Cœur de Marie*, par le V. P. Eudes.

Tibi cor nostrum offerimus,
Donamus,
Consecramus,
Immolamus,
Accipe et posside illud totum,
Et purifica
Et illumina
Et sanctifica,
Ut in ipso vivas et regnes, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

Sur les treize salutations *Ave, Cor,* dix avaient été indiquées à sainte Mechtilde [1] par Notre-Seigneur lui-même, nous l'avons déjà vu. C'est donc à la meilleure des sources qu'elles ont été puisées. Toutefois elles ont subi un notable changement. Sainte Mechtilde ne les adressait qu'au Cœur de Marie, et le V. Jean Eudes veut saluer en même temps le Cœur de Marie et le Cœur de Jésus, *Ave, Cor amantissitum Jesu et Mariæ.* Le pieux apôtre a aussi complété la salutation révélée à sainte Mechtilde en y ajoutant les actes de la prière chrétienne, et il en fait de la sorte une formule aussi complète que pieuse.

Depuis plus de deux siècles, tous les membres des Instituts du V. P. Eudes viennent deux fois chaque jour s'agenouiller au pied des autels, pour adresser aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie cette belle et touchante invocation. Elle a même franchi les limites de leurs communautés; des fidèles, plusieurs Congrégations l'ont adoptée; les Religieuses Bénédictines du Saint-Sacrement, pour n'en citer qu'un exemple, la comptent depuis leur fondation parmi leurs prières quotidiennes.

Ajoutons qu'elle était en usage dans les nombreux sémi-

1. *Triple couronne,* l. IV, ch. IV, sect. 4. — Dans sa *Vie,* l. I, ch. II. — *C. adm.,* l. IV, ch. I.

naires dirigés par les Eudistes avant la Révolution de 93, et qu'à la restauration du culte, les enfants du P. Eudes se sont empressés de la propager de nouveau. A toutes les époques, on a vu les Jansénistes l'attaquer avec rage ; cela seul pourrait suffire pour nous en donner de l'estime, car leurs injures sont des éloges. D'après les paroles du V. P. Eudes, il semble que la Sainte Vierge lui ait communiqué quelque lumière relativement à cette salutation, car c'est d'elle qu'en 1648 il disait [1] : « Vous le dirai-je ? Cette Mère du bel amour a promis à l'un de ses serviteurs de donner à ceux qui réciteraient cette prière avec dévotion des désirs de se purifier de plus en plus de toutes sortes de péchés, afin d'être plus capables de recevoir les dons, les grâces et les bénédictions de Dieu. » Reproduite dans tous les ouvrages du V. Jean Eudes, cette salutation s'est trouvée soumise par là-même à l'examen des évêques et des docteurs, et par suite, elle est comprise dans les approbations pleines d'éloges qui en furent le résultat.

1. Édition d'Autun, 1648, p. 41.

CHAPITRE VII

Fête du Saint Cœur de Marie. — Elle est célébrée à Autun. 1645-1648.

Nous ne sommes encore qu'en 1645, et déjà la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie a reçu sa formule dans la salutation *Ave, Cor sanctissimum;* déjà ses pratiques ont été embrassées avec empressement par deux instituts religieux. De là, à l'établissement d'une dévotion publique, à la célébration d'une fête spéciale, à la composition d'un office propre, il y a encore une distance immense. La vue de la conduite ordinaire de l'Église encourage le V. P. Eudes à la franchir : « S'est-il écoulé un siècle, » observe-t-il en défendant la fête de l'Immaculée-Conception contre l'accusation de nouveauté [1], « s'est-il écoulé un temps considérable depuis la naissance de l'Église, dans lequel le Saint-Esprit, qui la gouverne, ne lui ait pas communiqué de nouvelles lumières, ne lui ait pas suggéré de nouvelles pratiques de piété, ou de nouveaux moyens d'enflammer le feu sacré du divin amour dans les cœurs de ses enfants ? N'est-ce pas dans ce but qu'il lui a inspiré d'établir les fêtes qui se célèbrent durant le cours de l'année... et cela, non toutes à la fois, mais peu à peu et en divers temps ?... Or, pour l'ordinaire, quand le Saint-Esprit veut, par quelque solennité nouvelle, contribuer à rallumer et à accroître la piété chrétienne, il commence par faire cette grâce à une Église en particulier, et

1. *Enfance admirable de la Mère de Dieu,* ch. VIII, § 3.

par elle il la communique aux autres. » Le V. P. Eudes apporte ensuite plusieurs exemples pour confirmer son observation. C'est sur ce principe incontestable qu'il s'appuya pour travailler à établir et à propager le culte et les fêtes des Sacrés-Cœurs.

Voyons comment il exécuta son dessein.

Déjà il avait embrassé avec amour toutes les fêtes en l'honneur de Jésus et de Marie; il en faisait même célébrer dans sa Congrégation plusieurs qui n'étaient pas encore très répandues dans l'Église. « Or[1], » disait-il, « toutes les fêtes de Jésus et de Marie sont autant de fêtes de leur Saint Cœur, parce que leur Cœur est la source et l'origine de tout ce qu'il y a de grand, de saint et d'aimable dans chacune de leurs fêtes. »

Dans sa pensée, la fête du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge devait donc être le résumé de toutes les autres; elle serait comme leur cœur.

Nous ne saurions préciser l'année où le V. P. Eudes institua la fête du Saint Cœur de Marie; tout nous porte à croire, avec le R. P. Blouet de Camilly (lettre à l'évêque de Vannes)[2] qu'il la fit célébrer dès les premières années dans la maison de Caen, avec l'approbation de l'Ordinaire. C'est ce qui résulte de la letttre d'approbation de Mgr de Nesmond, évêque de Bayeux (1662), car ce prélat s'appuie sur les permissions de ses très illustres prédécesseurs pour autoriser de nouveau lui-même cette solennité. Or, comme le remarque l'annaliste de la Congrégation, des trois prélats que le V. P. Eudes avait vus se succéder sur le siège de Bayeux, depuis l'établissement de la Société, Mgr Molé lui avait été trop opposé pour lui accorder une semblable faveur. Il est donc à croire qu'une autorisation de Mgr d'Angennes, qui ne sera pas venue jusqu'à nous, aura précédé

1. *C. adm.*, l. I, ch. I; l. XI, ch. II, 12e médit.
2. *Annales de la Congrégation*, l. II, no 29.

celle de Mgr Servien, donnée en 1659, et que c'est en s'appuyant sur cette autorisation que le serviteur de Dieu célébra la fête du Cœur de la Bienheureuse Vierge, et ajouta aux suffrages des Saints la mémoire des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

Le P. Finel, l'un des compagnons du V. P. Eudes, qui nous raconte ces faits, atteste de plus qu'avant 1646, la fête du Cœur de Marie était célébrée d'une façon régulière par les prêtres de la Congrégation des Eudistes. Voici comment il s'exprime : « Le samedi, vingtième jour d'octobre, jour et fête du Très Saint Cœur de Marie, à Lions-sur-la-Mer, proche de la Délivrande, où nous donnions une mission, les litanies dites à l'ordinaire devant midi, le P. Eudes m'appela en son cabinet, et me dit que depuis longtemps il désirait me parler, et qu'il l'eût fait déjà, s'il n'avait préféré attendre ce saint jour, afin de me donner le moyen d'être, si je ne voulais y mettre empêchement, un des enfants du Très Saint Cœur de la Mère admirable, et augmenter ainsi la fête de son très aimable Cœur. Il me demanda si je ne voulais pas me donner et consacrer à Jésus et à Marie, pour vivre selon les maximes de l'Évangile... J'y consentis volontiers, me réservant cependant de faire une autre fois cet acte d'incorporation, avec plus de préparation, de dévotion et de ferveur, ce que je n'ai point encore fait, perfide et déloyal que je suis... Considère donc ce jour comme ton jour natal ; tu es enfant de la Congrégation, du jour et fête du Cœur de Marie. »

Ce récit nous montre que, jusqu'en 1646, le V. P. Eudes célébrait la fête du Saint Cœur le 20 octobre. L'année suivante, il en transféra la solennité au 8 février. « Par ce moyen, » nous dit-il [1], « on peut donner une octave à la fête du Saint Cœur de Marie ; car il est plus facile pour l'ordinaire

1. *Dévotion au Sacré-Cœur de Marie,* 1653, p. 58.

d'en placer une à cette époque de l'année qu'en tout autre temps. » Une autre raison lui est fournie par deux textes de saint Luc, où la Sainte Écriture fait mention du Cœur de Marie : « *Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in Corde suo... Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in Corde suo*[1]. Marie, sa Mère, conservait toutes ces choses et toutes ces paroles, les méditant dans son Cœur. » Ces textes, dit le V. P. Eudes, renferment un magnifique éloge du Cœur de la Mère du Sauveur. Ils nous donnent à entendre les merveilles que nous avons à y admirer; par conséquent, ils nous le représentent comme très digne de notre vénération, et fournissent, dans la vérité qu'ils énoncent, un des fondements principaux de la dévotion au Saint Cœur de Marie.

« Or, » ajoute-t-il, « dans le premier passage, il s'agit des choses merveilleuses arrivées en l'enfance du Fils de Dieu, et dans le second, il est fait principalement mention de celles qui se sont passées en sa vie cachée ; ce sont ces mystères que la Très Sainte Vierge conservait précieusement dans son Cœur. D'un autre côté, le commencement de février termine le temps consacré en l'honneur de la divine enfance de Jésus, et coïncide avec la première partie de celui que l'Église dédie à la vie cachée, depuis la Purification jusqu'au Carême. C'est donc faire écho aux louanges données par le Saint-Esprit au Cœur de son Épouse, et se conformer à l'ordre suivi par l'Église dans la distribution de ses fêtes, que de placer à cette époque le jour destiné à célébrer les grandeurs et les bontés du Cœur tout aimable de la Mère de Jésus. » Quant au choix du huitième jour, il est dû au souvenir des fêtes de l'Immaculée-Conception et de la Nativité de la Très Sainte Vierge ; car le V. P. Eudes nous apprend[2] « à consacrer le huitième jour de chaque mois en

1. Luc, 2, 19, 51.
2. *Enfance admirable de la Mère de Dieu,* IIIe part., ch. IV.

l'honneur de l'aimable Marie, vu qu'elle a été conçue le 8 décembre et qu'elle est née le 8 septembre. »

Depuis 1647, la fête du Saint Cœur de Marie a été invariablement célébrée le 8 février, par l'Ordre de Notre-Dame de Charité, par la Congrégation de Jésus et de Marie et par les associés du Saint Cœur de la Mère Admirable. A leur exemple, un grand nombre de prélats, de communautés religieuses et même de diocèses ont aussi fait choix de ce jour.

Toutefois, le 8 février n'a pas été adopté d'une manière universelle et absolue ; les uns, comme les Franciscains de la province de France, ont préféré le 1er juin ; d'autres ont choisi une époque différente. Le P. de Gallifet, dans son ouvrage sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, a proposé le dimanche dans l'octave de l'Assomption. Sa raison principale est tirée de la nature même de la fête. Elle est, dit-il, comme l'abrégé de tous les mystères de la vie de la Sainte Vierge, et le complément de toutes ses fêtes. Elle trouve donc naturellement sa place à la suite des autres, et immédiatement après l'Assomption, qui est le dernier des mystères de la Sainte Vierge célébré par l'Église. La fête du Sacré-Cœur de Jésus, après l'octave du Saint-Sacrement, termine pareillement les fêtes de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En approuvant, pour des églises particulières, la fête du Saint Cœur de Marie, Rome en a fixé le jour à des époques diverses. Si elle juge à propos de rendre cette fête obligatoire et universelle, c'est à elle qu'il appartiendra de déterminer le temps qui lui semblera le plus convenable. Nous ne voulons pas prévenir son jugement, et nous reconnaissons volontiers la force et la justesse des raisons alléguées par le P. de Gallifet, en faveur du jour qu'il propose. Disons néanmoins qu'il ne nous paraît pas possible de contester la valeur des motifs qui ont déterminé le V. P. Eudes à faire choix du 8 février.

On s'est demandé si la dévotion au Saint Cœur de Marie avait précédé ou suivi celle du Sacré-Cœur de Jésus. Il serait plus juste de répondre qu'elles n'ont jamais existé l'une sans l'autre. Dès l'origine, le V. P. Eudes avait uni, dans son amour comme dans ses pieuses pratiques, le Cœur du Fils et celui de la Mère. Tout d'abord même, pour exprimer d'une manière plus forte l'union intime qu'il admirait dans ces deux Cœurs, et pour mieux marquer qu'il ne voulait pas les séparer dans les actes de son culte, il adopta pour formules : l'*Ave Cor sanctissimum Jesu et Mariæ*... et le *Benedictum sit Cor amantissimum Jesu et Mariæ.* Or, cette salutation[1] s'adresse conjointement au Très Saint Cœur de Jésus et de Marie, « car encore que le Cœur du Fils soit différent de celui de sa Mère, si est-ce que Dieu a uni si étroitement ces deux Cœurs, qu'on peut dire en vérité qu'ils ne sont qu'un Cœur. »

Aussi le V. P. Eudes dira dans la circulaire de 1672 : « Nous n'avons jamais voulu les séparer dans notre culte. » Les confréries et les chapelles seront même érigées canoniquement sous un vocable commun, et leur but sera d'honorer simultanément l'un et l'autre Cœur. Les membres de sa Congrégation feront mémoire du Sacré-Cœur de Jésus aussi bien que du Cœur de Marie, dans leur office propre et à la sainte Messe, par une formule qui les réunit l'un et l'autre. Les deux Instituts qu'il avait fondés ne les ont jamais séparés dans leur affection et dans leurs hommages, et l'union de ces deux Cœurs en une seule prière est même un des caractères de leur dévotion.

Toutefois, le grand sens catholique du V. P. Eudes lui fit comprendre que, si cette façon d'agir et de s'exprimer n'avait rien que de louable dans un culte privé, il ne pouvait en être de même quand il s'agissait d'établir un culte public.

1. *Dévotion au Sacré-Cœur*. Édit. d'Autun, append., p. 3.

Aussi, dès le début, il s'efforce d'instituer deux fêtes distinctes, une pour chacun des Cœurs de Jésus et de Marie.

Le P. Martine affirme qu'elles furent célébrées dès l'origine de sa Congrégation : nous n'oserions être aussi affirmatif en ce qui concerne la fête du Cœur adorable de Jésus; du moins, il ne devait être question que d'une fête privée.

La Providence permit au V. P. Eudes de réaliser plus promptement ses désirs, en ce qui concerne le culte du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge. A la date où nous sommes, sa dévotion avait pour objet plus direct et plus immédiat le Cœur de Marie. Si elle se rapportait aussi au Cœur de Jésus, c'était surtout en tant que ce Cœur sacré est uni à celui de sa Mère pour lui communiquer sa richesse et sa beauté. Dans les offices, le V. P. Eudes parlera donc sans cesse du Cœur de Jésus ; il sera partout l'ardent apôtre de l'un comme de l'autre de ces deux Cœurs ; néanmoins, pendant près de vingt ans encore, il n'établira pas de fête spéciale, de fête publique en l'honneur de celui de Jésus. Il y songera sans doute ; il commencera à en composer l'office vers 1659 ; il la célébrera même peut-être dans l'intérieur de ses communautés. Mais ce ne sera qu'en 1670 qu'il sollicitera des évêques la permission d'en solenniser la fête. Jusqu'à cette époque, il s'attachera plus immédiatement au Cœur de la Mère. C'est que la Sainte Vierge semble toujours être envoyée par Dieu pour annoncer et préparer l'arrivée de son Fils.

Dans la manifestation des Sacrés-Cœurs et dans l'établissement de leurs fêtes, la Providence n'a pas dérogé à l'admirable économie qui sert de règle ordinaire à ses conseils. Elle nous a présenté d'abord le Cœur de Marie, pour nous ouvrir un accès libre et facile au Cœur aimable et aimant de Jésus. Les auteurs qui, avec le P. de Gallifet[1], ont donné la

1. *Dévotion au Sacré-Cœur,* p. 1, l. III, ch. IV.

dévotion au Saint Cœur de Marie comme une conséquence naturelle de la dévotion au Cœur de Jésus, se sont mis en opposition avec les faits.

L'ordre qu'ils assignent est du reste moins conforme à celui que suit d'ordinaire la Providence. Sans doute, dans les desseins de Dieu, Marie est postérieure à Jésus; car Jésus est la raison de l'existence, des grandeurs et des privilèges de Marie. Mais dans l'exécution de ces mêmes desseins, Marie précède Jésus; les teintes suaves et douces de l'aurore préparent l'éclat plus brillant du jour : il faut que notre œil s'habitue graduellement à soutenir les splendeurs éblouissantes du soleil. De même donc que Dieu a daigné nous donner Jésus par Marie, il semble qu'il ait aussi voulu ne nous faire entrer dans le Cœur de Jésus-Christ que par le Cœur de sa Très Sainte Mère.

Nous devons même reconnaître que le Cœur de Marie occupe une place prépondérante dans l'apostolat du V. P. Eudes. Non seulement c'est lui dont il établit premièrement le culte; mais les confréries, la société du Cœur de la Mère Admirable, les chapelles de ses séminaires, sont surtout consacrées en l'honneur du Cœur de la Mère de Jésus. C'est le même Cœur de Marie qui paraît avoir été l'objet plus habituel de ses méditations et de ses études. Il ne parle guère que de lui dans les éditions de 1650 et de 1653. Dans son grand ouvrage du Cœur admirable, le douzième livre seul traite du Cœur de Jésus. L'importance relative qu'il attache à l'un ou à l'autre de ces Cœurs ne doit pas sans doute être calculée par le nombre des pages qu'il leur accorde dans son étude; et beaucoup de considérations, spécialement celles du premier livre, se rapportent presque aussi bien au Cœur du Fils qu'au Cœur de la Mère. Cependant, jusqu'en 1670 du moins, le Cœur de Marie occupe une place beaucoup plus large et plus importante dans la dévotion du V. P. Eudes.

Dans les ouvrages qui ont été écrits postérieurement à la Bienheureuse Marguerite-Marie sur les Sacrés-Cœurs, c'est le Cœur de Jésus qui fait le sujet principal : les auteurs se bornent à y rattacher le Cœur immaculé de Marie. Ainsi ont procédé les Pères Croiset, de Gallifet, et depuis, les Pères Nilles, Nix, Buccéroni... Le V. P. Eudes avait suivi une marche opposée. Il s'était appliqué à faire honorer premièrement et principalement le Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, et à cette dévotion il rattachait le culte du Sacré-Cœur de Jésus. Dans son ouvrage, dans son apostolat, dans sa dévotion, l'objet principal est le Cœur de Marie.

En 1670, il est vrai, le pieux missionnaire semble avoir mis les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie sur le même rang, au moins dans sa Congrégation de prêtres. Si jusque-là il n'avait donné à ses fils pour patron que le Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, à cette époque, il y ajoute le Cœur adorable de Jésus[1]. Alors aussi les deux fêtes du 8 février et du 20 octobre sont également leurs fêtes patronales : l'une et l'autre se font avec octave ; elles ont toutes deux la plus grande solennité, et la circulaire de 1672 paraît établir pour le Cœur du Fils le même culte qui existait déjà pour le Cœur de la Mère. Toujours désormais les chapelles que le V. P. Eudes érige sont dédiées à la fois et au Cœur de Jésus et au Cœur de Marie ; les confréries qu'il établit, et pour lesquelles il obtient six brefs de Rome, sont aussi sous ce double vocable ; comme les Eudistes, elles ont deux fêtes patronales, le 8 février et le 20 octobre. Notre apôtre fait aussi accepter le culte et la fête du Cœur adorable du Sauveur, par la plupart des communautés religieuses qui avaient depuis longtemps accueilli avec amour celle du Cœur de la Très Sainte Vierge. Pendant les dix dernières années de sa vie, le V. P. Eudes se montre l'infatigable et zélé propagateur du culte du Sacré-Cœur de Jésus.

1. Constitutions originales. Addition de la main du V. P. Eudes.

Nous n'oserions dire cependant que, même à partir de cette époque, le Cœur de Marie ait cessé de tenir le premier rang dans sa dévotion. L'Ordre qu'il a institué sous le nom de Notre-Dame de Charité reste plus spécialement consacré au Cœur de la Bienheureuse Vierge. Si la fête du Cœur de Jésus est inscrite comme patronale dans son Coutumier, celle du Cœur de Marie garde les prérogatives de la fête titulaire. Le V. P. Eudes prêche avec toute son ardeur d'apôtre la double dévotion ; mais, soit que les Jansénistes l'en aient empêché, soit que les circonstances ne l'aient pas aussi bien servi, il n'a pas réussi à faire adopter dans un aussi grand nombre de diocèses la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Ce qu'il a fait suffit amplement pour lui mériter le titre d'apôtre du Cœur du Fils de Dieu ; toutefois, il est hors de doute qu'il est à beaucoup plus de titres encore l'apôtre du Cœur de la Bienheureuse Vierge. Il partage la première gloire avec la Bienheureuse Marguerite-Marie, et, à quelques égards même, il lui cède le premier rang. Mais personne ne lui conteste, personne ne partage avec lui la mission qu'il a reçue du ciel d'établir et de propager le culte du Cœur de la Bienheureuse Vierge. C'est à cette dévotion qu'il a dépensé le plus d'efforts : il en est l'apôtre par excellence.

Le V. P. Eudes avait tout d'abord travaillé à établir plus spécialement sa dévotion dans les instituts qu'il avait fondés, et dans les âmes ferventes avec lesquelles ses fonctions de prêtre et de missionnaire le mettaient plus en rapport. Ce premier but atteint, il va se faire au loin l'apôtre des Sacrés-Cœurs et s'efforcer avec un zèle infatigable de propager partout ce culte auquel il a dévoué sa vie. Dieu lui en fournira lui-même l'occasion et les moyens.

Au commencement de 1648, Jean Eudes était à Autun en Bourgogne, où, sur l'invitation de Mgr Claude de la Magdeleine de Ragny, il donnait une grande mission. Les exercices s'étaient ouverts avec l'Avent de 1647, et ils se prolongèrent

jusqu'au Carême de l'année suivante. Des nombreux témoignages d'estime et de vénération que le saint missionnaire reçut en cette circonstance, nul ne lui fut plus cher que l'approbation donnée par Mgr l'évêque d'Autun à la dévotion du Cœur de Marie ; nul ne lui causa plus de joie que l'empressement des fidèles à en adopter les pratiques.

Depuis plusieurs années déjà, peut-être même depuis 1641, le V. P. Eudes avait composé un office et une messe en l'honneur de ce Cœur très saint. Mais l'approbation de l'Église pouvait seule les introduire dans le culte public. Il les présenta donc à l'approbation de Mgr de Ragny. Celui-ci les fit examiner par plusieurs docteurs[1], qui déclarèrent successivement, par écrit, les 14, 15 et 20 janvier 1648, n'y avoir rien trouvé qui ne fût conforme à la foi, et qui ne respirât le parfum de la piété chrétienne : *Nihil quod fidei... non congruat, nihilque in eis, quod christianam non redoleat pietatem inveni.* En vertu de ces attestations et après un examen personnel, Mgr de Ragny permit d'imprimer l'office du Saint-Cœur, auquel était joint celui du Saint Nom de Marie[2].

Il les approuve « pour l'usage de ceux qui auraient la dévotion de les réciter, exhortant tous et un chacun de son diocèse, tant séculier que régulier, à s'en servir, pour rendre l'honneur et la vénération qui est due à deux choses si sacrées et si vénérables, comme sont le Cœur tout divin et le Nom béni de la Mère de Dieu... et pour en célébrer la mémoire et la fête, qui se fait au 8 février et au 22 septembre. » L'acte est du 20 janvier 1648 et atteste que la fête du Saint Cœur de Marie se célébrait déjà régulièrement au 8 février, ce qui, sans doute, doit s'entendre du séminaire de Caen.

1. Ce sont : Claude Saulnier, prévôt et chanoine de la cathédrale d'Autun; Philippe Demontagu, archidiacre d'Avalon, et théologal d'Autun; Claude Desprez, docteur en théologie. *Dévotion au Sacré-Cœur*, Autun, 1648.

2. *La Dévotion au Très Saint Cœur et au Très Saint Nom de la Bienheureuse Vierge Marie*, chez Blaise Simonnot. Autun, 1648.

Muni de cette autorisation, l'apôtre des Sacrés-Cœurs fit imprimer à Autun même les offices qui venaient d'être approuvés. Il y joignit la salutation *Ave, Cor sanctissimum*, et une autre prière en l'honneur du saint Nom de Marie, commençant par ces mots : *Ave Maria, filia Dei Patris*... « Je vous salue Marie, fille de Dieu le Père. »

Tout fut terminé en temps convenable et le 8 février de cette même année 1648, le V. P. Eudes eut le bonheur de célébrer solennellement dans la cathédrale d'Autun la fête du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, « ce qui alluma le feu de cette dévotion dans beaucoup de cœurs », comme il l'écrivit lui-même dans une lettre à la M. Catherine de Bar, fondatrice des Bénédictines du Saint-Sacrement.

« Les hommes ne furent pas les seuls, » ajoute le V. P. Eudes, « à rendre hommage, en ce jour, aux grandeurs et aux bontés du Cœur de Marie. Le Ciel daigna lui-même prendre part à l'inauguration de la dévotion nouvelle, et il voulut rendre témoignage à l'excellence du Cœur de sa Reine, par des faits qui paraissent tenir du prodige. »

« Une religieuse bénédictine de l'abbaye de Sainte-Marie de Saint-Jean le Grand, d'Autun, nommée Françoise du Rey et âgée de dix-huit ans, était alors malade. Une rougeole maligne lui avait fait perdre complètement la vue et lui avait occasionné sur les yeux une violente fluxion, qui lui causait des douleurs continuelles et très aiguës. Ayant entendu parler de la nouvelle fête qu'on célébrait ce jour-là, cette sainte fille se sentit inspirée de demander à Dieu sa guérison, par l'intercession de la Très Sainte Vierge et par les mérites de son Saint Cœur. Dans cette intention, elle appela la religieuse qui lui servait d'infirmière et la pria de se mettre à genoux près de son lit et de lui faire réciter la salutation au Très Saint Cœur de la Mère de Dieu : *Ave, Cor sanctissimum.* Ce qu'ayant fait, elle demanda le petit livre où se trouve imprimée cette prière, et elle l'appliqua sur ses

yeux, environ l'espace d'un *Miserere,* suppliant avec ferveur la Très Sainte Vierge de lui rendre la vue et la santé, par les mérites de son Très Saint Cœur. Elle n'eut pas plus tôt fini sa prière, qu'elle rendit le livre. Ne sentant plus alors aucune douleur aux yeux, elle les ouvrit sans difficulté, et commença à voir aussi clairement et aussi parfaitement que jamais. » Le V. P. Eudes ajoute dans la même lettre : « J'ai une attestation authentique de ce fait, outre que j'en ai été moi-même témoin oculaire [1]. »

Cet événement merveilleux, qu'il ne nous appartient pas de qualifier, ne fut pas le seul par lequel Dieu parut autoriser la dévotion au Cœur de Marie, car le V. P. Eudes écrivait, deux ans plus tard (1650) : « Si nous n'étions dans un siècle où il semble qu'on ait peine à croire à l'Évangile, je pourrais rapporter plusieurs miracles très manifestes, qui ont été faits sur les corps et sur les âmes, par l'invocation et les mérites du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge [2]. »

En réfléchissant aux faits que nous venons de retracer, il est impossible de ne pas admirer les secrets desseins de la Providence, si miséricordieuse à l'égard du diocèse d'Autun. Comment, en effet, ne pas être frappé de la glorieuse part qui lui a été réservée dans les commencements de la dévotion des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie? C'est dans la cathédrale même de la ville épiscopale que le V. P. Eudes célèbre (8 février 1648) la première messe solennelle du Saint Cœur de Marie. Or, quelques mois seulement auparavant (22 juillet 1647), à peu de distance de la même ville, était née, au hameau de Lauthecourt, cette Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, que Jésus devait choisir plus

1. *Lettre du V. P. Eudes à la M. Melchtilde du Saint-Sacrement. Fleurs de la Congrégation de Jésus et Marie,* l. I, § 34. *Vie du P. Eudes,* par Le Beurier, l. III, p. 201.
2. *Dévotion au Très Saint Cœur.* Caen, 1650, p. 61.

tard pour apôtre de son Sacré-Cœur. Le diocèse d'Autun est donc comme le foyer d'où cette double dévotion rayonne sur le monde moderne pour l'illuminer, et surtout le réchauffer dans les flammes brûlantes des Cœurs de Jésus et de Marie. La Mère, en cette occasion, a encore préparé les voies à son divin Fils ; et c'est en chantant les louanges du Cœur de la Sainte Vierge, que les fidèles se sont essayés à bégayer celles du Sacré-Cœur de Jésus.

On peut même le dire, le premier germe de la dévotion au Cœur de Jésus fut jeté par le Vénérable Jean Eudes dans cette terre bénie, dès l'année où il y établit le culte public du Cœur de la Mère de Dieu (1648). Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir l'office qui servit dès lors, dans tout le diocèse d'Autun, à la célébration de la fête du Cœur de Marie. Partout on y retrouve les louanges du Cœur de Jésus ; et c'est dans cette première édition, plus que dans toutes les autres, que le V. P. Eudes a reproduit, sous mille expressions diverses, l'union si grande qui forme un des caractères les plus saillants de sa dévotion aux Sacrés-Cœurs. L'*Ave Cor* est donné sous ce titre : Salutation au Très Saint Cœur de Jésus et de Marie.

Ce sont des antiennes de ce genre : « *Gratia, pax et gaudium omnibus cordibus, quæ diligunt Cor amantissimum Jesu et Mariæ*[1]. Grâce, paix et joie à tous ceux qui aiment le *Cœur très aimant de Jésus et Marie ;* » ce sont des versets comme celui-ci : « *Benedictum sit in æternum et ultra Cor amantissimum Jesu et Mariæ*[2]... Qu'il soit à jamais béni le Cœur très aimant de Jésus et Marie. » Ce sont des strophes où le Cœur de Jésus reçoit nos louanges et notre vénération, en même temps que le Cœur de sa Mère :

Cordis nati, Cordis matris
Unitatem mirabilem

1. 5e Ant. de Laudes.
2. 3e Rép. du 2e Nocturne.

Venerantur cœlicolæ,
Laudant quoque terrigenæ.
. . . .
Amor nati, amor matris
Corda nostra Cordi suo
Invicemque nexu sacro
Charitatis consocient [1].

« Au ciel, les chœurs des anges et des bienheureux vénèrent à l'envi l'admirable unité dans laquelle se fondent le Cœur du Fils et celui de la Mère ; nous, enfants des hommes, joignons nos voix à leurs louanges.

« O amour de Jésus, ô amour de Marie, que le nœud sacré de votre charité unisse ensemble tous nos cœurs, pour les lier intimement à votre propre Cœur. »

L'invitatoire nous rappelle aussi une des pensées les plus fondamentales de la dévotion du Vénérable Serviteur de Dieu au Sacré-Cœur de Marie. « *Jesum in Corde Mariæ regnantem, venite adoremus, qui est amor et vita nostra...* Venez, adorons Jésus qui règne dans le Cœur de Marie, il est notre amour et notre vie. » Ici, en effet, c'est sur Jésus que sont attirés nos regards ; il nous est représenté régnant, comme principe d'amour et de vie surnaturelle, dans le Cœur de sa sainte Mère. Mais c'est surtout dans l'oraison de la fête que nous trouvons l'expression complète de la pensée de l'Apôtre. On le sait, du reste, c'est dans l'oraison propre d'un office et dans l'invitatoire que l'Église formule d'une manière plus précise l'esprit de ses fêtes. Or, ici, l'oraison réunit dans une commune prière le Cœur de Jésus et celui de sa Mère : « *Deus qui Unigenitum tuum in corde tuo ab æterno viventem, in Corde Virginis Matris vivere et*

1. Matines. De même à Vêpres :

Cordis Filii et Matris
Dilecti, Natum et Matrem
Et lingua vestra personet
Et vita vestra prædicat.

regnare in æternum[1] *voluisti; da nobis, quæsumus, hanc sanctissimam Jesu et Mariæ in Corde uno vitam jugiter celebrare, cor unum inter nos et cum ipsis habere; tuamque in omnibus voluntatem corde magno et animo volenti adimplere, ut secundum cor tuum a te inveniri mereamur, per eumdem D... N...* Dieu qui avez voulu faire vivre et régner à jamais dans le Cœur de la Vierge sa Mère votre Fils unique qui vit de toute éternité dans votre propre cœur, accordez-nous, nous vous en supplions, de célébrer sans cesse la vie très sainte de Jésus et de Marie en un seul Cœur, de n'avoir qu'un cœur entre nous et avec eux, et d'accomplir en tout votre volonté adorable, avec un cœur vraiment grand et un esprit plein d'ardeur, afin que nous méritions d'être trouvés par vous conformes aux désirs de votre amour... »

Parfois même, dans cet office, la dévotion au Cœur de Jésus se formule d'une façon plus explicite encore. Ce Cœur adorable est présenté seul à notre culte, et, dans ce cas, c'est à lui que se rapportent directement nos prières et nos hommages.

Nous pourrions citer comme exemple la doxologie commune des hymnes de cet office :

Fili Dei, Splendor Patris
Per Cor sacrum tuæ Matris
In corde nostro Cor tuum
Vivat, regnet in sæculum.
. . . .

O Fils de Dieu, Splendeur du Père,
Par le Cœur sacré de ta Mère,
Fais qu'à jamais *ton divin Cœur*
Vive et règne dans notre cœur[2].

1. Ce mot « *in æternum* » est à peu près le seul qui ait été supprimé par la Cong. des Rites, dans le texte du V. P. Eudes, à l'occasion de l'approbation de l'office du Saint Cœur de Marie, en 1861.

2. Ant. 1res Vêpres. *Festivitatem B. Virginis Mariæ celebremus... ut... secundum Cor Filii ejus effici mereamur.*

Les leçons de l'office offrent une particularité encore plus frappante. En effet, au deuxième nocturne, le jour même de la fête, les trois leçons, tirées du traité attribué à tort à saint Bernard, sur la Passion de Notre-Seigneur [1], sont relatives au Cœur de Jésus : « *Foderunt Judæi et perfoderunt...* Les Juifs ont ouvert et transpercé... le Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ... » Il en est de même des leçons du second nocturne du deuxième jour de l'octave. Dans les explications qu'il donne lui-même, le P. Eudes ne laisse aucun doute sur sa pensée, et il dit que la salutation comme la fête « s'adresse conjointement au Très Saint Cœur de Jésus et de Marie [2]. »

Il est donc de la dernière évidence que, dans cette fête du Cœur de Marie, instituée au diocèse d'Autun, il y avait comme un prélude et un commencement du culte et de la fête du Cœur de Jésus [3] : d'abord, parce que la gloire de la Mère est toujours comme l'aurore et le reflet avant-coureur de la gloire de son Fils ; et aussi parce que, au milieu de tous ces hommages rendus au Cœur de la Sainte Vierge, nous en rencontrons un grand nombre qui s'adressent directement au Sacré-Cœur de Jésus lui-même.

Ce ne fut pas là un de ces faits transitoires dont le souvenir s'évanouit incontinent de la mémoire des hommes. Les circonstances remarquables qui avaient accompagné la dévotion nouvelle, à son entrée dans le diocèse d'Autun, devaient y assurer sa durée, tout en contribuant puissamment à la rendre populaire. Aussi, vingt-sept ans plus tard, la Bienheureuse Marguerite-Marie signalait, dans ses Mémoires, le 8 février, fête du Sacré-Cœur de Marie [4], comme un des

1. *In* XV *Joan., Ego sum vitis...,* cap. III.
2. *Suppl.,* p. 3.
3. *Mandement de* Mgr PERRAUD, *évêque d'Autun, pour le Jubilé du deuxième centenaire de la Bienheureuse Marguerite-Marie* (1890), p. 64-65.
4. *Mémoire écrit par la Bienheureuse par ordre de la M. de Saumaise. Vie de la Bienheureuse écrite par ses contemporaines,* t. I, p. 71, note.

jours les plus chers à sa dévotion. C'est même en ce jour qu'elle reçut une des plus insignes faveurs qui la préparèrent à sa mission d'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus. « Qui sait si la petite Marguerite-Alacoque, alors âgée de six mois et demi, portée à l'église de Verovres sur les bras de sa pieuse mère, n'entendit pas retentir, sans la comprendre, l'invocation qui renfermait, pour ainsi dire, le secret prophétique de sa destinée [1]. » Peut-être ne retrouva-t-elle pas cette fête du Cœur de Marie chez les Visitandines de Paray-le-Monial ; mais au moins elle l'avait célébrée jusqu'à son entrée dans ce couvent (1671), car depuis la permission donnée par Mgr de Ragny, « on célébrait cette belle fête dans toutes les églises et chapelles du diocèse d'Autun [2]. » C'est pour cela, sans doute, que ce jour était resté si précieux dans son souvenir, et qu'ayant à raconter une des grâces les plus consolantes que lui ait faites le Cœur de Jésus, elle datait ainsi le récit d'une de ses révélations : « Un jour de la fête du Cœur de la Très Sainte Vierge... » Avant de recevoir immédiatement de Jésus-Christ lui-même la mission de travailler à faire honorer son Sacré-Cœur, elle avait, dès sa plus tendre enfance, appris à savourer ce qu'il y a de plus doux dans le Cœur du Fils et de la Mère. Dans les circonstances que nous venons de rapporter, il semble donc que le V. P. Eudes ait été choisi de Dieu pour ouvrir les voies et pour servir de précurseur à la Bienheureuse Visitandine.

1. *Mandement de* Mgr PERRAUD, *évêque d'Autun ; Jubilé du deuxième centenaire de la mort de la Bienheureuse Marguerite-Marie.* La même pensée a inspiré à M. Claudius Lavergne un des vitraux de l'église paroissiale de Saint-Lô.

2. *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, par le P. DANIEL, ch. XII.

CHAPITRE VIII

Société du Cœur de la Mère Admirable. La dévotion des Sacrés-Cœurs se propage en Bourgogne, en Normandie (1648-1653).

En 1648, le V. P. Eudes avait donc, par un acte solennel, établi en Bourgogne la dévotion des Sacrés-Cœurs. L'enthousiasme avec lequel on avait accueilli la fête du Cœur de Marie ne fit qu'aiguillonner son zèle et l'exciter à répandre partout un culte que le ciel bénissait lui-même par des faveurs extraordinaires. Aussi, à partir de cette époque, il déploie encore plus d'ardeur, soit pour faire autoriser et accepter des évêques la dévotion devenue l'objet de toute sa tendresse, soit pour lui gagner les hommages des fidèles. Au sortir d'Autun, il court à Beaune commencer les exercices d'une nouvelle mission. A la voix puissante de l'apôtre, la population tout entière s'ébranle : les âmes se convertissent en foule. Mais le V. P. Eudes connaît par expérience la fragilité de notre nature; aussi pour protéger ces chrétiens contre leur propre inconstance, il les confie au Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, dont ils embrassent le culte avec empressement. Pour donner à sa chère dévotion une base plus solide, il ne se borne pas à en faire le sujet de ses prédications; il a recours à une institution dont les fruits doivent être plus durables, et il érige une confrérie du Très Saint Cœur pour les personnes du sexe.

La consécration de l'Ordre de Notre-Dame de Charité et de la Congrégation de Jésus et Marie aux Sacrés-Cœurs

assurait déjà la perpétuité de leur culte. Ce n'était pas assez pour le zèle de l'ardent apôtre. Il voulut encore ouvrir le Cœur de la Bienheureuse Vierge aux âmes pieuses qui, tout en vivant dans le monde, sentent le besoin d'aller se reposer plus amoureusement sur le sein de leur Mère. C'est dans ce but qu'il fonda à Beaune (1648) la première confrérie du Cœur de Marie dont il soit fait mention dans l'histoire de l'Église[1]. Les Annales de la Congrégation des Pères Eudistes font remarquer que cette association ne se composa que de personnes du sexe, et que le saint missionnaire prit pour modèle de son institution les Congrégations de la Très Sainte Vierge érigées par les Pères Jésuites dans les collèges et les paroisses. Ce premier essai réussit au-delà de toute espérance. Aussi devint-il dès lors habituel au V. P. Eudes d'établir, à la fin des missions, des confréries du même genre, soit en l'honneur du Saint Cœur de Marie, soit en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie. Il ne les destina pas toujours exclusivement aux femmes; il voulut parfois que les hommes, en y entrant, pussent y trouver aussi un moyen d'affermir leur piété et de rendre leur ferveur plus constante.

Ces associations servirent d'ailleurs merveilleusement à propager et à entretenir la dévotion du Sacré-Cœur. C'est ainsi que, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, nous voyons les fervents confrères de Granville veiller avec soin à ce que la fête du Saint Cœur de Marie fût célébrée avec pompe dans leur cité.

Dans la suite même, le P. Eudes ne se borna pas à ces institutions. Les confréries étant ouvertes à toutes sortes de personnes pieuses, mariées ou non, il comprit que cela ne suffisait pas aux âmes appelées à une perfection plus haute, et qui, pour divers motifs, ne peuvent entrer en re-

1. A moins de regarder comme telle la pieuse Union essayée à Naples en 1639 par le P. Guinigi.

ligion. Ce n'est pas qu'il n'y eût alors, comme aujourd'hui, des tiers ordres déjà anciens pour les recueillir; mais l'Église, en bonne mère, sait modifier ses institutions et s'accommoder aux besoins de ses enfants, suivant les circonstances. Or, il est certain que ces anciennes sociétés religieuses de Saint-François, de Saint-Dominique, ou du Carmel, prescrivent des pratiques difficiles à concilier avec la position d'un grand nombre de chrétiens. Le Souverain Pontife Léon XIII l'a reconnu lui-même, en modifiant de nos jours les conditions du tiers ordre franciscain.

Ce fut dans cette pensée que le V. P. Eudes se proposa de former une société nouvelle; il imitait en cela saint François de Sales, qui avait fondé l'Ordre de la Visitation pour les âmes appelées à la vie religieuse du cloître, mais incapables d'embrasser les règles plus austères qui existaient avant lui.

Dans cette société, son pieux instituteur voulut compenser en quelque sorte l'absence de pratiques rigoureuses, par l'obligation imposée à tous les frères ou sœurs de s'engager, non par vœu, mais par forme de bon propos, à garder le célibat perpétuel. Des vierges ou des veufs seuls doivent composer cette association, placée sous le patronage du Saint Cœur de Marie. Elle est connue de nos jours sous les noms divers de Société des Enfants du Saint Cœur de la Mère admirable, ou de Tiers Ordre du Sacré-Cœur.

Voici comment parle de cette société le P. Hérambourg, un des enfants les plus pieux et les plus dévoués du saint apôtre[1] : « Outre les confréries qu'il a érigées en l'honneur du divin Cœur de Jésus et du Sacré-Cœur de Marie, le P. Eudes institua encore une petite Compagnie, qu'il nomma la Société des Enfants du Cœur de la Mère Admirable, pour les personnes qui, demeurant dans le monde, n'ont pas la

1. *Vie du P. Eudes,* P. Hérambourg, 2e part., ch. xiii, p. 130.

santé, les moyens ou la vocation d'entrer dans les Congrégations, et qui cependant veulent mener une vie encore plus parfaite que celles qui se sont enrôlées dans la confrérie du Sacré-Cœur, car dans celle-ci, on reçoit toute personne, pourvu qu'elle ne soit pas d'une vie mondaine et scandaleuse. Il établit cette société pour la même fin que Notre-Dame de Charité et la Congrégation de Jésus et Marie, c'est-à-dire pour honorer et imiter plus exactement la Très Sainte Vierge, et pour la faire honorer et imiter par les autres. Il désira que ceux et celles qu'on y agrégerait fussent sans aucun reproche ; qu'ils pratiquassent une vraie et solide dévotion ; qu'ils eussent un cœur vraiment filial pour la Mère d'amour, et qu'ils vécussent dans une continence et chasteté parfaites. » Il leur prescrivit de porter par-dessous leur habit ordinaire un autre petit habit symbolique, composé de trois choses qui semblent lui avoir été spécifiées et désignées par la Très Sainte Vierge elle-même. Ce sont : une tunique de laine ou de toile blanche, dont les dimensions sont laissées à la discrétion de chacun, et que l'on porte en l'honneur de l'Immaculée-Conception de Marie ; une ceinture de soie blanche, en l'honneur de sa maternité divine et de sa virginité ; enfin, *un Cœur* de soie rouge surmonté d'une petite croix de même étoffe et de même couleur, en souvenir de la douceur, de la charité et des souffrances du Cœur de Jésus et de Marie[1]. « Les premiers enfants de cette société, » ajoute le P. Hérambourg, « ont éprouvé qu'elle était agréable à la Bienheureuse Vierge, par les faveurs spéciales qu'ils en ont reçues dès cette vie. L'on voit encore tous les jours combien cette société est profitable aux âmes qui s'y sont engagées généreusement, et qui, faisant profession ouverte de renoncer au monde, y

1. *Règles de la Société*, ch. XI et XIII ; *Vie du P. Eudes*, P. Hérambourg, 2e part., ch. XIII.

vivent sans en avoir ni l'esprit, ni les maximes. On en doit référer la gloire à son digne instituteur, le bon P. Eudes, qui porta longtemps ce saint habit, avec lequel il voulut être enterré, et qui a procuré par ce moyen, et par quantité d'autres que je tais, de peur d'ennuyer le lecteur, que la Sainte Vierge fût connue, honorée et aimée. »

Les règles et les pratiques de cette société furent tirées de celles des Religieuses de Notre-Dame de Charité et de celles des Pères de la Congrégation de Jésus et de Marie. Leur pieux fondateur ne jugea pas à propos de les écrire. Il se borna à les enseigner de vive voix. Plus tard, les membres de cette société prièrent les Pères Eudistes, qui avaient toujours soutenu, propagé, dirigé leur Institution, de mettre par écrit les règles qu'une pieuse tradition avait conservées dans leur intégrité première. Par les soins du R. P. Blouet de Camilly, successeur du V. P. Eudes, il s'en fit presque simultanément plusieurs éditions à Coutances (1688), à Avranches, à Caen et en Basse-Bretagne [1]. Par suite de ces rédactions, dues à des mains différentes, il s'y est glissé quelques variantes accidentelles. M. l'abbé Souchet, doyen du Chapitre de Saint-Brieuc, en avait donné une nouvelle édition avec un bon commentaire [2]. Nous regrettons cependant qu'il ait cru devoir modifier la salutation *Ave Cor sanctissimum*, en ne l'adressant qu'au Sacré-Cœur de Jésus, car c'était changer l'esprit de cette belle prière. De nos jours, l'édition la plus complète est celle qui est due au R. P. Massicot [3].

Le précieux tiers ordre, si toutefois nous pouvons par analogie lui donner ce nom, se répandit rapidement, du vivant de son fondateur, dans les provinces de Normandie et de Bretagne. Il s'y est maintenu même à travers la période

1. Il y en a même en breton.
2. *Livre des vierges et des pieuses veuves.*
3. Saint-Brieuc, chez Prudhomme, 1890.

révolutionnaire, et il rendit à cette époque de grands services à ces provinces. « Le clergé, » dit M. l'abbé Lecarlate[1], « le clergé était aidé dans sa glorieuse tâche par de pieuses filles, nommées dans l'Église *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie.* Ces humbles femmes, tout en renonçant au mariage, vivaient au sein de leurs familles, dont elles étaient la joie et l'orgueil. Elles étaient au milieu du monde comme le lis entre les épines. Elles faisaient l'école aux enfants, leur apprenaient leurs prières et le catéchisme, leur montraient à lire et à écrire de manière à pouvoir suffire plus tard par eux-mêmes à leurs affaires. Ces filles, d'une modestie irréprochable, inculquaient l'amour de cette vertu à leurs jeunes élèves. »

« Quand les prêtres eurent quitté le sol de la patrie, quand les chaires chrétiennes furent envahies par les forcenés qui hurlaient le blasphème et l'impudicité, quand nos églises furent profanées par des chants infâmes, *la bonne sœur* apprenait aux enfants à chanter les cantiques de la Mission; quand le malade était gisant sur un lit de douleur, sans prêtre, elle s'ingéniait à lui en procurer un, sans craindre la mort dont on la menaçait. A défaut de prêtre, elle prenait dans le bon trésor de son cœur des paroles de consolation, pour aider le mourant dans le passage du temps à l'éternité; quand il fut défendu, sous peine de mort, de prier Dieu, d'avoir un objet de piété, ces bonnes filles continuaient à remplir leur apostolat, et allaient en prison, joyeuses d'avoir accompli un devoir sacré. Si, durant la Terreur, des prêtres ont fait faire quelques communions, c'était à des enfants instruits par ces âmes d'élite. »

De nos jours, cette admirable institution n'a fait que grandir, et, d'après M. l'abbé Souchet, elle comptait encore en Bretagne, il y a trente ans, et dans une partie de la Nor-

1. *Essai historique sur les Monuments de Dol.*

mandie, près de vingt mille membres qui, par leur zèle et leurs vertus modestes, rendent de grands services dans les paroisses qui ont le bonheur de les posséder.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer une circulaire que Sa Grandeur Mgr Bouché envoyait, en 1884, à son clergé, au sujet de ces Sœurs, si nombreuses dans le diocèse de Saint-Brieuc.

Au moment où les communautés religieuses sont persécutées de tant de façons, combien de curés pourraient trouver dans ces pieuses filles le secours dont on cherche à les priver. « Que de bien, » dit Mgr Bouché, « ces bonnes Sœurs ont réalisé dans le passé ! Que de bien elles peuvent faire encore dans le présent ! A ce sujet, permettez-nous, Messieurs, de rappeler ici un souvenir qui nous est personnel. Pendant les trois années de notre court vicariat, à Ploubazlanec, il nous fut donné de voir à l'œuvre ces filles dévouées : décoration de l'église paroissiale et des chapelles, soins aux malades, assistance des mourants et surtout catéchisme aux enfants ; aucune des œuvres de charité chrétienne ne leur était étrangère. Dans nos visites aux malades, soit de jour, soit de nuit, nous trouvions toujours à leur chevet une *bonne Sœur,* infirmière volontaire, leur prodiguant des soins désintéressés, les préparant à recevoir les derniers sacrements, et se constituant ainsi la meilleure auxiliaire du prêtre. Quand nous allions porter le saint Viatique aux moribonds, nous étions assuré de trouver tout préparé et la maison bien en ordre : une nappe blanche recouvrait la table, sur laquelle s'élevait le plus beau crucifix de la maison ou du village ; autour du symbole de la Rédemption étaient rangés des vases de porcelaine garnis des plus belles fleurs de la saison ; les cierges bénits à la Chandeleur brûlaient dans les plus beaux chandeliers qu'on avait pu se procurer ; une assiette de vieille faïence, le plus souvent, recevait l'eau sainte, dans laquelle trempait le buis

des rameaux. Une foule recueillie remplissait la maison. En attendant l'arrivée du *bon Dieu*, la Sœur du Tiers Ordre, *la Religieuse de la maison* (*Léanez ann ti*) selon la charmante appellation bretonne, récitait des prières auxquelles l'assistance répondait pieusement. Le prêtre n'avait pas besoin d'exhorter le mourant : ce que celui-ci voyait autour de lui, ce qu'il entendait, tout lui parlait éloquemment du grand acte qui allait s'accomplir. Et quand les derniers sacrements avaient été administrés par le prêtre, et reçus par le vrai chrétien avec une sainte résignation faite de foi et d'espérance, le rôle de la *religieuse de la maison* n'était pas fini. Elle demeurait là, négligeant ses propres affaires jusqu'à la fin : c'était encore elle qui suppléait à l'inexpérience des gens de la maison; c'était elle qui prenait soin d'ensevelir le chrétien qui venait de mourir, de préparer la chapelle mortuaire, d'entourer de décence et de respect ces restes de la vie qui ressusciteront un jour. C'était elle toujours qui présidait la *veillée des morts* et récitait le *chapelet des trépassés.* »

« Les bienfaits qu'une paroisse peut tirer de la présence des Sœurs du Tiers Ordre éclatèrent à nos yeux à un autre point de vue plus utile, s'il est possible, celui de l'enseignement du catéchisme. Aux veillées du soir, on assemblait tous les enfants de chaque village, de chaque hameau. Réunis devant le foyer, ils étaient interrogés tour à tour par la bonne Sœur, qui apportait dans l'accomplissement de sa tâche volontaire une patience que rien ne déconcertait. Il fallait voir plus tard avec quel légitime orgueil la sainte fille présentait ses petits élèves à M. le Recteur, le jour où l'on prenait les noms pour la première communion, en lui donnant l'assurance qu'ils savaient déjà toute, ou presque toute, la lettre du catéchisme, etc. »

« Ce que je viens de décrire, Messieurs, un peu trop longuement peut-être, comme l'un des plus doux souvenirs de

ma vie sacerdotale, se passe encore, et j'en bénis Dieu, dans un grand nombre de paroisses de ce diocèse. Ah! Messieurs, que votre évêque serait heureux de voir se multiplier ces pieuses et utiles associations! Quelles auxiliaires précieuses pour le bien on se créerait ainsi! »

Les Souverains Pontifes ont enrichi cette pieuse association de nombreuses indulgences. Inutile d'ajouter que les Enfants de la Société du Cœur Admirable, entièrement dévoués au culte des Sacrés-Cœurs, contribuèrent efficacement à en établir la dévotion[1].

1. Dans son enfance et pendant son long séjour au collège de Dinan dont il fut directeur, le R. P. Picot de la Clorivière fut témoin du bien que produisaient partout autour de lui ces Enfants du Cœur Admirable de la Mère de Dieu. Aussi quand la Révolution eut dispersé les communautés religieuses, il s'empara de l'idée et de l'œuvre du V. P. Eudes. Avec le concours de M[lle] de Cicé, qui elle-même avait eu des rapports avec le R. P. Hébert, supérieur des Eudistes et confesseur de Louis XVI, il établit une société du même genre, sous le nom de Filles du Saint Cœur de Marie. Il modifia certains règlements pour mieux adapter l'œuvre à l'esprit de saint Ignace dont il était l'enfant : il lui imprima une direction commune plus forte et une centralisation plus grande. A cause sans doute des circonstances, il voulut que ses Filles de Marie tendissent à rester inconnues et à couvrir même leur existence d'un mystère profond. Mais par le fait, cette société très multipliée n'est qu'une transformation de celle du V. P. Eudes. Le but est le même : procurer la gloire de Dieu par le salut des âmes, et ménager les avantages de la vie parfaite aux personnes qui ne peuvent se renfermer dans le cloître. Les deux associations se composent de Vierges et de Veuves ; l'ensemble des règlements est inspiré par la même pensée : tout tend à permettre aux associés de pratiquer les conseils évangéliques, en restant dans le monde et dans leur famille. Les deux sociétés sont également sous le patronage du Saint Cœur de Marie ; elles en portent le nom, et c'est le 8 février que l'une et l'autre célèbrent leur fête du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge. Cependant le P. Letierce, dans son récent ouvrage sur le Sacré-Cœur et la Compagnie de Jésus, ne semble pas avoir aperçu les liens qui rattachent cet Institut au V. P. Eudes (l. II, ch. x, § 2). La Congrégation si florissante des Sœurs de Notre-Dame du Chêne, à Paramé (Ille-et-Vilaine), a aussi pour origine la Société des Enfants du Cœur de la Mère Admirable, et elle tient à honneur de remonter par elle jusqu'à son Vénérable Instituteur. On peut en partie en dire autant de l'Institut des Sœurs de Saint-Quais, au diocèse de Saint-Brieuc.

Pendant son séjour à Beaune, le V. P. Eudes avait été lui-même puissamment encouragé dans son apostolat par les exhortations d'une pieuse Carmélite, la Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement, qui semblait n'avoir attendu que l'occasion de s'entretenir deux ou trois fois avec lui, pour s'en aller au Ciel. Cette célèbre religieuse joignait, en effet, à son amour bien connu pour la Sainte Enfance, la plus tendre et la plus ardente dévotion pour le Cœur de Jésus. Leurs âmes se comprirent bien vite : l'amour du Cœur de Jésus les animait l'un et l'autre. Aussi quand le V. P. Eudes écrivit, trente ans plus tard, son grand ouvrage sur le Sacré-Cœur, il voulut, en souvenir de cette précieuse rencontre, composer tout un chapitre de pensées empruntées à cette vénérable fille de sainte Thérèse[1].

A la Pentecôte, il prêchait dans la Brie : tout le mois de juillet fut consacré à une grande mission à La Fère en Tardenois. Le succès fut le même qu'à Beaune et à Autun ; mais dans ce pays, comme en Bourgogne, le V. P. Eudes ne profita de l'estime générale dont on l'environnait, que pour établir partout la dévotion des Sacrés-Cœurs[2]. Afin d'atteindre plus sûrement son but et afin de se conformer à l'ordre institué par Jésus-Christ dans son Église, il sollicita et obtint l'approbation des autorités ecclésiastiques. L'éclat et les succès de la mission de La Fère lui rendirent la chose facile pour le Soissonnais.

C'est d'abord le chanoine Du Tour, archidiacre de Soissons et docteur en Sorbonne, qui, touché du zèle apostolique du V. P. Eudes, approuve à La Fère, le 16 juillet 1648, ses offices du Saint Cœur et du Saint Nom de Marie[3]. C'est ensuite Mgr Simon Legras qui était venu en personne constater les effets merveilleux de la mission[4]. Il lut avec

1. *C. adm.*, l. XII, ch. XIX.
2. *Annales de la Congrégation*, l. I, § 31.
3. *Dévot. au S. Cœur de Marie*. Édit. 1650.
4. *Dévot. au S. Cœur de Marie*. Édit. 1650.

d'autant plus d'attention le livre récemment imprimé à Autun sur le Cœur de Marie, que l'on commençait à soulever des objections contre ce culte nouveau : *Diligenter atque attente perlegimus.* Mais loin d'y trouver rien de contraire à la foi ou aux mœurs : *Sanæ fidei aut bonis moribus,* il atteste que tout y respire l'amour du Saint Cœur et du Saint Nom de Marie. Aussi c'est de grand cœur, dit-il, *corde magno et animo volenti,* qu'il approuve le livre, la dévotion et la fête. Il termine par ces mots : *Hortamurque omnes quos spectat curæ nostræ pastoralis, ut hanc valde laudabilem atque utilem, erga sacratissimum Cor et gloriosissimum Nomen Virginis Matris, devotionem totis viribus amplectantur, quatenus ipsa mediante, secundum Cor Filii ejus efficiantur, et nomina sua in cœlis scripta esse gaudeant... Datum Faræ in Tardano, anno salutis 1648, die vero julii 26.* Nous exhortons tous les fidèles confiés à notre soin pastoral à embrasser, de toute l'affection et de toute la tendresse de leur cœur, une dévotion si louable et si utile envers le Saint Cœur et le glorieux Nom de la Vierge Mère, afin que, par sa médiation, ils deviennent des hommes selon le Cœur de son Fils, et qu'ils aient la joie de voir un jour leurs noms écrits dans le Ciel. »

Mgr Henri de Baradat, évêque et comte de Noyon, qui était aussi accouru à La Fère, près du vénérable Missionnaire, pour être témoin lui-même des fruits de bénédiction que Dieu accordait à ses prédications et à ses prières, prit à son tour connaissance du livre de la *Dévotion au Très Saint Cœur...* etc., et comme il n'y remarqua rien que de pieux et de saint, *omnia pia et sancta,* il lui accorda volontiers son approbation (8 août 1648). Quelques jours après, Mgr Pierre d'Hardivilliers, archevêque de Bourges, y ajoutait la sienne : « Le Cœur et le Nom de Marie, » disait-il, « objet de cette dévotion, la rendent douce et charmante, et l'office composé pour en chanter les louanges à Dieu et

pour en savourer les douceurs, remplit les langues des fidèles du miel et du lait de la Sainte Épouse, et le cœur de la tendresse des plus saintes affections. Aussi est-ce comme un recueil et comme une espreinte de toutes les suavités que les Saintes Lettres et les Saints Pères en ont laissées à l'Église, et elles en sont tirées avec tant de pureté que les vérités de notre foi et les pratiques des bonnes mœurs n'y courent aucun hasard, y peuvent être récitées avec fruit, et goûtées comme en leur source, dans le Cœur et le Nom de Marie. Ayant vu ce projet de piété, ayant lu et considéré cet office, j'en ai conçu ce sentiment, et j'ai cru n'en devoir refuser ce témoignage au public... Fait ce 22 août 1648. »

Au début, les dévotions du genre de celle qui nous occupe peuvent n'être que l'explosion d'un sentiment individuel ou populaire, qui, sous le souffle du Saint-Esprit, se manifeste tout à coup et se propage avec plus ou moins de rapidité dans une partie du monde catholique. Mais bientôt l'Église doit intervenir par la bouche de ses pontifes, pour régler et confirmer cet élan des fidèles, pour en faire entrer les pratiques pieuses dans l'ensemble de son culte, pour en garantir aussi, par sa sanction, la stabilité et la pureté. Tel est précisément le spectacle que nous offre l'histoire du culte du Saint Cœur. A mesure, en effet, que le V. P. Eudes propage sa dévotion parmi les fidèles, il sollicite en sa faveur les approbations des docteurs et des chefs de l'Église. Celles-ci lui sont accordées avec empressement et ne font, en l'autorisant, qu'exciter l'ardeur de son apostolat.

A Évreux, c'est Mgr Jacques Le Noël du Perron qui (14 septembre 1648) dit, en parlant de l'office du Cœur de Marie : « Tout y respire le parfum de la foi orthodoxe et l'esprit de la Sainte Écriture et des Pères. *Quocirca hortamur omnes et singulos, ut illum attente devoteque recitent, suis in eo morbis remedia reperturi, viamque deprehensuri quæ nos*

facile tutòque Cœlo Deoque reddet. Nous exhortons tout le monde en général, et chaque fidèle en particulier, à le réciter avec la plus dévote attention, afin d'y trouver des remèdes aux maux de leurs âmes et d'y apprendre un chemin facile et sûr pour arriver à la possession de Dieu dans le ciel. »

A Coutances, c'est Mgr Claude Auvry, qui (12 novembre 1649), désireux de contribuer lui-même à établir « une dévotion si sainte et si louable, » approuve pour son diocèse la célébration de la fête et l'usage de l'office; il exhorte tous les fidèles à s'en servir pour honorer le Très Saint Cœur de Marie, comme à en solenniser la fête. Quelques jours après, Mgr Léonor Goyon de Matignon, évêque de Lisieux, accordait, à la demande du zélé missionnaire, une permission semblable.

On conçoit combien ces approbations étaient de nature à faire pénétrer de plus en plus dans la vie de la Congrégation des Eudistes, les pratiques de dévotion envers le Saint Cœur. On le priait le matin, on le priait le soir ; on ne terminait aucun exercice commun sans bénir son amour et sa douceur. C'est à lui que chacun avait recours dans ses besoins personnels ; c'est à lui surtout que l'on confiait les intérêts de l'Institut. Ainsi, au fort d'une persécution qui, à cette époque, menaça de renverser la société naissante, il fut résolu qu'en l'honneur des douze principales qualités du Cœur de Marie, indiquées dans l'*Ave Cor sanctissimum...*, on s'engagerait à pratiquer pendant un an divers exercices de piété ; parmi eux, signalons la récitation douze fois répétée des litanies du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge.

L'expérience avait déjà fait voir bien des fois aux enfants du V. P. Eudes que ce Cœur plein de miséricorde avait accepté le patronage de leur petite Congrégation, et que, comme l'affirmait le saint fondateur, « il est impossible que Notre-Seigneur Jésus-Christ puisse rien refuser de ce qu'on

lui demande par le très aimable Cœur de sa Mère, non plus que par le sien. »

Pour favoriser la diffusion rapide du nouveau culte, et surtout pour en assurer la durée, les prédications ne pouvaient suffire ; il fallait mettre des livres dans les mains des fidèles. Le V. Jean Eudes, grâce à son sens éminemment pratique, le comprit ; aussi fit-il imprimer de nouveau à Caen (1650) le livre de *la Dévotion du Très Saint Cœur et du Très Saint Nom de la Bienheureuse Vierge Marie,* dont la première édition d'Autun avait été promptement épuisée. Dans un discours de soixante-quatre pages, qu'il a placé en tête de son ouvrage, le pieux auteur expose avec beaucoup de clarté l'origine, le fondement et l'objet de cette dévotion, ainsi que les moyens propres à honorer le Cœur de Marie. On y entrevoit déjà toute la théorie théologique de sa dévotion. A la fin du volume se trouvent diverses prières, et en particulier huit litanies pour l'octave de la fête. Quant à l'office lui-même, il a été retouché, surtout dans les antiennes et les versets. Les leçons du 2e Nocturne ne sont plus, comme dans le principe, celles de saint Bernard sur la transfixion du Cœur de Jésus ; elles sont tirées d'un sermon de saint Bernardin de Sienne sur la Visitation. C'est sans doute que le V. P. Eudes préparait, dès cette époque, l'office du Sacré-Cœur de Jésus, et réservait le passage attribué à saint Bernard pour en faire les leçons du 2e Nocturne. A la messe, on ne voit pas encore apparaître sa belle prose *Lætabunda.* Quant aux hymnes « qu'il composait, » nous dit un de ses biographes[1], « en marchant dans les rues, tant il était économe de son temps, » elles ont reçu une versification différente, que je n'oserais dire plus régulière. Leur forme définitive ne leur sera donnée qu'en 1672. C'est dans cette édition (1650) que sont prises les autorisations ponti-

1. *Vie,* par le P. Le Beurier, l. VI, p. 585.

ficales citées plus haut. Elles y sont données dans toute leur teneur.

Ce petit ouvrage se répandit avec une rapidité extraordinaire, et deux ans après (1652), le V. P. Eudes se voyait obligé d'imprimer de nouveau ses offices des Saints Cœurs. Cette fois, il leur réunit, dans un volume de 500 pages, différents offices composés par lui, et empruntés les uns à l'Oratoire, d'autres aux propres de quelques diocèses. Ceux des fêtes de Notre-Dame de Pitié, de l'Apparition de Notre-Seigneur à sa Très Sainte Mère, des Joies de la Bienheureuse Vierge Marie[1], de Notre-Dame de la Victoire, etc., sont évidemment dus au V. P. Eudes. A la fin du volume se trouve la prière : *Ave Maria, Filia Dei Patris,* à laquelle, dit-il, une indulgence plénière est attachée, quand on la récite après la Sainte Communion. L'*Ave Cor* ne renferme pas encore l'invocation : *Ave Cor misericordissimum,* qui ne fut en effet ajoutée que le 10 mai 1653. L'ouvrage se termine par deux hymnes en l'honneur de la Bienheureuse Vierge, sur le mode de *O Filii et Filiæ*... Le recueil est approuvé à Lisieux, sous la date du 3 novembre 1651, par les Docteurs : Rodolphe le Pileur, vicaire général et official ; Louis Merlier, grand chantre et vicaire général ; N. Pignay, professeur de théologie, et Nicolas Barley, promoteur épiscopal. Les offices qu'il contient, disent ces Docteurs, *ea sunt quorum devotâ meditatione fides augeri, spes roborari, charitas accendi et pietas christiana multum promoveri potest.*

Ce qui nous intéresse plus spécialement dans cet ouvrage, c'est l'office du Saint Cœur de Marie. Ici encore, il y a des leçons pour tous les jours d'une octave. Il est prescrit de faire l'office, une fois par mois, au 1er samedi non empêché, et *tous les jours,* on doit faire mémoire du Très Saint Cœur,

1. Pour ces deux derniers offices, il y a une approbation spéciale des DD. Des Gardies de Parlages et de A. Raguier de Poussé. 29 avril 1651.

sauf aux fêtes de 1re classe, et dans celles de la Sainte Vierge. Les hymnes sont, à quelques variantes près, les mêmes que dans l'édition de 1650. Quant aux leçons du 2e Nocturne, au 2e et au 3e jour de l'octave, elles sont empruntées au traité attribué à saint Bernard sur la Passion; elles sont donc entièrement relatives au Sacré-Cœur de Jésus, et toutes leurs considérations sont tirées de la blessure faite par la lance du soldat. Deux manchettes en marge du texte de ces Leçons portent ces mots : *Cor Jesu Cor Mariæ... Vere cum Jesu Cor unum habet Maria.* Elles nous attestent que le V. P. Eudes, en contemplant une des plus touchantes beautés du Sacré-Cœur de Jésus, ne prétend pas perdre absolument de vue le Cœur de Marie. Toujours il reste fidèle à ce point de vue qui caractérise sa dévotion : il veut les honorer l'un et l'autre ; mais son regard s'arrête volontiers aux rapports qui les unissent et qui n'en font en quelque sorte qu'un Cœur. C'est la pensée qu'il chante dans l'hymne de Laudes :

Cor Jesu sacratissimum
Et Cor Matris cor unicum,
Cor nostrum sibi jungere
Pari dignetur fœdere.

Pendant que le saint apôtre montrait, par toutes ces démarches, son ardent désir de propager le culte du Cœur de sa divine Mère, celle-ci à son tour lui témoignait, par des faveurs multipliées, qu'elle agréait son zèle et sa dévotion. Citons-en un exemple : durant la mission de Gatheville (1650) d'où le V. P. Eudes avait dû subitement s'absenter, le P. Manchon, le plus éloquent de ses missionnaires, avait été chargé d'une prédication sur le Saint Cœur de Marie. Le peuple avait été prévenu, afin que le concours fût plus grand, et que le prédicateur pût gagner un nombre plus considérable d'âmes à ce Saint Cœur. Mais un autre sermon

qu'il fut obligé de prêcher en dehors de l'église, à cause de l'affluence des auditeurs, l'avait tellement enroué, qu'il lui était devenu absolument impossible de se faire entendre.

Il se déchargea donc sur un de ses compagnons. Celui-ci, pris au dépourvu, n'avait rien de préparé sur cette matière ; et il était évident que les fidèles ne pourraient retirer le même fruit d'une prédication improvisée à la hâte. Ne pouvant se consoler, en pensant qu'à son occasion les grandeurs du Cœur de la Très Sainte Vierge seraient annoncées avec moins d'efficacité, le P. Manchon sentit une forte inspiration de s'adresser directement à la Mère de Dieu, pour obtenir de recouvrer la voix. Il était à l'autel, le samedi même où devait avoir lieu sa prédication. Quoique son indisposition n'eût pas diminué, il demanda sa guérison avec tant de confiance que cette bonne Mère ne put la lui refuser : « Mère admirable, » lui dit-il, « il y va de votre intérêt. Ce peuple n'entendra point parler des merveilles de votre Très Saint Cœur, puisque je n'ai plus de voix. Obtenez-moi donc, de votre cher Fils, la grâce de pouvoir publier vos grandeurs. » La Mère de miséricorde agréa une demande aussi désintéressée, et le fidèle serviteur de Marie n'avait pas plus tôt achevé la Sainte Messe que la voix lui fut rendue pleine et sonore, comme elle l'était avant cet accident.

Aussi prêcha-t-il, comme il l'avait promis, sur les grandeurs et les bontés du très aimable Cœur de la Sainte Vierge, et il déploya d'autant plus de feu, qu'il parlait de l'abondance d'un cœur encore tout pénétré de gratitude pour la faveur qu'il avait reçue le matin même. On conçoit qu'en pareille circonstance, sa parole, d'ailleurs toujours puissante, alluma dans tous la dévotion dont il brûlait lui-même à l'égard du Cœur admirable de la très sainte Mère de Dieu. C'est pourquoi les autres missionnaires, témoins de ce fait providentiel et des fruits merveilleux opérés par cette pré-

dication, s'unirent à lui pour rendre à la Sainte Vierge les plus vives actions de grâces[1].

Au commencement de l'année 1651, le V. P. Eudes reçut, le jour même de la fête du Saint Cœur de Marie (8 février), une autre marque bien visible de la faveur de la Reine du Ciel. Mgr Molé, prévenu contre sa personne et contre sa Congrégation, étendait sa défaveur à l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Le pieux instituteur avait bien des fois, en vain, essayé de fléchir l'esprit du prélat. Il sollicitait au moins les lettres d'institution que Mgr d'Angennes, son prédécesseur, avait dressées, et que la mort l'avait empêché de signer. Sans donner de refus positif, Mgr Molé cherchait toujours de nouveaux prétextes pour ne pas conclure. Le saint homme comprit par tous ces délais qu'il n'avait d'autre ressource que de recourir à sa pratique ordinaire, et d'intéresser en sa faveur le Dieu qui tient entre ses mains le cœur des hommes et qui, quand il lui plaît, peut changer les obstacles en moyens.

Le succès ne se fit pas longtemps attendre, et le prélat fit de lui-même la démarche qu'on avait tant de fois et si inutilement sollicitée. On ne peut dire la joie qu'en ressentit le Vénérable Fondateur, ni la reconnaissance qu'il rendit à la divine bonté. On en voit quelque chose dans la lettre qu'il écrivit à ses chères filles pour leur apprendre cette heureuse nouvelle. Nous croyons devoir la citer ici en son entier, car elle est un monument authentique de la dévotion du V. P. Eudes au Saint Cœur de Marie, et des pratiques de piété qu'il recommandait en pareilles occasions.

J. M. J. « De Paris, ce 11 février 1651.

« Mes très chères filles, Jésus, le très saint Cœur de Marie, soit notre vie et notre joie pour jamais.

1. *Annales de la Cong. de Jésus et Marie,* l. III, § 32.

« En voici une grande que je vous annonce. Mettez-vous toutes à genoux pour la recevoir, non pas de ma part, mais de la part de notre très honorable Jésus et de sa très digne Mère, qui vous la donnent.

« Enfin, après plusieurs années d'attente et de patience, mercredi dernier, huitième jour de février, jour de la fête du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, les lettres de votre établissement ont été signées par Mgr de Bayeux, et le contrat de fondation a été aussi signé par lui et par M. et Mme de Langrie, si bien que vous êtes les filles du Cœur de la Reine du Ciel ; et vous êtes obligées à honorer et aimer spécialement son très aimable Cœur, à en célébrer la fête avec une dévotion toute particulière, à n'avoir qu'un cœur avec elle, et les unes avec les autres, et à exprimer en votre cœur une image parfaite de l'amour, de la charité, de l'obéissance, de l'humilité, de la douceur, du zèle du salut des âmes et des autres vertus qui règnent dans son Cœur, afin que par ce moyen vous soyez selon le Cœur de son Fils.

« Ne craignez plus rien ; votre communauté et votre Institut est fondé sur le très sacré Cœur de la Souveraine Impératrice de l'univers, et cela s'est fait, non pas par l'industrie des hommes, mais par un ordre particulier du Ciel, car mardi dernier, Mgr de Bayeux, après plusieurs autres remises et difficultés, avait encore remis l'affaire à vendredi, et au même jour, il fit dire que ce serait à mercredi, ce qui a été ainsi accompli.

« Grâces éternelles en soient rendues à la Très Sainte Trinité, à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à sa très précieuse Mère, et à tous les anges et saints qui y ont contribué, et que bénis soient à jamais des plus saintes bénédictions du Ciel tous ceux et celles qui y ont coopéré en quelque façon que ce soit.

« Pour actions de grâce, je suis d'avis, mes très chères filles, que vous fassiez ce qui suit ; à savoir :

« De réciter tous les jours, pendant une semaine, toutes ensemble, le *Te Deum laudamus, l'Ave Cor sanctissimum*, et chaque jour une des huit litanies du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, qui sont à la fin du livre de la dévotion à ce même Cœur ; et après l'oraison du Saint Cœur, dire l'oraison de saint Joseph, celle de saint Gabriel, celle des anges gardiens, et celle de tous les saints, qui est au jour de la Toussaint.

« Outre cela, de faire trente-quatre communions, à votre commodité, en actions de grâces à la Très Sainte Trinité, à Jésus, au Très Saint Cœur de sa glorieuse Mère, aux Anges et aux Saints, et pour Monseigneur de Bayeux, pour vos fondateurs et bienfaiteurs, et pour tous ceux et celles qui y ont contribué.

« De plus, il me semble que vous devez écrire quatre lettres de remercîments : 1° à Monseigneur de Bayeux; 2° à Monsieur le Président de Langrie; 3° à Madame la Présidente; 4° à Madame de la Porte, à qui vous avez de très grandes obligations. Je prie notre chère sœur Marie de Saint-François-Xavier d'écrire ces quatre lettres.

« Surtout je vous conjure de commencer maintenant, à bon escient, à vivre comme de véritables filles du Saint Cœur de la Mère de Dieu. C'est en l'amour de ce Cœur, que je suis et serai éternellement, mes très chères filles, tout vôtre. JEAN EUDES, *prêtre missionnaire.* »

Une particularité nous paraît à signaler dans le texte de cette lettre. Jusqu'à 1650, le V. P. Eudes avait conservé un vieil usage contracté à l'Oratoire, et il commençait toutes ses correspondances par ces deux mots : Jesus, Maria. A partir de cette année 1650, il se borne en général à en écrire les initiales, y joignant ordinairement celles du nom de saint Joseph : J. M. J. Seulement, comme ici, au-dessous de ces trois lettres, nous retrouvons pour épigraphe la for-

mule : Jésus, le Très Saint Cœur de Marie soit le nôtre pour jamais. Parfois, il en varie quelque peu les termes, par exemple, quand il écrit à la Mère Patin, religieuse de la Visitation, chargée de former les premières Mères de Notre-Dame de Charité : « Ma très chère Mère, que j'aime très cordialement, en l'amour sacré du Très Saint Cœur de Jésus et Marie ; qu'il soit pour jamais le Cœur de notre cœur ! » Mais, quelle que soit la formule, toujours il y grave les noms du Cœur de Marie et du Cœur de Jésus. Il semble qu'il ne puisse écrire autre chose. Il en est de même pour la conclusion de toutes ses lettres, car nous ne saurions dire s'il en termina une seule, depuis cette époque, autrement que par ces mots : « En l'amour sacré du Très Saint Cœur de Jésus et de Marie. » En 1660, il est vrai, il adopta pour toute sa congrégation l'épigraphe : « La divine volonté soit notre conduite en toute chose. » Mais il continuera jusqu'à la mort à finir ses lettres par la conclusion que nous venons d'indiquer.

Quelque temps après, sa très bonne Mère fit de nouveau en sa faveur ce qu'il se plaît à nommer « un coup de sa puissance incomparable et de son ineffable bonté, » en mettant un terme aux épreuves de son séminaire de Caen. Plein de reconnaissance, il se hâta d'ordonner à ses enfants d'ajouter, dans la prière aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie, la salutation *Ave, Cor misericordissimum*, « en mémoire et actions de grâce de la miséricorde que Dieu nous a faite, par cette Mère de grâce et de miséricorde. » C'est ainsi que le Saint Cœur de Marie venait en toute circonstance au secours de son fidèle serviteur.

Celui-ci, de son côté, s'efforçait, par un redoublement de zèle, de témoigner à sa toute bonne Mère la reconnaissance dont son âme débordait. Il saisissait avec empressement toutes les occasions d'étendre le culte de son Sacré-Cœur. Ainsi, sa Congrégation venait d'ouvrir à Lisieux une maison

d'éducation qui devait servir de collège pour la ville, et de séminaire pour le diocèse. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à former à la régularité, à la piété et à la fréquentation des sacrements cette jeunesse habituée jusque-là à vivre dans une grande indépendance. Mais peu à peu, la prudence, le zèle et la vertu des sages directeurs triomphèrent de tous les obstacles.

Parmi les moyens dont les Pères Eudistes se servirent pour inspirer à leurs élèves, avec la piété, les vertus de soumission et de modestie, celui qui eut le plus d'efficacité fut l'érection (1654) d'une Congrégation de la Sainte Vierge, sous l'invocation de son Cœur[1]. On ne saurait dire avec quel enthousiasme ces jeunes gens accueillirent la dévotion du Saint Cœur de Marie et, à partir de l'année 1672, celle du Sacré-Cœur de Jésus. Chaque année, ils s'appliquaient à en célébrer les fêtes avec une solennité toujours croissante; ils aimaient aussi à mettre en pratique ces deux articles de leurs règles : « Les Congréganistes diront toujours le petit office de Notre-Dame, dressé en l'honneur de son Saint Cœur, excepté à la fête du divin Cœur de Jésus, où ils diront celui de ce Cœur divin. — Ils sont invités à réciter tous les jours l'office du Cœur de Marie, si la commodité le leur permet. » Les antiennes, les hymnes, les répons et les psaumes sont empruntés au grand office du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge; seule l'hymne des petites heures lui est propre :

Cerne devotos tibi, Virgo, cœtus
Quos juvat, totis animi medullis,
Inclyti læto celebrare cantu
Cordis honores. etc.

« Vois à tes pieds, Vierge chérie, cette foule dévouée qui aime à exprimer dans ses chants d'allégresse toute l'ardeur

1. *Annales de la Congrégation de Jésus et Marie*, l. IV, § 33.

de son amour, afin de célébrer dignement les merveilles de ton Cœur. » etc.

La disposition et les psaumes du petit office du Sacré-Cœur de Jésus sont les mêmes que dans le précédent ; mais les hymnes, les antiennes et les répons, sont extraits du grand office du Sacré-Cœur de Jésus, dont il sera parlé plus tard. Le Manuel de la Congrégation de Lisieux fut rédigé par les soins du P. Mannoury, et l'édition de 1682 renferme encore des litanies et diverses prières adressées tantôt au Cœur de Marie et tantôt à celui de Jésus [1].

Ce fait achève de confirmer une observation générale, qui ressort de tout ce que nous avons dit jusqu'ici : c'est que le Vénérable Jean Eudes n'entreprenait pas une seule œuvre, sans lui imprimer le cachet de sa dévotion favorite, et sans la mettre sous la protection spéciale du Saint Cœur de Marie, et par là même sous celle du Sacré-Cœur de Jésus.

Dans l'Ordre de Notre-Dame de Charité, comme dans sa Congrégation, dans ses missions, dans ses confréries, dans ses séminaires, partout en un mot, on rencontre au premier rang l'aimable dévotion aux Divins Cœurs. Dès maintenant nous pouvons donc, à juste titre, lui décerner le nom d'apôtre de ces Sacrés-Cœurs.

Il manquait pourtant quelque chose à ce culte ; nulle part encore le Cœur de Marie n'avait été choisi pour patron principal d'une église. Quand même la chapelle de Notre-Dame du Cœur, à Aurillac, aurait été réellement dédiée au Cœur de Marie, elle n'était qu'une chapelle latérale de l'église de Saint-Géraud, comme l'était celle de Saint-Sauveur le Vicomte. Afin de combler cette lacune, le V. P. Eudes voulut lui consacrer l'église qu'il allait bâtir pour son séminaire de Coutances. Depuis longtemps déjà, il avait formé le même projet pour la maison de Caen ; mais l'état déplo-

1. *Manuel*, édit. 1682, p. 277-281.

rable où étaient alors ses affaires dans le diocèse de Bayeux ne lui permit que plus tard de réaliser son dessein. Aussi, bien que, dans sa pensée, l'église de Caen ait été la première dédiée au Saint Cœur de Marie, de fait, ce fut celle de Coutances qui eut cet honneur. C'était bien juste, après tout, puisque c'est à Coutances que le V. P. Eudes avait reçu des lumières si abondantes, par l'entremise de la Sœur Marie des Vallées, sur la dévotion des Sacrés-Cœurs ; c'est à Coutances aussi qu'il avait résolu définitivement, en 1641, de consacrer tout le reste de sa vie à établir et à propager leur culte.

La première pierre de cette chapelle, qui sert actuellement au Lycée de la ville, fut bénite le 3 juillet 1652 ; et telle était alors la réputation de sainteté de la Sœur Marie, telle était la notoriété de la part prise par elle dans l'institution de la dévotion des Sacrés-Cœurs, qu'elle fut choisie, malgré l'obscurité de sa condition, pour poser cette première pierre, et que, quelques années après, Mgr Auvry, évêque de Coutances, rendit un arrêt pour permettre de l'y enterrer[1]. Le samedi 4 septembre 1655, on pouvait déjà y célébrer une messe solennelle en l'honneur du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, après la bénédiction qui fut donnée, au nom de son évêque absent, par M. Bazire, grand vicaire du diocèse.

On le voit, les travaux avaient pu être poussés avec une grande activité. C'est que des offrandes abondantes avaient afflué de toutes parts, dès qu'on avait su qu'une chapelle s'élevait en l'honneur du Cœur sacré de la Reine du Ciel. Les communautés religieuses, les plus nobles familles, les pauvres eux-mêmes, tous avaient voulu contribuer de leur aumône à procurer la gloire du Cœur de leur divine Mère. L'humble servante Marie des Vallées donna pour cette construction une somme de 1,300 livres, que son maître lui avait laissée en mourant pour subvenir aux besoins de sa

1. Sentence de Mgr Auvry, pour l'inhumation de la Sœur Marie des Vallées. Bibliot. nation., manusc. 11950. Arch. Cong. A 211.

vieillesse. La Sainte Vierge, touchée d'hommages si glorieux pour son divin Cœur, voulut témoigner par une protection spéciale la joie qu'elle ressentait de cet empressement. Les Annales de la Congrégation de Jésus et de Marie rapportent plusieurs faits où des ouvriers, qui travaillaient à cette construction, n'échappèrent aux plus grands périls, que par une intervention évidente de cette Mère de miséricorde.

Il est important de faire une remarque sur le titre de cette chapelle. D'après ce que nous venons de dire, il semble qu'elle aurait dû porter seulement le nom de chapelle du Sacré-Cœur de Marie ; et pourtant, bien souvent, dans les Annales de la Congrégation, même dans la bulle de Clément X (1674), elle est appelée *Ecclesia seu capella Cordis Jesu et Mariæ,* Église ou chapelle du Cœur de Jésus et de Marie. Pour expliquer ce désaccord apparent, il suffira de rappeler ce que nous avons dit de la nature de la dévotion du V. P. Eudes aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie. Pour lui, en effet, le Cœur du Fils est inséparable de celui de la Mère ; et toujours il prétend les unir dans sa dévotion, surtout avant l'établissement de la fête spéciale du Sacré-Cœur de Jésus. Aussi, quoiqu'il ne nomme parfois que le Saint Cœur de Marie, il y joint toujours dans sa pensée le Sacré-Cœur de son Fils.

Il prend soin de faire lui-même cette observation à propos de la construction de cette chapelle. Nous lisons, en effet, dans son Mémorial, sous l'article 57, ces quelques lignes : « Notre-Seigneur et sa très digne Mère nous ont fait la grâce de construire une église à Coutances, en trois ans de temps. Elle est la première qui ait été bâtie et dédiée en l'honneur du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, qui n'a qu'un même Cœur avec son Fils bien-aimé. » Du reste, dans tout le cours de cette étude, il ne faut jamais perdre de vue cette observation, si on veut avoir une idée nette et vraie de l'histoire de la dévotion du V. P. Eudes.

CHAPITRE IX

La Dévotion des Sacrés-Cœurs à Paris et à Dijon. Persécutions (1653-1655).

A Paris, dans ce centre, après Rome, des grandes œuvres catholiques, la dévotion au Saint Cœur de Marie commençait à se répandre. Le V. P. Eudes lui avait gagné, dans ses différents voyages et dans ses missions, un grand nombre de pieux serviteurs. Son petit ouvrage sur le Saint Cœur y était connu et goûté. L'auteur de la *Vie de M. Boudon* nous raconte avec quel empressement la dévotion au Saint Cœur de Marie avait été accueillie en particulier par cette pieuse association, où se formaient, sous la conduite du P. Bagot, les fondateurs de l'œuvre si admirable des Missions étrangères[1]. Laissons parler l'éminent écrivain[2] : « De toutes les pratiques dont la piété se sert pour honorer la Sainte Vierge, celle qui plaisait le plus à l'âme tendre de Boudon était la dévotion à son Saint Cœur. Il vit avec transport cette dévotion se propager et s'étendre par les soins du P. Eudes, malgré les oppositions de l'esprit de parti et la répugnance de ceux que les clameurs intimidaient. Il s'empressa d'attacher ses jeunes condisciples au culte de ce Cœur compatissant, et de le leur montrer comme le canal de toutes les grâces et de toutes les bénédictions célestes. Des considérations si consolantes devaient agir puissamment sur leur es-

1. Vincent du Meur, premier supérieur des Missions étrangères; Armand Poictevin, Michel Gazil.

2. Le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon.

prit : aussi la fête du Cœur de Marie fut-elle mise au rang des principales fêtes de la Congrégation. On se servit pour la solenniser, du livre que venait de publier le célèbre missionnaire qui mettait sous son appui sa Congrégation naissante. Tous les jours on récitait les litanies qu'il avait composées en son honneur, devant un tableau que Boudon avait fait faire, et qui représentait les cœurs de Jésus et de Marie, environnés d'anges adorateurs, avec ces paroles : *Cor Jesu et Mariæ, cœtus nostri gloria.* Ce tableau était l'unique ornement de la salle où ils se réunissaient, comme pour leur montrer que rien ne devait les distraire de leur application à ces objets sacrés. Ils les saluaient en entrant par d'humbles génuflexions ou par des exclamations courtes et vives, qui marquaient qu'ils avaient placé en eux toute leur joie et toute leur espérance. »

C'est dans cette Association, et dans celle de l'Hermitage de Caen, que beaucoup de ceux qui en faisaient partie puisèrent pour le Saint Cœur de Marie, cette tendre dévotion que le V. P. Eudes y avait fait pénétrer. Parmi eux nous citerons le Vénérable François de Montmorency-Laval-Montigny, premier évêque de Québec, et M. l'abbé Desmezerets, des environs d'Argentan, qui portèrent quelques années plus tard au Canada le culte des Sacrés-Cœurs. Ils y firent connaître aussi les vertus de la sœur Marie des Vallées; car, nous dit M. de la Tour, dans ses Mémoires sur la vie de Mgr de Laval[1], dont il fut le vicaire général à Québec, « tout le monde avait pour cette sainte fille une vénération singulière... Mgr de Laval, qui l'avait plusieurs fois visitée, et qui était allé en pèlerinage sur son tombeau, emporta même au Canada et y conserva toute sa vie avec respect quelqu'une des reliques qu'il avait obtenues. » Indiquons encore « M. Gonthier[2], archidiacre et grand vicaire à Dijon, celui

1. *Mémoires sur la Vie de Mgr de Laval,* Cologne, 1761, t. I, p. 31.
2. Gautier, dit M. de la Tour.

de tous qui avait le plus d'habileté, d'insinuation et de talent, qui, quoique jeune, entrait dans toutes les bonnes œuvres qui se faisaient à Paris, et y laissa un regret universel quand il alla servir son bénéfice dans sa patrie[1]. » C'est là qu'il apprit à pratiquer la dévotion des Sacrés-Cœurs, qu'il établit à Dijon, dès qu'il y fut rentré. Le V. P. Eudes comptait un grand nombre de compatriotes et d'amis, comme MM. Boudon, de Renty, de Bernières, etc. dans ces Sociétés; aussi furent-elles un des théâtres les plus heureux de son apostolat en faveur des Sacrés-Cœurs. Tous l'avaient en très haute estime, comme nous l'atteste M. de la Tour. Il nous raconte en effet qu'en 1652, à cause des troubles de Paris, plusieurs se retirèrent à Argentan, chez M. Desmezerets. « On fit un pèlerinage de la Délivrande. En passant à Caen, on visita le fameux Père Eudes ; le saint fondateur reçut avec distinction les Pèlerins... de là vient l'union qui a toujours existé entre les Eudistes et le séminaire des Missions étrangères[2]. »

En 1653, la Providence fit naître à Paris un second élément de propagation, qui donna bien vite à la dévotion des Saints Cœurs dans cette ville, toute la publicité d'un culte solennel. Le 25 mars, en effet, Catherine de Bar, religieuse bénédictine, plus connue sous le nom de Sœur Mechtilde du Saint-Sacrement, jetait à Paris les fondements d'une nouvelle congrégation. Or, cette sainte religieuse avait eu l'occasion de contracter avec le V. P. Eudes d'étroites liaisons spirituelles, durant le double séjour qu'elle avait fait à Caen quelques années plus tôt (1642 et 1647). C'est là qu'elle avait embrassé, avec sa ferveur ordinaire, la dévotion aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie ; ce culte allait si bien à son âme pleine d'amour pour la Mère et pour le Fils ! Dès lors (décembre 1643) elle se disait « captive du Cœur virginal de

1. *Mémoires sur la Vie de Mgr de Laval,* t. I, p. 3.
2. *Ibid.,* p. 31.

l'Admirable Mère[1] ». Nous avons plus haut mentionné une longue lettre que le V. P. Eudes lui écrivit sur ce sujet (1648) pour lui raconter l'empressement avec lequel le diocèse d'Autun avait accueilli la fête du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge.

De retour à Paris, la M. Mechtilde avait trouvé sans doute cette dévotion précieuse déjà répandue dans la célèbre abbaye de Montmartre, où elle avait vécu plusieurs années, et où bientôt nous verrons le V. P. Eudes faire célébrer aussi sa fête des Saints Cœurs. Pour elle, quand elle eut fondé la nouvelle Congrégation des Bénédictines du Saint-Sacrement (1653), elle se vit encore plus libre de donner à la dévotion aux Sacrés-Cœurs une grande importance et un caractère moins privé. Elle récitait depuis longtemps les pieuses prières composées en l'honneur des Cœurs de Jésus et Marie ; aussi s'empressa-t-elle de les prescrire à son saint Ordre : c'est ce qui nous explique comment nous retrouvons dans les prières régulières des Bénédictines du Saint-Sacrement l'*Ave, Cor sanctissimum,* et l'*Ave Maria, filia Dei Patris,* empruntés aux ouvrages du saint apôtre dont nous avons parlé plus haut.

Dans une lettre à M. de Roquelaie, gentilhomme de Caen, la pieuse fondatrice le prie même (22 février 1653) de lui envoyer le mémoire de ce qu'elle lui doit, pour les offices du Saint Cœur de Marie qu'il lui avait expédiés. De cette lettre, conservée aux archives des Bénédictines de Paris, de la rue Tournefort, nous pouvons conclure que, dès la première année, la R. M. Mechtilde eut soin de célébrer, dans son couvent de la rue du Bac, la fête du Saint Cœur de Marie. Quelques années encore, et nous verrons le V. P. Eudes lui-même y prêcher les amabilités de ce Saint Cœur, 8 février 1661, et la reine-mère, Anne d'Autriche, assister à la solennité. Il est presque inutile d'observer que les offices en

1. *Lettre à M. de Roquelaie. Vie,* p. 179.

usage dans cette Congrégation pour les fêtes des Saints Cœurs de Jésus et de Marie furent ceux du V. P. Eudes, arrangés selon le rite bénédictin[1]. Ce n'est que depuis le milieu du XIXe siècle que les religieuses bénédictines du Saint-Sacrement ont adopté les offices du bréviaire romain.

Les relations multipliées de cet Institut avec les personnes les plus distinguées par leur naissance et leur piété, à la cour et à la ville, durent beaucoup contribuer à faire connaître les Sacrés-Cœurs. Par ailleurs, ce saint Ordre se multiplia rapidement, et chaque nouvelle fondation marqua une conquête de l'aimable dévotion. Dans plusieurs de leurs établissements, comme à Toul et à Rouen, les religieuses bénédictines ne firent que profiter des permissions déjà accordées aux instances du serviteur de Dieu; dans d'autres, elles eurent à prendre elles-mêmes l'initiative ; mais partout, en France, en Italie, en Pologne, elles se firent une gloire d'être les apôtres des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

A la même époque, nous avons encore à signaler d'autres progrès. Nous lisons dans le livre du P. de Gallifet, sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus[2]: « A Dijon, dès l'an 1654, la maison de Notre-Dame du Refuge fut dédiée au Saint Cœur de Marie. Le vicaire général du diocèse, dans la permission qu'il donna d'imprimer l'office du Saint Cœur, parle ainsi : « Vu par nous, vicaire général... les offices de la solennité du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, qui se célèbre le 8 février, et de la fête du Très Saint Nom de Marie ; vu aussi les attestations et permissions de Nosseigneurs les Évêques sur l'usage et célébration des susdits offices dans leurs diocèses, désirant contribuer de

1. Deux exemplaires. Arch. de la Cong. de Jésus et Marie. Les religieuses bénédictines de la rue Tournefort, à Paris, ont un propre de 1671, où se trouve cet office du Saint Cœur de Marie.

2. L. III, ch. IV.

tout notre pouvoir à l'augmentation de la gloire de cette même Vierge, dans laquelle il n'y a rien qui ne soit grand et admirable ; nous avons procuré qu'ils soient imprimés pour tâcher de répandre cette dévotion comme un baume sacré dans le cœur des fidèles, exhortant un chacun de s'en servir et d'en célébrer la mémoire, pour rendre l'honneur et la louange qui est due à deux choses si sacrées et si vénérables, comme sont le Cœur très divin et le Nom très béni de la digne Mère de Dieu. Donné à Dijon, le 12 avril 1654. » Cet acte est signé par Jean-Baptiste-Bernard Gonthier, prévôt et chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, et vicaire général du diocèse de Langres, dont Dijon faisait alors partie. C'est lui que nous avons déjà signalé parmi les membres de la Congrégation du P. Bagot à Paris.

On voit que, dans cette approbation, il s'agit de l'office composé par le V. Jean Eudes. Si on vient à en examiner le texte, il est également facile de s'apercevoir qu'elle a été calquée sur celle de Monseigneur d'Autun, 1648, et de Monseigneur de Lisieux, 1649. Cet indice, joint à la phrase : *Vu les attestations*, etc., nous prouve que c'est dans l'édition de Caen, 1650, qu'auront été pris les offices en question ; car dans l'édition d'Autun, 1648, on ne lit qu'une seule approbation, celle de Monseigneur de Ragny.

C'est la première fois que nous voyons imprimer, par un autre que le V. P. Eudes, ses offices du Saint Cœur de Marie. Désormais, ils sont dans le domaine public, et quand les autorités du diocèse de Langres se déterminent à fêter le Cœur de la Bienheureuse Vierge, elles reconnaissent par leur choix qu'elles ne sauraient en trouver de mieux appropriés à leur but. Du diocèse d'Autun, et spécialement de Beaune, qui n'est qu'à quelques lieues, la dévotion avait pu facilement se propager et arriver jusqu'à Dijon. Mais nous croyons que, dans cette circonstance, l'action du V. P. Eudes fut plus directe et plus personnelle.

Jean-Baptiste Gonthier, dont il est ici question, avait connu le V. P. Eudes et sa dévotion aux Sacrés-Cœurs, pendant son séjour à Paris, comme nous l'avons dit plus haut. Rentré à Dijon, il avait entrepris des œuvres qui, forcément, continuèrent ses rapports avec l'apôtre des Sacrés-Cœurs. Le Supérieur du Séminaire de la Madeleine ne pouvait ignorer le zèle que déployait, pour l'éducation du clergé, le fondateur des séminaires de Normandie. De plus, on se souvient que c'est sous le nom de Notre-Dame du Refuge que le V. P. Eudes fonda d'abord, en 1641, à Caen, l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Il prit la plus grande part à l'établissement du Refuge de Rouen (1642-1655), et on ne peut lire sans émotion la lettre si touchante[1] par laquelle il recommandait aux Dames de la Miséricorde de cette ville « sa pauvre petite maison de Notre-Dame du Refuge. » Or, M. l'abbé Gonthier, frappé des bénédictions que Dieu accordait à l'Institut de Notre-Dame du Refuge, qui, sous la règle de Saint-Augustin, était établi dans plusieurs bonnes villes de France, fonda lui-même, le 27 mars 1655, une maison de cet Ordre à Dijon. Pendant qu'il demandait des religieuses au couvent d'Avignon, le V. P. Eudes s'opposait, il est vrai, avec force, à ce que son monastère de Caen adoptât les règles et la méthode du même Refuge d'Avignon[2]; mais l'on comprend ce que la poursuite des mêmes œuvres devait établir de rapports entre ces deux serviteurs de Dieu. Aussi ne sommes-nous pas étonnés de voir M. Gonthier établir au diocèse de Langres la dévotion des Sacrés-Cœurs qu'il avait pratiquée à Paris. Il ne se borna pas à en approuver le culte pour le diocèse; il voulut que la fête du 8 février fût célébrée dès lors au Refuge de Dijon; et nous voyons même que la confrérie du Saint Cœur de

1. Lettre du 16 juillet 1642.
2. *Origines de l'ordre de N.-D. de Charité*, P. ORY, p. 1, ch. XIII.

Marie y fut érigée de bonne heure, puisque le 7 mai 1704, le Pape Clément XI eut à confirmer cette érection, et qu'il accorda pour la Chapelle du Monastère une indulgence plénière, au jour de la fête du Saint Cœur de Marie, 8 février[1].

Ces faits nous expliquent comment, quelques années après, un poète, M. de la Monnaie, correcteur des Comptes à Dijon, eut à traduire en vers français les hymnes des offices que le V. P. Eudes avait composés, soit pour le Sacré-Cœur de Jésus, soit pour le Saint Cœur de Marie.

Voici donc que les germes semés par l'apôtre des Saints Cœurs commencent à se développer, et à produire d'eux-mêmes de nouveaux fruits. Le V. P. Eudes a, le premier, poussé le cri : « Amour et gloire au Saint Cœur de la Mère de Dieu ! » mais sa voix porte chaque jour plus loin, se fortifie en élargissant sa sphère, et bientôt aucune oreille catholique n'aura été sans en entendre comme un écho répété de bouche en bouche.

Toutefois, il ne faudrait pas croire que cet apostolat n'eut à éprouver aucune contradiction; toujours les œuvres de Dieu sont marquées du sceau de la croix; jamais elles ne grandissent qu'au milieu des orages et des tempêtes. L'établissement de la dévotion nouvelle était manifestement l'œuvre de l'amoureuse bonté de Dieu; aussi ses apôtres devaient s'attendre à la lutte et se préparer à briser de nombreux et puissants obstacles jetés sur leur passage. Le V. P. Eudes l'avait compris, et sans s'étonner de ces difficultés, il les affronta joyeusement, pour l'amour de Jésus-Christ et de sa Mère.

Un grand nombre de personnes, d'ailleurs bien intentionnées, blâmaient la dévotion aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie, uniquement à cause de sa nouveauté. « Une sorte d'agitation universelle, relative à des controverses

1. Arch. départementales de Dijon. Liasse 2139.

religieuses, tourmentait alors les esprits. Le mot de nouveauté était dans toutes les bouches et effrayait ceux-là mêmes qui savaient le moins en faire l'application. » Or, voilà qu'un homme, jaloux de ranimer dans le monde la charité qui semblait s'éteindre, accourt au milieu de cette société, invitant les âmes à donner une expression nouvelle aux hommages qu'ils rendent, depuis seize siècles, à l'amour de Jésus et de Marie. N'était-ce pas s'exposer à être traité de novateur? Sans doute, il y avait quelque chose de nouveau dans le culte des Sacrés-Cœurs ; mais l'Église connaît et aime ces sortes d'innovations; elle se plaît à y voir comme un renouvellement de sa jeunesse éternelle. Pardessus, et en quelque sorte, à travers les hommes qui en sont les instruments, elle sait découvrir l'action miséricordieuse et divine de l'Esprit-Saint qui les dirige; elle se réjouit même, car elle prévoit qu'une effusion plus grande de foi, d'espérance et de charité, va descendre du ciel pour répondre à cette nouvelle forme que revêtent la religion et l'amour de ses enfants.

C'est là l'histoire et la raison de ces fêtes innombrables introduites peu à peu dans la liturgie catholique. L'Église est une et immuable dans sa substance; mais elle est le corps mystique de Jésus-Christ, et celui-ci grandit et se développe jusqu'à ce qu'il atteigne ce que saint Paul nomme sa perfection et son âge viril. Autour du V. P. Eudes, des âmes trop timides et trop craintives ne le comprirent pas suffisamment; de là cette résistance, pure peut-être dans son principe, mais aveugle dans son application. Nous la retrouvons, du reste, à l'origine de toutes les fêtes et de toutes les dévotions nouvelles, et on a pu souvent comparer sous ce rapport l'apparition de la solennité du Saint-Sacrement et celle du culte des Sacrés-Cœurs.

A côté de ces premiers adversaires, viennent se ranger tous ceux qui interprétaient mal le sens de la dévotion nou-

velle. L'ignorance, des idées préconçues, un jugement précipité, des raisonnements peu logiques, telles étaient en général les causes de leurs fausses interprétations. — Eh quoi! disaient les uns, honorer à part le Cœur de Jésus et de Marie! Mais cet organe est inséparable de leur personne vivante; le culte doit se rapporter à la personne elle-même et non à l'un de ses organes. C'est de l'idolâtrie en présence d'un morceau de chair, s'écrièrent les plus emportés. — Quelques autres, au contraire, trouvaient l'objet du nouveau culte beaucoup trop spirituel et trop éloigné des sens. D'ailleurs, ajoutaient-ils, pourquoi honorer spécialement le cœur? Ne faudra-t-il pas bientôt aussi rendre un culte aux yeux, aux bras, aux mains de Jésus et de Marie?... Ces objections opposées se croisaient en divers sens, mais toutes tendaient à comprimer dans sa naissance l'expansion du nouveau culte et à jeter le blâme sur le zèle de son ardent apôtre. Le V. P. Eudes ne se rebutait point de tant d'obstacles; dans ses prédications publiques, dans ses conversations particulières et mieux encore dans ses nombreux opuscules, il répondait à tout, et la douceur de ses procédés, jointe à la force et à la netteté de ses raisonnements, finissait presque toujours par porter la lumière dans les esprits, qui n'avaient condamné son zèle que parce qu'ils l'avaient jugé avant d'avoir suffisamment instruit sa cause.

Le V. P. Eudes rencontra d'autres ennemis qu'il lui fut impossible, je ne dis pas de convaincre, mais de réduire au silence. La passion seule les guidait, et leur mauvaise foi réussissait mal à se cacher derrière la subtilité de leurs sophismes et l'ironie acerbe de leurs calomnies. Je veux parler des Jansénistes. Car, comme le dit avec vérité le R. P. Nilles, le nom seul du P. Eudes suffisait pour soulever leur haine et leur fureur : *Nomen Patris Eudes in acerrimum Jansenianorum odium venit.*

Dans ce siècle où commençait à poindre l'hérésie desséchante et glacée du jansénisme, il était impossible d'ouvrir aux âmes, dans les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, une immense fournaise d'amour, un océan infini de grâce et de miséricorde, sans voir se dresser aussitôt devant soi toutes les armes de la secte.

Ces hérétiques, que saint Alphonse de Liguori assimile à Judas, attaquaient en effet par-dessus tout l'amour miséricordieux du Sauveur des hommes. C'est de cette négation que découlent toutes leurs erreurs sur les limites bornées et sur l'inefficacité de la Rédemption. Pour eux, Jésus-Christ est le juge du monde, et non son sauveur; son sang sur la croix n'a pas été répandu pour tous. De là leur morale impraticable; leur antipathie pour les miracles et l'héroïsme des saints; leur piété rigide et toute de glace; leur éloignement pour les sacrements et spécialement pour la Sainte Eucharistie; leur antipathie pour le culte de la Mère de toute miséricorde; de là leur haine pour la dévotion des Sacrés-Cœurs.

Aussi, dit Dom Guéranger[1], « grande fut la colère du jansénisme à la nouvelle que toutes ses tentatives allaient échouer contre la confiance que les peuples mettraient dans le Cœur de leur Sauveur. » Irrité des coups que lui portait le V. P. Eudes, par ses prédications, par ses œuvres, par sa dévotion aux Sacrés-Cœurs, son opposition contre lui devint formidable. Il attaquait cette dévotion, car il espérait, dit le P. Nilles[2], qu'en supprimant l'image et le souvenir du Sacré-Cœur, il empêcherait les hommes de méditer désormais l'amour de Jésus-Christ : *Amantissimi Cordis imagine sublatâ, Christi non amplius caritatem meditarentur.*

1. *Instit. Liturg.* 1 p., ch. XXIV.
2. NILLES, l. I, p. II, ch. III, § 3.

Ses adeptes voulaient en même temps entraver l'action du V. P. Eudes, qui, sous tous les rapports, était un des plus ardents antagonistes de leur morale et de leur conduite. Aussi nous ne devons pas être étonnés de le voir en butte aux raffinements de leur haine systématique. Injures, calomnies, menaces, persécutions même, tout fut mis en œuvre. On lui reprochait « un zèle outré et un goût décidé pour les petitesses d'une dévotion mal entendue. » On l'accusait d'abandonner la solide piété et de lui préférer « de menues pratiques », comme s'il avait fait consister en cela l'essentiel du christianisme [1]. On aurait voulu le faire passer pour un visionnaire. On présenta même contre lui, à l'assemblée provinciale de Meulan (1674), un libelle où on portait l'impudence jusqu'à l'accuser d'offrir à la vénération des fidèles, sous le nom du Saint Cœur de Marie, la mémoire d'une de ses pénitentes, Marie des Vallées. Malgré la sentence juridique de Mgr Auvry, évêque de Coutances (14 septembre 1658), les ennemis du V. P. Eudes se moquaient de bon cœur « des folies de la béate Marie, prétendant que ce n'était qu'une sorcière de profession, condamnée comme telle par acte du Parlement. »

« Pourquoi », demande l'un de ses adversaires [2] (1675), « pourquoi le P. Eudes travaille-t-il avec tant d'ardeur, à faire dégénérer le vrai culte intérieur et spirituel que Dieu demande à ses fidèles, en un culte tout extérieur et superstitieux, comme est par exemple celui qu'il a établi avec tant de faste et d'éclat à la dévotion au Cœur de la Vierge ? » Puis cet auteur énumère, comme autant de nouveautés coupables, tout ce qui avait été fait pour l'établissement de cette dévotion... « Il ne s'est pas contenté », s'écrie-t-il avec indignation, « d'en faire la fête principale des séminaires

1. *Vie du P. Eudes*, par le P. Le Beurier, l. IV, p. 202.
2. Bibl. nat., Ms. 14562 ; Arch. de la Cong. D. 59.

épiscopaux dont il a la conduite... il en a institué une Confrérie pour laquelle il a composé des statuts, entre lesquels il y en a qui ressentent bien la superstition... par exemple, le conseil qu'il donne aux confrères de porter, à l'endroit du cœur, la figure d'un cœur de quelque étoffe, sur laquelle ces paroles : Vive Jésus et Marie, sont marquées... Ce n'est pas tout ; il a établi à Caen une religion de Filles pour honorer le Cœur de la Vierge... Il a encore institué une espèce de tiers ordre... dont l'office et la fin consistent à s'exercer envers ce Cœur à des pratiques de dévotion qu'il a inventées... Il a de plus fait bâtir déjà deux églises en l'honneur du Cœur de la Vierge. Non, il n'y a rien qui donne lieu aux hérétiques de se moquer de l'Église et de s'opiniâtrer dans leur séparation, comme de voir souffrir parmi nous le P. Eudes... Cet homme qui introduit dans le culte toutes ces dévotions nouvelles et superstitieuses, qui semble mettre l'essence de la religion à être dévot au Cœur de la Vierge et à bien célébrer sa fête, qui a écrit que Jésus-Christ avait inspiré cette fête et qu'il châtierait ceux qui s'y opposeraient, qui tâche de persuader au monde que la conversion des pécheurs et leur salut sont attachés à cette dévotion, qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour convertir les plus grands coupables que de leur faire dire une prière à la sainte Vierge... Le P. Eudes est tellement persuadé de la vertu si efficace de la dévotion au Cœur de Marie, qu'il ose dire qu'il est impossible que Notre-Seigneur Jésus-Christ puisse rien refuser de ce qu'on lui demande, qui n'est point contraire à sa gloire et au salut, spécialement quand on le supplie par ce très aimable Cœur de sa Très Chère Mère, etc. »

Un autre libelliste, religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Barbery, près de Caen, écrivait quelques années auparavant[1] : « Notre siècle peut remarquer la fourbe du roi des

1. Bibl. nat., Ms. nos 11942-44, 11946.

orgueilleux, qui, n'ayant pu triompher de l'Église par les persécutions des tyrans et par les impiétés, blasphèmes notoires et débauches des hérétiques, a tenté d'en altérer la pureté et la piété par une malignité noire et pernicieuse, par une feinte hypocrisie et une ingénieuse superbe, qui se coulent sous l'apparence de nouvelles dévotions, qui, au lieu d'être approuvées et reçues, devraient être bannies et rejetées, comme corrompant la majestueuse simplicité et la sainte pureté de l'Église... ce qui soit dit à l'occasion du livre du P. Eudes sur la dévotion au Cœur de Marie, où je trouve extrêmement à redire. On laisse les dévotions approuvées pour suivre celles que la nouveauté me rend suspectes... Ce bonhomme de P. Eudes fait dire à sa béate, Marie des Vallées, que la fête du Cœur de la Vierge sera, un jour à venir, autant solennelle dans l'Église que la fête du Saint-Sacrement... Là ! dites-moi, P. Eudes, où trouvez-vous les fondements de votre fête ? dans les Saintes Écritures, ou dans les Saints Pères, ou dans les saints conciles, ou dans la tradition ? Hé ! de quoi vous avisez-vous ? Qui vous a donné une autorité d'excellence et de spéciale prérogative, que vous la célébrez, afin d'amuser et de vous railler de la simplicité du vulgaire ? Oh ! qu'il y a bien de l'apparence que c'est le diable qui vous a commandé l'institution de cette solennité. Sans doute que vous étiez nécessaire à l'Église, car elle serait bien dans les ténèbres sans le brillant de vos lumineuses révélations... Si je ne savais qu'une forte plume et parfaitement taillée vous découvrira votre bévue, je vous dirais ce que je pense de ces nouveautés et de ces inventions péreudiques et mariolâtres... Vos écrits méritent le même traitement que ceux de Jean-Pierre d'Olive... »

Un troisième libelliste anonyme disait à son tour[1] : « Le

1. Arch. de la Cong. de Jésus et Marie. D. 75-78.

P. Eudes travaille présentement sur les superstitions du Cœur de la Vierge... je ne saurais assez m'étonner de ce que les évêques souffrent qu'on remplisse l'esprit de leurs diocésains de pareilles nouveautés, sous prétexte d'augmenter la dévotion à la Vierge. » (*Entretien d'un père avec son fils.*)

Enfin, laissons parler Charles Dufour, docteur en Sorbonne, d'abord archidiacre et grand vicaire de Rouen, puis abbé de Notre-Dame d'Aulnay, au diocèse de Bayeux. Nous citons à dessein son libelle, à cause de la position personnelle de l'auteur, et aussi parce que son écrit, intitulé : *Lettres à un docteur,* imprimé et répandu à profusion[1], causa au V. P. Eudes de longues années de tribulations et de peines. « Chapitre IX° : J'avais dessein de faire entrer dans cet écrit un examen exact des dévotions nouvelles et inouïes que le P. Eudes a inventées, et qu'il tâche d'établir dans l'Église depuis plusieurs années, et particulièrement sa dévotion au Cœur de la Vierge ; j'avais dessein de faire voir que cette dévotion est superstitieuse et qu'elle n'est fondée que sur des visions creuses et de fausses révélations. ... Mais je sais qu'on a composé un ouvrage exprès, depuis plusieurs années, pour réfuter le livre de la dévotion au Cœur de la Vierge, fait par le P. Eudes, où l'on fait voir clairement les erreurs, les absurdités, les mensonges... que l'on mettra peut-être bientôt au jour, afin de tâcher de combattre et détruire le culte extravagant, superstitieux, que le P. Eudes s'efforce de répandre dans le monde... Sa dévotion envers la sainte Vierge est basse, rampante, gros-

1. Bibliot. Nation., n° 11947. Ce même Dufour est aussi l'auteur du pamphlet janséniste contre l'*Hermitage de M. de Bernières* (in-4, 1660). Il est curieux de voir cet abbé, dans ses Mémoires anonymes, prendre sa propre défense, comme celle d'un client auquel la justice seule de sa cause l'intéresse. — Le P. Clair écrit Du Four. *Études religieuses des Jésuites*, décembre 1888, p. 562.

sière, la plus superstitieuse qu'on puisse imaginer... Il a eu la témérité de brûler lui-même, à Caen, en présence de sa communauté réunie exprès, le livre : *Monita salutaria Beatæ Virginis ad cultores suos indiscretos...* » Il faut noter que ce livre, fait par un janséniste, fut mis peu après à l'index.

Ces attaques et ces calomnies n'atteignaient pas le but que se proposaient leurs auteurs. Au lieu d'arrêter l'expansion de la dévotion, elles ne faisaient que lui susciter des défenseurs et des apôtres. Ses adversaires eux-mêmes en conviennent avec mauvaise humeur : « Les amis du P. Eudes l'assistent et le protègent avec un zèle et une ardeur surprenants [1], » dit l'auteur du factum pour la défense de la *Lettre à un docteur de Sorbonne* par M. Dufour. « En l'assemblée provinciale des évêques à Meulan, on l'a loué, on a fait son éloge ; et plusieurs y ont rendu un témoignage public qu'il est très orthodoxe et très innocent [2]. On a soutenu publiquement dans cette assemblée de prélats, comme un fait incontestable, que ce Père n'a rien écrit que de très orthodoxe, que sa doctrine est très catholique, que l'écrit qu'on a composé contre lui (*Lettre à un docteur*) n'est rempli que de calomnies [3]. » « L'on a donné avis à quelques-uns des supérieurs, mais la bonne opinion qu'ils ont de la doctrine et de la piété du P. Eudes qui leur est utile, leur a fait mépriser ces avertissements... Ces prélats s'appliquent avec beaucoup de travail et de vigilance aux affaires de leurs diocèses, et malgré tous les efforts, ils n'ont pas fait grande attention aux accusations portées contre lui [4]. » « Au

1. Biblioth. nation. Ms. 14562. Arch. de la Cong. de J. et M. D. p. 3.
2. Biblioth. nation. Ms. 14562. Arch. de la Cong. de J. et M. D. p. 3 et 7.
3. Le principal défenseur du V. P. Eudes, dans cette assemblée de Meulan, fut le rapporteur de sa cause, Mgr Dominique de Ligny, évêque de Meaux.
4. *Ibid.*, D, p. 19.

lieu de punir le P. Eudes, on le favorise, on le protège, on l'excuse et on s'efforce de le disculper et de le faire passer pour innocent. On le laisse faire en repos toutes ses fonctions accoutumées, prêcher, faire des missions, confesser, diriger des religieuses, instruire les ecclésiastiques et gouverner les séminaires de six ou sept diocèses [1]. » Cet auteur avoue que le P. Eudes, attaqué par M. Bazire, grand vicaire de Coutances, a été justifié par son évêque, Mgr Auvry, qui avait assemblé des docteurs et des personnes versées dans la spiritualité, pour le juger [2]. Il atteste que le P. Eudes expliquait les points attaqués d'une façon orthodoxe [3].

Un autre défenseur de M. Dufour [4], reconnaît que le V. P. Eudes a corrigé dans ses ouvrages ce qui pouvait s'y trouver de répréhensible, et il confesse que ses nouvelles éditions ne le sont plus. « Au reste, » ajoute-t-il [5], « ses livres, quels qu'ils soient, et sa voix éclatante dans la chaire, l'ont si bien mis dans l'esprit du vulgaire, que tous les manifestes que l'on a faits et que l'on pourrait faire contre lui, ne seront jamais capables de désabuser bien des gens, tant on est préoccupé en sa faveur, et hormis un petit nombre de personnes éclairées et sans intérêt, il sera toujours estimé et honoré en Basse-Normandie. MM. les prélats, sans l'examiner à fond, en ont cru le bien qu'on en disait, et ils ne se sont pas opposés à la publication de ses livres qui sont extrêmement débités parmi la populace [6]. »

Une lettre originale de M. l'abbé Dufour [7] (1er mars 1674)

1. *Ibid.,* D. p. 24.
2. *Ibid.,* D. p. 31-33.
3. *Ibid.,* D. p. 33.
4. Biblioth. Saint-Sulpice. Imprimé de 25 p.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. Arch. Nat. M. 388. qns. D. n. 9. Au P. de Saumaise, prêtre de l'Oratoire et assistant du Très Révérend Père Général, à Paris. Arch. Cong. D. p. 147.

constate par ailleurs « que quelques-uns des plus puissants de l'Ordre (du Moine de Barbery, réforme de Citeaux) sont entièrement dévoués au P. Eudes et suivent aveuglément tous ses sentiments, comme entre autres, l'abbé du Val-Richer (l'abbé Georges), qui est un abbé régulier du diocèse de Bayeux. Cet abbé est un de ceux que le P. Eudes a le plus entêté de toutes les visions de la Sœur Marie des Vallées... Comme le P. Eudes est un fanatique et un visionnaire très pernicieux... en vérité, Mon Révérend Père, si on n'étouffe le monstre de cette erreur, que le P. Eudes continue tous les jours d'établir autant qu'il peut dans l'esprit de ses disciples et de ses confidents, je crains qu'il n'en arrive du scandale, et j'estime qu'il y va de la gloire de Dieu, de l'honneur de Jésus-Christ et de l'intérêt de la religion, de découvrir ce mystère d'iniquité, afin que l'on en ait horreur et que l'Église le condamne... Votre Congrégation établie principalement pour honorer Jésus-Christ... est obligée à combattre cette impiété détestable... »

Parmi ceux que le V. P. Eudes avait gagnés à l'aimable dévotion des Sacrés-Cœurs, tous ne surent pas comme lui résister victorieusement à l'orage. Plusieurs monastères, après avoir solennisé pendant quelques années la fête du Cœur de Jésus et de celui de Marie, renoncèrent à la célébrer. Il y eut même des sociétés d'ecclésiastiques qui, par excès de prudence, n'osèrent pas soutenir jusqu'au bout la lutte qu'ils avaient d'abord si glorieusement acceptée. C'est ce qui eut lieu, pour n'en citer qu'un exemple, dans l'association de jeunes gens dirigée par le P. Bagot. « L'approbation de plusieurs évêques et l'exemple de communautés célèbres avaient donné au culte du Saint Cœur de Marie toute l'autorité convenable. Longtemps, la fête qui en fut établie, avait été une des principales de la maison, et on avait apporté à sa célébration toute la pompe et le recueillement possible. Mais, il s'y trouva une opposition marquée

que Boudon, soutenu par l'autorité du P. Bagot, tenta vainement de détruire... Les hommes qui auraient dû redouter pour leurs doctrines la qualification de nouveauté, dans le sens rigoureux du mot, se servaient de cette expression pour signaler, comme de prétendus abus, les pratiques de piété les plus solides et les plus conformes à l'esprit de l'Église, et cherchaient à partager ainsi l'attention pour glisser plus facilement leur doctrines erronées. Les jeunes congréganistes étaient trop instruits et surtout dirigés par des maîtres trop habiles, pour se laisser entraîner aux opinions nouvelles ; mais ils ne purent se défendre d'une sorte de crainte, relativement à leur dévotion au Cœur de Marie. Ils crurent qu'un intérêt bien entendu de la religion leur en imposait le sacrifice, et qu'il valait mieux s'y soumettre que de laisser croire qu'ils se livraient à une piété mal réglée [1]. Boudon, qui s'était persuadé qu'une dévotion à la Sainte Vierge est toujours véritable quand elle est selon l'usage de l'Église, et qui voyait celle-là approuvée par les évêques dans tous les endroits où on avait voulu l'ériger, mit tout en œuvre pour les détourner de leurs timides précautions. Il leur représenta, avec cette force que lui donnait son expérience et sa foi, que le moyen le plus sûr pour aller à Dieu était de s'adresser à lui par sa Mère et qu'on ne peut employer, pour intéresser cette Mère d'amour, une invocation plus douce et plus efficace que celle de son Saint Cœur. Ses raisons furent inutiles. Dans une assemblée générale où il se trouva, il fut décidé que cette fête serait rayée du règlement, et qu'on ne la compterait plus au nombre de celles de la Congrégation. « Il me vint alors à l'esprit », dit Boudon, « que c'en était fait de la maison, ou du moins de la maison telle qu'elle était... En effet, si j'ai bonne mémoire, la réso-

1. « On ridiculisa leur zèle, on dénatura leurs intentions, on multiplia contre eux les libelles diffamatoires. » P. Clair, *Compagnie du Saint-Sacrement, Études des PP. Jésuites,* février 1889.

lution de la quitter fut prise environ au temps que l'on avait coutume de célébrer la fête du Saint Cœur[1]. »

Pour le V. P. Eudes, assuré qu'il était de l'excellence de la nouvelle dévotion, et appuyé sur l'autorité de l'Église, il tint ferme jusqu'au dernier moment, et jamais il ne cessa un seul jour d'honorer et de faire honorer le Sacré-Cœur de Jésus et celui de Marie. « Je ne suis pas surpris, » écrivait-il, « des calomnies qu'on fait contre moi ; car il me semble que tout l'enfer soit déchaîné. Le moindre de mes péchés en mérite mille fois davantage, et je ne doute point que Notre-Seigneur en tire sa plus grande gloire. Je le supplie de tout mon cœur de faire miséricorde à tous les médisants et calomniateurs. »

« C'est une chose étrange de dire et de croire que des prêtres qui font profession de vivre en la crainte de Dieu, soient si aveugles, si insensés et d'une impiété si détestable, que de réciter des prières et des salutations, de faire un office particulier, et de célébrer des messes et des fêtes pour honorer le cœur d'une pauvre fille qui n'est ni canonisée, ni béatifiée, ni quoi que ce soit... Ne voit-on pas que toutes les paroles de la Salutation, toutes les antiennes, répons, hymnes et leçons de l'office et de la Messe s'adressent au Cœur de la Bienheureuse Vierge. » On aurait lieu, en effet, de s'étonner de calomnies aussi ridicules, si on ne savait jusqu'où la haine de l'hérésie peut porter la malice et l'aveuglement.

Ce qui déconcertait et irritait les adversaires du V. P. Eudes, c'était son calme et sa patience au milieu de toutes les attaques. L'auteur du libelle[2] commence par se plaindre amèrement que le V. P. Eudes n'ait pas répondu à la *lettre à un docteur de Sorbonne,* et qu'aucun des siens n'ait écrit

1. *Vie de M. Boudon,* par le card. Mathieu.
2. Biblioth. nation., Ms. 14562, Arch. de la Cong., D. 3.

sur ce sujet : « Le P. Eudes parle peu de ces matières », ajoute-t-il, « et quand quelqu'un lui représente l'obligation qu'il a de se justifier, il répond qu'il veut imiter Jésus-Christ, qui, étant accusé devant le Grand Pontife, ne répondit point et garda le silence : *Jesus autem tacebat*[1]. »

S'il se taisait sous ce rapport, il priait pour ses ennemis, et il continuait avec un redoublement de zèle l'œuvre si combattue de son apostolat.

Ce ne fut pas seulement en France que le saint homme fut poursuivi au sujet de la dévotion du Cœur Admirable de la Mère de Dieu; chaque fois qu'un envoyé se rendait à Rome en son nom, pour solliciter une grâce, une approbation, des émissaires du parti janséniste étaient là pour paralyser ses démarches. On conserve encore, aux Archives de Paris[2], le brouillon d'un factum qui dut être présenté au Pape, dans une de ces circonstances (1675). Le libelle venait de la part de quelques Pères de l'Oratoire, car alors, parmi les membres de cette société, on comptait un certain nombre d'esprits turbulents, inquiets et remplis des idées nouvelles. Dans ce factum, le V. P. Eudes est encore présenté comme un visionnaire, et un des points sur lesquels on insiste le plus est « cette dévotion inutile et superstitieuse qu'il prétend autoriser par de petits livres sans érudition et sans solidité, mais pleins de rêveries, de superstitions, de révélations fausses et non approuvées, de propositions contraires à la théologie, à l'usage et à la foi de l'Église. » On avait soin de signaler entre toutes ces œuvres, un office du Saint Cœur de Marie et son livre sur cette dévotion.

Le même carton contient un mémoire manuscrit contre la dévotion du Saint Cœur de Marie ; il a été rédigé vers 1671, puisque l'auteur espère que Mgr de Harlay, transféré à

1. Biblioth. nation., Ms. 14562. Arch. Cong., D. 3.
2. Archives nationales, M. 388 qns. D. n° 9.

l'évêché de Paris (1671), n'y introduira pas la dévotion au Saint Cœur, comme il l'a fait à Rouen, malgré les curés, sous la pression des docteurs Mallet et Grandin. L'auteur paraît être M. Dufour ; il discute surtout l'autorité des prélats et des docteurs qui ont donné leur approbation à la dévotion des Sacrés-Cœurs [1].

Nous ne raconterons pas en détail toutes les tracasseries que le V. P. Eudes eut à endurer en cette occasion. Ce que nous avons dit suffit pour en donner une idée. D'ailleurs, on sait qu'il avait en face de lui tous les partisans plus ou moins avoués du Jansénisme, qui avaient reconnu en lui un de leurs adversaires les plus redoutables, et qui voyaient dans sa dévotion aux Sacrés-Cœurs la négation directe de leur infernale hérésie. « Le P. Eudes, » dit un des libellistes cités plus haut [2], « semble mettre tout le fort de son zèle pour la foi et pour la religion, à être opposé à ce qu'on appelle Jansénisme et à s'emporter jusqu'à la fureur contre ceux qu'il croit coupables de cette hérésie. Que n'a-t-il pas dit en diverses occasions contre l'honneur et la réputation des prélats qui ont signé le formulaire avec distinction du fait et du droit ? Comment traite-t-il, dans ses discours, cet excellent abbé qui a renouvelé dans notre siècle, d'une manière si admirable, dans son monastère, l'esprit de pénitence, de mortification et de retraite du grand Saint-Bernard, dont il est un imitateur très parfait, parce qu'il a plu au P. Eudes s'imaginer que ce saint abbé a quelque liaison avec MM. de Port-Royal et qu'il a de l'estime pour eux ? Comment traite-t-il encore les ecclésiastiques du Séminaire de Valognes, qu'il décrie comme des Jansénistes, parce qu'ils ont la liberté de garder et de lire chez eux les lettres de M. l'abbé de Saint-Cyran et les livres de la Fréquente Communion. »

1. *Item* Arch. Cong. Ba. p. 2, p. 7, p. 13.
2. Biblioth. nat. Ms. 14562, Arch. Cong. D. 60.

« Qu'est-ce qu'être Janséniste selon le P. Eudes? C'est signer le formulaire avec distinction du fait et du droit, comme l'ont signé quatre évêques du royaume et plusieurs autres personnes signalées en doctrine..., c'est louer la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas sur les matières de la grâce... c'est témoigner de l'estime pour ces Messieurs qu'on appelle de Port-Royal... c'est garder le livre de la Fréquente Communion ou les épîtres de M. l'abbé de Saint-Cyran, ou faire état du livre de la Perpétuité de la foi... c'est hanter les Pères... et il a si bien réussi avec la cabale, dont il était l'oracle, à décrier ces Pères... qu'on n'osait pas les aller voir, ni même entrer dans leur église pour y entendre la messe ou un sermon, ou recevoir les sacrements... C'est être fort suspect de Jansénisme que de louer la vertu, le mérite et la piété de Mgr l'évêque d'Alet, de M... et autres personnes de ce poids et de cette réputation... Le P. Eudes prend pour Jansénistes tous ceux qui n'approuvent pas sa dévotion au Cœur de la Vierge, qui ne croient pas aux visions de la Sœur Marie des Vallées... tant il a l'imagination frappée de ce vain fantôme qui lui revient toujours devant les yeux et contre lequel il s'escrime sans cesse. On souhaiterait aussi que le P. Eudes n'eût point tant témoigné de zèle pour les intérêts de Rome... il ne devait pas faire sa cour à Rome pour obtenir les bulles d'établissement de sa Congrégation, au préjudice des intérêts de son roi, de sa patrie et de l'église gallicane... Mais tous ces gens-là (la Congrégation du V. P. Eudes) ont un penchant extrême à persuader à ceux qui les écoutent la doctrine qui flatte le plus la cour de Rome, quoiqu'elle soit pernicieuse aux intérêts du royaume[1]. »

Il est nécessaire d'ajouter quelques mots pour apprécier le jugement porté souvent depuis sur le V. P. Eudes, par un certain nombre d'écrivains prévenus ou superficiels.

1. Bibl. nat. Ms. 14562. Arch. cong. D. 61-63.

Les attaques dirigées contre notre apôtre et contre sa dévotion aux Sacrés-Cœurs se prolongèrent en effet après sa mort. Ainsi, l'abbé Goujet, l'un des apologistes du jansénisme, a inséré dans le grand dictionnaire de Moréri, édition 1759, un article infamant pour sa mémoire. Au milieu d'une longue diatribe, on lit ce passage : « Le P. Eudes est auteur de la dévotion et de l'office du Cœur. Ce livre fut imprimé pour la première fois en 1650; il l'a été depuis en 1663, et a souffert beaucoup d'oppositions et de contradictions, principalement à cause de la nouveauté de la dévotion et de plusieurs principes qu'on y a justement blâmés. » L'oratorien Lelong, dans la Bibliothèque historique de la France, en parle dans les mêmes termes. Le P. Feller, « qui n'a pas compris le culte du Sacré-Cœur, encore moins celui du Cœur immaculé de Marie [1], » dit de son côté : « Le P. Eudes mourut à Caen en 1680, laissant des ouvrages qui ont fait plus d'honneur à sa dévotion qu'à son esprit. Celui qui a fait le plus de bruit est le *Traité de la dévotion et de l'Office du Saint Cœur de la Vierge,* in-12, 1650. Eudes y adopte plusieurs pratiques nouvelles, inspirées par une piété mal réglée, et par un zèle plus ardent qu'éclairé. »

Ces accusations calomnieuses ont été souvent répétées jusqu'à nos jours. Elles ont même jeté dans quelques esprits des préventions contre la personne et contre les ouvrages du V. P. Eudes. « Mentons, mentons encore, il en restera toujours quelque chose, » ont dit par leur conduite, avant Voltaire, tous les ennemis du vrai et du bien. Malheureusement, leurs prévisions se sont réalisées, du moins en partie et pour quelque temps. Ainsi, relativement à la question présente, un grand nombre d'auteurs ont reproduit, comme l'ont fait le bénédictin Chaudon et Delandin, dans leur nouveau *Dictionnaire historique,* les appréciations de

1. P. de Rochemure, S. J., *Le Sacré-Cœur et la Compagnie de Jésus.* ch. iii, § 4, p. 83.

Feller; ces derniers ont ajouté cette observation : « On a encore du P. Eudes une *Vie de Marie des Vallées*, manuscrite, en trois volumes in-4°. Elle vaut bien, dit-on, celle de Marie Alacoque attribuée à l'archevêque de Sens. » La dévotion du V. P. Eudes et celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie sont également traitées par eux de « singularités et de bizarreries »; l'ouvrage de Mgr Languet, comme celui du V. P. Eudes, est, disent-ils, « ridicule et absurde... et l'on trouve dans ce pieux roman d'indécentes puérilités. » Nous citons à dessein ce rapprochement, car il renferme un bel éloge du V. P. Eudes, de son ouvrage sur Marie des Vallées et de sa dévotion au Saint Cœur de Marie.

Du reste, nous le retrouvons fréquemment sous la plume des ennemis de la dévotion aux Sacrés-Cœurs. Parmi les écrits qui, à la fin du XVIIIe siècle, firent le plus de bruit en France, à l'occasion de leur culte, on doit certainement compter les *Lettres aux Cordicoles ou Alacoquistes*. Or ces libelles, écrits dans le goût et dans l'esprit de ceux que nous avons cités plus haut, injurient aussi bien le V. P. Eudes et Marie des Vallées que Mgr Languet et la Bienheureuse Marguerite Marie. « C'est le P. Eudes, » y est-il dit, « qui a introduit la dévotion au Sacré-Cœur de Marie, et ensuite au Sacré-Cœur de Jésus... qu'on en croie du moins M. Languet qui était le P. Eudes de ce siècle-ci, comme le P. Eudes était le Languet de l'autre... C'est le nom d'alacoquistes qui convient aux cordicoles, à moins qu'à cause de l'origine qu'ils tirent également des deux Marie, on aime mieux les appeler des marions, des mariettes ou des marionnettes... Ces deux dévotions ont pour institutrices deux filles fanatiques et de la plus haute extravagance : la première s'appelait Marie des Vallées et la deuxième Marie Alacoque. »

Mais c'est trop nous arrêter à de si basses et si grossières injures. L'Église s'est prononcée avec éclat sur le culte des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. La Bienheureuse Mar-

guerite-Marie Alacoque a été placée sur les autels, et c'est l'ouvrage de Mgr Languet qui a servi de base au jugement de Rome. Quant à ce saint archevêque, il nous suffira de rapporter le jugement qu'en a rendu le célèbre Marquez, l'un des meilleurs apologistes de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus : *Pari malignitate et majori insolentia invehitur calomniator, Blasius advocatus Romanus, in illustrem D. Joannem Josephum Languet, episcopum Suessionensem, virum doctrinâ ac pietate clarissimum, quarum illustria reliquit monumenta in operibus a se editis; alterum Galliæ Salesium; in hæreticis insectandis acerrimum; in suadendâ pietate suavissimum; reum tamen duplicis noxæ apud Ecclesiæ hostes et Cordis Jesu adversarios inexpiabilis, prior quod Jansenistas et Quesnellianos hæreticos duxerit et vehementer incitaverit; altera quod vitam scripserit Ven. Margaritæ ac ejus spiritum probaverit (et probari debere demonstraverit) una cum revelatione quam a Christo habuit, et cultu Sancti Cordis quem in ecclesiam invexit*[1].

Pas un mot de cet éloge ne serait à retrancher si on l'appliquait au V. P. Eudes. Ce ne serait que le résumé exact des lettres si nombreuses que les Évêques de son temps écrivirent aux Papes en sa faveur, et que nous avons reproduites dans notre ouvrage : *Les Vertus du V. P. Eudes.* Pour ne pas les répéter, nous nous bornons à renvoyer le lecteur aux louanges données à notre saint apôtre par le savant P. Nilles, dans son grand ouvrage : *De rationibus Festorum S. Cordis Jesu et S. Cordis Mariæ*[2]. Il l'appelle non seulement « *piissimus et zelosissimus*, » mais dans le même sens que Marquez, il ajoute : « *Suis et externis doctrinæ et virtutis gratia imprime carus et in pretio habitus... commune dubitantibus oraculum, nomen ejus in acerrimum Jansenianorum odium venit... Plura scripsit e quibus præ*

1. *Defensio Cultus S. Cordis Jesu.* P. 2., Prop. x.
2. L. II, ch. I.

cœteris commemoratione dignus est liber de cultu et officio Cordis Mariœ. Prœclarum est opus et spissum, in quo quidquid a sanctis Patribus et Ecclesiœ doctoribus in laudem Virginis scriptum est, eruditione incomparabili collectum ac certa methodo luculenter expositum invenitur... Quamplurimi Galliarum archiepiscopi et episcopi opus Joannis Eudes summopere laudarunt... » L'Église n'a-t-elle pas sanctionné tous ces éloges, en permettant, par plusieurs jugements solennels, de poursuivre la cause de canonisation du P. Eudes et en lui décernant le titre glorieux de Vénérable ?

Quant à la doctrine de l'apôtre des Sacrés-Cœurs, il nous suffira de rappeler les approbations si nombreuses et si formelles données à sa dévotion et aux livres où il en est parlé. Nous en avons déjà cité quelques-unes, nous en verrons de plus explicites encore dans la suite de ce récit.

Du reste, le caractère des ennemis du V. P. Eudes suffit, à lui seul, pour faire de leurs attaques même, une éclatante apologie. La haine de l'hérésie a un instinct merveilleux et sûr pour discerner la valeur des hommes et des institutions, dont Dieu se sert pour déjouer et combattre ses projets. Aussi, guidés par ses clameurs et ses persécutions astucieuses, nous pouvons dire avec assurance, en désignant le V. P. Eudes et sa dévotion aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie : Le doigt de Dieu est là : « *Digitus Dei est hic*[1]. » Nous y reconnaissons la réalisation de cette prophétie de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « *Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret : quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus.* Si vous étiez du monde, le monde vous aimerait, mais parce que vous n'êtes point du monde et que je vous ai choisis et retirés de son sein, il vous hait et vous persécute ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde[2]. »

1. *Genèse,* VIII, 19.
2. JEAN, XV, 19.

CHAPITRE X

Développements croissants. — Approbations d'évêques. — Églises de Coutances et de Caen 1655-1666.

C'est au milieu de tant d'épreuves et de contradictions, que se développait, sous le souffle de l'Esprit d'amour, la dévotion au Cœur admirable de la Très Sainte Mère de Dieu. Chaque année, de nouvelles conquêtes attestaient au monde le zèle toujours grandissant du V. P. Eudes ; chaque année aussi des marques nouvelles de la protection, j'allais presque dire de la reconnaissance de Marie, témoignaient à l'apôtre de son Cœur, qu'elle agréait ses efforts. Citons-en quelques exemples. Le jour même de la fête du Saint Cœur, 8 février 1655, la Congrégation de Jésus et Marie voyait entrer dans son sein le pieux Jean-Jacques Blouet de Camilly, qui, à la mort du saint fondateur, devait la gouverner avec tant d'éclat et de sagesse. Quelques mois après, c'était la bénédiction de la chapelle du Séminaire de Coutances, qui venait accomplir un des vœux les plus chers du V. P. Eudes, en dotant le monde catholique d'un premier temple consacré au Saint Cœur de Marie et à celui de son fils. Le samedi, 4 septembre 1655, avait été fixé pour le jour de la cérémonie ; elle se fit sous la présidence de M. Bazire, grand vicaire, qui vint, au nom de son évêque absent, bénir la nouvelle église. Pour honorer davantage le Saint Cœur de Marie, on voulut, dès le jour même, y célébrer solennellement son office. C'est cette chapelle que le pape Clément X désignait dans

un bref (1674), sous le nom de *Ecclesia Cordis Jesu et Mariæ.* Dans son zèle insatiable, l'ardent apôtre des Saints Cœurs aurait désiré bâtir, dans tous les lieux du monde, de pareils sanctuaires.

Depuis longtemps il gémissait de ne pouvoir obtenir à Caen le terrain nécessaire pour en élever un, au berceau même de la société. Stimulé par l'achèvement de l'église de Coutances, et poussé par tous les membres de sa Congrégation, il fit vœu le 25 septembre 1655, « de dédier au Cœur de Marie, au lieu qu'elle lui procurerait, une église où l'on pourrait travailler au salut des âmes et faire la mission de temps en temps. » La Sainte Vierge, afin d'éprouver sa confiance, le fit attendre deux ans encore ; ce ne fut que pour le récompenser plus libéralement ; car malgré de grandes difficultés, elle lui fit obtenir le plus bel emplacement de la ville de Caen [1]. Aussitôt le P. Eudes se mit en devoir d'y construire la maison-mère de son Institut. Toutefois, malgré ses efforts, la chapelle ne put être commencée tout de suite. Il dut se borner à en faire dresser un plan par les soins d'un de ses compagnons, le P. Mannoury, et il voulut que tout y fût grand, mais simple et sans ornements superflus. Forcé de retarder l'exécution de son pieux dessein, il trouva comme un dédommagement dans la faveur qu'il obtint alors pour sa maison de Caen, de célébrer, d'une manière définitive et solennelle, la fête du Saint Cœur de Marie. Il lui fallut faire auparavant bien des démarches près de Mgr François Servien, évêque de Bayeux ; mais enfin au mois de janvier 1659, l'autorisation qu'il sollicitait depuis si longtemps lui fut accordée. Probablement, dans les premières années de la Congrégation, il avait pu donner quelque éclat à la fête du Cœur de la Sainte Vierge ; mais,

1. Les bâtiments avec la chapelle de la communauté forment la façade d'une des grandes places de Caen. Ils servent d'Hôtel de Ville, de bibliothèque publique, etc.

aux jours heureux passés sous la protection bienveillante de Mgr d'Angennes, avaient succédé les années d'épreuves; et force lui avait été alors de renoncer pour un temps à toute solennité publique. On avait continué de célébrer en particulier cette fête patronale de l'Institut; mais depuis environ dix ans, on n'y déployait plus aucune pompe extérieure.

Le cœur du saint apôtre en souffrait; aussi, un des plus beaux jours de sa vie fut celui où Mgr Servien lui permit de satisfaire l'ardeur de sa dévotion par une fête solennelle. Nous croyons devoir reproduire ici en entier le texte même de cet acte, car il renferme des privilèges encore plus étendus que les approbations antérieures.

« François Servien, par la grâce de Dieu et du Saint Siège apostolique, évêque de Bayeux, à tous ceux qui ces présentes verront, salut; savoir faisons que, sur les très humbles réquisitions à nous faites par le P. Jean Eudes, supérieur de la maison du séminaire de notre diocèse, établi à Caen, et par les autres prêtres de notre dit séminaire; voulant de notre part contribuer autant qu'il nous sera possible à l'augmentation de la dévotion de la Très Sainte Vierge, et porter les peuples qui nous sont commis, à honorer parfaitement cette sainte Mère de belle dilection, nous avons permis comme nous permettons par ces présentes, aux susdits prêtres de nos séminaires, de célébrer annuellement, le huitième de février, dans l'église de notre dit séminaire, une fête particulière à l'honneur du Saint Cœur de la Très Sainte Vierge, pour laquelle ils diront l'office et la sainte Messe propres, avec octave, ainsi qu'ils ont été dressés à cette fin, et toute la plus grande solennité que l'Église ordonne aux fêtes de première classe; voulant qu'ils puissent ce jour-là, exposer le Saint-Sacrement dans leur dite église et y faire prêcher les louanges de la Très Sainte Vierge en la manière accoutumée et reçue en l'Église. Pour ce, nous exhortons tous les fidèles de notre diocèse d'accourir avec zèle à cette

solennité et d'y donner les marques d'une très tendre et très sincère dévotion envers la Mère de Dieu. Fait à Bayeux, en notre palais épiscopal, le 17 de janvier seize cent cinquante-neuf. Francois, évêque de Bayeux. Par le commandement etc... Larderat. »

Heureux de cette permission, les dignes enfants du V. P. Eudes laissèrent éclater leurs transports, et le 8 février suivant, dans la petite chapelle du séminaire de Caen, ils s'efforcèrent de donner toute la solennité possible à la fête du Saint Cœur de leur Reine et de leur Patronne. Plusieurs personnes de qualité parmi lesquelles M. de Quétissant et M. Leroux, sieur de Langrie, président au parlement de Rouen..., contribuèrent de leurs aumônes à en augmenter l'éclat. Le premier même s'engagea à fournir chaque année, durant sa vie, le luminaire convenable à la pompe d'un pareil jour. De leur côté, le clergé et le peuple répondirent avec empressement à l'appel de leur pieux évêque, et, ce jour-là, le petit sanctuaire de la *Vieille Mission*[1], décoré avec goût, devint trop étroit pour contenir la foule qui voulait prendre part au triomphe du Cœur de Marie.

A partir de cette année 1659, jusqu'à nos jours, la fête du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge a toujours été célébrée, le 8 février, dans la Congrégation des Eudistes, comme une des deux fêtes patronales de la Société.

Il est à croire que le triomphe du Saint Cœur de Marie et l'établissement définitif de son culte solennel dans sa Congrégation déterminèrent le V. P. Eudes à se mettre activement à l'œuvre pour établir dans l'Église une semblable fête en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Ce fut, en effet, vers cette époque (1659), qu'il commença à en composer l'office[2]. Ses grandes occupations ne lui permirent pas de

1. C'est le nom que portait la première résidence du V. P. Eudes et de ses pères.
2. *Vie du V. P. Eudes,* par le P. de Montigny.

l'achever aussi tôt qu'il l'aurait souhaité ; d'autre part, de nombreux obstacles vinrent entraver ses efforts, en sorte que son zèle dut attendre quelques années encore avant de rendre, d'une manière solennelle, ses hommages au Cœur du Fils de Dieu. Il se dédommagea en propageant sa dévotion dans tous les lieux où la Providence l'appelait pour annoncer la parole divine et travailler au salut des âmes. Il réussit à lui gagner de nombreux adorateurs ; et quand les obstacles eurent été surmontés, les cœurs se trouvèrent tout prêts à célébrer avec transport une fête après laquelle ils avaient si longtemps soupiré.

Huit jours après la solennité de Caen, c'est-à-dire le jour même de l'Octave de la fête du Saint Cœur (16 février 1659), les Eudistes, appelés à Rouen par Mgr François de Harlay, y commençaient les exercices d'un nouveau séminaire, par la célébration d'une messe solennelle en l'honneur du Cœur de Marie. Les débuts de cette importante maison, sous les auspices du Saint Cœur de la Mère Admirable, donnèrent une merveilleuse consolation au V. P. Eudes ; aussi ne put-il s'empêcher de manifester lui-même sa joie, dans une lettre au supérieur de cet établissement.

A mesure donc que la Congrégation de Jésus et Marie se développe, la dévotion au Saint Cœur se propage avec elle. Chaque pas que la Société fait en avant est autant de terrain gagné à la cause du Cœur de sa protectrice. A cette époque, le nouvel Institut comptait quatre maisons en Normandie, et dans ces quatre maisons florissait la dévotion qui avait abrité son berceau, et dont il avait savouré toutes les douceurs aux premiers jours de sa fondation. Tous les enfants avaient hérité du zèle ardent de leur père ; aussi, les voyons-nous, chacun de son côté, travailler à seconder ses efforts. Partout ils se font les propagateurs dévoués de sa dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. L'année 1659 nous en offre plusieurs exemples ; nous n'en citerons qu'un seul :

c'est l'association du Saint Cœur de Marie, établie à Lisieux pour les personnes du sexe, par le P. Mannoury, supérieur de la maison des Eudistes de cette ville. Chaque dimanche, les membres de cette confrérie se réunissaient dans la chapelle de la communauté, et un prêtre de la maison présidait l'assemblée. On commençait par célébrer les louanges du Cœur de Marie, et ensuite, ces saintes filles apprenaient, dans une instruction simple et solide, comment elles devaient pratiquer la vertu pour se rendre agréables aux Saints Cœurs du Fils et de la Mère.

Les religieuses de Notre-Dame de Charité du Refuge déployaient le même zèle pour la dévotion au Cœur admirable de la Sainte Vierge. Chaque année elles s'efforçaient de donner à la fête du 8 février la plus grande pompe. Toutefois, elles n'avaient pas pu encore obtenir la permission de la solenniser publiquement, et elles étaient réduites à se borner aux pratiques d'un culte privé. Le V. P. Eudes les consolait, et il se réjouissait avec elles des pieuses industries que savait employer leur zèle pour célébrer cette fête, au moins dans l'intérieur de leur communauté. « Vous me réjouissez bien, ma très chère fille, » écrivait-il de Rouen, le 15 février 1668 à la M. Patin, supérieure du monastère de Caen [1], »vous me réjouissez de me dire que vous avez si bien célébré la fête du Très Saint Cœur de notre Mère admirable. J'en remercie infiniment son Fils bien-aimé et Elle, ainsi que de toutes les grâces qu'ils vous ont données en ce jour-là, à vous et à toutes nos chères Sœurs. » Il écrivit dans le même sens au Supérieur du Séminaire de Coutances : « Je vous remercie de la grande consolation que vous m'avez donnée par votre lettre, qui m'a rempli de joie, de ce que la fête du Très Saint Cœur de notre Mère admirable a été si bien célébrée, et de ce que Mgr de Coutances y a fait et promis de faire

1. Lettres.

l'année prochaine. J'en rends grâces infinies à Notre-Seigneur et à sa Très Sainte Mère[1]. »

C'est surtout à cette époque (1659-1661) que le V. P. Eudes propagea dans Paris le culte des Sacrés-Cœurs. Il eut en effet à y prêcher plusieurs grandes missions, l'une aux Quinze-vingts, qui dura sept semaines, et une seconde à Saint-Germain des Prés. Une source de joie bien vive pour lui en ces circonstances, fut le succès prodigieux de ces missions, auxquelles assistait assidûment une foule immense de fidèles, un grand nombre de prélats, et la Reine-Mère elle-même, Anne d'Autriche, qui y venait avec les personnes de sa suite; car il profitait de ces occasions pour faire connaître à cette multitude d'âmes les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

Témoin du zèle du V. P. Eudes, le célèbre P. Ignace-Joseph de Jésus-Maria, carme déchaussé de Paris, lui écrivait à la suite de ces missions : « O Prêtre béni de Jésus ! O l'ami fidèle de Marie, prenez courage; Notre-Seigneur est avec vous. Pendant que vous êtes encore au monde, agissez courageusement pour lui et sa Très Sainte Mère.

Quantum potes, tantum aude,
Nam digni sunt omni laude,
Et Jesus et Maria[2]. »

Les annales de la Congrégation de Jésus et Marie[3] nous rapportent que, pendant l'une de ces missions, le 8 février 1661, le V. P. Eudes prêchait dans la chapelle des Bénédictines du Saint-Sacrement, située alors dans la rue du Bac. On y célébrait avec une pompe extraordinaire la fête du Saint Cœur de Marie. Rien dans le texte ne porte à

1. *Vie*, par le P. Hérambourg, l. II, ch. xiii.
2. Annales de la Cong., l. VI, § 9.
3. *Ibid.*, § 13. *Vie du P. Eudes*, par le P. le Beurier, l. V, p. 436.

croire que la fête y était solennisée pour la première fois ; tout semble même insinuer qu'on suivait un usage déjà établi dans la Communauté. Mais la présence du V. P. Eudes, le succès de ses missions, attirèrent cette année dans la chapelle des Bénédictines l'élite de la société parisienne. Anne d'Autriche, que sa piété conduisait assez ordinairement à ces assemblées de dévotion, voulut y assister avec une grande partie de sa cour.

Lorsque cette grande princesse arriva dans la chapelle, le V. P. Eudes était déjà en chaire, et il exaltait avec enthousiasme la grandeur et les amabilités du Cœur de la Bienheureuse Vierge. A la vue de la reine, l'intrépide missionnaire se sent animé tout à coup d'un saint zèle : il quitte son sujet, et sans rien craindre, avec une liberté tout apostolique, il profite de la circonstance pour rappeler à la mère de Louis XIV les devoirs de sa condition et pour lui peindre sous les couleurs les plus saisissantes le triste tableau des misères de son peuple[1].

Ce sermon fit du bruit dans la ville et à la cour. On se disait que le prédicateur allait être envoyé à la Bastille, ou du moins qu'il serait exilé[2]. Les courtisans et surtout les flatteurs de Mazarin se montraient fort irrités de ce qu'ils appelaient la téméraire impudence du P. Eudes. Mais la reine, qui connaissait intimement la vertu et la pureté d'intention du saint apôtre, leur imposa silence. C'est en cette occasion, croyons-nous, qu'elle prononça ces paroles mémorables : « Il y a longtemps que je n'avais entendu de prédication ; j'en ai entendu une aujourd'hui. Voilà comme il faut prêcher et non pas me dire des fleurettes comme les autres m'en disent. »

L'annaliste ajoute naïvement : « que les courtisans chan-

1. Le V. P. Eudes, dans une lettre du 11 février 1661, donne lui-même une analyse détaillée de ce discours.
2. *Vie du P. Eudes*, par le P. Hérambourg, l. I, ch. VIII.

gèrent aussitôt de langage et qu'ils furent les premiers, selon le génie de la cour, à approuver le zèle du P. Eudes et à lui faire leurs compliments. »

Tel est le fait que Larroque a travesti [1] et dont il a odieusement abusé pour prétendre que l'historiographe Mézeray, frère du V. P. Eudes, avait lui-même poussé le zélé missionnaire à hasarder une remontrance si hardie. L'anecdocte qu'il a bâtie sur ce fait manque complètement de vérité [2].

Celui que Mgr Huet d'Avranches appelait : *Ardens et audax* n'avait pas besoin d'être encouragé quand il fallait défendre avec une sainte hardiesse les droits de Jésus-Christ et ceux de son Église, et il est difficile de trouver rien de plus beau que la lettre écrite par lui au cardinal Mazarin, sur la nomination d'un Évêque au siège de Bayeux [3].

C'est également à cette circonstance et à cette fête du Cœur de Marie que fait allusion l'abbé Racine, quand il dit, dans son abrégé d'histoire ecclésiastique [4] : « Le P. Eudes vint en 1660 à Paris, déclamer contre les jansénistes, conjurant la reine, qui avait été curieuse de l'entendre, de les exterminer par le fer et par le feu; le bonhomme était fameux par ses visions. »

Enfin, le même fait résout en partie la difficulté que soulèvent Mgr Hachette des Portes [5] et M. l'abbé Gosselin [6], sur l'époque de la célébration de la fête du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge dans la ville de Paris. D'après un passage attribué au V. P. Eudes par le P. de Gallifet [7], ces auteurs ont pu seulement conclure que la fête y avait été solennisée avant 1666, année de la mort d'Anne d'Autriche ; les

1. *Vie de Mézeray.*
2. *Notices sur les trois frères Eudes*, par G. Levavasseur.
3. Bibl. nat., Aff. étrang. de France. Vol. n° 907. Lettre du 1er juin 1659.
4. T. VI, art. x, n° 16.
5. *Dévotion au Sacré-Cœur de Marie*, p. 180.
6. *Instructions sur les fêtes*, t. III, p. 432.
7. *Dévotion au Cœur de Jésus*, p. I, l. III, ch. iv.

documents fournis par nos archives nous ont permis de préciser davantage.

Dieu, qui fait tout servir à l'accomplissement de ses desseins, fit concourir les missions de Paris et l'incident de la rue du Bac à la propagation du culte du Saint Cœur de Marie.

Il en fut de même, quelques années après, des missions prêchées par le V. P. Eudes aux châteaux de Versailles (1671) et de Saint-Germain-en-Laye (1673). Louis XIV et la reine Marie-Thérèse vinrent y assister pendant plusieurs jours, et c'est dans l'une de ces circonstances que le roi, en remerçiant le missionnaire de ses prédications, lui dit : « J'apprends que vous faites construire une église à Caen. — Oui, Sire, répondit le V. P. Eudes, et c'est la première église qui ait été érigée dans votre royaume en l'honneur du Saint Cœur de Jésus et de Marie[1]. » Touché du désir d'y contribuer, Louis XIV lui fit donner 2000 livres, que le F. Richard reçut de M. Bontemps[2].

C'est surtout dans les Congrégations religieuses que Dieu a daigné choisir d'abord les apôtres des Sacrés-Cœurs. C'est par le zèle de ces instituts d'hommes et de femmes ; c'est par l'établissement des confréries laïques dans les chapelles de leurs communautés, que leur culte s'est répandu dans le monde. Tous ceux qui se sont occupés de cette question d'histoire ont dû faire la même réflexion, et si nous avions à développer la marche de cette dévotion dans le XVIIIe et le XIXe siècle, nous pourrions encore constater jusque de nos jours la justesse de cette observation.

Parmi les Ordres qui secondèrent le plus activement le V. P. Eudes, nous citerons d'abord celui de Saint-Benoît, où lui-même avait puisé, dans sainte Gertrude et dans sainte

1. La première dans ses projets : de fait, celle de Coutances l'a précédée
2. *Annales de la Congrégation*, l. VII, § 31.

Mechtilde, sa dévotion aux Sacrés-Cœurs[1]. On l'approuvait à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen[2] et on en avait adopté plusieurs pratiques chez les Bénédictines de la Trinité. Mais nulle part plus qu'à l'abbaye du Val-Richer on n'embrassa avec amour et on ne défendit avec courage le culte prêché par le V. P. Eudes. Sous l'abbé Georges, on y chantait ses litanies et ses hymnes en l'honneur des Sacrés-Cœurs. Toutefois le P. de Gallifet[3] et d'autres auteurs qui l'ont suivi, nous paraissent avoir commis à ce sujet une légère confusion. Ils prétendent en effet que ce fut pour les Bénédictins que l'office du Saint Cœur de Marie fut approuvé en 1668. Or les Congrégations d'hommes de cet Ordre n'adoptèrent la fête du Saint Cœur que longtemps après. C'est aux Congrégations de femmes qu'appartiennent les propres où à cette époque on lit cet office, et un peu plus tard (1674), celui du Sacré-Cœur de Jésus. Ces recueils ont été dressés pour des Congrégations ou des monastères de Bénédictines qui avaient adopté en tout ou en partie les offices du V. P. Eudes.

Au premier rang parmi ces Religieuses, il faut placer les filles de la Vénérable Mère Mechtilde du Saint-Sacrement. Nous avons déjà dit que les Sacrés-Cœurs formaient avec la Sainte Eucharistie l'objet principal de leur culte. Aussi cette sainte Congrégation fut-elle un des plus puissants auxiliaires du V. P. Eudes dans son apostolat. Elle se multiplia rapidement, avant même la fin du XVIIe siècle, et partout elle établissait et répandait autour d'elle le culte des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Ce sont ces Bénédictines du Saint-Sacrement qui le portèrent à Paris (1654), à Rambervillers (1660), à Toul (1664), à Nancy (1668), à Varso-

1. *C. adm.*, l. VII, ch. III, § 2 et 3.
2. D^r DE THAN. Dr de la Dangie de Renchi, 1645. Dév. au Cœur de Jésus. Autun, 1648.
3. *Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.* Nancy, 1745, l. 1, pages 27, 250, 273.

vie en Pologne (1687), à Sens (1688), à Dreux (1695), etc...

Même en dehors de cet Institut, d'autres Bénédictines ne tardèrent pas à suivre ce premier exemple. Les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Montmartre à Paris, à l'exemple de leur pieuse abbesse [1], Mme Françoise-Renée de Lorraine, avaient depuis longtemps déjà des rapports très intimes avec le V. P. Eudes et une vénération profonde pour sa sainteté [2]. Il fut donc facile de leur faire adopter la dévotion des Sacrés-Cœurs. C'est même parce que sa propre Congrégation était spécialement consacrée à ces Cœurs augustes, que ces Vierges toutes dédiées au culte de Notre-Dame voulurent contracter avec les Eudistes « une sainte union et une céleste alliance, » dont l'acte fut signé de part et d'autre, le 25 mars 1661 [3]. Tous les ans, remarque le V. P. Eudes [4], avec la permission des supérieurs et avec une dévotion extraordinaire, elles célébraient le 8 février la fête du Cœur de la Bienheureuse Vierge. Si même nous nous en rapportons à un exemplaire de l'office qu'elles récitaient [5], cette fête dut y être établie de bonne heure ; car, en confrontant cet exemplaire avec les diverses éditions des offices du V. P. Eudes, il est évident que cet office du rite bénédictin n'a pu être emprunté qu'au recueil de 1652. Les hymnes et les répons sont de cette époque [6]. Du moins le cérémonial de cette abbaye imprimé chez Vitré en 1669, avec permission du roi, dès septembre 1668, parle de la fête du Saint Cœur de Marie célébrée le 8 février avec l'approbation de Mgr l'archevêque de Paris [7]. Nous verrons plus loin ce Monastère accepter

1. Abbesse en 1657, elle était déjà dès 1645 coadjutrice de Mme de Beauvilliers.
2. Ann. de la Cong., l. VII, § 35.
3. *C. adm.*, l. VIII, ch. III, § 2.
4. *Ibid.*
5. Arch. de la Cong. de Jésus et Marie.
6. Par exemple celles des premières Vêpres et celles des Matines.
7. Bibl. de M. l'abbé Hervin. Arras.

également dès l'origine la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Ce n'étaient pas les seules abbayes de l'Ordre de Saint-Benoît où se célébrait, au 8 février, la fête du Saint Cœur de Marie. Le V. P. Eudes nous dit qu'il y en avait encore d'autres [1]; il ne les nomme pas, mais nous savons que celle de Saint-Pierre-les-Dames à Lyon avait adopté, avec la dévotion du Saint Cœur, l'office du V. P. Eudes tel qu'il avait été approuvé pour la Congrégation des Bénédictines du Saint-Sacrement. Nous savons aussi que ce sont les Bénédictines d'Arles qui obtinrent de Rome un des premiers brefs connus, pour établir dans leur abbaye royale de Saint-Césaire la confrérie du Sacré-Cœur de Marie (6 décembre 1667) [2].

Disons-le donc avec bonheur : une fois la première impulsion reçue plus ou moins directement du V. P. Eudes, les religieuses Bénédictines furent, pour la propagation de cette dévotion, un des instruments les plus actifs entre les mains de Dieu.

Beaucoup de communautés d'hommes et de femmes imitèrent cet exemple. Le V. P. Eudes signale en particulier tous les couvents de religieux et de religieuses de Saint-François de la grande province de France, qui célèbrent cette solennité le premier jour de juin, avec une piété singulière, sous la permission et approbation du Saint-Siège apostolique [3]. Ne serait-ce pas de quelques couvents franciscains dont il disait déjà en 1648 (Édit. d'Autun) : « Plusieurs font par dévotion la fête du très aimable Cœur de Jésus et de Marie le premier jour de juin. » Le V. P. Eudes in-

1. *C. adm.*, l. VIII, ch. III, § 10.

2. Mgr Hachette des Portes, *Dévot. au Cœur de Marie.*, 2e édit., indique la date du 6 décembre 1667; le P. de Gallifet, (Voir l. III, ch. IV), dit le 8 avril 1668; des informations prises directement à Saint-Césaire d'Arles nous portent à croire que le bref fut donné à Rome, le 6 décembre 1667, et que la confrérie fut érigée le 28 et non le 8 avril 1668.

3. *C. adm.*, l. VIII, ch. II, ch. III, § 10.

dique encore l'ordre des Ursulines[1], dont les monastères de Caen, de Bayeux, de Falaise, se soumettaient volontiers à sa direction, et dont le couvent de Lisieux voulut l'avoir pour supérieur pendant de longues années[2]. Le V. P. Eudes cite aussi la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame comme toute dévouée à la dévotion du Saint Cœur de Marie[3]. Celles du monastère de Vernon lui firent prêcher une grande mission dans leur église (1673), et c'est en cette occasion qu'il établit, dans la ville, la fête du Très Saint Cœur. On sait par ailleurs que cet Institut embrassa avec ardeur la dévotion des Cœurs Sacrés ; et c'est dans la maison de Notre-Dame de Poitiers que fut érigée, en 1693, une des premières confréries des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, dont parle le P. de Gallifet. Nous renvoyons à un autre endroit ce que nous avons à dire des Visitandines[4]. Qui ne voit de quel secours ces Congrégations enseignantes furent au V. P. Eudes pour la diffusion de sa dévotion aux Sacrés-Cœurs. Pendant qu'il la prêchait au peuple, pendant qu'il l'inculquait au clergé dans ses séminaires, ces saintes religieuses en apprenaient à leurs élèves l'amour et les pratiques, et par ces jeunes filles formées dans leurs couvents, elle se répandait dans leurs familles.

C'est parce que le V. P. Eudes comprenait l'efficacité de cet apostolat, qu'il composa (1672), pour ces communautés, un de ses meilleurs ouvrages, sous le titre de : *L'Éducation des Filles, sur le modèle de l'Enfance admirable de la Mère de Dieu.*

Nous ne saurions omettre ici les Carmélites. Celles de Caen, durant de longues années, n'eurent d'autre supérieur que le V. P. Eudes ; et elles furent des premières et des plus

1. *C. adm.*, l. II, ch. III, § 10.
2. *Ann. de la Cong.*, sous les dates 1643 et 1653.
3. *C. adm.*, l. VIII, ch. III, § 10.
4. *Ibid.*, § 9.

ardentes à embrasser la dévotion des Sacrés-Cœurs, si bien en rapport avec l'esprit de leur mère sainte Thérèse. Du reste, tout l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, observe le V. P. Eudes[1], appartient d'une manière spéciale au Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge; et il cite à cette occasion des considérations ravissantes qu'il emprunte à un ouvrage du V. P. Jean de Saint-Joseph.

Ses relations avec le Carmel avaient commencé pendant son séjour à l'Oratoire (1623-1643), et le P. Costil dans ses annales nous a conservé une charmante lettre que lui adressaient en 1631 les Carmélites de Caen. Quand il eut fondé sa Congrégation, ses rapports devinrent plus fréquents, spécialement avec les monastères de Caen, avec ceux de Paris et celui de Pontoise. A partir de 1661 jusqu'à sa mort, les religieuses de Caen voulurent l'avoir continuellement pour supérieur de leur communauté. La prieure du monastère de la rue Chapon avait une telle estime de sa capacité et de ses vertus, qu'elle s'employa à le faire nommer à l'évêché d'Evreux. Les Annales désignent spécialement les Sœurs Thérèse de Jésus de Reménécourt, Marie-Madeleine de l'Incarnation Molé, et Jeanne de Jésus Séguier, comme lui ayant rendu à plusieurs reprises des services signalés. Or le V. P. Eudes ne pouvait avoir avec des Filles de Sainte-Thérèse des relations aussi intimes et aussi fréquentes, sans s'efforcer de leur faire adopter sa chère dévotion.

Nous savons d'ailleurs qu'elle y fut bien accueillie. Pour ne pas nous arrêter trop longtemps sur ce sujet, nous nous bornerons à signaler quelques faits consignés dans les ouvrages et les manuscrits du pieux abbé Boudon. L'archidiacre d'Évreux rapporte dans son livre intitulé : *Triomphe de la Croix*[2], qu'il avait appris de la Mère Jeanne de Jésus,

1. *C. adm.*, l. VIII, ch. III, § 9.
2. P. II, ch. II.

sœur du chancelier Séguier, que Dieu avait fait connaître par une révélation surnaturelle à une sœur du couvent de Pontoise, l'existence, la vie extraordinaire et la sainteté de la Sœur Marie des Vallées. Cette humble servante, lui avait dit Dieu, était une des personnes qui l'empêchaient dans ces derniers temps de punir le monde dans sa colère. On fit part de cette révélation à M. de Renty. Celui-ci en fut si frappé qu'il se rendit à Coutances pour voir la Sœur Marie. Quelques entretiens avec elle suffirent pour lui faire concevoir pour sa vertu la plus grande vénération, et dès lors il eut avec elle les plus étroites liaisons de charité. Il voulut lui-même transcrire de sa main un gros recueil sur sa vie et ses révélations, et il le remit aux Carmélites de Pontoise. Une copie de ce manuscrit se trouve à la Bibliothèque Mazarine[1]. Avec la connaissance et l'estime de la Sœur Marie des Vallées, avait dû pénétrer au couvent de Pontoise la dévotion au Très Saint Cœur de Marie, car à cette époque et dans le milieu où agissait le V. P. Eudes, toujours et partout, on rencontre ensemble la dévotion au Cœur de la Bienheureuse Vierge et la vénération pour la Sœur Marie. Comme M. de Renty est mort en 1649, il s'en suit que, même avant cette époque, le Carmel avait connu et adopté la dévotion prêchée par le V. P. Eudes. Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir[2], le 23 novembre 1653, la Sœur Thérèse de Jésus, « si fort aimée de notre apôtre, » remercier M. Boudon de lui avoir envoyé un tableau du Saint Cœur de Marie. Elle lui promet de faire plusieurs prières à ce Cœur dans l'ermitage qui lui est consacré. Elle termine sa lettre par la formule favorite du V. P. Eudes : « dans l'union des Très Saints Cœurs de Jésus et de Marie. » La même Thérèse de Jésus demandait plus tard (5 septembre 1683) pour le couvent des

1. Ms. n° 3020.
2. Ms. Boudon, biblioth. du Sémin. d'Évreux, 1er carton.

Carmélites de la rue de Grenelle un tableau du Saint Cœur de Marie, semblable à celui du grand couvent de Paris. Le 23 avril 1654, la Sœur Marie de la Croix le remercie aussi de lui avoir envoyé deux exemplaires de l'ouvrage du P. Eudes sur la dévotion au Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge. Elle ajoute : « Nous les avons reçus avec une joie indicible et une volonté très grande de rendre nos devoirs, quoique très indignes, à ce très pur et Très Saint Cœur de notre digne Mère. Nos Sœurs, à qui nous l'avons communiqué, sont dans le même désir. » Une lettre de la Sœur Renée de Jésus Maria (2 décembre 1656) atteste que les Carmélites du grand couvent de Paris ont une très ardente dévotion au Cœur de la Bienheureuse Vierge.

Nous ne voyons pas que la Compagnie de Jésus, avec laquelle le V. P. Eudes était en si parfaite harmonie de sentiments et pour laquelle il professait une profonde vénération, ait adopté alors pour elle-même la dévotion qu'il prêchait. Du moins, celui-ci trouva dans son sein un grand nombre de défenseurs dévoués de sa personne, de ses œuvres et aussi de sa dévotion aux Sacrés-Cœurs. Lui-même cite douze écrivains Jésuites, qui, « comme douze apôtres, ont prêché les perfections admirables du Cœur incomparable de la Mère de Dieu, » et il rapporte de longs extraits de leurs ouvrages[1]. Si ce n'est pas de lui que tous apprirent à connaître les beautés du Cœur de Marie, plusieurs du moins eurent à se rendre compte du culte qu'il répandait partout. Le P. Bagot l'adopta pour sa Congrégation de Paris, le P. Huby s'en fit le propagateur en Bretagne, le P. Lesseau, le P. de Saint-Jure (1651) et le P. Hayneuve (1668), officiellement chargés par les évêques de Coutances d'examiner ce qui concernait la Sœur Marie des Vallées, l'approuvèrent formellement. Les annales de la Congrégation citent encore

1. *Cœur adm.*, l. VIII, ch. III.

les PP. Pintereau, Dinet, Boucher, Bridacier, Niquet, Cellot, Renault, Gautruche, Chaumonot... parmi ceux qui prêtèrent leur appui au V. P. Eudes, dans les luttes qu'il eut à soutenir à l'occasion de ses œuvres et du culte du Sacré-Cœur.

Quant à la Compagnie de Saint-Sulpice, dont la dévotion à l'Intérieur de Jésus et à l'Intérieur de Marie a bien des rapports avec celle dont nous faisons l'histoire, elle ne pouvait qu'applaudir à l'apostolat du V. P. Eudes. Elle voulut même le seconder. Et ce fut le V. M. Olier, son fondateur, puis M. de Poussé (1660) qui procurèrent à notre apôtre le moyen de prêcher sa dévotion à Paris, dans les deux célèbres missions de Saint-Sulpice et de Saint-Germain des Prés. Saint Vincent de Paul lui-même, qui l'avait encouragé dès ses débuts (1643), raconte avec bonheur dans une lettre du 18 juin 1660 [1] le succès de ses prédications dans ces circonstances.

Nous pourrions ajouter encore ici les noms d'autres sociétés religieuses, comme ceux des Trinitaires, des Sœurs de la Miséricorde... qui secondèrent pleinement les vues et les démarches du V. P. Eudes, par rapport au culte des Sacrés-Cœurs. La grande diffusion et l'influence de ces instituts contribuèrent à en répandre très rapidement et la connaissance et les pieuses pratiques. Aussi, nous croyons qu'il faut faire remonter, plus ou moins directement, jusqu'à notre apôtre, l'origine de tant de confréries du Saint Cœur de Marie ou des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie érigées dans les couvents de ces Ordres.

En même temps que le V. P. Eudes profitait de ses relations avec les sociétés religieuses, pour introduire et faire accepter partout le culte du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, il s'efforçait, d'un autre coté, de le rendre de plus en plus canonique en le soumettant fréquemment à

1. *Vie*, Meynard, t. II, p. 275.

l'examen des évêques et des docteurs. Nous nous bornerons à mentionner quelques-unes des approbations qui lui furent accordées vers cette époque.

En première ligne, nous devons citer celle de Mgr Palu et de Mgr Cotolendy, qui avaient connu cette dévotion dans la Congrégation du P. Bagot ; avant de se rendre dans leur mission de l'Extrême-Orient, ils voulurent (30 décembre 1660) mettre leur apostolat sous la protection du Saint Cœur de Marie qui, le premier, avait reçu la foi et qui brûlait d'un zèle si ardent pour le salut des âmes.

Après eux, citons sept docteurs de la faculté de Paris : MM. Grandin, C. Gobinet, Ant. Raguier de Poussé, Jean Desgardies de Parlages, Saussoy, Blouet de Than, L'Amy. Ils commencent par énumérer les excellences principales du Cœur de la Mère de Dieu. « Tous les vrais enfants de Marie devant être persuadés que son Cœur Très Sacré n'a jamais été ni souillé, ni taché d'aucune sorte de péché ; qu'il a toujours été plein de la grâce divine ; qu'il a toujours été animé, possédé et conduit par le Saint-Esprit ; qu'il n'a jamais été un moment sans aimer Dieu ; qu'il l'a plus aimé que tous les cœurs des hommes et des anges ; qu'il a été perpétuellement rempli de charité, de zèle, de soin et de vigilance pour notre salut, comme aussi de miséricorde et de compassion au regard de toutes nos misères ; et qu'il a été énivré cent et cent fois de fiel et d'absynthe et transpercé de mille traits de douleur pour notre sujet ; nous avons été portés à donner très volontiers notre approbation à ce livre intitulé : *La dévotion au Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie,* contenant un office et une messe propres à l'honneur de ce même Cœur, et plusieurs autres prières et exercices de piété sur ce sujet, que nous, soussignés, docteurs de la sacrée Faculté de Théologie à Paris, avons lus, et dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne soit conforme à l'Écriture Sainte et aux sentiments de l'Église et des saints Pères,

et capable d'exciter ceux qui le liront, à honorer et à imiter ce très saint et très digne Cœur. »

« Fait à Paris le 31 janvier 1661. »

Une approbation non moins précieuse fut celle de Mgr Cauchon de Maupas du Tour, successivement évêque du Puy et d'Évreux, prélat aussi recommandable par ses vertus que par ses talents. Il professait une telle admiration pour le P. Eudes, qu'il lisait ses lettres à genoux, et qu'il voulut (1672) en faire son successeur[1]. Aussi, il embrassa avec empressement la dévotion aux Sacrés-Cœurs, il en approuva la fête dans toute l'étendue de son diocèse et il la fit célébrer lui-même dans sa cathédrale et dans les églises de la ville épiscopale. Quant aux prêtres de la Congrégation de Jésus et de Marie, il leur accorda de solenniser tous les ans la fête du 8 février avec octave[2] et de se servir pour ce sujet de l'office et de la messe composés par leur fondateur. Il leur permit aussi de faire le même office double le premier samedi de chaque mois, non occupé par un office double ou semi-double. En 1670, il sera un des premiers à donner la même approbation à la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Ce zèle pour le culte des Sacrés-Cœurs nous dit assez que l'écrivain de la vie de sainte Chantal et de celle de saint François de Sales, le postulateur de la cause de canonisation de ce dernier (1663, 1665) n'a pu s'abstenir dans ses rapports avec la Visitation, de faire connaître aux filles de Sainte-Marie ce qu'il avait appris du V. P. Eudes, sur une dévotion qui déjà était entrevue par beaucoup d'entre elles, et qui cadrait si bien avec l'esprit de leur saint Ordre. Chose remarquable, son approbation porte sur le culte du Cœur de Marie ; mais, bien qu'on ne fût qu'en 1661, elle renferme

1. *Ann. de la Cong.*, l. VII, ch. I, § 3.
2. Acte du 14 janvier 1667.

aussi de belles considérations sur le Cœur de Jésus; et comme c'est de notre apôtre que Mgr Maupas apprit à les vénérer l'un et l'autre, il s'attache spécialement à montrer les liens qui les unissent. C'est pour toutes ces raisons, que nous croyons devoir reproduire en entier le texte de cette importante autorisation.

« Quelle dévotion plus solide », dit-il, « que d'honorer dignement le chaste Cœur de la Mère de Dieu ? Si une de ses œillades, si un des cheveux qui flottent sur son cou ont blessé le Cœur du divin époux, quelles seront les conquêtes de ce Cœur innocent de la Très Sainte Vierge, pour rendre son Fils bien-aimé, en quelque façon, tributaire de ses volontés, dans le commun dessein qu'ils ont de ménager le salut des âmes ? Le Cœur du Fils est tout rempli de zèle pour sauver les pécheurs; celui de la Mère est tout rempli d'amour pour empêcher leur perte. Nous avons adoré cet aimable Sauveur, dans les soumissions qu'il rendait à sa Mère : *Et erat subditus illis ;* mais nous pouvons dire que le Cœur de la Mère s'est conservé une espèce de souverain empire sur celui de son Fils, quand il s'agit de l'intérêt des hommes, pour lesquels ce Dieu d'amour a voulu se faire homme. Saint Ambroise dit [1] que le Sauveur avait de la peine à refuser à la Mère des Zébédées, la société de son trône, en faveur de ses deux enfants. Qu'est-ce donc qu'il pourra refuser à sa propre Mère? Il a quelque respect pour une Mère étrangère, quels sentiments d'amour aura-t-il pour la sienne ? Abigaïl [2] a bien pu apaiser la juste colère de David irrité contre Nabal ; ce même roi, fâché contre Absalon, n'a plus de ressentiment de toutes ses injures, depuis que la Thécuite a pris le soin d'adoucir son esprit : l'une de ces deux femmes apaise Nabal par quelques présents bien légers et l'autre par quelques larmes qui n'étaient que

1. L. V, *De fide*, ch. III.
2. *I Reg.*, XXV.

feintes : et vous, ô Cœur Très Admirable de la Mère de Dieu, n'êtes-vous pas sans comparaison plus capable d'apaiser la colère du ciel irrité contre nos fautes et contre nos malices, et d'éteindre les feux de la colère de Dieu, par de plus dignes présents et par les véritables larmes que vous avez autrefois épanchées pour nous? Quelles plus dignes offrandes à la Divinité, que celles qui partent du Sacré-Cœur de Marie? Quelle religion plus élevée? Quelle foi plus vive? Quelle espérance plus ferme? Quelle charité plus pure et plus ardente? Quel Cœur plus fortement et plus saintement lié au Cœur de Jésus, que celui de sa Mère? Et quelles larmes plus efficaces pour essuyer nos fautes, que celles qui prennent leur source dans ce Cœur affligé qui a été percé d'un glaive de douleur, voyant son Fils mourant sur la croix pour les péchés des hommes? C'est dans l'ordre des pures créatures, ce Cœur de Marie qui a formé les désirs les plus saints, les plus ardents et les plus efficaces de l'Incarnation du Verbe; et par une suite nécessaire qui a mieux coopéré (autant qu'une pure créature en pouvait être capable) pour former le Cœur de Jésus, le premier né des prédestinés, le principe de la Rédemption et de tous les désirs des Saints. »

« Approchez donc du Cœur de Marie pour approcher de celui de Jésus. Voyez ce que dit[1] saint Bernard de la dureté d'un cœur qui résiste aux desseins de Dieu, et jugez par raisons contraires des beautés innocentes du Cœur de Marie, le plus soumis et le plus complaisant de tous les cœurs, à celui de Jésus. Jésus se voyait le fils de Marie, et voyant en Marie, la plus sainte des Vierges, la qualité de mère, il lui était soumis. Marie, au travers des voiles de la chair dont elle avait revêtu ce Fils, voit en son fils la majesté d'un Dieu; et en même temps elle s'abaisse dans les devoirs

1. *De considerat.*

d'une profonde religion, pour se reconnaître la plus humble de toutes les servantes de celui dont elle était la mère. Voilà ce qui lie ce commerce admirable du Verbe et de la chair, du ciel et de la terre, de Dieu avec l'homme, du Cœur de Jésus et de celui de Marie, pour élever la créature au souverain période de la religion et pour établir l'économie de la grâce et des couronnes de la gloire, en faveur des amis de Dieu. »

« Saint Jérôme expliquant ces paroles du psaume 63 : *Accedet homo ad cor altum et exaltabitur Deus*, dit que les intrigues du cœur humain qui se plonge dans ses passions ne sauraient résister à la profondeur des conseils de Dieu : et que la malice de l'homme n'empêchera pas que Dieu ne trouve sa gloire au milieu de tous ses desseins. Mais disons d'une autre manière que celui qui s'approche du Cœur très profond de Marie rend gloire à Dieu d'une façon plus légitime qui le rendra digne des caresses du ciel. Si le cœur dans l'homme est le centre de la vie, le premier vivant et le dernier mourant, nous pouvons dire que dans la vie chrétienne, la dévotion au Cœur de Marie doit commencer et finir nos actions pour les rendre dignes de les offrir au Cœur de son Fils. »

« C'est l'approbation que je donne à cet ouvrage, et comme évêque, et comme docteur en théologie, et comme le plus obligé de tous les hommes au Saint Cœur de la Mère de Dieu. Donné à Paris, le 12 mars 1661[1]. »

Le V. P. Eudes profita de son séjour à Paris pour obtenir encore d'autres approbations en faveur du culte des Sacrés-Cœurs. Dans ses rapports avec les Bénédictines, il avait connu M. l'abbé André du Saussay, grand vicaire de Paris, qui leur avait été donné pour supérieur, dès 1643. Depuis, ce savant et vertueux ecclésiastique avait été nommé à

1. *Dévotion au Saint Cœur*. Édit. 1663, p. 292-7.

l'évêché de Toul. Or, au mois de mars 1661, il se trouvait à Paris. Le V. P. Eudes n'eut pas de peine à exciter son zèle et il en obtint un acte officiel, où il est aussi parlé du Cœur de Jésus. Après avoir exalté le Cœur de la sainte Vierge « qui est après le Cœur de Jésus le centre de notre bénédiction, » le pieux évêque ajoute : « Les saints offices qui sont en ce livret sont très pieux et très propres à ces dévots exercices, desquels, pour ce, nous recommandons à tous les fidèles le fréquent usage et la fervente pratique, et donnons à cet effet à tous ceux de notre diocèse, qui les pratiqueront pieusement, quarante jours d'indulgence en la forme ordinaire de l'Église à perpétuité, avec notre bénédiction épiscopale. En foi de quoi.... Fait à Paris, ce 24 mars 1661. »

Quant à l'approbation de Mgr François de Harlay de Chanvallon, archevêque de Rouen, elle confirme les faits racontés dans cet ouvrage :

« Sur la très humble supplication qui nous a été faite par les prêtres et les clercs de notre séminaire archiépiscopal, de leur permettre de célébrer la fête du Saint Cœur de la très sainte Mère de Dieu, comme ils la célèbrent dans les autres maisons de leur Congrégation, suivant les permissions qui leur ont été données par nos religiosissimes confrères, les évêques suffragants de notre métropole; Nous, désirant contribuer autant qu'il est possible à l'augmentation de la dévotion et des louanges de cette Bienheureuse Vierge, la glorieuse patronne de notre église archiépiscopale, et considérant que le Saint-Esprit fait une très expresse et très honorable mention de ce divin Cœur, en plusieurs endroits des Écritures saintes, et qu'étant le siège de l'amour et de la charité, il est par conséquent l'origine de toute la sainteté dont cette Mère de belle dilection a été remplie en la terre, et de toute la gloire dont elle est couronnée au ciel, suivant ces divines paroles : *Omnis gloria filiæ regis*

ab intus, et qu'il a été plein de zèle, de soin, de vigilance et d'un amour vraiment maternel au regard de nous, et transpercé du glaive de douleur pour notre sujet : comme aussi ayant vu les approbations de douze très illustres prélats, et de quatre docteurs de Sorbonne, de l'office et de la messe dressés pour la célébration de ladite fête, et plusieurs attestations par lesquelles il nous a paru qu'elle se fait en beaucoup d'autres provinces et diocèses de ce royaume: A ces causes, nous avons permis et permettons par ces présentes, auxdits prêtres de notre séminaire, de célébrer ladite fête du Très Saint Cœur de la Mère de Dieu et d'en dire l'office et la messe propres, comme ils font dans les autres maisons de leur Congrégation. En foi de quoi.... Donné à Paris le 6 mai 1661. »

Les douze prélats dont il est parlé dans cette lettre sont les mêmes que nous avons cités plus haut, c'est-à-dire les évêques et archevêques d'Autun, de Soissons, de Noyon, de Bourges, d'Évreux (1648), de Coutances et de Lisieux (1649); de Bayeux (1659), d'Heliopolis et de Métellopolis (1660); du Puy et de Toul (1661). M. Gonthier à Dijon (1654) et l'évêque de Paris[1] avaient également permis antérieurement de célébrer la fête du Cœur de Marie, mais ce n'avait pas été directement à la prière du V. P. Eudes, et c'est pour cela sans doute qu'il n'est pas fait ici mention de leur approbation. L'acte de Mgr de Harlay nous confirme encore cette vérité, que le V. P. Eudes ne fondait aucune maison sans y établir aussitôt la fête solennelle du Saint Cœur.

Il aurait désiré fonder une maison de sa Société à Paris pour y construire une église ou chapelle où l'on pût célébrer la fête du Très Saint Cœur de Marie[2].

Il est vrai que vers cette époque on lui proposa plusieurs

1. Pour les Bénédictines du Saint-Sacrement.
2. Archives de la Cong. Lettre du 25 octobre 1661 à Mme de Camilly.

établissements dans la capitale du royaume; mais, pour diverses raisons qui intéressent peu notre récit, aucune de ces négociations n'aboutit à un résultat définitif. Le V. P. Eudes dut donc se borner à y célébrer la fête du Saint Cœur, dans les communautés qui voulurent bien entrer dans ses vues.

En 1662, les intérêts de sa Congrégation le rappelèrent à Caen; là, une longue et dangereuse maladie le força à prendre un repos auquel il n'était pas accoutumé [1]. Durant ce temps il reçut de Paris un don anonyme considérable pour bâtir l'église de Caen, en l'honneur du Sacré-Cœur de la Bienheureuse Vierge; il s'empressa d'en bénir et d'en dédier l'emplacement, le jour de la Visitation. Il fit même vœu de n'admettre personne en qualité de fondateur ou de fondatrice de cette Chapelle, réservant ce titre à la Bienheureuse Vierge.

La même année, le saint apôtre se hâta de faire approuver par Mgr François de Nesmond, son nouvel évêque diocésain, la fête du Saint-Cœur de Marie et le livre qui traite de cette dévotion. « Ayant trouvé, » dit le prélat, « que par la permission de nos très illustres prédécesseurs, d'heureuse mémoire, il se fait, le 8 février, dans notre séminaire de Caen, une fête en l'honneur du Cœur très sacré de la Mère de notre adorable Sauveur, désirant inspirer à tous nos diocésains la dévotion envers cette Reine du ciel et de la terre, nous avons permis la continuation de cette fête au dit jour et avons approuvé le livre intitulé : *La Dévotion*,... etc. » L'acte est daté de Caen, le 15 décembre 1662.

Les très illustres prédécesseurs dont parle ici Mgr de Nesmond sont, comme nous l'avons déjà fait observer, Mgr Servien, qui approuva la fête du Sacré-Cœur en 1659, et Mgr d'Angennes qui dut en permettre la célébration dès l'origine de la Congrégation de Jésus et de Marie.

1. *Mémorial*, N° 70.

Le 23 décembre 1662, Mgr François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec et alors vicaire apostolique au Canada, sous le titre d'évêque de Pétrée, voulut joindre son approbation à celle de tant d'illustres prélats : « Le Saint-Esprit, » dit-il, « ayant publié par les divines écritures et par la bouche des saints Pères, les excellences du Saint Cœur de sa très digne épouse, la Bienheureuse Vierge, et ayant par ce moyen puissamment exhorté tous les fidèles à une dévotion et vénération singulière vers ce même Cœur, ce livre, qui est fait pour allumer et enflammer de plus en plus cette dévotion du divin Cœur, avec celle du Saint Nom de Marie, dans les cœurs de ceux qui les liront, n'a pas besoin d'approbation, puisqu'il est conforme aux desseins et intentions de l'Esprit de Dieu. Aussi, notre prétention n'est pas tant de l'approuver en écrivant ceci, comme de donner un témoignage public de l'estime très particulière que nous en avons conçue, après l'avoir lu soigneusement, et du désir que nous avons que la dévotion qu'il enseigne soit profondément gravée dans le cœur des chrétiens ; que le très aimable Cœur de la Mère de Dieu, qui est tout embrasé d'amour envers la divine Majesté et de charité au regard de tous les hommes, et son très auguste Nom, soient loués et honorés par tout le monde ; et que les fêtes avec les offices et messes contenus en ce livre, en soient célébrées avec une solennité et piété qui leur soit convenable. Ce sont les sentiments que nous avons de ce livre, lequel, par conséquent, nous jugeons très digne d'être donné au public. »

Deux mois après (1663, 8 février), la fête du Sacré-Cœur de Marie était célébrée par le V. P. Eudes, au séminaire de Caen, avec une pompe tout extraordinaire. Mgr de Nesmond voulut venir, par sa présence, rehausser encore l'éclat de la solennité. Il célébra la sainte messe, officia pontificalement aux vêpres, et donna le soir la bénédiction du Saint-Sacre-

ment. M. de Than, docteur et religieux de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, avait été prié de prêcher sur la fête, et il fit, dit le V. P. Eudes, dans son *Mémorial,* « une très belle prédication[1] ».

Peut-être se servit-on pour cette solennité de la dernière édition de l'office du Sacré-Cœur de Marie. La dévotion des fidèles s'était tellement accrue, qu'en moins de quelques années les trois premières éditions du petit ouvrage, imprimé à Autun et à Caen, avaient été épuisées. Pour répondre à l'empressement du peuple, il fallut donc mettre au jour une quatrième édition. La rédaction de 1663, si on la compare à celle de 1648, donne lieu à des observations qui ne sont pas sans importance. En 1648, le V. P. Eudes ne célébrait qu'une fête du Saint Cœur ; c'est pourquoi, dans son office, souvent il prenait le Cœur adorable de Jésus comme objet de ses hommages et l'unissait au Cœur de Marie. Cette conduite se remarque encore dans l'office de 1663, mais d'une manière beaucoup moins sensible. Le premier office pouvait, jusqu'à un certain point, être regardé comme celui des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, le second n'est plus que l'office du Très Saint Cœur de Marie.

Il est clair que de plus en plus le V. P. Eudes se prépare à célébrer dans des fêtes séparées le Cœur de Marie et le Cœur adorable de Jésus. Les strophes où tous les deux recevaient ensemble l'expression de ses hommages ont disparu. En 1663, on cesse de chanter comme on l'avait fait jusque-là :

Cordis Matris atque prolis
Melliflua mysteria
Admiranda cœlicolis
Cuncta canant præcordia[2].

1. *Mémorial,* N° 71. *Annales de la Congr.,* l. VI, § 19.
2. *Off. Mat.* Édit. 1652.

La doxologie ne s'adresse plus au Sacré-Cœur de Jésus. Elle n'est plus :

Jesu, vita, regnum Patris
Per Cor sacrum tuæ matris
In corde nostro, Cor tuum
Vivat, regnet in seculum [1].

Elle est devenue ce qu'elle restera jusqu'à la fin :

O Sacrosancta Trinitas
Æterna vita cordium
Cordis Mariæ Sanctitas
In corde regnes omnium.

Dans l'édition de 1663, on trouve des prières, qui ne se rencontrent pas dans l'édition de 1652, comme des hymnes, des cantiques, un petit chapelet en l'honneur du Très Saint Cœur de Marie et la belle prose *Lœtabunda.* On y lit aussi les diverses approbations citées plus haut ; ajoutons enfin que, dans la préface, le V. P. Eudes nous apprend qu'il venait de commencer son grand ouvrage sur le Cœur admirable de la très sainte Mère de Dieu ; il sollicite les prières de ses lecteurs pour obtenir de sa divine bonté « le temps, la lumière et les grâces requises pour achever ce livre, à la gloire du Fils unique de Marie, à l'honneur de la très digne Mère de Jésus et à la consolation et édification des véritables enfants de leur divin Cœur. » Nous le verrons plus loin, Dieu exauça sa prière et lui permit de terminer heureusement cet ouvrage, l'un des plus savants et des plus pieux qui aient été consacrés aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie.

Le moment était enfin venu de poser à Caen la première pierre d'une grande et belle église. Le V. P. Eudes avait

1. *Off. Mat.* Édit. 1652.

hâte d'acquitter son vœu. Mais, laissons parler l'annaliste de la Congrégation de Jésus et Marie[1].

« Tout le monde cependant ne donnait pas dans le dessein du P. Eudes, et ses amis l'en détournaient et lui montraient dès ce temps, et encore depuis, qu'il ne se souvenait pas du conseil que le Seigneur donne dans l'Évangile[2] à ceux qui veulent entreprendre quelque édifice, de supputer, avant que de commencer, où se montera la dépense, pour examiner ensuite s'ils sont en état de la faire, et s'ils pourront l'achever. Mais il leur répondit : « Il y a longtemps que je compte sur la divine Providence, en laquelle j'ai mis toute ma confiance. Elle ne me manquera pas, non plus que la protection de ma très bonne maîtresse, la très sainte Vierge. » C'est ce que rapportait depuis un de nos confrères en considérant la manière dont Dieu avait béni l'espérance du saint homme, contre l'attente des sages du monde. Ayant donc pris sa résolution, il s'adressa à Mgr de Nesmond, comme les règles de l'Église l'ordonnent, pour le supplier de vouloir bien honorer cette cérémonie de sa présence, c'est-à-dire de bénir la première pierre de l'église future ; et il pria Mme de la Croisette, femme de M. le Gouverneur, de poser cette pierre, qui doit être angulaire et gravée de la Croix de tous ses côtés, au nom de la très sainte Mère de Dieu qu'il avait résolu de prendre pour fondatrice de ce saint lieu, à l'exclusion de tout autre, commission dont cette dame se trouva très honorée et qu'elle exécuta avec une dévotion toute singulière. »

« Le jour marqué pour cette action, qui fut le mardi des Rogations, et le 20 de mai de l'année 1664, étant arrivé, et tout le clergé de la ville que Mgr de Nesmond y avait invité[3],

1. *Annales*, l. VI, § 22.
2. Luc, xiv, 25.
3. Mgr de Nesmond avait ordonné à tous les curés de Caen d'y amener leurs processions. *Mém.*, n° 76.

s'étant assemblé avec une multitude de peuple, qui avait à sa tête M. de la Croisette et les autres personnes les plus qualifiées de Caen, le prélat ne se contenta pas d'observer ce qui est prescrit dans le pontifical et dans le rituel pour cette cérémonie, c'est-à-dire de jeter de l'eau bénite sur le lieu et de prononcer plusieurs oraisons pour attirer les bénédictions de Dieu sur l'ouvrage qu'on doit commencer, et sur les fidèles qui viendront rendre leurs hommages à sa divine Majesté; après quoi on pose solennellement la pierre bénite en son lieu en disant : *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti,* ce qui est accompagné de plusieurs psaumes qui conviennent à cette sainte action ; mais il voulut encore, pour rendre cette cérémonie plus auguste, y célébrer une messe pontificale du Saint Cœur de Marie avec l'*Introït : Gaudeamus,* le *Gloria in excelsis*... la prose *Lætabunda* et le *Credo,* ce qui se fit sur une estrade en forme de théâtre, assez ample pour contenir, outre l'autel, le nombre de quinze officiers qui l'assistaient, et assez élevé pour être à la vue du clergé qui chanta la messe et de tout le peuple qui y entendit de plus le sermon que M. de Lamy, théologal de Bayeux, y prononça. Ce qui fut un bon augure à toute l'assistance de ces bénédictions, que la grâce préparait à la nouvelle Église et de la gloire que Dieu en devait retirer. Mais notre saint instituteur en ressentit une consolation qui ne se peut exprimer, comme on en peut juger par les *alleluia* répétés au nombre de cinq fois, à la fin de cet article de son journal, auxquels il ajoute ces autres paroles : *Benedictum sit in æternum, sanctissimum Cor Mariæ pars nostra, spes et gaudium, cœtusque nostri gloria.* On commença dès le lendemain à jeter les premiers fondements sur la pierre bénite, c'est-à-dire du côté du grand autel. Mais cet édifice ne fut achevé que vingt-trois ans après, ayant été interrompu au moins quatre fois, et repris à mesure que la charité des fidèles donnait le moyen d'y travailler. Car

tout le monde y voulut contribuer, et notre saint instituteur s'est fait un devoir de marquer de sa main ceux qui l'avaient fait, et de spécifier les moindres sommes qu'on y avait offertes, comme trois et cinq livres, parce qu'il jugeait la valeur de ces dons plutôt selon le cœur des offrants que d'après la grandeur du présent... Toutes ces sommes, y compris 2,000 livres que le roi Louis XIV et 12,000 que Mme de Guise y ajoutèrent dans la suite, font la somme de 38,577 livres, sans y comprendre ce qu'offrirent après la mort du V. P. Eudes, le P. Blouet de Camilly, son successeur, et bien d'autres dont on connaîtra les noms dans l'éternité. »

A la même époque, à Lisieux, le V. P. Eudes sollicite une nouvelle approbation de Mgr Léonor de Matignon, en faveur du culte des Saints Cœurs, et ce bon prélat s'empresse de la lui accorder (8 juin 1663), « en considération des grandes bénédictions qu'il plaît à Dieu de donner au travail des prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie..., tant dans les fonctions du séminaire et du collège que dans les exercices des missions. » A Évreux, où Mgr de Maupas l'avait prié de donner une grande mission, le V. P. Eudes profita aussi de l'estime et de la vénération que lui témoignait ce saint prélat, pour établir la fête du Cœur de Marie en six églises de la ville. C'est alors qu'il fut permis à tous d'en faire l'office et d'en dire la messe, dans toute l'étendue du diocèse.

Pour se conformer aux usages de leur Institut, les enfants du V. P. Eudes prirent même pour fête patronale celle du Saint Cœur de Marie, à la place de celle de saint Joseph, titulaire de l'ancienne chapelle ; et ils dédièrent et consacrèrent leur maison au Cœur de la Bienheureuse Vierge. Plusieurs laïcs prirent part à cet élan, et, parmi eux, on peut citer M. Richard Le Quen, bourgeois de Rouen, qui donna la terre d'Aunay au séminaire d'Évreux, à condition qu'on y célébrerait tous les samedis, à son intention, une messe en l'honneur du Très Saint Cœur.

Pendant que les riches apportaient leurs trésors aux pieds de Marie, pour contribuer au culte de son Cœur ; pendant que les savants, les docteurs et les prélats de l'Église en proclamaient la légitimité dans des actes authentiques, le V. P. Eudes, son apôtre, ne cessait de le prêcher et de le propager. Il recourait à lui dans tous ses besoins et il veillait à ce que, dans ses deux Instituts, chacun y fût également fidèle. Tantôt, il ordonnait de célébrer dans toutes les maisons de sa Congrégation des neuvaines, des messes en l'honneur du Saint Cœur de Marie, comme il le fit en 1668, afin de placer sous la protection spéciale de ce Saint Cœur la maison de Rouen, exposée pour lors aux ravages de la peste [1] ; tantôt il recommandait une série d'exercices à ses filles de Notre-Dame de Charité, en l'honneur du Saint Cœur de Jésus et Marie, comme il le fit en 1671 pour conjurer les orages qui menaçaient l'existence même de sa congrégation. En un mot, chaque année nous offre plusieurs faits nouveaux à enregistrer, et pourtant, dans les manuscrits où nous avons puisé la plupart de nos documents, on ne s'est pas proposé de faire ressortir d'une manière spéciale la marche et les développements progressifs du culte du Sacré-Cœur. C'est que le zèle ne s'endort jamais et que l'amour ne connaît pas le repos.

1. *Annales*, l. VII, § 9.

CHAPITRE XI

Rome se prononce sur le culte du Très Saint Cœur de Marie. 1666-1669.

Les évêques de France avaient approuvé la dévotion et le culte des Saints Cœurs. Ils ne pensaient pas que les décisions de Pie V et d'Urbain VIII, en réservant au Saint-Siège ce qui concerne la liturgie, les eussent dépouillés d'un privilège, dont leurs prédécesseurs avaient usé librement pendant des siècles. Le V. P. Eudes partageait leur erreur et leur bonne foi. Rome elle-même, du reste, semblait justifier leur conduite, quand elle répondait à la supplique des Visitandines de Dijon (1688), qu'il fallait d'abord établir publiquement la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus dans le diocèse, avec la permission de l'Ordinaire[1]. Néanmoins, bien que notre apôtre crût les évêques en droit d'autoriser des fêtes nouvelles et d'approuver de nouveaux offices, il attachait un tout autre prix à la sanction de l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les Églises. Aussi, dans son grand ouvrage sur le Cœur Admirable, c'est avec une vénération scrupuleusement attentive qu'il recueille les moindres indices de son approbation.

Après vingt années d'infructueuses instances, le saint fondateur avait eu enfin le bonheur de voir le pape Alexandre VII (1666) ériger en Ordre religieux, sous la règle de

1. Leroy, nº 102.

saint Augustin, son Institut des Filles de Notre-Dame de Charité du Refuge. Or, cette congrégation avait toujours été présentée, comme entièrement dévouée au Sacré-Cœur de Jésus et de Marie. Les règles mises sous les yeux de la Congrégation des évêques et réguliers mentionnent en mille endroits la dévotion à ce Sacré-Cœur, comme étant sa dévotion principale. Il fallut même résoudre quelques objections suscitées par le nom de Filles du Cœur de Marie, qui semblait parfois avoir été adopté. Il y eut donc comme un premier examen et comme une première approbation indirecte, sinon du culte, au moins de la dévotion au Sacré-Cœur de Marie, dans cette longue affaire. Le même pape ne devait pas tarder à lui donner une approbation plus explicite.

Le 14 août 1666, Alexandre VII « ayant appris que dans la chapelle de Notre-Dame des Vertus[1], située dans l'enclos du cimetière de Saint-Martin, faubourg de Morlaix, de l'évêché de Léon, il y avait une pieuse et dévote confrérie de l'un et de l'autre sexe... *en l'honneur du Cœur de Jésus et du Cœur de sa Mère,* » daigna approuver en la forme ordinaire cette confrérie, et lui accorda des indulgences. La *Confrérie du Cœur de Jésus et Marie* fut ensuite érigée canoniquement par Mgr François Visdelou, le 4 juin 1667[2].

Cet acte que nous n'avons vu cité nulle part, est, croyons-nous, le premier hommage rendu par l'autorité suprême de l'Église *en l'honneur du Cœur de Jésus et du Cœur de Marie.*

Le V. P. Eudes est-il intervenu directement pour l'obte-

1. Nous ignorons si ce nom rappelle quelque souvenir relatif à la chapelle de Notre-Dame des Vertus, à Aubervilliers, près Paris, où le V. P. Eudes a prié tant de fois.

2. La pancarte imprimée de l'époque et qui devait servir d'affiche, nous a été communiquée par M. l'abbé Peyron, conservateur des Archives départementales de Quimper, carton G. 251.

nir? En a-t-il même eu connaissance? Nous ne saurions l'affirmer; du moins, il est impossible de ne pas y reconnaître sa dévotion et l'influence de son apostolat. Le titre est celui de toutes les confréries qu'il instituait à cette époque : *Confrérie du Cœur de Jésus et Marie*[1]; celle-ci est érigée en *l'honneur du Cœur de Jésus et du Cœur de sa Mère.* En tête de la traduction du bref, on remarque une grande vignette, représentant les armes caractéristiques qu'il avait adoptées pour sa Congrégation et qui se retrouvent dans toutes ses publications relatives à sa chère dévotion. C'est un grand Cœur enflammé, ayant à l'intérieur un regard de Jésus et de Marie. Les deux inscriptions de cette gravure portent encore évidemment le cachet de l'esprit du V. P. Eudes. Autour du Cœur on lit en effet : *Honneur au Cœur de Jésus et de Marie, sa Mère;* puis plus bas : *En Jésus et Marie est l'espoir de ma vie.* Bien qu'il n'ait pas prêché en personne à Morlaix, ses relations avec la Bretagne étaient nombreuses et fréquentes. Durant l'été de 1642, raconte un biographe du Vénérable Maunoir, le P. Eudes, à cause de sa réputation de sagesse et de sainteté, fut appelé à se prononcer sur l'esprit d'une personne du diocèse de Tréguier dont la vie était assez extraordinaire; et en cette occasion, il eut des rapports directs avec les membres les plus distingués du clergé de ce pays. En 1666, on demandait ses religieuses pour fonder une communauté de l'Ordre de Notre-Dame de Charité, à Rennes; en 1676, un autre monastère s'établissait à Guingamp, au diocèse même de Tréguier. De plus, dans ce diocèse, la Société du Cœur de la Mère Admirable ne tarda pas à être instituée; et nous possédons un manuel de cette société (1705), qui renferme l'approbation pour le diocèse des deux fêtes, du Cœur de Jésus, le 20 octobre, et du Cœur de Marie, le 8 février. Nous savons, d'ailleurs, qu'à

1. C'est le titre de la pancarte précitée.

cette époque (1666) le V. P. Eudes avait à Rome des amis et des solliciteurs, qui avaient adopté avec amour ses dévotions : M. Boniface et surtout l'abbé Georges du Val Richer.

Cet acte du Souverain Pontife Alexandre VII est du moins l'approbation formelle de la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie ; car, comme l'enseigne Mgr Fumel, évêque de Lodève[1] : « la principale fête d'une confrérie est donnée par le nom qu'elle porte ; donc, accorder des indulgences à des fidèles, à qui l'on permet de former, ou que l'on sait avoir formé une association, sous le titre des Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie, c'est permettre qu'ils célèbrent la fête de ces Saints Cœurs ; c'est les y animer et les encourager ; c'est déclarer à l'Église que leur culte est légitime. »

Le V. P. Eudes lui-même ne devait pas tarder à obtenir une approbation qui mit également sa dévotion sous la garantie de l'autorité du Souverain Pontife. En 1668, le cardinal de Vendôme remplissait à Paris l'office de légat *a latere* de Sa Sainteté le pape Clément IX. L'occasion était favorable ; plusieurs s'empressèrent de la saisir en soumettant à son approbation la dévotion et l'office du Saint Cœur de Marie.

Ce furent les Bénédictines du Saint-Sacrement qui présentèrent tout d'abord, avec le livre de leurs constitutions, le propre des offices qu'elles devaient réciter. Le cardinal, après un mûr examen, approuva l'un et l'autre. L'autorisation qui concerne le propre est conçue dans ces termes : « Louis, cardinal-diacre de Vendôme, légat *a latere*..., ayant égard à la très humble supplication qui nous a été faite par notre très chère fille en Jésus-Christ la M. Mechtilde du Saint-Sacrement, prieure du monastère des religieuses bé-

1. *Dév. au S.-C.*, p. 137, 234. — Benoît XIV, *De Beat. S. S.*, l. II, ch. XXIII.

nédictines du Saint-Sacrement de Paris, et voulant la favorablement traiter, lui accordons, *d'autorité apostolique,* tous les articles mentionnés dans sa requête, voulant qu'elle en jouisse et qu'elle n'y soit point empêchée par qui que ce puisse être ; nous approuvons la dévotion qu'elle et ses religieuses ont de faire les offices... du Saint Cœur de la Sainte Vierge, Mère de Dieu, double... plus, de faire l'office semi-double du Saint Cœur de la Sainte Vierge tous les samedis de l'année non occupés d'office semi-double... ; et pour cet effet, nous enjoignons à tous supérieurs, directeurs, visiteurs et autres qu'il appartiendra, de tenir la main à l'exécution de toutes les choses susdites en vertu de la sainte obéissance, et par le *pouvoir que nous tenons du Saint-Siège et de notre très saint Père le Pape Clément IX.* Fait à Paris, 26 mai 1668. » Dans le propre dont il est ici question, la fête du Saint Cœur de Marie est fixée au 8 février avec le degré de double de deuxième classe, et l'office est en entier celui qu'avait composé le V. P. Eudes, sauf les modifications exigées par la forme du rite bénédictin et quelques strophes retranchées dans les hymnes pour les rendre plus courtes [1].

L'approbation du cardinal de Vendôme rendit définitifs, dans toutes les maisons de cette Congrégation, la fête et l'office du Saint Cœur de Marie. C'est ce qui nous explique comment avant la fin du XVIIe siècle, la dévotion du Saint Cœur de Jésus et de Marie se trouve établie en Lorraine, en Pologne, etc., par la propagation rapide de cet Institut.

Une autre société religieuse, celle des Franciscains, sollicita aussi (1668) la faveur de célébrer dans les couvents de la province de France la fête du Saint Cœur de Marie. Le Provincial, à cette époque, était le R. P. Bernard Chancerel,

1. Arch. de la Congrég. Extrait imprimé venant du monastère des Bénédictines de la rue Tournefort.

et c'est lui qui obtint l'autorisation du cardinal de Vendôme[1]. Or, nous avons vu, en 1645, ce même P. Bernard Chancerel, alors gardien des Cordeliers de Caen, approuver la prière *Ave Cor sanctissimum*, que le V. P. Eudes lui avait présentée. Il n'est donc pas douteux que c'est également sous l'inspiration plus ou moins directe de notre saint apôtre que les couvents de l'Ordre de Saint-François de la province de France ont adopté, les premiers de leur Ordre, d'une façon régulière, la dévotion et les pratiques envers le Cœur de Marie. Ils ont néanmoins préféré placer cette fête solennelle au 1er juin, comme cela se pratiquait déjà dans quelques localités.

Ce qui importe davantage, à notre sujet, c'est qu'à l'exemple des Bénédictines du Saint-Sacrement et des Franciscains, le V. P. Eudes eut directement recours au cardinal-légat pour obtenir l'approbation de sa dévotion au Saint Cœur de Marie. Lui-même nous a laissé les copies de sa propre requête et de la réponse du cardinal de Vendôme dans son livre du *Cœur admirable*[2].

Le P. de Gallifet[3] et les écrivains postérieurs les ont reproduites, avec la plupart des autres documents déjà cités à l'appui de la dévotion au Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge. Voici comment le V. P. Eudes s'exprime : « Monseigneur l'Éminentissime cardinal de Vendôme, faisant à Paris, l'année 1668, l'office de légat *a latere* de notre très saint Père le Pape Clément IX, autorisa et approuva la dévotion et l'office du très saint Cœur de la Bienheureuse Vierge....., à notre requête, dressée en cette façon et répondue en la manière qui suit :

1. *C. adm.*, l. VIII, ch. I et II, § 10.
2. *Ibid.*, ch. II.
3. *Dévot. au S. C.*, 2e part., p. 147-149.

« Éminentissime et Révérendissime Seigneur, »

« Jean Eudes, prêtre, supérieur des séminaires de la province de Normandie, expose humblement à Votre Éminence que, du consentement et avec l'approbation de plusieurs archevêques et évêques, il a composé et fait imprimer un livre contenant un office du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie. Comme, pour donner plus d'autorité à ce livre, il désire qu'il soit approuvé de Votre Éminence, il la supplie très humblement de daigner, par grâce spéciale, approuver et confirmer ledit livre contenant ledit office et les approbations des docteurs, des archevêques et évêques qui y sont jointes, avec tout ce qui y est contenu. Le tout par grâce spéciale et avec les clauses convenables. »

« Louis de Vendôme, cardinal-diacre de la sainte Église romaine, du titre de Sainte-Marie *in Porticu,* légat *a latere* du Saint-Siège apostolique et de notre Saint-Père le Pape Clément IX, nous, ayant vu le livre qui a pour titre : *Office du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie,* livre approuvé par des archevêques, des évêques et des docteurs, de l'autorité apostolique dont nous usons en ce point, louons, approuvons et confirmons cette louable et utile dévotion envers le Très Saint Cœur et le glorieux nom de la Vierge Marie. »

« Donné à Paris le 2 juillet 1668. — Signé : Cardinal de Vendôme, légat; et plus bas : De Bonfils, auditeur et secrétaire de la légation, et scellé. »

Le V. P. Eudes fait, à l'occasion de cet acte, deux observations qui ont leur valeur et leur fondement : « Remarquez, dit-il, premièrement, que la susdite requête supplie Son Éminence d'approuver non seulement l'office du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, mais aussi d'autoriser et confirmer tout ce qui est contenu dans les approba-

tions de NN. SS. les archevêques et évêques. Ce qu'ayant fait, il a autorisé par conséquent la fête avec son octave que nous célébrons le huitième jour de février, puisque les approbations susdites de Messeigneurs les prélats nous en donnent la permission.

« Remarquez, en second lieu, que les actes de la légation de Mgr le cardinal de Vendôme ont été confirmés à Rome par le Saint-Siège apostolique et par notre très saint Père le Pape Clément IX. Et ainsi voilà la dévotion et la fête du divin Cœur de la Mère de Dieu autorisées et confirmées non seulement par un légat *a latere,* mais même par un Souverain Pontife, Clément IX. »

Le cardinal de Vendôme a-t-il également approuvé l'office du Saint Cœur de Jésus ? Le P. de Gallifet [1] l'affirme dans son ouvrage sur le Sacré-Cœur de Jésus. Dans le supplément au Bréviaire romain bénédictin, disposé suivant l'ordre du calendrier, approuvé en 1845 par la Sacrée Congrégation des Rites, à l'usage des religieuses Bénédictines du Saint-Sacrement, il est aussi fait mention de cette « approbation par un légat du Saint-Siège en 1668 [2]. » Mais les actes précités du cardinal de Vendôme ne parlent que de la fête du Saint Cœur de Marie.

La Sacrée Congrégation des Rites, dans son décret du 13 juin 1861, que nous citerons plus loin, semble elle-même s'appuyer sur une approbation donnée par le légat de Clément IX aux trois offices des Saints Cœurs de Jésus et de Marie et de saint Augustin. Pourtant, la supplique des religieuses de Notre-Dame de Charité de Caen n'affirmait rien de positif à cet égard, et les postulateurs attestaient

1. L. III, ch. VI.

2. « La fête du T. S. Cœur de Jésus, instituée en France en 1648, approuvée par un légat du Saint-Siège en 1668, établie dans notre Institut vers 1674, à Rome par Clément XIII, le 6 février et le 10 mai 1767; double de première classe dans notre Institut. »

seulement que ces offices, *saltem*, du moins celui du Saint Cœur de Marie, avaient été approuvés par le cardinal de Vendôme. Le V. P. Eudes ne parle nulle part de cette approbation, et nous n'avons trouvé aucun document authentique qui la rende certaine. Sans doute, la fête du Saint Cœur de Jésus existait à cette époque, l'office même avait pu être achevé par le V. P. Eudes, puisque nous savons qu'il commença à le composer vers 1659 et qu'il fut inséré dans son petit ouvrage sur le Cœur adorable du Fils de Dieu, dont l'approbation est de 1670. Il nous paraît encore indubitable que le V. P. Eudes et la Mère Mechtilde du Saint-Sacrement durent communiquer leurs pieux projets, par rapport au culte du Sacré-Cœur de Jésus, au cardinal de Vendôme, qui les aura approuvés au moins par des paroles encourageantes. Toutefois, ce ne sont là que des conjectures, et dans une édition du *Propre* de sa congrégation, qui est de cette année 1668, rien n'annonce encore une fête publique du Sacré-Cœur de Jésus. L'approbation des docteurs Blouet de Than, Le Goulx et de Trousseville est du 22 novembre 1667. L'office du Saint Cœur de Marie n'offre aucune particularité qui nous paraisse mériter une mention spéciale ; les leçons du deuxième nocturne aux deuxième et troisième jour de l'octave sont, comme depuis 1652, relatives au Sacré-Cœur de Jésus ; quant aux hymnes, elles ont enfin pris la forme définitive qu'elles garderont en 1672 et qu'elles présentent encore aujourd'hui.

Pendant qu'en France les évêques et le cardinal de Vendôme applaudissaient à tant d'efforts pour propager la dévotion aux Saints Cœurs, à Rome la Sacrée Congrégation des Rites rendait, le 8 juin 1669, un décret qui, au premier abord, semblerait moins favorable au culte du Cœur de Marie. Il est ainsi conçu [1] :

1. *Analecta Juris Pontificii*, 66e livr. Janvier-Février 1865, p. 1157, n° 138.

Galliarum. — Supplicatum fuit, in sacra Rituum congregatione pro approbatione officii cum missa sanctissimi Cordis Beatæ Mariæ Virginis... impressi Galliarum anno 1650, etc... Et sacra eadem Rituum Congregatio respondit : non esse approbandum. Die 8 junii 1669.

« France. — On a supplié la Sacrée Congrégation des Rites d'approuver un office avec messe propre en l'honneur du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie, le tout imprimé en France, 1650, etc... La Sacrée Congrégation des Rites a répondu qu'il n'y avait pas lieu de donner cette approbation. 8 juin 1669. »

Évidemment il s'agit ici de l'office du Cœur de Marie composé par le V. P. Eudes. La date et le lieu de l'impression ne permettent pas de doute à cet égard, surtout si on réfléchit qu'à cette époque tout le mouvement de propagation du culte du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge était concentré plus ou moins immédiatement autour du V. P. Eudes.

Le P. Letierce, il est vrai, semble attribuer cette instance à un des Pères de la Compagnie de Jésus, auteur d'un délicieux ouvrage sur le Cœur de Marie : « Le P. Pinamonti, » dit-il[1], « n'obtint pas en cour de Rome ce qu'il demandait, l'institution d'une fête du Très Saint Cœur de Marie dans toute l'Église. Les membres de la Sacrée Congrégation des Rites n'en reconnurent pas l'utilité et aux instances qui leur étaient faites, ils répondirent négativement le *8 juin 1669.* » Il y a là une assertion qui ne nous paraît pas justifiée. La demande ne vint pas d'Italie, mais de France : *Galliarum;* il ne s'agissait pas d'une fête universelle, mais seulement de l'approbation d'un office et d'une messe. D'ailleurs, en 1669, il ne peut être question de l'ouvrage du P. Pinamonti imprimé à Florence en 1699 : celui qui a été présenté à la

1. *Le Sacré-Cœur et la Compagnie de Jésus.* App., § 1, p. 459.

Sacrée Congrégation des Rites a été imprimé en France, en 1650, quand le P. Pinamonti n'avait que dix-huit ans[1].

Quoi qu'il en soit, le fait demande quelques éclaircissements.

Voici en quels termes le docteur Nilles l'explique : *Quamvis clare apteque proposita fuisset petitio approbationis, cum idoneis quibus eadem nitebatur argumentis, S. R. C. tamen preces repudivit, sive quod crederet, novitates ex legis prescripto non esse introducendas absque necessitate, sive quod adversariis Jansenianis adeo jam exasperatis facta hac concessione novam querelarum injuriarumque materiam dare nollet. Ritibus tuendis præpositi Patres ergo rati, eam quæ in rebus novis constituendis evidenter adesse debet utilitatem inspectis loci temporisque adjunctis non haberi, petentibus officii approbationem denegarunt*[2].

Remarquons d'abord que la Sacrée Congrégation ne refusa pas son approbation à la dévotion, mais bien à un office et à une messe du Sacré-Cœur de Marie : « Or, il y a, » dit Tetami[3], « une grande différence entre une dévotion plus ou moins privée, une fête célébrée publiquement au nom de l'Église, et un office propre. Il peut y avoir des raisons d'accorder un point et de refuser l'autre. C'est ce qui a eu lieu pour le Sacré-Cœur de Jésus; car Rome n'a approuvé que successivement et à de longs intervalles, d'abord la dévotion, puis la fête, et enfin l'office propre. C'est encore ainsi que la fête de la Très Sainte Trinité fut refusée par Alexandre II, et celle du Père Éternel par Innocent XII. » On a donc pu, en 1669, sous Clément IX, refuser un office pour une dévotion et même pour une confrérie approuvées en 1666 sous Alexandre VII. Il est inutile d'insister sur cette vérité, car de nos jours, plus encore qu'à la fin du siècle

1. P. Letierce, *ibid.*
2. L. II, ch. I.
3. *Apologie du Sacré-Cœur*, l. II, ch. I.

dernier, on peut dire avec le même auteur : « *Neque dicas Romanam Ecclesiam, cultui isti*[1] *restitisse tunc cum factas de festo postulationes vel dissimulando, vel etiam negando excluderet, nec si quæ festi erat reprobatio, eamdem cultus fuisse putaveris.* Ne prétendez pas que l'Église romaine a repoussé le culte du Sacré-Cœur, lorsqu'elle a écarté les demandes d'une fête en son honneur, soit en éludant la question, soit en donnant un refus formel. Ce serait se montrer par trop ignorant sur ces matières, que de confondre le refus d'une fête avec le rejet d'une dévotion. » Cette observation a plus de force encore quand il ne s'agit que du refus d'un office propre.

Du reste, la Sacrée Congrégation ne condamna pas l'office. Selon toute vraisemblance et, d'après le texte même du décret, ce fut l'ouvrage entier du V. P. Eudes sur la dévotion au Saint Cœur qui lui fut présenté. Dans ce cas, les litanies du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, qu'il renferme, seraient à elles seules une raison suffisante pour expliquer le refus de la Sacrée Congrégation, non pas qu'elles soient en elles-mêmes répréhensibles ; mais parce que la Congrégation des Rites n'aime pas à revêtir de son approbation des prières sous forme de litanies. L'ouvrage du P. Croiset, sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus (1690), dans l'opinion du P. Daniel[2], aurait même pu être mis à l'index, à cause des litanies des Saints Cœurs qui s'y trouvent.

Enfin, lors même que le *non esse approbandum* de la Sacrée Congrégation des Rites retomberait directement sur l'office du Saint Cœur de Marie, il n'en résulterait pas encore que cet office dût être rejeté, ni qu'il renfermât quelque chose de faux et de mauvais. La mise à l'index elle-même n'a pas toujours cette portée et cette signification. Les Con-

1. *Cordis Jesu.*
2. *Vie de la Bienh. Marg.*, ch. XXVIII, nota.

grégations romaines se guident souvent sur des raisons accidentelles, qui rendent dangereuse ou inopportune, dans certaines circonstances, une œuvre, une institution qui, dans un autre moment, pourrait ne mériter que des éloges. Tout office du Sacré-Cœur de Jésus n'a-t-il pas été refusé jusqu'en 1765, par la même Congrégation des Rites ? De fait, l'ouvrage du P. Croiset fut mis à l'index à cause de l'office qu'il renferme[1]. Que de fêtes, comme celles de la Sainte Trinité, du Saint Nom de Jésus, du Saint Corps du Seigneur, n'ont été obtenues qu'après des instances plusieurs fois répétées !

La réponse que nous discutons atteste donc seulement que la Congrégation des Rites a cru devoir, en 1669, refuser la sanction de son autorité, à l'office du Saint Cœur de Marie. Pour quiconque connaît les usages et la pratique des Congrégations romaines, il y a loin de là à une condamnation.

Cela est d'autant plus évident que, quand les circonstances ont été modifiées, la Sacrée Congrégation a admis de nouvelles instances, et elle a même daigné, en 1861, approuver l'office refusé en 1669.

Nous ne saurions désigner l'auteur des premières instances, mais il nous paraît certain que ce ne fut pas le V. P. Eudes. Pendant les années 1668-1669, il n'avait aucun agent près de la Cour pontificale. Ceux qu'il y avait envoyés à diverses reprises étaient rentrés en France. Par ailleurs, ni les annales de la Congrégation de Jésus et Marie, ni ses archives ne fournissent aucun indice qui puisse avoir trait à cette affaire, ou même indiquer que la réponse soit parvenue à la connaissance du serviteur de Dieu. Pourtant toutes ses démarches près de la Cour de Rome y sont dé-

1. *Revue des PP. Jésuites,* févr. 1888. Réponse de la Congr. de l'Index à l'évêque de Serraveio (1887).

taillées avec un soin extrême, bien que l'issue n'ait pas toujours répondu à ses désirs.

Bien plus, quelques années après, le V. P. Eudes allègue à l'appui de ce même office du Saint Cœur de Marie l'approbation du cardinal de Vendôme, légat du pape Clément IX, et il ajoute : « Remarquez que les actes de la légation de Mgr le cardinal de Vendôme ont été confirmés à Rome, par le Saint-Siège apostolique et par Notre Saint Père le Pape, Clément IX. » Il dit encore ailleurs : « Cette fête est appuyée sur la pierre inébranlable du Saint-Siège apostolique [1] ». A ses yeux, l'office du Saint Cœur de Marie avait donc la sanction au moins indirecte de Rome, ce qui prouve qu'il ignorait la réponse de la Sacrée Congrégation.

A cette époque, l'office du Saint Cœur de Marie était déjà répandu dans une grande partie de la France, et plusieurs Congrégations religieuses l'avaient admis dans leurs propres. Les instances auront été probablement l'œuvre de l'une de ces sociétés.

Ne serait-ce pas, par exemple, les Bénédictines d'Arles, qui, après avoir obtenu, en 1667, l'érection d'une confrérie en l'honneur du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, auraient aussi voulu faire autoriser cet office? Nous serions assez portés à le croire. Nous savons qu'un fait analogue se produisit en 1705. Les Bénédictines du Saint-Sacrement qui avaient adopté les offices du V. P. Eudes pour leurs fêtes des Saints Cœurs de Jésus et Marie crurent bon de les présenter à l'approbation de Rome, avec leurs constitutions déjà approuvées en 1668 par le cardinal de Vendôme, et en 1678 par la Cour Romaine. Mais la Sacrée Congrégation des Rites refusa de donner son autorisation aux offices, et ne permit, pour l'office du Saint Cœur de Marie, que l'office du commun de la Sainte Vierge [2]. En 1667, une demande sem-

1. Lettre à une abbesse bénédictine. Cf. *infra*, ch. xv.
2. Documents fournis par les Bénédictines de Caen (1867).

blable a donc pu également être présentée par les Bénédictines d'Arles, en dehors de toute intervention du V. P. Eudes, et sans même qu'il ait connu ni leur démarche, ni la réponse qui y aurait été faite. Il est donc manifeste qu'on ne saurait tirer du décret de la Sacrée Congrégation des Rites, aucune conséquence défavorable, soit à l'office, soit à la personne du V. P. Eudes[1].

1. Ce chapitre était imprimé, quand nous avons pu retrouver le texte de la supplique originale dont nous avions pris, en 1870, une copie collationnée aux archives de la Sacrée Congrégation des Rites. Il ne fait que corroborer nos observations. « *Emis ac Rmis DD. Cardinalibus Congregationis di Riti — pro — approbatione officii et missæ SS^mi Cordis Virginis Mariæ.* »

« *Emi Cardinales cum anno 1650 impressus fuerit in Galliâ liber continens officium cum Missâ et litaniis Sanctissimi Cordis Mariæ Virginis, illudque officium et Missa a quibusdam Epis approbata, in aliquibus diœcesibus locisque piis celebretur, animus quoque fuit nonnullis aliis idem officium et missam celebrare, verum cum in Indice librorum prohibeantur quæcumque nova officia missæ et litaniæ, Sacræ Congregationi di Riti humiliter supplicatur, quatenus prædictum officium et missam ad majorem utriusque apud fideles commendationem suâ auctoritate approbare dignetur, ad instar officii et missæ in honorem Nominis Virginis Mariæ jam ab eadem Congregatione approbati et laudati.* »

« *Galliarum, — 8 junii 1669. — Non approbanda.* »

CHAPITRE XII

Fête du Saint Cœur de Jésus.
1670-1671.

Le V. P. Eudes avait à peu près achevé la première partie de sa mission d'apôtre des Saints Cœurs de Jésus et de Marie. Dans l'espace de vingt-cinq ans, grâce à son zèle infatigable, il avait composé plusieurs ouvrages où la piété des fidèles trouvait en leur honneur un choix de pratiques sages et de prières pleines d'onction ; il avait soumis à l'approbation d'un grand nombre de docteurs et de prélats un office du Saint Cœur de Marie dont il semble que lui-même ait inspiré la douceur[1]; il avait obtenu de plus de quinze archevêques et évêques la permission de célébrer la fête du Cœur de la Bienheureuse Vierge dans leurs diocèses ; il avait dédié des autels, bâti deux églises en son honneur, érigé des confréries ferventes sous son patronage, dans une foule de paroisses de la Normandie, de la Bretagne, de la Bourgogne, etc...; des congrégations, des ordres religieux d'hommes et de femmes avaient adopté le culte de ce même Cœur, et assuré, par ce moyen, sa propagation et sa perpétuité ; enfin, sur sa prière, le cardinal de Vendôme, légat et représentant du chef de l'Église, par une approbation explicite, avait sanctionné tout cet ensemble de faits et de pratiques, et le Saint Pontife Alexandre VII avait approuvé la dévotion des Saints Cœurs par les brefs de Morlaix et d'Arles.

1. Paroles de M. Boudon.

En 1670, le V. P. Eudes avait donc institué et propagé dans une grande partie de la France le culte du Saint Cœur de Marie ; le premier mouvement était imprimé ; la dévotion pouvait être regardée comme définitivement établie, et, de fait, elle ne tardera pas à se répandre jusqu'aux extrémités du monde catholique.

Toutefois, la mission du saint apôtre n'était pas entièrement accomplie. Dès le début il avait présenté aux hommages des fidèles les deux Cœurs de Jésus et de Marie. C'est à l'un et à l'autre que s'adresse sa prière : *Ave Cor sanctissimum Jesu et Mariæ ;* c'est *aux Saints Cœurs* qu'est dédié l'autel de Saint-Sauveur le Vicomte ; le P. Martine nous a même signalé, dès 1643, une fête en l'honneur du Saint Cœur de Jésus. Dans l'office de 1648 les leçons du 2me nocturne sont en l'honneur du Saint Cœur adorable, et ces leçons se retrouvent dans l'édition de 1652 au 2e et au 3e jour de l'octave. En 1668, le manuel des Eudistes donne des litanies du Sacré-Cœur de Jésus à réciter tous les samedis et pendant l'octave de sa fête. Les Annales indiquent qu'un ouvrage sur ce Cœur Adorable avait été imprimé. Toutefois, nous devons le constater, jusqu'en 1670 le V. P. Eudes s'est employé plus directement à établir le culte du Cœur de la Bienheureuse Vierge. Nous devons ajouter que parfois on sent une certaine indécision dans sa ligne de conduite ; on rencontre même quelque obscurité dans plusieurs de ses expressions ; ses pensées ne paraissent pas toujours assez nettes.

On est porté à se demander en diverses circonstances quel est bien précisément l'objet de sa dévotion. Ses premiers offices, ses premiers opuscules ne dissipent pas tous les nuages. On comprend aisément que le V. P. Eudes, premier apôtre, premier historien, premier docteur de cette dévotion, ait éprouvé d'abord certains embarras.

Son apostolat a suivi l'ordre, la marche que la Providence

semble vouloir assigner aux développements de toutes les œuvres de Dieu. Les dogmes eux-mêmes les subissent, comme la discipline leur doit une partie de sa force et de sa vitalité. Les vérités de la foi sont immuables dans leur fond ; mais elles se formulent avec le temps d'une façon plus ou moins précise. Les termes propres de consubstantiel, de transsubstantiation, d'infaillibilité, n'ont été consacrés que par les conciles de Nicée, de Trente, du Vatican. Les dévotions sont plus spécialement soumises à cette loi du progrès; elles aussi grandissent peu à peu, et l'on serait mal fondé à exiger du P. Croiset, du P. de la Colombière, ou de la Bienheureuse Marguerite-Marie, les expressions nettes et rigoureuses que les théologiens des Sacrés-Cœurs, comme Marquez, Muzzarelli, Nilles, Leroy, Thomas... ont formulées, et que l'Église a fini par adopter, presque toujours à cause des objections et des difficultés soulevées par des adversaires.

L'action du Saint-Esprit et l'opposition des jansénistes amenèrent également le V. P. Eudes à donner de sa dévotion des formules de plus en plus précises et des développements de plus en plus complets. Ce n'est pas en 1641 ou en 1643, lors de la première apparition du culte, que nous devons lui demander de nous exposer pleinement sa doctrine. C'est en 1670 et en 1672, alors qu'elle a atteint son entier épanouissement, que nous pouvons nous en rendre un compte exact. Jusque-là elle semble avoir gardé quelque chose de vague, de général, du moins dans certaines prières. Le Cœur de Jésus ne se détache pas nettement, comme objet propre du culte ; tout semble plutôt converger vers le Cœur admirable de la Mère de Dieu.

Les difficultés que notre apôtre rencontre s'expliquent facilement. Il veut surtout honorer le Cœur de Marie ; mais il désire aussi honorer le Cœur Sacré de Jésus. Il voudrait indiquer dans sa dévotion le lien intime qui les unit. Entraîné par cette pensée, il ira même jusqu'à sembler n'en faire

qu'un seul Cœur, et il leur adresse simultanément les hommages de son amour et de sa vénération, en disant : *Ave Cor amantissimum Jesu et Mariæ.* Jamais certes, comme le soutiennent les PP. Letierce et Hausherr, jamais il n'a voulu prendre pour objet propre de son culte, une espèce de Cœur moral que constituerait cette union mystique. Il se propose seulement de ne pas les séparer, et de mettre en lumière ce qu'ils se donnent réciproquement de joie et de gloire.

Un des peintres les plus accomplis qu'ait inspiré l'art chrétien, *Francisco Francia,* de Bologne, nous représente dans un délicieux tableau, saint Augustin, debout, ayant à sa droite Marie allaitant Jésus, et à sa gauche le Sauveur en croix. D'une main le saint docteur tient cette inscription: *Hic ab ubere lactor* : ici Marie nous offre son lait virginal ; de l'autre : *Hic a vulnere pascor :* là Jésus me présente son sang pour m'abreuver. Et au-dessus de sa tête sont écrits ces mots ; *Positus in medio, quò me vertam, nescio ; dicam ergo : Jesu, Maria, miserere.* Placé entre ces deux mystères, je ne sais de quel côté fixer mon choix, aussi dirai-je : Jésus, Marie, miséricorde.

Ce tableau me semble en partie peindre les sentiments qui ont dû tant de fois émouvoir l'âme ardente du V. P. Eudes : d'un côté le Cœur virginal de Marie, la mère de belle dilection ; de l'autre, le Cœur entr'ouvert de Jésus. Ici, du sang, là, du lait. Entre le Fils et la Mère, que pouvait-il faire lui aussi, sinon les réunir dans un même élan d'amour et s'écrier avec saint Augustin en empruntant les paroles d'une hymne du XVIe siècle [1] ?

Positus in medio
Quo me vertam nescio
In hoc dulci dubio
Dulcis est collatio.

1. *Lit.,* D. Guéranger. Samedi de la Passion.

« Placé entre Jésus et Marie, je ne sais de quel côté me tourner ; dans un doute aussi plein de charmes, il m'est bien doux de les réunir tous les deux. »

Mais ici surgissent pour lui des embarras pleins d'angoisses. Il sait qu'il n'entre pas dans l'usage de l'Église de rendre un *culte relatif* aux personnes ; par suite il hésite à adorer dans un culte public, Jésus résidant dans le Cœur de sa Mère. D'un autre côté, il sent que des hommages liturgiques peuvent difficilement se rendre d'une façon simultanée, à des objets différents, comme sont le Cœur de Jésus et celui de Marie. Une fête du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie lui paraît moins en harmonie avec les usages de l'Église. De là certaines fluctuations dans sa manière de s'exprimer, et même dans sa conduite.

Parfois il ne semble s'adresser qu'au Cœur de la Mère, comme dans la consécration de la chapelle de Coutances ; et cependant à cette occasion il fait observer qu'il n'a pas prétendu en séparer le Cœur du Fils, et il dira que cette chapelle est celle du Cœur de Jésus et de Marie. La fête instituée en 1648 est bien celle du Cœur de la Bienheureuse Vierge, et cependant dans sa circulaire de 1672, il affirme qu'il a toujours voulu rendre un culte et au Cœur de Jésus et au Cœur de Marie. De fait, en étudiant l'office imprimé à Autun, on pourrait se demander, s'il ne se réfère pas autant au Cœur du Fils qu'à celui de la Mère.

C'est vers 1653 que le V. P. Eudes se décide à établir deux fêtes distinctes, et à entreprendre de procurer au Sacré-Cœur de Jésus un culte à part ; mais c'est seulement vers 1668-1670 que dans sa dévotion, le Sacré-Cœur se dessine avec toute la beauté qui lui est propre. Alors il deviendra pour lui-même l'objet d'une fête spéciale : il aura son office; et le 20 octobre, non plus que le 8 février, ce ne sera plus la solennité des Cœurs de Jésus et de Marie ; mais dans un cas, ce sera la fête du Cœur de la Bienheureuse

Vierge, et dans l'autre, ce sera celle du Cœur adorable du Fils de Dieu.

Toutefois, même alors, le V. P. Eudes conservera des formules de prières, et des pratiques de piété, qui auront pour objet commun les deux Cœurs unis dans une même dévotion. Les confréries approuvées pour toutes les chapelles de sa Congrégation seront sous le titre du Cœur de Jésus et de Marie, tel sera aussi le vocable des églises de ses séminaires ; l'*Ave Cor*, le *Benedictum sit*... continueront d'être des formules journalières. Mais à côté de ces anciennes pratiques, il y aura deux offices, deux fêtes, deux octaves. Ce sera surtout pour le culte privé et dans l'intérieur de ses communautés qu'il réunira ces deux Cœurs dans un même hommage. Pour le culte public et pour les fidèles, il prêchera et il établira deux dévotions parallèles et analogues, mais parfaitement distinctes. Il célébrera tour à tour et à part les perfections et les amabilités de l'un et de l'autre.

Néanmoins, même alors dans les fêtes spéciales, il n'oubliera pas les rapports si intimes qui les unissent, et qui ne lui permettront jamais de les séparer entièrement. Au 20 octobre, il sera moins question du Cœur de Marie, car Jésus ne doit qu'à lui-même sa propre excellence. Mais le Cœur de Jésus sera parfois mentionné dans l'office du 8 février, pour donner au Cœur de la Mère d'Amour un reflet de ses infinies perfections.

Cependant en comparant les offices de 1648, de 1653, de 1660 et de 1670, il est facile de voir que si Jésus demeure dans tous la gloire et l'amour du Cœur de sa Mère, plus on s'avance vers l'époque où nous sommes, plus cette pensée tend, non pas à disparaître, mais à devenir moins saillante.

Tout d'abord, surtout en 1648, le Sacré-Cœur de Jésus avait pu paraître, à la fête du 8 février, faire partie de l'objet matériel du culte, en 1670 il n'est plus qu'un des

éléments de l'objet formel. Les beautés qu'il confère au Cœur de Marie sont seulement comme une nuance qui, sans prédominer et surtout sans éclipser ses autres beautés, se fond et s'harmonise avec elles ; toujours cependant elle brille d'un éclat assez vif, pour permettre de reconnaître au premier regard, l'esprit du V. P. Eudes, le cachet de sa dévotion ; c'est elle qui a porté le P. Letierce, le P. Hausherr et le Dr Thomas, à parler d'une *dévotion Eudiste* au Sacré-Cœur de Jésus.

Dès 1659, le V. P. Eudes avait commencé à préparer un office spécial pour la fête du Cœur adorable du Sauveur. Nous avons déjà signalé plusieurs citations qui feraient remonter la fête elle-même jusqu'aux premières années de la Congrégation de Jésus et Marie. Les PP. Blouet de Camilly, Finel, Mannoury, qui tous ont été les compagnons de notre apôtre, et qui nous les ont fournies, ont une telle autorité, que nous devons nous en rapporter à leurs affirmations, d'ailleurs nettes et précises. Mais leur témoignage se borne à affirmer un fait, et ils ne nous ont donné aucun détail.

Le premier document un peu plus explicite que nous ayons rencontré, est le *Manuel de prières et de pratiques de piété,* que le V. P. Eudes fit approuver le 20 septembre 1668, par les docteurs en Sorbonne Blouet de Than et Hue de Lanney, pour l'usage de sa Congrégation, et qui fut imprimé en cette année 1668 chez Poisson l'aîné, à Caen[1].

Tout y est plein de la dévotion des Saints Cœurs. C'est là que nous trouvons pour la première fois l'hymne de reconnaissance aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie que le V. P. Eudes a composé sur le modèle du *Magnificat* de la Bienheureuse Vierge. Il commence par ces paroles : *Magni-*

1. La Bibliothèque de la ville de Caen possède un exemplaire de cette édition.

ficat anima mea, Cor admirabile Jesu et Mariæ. Le V. P. Eudes énumère avec complaisance les principaux bienfaits dont il se reconnaît redevable aux Saints Cœurs. Au souvenir de chacun d'eux, son âme pousse un cri de reconnaissance en répétant ce verset : *Gratias infinitas super inenarrabilibus donis ejus*! «Grâces infinies au Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, pour ses dons ineffables! » Après avoir invité toutes les créatures à s'unir à lui, il ne trouve pas de meilleur témoignage de ses sentiments, que de se plonger et de se perdre dans l'amour de ce divin Cœur : *O cor Jesu et Mariæ, fornax amoris, in te cor nostrum demergatur in perpetuum. Moriatur in flammis tuis ut cum Corde Jesu et Mariæ cor unum fiat in æternum...* « O Cœur de Jésus et de Marie, ô fournaise brûlante d'amour; que notre cœur se plonge à jamais dans tes flammes! Qu'il meure dans tes feux, et qu'il ne fasse plus qu'un cœur avec le Cœur de Jésus et de Marie. »

Ne sent-on pas dans ces paroles brûlantes, tout l'amour qui embrasait le cœur du V. P. Eudes? Il est impossible de chanter ce beau cantique sans en être ému, et sans subir quelque chose de la salutaire influence qu'exerce toujours l'accent d'une parole sortie d'une âme ardente et sincère.

Ce qui nous paraît plus remarquable, c'est que nous trouvons pour la première fois dans ce Manuel la preuve d'un culte à part rendu au Sacré-Cœur de Jésus. Il y est, en effet, prescrit de « réciter en son particulier, à la fin de l'office, avant que de sortir du chœur », une oraison qui est adressée directement à ce Cœur sacré : « *O clementissime Jesu..... Ego hanc actionem offero divino Cordi tuo emendandam atque perficiendam,* etc..... ». Vers la fin de ce volume se trouvent aussi « les litanies du Cœur adorable de Jésus, qui se disent pendant l'octave, et tous les samedis, à onze heures et demie ». D'après ce témoignage, dès cette époque, au moins dans sa Congrégation, le V. P. Eudes faisait célé-

brer à part avec Octave la fête du Sacré-Cœur de Jésus, bien que l'office dont on devait se servir ne fût pas encore terminé.

C'est de la ville de Rennes, de ce centre de la fidèle et catholique Bretagne, qu'est daté le premier acte authentique, relatif au culte et à la fête du Sacré-Cœur de Jésus. L'an 1669, le V. P. Eudes y donnait une grande mission ; les exercices avaient commencé avec l'Avent, et se prolongèrent, comme à Autun, jusqu'à l'Octave de Pâques (13 avril 1670). Les fruits en furent prodigieux, et ont fait époque dans la population chrétienne de cette ville. L'ardent missionnaire y conquit tellement l'estime générale, que cette année-là même, Mgr de la Vieuxville lui confia la fondation de son grand séminaire, et appela ses Filles de Notre-Dame de Charité du Refuge, pour établir à Rennes un monastère qui y fleurit encore. Mais ce qui nous intéresse, ce sont seulement les faits qui ont quelque rapport au culte du Sacré-Cœur ; or, il s'en présente ici deux qui méritent d'être signalés.

Le premier est l'érection d'une confrérie en l'honneur du Saint Cœur de Marie [1]. Le P. Eudes en fondait à la suite de toutes ses missions ; sous ce rapport il serait superflu de mentionner celle de Rennes. Si elle mérite une attention spéciale, c'est que, depuis ce moment, elle a subsisté dans sa première ferveur. Durant deux siècles, elle s'est maintenue dans un état florissant, et aujourd'hui encore les assemblées se réunissent régulièrement dans l'église de la paroisse Saint-Sauveur. Comme du temps du V. P. Eudes, la piété chrétienne de ses nombreux associés sert à la fois

1. Cette confrérie porte le titre de Notre-Dame des Miracles et du Sacré-Cœur de la Bienheureuse Vierge. La bulle d'indulgence est du 31 juillet 1670, et une des fêtes principales, assignées le 12 septembre 1670 par Mgr de la Vieuxville est celle du Sacré-Cœur de Marie, placée au 8 février ; c'est le jour auquel les associés la célèbrent encore.

d'exemple aux autres fidèles, et de consolation aux prêtres qui la dirigent.

Le deuxième fait qu'il nous importe de signaler est relatif à la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Dans les lettres d'institution du Grand Séminaire on peut lire le paragraphe suivant[1] : « Nous permettons », dit Mgr de la Vieuxville, « auxdits prêtres de ladite Congrégation (du P. Eudes) de célébrer solennellement tous les ans, le 31 août, la fête du Cœur adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec octave, et de se servir pour cet effet d'office et de messe propres, et de faire le même office double, le premier jeudi de chaque mois non occupé pareillement d'une fête double ou semi-double, et toujours de même à l'égard du Cœur de la Bienheureuse Vierge, etc... — 8 mars 1670. »

C'est ici le premier acte authentiquement rédigé dans l'Église catholique, sur le culte et la fête du Sacré-Cœur de Jésus. On y remarque que dès l'origine la fête est annoncée sous un rite des plus solennels : elle a une octave ; son office tout entier lui est propre, et peut être récité une fois chaque mois, privilège qui n'est accordé qu'à des fêtes exceptionnelles. De plus, la fête du Cœur de Jésus est rangée sur la même ligne que la solennité du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, et elle devient dès lors, comme elle, fête patronale de la Congrégation de Jésus et Marie. Quant à la date du 31 août, elle fut changée peu après, et la solennité fut transférée au 20 octobre, jour auquel la Congrégation des RR. PP. Eudistes et l'ordre de Notre-Dame de Charité la célèbrent encore. L'ordonnance de Mgr Loménie de Brienne, datée du 29 juillet 1670, indique déjà le 20 octobre comme le jour de cette fête.

Le V. P. Eudes, encouragé par cette première approbation, se hâta de retoucher une dernière fois l'office et la

1. L'original est conservé aux Archives de la ville de Rennes : liasse : Grand Séminaire.

messe, qu'il avait commencés depuis plusieurs années pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Il avait mis à ce travail autant de soin que d'amour, et il réussit à y faire passer toute la douceur et toute la force de la charité qui l'embrasait lui-même. Il joignit ce nouvel office à ceux qu'il avait composés antérieurement, pour servir de propre à sa Congrégation, et il les soumit tous à l'approbation de Mgr de la Vieuxville. Celui-ci, de plus en plus enthousiasmé du zèle du P. Eudes et émerveillé des bénédictions que Dieu répandait par ses mains sur son peuple, s'empressa d'examiner et de faire examiner l'ouvrage du saint apôtre, et le 20 avril, il rédigea l'acte suivant dont l'original est conservé aux archives de l'évêché de Bayeux : « Charles-François de la Vieuxville, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque de Rennes, conseiller du Roi en ses conseils, à tous les fidèles de notre diocèse, Salut et Bénédiction. Vu par Nous tous les offices contenus en ce livre, avec les messes conformes à chaque office, comme aussi l'office et la messe du Cœur adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui sont recueillis et composés des divines Écritures et des Écrits des Saints Pères, et conformes à la foi et piété de la Sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine, nous les avons approuvés et approuvons, et avons permis et permettons par les présentes à tous les prêtres, clercs de notre Séminaire et aux autres ecclésiastiques qui s'y trouvent, de s'en servir pour célébrer les mystères et les fêtes qui y sont marquées.

En foy de quoy nous avons signé la présente avec le seing de notre secrétaire et fait apposer le sceau de nos armes.

Donné en notre palais épiscopal le vingtième jour d'avril mil six cent soixante-dix.

Place du sceau. CHARLES FRANÇOIS, év. de Rennes.

Par commandement de Mgr l'illustrissime et sérénissime évesque de Rennes. NIC. DE BANUILLE. »

Le V. P. Eudes n'était plus à Rennes quand arriva le jour désigné pour cette première fête solennelle et publique du Sacré-Cœur de Jésus. De nouvelles missions l'avaient appelé ailleurs. Mais, en son absence, ses enfants, gouvernés alors par le P. Blouet de Camilly, n'épargnèrent rien pour accomplir le vœu le plus ardent de leur bien-aimé Père. Ils eurent soin d'annoncer à l'avance que la fête du Sacré-Cœur serait célébrée avec pompe dans l'église du séminaire, et, au jour indiqué, ils déployèrent pour cette cérémonie toute la solennité que purent permettre leurs ressources et les dimensions de leur petite chapelle. Les fidèles y accoururent en foule, et les religieux habitants de Rennes saisirent avec bonheur cette circonstance pour témoigner à la fois leur gratitude aux zélés missionnaires et leur amoureuse vénération au Sacré-Cœur de Jésus.

Le culte public du Sacré-Cœur était dès lors établi.

L'Église de la terre venait de joindre l'hommage public de ses adorations aux accents embrasés des séraphins du ciel. Le fait que le V. P. Eudes attestait déjà en 1648 à Autun, en disant du Sacré-Cœur de Jésus :

Venerantur cælicolæ,
Laudant quoque terrigenæ[1];

se réalise de plus en plus. Désormais, ces chants de respect et d'amour ne seront pas interrompus, et les voix de l'Église militante ne cesseront plus de faire écho aux chœurs des anges pour redire à tous les siècles les merveilles et les bontés du Cœur de son Roi et de son Dieu, le Sauveur Jésus. Heureuse la Bretagne d'avoir su la première comprendre cette noble dévotion ! Puisse-t-elle chercher encore dans le Cœur de Jésus, en ces jours difficiles, une sauve-

1. Office. Matines ; hymne.

garde pour sa foi et une garantie pour cette générosité et ce dévouement chrétiens, qui furent toujours un de ses caractères les plus glorieux !

Le V. P. Eudes n'avait point assisté à cette première solennité du Cœur de Jésus. Ce fut pour lui un sacrifice ; mais il se réjouit en apprenant avec quelle pompe ses enfants l'avaient eux-mêmes célébrée. D'ailleurs, Dieu lui ménageait une consolation plus grande encore dans les nombreuses approbations que les évêques se firent un devoir d'accorder à sa dévotion chérie. L'exemple de Mgr de la Vieuxville fut en effet suivi par plusieurs prélats qui, comme lui, approuvèrent la fête et l'office du Saint Cœur de Jésus. Comme ces lettres épiscopales n'ont probablement jamais été publiées, nous croyons devoir en donner, du moins en partie, le texte tel qu'il se trouve dans les originaux mêmes [1], que la Providence nous a fait retrouver il y a quelques années.

La première en date est celle de Mgr de Coutances : elle est du 29 juillet 1670 ; nous la reproduisons en entier :

« Charles-François de Loménie de Brienne, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évesque de Coustances, à tous les fidèles de nostre diocèse, salut et bénédiction. Le Cœur adorable de nostre Rédempteur estant le premier objet de la dilection et complaisance du Père des miséricordes, et estant réciproquement tout embrazé du sainct amour vers ce Dieu de consolation, comme aussi estant tout enflammé de charité vers nous, tout bruslant du zèle de nostre salut, tout plein de miséricordes vers les pescheurs, tout rempli de compassion vers les misérables, et le principe de toutes les gloires et félicités du Ciel, et de toutes les

1. Ils avaient été confiés à M. l'abbé Lamoureux, prêtre du diocèse de Bayeux, par M. Hebert, curé de Saint-Gilles de Caen. A la mort de M. Lamoureux, ces documents précieux ont été réunis aux archives de l'évêché de Bayeux.

grâces et bénédictions de la terre, et une source inépuisable de toutes sortes de faveurs pour ceux qui l'honorent : tous les chrétiens doivent s'efforcer de lui rendre toutes les vénérations et adorations possibles. C'est pourquoy, ayant vu l'office qui a esté dressé en l'honneur de ce divin Cœur, et recueilli des divines Escriptures et des livres des saints Pères, et ayant esté humblement supplié par le P. Jean Heudes et par les autres prestres et clercs de nostre séminaire, établi en cette ville de Coustances, leur donner nostre approbation et leur permettre de s'en servir pour célébrer la feste de cet aimable Cœur, le vingtième d'octobre avec octave, comme aussi de faire le mesme office double maieur le premier jeudy de chaque mois non occupé d'un office de neuf leçons, hors l'Avent et le Caresme; nous désirons de satisfaire à la piété des dicts prestres et clercs et de leur donner des marques de la satisfaction que nous avons des fruicts qu'ils produisent depuis beaucoup d'années dans nostre dict diocèse, par le travail des missions et par les exercices du séminaire, et ayant vus les approbations et permissions qui leur ont été données par nos prédécesseurs et par plusieurs autres très illustres prélats au regard de l'office et de la feste du Très Saint Cœur de la Mère de Dieu, qui reçoit toute sa saincteté de la gloire du Cœur admirable de son Fils, et ayant esgard aussi que le dict P. Jean Heudes et les dicts prestres ont dédié et consacré leur congrégation au très digne Cœur du Fils et de la Mère, qui en est le premier et principal patron, avons approuvé et approuvons le dict office avec la messe propre, et avons permis et permettons aux dicts prestres de s'en servir pour célébrer la dicte feste tous les ans, le vingtième d'octobre, avec octave, et de faire le mesme office double maieur le premier jeudy de chaque mois non occupé d'un office de neuf leçons hors l'Avent et le Caresme, avec la continuation en la même manière de l'office et de la messe du Sacré-Cœur de la Sainte-

Vierge et des autres offices et messes qui sont dans le propre de leur dicte congrégation, permettons aussi à tous les ecclésiastiques qui se trouveront dans le séminaire d'en faire de mesme pendant qu'ils y seront.

« En foy de quoy nous avons signé ces présentes de nostre main et a ycelles faict apposer le scel de nos armes, et fait contresigner par nostre secrétaire ordinaire, le vingt-neuviesme jour du mois de juillet, l'an mil six cent soixante et dix :

« CHARLES-FRANÇOIS, évesque de Coustances.

Par le mandement de Mgr l'illustrissime et révérendissime Evesque de Coustances : CROQUET. »

Mgr de Maupas du Tour, évêque d'Évreux, par sa lettre du 8 octobre 1670, accorde de tout son cœur de semblables permissions, y ajoutant même l'autorisation « de faire mémoire du Saint Cœur de Jésus, à Laudes et à Vêpres, aux jours dans lesquels on fait les mémoires communes. » Le savant prélat appuie sa décision sur ce que « le Cœur adorable de Notre-Seigneur étant une fournaise d'amour vers son Père et de charité vers nous, et une source d'une infinité de grâces et de faveurs au regard de tout le genre humain, tous les hommes, spécialement tous les chrétiens, ont des obligations infinies de l'honorer, louer et glorifier en toutes les manières possibles. » Mgr de Maupas atteste enfin que « l'office et la messe dressés par le V. P. Eudes en l'honneur de ce très aimable Cœur sont recueillis et composés des divines Écritures et des écrits des saints Pères, et conformes à la foi et à la piété de la sainte Église catholique, apostolique et romaine. »

Les approbations de Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, et de Mgr François de Nesmond, évêque de Bayeux, datées de Paris, l'une le 3 février, l'autre le 16 mars 1671, sont

conçues dans les mêmes termes. Il suffira donc de citer les paroles de Mgr de Harlay : « François, par la permission divine, archevêque de Rouen, primat de Normandie, sur la requeste à nous présentée par M. Jean Eudes et les prestres de la Congrégation de notre séminaire de Rouen, tendant à ce qu'il nous plust de donner notre approbation à l'office et à la messe dressés à l'honneur du Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et d'en vouloir autoriser l'usage dans notre dict séminaire aux jours cy dessous marqués, ainsi qu'il est pratiqué dans plusieurs diocèses de notre province : ayant esgard à la requeste, et estant informés du grand fruict qu'apporte dans notre diocèse l'institution de la congrégation des prestres dont les soins tendent sans cesse à l'augmentation de la piété et du culte divin, après avoir fait examiner par les docteurs en théologie les dicts offices et messes auxquels ils n'ont rien trouvé que de pieux et de canonique. A ces causes, nous les avons approuvés et approuvons par ces présentes, permettons aux dicts prestres et clercs de notre séminaire et aux autres ecclésiastiques qui s'y trouveront de s'en servir le vingtième d'octobre, avec octave, et de faire le mesme office double maieur le premier jeudy de chaque mois non occupé d'un office de neuf leçons, et d'en faire les mémoires aux temps que l'Église fait les mémoires communes, leur permettons aussi l'usage des autres offices, prières et exercices qu'ils font dans les autres séminaires de la dicte Congrégation.

Donné à Paris, ce troisième février mil six cent soixante-onze.

Fr., archevêque de Rouen.

Par Monseigneur, Morang. »

Mgr Léonor de Matignon, évêque de Lisieux, a suivi dans son approbation le texte même de celle de Mgr Loménie, évêque de Coutances. Aussi n'est-il pas nécessaire de la

reproduire. Elle est datée du 24 septembre 1671. Dans le propre de la Congrégation de Jésus et Marie, imprimé à Caen (1672), il est encore fait mention d'une approbation de Mgr Abelly, ancien évêque de Rodez ; mais nous n'en avons pas retrouvé le texte.

Dès 1671, six évêques et un archevêque, à la prière du V. P. Eudes, avaient donc approuvé et autorisé dans leurs diocèses la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et permis d'en célébrer la fête avec messe et offices propres. Par suite, le culte du Sacré-Cœur n'avait plus le caractère d'une dévotion privée ; il était devenu de droit un culte public ; il commença dès lors à l'être de fait, puisque, au moins au séminaire de Rennes, dès 1670, la fête du Sacré-Cœur fut célébrée solennellement. Qu'on nous pardonne d'insister sur ces détails ; ils sont utiles pour établir d'une manière irrécusable la priorité d'apostolat du V. P. Eudes.

Celui-ci avait composé à la même époque un opuscule intitulé : *Dévotion au Cœur adorable de Jésus;* comme dans les livres sur le Cœur de Marie, l'office du Sacré-Cœur était précédé d'un discours où le V. P. Eudes exposait les excellences et les pratiques de la nouvelle dévotion. Nous n'avons pu retrouver cet ouvrage; mais comme le pieux auteur en a reproduit la substance dans le livre du *Cœur admirable,* ce n'est qu'au point de vue historique que cette perte est regrettable. Avant de publier son livre, le V. P. Eudes le soumit à l'approbation de plusieurs docteurs, qui en dressèrent l'approbation suivante :

« *Nos infrascripti, in facultate theologiæ Parisiensi doctores Testamur a nobis accurate lectum esse librum, cui titulus est :* La Dévotion au Cœur adorable de Jésus, *auctore Rev. P. Joanne Eudes; in quo quidem libro ad calcem, post officium de die et octavâ, addita est missa de eodem Corde, non tantum autem quidquam, quod fidei non consentiat, in toto opere non invenimus, sed et testari debemus, ea quæ*

auctoris sunt, eleganter non minùs quàm piè composita: ea verò quæ ex sacrâ scripturâ aut ex Patribus deprompta sunt, tam apte selecta et fideliter excerpta, ut neque nova neque minus æqua pietas dici possit ea, quæ circa adorandum Cor Christi Domini versabitur. Datum die 27 Julii an. Dom., 1670.

« Le Goux; De Blanger; C. Trousseville. »

Si notre pieux apôtre travaillait alors plus directement à faire connaître la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, il ne prétendait rien relâcher de son zèle à propager le culte du Cœur de sa glorieuse patronne [1]. Aussi eut-il soin, dans la mission qu'il prêcha au peuple cette même année chez les Religieuses de Notre-Dame de Vernon, d'établir dans cette ville la fête du Saint Cœur de Marie [2].

Il nous reste encore de cette année 1671 un monument remarquable de la dévotion du V.P. Eudes à l'un et à l'autre de ces Divins Cœurs. Nous voulons parler du testament qu'il écrivit à Paris, le 24 avril 1671. Cet acte, rédigé en vingt et un articles, respire d'un bout à l'autre le parfum de la plus douce piété. C'est un écho des paroles de Jésus-Christ sur la croix. Pour les choses temporelles, le V. P. Eudes n'avait aucune disposition à prendre; car depuis longtemps cet homme tout apostolique ne possédait en propre que quelques reliques ou de menus objets de dévotion. C'est son âme qu'il remet à Dieu, unique objet de ses aspirations : « *Jesum volo, nil amplius* [3]. » Ce sont des prières pour ses persécuteurs et pour ses amis; ce sont des legs pieux, dont

1. Dans une lettre du 16 février 1671, il demandait à la communauté de Notre-Dame de Charité de faire une neuvaine en l'honneur du Très Vénéré Cœur de Notre-Seigneur et de sa divine Mère.
2. *C. adm.*, l. VIII, ch. III.
3. *Hymne des Laudes du Sacré-Cœur de Jésus.*

le principal joyau est le Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, seul trésor qu'il ambitionnât et qu'il crût digne d'être laissé à ses enfants. Il n'exprime qu'un seul désir, c'est celui d'être enterré avec l'habit symbolique des membres de la Société du Saint-Cœur de Marie, qu'il avait fondée[1], et de voir ses cendres reposer dans l'église de Caen, « consacrée, » dit-il, « au Sacré-Cœur de Jésus et Marie[2]. »

Nous croyons devoir citer en entier le dixième article de ce testament, parce qu'il a plus directement rapport au point qui nous occupe.

« 10°. De toute l'étendue de ma volonté, je me donne à l'amour incompréhensible, par lequel mon Jésus et ma toute bonne Mère m'ont donné leur très aimable Cœur, d'une manière spéciale; et en union de ce même amour, je donne ce même Cœur comme une chose qui est à moi, et dont je puis disposer pour la gloire de mon Dieu. Je le donne, dis-je, à la petite Congrégation de Jésus et Marie, pour être le partage, le trésor, le patron principal, le cœur, la vie et la règle des vrais enfants de cette Congrégation comme aussi je donne et je dédie cette même Congrégation à ce Divin Cœur, pour être consacrée à son honneur et à sa louange, dans le temps et dans l'éternité, suppliant et conjurant tous mes bien-aimés frères de s'efforcer d'y rendre et faire rendre tout l'honneur qui leur sera possible, d'en célébrer les fêtes et les offices aux jours qui sont marqués dans notre propre, avec toute la plus grande dévotion qu'ils pourront, et de faire quelques exhortations sur ce sujet, dans toutes les missions; de s'étudier à imprimer dans tous leurs cœurs une image parfaite de ce très saint Cœur, de le regarder et de le suivre comme la règle primitive de leur vie et de leurs déportements; et de se donner à Jésus et Marie, dans toutes

1. Art. 9.
2. Art. 8.

leurs actions et exercices, pour les faire dans l'humilité et dans toutes les autres dispositions de leur Sacré-Cœur, afin que, par ce moyen, ils aiment et glorifient Dieu, avec un Cœur qui soit digne de Dieu : *Corde magno et animo volenti,* et qu'ils soient selon le Cœur de Dieu, et les vrais enfants du Cœur de Jésus et Marie. » Dans l'art. 15, il leur « déclare que s'ils sont fidèles à leur vocation, le Fils et la Mère les aimeront, protégeront, béniront en toutes manières... et les traiteront en ce monde et en l'autre, comme les véritables enfants de leurs Sacrés-Cœurs. Dans l'article 11, le P. Eudes donne également ce Cœur de Jésus et Marie à ses chères Filles, les Religieuses de Notre-Dame de Charité du Refuge.

Le V. P. Eudes revient assez souvent[1] sur cette idée que le Cœur de Jésus et de Marie lui a été donné d'une manière spéciale, qu'il lui appartient, qu'il a reçu le droit d'en disposer, et qu'il le donne à ses Congrégations, etc. Évidemment, il fait allusion en ces circonstances à quelque fait extraordinaire, où il a reçu du Ciel un droit tout particulier sur le Sacré-Cœur. Ses biographes nous apprennent qu'il recevait fréquemment des visites de la Sainte Vierge et des saints : nous avons vu aussi que la Sœur Marie des Vallées fut chargée de lui faire savoir que Dieu l'avait choisi pour être l'apôtre des Saints Cœurs. Ses adversaires l'accusent de se laisser conduire par des visions et des révélations. On ne voit, du reste, rien d'extraordinaire dans cette condescendance divine, quand on réfléchit à la façon familière et aux saintes libéralités avec lesquelles Dieu traite les âmes qui sont tout à lui.

Cette suprême volonté du V. P. Eudes nous montre encore qu'il ne prétendait pas travailler seulement pendant sa vie à propager le culte des Cœurs de Marie et de Jésus. L'héri-

1. *Mémorial*, 1673. — *Ann.*, l. VIII, 5, 30. — *C. adm.*, l. VIII, ch. XXX. — *C. adm.* Préf. et l. VIII, ch. III, V, XII et conclusion.

tage qu'il lègue à ses enfants, c'est son apostolat. Il veut laisser après lui aux Divins Cœurs des sociétés entières d'apôtres. Il fait de cette mission une des affaires les plus importantes de sa Congrégation, et il détaille avec soin à ses enfants les moyens dont ils doivent se servir pour continuer son œuvre. Si nous avions à poursuivre notre étude après la mort du P. Eudes, nous verrions comment ils ont été fidèles aux recommandations de leur Père.

Deux fois déjà, sous Mgr Servien, en 1659; sous Mgr de Nesmond, en 1662, le V. P. Eudes avait obtenu pour son séminaire de Caen la permission de célébrer solennellement la fête du Saint Cœur de Marie. Mais, chose remarquable, pendant que, dans plusieurs autres diocèses, tous pouvaient indistinctement la célébrer, dans celui de Bayeux, où elle avait pris naissance, il n'y avait encore que la chapelle des Pères de la Congrégation de Jésus et Marie, où cette solennité fût autorisée. Les religieuses de Notre-Dame de Charité s'efforçaient sans doute de donner dans leur monastère le plus de pompe qu'elles pouvaient à la fête du 8 février; mais il ne leur avait pas encore été permis de manifester leur zèle et leur amour pour le Sacré-Cœur par un culte public. Elles avaient dû se borner à lui donner des marques privées de leur dévotion. En 1672, elles crurent un instant qu'il allait leur être enfin permis de satisfaire les désirs de leur piété. Elles avaient, en effet, obtenu de Mgr de Nesmond la permission de célébrer publiquement, dans leur chapelle, la fête du Saint Cœur de Marie. Elles s'empressèrent d'annoncer cette précieuse nouvelle au V. P. Eudes, qui leur répondit : « Grâces infinies à l'immense bonté et à la bénignité incomparable de Jésus et de sa Sacrée Mère, de vous avoir enfin donné la fête du très aimable Cœur de la Bienheureuse Vierge. Que Dieu fasse un grand saint de Mgr de Bayeux, qui vous l'a accordée. Je vous assure que j'en ai une grande joie : *Alleluia, Alleluia!* C'est à vous

maintenant de vous efforcer d'acquérir toutes les vertus nécessaires, pour être les vraies filles du Sacré-Cœur de Jésus et Marie, spécialement l'humilité, la patience, l'amour, la charité et le zèle du salut des âmes. C'est en la sainte dilection de ce divin Cœur que je suis... »

La joie fut de courte durée; et de si douces espérances ne tardèrent pas à être en grande partie déçues. En effet, la direction spirituelle des religieuses de Notre-Dame de Charité avait été depuis longtemps enlevée à leur pieux instituteur, ainsi qu'aux prêtres de sa Congrégation. Or, il arriva que le confesseur ou chapelain qu'elles avaient à cette époque ne pouvait goûter la dévotion au Saint Cœur de Marie. Il la traitait de nouveauté, et répétait contre elle mille objections, toutes aussi futiles les unes que les autres. Il ne manqua donc pas de s'opposer de toutes ses forces, à ce que la fête fût célébrée dans le monastère. Néanmoins, au mois de février 1673, s'appuyant sur l'autorité de leur évêque, les religieuses crurent que, malgré les sentiments de leur chapelain, elles pouvaient chanter l'office qui venait de leur être concédé. Elles en commencèrent donc les premières vêpres, la veille de la fête du Saint Cœur de Marie. L'aumônier s'en étant aperçu, témoigna tout le mécontentement qu'il en éprouvait, et exigea absolument qu'on interrompît l'office, pour reprendre celui que l'on récitait tous les jours. De peur de l'irriter davantage, les religieuses crurent devoir condescendre à sa volonté et ce ne fut qu'en 1681, que, délivrées de ce fâcheux confesseur, elles eurent enfin la consolation de solenniser publiquement la fête du Saint Cœur de la Vierge, se servant à cet effet de l'office à neuf leçons, avec la messe et l'octave, que le V. P. Eudes avait composés. Jusque-là, elles durent se contenter de faire la fête à l'intérieur de la communauté. Dans ce but, elles consacraient la dernière demi-heure de la récréation du soir à chanter des hymnes et des cantiques en l'honneur

du Saint Cœur de leur aimable Mère. « Il semble », disent les Annales de ce monastère, « qu'il était nécessaire de posséder au Ciel un intercesseur aussi puissant que le V. P. Eudes, avant d'obtenir cette insigne faveur. » Ce fut, en effet, l'année qui suivit la mort de leur pieux fondateur, que cette permission leur fut enfin accordée. « Dès que nos Sœurs », ajoute l'annaliste[1], « se virent en possession de cette sainte solennité, après laquelle elles soupiraient depuis si longtemps, il se fit parmi elles un grand renouvellement de ferveur. » Les Annales du monastère assurent que c'était à qui inventerait le plus de moyens et de pratiques pour s'y préparer; et que ce jour leur était si respectable, qu'il aurait pu entrer en comparaison avec les premières solennités que l'Église propose à notre culte, par la fervente piété avec laquelle chacune s'efforçait de le passer. Elles continuaient pendant toute l'octave de fêter le Saint Cœur, et elles avaient chaque soir, comme aujourd'hui, la bénédiction du Saint-Sacrement. »

1. *Ann. du mon. de Caen*, 1681.

CHAPITRE XIII

Célébration solennelle de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, à Rennes, Coutances, Caen, Évreux, etc. — Offices composés par le V. P. Eudes. 1672.

Le moment était arrivé ; le Sacré-Cœur de Jésus allait enfin recevoir, dans toutes les maisons de la Congrégation de Jésus et Marie, des hommages publics et solennels. Le V. P. Eudes avait tout préparé de longue main. En instituant sa Société, il lui avait inspiré la plus ardente dévotion pour le Sacré-Cœur de Jésus, aussi bien que pour le Cœur tout aimable de Marie. Dès les premières années, des pratiques nombreuses en son honneur avaient été introduites dans les usages réguliers de l'Institut. Le Cœur du Fils de Dieu comptait donc déjà dans chacun des Eudistes un amant tout dévoué. J'en pourrais dire autant des religieuses de l'Ordre de Notre-Dame de Charité, des Bénédictines du Saint-Sacrement, sans parler des adorateurs innombrables, que son apôtre lui avait gagnés parmi les fidèles dans le cours de ses missions. Un office et une messe propres avaient été composés ; ils avaient été soumis à l'examen et à l'approbation de l'Église ; et sept évêques, admirant la solidité de leur doctrine et l'onction de leur piété, s'étaient empressés d'en permettre l'usage, pour célébrer dans leurs diocèses la fête du divin Cœur.

Tout était donc prêt. Au comble de ses désirs, le serviteur de Dieu ne voulut pas tarder davantage ; et par une circu-

laire imprimée à Paris, le 29 juillet 1672, il prescrivit aux six maisons de sa Société de célébrer désormais, comme fête patronale, le 20 octobre, la solennité du Sacré-Cœur de Jésus. La lettre qui contient cette ordonnance est trop édifiante, pour ne pas trouver ici sa place. Elle nous explique du reste, en détail, le sens de cette fête, et les motifs qui avaient porté le V. P. Eudes à en différer jusque-là l'établissement.

J. M. J.

Mes très chers et très aimés Frères,

« C'est une grâce inexplicable que notre très aimable Sauveur nous a faite, de nous avoir donné dans notre Congrégation le Cœur admirable de sa Très Sainte Mère ; mais sa bonté, qui est sans bornes, ne s'arrêtant pas là, a passé bien plus outre, en nous donnant son propre Cœur, pour être, avec le Cœur de sa glorieuse Mère, le fondateur et le supérieur, le principe et la fin, le cœur et la vie de cette Congrégation.

« Il nous a fait ce grand don, dès la naissance de la même Congrégation ; car quoique jusqu'ici nous n'ayons pas célébré une fête propre et particulière du Cœur adorable de Jésus, nous n'avons pourtant jamais eu intention de séparer deux choses que Dieu a unies si étroitement ensemble, comme sont le Cœur très auguste du Fils de Dieu et celui de sa bénite Mère. Au contraire, notre dessein a toujours été, dès le commencement de notre Congrégation, de regarder et honorer ces deux Cœurs comme un même Cœur, en unité d'esprit, de sentiment, de volonté et d'affection, ainsi qu'il paraît manifestement en la salutation que nous disons tous les jours au divin Cœur de Jésus et Marie, comme

aussi en l'oraison et en plusieurs endroits de l'office et de la messe que nous célébrons en la fête du Cœur sacré de la même Vierge.

« Mais la divine Providence, qui conduit toutes choses avec une merveilleuse sagesse, a voulu faire marcher la fête du Cœur de la Mère avant la fête du Cœur du Fils de Dieu, pour préparer les voies dans les cœurs des fidèles à la vénération de ce Cœur adorable, et pour les disposer à obtenir du Ciel la grâce de cette seconde fête, par la grande dévotion avec laquelle ils ont célébré la première. Car, encore que celle-ci ait été combattue, d'abord par l'esprit du monde, qui ne manque jamais à s'opposer à tout ce qui procède de l'esprit de Dieu, aussitôt néanmoins qu'elle commença à paraître aux yeux de ceux qui font profession d'honorer particulièrement la très sainte Mère de Dieu, ils la regardèrent avec joie, l'embrassèrent avec ardeur, et l'ont célébrée depuis plusieurs années avec beaucoup de ferveur; et aujourd'hui elle est solennisée par toute la France et en plusieurs Ordres et Congrégations religieuses, avec tant de bénédictions, qu'il y a sujet d'espérer qu'elle se célèbrera un jour très solennellement par tout l'univers.

« C'est cette ardente dévotion des vrais enfants du Cœur de la Mère d'amour, qui l'a obligée d'obtenir de son Fils bien-aimé cette faveur très signalée qu'il fait à son Église, de lui donner la fête de son Cœur royal, qui sera une nouvelle source d'une infinité de bénédictions, pour ceux qui se disposeront à la célébrer saintement. Mais qui est-ce qui ne le ferait pas ? Quelle solennité plus digne, plus sainte, plus excellente que celle-ci qui est le principe de tout ce qu'il y a de plus grand, de saint et de vénérable dans toutes les solennités ? Quel cœur plus adorable, plus admirable et plus aimable, que le Cœur de cet Homme-Dieu qui s'appelle Jésus ! Quel honneur mérite ce Cœur divin qui a toujours rendu et rendra éternellement à Dieu plus de gloire et

d'amour, en chaque moment, que tous les cœurs des hommes et des anges ne lui pourront rendre en toute l'éternité ! Quel zèle devons-nous avoir pour honorer ce Cœur auguste, qui est la source de notre salut, qui est l'origine de toutes les félicités du Ciel et de la Terre, qui est une fournaise immense d'amour vers nous, et qui ne songe nuit et jour qu'à nous faire une infinité de biens, et qui enfin s'est rompu et brisé [1] de douleur pour nous en la croix, ainsi que le Fils de Dieu et sa très sainte Mère l'ont déclaré à sainte Brigitte, au rapport d'un excellent docteur, M. Bail.

« Si on objecte la nouveauté de cette dévotion, je répondrai que la nouveauté dans les choses de la foi est très pernicieuse, mais qu'elle est très bonne dans les choses de la piété. Autrement, il faudrait réprouver toutes les fêtes qui se font dans l'Église, qui ont été nouvelles quand on a commencé à les célébrer, spécialement celles qui ont été établies les dernières, comme les fêtes du Très Saint-Sacrement, du Saint Nom de Jésus, de la Conception Immaculée de la sainte Vierge, du saint Nom de Marie, de ses Grandeurs, de Notre-Dame de Piété, de l'Expectation, de Notre-Dame de la Victoire, au diocèse de Paris, et plusieurs autres, et un grand nombre de nouvelles fêtes de saints qu'on a ajoutées au bréviaire romain. Si on dit que cela s'est fait par l'autorité de Notre Saint Père le Pape, je répondrai, avec saint François de Sales, et avec un grand nombre de très illustres et savants prélats, et de grands docteurs, que chaque évêque, dans son diocèse, spécialement dans la France, a le même pouvoir en ce sujet que le Souverain Pontife en toute l'Église [2].

1. Le texte dit : crevé, pour traduire le latin : *Amoris et doloris impetu disruptum*.

2. De nos jours, il est certain que toute décision relative à l'introduction d'une fête ou d'un office propre est réservée au Souverain Pontife et à la Sacrée Congrégation des Rites. Les bulles de Pie V, de Clément VIII et

« Reconnaissons donc, mes très chers Frères, la grâce infinie et la faveur incompréhensible dont notre bon Sauveur honore notre Congrégation, de lui donner son très adorable Cœur avec le Cœur très aimable de sa sainte Mère. Ce sont deux trésors inestimables, qui comprennent une immensité de biens célestes et de richesses éternelles, dont il la rend dépositaire, pour ensuite la répandre par elle dans le cœur des fidèles. Humilions-nous infiniment en la vue de notre indignité infinie au regard de choses si grandes. Entrons dans une profonde reconnaissance vers la bonté ineffable de notre très bénin Sauveur, et vers la charité incomparable de sa très sainte Mère et la nôtre. Ne cessons point de les bénir, louer et glorifier, et d'inviter tous les saints et toutes les créatures à les bénir et remercier avec nous. Embrassons

d'Urbain VIII, qui établissent ce droit liturgique, sont même antérieures au V. P. Eudes ; mais comme le remarquent M. l'abbé Bouix (*De jure liturg.* p. 4, c. 2, § 3 : *Prop.* 4 et § 4 ; *Prop.* 2.) et Dom Guéranger (*Instit. liturg.* 3e vol., c. 5, p. 266 et suiv.) les théologiens, au XVIIe siècle, avaient des opinions diverses sur l'étendue des modifications apportées par ces bulles, dans la discipline de l'Église ; le savant Bénédictin ajoute même : « Il est certain que jusqu'à la fin du siècle dernier, les évêques de France ne demandaient pas à Rome l'approbation de leurs propres. » Et, bien que cette conduite soit contraire au droit, il ne les condamne pas comme coupables ; il les réfute comme étant, pour la plupart, dans une erreur de bonne foi. Voilà ce qui explique la conduite et la doctrine du V. P. Eudes à ce sujet. Quant au principe dont se sert le V. P. Eudes, chaque évêque, dans son diocèse, spécialement dans la France, a le même pouvoir en ce sujet que le Souverain Pontife en toute l'Église, il n'est que la traduction de l'axiome de droit ecclésiastique, *axioma vulgatum doctorum : « In diœcesi suâ, id potest Episcopus, quod Pontifex Romanus in universâ Ecclesiâ, exceptis iis quæ sibi Pontifex reservavit. » C. ad honorem, 4. De auth. et us, pall. c. novit;* 13. *De Judic :* SCHMALZGRUEBER, *In eccles.*, t. II, p. 1, tit. 9, § 1, nº 13 ; REIFFENSTUEL, liv. 1, t. II, § 4 ; nos 77 et 78, BARBOSA, SANCHEZ, etc. Or le V. P. Eudes, comme les théologiens et les évêques dont nous avons parlé, ne pensait pas que les bulles citées plus haut eussent réservé au Souverain Pontife le droit d'ajouter une fête ou un office au propre d'un diocèse. Il se trompait ; la polémique soutenue avec tant de chaleur par l'illustre abbé de Solesme l'a démontré jusqu'à l'évidence ; mais personne ne pourrait lui faire un crime de s'être mépris sur la portée d'une loi ecclésiastique.

avec joie et jubilation la solennité du divin Cœur de notre très aimable Jésus.

« En voilà l'office et la messe que je vous envoie, approuvés de tous Messieurs nos Prélats. Employons tout le soin, la diligence et la ferveur possible pour la bien célébrer. Pour cet effet : 1° Invitez-y tous nos amis et toutes les personnes de dévotion ; 2° si vous ouvrez le paquet assez tôt, faites-la publier ; s'il y avait du temps, il faudrait y prêcher ; 3° faites dîner douze pauvres au réfectoire, en la veille ou surveille.

« L'octave n'est pas encore imprimée pour vous l'envoyer.

« Enfin, je vous conjure, mes très chers Frères, de célébrer cette fête avec toute la dévotion et solennité que vous pourrez, et de me récrire ensuite comme elle se sera passée : vous réjouirez extrêmement celui qui vous désire ardemment les plus saintes bénédictions de notre très bon Sauveur et de sa très douce Mère, et qui est dans l'amour sacré de leur divin Cœur, mes très chers Frères, votre indigne serviteur,

JEAN EUDES

Prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie. »

Le 29 juillet 1672. »

Cette circulaire est le résumé complet de ce que nous nous sommes proposé de développer dans cet ouvrage. Elle suffirait pour mériter au V. P. Eudes le titre de premier apôtre du Sacré-Cœur de Jésus. Lui-même nous y raconte à grands traits l'histoire de sa dévotion, et les phases diverses qui ont précédé son institution définitive. Il en précise la nature et l'objet ; il en spécifie les motifs en disant ce que le Sacré-Cœur est en lui-même, ce qu'il est pour Dieu, ce qu'il est pour nous : il écarte les objections, et enfin dans les moyens qu'il suggère, il sait unir et les sentiments de

l'âme et les actes extérieurs du culte. Cette lettre nous a fourni le cadre de notre travail sur la dévotion au Sacré-Cœur et sur l'apostolat du V. P. Eudes.

En conséquence de l'ordre donné dans cette circulaire, on s'empressa, dans les séminaires de Rennes, de Coutances, de Caen, de Lisieux et d'Évreux, de célébrer la fête et l'octave du Sacré-Cœur de Jésus. « En cette année 1672, » dit le P. Dufour, secrétaire du V. P. Eudes, « nous avons commencé à solenniser la fète du Divin Cœur de Notre-Seigneur, le 20 d'octobre, avec indulgence des quarante heures. » « Et c'est, » ajoute le P. Costil, « cette institution de la fête du divin Cœur de Jésus qui rendra cette année 1672 à jamais remarquable dans la Congrégation[1]. » Tout ce qu'avait prescrit le pieux fondateur fut scrupuleusement exécuté. On annonça la solennité aux prônes et aux sermons du dimanche précédent, la veille de la fête chacun se prépara par un jeûne rigoureux, l'on servit à dîner à douze pauvres, le soir on exposa le Saint Sacrement et il resta sur l'autel tout le jour de la fête comme aux quarante heures. Les offices furent célébrés avec pompe, et dans un sermon l'on fit connaître aux fidèles les grandeurs et les amabilités du Sacré-Cœur de Jésus.

Le V. P. Eudes s'était attendu à voir combattre et critiquer la nouvelle dévotion, comme cela avait eu lieu pour le culte du Saint Cœur de Marie. Aussi, dans sa lettre circulaire, il avait voulu prévenir ses enfants, et leur fournir des arguments « pour répondre à tous ces esprits forts qui se font un mérite de condamner ce qu'ils ne comprennent point, ou ce qui n'est point de leur goût. » Il ne s'était pas trompé dans ses prévisions. La fête du Sacré-Cœur de Jésus trouva de nombreux contradicteurs, et pendant longtemps les prédicateurs chargés de prêcher sur cette fête durent en faire l'apologie dans leurs sermons.

1. *Annales*, l. VII, ch. VI, § 33.

Au séminaire de Rouen, elle ne put même pas être célébrée cette première année. Mgr de Harlay avait sans doute donné son approbation ; mais sur les entrefaites (2 juin 1671) il fut transféré à l'archevêché de Paris, et Mgr de Médavy, qui lui succéda, se laissa circonvenir « par quelques gens qui l'approchaient. » Sous prétexte que cette fête était une nouveauté, il refusa de sanctionner la permission accordée par son prédécesseur, et il ne permit pas de la célébrer dans son séminaire. Le V. P. Eudes en fut profondément affligé, et il écrivit à l'archevêque une lettre respectueuse, mais en même temps pleine d'énergie : « Il est vrai, Monseigneur, que la nouveauté dans les choses de la foi est bien pernicieuse et tout à fait damnable ; mais je vous prie, Monseigneur, de considérer que ce n'est pas de même dans les choses de piété ; car il y a un grand nombre de fêtes dans l'Église qui n'ont pas été établies dès le commencement, et qui sont nouvelles. » Ici le V. P. Eudes rapporte plusieurs exemples de ces fêtes introduites successivement dans la liturgie, et il ajoute : « Certainement, si ces nouveautés étaient mauvaises, l'Église ne les admettrait pas. Considérez encore s'il vous plaît, que tous nos prélats nous ont donné leur approbation et permission là-dessus. C'est pourquoi je vous supplie très humblement, par ce très adorable Cœur, qui est la source de tout ce qu'il y a de saint et de vénérable dans toutes les fêtes que l'Église célèbre, par l'amour dont il est embrasé envers vous, et par tous les effets de cet amour que vous avez ressentis et que vous désirez ressentir à l'heure de votre mort, de n'empêcher pas que cette fête se fasse dans votre séminaire, aussi bien que dans les autres. Si vous me refusez cette grâce que je vous demande avec tout le respect et la soumission qui m'est possible, j'avoue que j'en recevrai un très grand déplaisir ; et si vous me l'accordez, comme je l'espère de votre bonté, vous me donnerez une très grande joie et m'obligerez infiniment. Ne rejetez

donc pas la très humble et très instante prière qui vous est faite par celui qui est en vérité, de tout son cœur et dans tout le respect,... etc. »

Mgr de Médavy était trop sage pour ne pas se rendre à des arguments aussi péremptoires ; il avait d'ailleurs trop de piété pour refuser longtemps une grâce sollicitée au nom du Cœur de Jésus. Il consentit donc à accorder ce qu'on demandait avec tant d'instance, et le séminaire de Rouen put, comme les autres maisons de l'Institut, solenniser avec pompe la fête patronale du divin Cœur.

Dès la première fois on se servit de l'office propre approuvé par les docteurs et les évêques que nous avons cités plus haut. L'ardent apôtre des Sacrés-Cœurs avait profité de cette circonstance pour revoir son office du Saint Cœur de Marie ; et, après y avoir mis la dernière main, il réunit ces deux offices avec quelques autres dans un même volume, pour servir de propre à sa Congrégation. C'est à cette édition de 1672 que l'on emprunta toujours depuis les deux offices. Ceux que Rome a daigné approuver en 1861 pour l'Ordre de Notre-Dame de Charité et pour la Congrégation de Jésus et Marie leur sont entièrement conformes.

A la fin de celui du Saint Cœur de Marie on lit ces paroles : « Le divin Cœur de Jésus et le Saint Cœur de Marie qui ne sont qu'un Cœur par une très parfaite union d'amour et de conformité, étant le patron principal de notre Congrégation, on en fait toujours mémoire, quand on fait les mémoires communes, à vêpres et à laudes ; et même aux samedis auxquels on fait l'office de la Bienheureuse Vierge ; et ce, devant *Sancta Maria succurre miseris,* et après celle de la Croix dans l'office de la férie, en la manière qui suit, etc... » Cette observation prouve que, si le V. P. Eudes célébrait maintenant des fêtes distinctes pour le Sacré-Cœur de Jésus et le Saint Cœur de Marie, il ne prétendait pourtant pas dépouiller sa dévotion d'un de ses cachets caractéristiques,

je veux dire l'union des deux Cœurs dans un hommage commun.

Nous avons déjà remarqué que les différentes approbations des évêques pour la fête et pour l'office du Saint Cœur de Marie ne sont pas de simples permissions ; parfois elles établissent l'excellence et la solidité de cette dévotion, et souvent elles donnent à l'office du V. P. Eudes les plus grands éloges : « Tout y est saint, vrai et très propre à inspirer la dévotion au Très Saint Cœur, » dit Mgr de Soissons. « Il remplit les langues des fidèles du miel et du lait de la sainte Épouse, et le cœur de la tendresse des plus saintes affections. C'est un recueil et comme une empreinte de toutes les suavités que les Saintes Lettres et les Saints Pères ont laissées à l'Église, tirées avec tant de pureté que les vérités de notre foi et les pratiques des bonnes mœurs n'y courent aucun hasard, ains y peuvent être récitées avec fruit et goûtées comme en leur source dans le Cœur de Marie. » Ainsi s'exprime Mgr de Hardivilliers, archevêque de Bourges. D'après les évêques d'Héliopolis et de Métollopolis, cet office est « tout embaumé d'une piété et d'une vénération singulières envers le Cœur incomparable de la très précieuse Mère de Dieu. » « Enfin, » affirme M. Boudon[1], « l'on peut dire avec vérité que c'est un office des plus dévots que nous ayons, et il semble que la Sainte Vierge en ait inspiré la douceur. Il est bien difficile de le lire avec attention sans avoir le cœur saintement attendri. » « *Præ cœteris monumentis liturgicis, quibus Summus Pontifex authenticum tribuit, memoratu dignum est officium cum missâ respondente, quod medio seculo XVII in Normanniâ a P. Joanne Eudes pie eleganterque compositum est*[2]. »

1. *Dieu seul*, l. V. *Esclavage de la Mère de Dieu*, 2e part., ch. VI.
2. Nilles, *De Rat. Fest.*, l. I. *Pars addit.*, ch. IV.
Les offices du P. Eudes se vendaient à Paris chez Étienne Michallet, rue Saint-Jacques, à l'Image Saint-Paul, proche la fontaine Saint-Séverin. Boudon, *Esclavage*, p. 222.

Les approbations données à l'office du Sacré-Cœur de Jésus contiennent des éloges semblables. Aussi, un savant Italien, éloquent défenseur du culte du Sacré-Cœur de Jésus au XVIIIe siècle, dit en parlant de ces offices : « On n'y respire que la plus douce dévotion, et en les lisant, il est facile de conclure que le P. Eudes, pour les composer, s'est encore plus inspiré des sentiments de son propre cœur que des lumières de son esprit. Dans toutes leurs parties ils ne contiennent, en effet, que les expressions de la plus tendre piété[1]. »

Il est inutile de dire qu'à peu près partout où la fête du Saint Cœur de Marie avait été adoptée, le culte du Sacré-Cœur de Jésus fut accueilli avec le même empressement. Les communautés qui avaient reçu du V. P. Eudes la fête du Cœur de la Bienheureuse Vierge en voulurent également recevoir celle du Sacré-Cœur de Jésus-Christ. Les religieuses de Notre-Dame de Charité et les Bénédictines du Saint-Sacrement se signalèrent entre toutes. Les premières, comme filles du V. P. Eudes, ou plutôt comme filles du Sacré-Cœur de Jésus et Marie, ne pouvaient point ne pas adopter cette fête, qui, avec celle du Cœur admirable de la Mère de Dieu, devint leur fête patronale. Toutefois elles rencontrèrent encore ici des difficultés analogues à celles que nous leur avons vu éprouver, pour la célébration de la fête du Saint Cœur de Marie. Ce ne fut en effet qu'en 1693, qu'elles eurent le bonheur, dans le monastère de Caen, de célébrer pour la première fois la fête du divin Cœur de Jésus[2]. Elles n'avaient pu jusque-là obtenir cette grâce de Mgr de Bayeux, parce que cette fête n'étant pas marquée dans leurs constitutions, il s'y rencontrait plus de difficultés

1. *Antidoto Lettere amichevole d'un cittadino Osimano al...* CAMILLO BLASI... Fierenze, 1773, p. 136.

2. *Origines de l'Ordre de N.-D. de Charité,* par le P. ORY. P. II, 1er monastère, ch. I.

qu'en celle du Saint Cœur de la Très Sainte Vierge. Cette année-là même, 1696, la permission n'ayant été accordée que très peu de temps avant la fête, « on n'en dit point encore l'office parce qu'on n'avait pas eu le loisir de le prévoir ni de l'étudier. » Néanmoins, on en fit la solennité « qui fut d'ailleurs rendue célèbre par l'offrande que fit de ses vœux, la Sœur Marie de Saint-Ambroise-Jean, par la sainte profession. On a lieu de croire que cette victime fut agréée du Divin Cœur, et qu'il la choisit dès lors pour être toute sienne, car cette chère sœur fut toute sa vie fille d'observance et très zélée pour tout ce qui touche à l'honneur et à la dévotion de ce Sacré-Cœur. »

Les monastères de Rennes (1673), de Guingamp (1676), d'Hennebont (1676) et de Vannes (1683) furent plus heureux, et dès la première année de leur fondation, ils purent à la fois célébrer et faire connaître dans la province de Bretagne, le Sacré-Cœur de Jésus aussi bien que le Cœur Immaculé de la Bienheureuse Vierge.

Il en fut de même des Bénédictines du Très Saint Sacrement. Au plus tard en 1674, il leur fut permis de solenniser la fête du 20 octobre, comme elles célébraient déjà depuis leur fondation celle du 8 février. Le Propre imprimé chez Jean Hénault (1671), et que possèdent les Bénédictines de la rue Tournefort de Paris, ne renferme que l'office du Saint Cœur de Marie, dont les hymnes accusent la rédaction de 1652. Les leçons du deuxième nocturne à l'office votif du samedi sont celles de saint Bernard sur le Sacré-Cœur de Jésus. Mais nous pensons qu'on profita de l'établissement de la fête du Sacré-Cœur pour adopter les deux nouvelles rédactions de 1672. Ce sont elles du moins qui ont été imprimées en 1699 chez Pierre de Bats, rue Saint-Jacques [1], et elles sont identiques à celles qui furent adoptées (1674,) pour le

1. Archives. de la Cong.

Propre de l'Abbaye de Notre-Dame de Montmartre, sauf que les rubriques sont en français pour l'Institut de la M. Mechtilde du Saint-Sacrement.

Il nous serait facile de demander à l'étude de l'office du Sacré-Cœur de Jésus les secrets de la doctrine et l'esprit de la dévotion du V. P. Eudes. Mais nous préférons renvoyer cette étude à la deuxième partie de notre travail; nous n'en dirons ici qu'un mot, en restant sur le terrain historique, où nous nous sommes d'abord placés.

Le P. de Curley, en préparant son livre sur la *Mère Françoise de Saumaise et les Révélations de Paray*, avait rencontré dans les archives de Dijon une copie manuscrite de la messe du V. P. Eudes, à laquelle on avait changé seulement l'*Introït* [1] et une oraison. N'en connaissant pas l'auteur, il crut pouvoir l'attribuer à la Sœur Joly, et il la donna comme celle qui fut « chantée en musique » à la première fête solennelle du Sacré-Cœur au monastère de la Visitation de cette ville, le vendredi 4 février 1689.

Nous ne croyons pas qu'elle fut réellement adoptée pour cette circonstance, comme elle le fut dans la suite en plusieurs monastères de la Visitation. Tous s'accordent à dire, en effet, qu'on se servit d'une messe composée par la Sœur Joly et traduit par M. Charollais.

Du moins, celle du V. P. Eudes était déjà parvenue à Dijon. Dès 1654, M. le chanoine Gonthier, prévôt de la sainte Chapelle et grand vicaire de Langres, avait autorisé dans le diocèse le culte du Saint Cœur de Marie [2]. L'opuscule du V. P. Eudes qu'il avait approuvé en même temps ne contenait, il est vrai, que l'office de la fête du 8 février; mais à l'époque de la M. de Saumaise, ce n'était plus seulement

1. Cet *introït* (*In capite libri*) est composé de deux versets des Ps. 39 et 107 qui se retrouvent plusieurs fois dans l'office du V. P. Eudes.

2. P. de Gallifet. Voir plus haut, ch. ix.

l'office du Cœur de la Bienheureuse Vierge, c'était aussi la messe du Sacré-Cœur de Jésus, qui était connue à Dijon ; c'étaient les deux offices tout entiers, c'étaient les deux litanies composées par notre apôtre en l'honneur du Cœur du Fils et du Cœur de la Mère, c'était même son *Ave Cor sanctissimum.* C'est en effet à Dijon, sa patrie, que les trouva le P. Bourrée, célèbre prédicateur de l'Oratoire. C'est là, comme il nous l'apprend, qu'ils furent traduits en vers français, par M. de la Monnaie, correcteur à la Chambre des comptes de cette ville. Les beautés de ces offices lui parurent si remarquables, qu'il les fit imprimer à Lyon (1700) avec une paraphrase de lui, et la traduction en vers de M. de la Monnaie[1]. L'approbation des Docteurs Le Goulx et de Blanger est du 27 juin 1690. Dans la préface, l'auteur ne cite pas le nom du V. P. Eudes, mais il avoue que « cette solennité des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie avait été instituée, il y avait près de cinquante ans, avec la permission et l'approbation d'un grand nombre de NN. SS. les Évêques d'un mérite distingué, pour être célébrée dans une communauté de prêtres de Normandie, dont le Supérieur avait été élevé de la main de l'Éminentissime Cardinal de Bérulle. »

Si on ne s'est pas servi à Dijon de la messe du V. P. Eudes, du moins, comme on savait qu'elle avait été déjà approuvée, on a pu lui emprunter, ou en imiter quelque partie, puisqu'on l'adopta depuis, dans toute sa teneur, dans beaucoup d'autres couvents de la Visitation. Ce qu'il y a d'indiscutable dans l'assertion du P. de Curley, c'est qu'elle est en réalité la première messe qui ait servi à honorer publiquement le Sacré-Cœur de Jésus, sinon à la Visitation de Dijon, en 1689, du moins dans les séminaires des Eudistes, en Bretagne et en Normandie, et cela en 1670 et 1672. Nous

1. *Offices des Sacrés-Cœurs.* Lyon, chez Jean Certe, 1700, in-8 de 464 pages.

souscrivons par ailleurs volontiers, avec le P. Letierce[1], aux éloges que le P. de Curley lui accorde. « La messe, » dit cet écrivain, « est l'expression la plus auguste du culte public; celle-ci doit donc refléter l'idée qu'on se faisait du Sacré-Cœur, aux origines mêmes de la dévotion, et à ce titre elle est précieuse... Or elle exprime exactement le caractère du culte qui est à la fois réel et symbolique. Son objet est le cœur de chair manifestant l'amour divin, et si nous avions à lui donner un nom, nous l'appellerions la *Messe de feu;* car dans toutes ses parties, c'est l'éternel amour éclatant en notes suppliantes et attendries[2]. » C'est avec raison aussi que le P. de Curley observe que l'Évangile expose, d'après le quinzième chapitre de saint Jean, ou plutôt d'après les paroles mêmes de Jésus-Christ, toute l'économie de l'amour. Quant à l'épître, nous croyons qu'elle accentue, plus que le P. de Curley ne semble l'avoir constaté, la substitution de l'Évangile et de sa loi de charité au Judaïsme et à sa loi de crainte : *auferam cor lapideum et dabo cor carneum.* Peut-être aussi le V. P. Eudes fait-il allusion dans ce passage de la liturgie, à la prophétie de saint Jean à sainte Gertrude, et au déluge d'amour dont lui avait parlé la Sœur Marie des Vallées, et que Dieu réservait pour réchauffer l'univers.

Plus encore que la messe, l'office est une éloquente revendication de l'esprit si suave et si tendre de Jésus, contre les blasphèmes désespérants du Jansénisme. Nul autre office du Sacré-Cœur, croyons-nous, ne révèle en termes plus chaleureux les trésors de douceurs, de miséricorde et de bonté que renferme le Cœur si plein d'amour du divin Maître. Les textes empruntés à la Sainte Écriture, les paraphrases des antiennes et des repons, les leçons de saint Bernard, de saint Bonaventure, de saint Cyrille, etc..., les

1. *Le Sacré-Cœur et la Visitation,* l. I, ch. IX, § 1, p. 245.
2. P. DE CURLEY, *La Mère de Saumaise*, étude sur les Révélations de Paray, ch. VIII, p. 166-184.

hymnes surtout, sont comme autant de jets de feu qui s'échappent tour à tour du Cœur adorable de Jésus-Christ et de l'âme de celui qui chante son amour, ses grandeurs et ses charmes. Partout c'est l'expression la plus vive de la joie, de l'admiration et de la confiance la plus filiale; partout ce sont des accents enthousiastes de reconnaissance, des transports de tendresse. Le V. P. Eudes bénit; il loue, il glorifie, il tressaille de bonheur, plus qu'il ne sollicite de grâces. Qu'elles sont douces et amères en même temps les larmes qu'il répand à la vue de la plaie du Cœur de son Jésus, au souvenir de ses douleurs, à la pensée des péchés et de l'ingratitude des hommes! Nous ne citons rien : il faudrait tout reproduire, et nous préférons renvoyer le lecteur au texte lui-même.

Quiconque aura lu et goûté cet office ne sera pas surpris de ce que tant d'auteurs l'aient pris pour modèle, et de ce qu'un grand nombre d'églises et de communautés religieuses l'aient choisi comme la plus parfaite expression de leurs hommages aux Sacrés-Cœurs. Si la Sœur Jeanne-Madeleine Joly, le P. Gette, le P. Croiset[1] n'en eurent pas connaissance, la même dévotion les inspirait, et l'on retrouve, dans ce que nous possédons de leur œuvre, la même piété suave et amoureuse. Quant au P. de Gallifet, il a plutôt retouché, remanié, complété, qu'il n'a composé les offices que l'on trouve à la fin de son ouvrage. Pour le Sacré-Cœur de Jésus, il a préféré les hymnes du P. Croiset, et il s'est borné à copier dans le V. P. Eudes quelques vers détachés et l'une de ses plus belles strophes :

O Cor, amore saucium,
Amore corda saucia;
Vitale nectar celitum
Amore nos inebria.

1. La propre sœur du P. Croiset, supérieure de la Visitation de Rouen, connaissait, nous le verrons, la dévotion du V. P. Eudes au Sacré-Cœur.

Les psaumes, six antiennes, le capitule, toutes les leçons et l'épître sont tirés de l'office de 1672. Pour celui du Saint Cœur de Marie, les emprunts faits à notre apôtre sont plus considérables. Un grand nombre de vers sont reproduits littéralement, ainsi que les leçons, le capitule, et pour la messe, l'*Introït* et l'Épître sont les mêmes.

Nous signalons du reste ces emprunts avec satisfaction ; car si tant d'éloges ont été donnés aux offices présentés par le savant Jésuite, nous sommes en droit d'en revendiquer une large part pour ceux qu'a composés le V. P. Eudes. Cette observation peut s'étendre à l'ensemble de leurs ouvrages sur les Sacrés-Cœurs. Si le livre du P. de Gallifet est resté encore de nos jours la source la plus pure, où vont d'ordinaire puiser ceux qui écrivent sur ce sujet, ceux du V. P. Eudes qui l'ont précédé d'un demi-siècle et qui lui ont fourni tant d'éléments précieux ne doivent pas être non plus sans recevoir le tribut de notre estime et de nos louanges.

Les proses *Lætabunda*... du Saint Cœur de Marie, et *Gaudeamus*... du Sacré-Cœur de Jésus, ont été plus particulièrement encore que le reste de l'office, introduites dans un certain nombre de Propres. La plupart des auteurs qui, comme le P. Desjardins[1], Mgr Hachette des Portes[2], le R. P. Nilles[3] etc... se sont occupés de ce sujet, n'ont pas manqué de les reproduire dans leurs ouvrages. Nous avons dit que le P. Bourrée de l'Oratoire les fit imprimer à Lyon (1700) avec les offices ; et sa réputation de prédicateur et de théologien dut attirer l'attention sur sa publication et gagner des dévots aux Sacrés-Cœurs à Langres, à Châlons-sur-Marne et à Lyon, ses résidences successives. La

1. *Dévotion au Sacré-Cœur.*
2. *Dévotion au Saint Cœur de Marie.*
3. *De Rationibus festorum*, l. III, p. 1, ch. x.

messe qui fut approuvée à Orléans en 1716 et que donne le P. Nilles[1], n'est guère qu'une reproduction de celle du V. P. Eudes. La confrérie établie dans la paroisse Saint-Laurent de Paris l'avait également adoptée, avec l'hymne des Vêpres du Sacré-Cœur de Jésus.

Nous rencontrons encore cette messe dans un manuel de piété dont « 2000 exemplaires furent enlevés en moins de six mois »[2], et qui fut imprimé à Paris en 1747 et 1748 sous ce titre : *Instructions, pratiques et prières pour la dévotion au Sacré-Cœur Divin.* L'hymne des Vêpres de la fête et les litanies du Sacré-Cœur de Jésus sont aussi celles de notre glorieux apôtre. Inutile d'observer que pour fêter le Saint Cœur de Marie, on a fait à son office de larges emprunts. Chose remarquable ! on lit en regard du texte latin, une traduction en vers français qui se retrouve dans le Manuel de l'Association du Sacré-Cœur de Jésus, érigée en 1743 dans l'église de Saint-Étienne de Strasbourg. Cette identité de la Messe, des Vêpres et de leur traduction, à Paris et à Strasbourg, ne nous permet-elle pas de croire que les prières liturgiques du V. P. Eudes avaient été adoptées en beaucoup d'autres endroits ?

Nous en avons des preuves pour ce qui est des couvents des Visitandines. Le Manuel de Strasbourg nous apprend en effet que la Messe et les Vêpres sont reproduites « comme on les chante dans l'église des Religieuses de la Visitation[3] ». Or le P. Letierce nous dit que cet opuscule fut rédigé par les religieuses elles-mêmes ; qu'il s'en fit plusieurs éditions, et qu'on en envoya de nombreux exemplaires à Cambrai, à Arras, à Valenciennes[4]. D'un autre côté, ajoute-t-il, « il y

1. T. II, p. 31.
2. Avertissement.
3. *Ibid.*
4. *Le Sacré-Cœur et la Visitation*, l. II, ch. XI, § 2.

avait entre les quatre maisons de Strasbourg, Nancy, Metz et Pont-à-Mousson, un continuel échange de relations et de services : du moment qu'une pratique de piété venait à éclore dans l'une d'elles, les autres ne tardaient pas à se l'approprier [1]. » Nous ne serons donc pas surpris de voir la *Messe de feu* soumise à l'approbation de Philippe d'Origny, recteur de l'université de Pont-à-Mousson le 26 juin 1696 [2], dans un opuscule intitulé : *Instruction pour la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus,* chez Maret (1699). Ici, tout est du V. P. Eudes, sauf l'Introït. On a conservé son oraison ; on a inséré le trait du Carême, l'Alleluia de Pâques, avec la Prose. Les Antiennes et l'hymne des Vêpres sont également celles de notre saint apôtre. Chose curieuse, dans le règlement la fête du Sacré-Cœur est fixée pour les associés au vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement ; et cependant on lit en marge de la messe, que la fête se fait *die vigesimâ octobris.* Cette indication suffirait pour nous forcer de remonter au V. P. Eudes. Nous rencontrons de nouveau la messe de 1672, à Bar-le-Duc, dans un livre sur la dévotion au Sacré-Cœur [3].

Nous avons une preuve d'un autre genre, que la dévotion aux Sacrés-Cœurs a pénétré en Lorraine et spécialement à Nancy, sous l'influence du V. P. Eudes. Les Bénédictines du Saint-Sacrement établirent en effet des maisons de leur Institut à Rambervillers (1660), à Toul (1664), à Nancy (1668). Or elles avaient adopté toutes les dévotions de notre apôtre ; et partout où elles fondaient un nouveau monastère, partout les Sacrés-Cœurs étaient connus et leur culte devenait public. A l'action des Bénédictines s'était jointe celle de Mgr du Saussay, évêque de Toul. Ce prélat connaissait de-

1. *Le Sacré-Cœur et la Visitation,* l. II, ch. XI, § 1.
2. Le P. Letierce dit le 23 octobre. *Le Sacré-Cœur et la Visitation,* l. I, ch. IX, § 1.
3. *Le Sacré-Cœur et la Visitation,* l. I, ch. IX, § 1.

puis longtemps la dévotion des Sacrés-Cœurs. Vicaire général de Paris, il l'avait autorisée chez ces mêmes Bénédictines dont il avait été le supérieur. Aussi ne sommes-nous pas étonné de le voir approuver leurs offices, à la date du 15 février 1659[1], puis dans un acte public du 21 mars 1661, recommander à tous les fidèles de son diocèse, dont Nancy faisait partie « le fréquent usage des exercices et des prières » du V. P. Eudes en l'honneur des Sacrés-Cœurs. Pour mieux faire accepter la dévotion du Saint Cœur de Marie « qui est après le Cœur de Jésus-Christ, le centre de notre bénédiction, » il accorda des indulgences à tous ceux qui la pratiqueraient[2]. Tout d'abord, les filles de la M. Mechtilde n'avaient célébré que la fête du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge; mais dès 1674, elles s'empressèrent d'adopter celle du Sacré-Cœur de Jésus; et dans leurs monastères de Rambervillers, de Toul et de Nancy, comme à Paris, elles solennisèrent, avec l'office même du V. P. Eudes, le Cœur adorable du fils de Dieu.

Les Visitandines de Nancy ne purent l'ignorer; aussi croyons-nous que c'est au V. P. Eudes qu'elles font allusion, quand elles disent, dans une circulaire de 1694, que la Messe dont elles se servent a été « composée par un dévot du Cœur de Jésus. » Nous serions d'autant plus porté à le penser, qu'elles ajoutent que les litanies du Cœur de la Vierge sont jointes à celles du Cœur de Jésus dans le livre qui leur a servi[3].

Déjà au siècle dernier, le P. Beurier, un des biographes du V. P. Eudes, disait dans une vie restée manuscrite[4] : « L'office dont les Religieuses de la Visitation se sont servi pendant plus de cinquante ans, pour la fête du Sacré-

1. Cette approbation se trouve dans le propre de 1671, conservé au couvent des bénédictines de la rue Tournefort, à Paris.
2. *C. admir.*, l. VIII, ch. II.
3. *Le Sacré-Cœur et la Visitation*, l. II, ch. XI, § 1.
4. *Vie du P. Eudes*, Paris, 1778, part. VI, p. 505.

Cœur de Jésus, offre sur l'antériorité et sur la portée de l'apostolat du V. P. Eudes une preuve à laquelle il n'est pas possible de se refuser. Tout le monde sait que dans ce saint ordre, on célèbre cette fête le premier vendredi d'après l'octave du Saint-Sacrement. Cependant, on lit on marge, à l'endroit de la Messe, qu'elle se célèbre le 20 d'octobre, qui est précisément celui auquel on la solennise dans les deux Congrégations établies par le V. P. Eudes. Et ce que je dis de la fête du Cœur de Jésus peut se dire de la fête du Cœur de Marie, car on lit en marge de l'Introït de cette seconde fête, qu'elle se célèbre le 8 février, qui est encore exactement le jour où on la célébrait parmi nous. (On les a depuis transférées toutes deux au dimanche le plus proche du 20 octobre et du 8 février, pour faciliter le concours du peuple).

« Deux dates si peu relatives aux jours où l'on fait ces deux fêtes en plusieurs églises pourraient embarrasser, si on ne savait la raison qui a donné lieu à cette différence. Elle est toute simple et la voici. Quand les religieuses de la Visitation eurent obtenu du Pape et des Évêques la permission de célébrer la fête du Cœur de Jésus, et quelques Églises l'autorisation de célébrer celle du Cœur de Marie, trouvant ces deux fêtes déjà établies dans les Séminaires des Eudistes, et dans les couvents des Religieuses de Notre-Dame de Charité, elles en empruntèrent l'Office et la Messe, dont elles se sont servies pendant un très long temps, et dont on se sert encore en plusieurs endroits. Il est vrai qu'aujourd'hui dans quelques églises de la Visitation, à la fête du Cœur de Jésus, on dit une autre Messe qui a été composée depuis ; mais à peine ce changement a t-il trente ans de date[1] : jusque-là, on s'y était toujours servi, soit à l'Office, soit à la Messe, des proses, des secrètes, des hymnes, des antiennes et des oraisons composées par le V. P. Eudes. »

1. Ce qui fait remonter jusque vers 1750.

Dans l'ouvrage de Mgr de Glandèves sur la Dévotion au Saint Cœur de Marie, nous trouvons un fait qui vient confirmer ce que dit ici le P. Beurier. C'est une lettre de la R. M. Chalmette, Supérieure du premier Monastère de la Visitation de Paris[1] (3 décembre 1787.) Elle y dit entre autres choses : « Nous célébrons chaque année la fête du Saint Cœur de Marie le 9 février, avec la plus grande solennité qu'il nous est possible[2]. » D'après des renseignements pris à ce même couvent[3], il y a seulement quelques années qu'on a cessé de célébrer la fête du Saint Cœur de Marie le 8 février.

Ce sont ces faits qui ont porté Mgr Languet à dire, dès 1719, que « les Religieuses Visitandines s'estiment heureuses d'avoir été prévenues dans leur dévotion par des autorités si respectables (que le célèbre P. Eudes). Bien loin d'ambitionner en cette matière la gloire de l'invention et de la nouveauté... elles sont contentes de pratiquer avec sûreté ce qui a été consacré par la ferveur de tant de saints et autorisé par tant de Prélats[4]. »

Il faut que ces faits aient échappé à l'attention du P. Letierce dans ses recherches, pour qu'il répète si souvent dans son ouvrage que la Visitation est restée complètement étrangère à l'influence du V. P. Eudes, dans sa dévotion au Sacré-Cœur. Nous n'avons pas, comme lui, compulsé les archives des monastères des Visitandines ; nous croyons cependant que surtout ceux de Normandie et de Bretagne doivent avoir conservé quelques traces de l'apostolat de notre vénérable apôtre. Aussi, nous sommes surpris de l'entendre affirmer,

1. Rue Saint-Antoine. En 1764 on s'engagea par vœu à célébrer cette fête, pour être délivré de la petite vérole. Mgr DE GLANDÈVES.

2. *Dévot. au Saint Cœur de Marie*, p. 69. Nous ne savons pourquoi le 9 au lieu du 8. Est-ce une faute d'impression ?

3. Rue d'Enfer.

4. *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Discours préliminaire.*

que « rien dans les documents de ce temps-là, n'indique qu'on ait vu la moindre identité, ni une filiation quelconque entre la dévotion des Eudistes et celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie [1]. Nous sommes à nous demander si la Bienheureuse et ses premières collaboratrices ont connu l'apostolat du V. P. Eudes... Même à Caen, les Visitandines ne paraissent pas savoir que bien avant les manifestations de Paray la parole ardente, les écrits chaleureux du V. P. Eudes avaient allumé dans bien des cœurs l'amour du Sacré-Cœur... La dévotion prêchée par le V. P. Eudes, conservée à Caen dans ses deux familles, n'avait eu qu'un bien faible retentissement à la Visitation. Enfermées dans la rigidité de leurs observances, les Visitandines étaient restées étrangères au mouvement de la dévotion qui se faisait auprès d'elles. » Ce ne serait que vers 1697 qu'on y aurait connu la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus.

Ces assertions nous paraissent difficiles à concilier avec les faits. Les relations du V. P. Eudes avec la Visitation ont été trop nombreuses, trop intimes et trop importantes, pour qu'il n'ait pas essayé souvent de lui faire connaître le culte des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie ; son apostolat fut trop éclatant ; les luttes qu'il eut à soutenir furent trop publiques pour que les couvents de Normandie et de Bretagne les aient ignorés d'une manière aussi absolue.

Le V. P. Eudes n'hésite pas à ranger saint François de Sales et ses saintes filles, les Religieuses de la Visitation de Notre-Dame, parmi ceux qui ont eu plus de dévotion au Cœur de la Bienheureuse Vierge [2]. Les armes qu'il a données à sa Congrégation ne sont qu'une imitation de celles que saint François de Sales lui-même avait choisies pour son Institut. Dans toute sa conduite, dans toute sa doctrine

1. *Le Sacré-Cœur et la Visitation*, l. II ch. VII, § 1.
2. *C. adm.*, l. VII, ch. III, § 10.

comme dans toutes ses œuvres, il est visible que partout et toujours, il s'est inspiré de l'esprit de l'évêque de Genève. Dès lors, il paraîtrait déjà étonnant, que dans cette ville de Caen, où il avait une telle action, le V. P. Eudes n'eût pas prêché et fait connaître sa chère dévotion, à ce seul couvent de la Visitation, alors qu'il l'avait fait accueillir des Carmélites, des Bénédictines de la Sainte-Trinité, de celles du Saint-Sacrement, des Franciscains, des Bénédictins de Saint-Étienne. Bien des fois, le V. P. Eudes avait fait rendre aux Sacrés-Cœurs, à Caen, des hommages si solennels et si publics, que personne dans cette ville n'avait pu y rester étranger. Qu'on se souvienne en particulier de ce que nous avons dit des fêtes du 8 février 1659 et 1663. Après sa mort, en 1687, la consécration de l'église du Séminaire aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie se fit avec une telle pompe, que Mgr Loménie de Brienne, évêque de Coutances, vint faire la cérémonie, et que l'évêque de Bayeux fit le sermon. Tout le clergé régulier et séculier de la ville y avait été convoqué ; ce fut une fête publique ; aussi nous paraît-il difficile d'admettre qu'en 1697, les Visitandines de Caen ignoraient encore ce que le V. P. Eudes avait fait pour la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus.

Cette difficulté devient une impossibilité quand on réfléchit aux rapports tout spéciaux que notre apôtre a eus avec ces saintes religieuses. Telle était, en effet, leur estime pour celui qu'elles « regardaient comme un saint, » que malgré les répugnances de Mgr d'Angennes, leur évêque, malgré ce qu'il y avait d'insolite dans sa demande et malgré les difficultés particulières à l'œuvre, elles cédèrent à ses prières et lui accordèrent, (16 août 1644,) pour former les novices de son Ordre naissant de Notre-Dame de Charité et pour s'occuper des pénitentes, les trois Sœurs : Françoise-Marguerite Patin, Marie-Charlotte de la Rue et Élisabeth-Angélique Le Comte, auxquelles on joignit plus tard

les Sœurs Catherine-Thérèse de Saint-Germain et Marguerite Foy. La M. Patin fut à deux reprises supérieure du monastère des Filles du V. P. Eudes pendant vingt ans (1644-1668). Elle ne quitta la Charité que pour aller gouverner, pendant un triennat, le couvent de la Visitation. Une vision de saint François de Sales l'obligea de retourner à la Charité, et c'est chez ces Filles du Saint-Cœur de Marie qu'elle mourut le 31 octobre 1668; c'est chez elles qu'elle a été inhumée[1].

Au monastère de Notre-Dame de Charité, la M. Patin et les autres Visitandines connurent et embrassèrent les dévotions que le V. P. Eudes avait données à ses filles. De là, entre plusieurs autres, cette lettre du 16 février 1660 à la R. M. Patin : « Ma très chère et bonne Mère, vous me réjouissez beaucoup en me disant que vous avez si bien célébré la fête du très Saint Cœur de Marie, notre Mère admirable[2]. »

Le bénédictin de Barbery, près de Caen, un des adversaires les plus acharnés de la dévotion aux Sacrés-Cœurs, nous dit[3] dans ses Extraits que le V. P. Eudes avait réussi à faire célébrer la fête du Saint Cœur de Marie « en quantité de *monastères de Filles de Sainte-Marie*, Bénédictines, Ursulines, Carmélites, à l'Hermitage. » Le P. de Montigny, S. J., dans sa vie du P. Eudes, dit aussi : « Les Ursulines, l'*Ordre de la Visitation*, les Bénédictines du Saint-Sacrement imitèrent bientôt les Religieuses de Notre-Dame de Charité en entrant dans les vues du V. P. Eudes et en célébrant la fête du Sacré-Cœur de Jésus[4]. » Partout où la Sœur Marie des Vallées avait des admirateurs, partout les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie trouvaient des dévots

1. *Vie du P. Eudes*, par le P. Martine, l. VI.
2. *Origines de l'Ordre de Notre-Dame de Charité*, l. I, ch. xi.
3. Bibliothèque Nationale, ms 11912. Préface.
4. *Vie manuscrite*, p. 155.

fervents. Or, telle était la vénération des Visitandines de Caen pour cette Sœur Marie des Vallées, qu'elles recouraient à son intercession pour obtenir des miracles. Les Annales de Notre-Dame de Charité rapportent en détail, sous les dates de 1672 et de 1673, quatre guérisons merveilleuses qui lui sont attribuées. L'une des malades privilégiées est la Sœur Anne-Thérèse de Matignon ; une autre est la fille même de M. de la Croisette, gouverneur de la ville. Parmi es signatures des attestations, nous remarquons celles des MM. de Montaigu et d'Alègre. Cette M. de Montaigu n'est-elle pas la même qui établit plus tard la fête du Sacré-Cœur de Jésus à Salins (1694)[1] ? Ce qu'on pourrait appeler le culte des Visitandines de Caen pour la Sœur Marie des Vallées allait si loin, qu'on le chansonna. Les Archives de la Congrégation de Jésus et Marie conservent une de ces chansons qui commence ainsi :

> Les Filles de Sainte-Marie
> Ont un reliquaire nouveau...
> Le Père Eudes l'ayant donné...
> C'est (un linge) vénérable
> De Sœur Marie des Vallées[2]...

Sa prière *Ave Cor Sanctissimum* était entrée dès cette époque dans les pratiques ordinaires de ce couvent, et même de nos jours, en vertu d'une tradition et d'un usage séculaires, on chante encore cette salutation le premier vendredi de chaque mois avec la variante[3] *Ave Cor amantissimum Jesu, Filii Mariæ virginis*, à la bénédiction du Saint-Sacrement.

1. *Le Sacré-Cœur et la Visitation*, l. II, ch. x.
2. Volume d'extraits sur la Sœur Marie des Vallées.
3. Variante prescrite en 1769 par une assemblée générale de la Congrégation des Eudistes.

Ce n'est pas seulement au monastère de Caen que le V. P. Eudes était connu ainsi que sa dévotion aux Sacrés-Cœurs. Peu de temps avant sa mort, la M. Patin avait reçu, au couvent de Notre-Dame de Charité, la visite de la R. M. Françoise-Madeleine de Chaugy et de la M. Madeleine-Augustine d'Alègre. « Ces deux bonnes Mères, observe l'annaliste de la Charité, firent beaucoup d'amitiés à nos Sœurs et se retirèrent très satisfaites de tout le bien qu'elles virent dans ce cher petit monastère. » Évidemment elles n'y furent pas sans y être témoins des exercices de dévotion que l'on pratiquait en l'honneur des Sacrés-Cœurs.

En compulsant les archives des Visitandines de Rennes, il nous serait, sans doute, donné de signaler la part d'influence qui appartient au V. P. Eudes dans sa dévotion au Sacré-Cœur. Comment ne pas reconnaître, en effet, le caractère de son apostolat dans cette consécration des Sœurs du Petit-Habit aux Sacrés-Cœurs du Fils et de la Mère? Comment ne pas voir une imitation de l'*Ave Cor* (sinon l'*Ave Cor* lui-même,) récité à deux chœurs, dans ces invocations de la Sœur de Cornulier et de sa compagne d'infirmerie où l'une disait : Cœurs Sacrés de Jésus et de Marie, et l'autre répondait : Embrasez-nous. — Consumez-nous. — Prenez nos cœurs? A Nantes, le Cœur de Marie est aussi associé au Cœur de Jésus dans le tableau de la chapelle (1693) : « car, » disait la M. Laubier, « la divine Mère est le canal par lequel toutes les grâces sortent du Cœur de Jésus. » Le P. Letierce se demande même si ce ne sont pas les litanies composées par le V. P. Eudes que ces Visitandines nantaises envoyaient, dès 1687, à leurs sœurs de Moulins[1].

On sait d'ailleurs qu'à cette époque les filles de sainte Chantal se prêtaient volontiers des sujets et des supérieures

1. *Le Sacré-Cœur et la Visitation*, l. II, ch. VII, § 2.

d'un monastère à un autre. C'était un moyen facile de propager rapidement une dévotion qui entrait si bien dans l'esprit de l'Institut. La M. Patin, qui était de Beauvais, avait elle-même passé à Paris et à Dol avant de se rendre à Caen. La M. de Meaupeou, après avoir fondé le couvent de cette dernière ville, retourna à Paris où elle gouverna le premier monastère, ainsi que la maison des Madeleines. Or, le V. P. Eudes qui l'avait connue à Caen continua avec elle des rapports fréquents dans ses voyages à Paris : « J'ai vu notre très chère M. de Meaupeou et la verrai encore, Dieu aidant, » écrit-il à la M. Patin, et vers la même époque, 1660 à 1662, il écrit de nouveau : « Je suis bien sûr qu'après que j'aurai dit à la M. de Meaupeou les choses comme elles sont, elle entrera dans mon sentiment. » Elle devait donc être au courant de tout ce qui concernait sa dévotion.

A Rouen, les documents sont beaucoup plus explicites. A différentes reprises, le V. P. Eudes fit en cette ville des séjours prolongés, soit pour des missions, soit pour les intérêts du séminaire qu'il y avait établi. On l'y tenait en une grande réputation de sainteté ; aussi les religieuses étaient jalouses d'entendre sa parole qui produisait tant de merveilles dans les âmes. C'est dans une de ces circonstances qu'il écrivait, le 15 février 1660, à la M. Patin : « Je fis jeudi une grande exhortation au grand monastère de la Visitation et hier au petit ; j'ai vu les supérieures de l'un et de l'autre avec une grande satisfaction, spécialement celle du premier qui est une sainte fille... Je salue toutes nos Sœurs en l'amour sacré du très Saint Cœur de Jésus et de Marie. » Quel était le sujet de ces deux prédications, dans l'octave de la fête du Saint Cœur de Marie, au moment où il s'occupait plus activement que jamais d'en propager le culte; le doute n'est pas possible. Nous ne saurions dire, si dès cette époque on célébrait cette fête aux Visitations de Rouen ; mais ce seul

passage suffirait pour nous attester qu'on y connaissait la dévotion prêchée par notre pieux apôtre.

Cette « sainte fille » dont la conversation lui avait procuré une si « grande satisfaction, » était la M. de Bauquenare de Bourdeny, qui fut appelée le « phénix de la Visitation » et qui devint plus tard une des plus ferventes zélatrices[1] de la dévotion du Sacré-Cœur. C'est elle qui fit imprimer à Rouen (1693) un petit opuscule sur cette dévotion, et elle a bien soin d'y signaler la dévotion du V. P. Eudes au Sacré-Cœur ; elle n'a pas, sans doute, compris sa doctrine, mais elle sait qu'il a composé lui-même un office en l'honneur de ce Cœur Sacré ; et elle sait aussi que cet office a été approuvé par Mgr de Harlay et par six autres prélats[2]. La supérieure qui lui succéda (1695,) fut la M. Louise Croiset, professe de Chaillot et sœur du savant et pieux confident de la Bienheureuse Marguerite-Marie. La M. Croiset, elle aussi, connaissait la dévotion du V. P. Eudes, et elle savait que depuis près de vingt-cinq ans notre apôtre avait établi la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Aussi, quand le 6 juin 1698 elle fit célébrer pour la première fois la fête de ce divin Cœur dans son monastère, elle voulut que la messe fût chantée par les Eudistes qui dirigeaient le Grand Séminaire ; car « il leur appartenait de faire l'ouverture de cette dévotion établie depuis longtemps dans leur Congrégation[3]. » La prédication avait été aussi confiée à un des fils du V. P. Eudes, le P. Moisson, et la circulaire ajoute : « Nous eûmes un sermon admirable, après lequel il vint du monde en grand nombre pour s'associer. Notre chère Mère n'a rien voulu faire en tout ceci sans avoir prévenu notre sainte Source, laquelle lui a donné son approbation, souhaitant que

1. *Le Sacré-Cœur et la Visitation,* l. II, ch. VII, § 1.
2. *Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus,* chez Henault, Rouen.
3. *Le Sacré-Cœur et la Visitation,* l. II, ch. VII, § 1.

tout l'ordre en eût de même. » Tout l'Institut put donc apprendre, par cette circulaire, que la fête du Sacré-Cœur avait été « établie depuis longtemps dans la Congrégation des Eudistes » avant d'avoir été célébrée en conséquence des révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Celle-ci elle-même n'ignorait pas complètement ce qu'avait fait le V. P. Eudes. Dans le monde elle avait pris part à la fête du Saint Cœur de Marie qu'il avait établie à Autun presque au moment de sa naissance. Nous ne savons si elle retrouva dans le cloître cette solennité : toutefois nous avons peine à croire qu'elle se borne à rappeler un souvenir d'enfance, en citant le 8 février comme un des jours bénis où Jésus lui révéla son propre Cœur : « Un jour de la fête du Cœur de la Très Sainte Vierge, dit-elle dans son Mémoire écrit par ordre de la M. de Saumaise, après la Sainte Communion, Notre-Seigneur me fit voir trois cœurs, dont celui qui était au milieu paraissait très petit et presque imperceptible. Les deux autres étaient tout lumineux et éclatants, dont l'un surpassait incomparablement l'autre, et j'entendis ces paroles : « C'est ainsi que mon pur amour unit ces trois cœurs pour toujours. » Les trois n'en firent qu'un. Cette vue me dura assez longtemps et m'inspira des sentiments d'amour et de reconnaissance qu'il me serait difficile d'exprimer. » Le P. Daniel a cru voir le cœur du P. de la Colombière dans le troisième cœur ; mais il est évident que la Vie de la Bienheureuse par ses contemporaines a raison d'ajouter en note[1] : « Ces deux cœurs lumineux sont les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, et le plus petit est celui de notre Bienheureuse qui s'y allait abîmer. »

1. *Vie de la Bienheureuse,* par les Contemporaines (1675) p. 91. Le P. de Rochemure pense aussi probablement comme le P. Daniel, quand il dit : Ce fut un jour consacré au Saint Cœur de Marie (8 fév. 1675) que le P. de la Colombière eut la connaissance de sa sublime mission. P. DE ROCHEMURE, *Le Sacré-Cœur et la Compagnie,* ch. VI, p. 157.

Dans sa lettre IIIe, la Bienheureuse Marguerite (1689) témoigne la grande joie que lui a procurée « l'érection d'une Congrégation sous le titre du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je ne sais pas bien si c'est à Paris, mais je sais qu'il s'en fait encore une autre toute dédiée à l'honorer. » Il s'agit là évidemment de la Congrégation du V. P. Eudes, et peut-être aussi de la Confrérie des Sacrés-Cœurs érigée à Coutances en 1688.

Que conclure de ce qui précède? Sans doute, c'est à saint François de Sales que la Visitation doit l'esprit de confiance, de douceur et d'humilité qui le prépara si bien à devenir l'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus; ce sont les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie qui lui ont assigné et qui lui ont fait connaître sa glorieuse mission; c'est sous l'influence de leur sœur de Paray que les Visitandines l'ont acceptée et l'ont remplie avec un si grand dévouement. Néanmoins, à la Visitation, l'œuvre du V. P. Eudes était connue; si on n'y avait pas accepté son culte des Sacrés-Cœurs, on en avait du moins embrassé la dévotion, et on y avait aimé l'esprit même de l'Institut. Aussi quand l'heure eut sonné d'établir la fête du Sacré-Cœur de Jésus, on trouva un modèle et un encouragement dans ce qu'il avait fait précédemment en faveur du Cœur de la Bienheureuse Vierge et du Cœur de son Fils.

Nous pourrions pousser encore plus loin ces constatations : ce serait abuser. Ce que nous venons de dire suffit pour montrer combien fut étendue l'action de notre vénérable apôtre. Il est cependant un autre fait du même genre, que nous ne pouvons passer sous silence. Il s'agit de la célébration de la fête du Sacré-Cœur de Jésus sur la montagne de Montmartre.

Les relations du V. P. Eudes avec l'abbaye royale de Notre-Dame de Montmartre doivent remonter au moins aux premières années de sa Congrégation. Mme de Budos, abbesse

du Monastère de la Très Sainte Trinité de Caen, qui avait pour lui une confiance illimitée, au point de le prendre pour compagnon, dans un voyage qu'elle dut faire à Paris pour sa santé[1], et la M. Mechtilde du Saint-Sacrement, toutes les deux en grands rapports avec Mme de Beauvilliers, avaient dû contribuer à les rendre plus fréquentes et plus étroites. Elles devinrent encore plus intimes, quand Mme Françoise-Renée de Lorraine prit le gouvernement de l'abbaye, d'abord comme vicaire (1645) puis comme abbesse (1657). L'ardent missionnaire venait volontiers se reposer près du tombeau des Martyrs, et dans un couvent consacré à Marie, pendant ses voyages dans la capitale. Bien des fois, celle que l'annaliste appelle « son intime et pieuse amie » dut intervenir en sa faveur, dans les nombreuses difficultés que lui suscitaient ses ennemis. Connaissant sa dévotion extraordinaire pour les Saintes Reliques, elle profitait des richesses incomparables que possédait le trésor de son abbaye, pour satisfaire ses saints désirs et lui en procurer un grand nombre. De son côté le V. P. Eudes prêchait, dirigeait les Religieuses. Pendant trois mois, il servit même de confesseur ordinaire à la Communauté. Dans ces rapports de piété, il acquit une telle réputation de sainteté, que quarante ans après sa mort, la M. Catherine Marin de Jésus, qui l'avait connu, écrivait au P. Costil[2] : « Nous avons eu le bonheur, durant plusieurs années, d'assister à ses conférences qui étaient fort touchantes. Il paraissait un lion en chaire ; mais au confessionnal, c'était un agneau. Il nous disait souvent que la propre volonté est une lionne et une louve à détruire. Mme de Guise, notre digne abbesse, l'estimait beaucoup pour sa sainteté et sa simplicité. Dans une visite qu'il fit à une de nos chapelles intérieures, quelques-unes de nos sœurs trouvèrent moyen

1. *Vie du P. Eudes*, par le P. Martine, l. VIII, p. 370.
2. *Annales*, l. VII, § 35.

de lui couper de ses cheveux, du cordon de ses souliers et du bas de son manteau (qu'il avait emprunté) pour les garder comme reliques. Mais lorsqu'il le sut, il en fut inconsolable, disant qu'il n'était qu'un chien pourri[1]. »

Lorsque ses occupations le tenaient éloigné de Paris, il entretenait avec l'Abbesse, avec la Sœur Saint-Gabriel de Chaulnes, avec la Sœur Saint-Henri, etc., un commerce de lettres[2], où l'on retrouve toujours l'apôtre des Sacrés-Cœurs. Ainsi à l'occasion d'un petit présent qu'il avait reçu, il écrivait en 1673 : « Je supplie notre divine Mère d'imprimer une image parfaite de son très aimable Cœur dans le cœur de sa bien-aimée fille, Françoise de Lorraine, et dans le cœur de ses chères filles de Notre-Dame de Montmartre... Vive Jésus et Marie dans les cœurs de mes très chères filles. Qu'ils y vivent et règnent uniquement et pour jamais, qu'ils les embrasent et consument entièrement dans les feux de son divin amour... Je salue derechef notre bonne et très bonne Madame, que Dieu la sanctifie et qu'il en fasse une aussi grande sainte que je le désire, et que je l'en supplie et supplierai toute ma vie. Oh ! que je la souhaite ardemment dans le plus profond de la sacrée fournaise du divin Cœur de Jésus et Marie avec toutes ses filles ! »

Les religieuses comprenaient ce langage, car elles avaient embrassé depuis longtemps toutes les pratiques de sa dévotion envers les Sacrés-Cœurs du Fils et de la Mère. « Il se fait une grande solennité de la fête du Cœur de Marie, nous dit Mgr Boudon[3], en la célèbre abbaye de Montmartre, par la singulière piété de la princessse, qui en est la digne abbesse. »

C'est même par amour pour ces Cœurs sacrés, et parce

1. *Annales de la Congrégation*, l. VII, § 35.
2. Ces lettres sont « en très grand nombre » dit le P. Costil. *Ibid.*
3. *L'esclavage*, Boudon, p. 222.

que les enfants du V. P. Eudes leur étaient tout dévoués, que le 25 mars 1661, Mme de Lorraine avait voulu établir par un acte authentique, entre son abbaye et la Congrégation de Jésus et Marie, une union si entière de prières, de mérites et de bonnes œuvres, qu'à la mort d'une Religieuse ou d'un Eudiste, tous devaient observer les mêmes prescriptions que s'il s'était agi d'un membre de la Société[1]. Sur les exhortations du pieux apôtre, une chapelle avait été consacrée dans l'enceinte de l'abbaye au Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge[2].

A son tour, l'abbesse de Montmartre se faisait l'apôtre des Sacrés-Cœurs, et son zèle réussissait à en faire pénétrer de plus en plus le culte dans la famille royale. Les liens du sang et d'une pieuse affection l'unissaient à Élisabeth, fille de Gaston d'Orléans, oncle de Louis XIV, et veuve de Louis Joseph de Lorraine. Elle en profita pour la porter à devenir la fondatrice de l'église du Séminaire de Caen, dédiée à la gloire du Cœur adorable du Fils de Dieu et du Cœur immaculé de sa Très Sainte Mère.

Comme « Mme de Lorraine entrait dans toutes les dévotions du saint homme[3] » dès que la fête du Très Sacré Cœur de Jésus eut été établie, et dès que l'office eut été arrangé selon le rite bénédictin, l'abbesse et ses religieuses s'empressèrent d'adopter le nouveau culte. Si la fête du Sacré-Cœur ne fut pas solennisée publiquement dès cette première année 1670, elle le fut certainement en 1674, au moment où la Bienheureuse Marguerite-Marie recevait elle-même les premières communications relatives à son apostolat[4].

Une lettre de 1673 nous dit avec quelle pompe et quelle

1. *C. adm.*, l. VIII, ch. III, § 11. — *Annales*, l. VII, § 35.
2. Cérémonial Bénéd. — *Montmartre*, par le P. Jonquet, p. 67.
3. *Annales*, l. VII, § 35.
4. Révélations du 23 décembre 1673 ; de juin 1674 ; de juin 1675. P. Letierce, *Le Sacré-Cœur et la Visitation*, l. I, ch. III.

solennité fut célébrée à l'Abbaye, le 8 février de cette année, la fête du Très Saint Cœur de Marie. Mais nous n'avons pas rencontré de document certain qui nous permette d'affirmer qu'il en fut de même pour celle du Sacré-Cœur de Jésus. En 1674, le Propre des Bénédictines de l'abbaye de Notre-Dame de Montmartre fut imprimé chez Louis Billaine, au Palais-Royal, et le P. de Gallifet reconnaît qu'il renfermait l'office de la fête du Très adorable Cœur de Jésus. Du reste plusieurs exemplaires de ce propre existent encore[1]. Le corps de ce Bréviaire est imprimé chez Hénault, rue Saint-Jacques, à l'Ange-Gardien (1658); mais on lui a joint sous la même reliure un ouvrage d'environ 150 pages, imprimé : *Parisiis, apud Ludovicum Billaine in Palatio Regio, 1674.* Il a pour titre : *Nova officia sanctorum a Sanctâ Sede apostolicâ approbata et alia quædam ad libitum recitanda, ad normam breviarii Pauli V p. m. auctoritate editi accommodata.* La table qui est au commencement classe ces offices sous quatre titres : *Officia de præcepto — officia ad libitum — officia ordini Benedictinarum assueta — officia varia ad libitum.* Parmi ces derniers[2], à la suite de ceux du Nom glorieux de Jésus, de la Compassion de Marie et du Couronnement d'épines[3], viennent ceux des Sacrés-Cœurs sous ces titres : *Sanctissimi Cordis Beatæ Mariæ Virginis, Duplex. VIII februarii*[4] *; Adorabilissimi Cordis Jesu, Duplex secundæ classis, die XX octobris.*

Le texte de ces deux offices est en entier celui qu'imprima le V. P. Eudes en 1672, sauf les modifications rendues néces-

1. L'un d'eux appartient à M. l'abbé Fauvage, curé du Gros-Caillou à Paris.

2. Dans le processionnal de 1676 possédé par M. Fauvage, la fête du Saint Cœur de Marie est dans le corps de l'ouvrage, et le répons : *Felix es, sacra Virgo Maria,* ainsi que l'antienne : *Corde magno et animo volenti* sont notés.

3. Ces trois offices ont été déchirés dans l'édition de M. Fauvage, p. 96-135.

4. En titre de l'office il y a « *Duplex IIæ classis* ».

saires par le rite bénédictin. Celui du Saint Cœur de Marie est suivi de l'autorisation du cardinal de Vendôme, du 2 juin 1668. A la suite de celui du Sacré-Cœur de Jésus, on lit l'approbation donnée par les Docteurs Le Goux etc... le 27 juillet 1670 au livre et à l'office du Cœur adorable de Jésus-Christ[1].

Cet office se répandit rapidement dans les communautés des Bénédictines, et à la même époque, on l'imprima un grand nombre de fois ; les archives de la Congrégation des Eudistes possèdent 25 pages d'un fascicule qui n'en comprenait que 40, et qui ne renfermait que les deux offices des Sacrés-Cœurs ; on y conserve encore l'office du Saint Cœur de Marie, imprimé en 12 pages en 1699, à Paris, chez Pierre de Bats, rue Saint-Jacques, à l'image Saint-François, proche la Fontaine Saint-Séverin ; il était à l'usage des Bénédictines du Saint-Sacrement, et les rubriques sont en français.

Nous pouvons donc afffrmer que, le 20 octobre 1674, la fête de l'adorable Cœur de Jésus fut solennisée sur la colline de Montmartre, par les Bénédictines de l'abbaye royale de Notre-Dame avec l'office du V. P. Eudes, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la Basilique du Vœu National.

L'éloquence du P. Lacordaire a fait entendre de magnifiques considérations sur cette montagne des Martyrs, qu'il compare au Sinaï, au Thabor, au Calvaire. Plus encore que les collines de Notre-Dame de la Garde, de Notre-Dame de Fourvières, ou du Havre de Grâce, etc... Montmartre est la Montagne, on a dit, le *cœur de la France*[2]. Le sang de nos premiers apôtres l'a sanctifiée. Durant de longs siècles, elle a été embaumée du culte si suave et si aimable de Notre-Dame. En 1674, Jésus lui-même venait d'en prendre posses-

1. La pagination de l'office du Sacré-Cœur de Jésus dans l'exemplaire de M. Fauvage porte 1-20 ; mais l'impression, le caractère, le papier sont les mêmes, et la table datée de 1674 l'annonce.

2. *Montmartre*, par le P. Jonquet, ch. IV.

sion par le culte de son Cœur. Il ne couronnera pas la colline de sa majesté et de sa puissance, comme il le fit pour le Sinaï ; car ce qu'il veut nous manifester, ce n'est pas sa grandeur, mais son amour.

Le moment était providentiellement choisi. Sur l'autre rive de la Seine, à Port-Royal, toute une légion de savants, de prêtres, de vierges, trompés par l'esprit de Satan, qui ne sait que haïr et trembler, n'estimaient la vertu que lorsqu'elle portait à s'éloigner de Dieu. Montrant de loin aux âmes, Jésus, la Vierge, le tabernacle, ces faux docteurs ne savaient inspirer que l'effroi, ou qu'une adoration glacée et tremblante. N'en approchez pas, disaient-ils ; vous en êtes indignes : restez au bas de la montagne. Craignez d'exagérer la miséricorde et la tendresse. Port-Royal n'a pas compris le Cœur de Jésus : le jansénisme l'a nié et l'a blasphémé [1].

C'est alors que sur la rive droite, sur cette colline prédestinée qui domine tout Paris, Jésus est venu lui-même dire aux chrétiens hésitants : Eh quoi ! plus incrédules que Thomas, vous niez mon amour ! venez : mettez la main dans cette plaie béante de ma poitrine ; ou plutôt, comme Catherine de Sienne, posez vos lèvres sur mon côté entr'ouvert, et buvez jusqu'à l'ivresse, le sang qui s'échappe de mon Cœur avec mon amour, et dites encore si je ne vous aime pas. Le culte du Sacré-Cœur est en effet la protestation indignée de Jésus-Christ lui-même, contre le jansénisme et ses doctrines infernales qui se résument dans la négation de son Cœur.

Est-il étonnant, que deux siècles après cette première solennité du Cœur de Jésus, la Providence daignait désigner elle-même à la piété et à la pénitence de la France : *Gallia*

1. Les Jansénistes avaient proposé un culte spécial pour honorer l'inaccessibilité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. P. Chopin, *Le culte du Sacré-Cœur* ; P. de Rochemure, *Le Sacré-Cœur*, p. 65.

pœnitens et devota, cette même colline de Montmartre, pour être le gage de ses dernières espérances. La Basilique du Vœu national a pour mission de jeter à la France désolée, ce cri de confiance et d'amour que le V. P. Eudes y faisait retentir, nous l'avons dit, il y a deux cents ans :

Venite, gentes, currite
Ad Cor Patris mitissimum ;
Omnes amat, confidite ,
Amoris est incendium

. . . .

Viens, peuple, accours, espère ;
Viens à mon Cœur de père,
Savoure sa douceur.
A tous, ma bienveillance.
Plus d'effroi ! Confiance !
C'est un brasier, mon Cœur !

A genoux sur les dalles de ce sanctuaire, nous répondons à cet appel si tendre en empruntant aux pieuses filles de la M. Françoise de Lorraine, cette strophe de notre glorieux apôtre :

Heu ! quanta pro mortalibus,
Tu, Corde, passus vulnera !
Non vana peccatoribus
Sint tanta Cordis munera !

. . . .

Que d'injures souffertes,
De blessures ouvertes,
Dans votre Cœur divin !
Qu'au moins l'affreux supplice
De ce long sacrifice
Pour eux ne soit pas vain [1] !

Aux débuts de la construction de la Basilique du Vœu national, les Pères Eudistes adressèrent à Son Éminence le cardinal Guibert un Mémoire, où étaient exposés les faits

1. *Offices du V. P. Eudes,* traduits par le P. MARIE.

que nous venons de résumer ; ils demandaient qu'en souvenir de ce qui s'était passé au XVII[e] siècle, la chapelle absidale fût consacrée au Cœur Immaculé de Marie, et ils sollicitaient pour les enfants et les amis du V. P. Eudes, l'honneur et la consolation d'offrir l'autel de cette chapelle. Ce double désir était trop légitime pour ne pas être exaucé. Son Éminence le cardinal Guibert et le Comité de l'Œuvre l'accueillirent favorablement, et bientôt les offrandes affluèrent. Les monastères de Notre-Dame de Charité, ceux du Bon-Pasteur d'Angers rivalisèrent de générosité en cette circonstance avec les maisons de la Congrégation de Jésus et Marie ; les membres de la Société du Cœur Admirable ne voulurent pas rester en arrière. Pour tous, dans l'érection de la Basilique du Vœu national, il n'y avait pas seulement une pensée patriotique, il s'agissait de contribuer au triomphe le plus éclatant de la dévotion des Sacrés-Cœurs ; tous étaient jaloux de montrer que ces Cœurs sacrés étaient restés leur trésor, leur espérance, leur joie et leur gloire :

Pars nostra, spes et gaudium
Cœtusque nostri gloria[1].

Tous voulaient aussi, dans un sentiment de piété filiale, revendiquer pour leur Vénérable Instituteur l'honneur d'avoir, le premier, préludé aux acclamations et aux prières de la France, en faisant solenniser à Montmartre la fête de ces divins Cœurs.

Les Bénédictines du Saint-Sacrement n'avaient pas oublié le séjour de leur fondatrice, la M. Mechtilde, à l'abbaye royale de Notre-Dame ; elles savaient l'empressement avec lequel cette pieuse Institutrice avait reçu de notre apôtre, et avait inculqué à leur Congrégation la double dévotion au

1. *Office du Sacré-Cœur de Jésus.* Hymne Matines.

Cœur de Marie et au Cœur de Jésus. Montmartre et les Sacrés-Cœurs, la M. Mechtilde et le V. P. Eudes, c'étaient pour elles de doux et précieux souvenirs, qui les conduisaient au berceau de leur Institut : elles voulurent en consacrer la mémoire. Et dans cette pensée, elles demandèrent à s'unir aux enfants du V. P. Eudes, pour ériger l'autel du Cœur Immaculé de la Bienheureuse Vierge. Les sommes promises ont été dépassées, et si l'autel n'est encore que provisoire, du moins la chapelle de l'abside a servi depuis plusieurs années, aux offices et aux pèlerinages. Comme au XVIIe siècle, c'est encore dans le Cœur de Marie, que les âmes sont venues se préparer à chanter les grandeurs et les amabilités du Cœur adorable de Jésus.

Ce n'est pas seulement à l'origine de la dévotion, que les offices du V. P. Eudes ont été choisis pour célébrer les Sacrés-Cœurs. Depuis cette époque, bien des sociétés religieuses les ont adoptés, et même quelques diocèses, jusqu'au rétablissement de la liturgie romaine, n'en avaient pas d'autres. Tout dernièrement encore, sous l'inspiration du R. P. Nilles, d'Inspruck, les églises de l'Herzégovine et de la Bosnie, en revenant au rite latin, leur ont fait de bien larges emprunts. Ce sont aussi ces offices que récitent les Pères de la Congrégation d'Issoudun, pour célébrer les Sacrés-Cœurs, dont ils se sont constitués les apôtres tout dévoués.

Mais un fait d'une toute autre importance peut nous en faire apprécier la valeur. Rome leur a donné sa sanction souveraine, et par là, ils ont pris rang dans la liturgie officielle de la Sainte Église.

L'intérêt qui s'attache à ce fait nous engage à en donner ici le récit.

Quand les divers diocèses de France commencèrent à revenir peu à peu au rit romain, la Congrégation de Jésus et Marie et l'Ordre de Notre-Dame de Charité prévirent qu'il ne

leur serait bientôt plus plus possible de se servir des offices des Sacrés-Cœurs, qu'ils avaient reçus par une tradition de plus de deux siècles. Pourtant, ces offices leur étaient bien chers, à cause de leur onction si pieuse et si suave, et surtout à cause du souvenir de celui qui les avait composés pour ses enfants ; ils voulurent donc se mettre en mesure de continuer à user d'un si précieux héritage.

Dans ce but, et conformément à ce qui avait été arrêté dans l'assemblée générale des PP. Eudistes (1852), une demande d'approbation fut présentée à Rome, vers la fin de 1856. Cette requête était signée du vicaire général de Rennes et munie du sceau épiscopal. Elle fut transmise à la Congrégation des Rites ; mais l'affaire resta dans les cartons de la Congrégation romaine, et cette première démarche n'obtint aucun résultat.

En 1860, le Monastère de Notre-Dame de Charité de Caen, appuyé par Mgr l'évêque de Bayeux, présentait une nouvelle requête dans le même but. Cette fois, on fut plus heureux, et la Sacrée Congrégation, le 13 juin 1861, approuva pour la maison de Notre-Dame de Charité de Caen les messes et les offices propres, rédigés par le V. P. Eudes, pour les fêtes du Sacré-Cœur de Jésus et du Saint Cœur de Marie. La Sacrée Congrégation des Rites motiva son décret sur le très long espace de temps, depuis lequel les Religieuses de Notre-Dame de Charité récitaient ces offices, et aussi sur la réception qu'en avait faite le cardinal de Vendôme, légat a latere du Souverain Pontife Clément IX. La Sacrée Congrégation accordait de plus, à tous les prêtres qui célébreraient dans la chapelle du couvent, l'autorisation de se servir de ces messes du V. P. Eudes. Voici le texte du décret :

« *Sanctissimus Pius D. N. Papa IX, referente me suscripto Sacrorum Rituum Congregationis secretario, ratione habitâ longissimi temporis spatii, quo sanctimoniales beatæ*

Mariæ Virginis de Charitate Refugii, in diœcesi Bajocensi, recitare consueverunt supra annotata officia propria cum missis, anno 1668 die 2 junii admissa, a Cl. M. Cardinali de Vendôme, Clementis Papæ IX a latere in Galliam legato, supplicibus earumdem sanctimonalium votis, a reverendissimo episcopo Bajocensi peculiari commendationis officio communitis, clementer deferens, indulsit ut oratrices hæc ipsa officia, uti adnotantur in exemplari huic decreto prævio, a sacrâ Rituum Congregatione revisa et approbata, amodo recitare valeant; officiisque respondentes missas, ipsis non exclusis prosis seu sequentiis, legere et celebrare possint sacerdotes, in earumdem Ecclesiâ seu sacello sacrum facturi, dummodo rubricæ serventur, non obstantibus contrariis quibuscumque.

Die 13 junii 1861.

C. Episcopus Portuen et S. Rufinæ card. PATRIZZI.
S. R. C. præf. D. BARTOLINI, *S. R. C. secretarius.*

Cette approbation est, pour notre sujet, de la plus haute importance ; elle vient en effet clore de la façon la plus heureuse tout ce que nous avons vu jusqu'ici de la dévotion du V. P. Eudes. Depuis longtemps, sans doute, les Papes avaient approuvé la dévotion générale à ces divins Cœurs ; un grand nombre d'évêques, un légat a latere, et même indirectement du moins, les Souverains Pontifes Alexandre VII, Clément IX et Clément X, avaient autorisé la dévotion de notre saint apôtre aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie ; toutefois aucun acte de Rome n'était venu lui donner une sanction aussi expresse. Ce décret complète donc la série des approbations accordées à la dévotion des divins Cœurs, telle que l'avait propagée le V. P. Eudes.

Il ne faudrait pas se borner, en effet, à voir dans ce rescrit la faveur précieuse du reste pour des enfants, de se servir des accents mêmes de leur Père bien-aimé : certes, c'est déjà une satisfaction bien douce. Ici il y a plus : nous avons dans ce décret l'approbation formelle de la dévotion, telle que l'a prêchée le V. P. Eudes ; et, si nous en pesons bien les considérants, ce rescrit nous paraîtra même comme une sanction indirecte de l'usage que le V. P. Eudes et ses enfants avaient toujours fait des offices du divin Cœur. Personne ne l'ignore, toute liturgie approuvée de Rome est une de ces sources pures où l'on peut aller, en toute sécurité, puiser l'enseignement de l'Église. Rien ne peut s'y glisser qui soit contraire à la croyance, ou à la morale chrétienne ; et pour tout ce qui intéresse la foi ou les mœurs, un office, revêtu de la signature du Souverain Pontife et de l'approbation des Congrégations romaines, est pour tout catholique une règle sûre et une autorité souveraine. Or toute la doctrine du V. P. Eudes, touchant les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et leur dévotion, se trouve très nettement et très explicitement formulée dans les deux offices qu'il a composés pour leur fête. L'esprit propre de sa dévotion aux Cœurs du Fils et de la Mère ; les différents aspects sous lesquels il a toujours envisagé leur culte ; les pratiques par lesquelles il a voulu leur rendre ses hommages et leur témoigner son amour, les expressions même les plus caractéristiques dont il s'est servi pour formuler sa pensée, *Jesu, Cor Mariæ ; Cor Jesu et Mariæ,* etc., tout cela se trouve en termes très explicites dans les deux offices en question : or tout a été revu, examiné et approuvé par Rome ; nous pouvons donc, d'un seul mot, faire l'éloge de la dévotion du V. P. Eudes : *Roma locuta est,* Rome a parlé pour l'approuver.

Appuyés sur cette pierre fondamentale de l'Église romaine, heureux de notre sécurité, nous pouvons donc, avec une pleine assurance, embrasser la belle théorie du V. P. Eudes,

sur la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Sans doute, les enseignements de la théologie suffisaient pour la justifier pleinement; les approbations d'un grand nombre d'évêques et de docteurs faisaient aussi disparaître toute crainte d'erreur; la mission évidemment divine du V. P. Eudes et la propagation providentielle de sa dévotion étaient encore pour nous de sûrs garants d'une parfaite orthodoxie; toutefois la sanction de la sainte Église romaine, en affermissant cette doctrine sur le roc inébranlable de Pierre, lui ajoute une force incomparablement plus grande. Nous pouvons l'affirmer, l'approbation de Rome a mis le couronnement à l'édifice élevé par le V. P. Eudes à la gloire de ces divins Cœurs; et la sanction de la Sacrée Congrégation des Rites ratifie, de son autorité suprême, toutes les approbations données pendant plus de deux siècles à la dévotion et à l'apostolat de notre saint missionnaire, par tant de docteurs et de prélats de l'Église de France.

Cette approbation suffisait pour la dévotion du V. P. Eudes aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie; elle ne suffisait pas pour remplir les vœux de tous ses enfants. D'après le rescrit du 13 juin 1861, la seule maison de Caen, en effet, allait pouvoir se servir des offices dus à un Père commun; les autres ne partageraient pas ce bonheur. Les deux familles tout entières, on le comprend, ne pouvaient manquer de solliciter l'extension d'une faveur si précieuse.

L'occasion, du reste, était favorable; Mgr Poirier, évêque de Roseau, membre lui-même de la Congrégation de Jésus et Marie, se rendait à Rome; le pieux prélat se fit avec bonheur l'interprète de ses frères et de celui de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Il demanda que la Cour Romaine voulût bien étendre aux deux Instituts du V. P. Eudes la permission accordée déjà au monastère de Caen, et il eut bientôt obtenu l'objet de sa requête.

Une première fois, le 5 septembre 1861, le Souverain Pon-

tife lui-même étendit l'autorisation à tout l'Ordre de Notre-Dame de Charité « *extensionem ad omnia monasteria Ordinis Beatæ Mariæ de Charitate Refugii, officiorum propriorum, cum missis eis respondentibus.* »

Le 6 octobre de la même année, Mgr Poirier obtenait de Pie IX l'extension du même privilège, à tous les clercs et à toutes les églises ou chapelles de la Congrégation des Eudistes. Enfin, le 12 décembre, sur de nouvelles instances, la Sacrée Congrégation des Rites, rappelant les diverses permissions accordées dans le courant de cette année, par elle-même ou par le Souverain Pontife, approuva les leçons propres de l'octave pour la même Congrégation de Jésus et de Marie.

« *Congregationi Jesu et Mariæ Eudistarum, Quum Rimus Dominus Renatus Maria Carolus Poirier, episcopus Rosensis Congregationis Jesu et Mariæ Eudistarum, rescripto Sacræ Congregationis de Propagandâ Fide, diei sexti octobris vertentis anni, a Sanctissimo Domino nostro Pio Papa IX, extensionem obtinuerit ad alumnos et ecclesias seu sacella præfatæ Congregationis, officiorum atque missarum sacratissimi Cordis Jesu et purissimi Cordis Beatæ Mariæ Virginis, uti hæc ipsa officia cum missis decreto sacrorum Rituum Congregationis, die 13 junii hujus anni concessa et approbata fuere pro sanctimonialibus Ordinis Beatæ Mariæ Virginis de Charitate Refugii diœcesis Bajocensis ; modo iteratis humillimis precibus, ab eodem sanctissimo Domino humilime imploravit, ut in duobus enuntiatis festis, quæ a Congregatione Eudistarum recoluntur cum octavâ, lectiones per octavam desumi valeant ex exhibito libello cui titulus :* Offices en l'honneur du Cœur de la Très Sainte Vierge, du Cœur adorable de Jésus... *typis cuso*

anni MDCCXXXIV, et quidem pro Sacratissimo Corde Jesu, a pag. 141 ad pag. 173, et pro purissimo Corde Virginis, a pag. usque ad paginam 102. Sanctitas vero sua, referente subscripto sacrorum Rituum Congregationis secretario, precibus clementer annuere dignata est ; dummodo Rubricæ serventur, et sub conditione ac lege, ut statim enunciata duo officia cum suis octavis fuerint prælo cusa, duplex authenticum exemplar Romam transmittatur ad sacram Rituum Congregationem. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 12 decembris 1861.

« *Card. episcopus Portuen. et S. Rufinæ, S. R. C. Præf.* *Card.* PATRIZZI[1]. D. BARTOLINI, *S. R. C. secretarius.* »

Grâce à ces diverses autorisations, les deux Instituts du V. P. Eudes ont pu rester fidèles aux usages qu'ils avaient précieusement conservés pendant plus de deux siècles, et ils ont encore aujourd'hui la consolation de rendre aux Sacrés-Cœurs les hommages de leur vénération et de leur amour, avec les mêmes paroles de feu qui s'échappaient de l'âme de celui qui fut à la fois, et leur père, et le premier apôtre de la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

1. *Quarto decreto hujus officii, questio pro utroque Instituto P. Eudes, plene est cumulateque perfecta.* P. NILLES, *De Rationibus festorum SS. CC.*, l. I. *Pars addita*, ch. IV.

CHAPITRE XIV

Bulles de Clément X pour les confréries du Sacré-Cœur de Jésus et Marie (1674-1675).

La mission de l'apôtre des Saints Cœurs était remplie. Après trente années d'efforts et de luttes souvent très pénibles, il avait enfin la consolation de voir la dévotion et le culte, tant du Saint Cœur de Marie que du Sacré-Cœur de Jésus, approuvés par l'autorité de l'Église, et solidement établis dans un grand nombre de diocèses et de communautés religieuses. De plus, il laissait derrière lui d'autres apôtres, prêts à continuer son œuvre. Aussi pouvait-il dire comme le vieillard Siméon : « *Nunc dimittis, Domine, servum tuum in pace :* Seigneur, renvoyez en paix votre serviteur. »

La Providence voulut néanmoins le laisser encore quelques années sur la terre, pour affermir ce qu'il avait si bien commencé. Il ne profita de ce délai, que pour travailler avec une nouvelle ardeur jusqu'à son dernier moment, au salut des âmes et à la gloire des Sacrés-Cœurs. Plus que septuagénaire, il n'avait même pas la pensée de prendre quelque repos. Aussi, en 1673, nous le voyons à la tête d'une mission à Saint-Germain-en-Laye ; quelques jours après, nous le retrouvons à Elbeuf, où il en donne une autre plus célèbre encore. Nous n'avons ici à en noter qu'une seule circonstance, c'est qu'au commencement de la mission, il en fit la dédicace solennelle au Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge[1]. « C'était, du reste, une coutume pour lui.

1. *Annales,* l. VII, ch. II, § 54.

Jamais il n'appelait aux armes sa petite troupe de missionnaires, sans la mettre à l'abri sous la puissante égide du Saint Cœur de la Reine des Victoires. »

Cette bonne Mère lui donna en cette année plusieurs nouvelles marques de sa protection. D'abord, elle lui fit obtenir de Mgr de Nesmond, évêque de Bayeux, la permission d'ériger, dans la chapelle du Séminaire de Caen, la Confrérie ou Société du Sacré-Cœur de Jésus et Marie, dans laquelle on pouvait recevoir des personnes de l'un et de l'autre sexe[1]. C'est même à cette occasion que l'année suivante, 1674, le P. de Bonnefonds sollicita de Clément X les brefs et les indulgences dont nous aurons à parler bientôt.

La deuxième faveur ne fut pas moins précieuse. Le V. P. Eudes se voyait souvent arrêté dans la construction de la chapelle de Caen, faute des ressources nécessaires pour continuer les travaux. C'était là pour lui une cause sans cesse renaissante de grands embarras. Mme Françoise-Renée de Lorraine, abbesse de Montmartre, à qui il fit part de ces tracasseries, le mit en relation avec Mme de Guise, fille de Gaston d'Orléans, oncle de Louis XIV. Cette princesse, toute dévouée aux intérêts de la Reine du Ciel, s'empressa de venir en aide à l'un de ses plus dévots serviteurs; elle fit don au V. P. Eudes d'une somme de douze mille livres, pour témoigner de sa dévotion au Saint Cœur de Marie et contribuer à bâtir une chapelle en son honneur.

L'acte de cette donation, passé par-devant les notaires du Châtelet, est daté du 3 juin 1673. Il porte en substance que Son Altesse Royale « Élisabeth d'Orléans, duchesse d'Alençon, douairière de Guise, veuve de Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, pour la singulière dévotion qu'elle a toujours eue à la Très Sacrée Vierge, Mère de Dieu, vou-

1. *Dév. et pratiques des Sœurs de la Société du T. S. Cœur de Jésus et Marie.* Caen, 1757.

lant mettre sa personne et celle de Monsieur le duc d'Alençon, son fils, sous la protection spéciale de cette divine Reine du ciel, et invoquer incessamment son secours; dans le dessein d'autoriser, autant qu'il est en sa puissance, la dévotion très pieuse au Saint Cœur de la divine Mère de Jésus; et sachant que la Congrégation des séminaires de Jésus et Marie, fondée par le R. P. Jean Eudes, est particulièrement dédiée à ce Sacré-Cœur de la Mère de Dieu, elle aurait fait choix de la maison établie en la ville de Caen, première de la dite Congrégation, pour y fonder un salut et une messe, que l'on dira dans la chapelle dudit séminaire, en attendant que l'église soit bâtie, salut dans lequel on dira à haute voix les litanies du Saint Cœur de la Sainte Vierge, composées par le dit R. P. Jean Eudes, avec le verset et oraison, et une autre oraison propre à la fondation; et cela tous les samedis, sous l'invocation de ce Saint Cœur, pour le repos des âmes de leurs Altesses Royales, M. Gaston, fils de France, oncle du roi, duc d'Orléans, et Mme Marguerite de Lorraine, son épouse, ses illustres père et mère, qui honoraient d'une dévotion singulière la Très Sainte Vierge, laquelle dame avait l'habitude de réciter souvent les mêmes litanies, et révérait d'une façon particulière le Cœur de la Très Sainte Vierge. » Cette fondation fut commencée le 10 juin de la même année, comme le remarque le P. Dufour dans son registre de la sacristie [1].

D'autres aumônes du même genre arrivèrent encore, et les travaux purent être continués, du moins pendant trois ans.

La donation que nous venons de rapporter nous explique pourquoi, quelques années après, le V. P. Eudes dédiait, dans les termes suivants, à Mme de Guise, son ouvrage du *Cœur admirable de la Sainte Mère de Dieu*.

1. *Ann.*, l. VII, ch. VII, §. 35.

A Son Altesse, Madame de Guise.

« MADAME,

« Toutes les pierres de l'église du Très Saint Cœur de Jésus et de Marie, bâtie au séminaire de Caen, sont autant de voix qui crient que ce livre, qui porte aussi pour titre : *Le Cœur admirable de la Très Sacrée Mère de Dieu*, doit être dédié à Votre Altesse Royale, pour marque de reconnaissance de notre petite Congrégation, qui vous regarde et honore, Madame, comme la fondatrice de sa première et principale église, dont toutes les pierres sont encore autant de langues qui crient hautement que, parmi un grand nombre de Princes et de Princesses qui ont bâti des églises en l'honneur du Roi et de la Reine des Anges, Votre Altesse Royale a cet avantage qu'il ne s'en trouve point à qui Dieu ait fait la faveur de les employer, pour en édifier une à l'honneur du Cœur adorable de son Fils Jésus et de l'aimable Cœur de sa très chère Fille, Marie. Votre Altesse Royale est la première, que sa divine Majesté a choisie pour un si noble et si auguste ouvrage. Tous les citoyens du ciel vous regarderont et respecteront éternellement comme la fondatrice de la première église du monde, qui porte le nom de l'église du Très Saint Cœur de Jésus et de Marie, et qui a été ainsi nommée par la bouche du Souverain Pontife, Clément dixième, ou, pour mieux dire, par la bouche du Saint-Esprit, puisque ce divin Esprit est comme l'âme de l'Église, qui la gouverne, et son chef aussi, dans toutes les choses de la Foi et de la piété chrétienne.

« Votre naissance royale, Madame, fait reluire en vous des grandeurs qui vous attirent les respects et les honneurs de toute l'Europe, et les vertus excellentes, qui éclatent en la sainteté de votre vie, vous rendent vénérable à la terre et au

ciel. Mais la qualité de fondatrice de la première église dédiée à ces deux Cœurs incomparables vous couronnera éternellement d'un honneur et d'une gloire toute singulière, et qui n'en aura point de pareille dans le ciel.

« Votre Altesse royale est aussi la première, qui a fondé dans cette église la célébration du saint Sacrifice de l'autel et d'un Salut pour tous les samedis, en l'honneur du Sacré-Cœur de la Bienheureuse Vierge. C'est là que les Anges qui assistent à milliers à ce Sacrifice et à ce Salut, et qui ont une affection toute particulière pour les personnes qui procurent l'honneur de leur Souveraine Princesse, vous regardent et vous honorent comme la bien-aimée de son Cœur, et comme celle qui avez fait bâtir en la terre un sanctuaire, pour être le séjour du Roi et de la Reine du ciel, là où ils vous préparent un palais plus beau, plus riche et plus magnifique incomparablement, que tous les palais des plus grands monarques de l'univers. Que dis-je ? un palais ; il y a bien davantage, Madame, c'est qu'ils vous préparent une glorieuse et éternelle demeure dans leur propre Cœur.

« Outre cela, toutes les messes qui se diront et toutes les œuvres qui se feront dans cette église, jusqu'à la consommation des siècles, seront autant de pierres précieuses, d'un prix inestimable, qui rendront votre couronne merveilleusement riche et éclatante. Je supplie très humblement et très instamment mon très adorable Sauveur et sa très aimable Mère, de prendre une pleine, absolue et éternelle possession du cœur vraiment royal de Votre Altesse royale, et d'y établir souverainement le trône de leur saint amour, afin que vous soyez toute parfaitement selon le Cœur de Dieu. C'est la très ardente prière que leur fera tous les jours de sa vie celui qui est dans un très profond respect, Madame, le très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

« JEAN EUDES. »

Les largesses de Mme de Guise servirent à faire mieux connaître encore la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et Marie. Le bruit s'en répandit même au dehors du royaume ; ainsi, dans le courant de cette année, le V. P. Eudes ayant envoyé à Rome le P. Jacques de La Haye de Bonnefonds [1] pour obtenir la confirmation apostolique de sa Société, celui-ci, en passant par Florence, alla rendre ses hommages au grand duc de Toscane. Il avait à le saluer de la part de Mme de Guise, et à lui présenter les lettres de recommandation qu'il avait reçues de cette princesse. Or, « dès la première entrevue, le grand duc lui demanda à voir la copie de la fondation que Mme de Guise venait de faire en faveur du séminaire de Caen; et il l'en fit ressouvenir plusieurs fois, parce qu'il ne l'avait pas encore reçue. Il demanda, dans la suite, à voir aussi les prières que l'on faisait pour honorer le Cœur de la Sainte Vierge. » C'est ainsi que peu à peu cette dévotion prenait de plus grands développements.

Un fait d'une tout autre importance, pour le culte du Sacré-Cœur de Jésus et Marie, devait signaler le voyage du P. de Bonnefonds à Rome. Nous voulons parler des Brefs que cet envoyé du V. P. Eudes obtint du pape Clement X, pour ériger dans toutes les chapelles de la Congrégation des confréries en l'honneur du Sacré-Cœur. Traversé dans le projet de faire approuver sa Congrégation de Jésus et Marie, le P. de Bonnefonds finit par ajourner cette première affaire, mais il sollicita et obtint sans peine plusieurs autres grâces pour la Société [2].

Voici comment le V. P. Eudes les résume dans son *Mémorial* [3] :

« En l'année 1674, notre très cher frère Jacques de La

1. *An.*, l. VIII, ch. I, § 1.
2. *Ibid.*, ch. II, § 11.
3. *Mém.*, n° 100.

Haye de Bonnefonds, étant allé à Rome, nous a apporté plusieurs bulles de Notre Saint Père le Pape Clément X; une bulle qui nous donne la permission de faire des missions par toute la France, avec indulgence plénière; une bulle confirmative des statuts de notre Congrégation, et six autres bulles, pour nos maisons de Caen, de Rouen, de Coutances, de Lisieux, d'Évreux et de Rennes, qui nous donnent pouvoir d'établir des confréries du Très Saint Cœur de Jésus et Marie dans nos églises et chapelles, avec de grandes indulgences; lesquelles églises et chapelles sont nommées dans les dites bulles, de la bouche de Notre Saint Père le Pape, les églises et chapelles du Divin Cœur de Jésus et Marie, ce qui me donna une consolation extraordinaire parmi toutes mes tribulations. Grâces infinies, immenses et éternelles soient rendues au très aimable Cœur de Jésus et Marie. Ainsi soit-il. »

A la réception du premier de ces Brefs, le saint Apôtre témoigna la plus vive allégresse, et il écrivit au P. de Bonnefonds, encore à Rome[1] : « Oh! quelle consolation votre lettre nous a donnée! Louanges éternelles au très adorable Cœur du bon Jésus d'avoir si bien inspiré le vôtre! Bénédictions immortelles au très aimable Cœur de notre divine Mère de vous avoir si bien conduit en cette affaire; que tout le paradis redouble ses prières pour la conservation et la sanctification de Notre Très Saint Père le Pape Clément X! Que Jésus et Marie vous fassent parfaitement selon leur Cœur, mon très cher Frère, et qu'ils vous conduisent si bien que vous fassiez, s'il est possible, pour les autres maisons, ce que vous avez fait pour celle de Coutances. » Ce dernier désir du V. P. Eudes fut bientôt rempli, puisque des Brefs semblables furent adressés à chacune de ces six maisons.

Le Bref pour Coutances est des ides d'octobre (4 octobre)

1. *Vie*, par le P. Martine, p. 7, p. 327-328.

1674[1]. Celui de Lisieux est daté des ides de janvier 1674[2] et celui de Caen est aussi de février 1674[3]. Nous ignorons la date des Brefs obtenus pour Rouen, Rennes et Évreux. A première vue, les trois dates que nous venons de citer sont en désaccord avec la lettre du V. P. Eudes. Pour se rendre compte de cette espèce d'anomalie, il faut observer que les Brefs pour Caen et Lisieux sont de l'année cinquième du Pontificat de Clément X : « *Anno Pontificatus nostri quinto.* » Or, Clément X, élu le 27 avril, ne fut couronné que le 12 mai 1670. Le mois de janvier 1674 n'était donc que le neuvième mois de la quatrième année de son pontificat. Il s'agit donc pour Lisieux des ides de janvier 1675, et pour Caen des ides de février 1675, selon notre façon actuelle de compter les années. Cette divergence d'année montre seulement, qu'on n'avait pas encore entièrement abandonné à Rome, la méthode suivie avant la réforme du calendrier pour déterminer les dates; on ne s'y astreignait pas toujours à commencer l'année au mois de janvier. Cette rectification est d'ailleurs imposée par une lettre du P. de Bonnefonds en date du 23 janvier 1675, car il y annonce au V. P. Eudes qu'il venait d'obtenir pour Évreux et qu'il allait aussi obtenir pour Lisieux, Caen..... des Brefs semblables à celui qu'il avait envoyé le 27 novembre 1674 pour Coutances.

La teneur de ces pièces est la même : « *Clemens Episcopus, servus servorum Dei, singulis Christi fidelibus præsentes litteras inspecturis, salutem et apostolicam benedictionem..... Cum itaque, sicut accepimus, in ecclesia seu capella Cordis Jesu et Mariæ Constantiensi diocesi, Provincia Rothomagensi, una pia et devota utriusque sexus Christi fidelium confraternitas, sub Invocatione ejusdem*

1. *Original : Grand Séminaire de Coutances.*
2. *Manuel de Lisieux.*
3. *Original : N.-D. de Caen.*

Cordis Jesu et Mariæ... canonice erecta, seu per ordinarium loci et canonice erigenda, etc... » Le Pape accorde une Indulgence plénière à quiconque visitera cette église ou chapelle : « *in qualibet die vigesima mensis Octobris a primis vesperis... Datum Romæ apud Sanctam Mariam Majorem anno Incarnationis dominica millesimo sexcentesimo septuagesimo quarto; idibus Octobris. Pontificatus nostri anno quinto.* »

Ces Brefs n'ont rien de particulier ni dans leur forme, ni dans les indulgences, qui s'accordent dans les mêmes termes à toutes les confréries de ce genre. Ce que nous avons à y remarquer, c'est que les Brefs de Coutances et de Lisieux donnent comme le jour de fête de la confrérie le 20 octobre, c'est-à-dire le jour où l'on célébrait chez les Eudistes la fête du Saint Cœur de Jésus. De plus, ils autorisent la dévotion, le culte public, et même la fête du Saint Cœur de Jésus et celle du Saint Cœur de Marie. Le titre des confréries, observe à ce sujet le savant P. Nilles[1], est comme une formule où se trouvent réunis l'objet que ses membres veulent honorer et le but qu'ils se proposent d'atteindre : « *Titulus nota est, index atque elogium quo res dignoscitur et quid valeat, contineat, quo spectat monstratur.* » Il en est de même du titre d'une église. Reconnaître des confréries ou des chapelles sous le nom du Cœur de Jésus et du Cœur de Marie, c'est donc autoriser et déclarer légitime le culte de ces Saints Cœurs. Accorder des indulgences à ces confréries, en attacher à ces chapelles, c'est aller plus loin encore ; c'est recommander ce culte et c'est encourager les fidèles à y prendre part, par l'attrait des privilèges et des récompenses dont l'Église dispose en pareille circonstance.

Cela est d'autant plus vrai que le titre est plus nouveau et plus extraordinaire. Car ce serait faire injure à la vigilance et à la sollicitude du Saint-Siège que de prétendre qu'il accorde des faveurs à des confréries, à des chapelles,

sans avoir examiné à fond la légitimité du culte et de la dévotion qu'elles ont pour but de développer.

Les Brefs de Clément X autorisent même la fête du Sacré-Cœur de Jésus et celle du Saint Cœur de Marie. On sait, en effet, que dans une confrérie, la fête principale est sous le même vocable que la confrérie elle-même. Approuver une association sous le titre du Saint Cœur de Jésus et Marie, c'est donc lui permettre implicitement de célébrer une fête de ce Sacré-Cœur. Dans le cas actuel, la chose est encore plus évidente, car les diverses Bulles adressées au V. P. Eudes désignent pour le jour de la fête principale, soit le 20 octobre pour Coutances et Lisieux, soit le 8 février pour Caen [1]. Une autre Bulle obtenue la même année pour les seules églises de l'Institut du V. P. Eudes leur accorde également une indulgence plénière pour le 8 février, jour où se célébrait la fête du Sacré-Cœur de Marie [2]. Or, ces jours sont ceux que le V. P. Eudes avait choisis pour fêter les Saints Cœurs de Jésus et de Marie. Qu'importe de ne pas retrouver le nom de ces fêtes dans les Bulles ? Il n'est pas dans le style de la Sacrée Congrégation des Rites de nommer le saint ou la fête en faveur desquels se donnent les indulgences, quand leur nom ne se trouve pas au Martyrologe romain. Dans ce cas, la Sacrée Congrégation se borne à déterminer le jour où les fidèles pourront gagner les indulgences. Ainsi raisonnent Mgr de Lodève et le citoyen d'Osimo dans leurs ouvrages sur les Sacrés-Cœurs. N'est-ce donc point avec raison que le V. P. Eudes allègue en première ligne ces Brefs de Clément X dans l'énumération des autorités favorables au culte des Saints Cœurs de Jésus et de Marie [3].

1. *Dév. et prat. de l'am. du Sacré-Cœur de Jésus et Marie.* Caen, 1757.
2. *Annales*, l. VIII, § 11. — Alexandre VII avait déjà accordé, 13 mars 1656, une indulgence plénière pour visiter l'Église de Caen, le 8 février.
3. *C. adm.*, l. VIII, ch. IV.

Observons enfin que chacune des chapelles où Clément X permet d'ériger la susdite confrérie, porte le nom de chapelle du Sacré-Cœur de Jésus et Marie : *Ecclesia seu capella Cordis Jesu et Mariæ.* La confrérie elle-même est mise sous l'invocation de ce Sacré-Cœur : *Confraternitas sub invocatione ejusdem Cordis Jesu et Mariæ.* Ces termes du chef de l'Église autorisent évidemment le langage du V. P. Eudes, qui, dans ces sortes de phrases, met si souvent le mot cœur au singulier.

A sa demande, Rome venait donc de se prononcer sur le culte des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Déjà le Bref d'Alexandre VII en 1666 pour Morlaix, celui de Clément IX en 1667 pour Arles, les approbations du cardinal de Vendôme l'avaient autorisé ; mais Clément X par ses six Brefs de 1674 et de 1675 approuve d'une manière plus explicite encore, et le culte du Cœur de Marie, et aussi le culte du Sacré-Cœur de Jésus. Désormais la voie est ouverte, et ceux qui viendront après le V. P. Eudes pourront y marcher avec plus de sécurité. Pour lui, il ne s'arrêta point après un succès aussi complet; son apostolat glorieux ne finit qu'avec sa vie.

M. l'abbé Chaillot, dans la trentième livraison des *Analecta juris Pontificii,* donne l'historique du culte du Sacré-Cœur de Jésus. Il semble porté à croire que c'est en Angleterre qu'ont été érigées les premières confréries de ce Cœur sacré.

Ces confréries d'Angleterre n'auraient été érigées au plus tôt qu'après l'arrivée du P. de la Colombière près de la duchesse d'York, c'est-à-dire en 1676 ou même 1677. Car on ne peut prendre au sérieux la fable qui ferait du protestant Thomas Godwin le premier apôtre du Sacré-Cœur [1]. Elles seraient donc en tous cas postérieures à celles de France.

1. Ben. Tetami, *De cultu S. C. J.* App. 1, p. 2, cap. 6.

Bien plus, nous ne voyons même pas qu'à cette époque il ait été institué des confréries du Sacré-Cœur en Angleterre. Aucun auteur ne les a citées ; nulle part il n'en est fait mention. Le mémoire de Castagnori présenté à Rome (1697) constate bien que la dévotion du Sacré-Cœur florissait depuis quelques années en Angleterre, en France et dans les autres pays de l'Europe ; il ajoute qu'il a eu en main des pièces, attestant que le Saint-Siège a favorisé de précieuses indulgences des confréries du Sacré-Cœur de Jésus ; mais il ne dit pas que celles-ci eussent été en Angleterre. Avant l'année 1697, outre les maisons du V. P. Eudes, les villes de Morlaix, Poitiers, Versailles, Nantes, Bordeaux, avaient obtenu de Rome des brefs pour ériger de pareilles confréries. Or, cela suffit pour justifier l'assertion du postulateur. Les *animadversiones* du promoteur de la foi sembleraient même indiquer que Castagnori parlait plus spécialement de la confrérie érigée à Poitiers en 1694. M. Chaillot cherche à tirer un argument, en faveur de son assertion, du mystère qu'aurait mis le postulateur dans l'exhibition des brefs. Mais où est donc ici le mystère ? Et puis cet air mystérieux, s'il existait, suffirait-il pour faire conclure que ces brefs devaient regarder l'Angleterre, sur ce fondement que la position critique des catholiques anglais ne leur aurait pas permis de rendre publiques des concessions émanées du Saint-Siège ? Aucun indice ne nous révèle donc l'existence de confréries du Sacré-Cœur en Grande-Bretagne avant l'époque où nous sommes. *A fortiori*, nous ne pouvons admettre ce que dit le pieux et savant P. Dalgairns, dans son ouvrage d'ailleurs si suave et si solide de la dévotion au Cœur de Jésus, quand il prétend que le peuple anglais est le premier à qui ait été prêché l'amour du Cœur de Jésus [1]. Avant le premier sermon où le P. de la Colom-

1. *Dév. au S.-C. de J.*, p. 103.

bière parle de ce Sacré-Cœur, le jour de la fête du Saint-Sacrement 1677 [1], nous avons vu le V. P. Eudes (29 juillet 1672) ordonner à ses enfants de faire une prédication solennelle dans les chapelles de leurs six maisons, au jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus (20 octobre 1672). Depuis longtemps lui-même il se plaisait, dans les chaires chrétiennes, à exalter les grandeurs et les amabilités du Cœur de son Dieu.

1. *Vie de la B. Marg.*, par le P. Daniel, ch. XIII.

CHAPITRE XV

Dernières années du V. P. Eudes (1674-1680).

Il ne nous reste plus que quelques années à parcourir; ce sont les dernières de la vie du V. P. Eudes. Ses historiens nous fournissent peu de détails sur cette période; aussi trouvons-nous à peine quelques faits nouveaux relatifs à la question qui nous occupe. Ce n'est pas toutefois qu'il ait cessé alors de déployer ce zèle tout apostolique qui ne se lassait jamais. Au contraire, nous le voyons en 1674, 1675 et 1676 donner de nombreuses missions dans les diocèses de Bayeux, de Coutances, de Lisieux, d'Évreux et de Rennes, et Dieu, jusqu'à la fin, daigna couronner ses travaux des plus précieuses bénédictions. On le vit même durant l'hiver de 1675-1676 dans la mission de Saint-Lô, malgré ses soixante-quatorze ans et la rigueur de la saison, prêcher tous les jours pendant trois mois sur une place publique, parce que l'église, quoique très vaste, ne pouvait plus contenir la foule immense qui accourait de plusieurs lieues à ces saints exercices.

Inutile de dire que la dévotion aux Sacrés-Cœurs avait une large part dans toutes les prédications de notre zélé missionnaire. S'il a prescrit à ses enfants de la prêcher dans toutes les stations[1], il est hors de doute qu'il se fit un bonheur, en ce point plus encore qu'en tout autre, de leur donner lui-même l'exemple. Du reste, telle avait toujours été sa cou-

1. *Const.*, p. VIII, ch. III. — *Test.*, art. X.

tume dans chacune de ces missions. C'est précisément parce que dans ces dernières années, il ne fit que continuer ce qu'il avait pratiqué tant de fois, que ses historiens ne jugèrent pas à propos de noter des faits semblables à ceux qu'ils avaient déjà racontés. Une autre raison de leur silence, c'est que presque toutes les missions de cette époque se firent dans les lieux où il avait autrefois exercé son zèle. Ce n'était donc qu'une confirmation des biens déjà opérés par lui.

Quoi qu'il en soit, certains passages des annales de sa Congrégation nous porteraient à croire que tout en continuant à établir la Société ou Tiers Ordre du Sacré-Cœur de Marie, le V. P. Eudes, surtout depuis les brefs de 1674, au lieu de placer les confréries qu'il fondait à la suite des missions, sous le vocable du seul Cœur de la Bienheureuse Vierge, préférait le mettre, comme il l'avait fait à Caen (1673), sous l'invocation du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie. Aussi, depuis lors, dans les maisons de sa Congrégation, où on put en établir, elles sont désignées sous ce nom. Il en est de même de celles qui furent instituées dans tous les monastères de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Refuge.

Ce qui remplit surtout les dernières années du P. Eudes, ce sont les croix par lesquelles Dieu voulait le préparer à la mort.

De 1672 à 1675, dans une série de libelles diffamatoires, les Jansénistes firent les plus grands efforts pour étouffer dans son berceau la Congrégation de cet homme, dont l'esprit était diamétralement opposé à celui de la secte. Ils essayèrent surtout de représenter comme superstitieuse, ridicule et impie sa dévotion aux Sacrés-Cœurs. Elle les faisait frémir parce qu'elle parlait d'amour. Ils voulurent donc soulever contre le saint missionnaire et contre le culte qu'il prêchait, le clergé, les fidèles et même les docteurs des universités de Caen et de Paris. On chercha à tromper les

évêques. Vains efforts! Jésus et Marie s'étaient faits les protecteurs et les gardiens de l'apôtre de leurs Sacrés-Cœurs et ils surent déjouer les intrigues les mieux ourdies de ses adversaires.

Cependant on réussit à irriter contre lui pendant quatre ans (1675-1679) le roi Louis XIV et quelques officiers de sa cour. On l'accusait de trahir la cause de l'Église gallicane et les droits de la France, en prenant avec trop de chaleur le parti de Rome et des Souverains Pontifes. Dans ce moment, l'ambition ombrageuse et jalouse du Roi le poussait aux excès les plus déplorables ; aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait accueilli cette accusation, et nous comprenons la parole du V. P. Eudes[1] : « Cet orage ne tend à rien de moins qu'à faire détruire notre Congrégation. »

D'un autre côté, ses adversaires le poursuivaient à Rome par des calomnies d'un genre différent. Un factum, dirigé contre sa personne et sa dévotion au Sacré-Cœur fut présenté au Pape en 1675, de la part de quelques pères de l'Oratoire, fort opposés à sa congrégation, comme au culte des Sacrés-Cœurs. On reconnut à Rome la fausseté des calomnies ; néanmoins, pour ne pas irriter davantage les esprits, on préféra différer l'approbation de la Société. Enfin, des infirmités douloureuses, la mort de ses meilleurs sujets et des peines plus intimes vinrent s'ajouter aux autres croix du serviteur de Dieu. Mais elles ne purent jamais l'abattre ; il les supportait même toujours avec un visage serein et content, qui faisait voir la conformité de sa volonté à celle de la Providence[2].

Au milieu de ses tribulations, c'était dans le Saint Cœur de Jésus et Marie qu'il allait puiser sa force et sa foi. Comme saint Paul, il se glorifiait de ses infirmités, et, son ardeur redoublant avec les obstacles, il ne cessait de travailler au

1. *Mémorial*, n° 202.
2. *Ann.*, l. VIII, § 25.

règne de Dieu et au salut des âmes. Une lettre, qu'il dut écrire vers cette époque à une supérieure d'un monastère de Bénédictines, nous apprend que son zèle pour le culte du Saint Cœur n'avait rien perdu de son énergie et de sa vigilance. Elle est trop belle pour ne pas être reproduite en entier :

MADAME,

« Quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, j'ose néanmoins prendre la liberté de vous écrire pour vous marquer la douleur que j'ai d'avoir appris que vous avez ôté de votre monastère, non seulement la fête du saint Nom de Marie, mais que vous avez aussi résolu d'en ôter la fête de son divin Cœur. Oh! Madame! Que faites-vous? Les abbesses qui vous ont précédée, qui étaient si pleines de sagesse et de vertu, ont établi ces fêtes par un effet de la dévotion singulière qu'elles avaient pour la Glorieuse Vierge, et vous, vous détruisez l'ouvrage de leur piété! Quel honneur pour vous! Eh que vous diront-elles au jour du jugement? Que faites-vous Madame? La divine bonté avait mis ces deux fêtes dans votre maison, comme deux fontaines de grâces et de bénédictions, et vous les tarissez! Le Sacré-Cœur de Jésus et le Saint Cœur de Marie étaient deux tours imprenables, pour vous mettre à couvert des ennemis des âmes de l'abbesse et de ses filles, et vous les ruinez! Vous frappez et blessez au Cœur la mère de la belle dilection. Vous excommuniez son Très Vénérable Nom et son très agréable Cœur! Vous les chassez de votre maison! Comment après cela oserez-vous paraître devant elle? Ne craignez-vous pas que son Fils qui ressent vivement les moindres offenses que l'on commet contre sa chère Mère, ne fulmine contre vous quelque terrible excommunication, et qu'ils ne vous ferment la porte de leur maison? Ils vous avaient donné leurs Cœurs qui n'en

font qu'un par unité d'esprit, pour être votre cœur, votre trésor et votre consolation, et vous les rejetez! Comment vivrez-vous sans cœur? Ne pourrait-on vous appeler désormais avec le prophète : *Columba seducta*[1], une colombe séduite, qui n'a plus de cœur? La Mère de Dieu vous avait donné son Cœur, comme un asile à toutes vos peines, et un trésor immense rempli d'une infinité de biens, selon les paroles d'un saint prélat de votre Ordre : *Fons infinitorum Bonorum*, et vous n'en voulez pas, mais vous les voulez perdre! Vous renversez une sainte fête fondée sur l'approbation d'un grand nombre de prélats, sur l'autorité d'un légat *a latere* et sur la pierre inébranlable du Saint-Siège apostolique[2] et autorisée par un grand nombre de Saints Pères, de célèbres Théologiens et même par plusieurs grands saints et par plusieurs hommes très fervents de l'Ordre de Saint-Benoît, qui nous ont laissé des marques sensibles de leur dévotion pour ce très bon Cœur pendant qu'ils étaient sur la terre, et qui en célèbrent maintenant les louanges dans le ciel.

« Au nom de Dieu, Madame, considérez attentivement ces choses, et les prenez de la main dont on vous les donne, qui est la très pure charité, et de la main d'une personne qui a pour vous tous les respects imaginables[3]. »

C'est là un des derniers actes que nous ayons du zèle du V. P. Eudes pour la dévotion au Saint Cœur de sa Mère bien-aimée. Tout porte à croire que cette abbesse qu'il ne connaissait pas n'était point de la Congrégation du Saint-Sacrement. Mais il nous serait impossible de donner le nom de son monastère, qui est omis dans la copie de cette lettre rapportée dans les Annales de la Congrégation de Jésus et de Marie.

1. *Osée*, VII, 11.
2. Allusion aux brefs de 1674-75. Donc cette lettre est écrite après cette époque.
3. *Ann.*, l. V, n° 27.

Si les infirmités et la faiblesse de l'âge ne permirent plus au V. P. Eudes, à partir de 1676, de s'occuper de missions, s'il dut même depuis lors rester à peu près toujours à Caen, il voulut profiter de ce temps, qui, après une vie si occupée, pouvait paraître un temps de repos, afin d'achever l'ouvrage qu'il avait entrepris depuis bien des années, en l'honneur des Saints Cœurs de Jésus et Marie. C'est ainsi qu'il trouva encore le moyen de consacrer à ces divins Cœurs les derniers jours d'une vie consumée toute entière à leur service.

Dès 1663, en donnant une troisième édition d'un petit ouvrage intitulé : *Dévotion au Très Saint Cœur et au Très Saint Nom de la Bienheureuse Vierge Marie,* le V. P. Eudes avertit ses lecteurs, qu'il a commencé depuis quelque temps un livre beaucoup plus ample, sur le tout aimable Cœur de la Mère de belle dilection. Ses fréquents voyages, ses missions presque continuelles, ses oraisons longues et fréquentes, le nombre de ses autres ouvrages, la multitude et la variété de ses occupations étaient souvent venus interrompre son travail. Mais les Saints savent en quelque sorte multiplier le temps. Aussi, le 25 juillet 1680, il put écrire, comme dernier article de son Mémorial : « Aujourd'hui, 25 juillet 1680, Dieu m'a fait la grâce d'achever mon livre du *Cœur admirable de la Très Sainte Mère de Dieu.* » L'approbation des docteurs qui se lit dans la première édition est du 15 décembre 1679. Dans le chapitre suivant, nous analyserons cet ouvrage et nous essaierons d'en donner une idée exacte au lecteur.

Observons seulement ici, que le livre du V. P. Eudes est un des premiers, sinon le premier, où la dévotion des Saints Cœurs de Jésus et de Marie a été défendue et exposée. L'opuscule dont parlent les *Analecta Juris Pontificii* (30e livre), *Devozione al costato santissimo di Cristo*, n'a pas pour objet premier et direct le Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La *Meta Cordium, Cor Jesu*, du P. Gaspard Druzbicki, antérieur à l'année 1662, renferme au contraire des choses très pré-

cises et très pieuses sur le Sacré-Cœur. Le P. del Nente, 1643, a fait plutôt une retraite pieuse sur l'amour, qu'un livre sur le Cœur sacré de Jésus. Quant au traité que le dominicain flamand, le P. Antoine Barbieux, a dû publier à Lille en 1661 sur la dévotion au Très Saint Cœur du Fils de Dieu et de sa Très Sainte Mère, nous n'avons pu nous procurer aucun détail sur ce qu'il renferme. Le livre du P. Croiset est de 1691; celui du P. Froment, de 1696. Enfin, l'étude théologique si remarquable du P. de Gallifet ne parut qu'en 1726, c'est-à-dire près de cinquante ans après la mort du V. P. Eudes.

Notre saint apôtre nous avertit dans sa préface qu'une des raisons qui l'ont porté à entreprendre son ouvrage, a été que, parmi tant de livres savants et pieux sur la Sainte Vierge, aucun ne traitait d'une manière directe de son très aimable Cœur. Il n'en connaissait pas non plus sur le Sacré-Cœur de Jésus. Ce fut donc pour combler cette double lacune qu'il se mit à l'œuvre. Cette observation est nécessaire pour permettre d'apprécier avec équité soit le mérite, soit les défauts de l'ouvrage.

Le P. Eudes, ayant écrit avant les grands travaux de la critique moderne, a donné parfois trop d'autorité à certains écrits attribués à divers Pères de l'Église, et qui, dans la suite, ont été reconnus comme un peu plus récents. Cet inconvénient inévitable, que l'on rencontre dans Bellarmin et Baronius, ne peut nuire sérieusement à l'ouvrage du V. P. Eudes, pas plus qu'il n'a effacé le mérite des Annales ecclésiastiques de l'Oratorien, ni diminué la valeur des controverses du Jésuite. Dans les ouvrages de ce genre, les conclusions sont tirées d'un trop grand nombre de témoignages incontestables, pour perdre leur solidité, parce qu'on est obligé de reculer de quelques siècles certains textes que l'auteur alléguait comme plus anciens.

A l'occasion du procès de béatification du V. P. Eudes, cet ouvrage a été soumis lui-même à l'examen de la Sacrée

Congrégation des Rites. On sait l'attention minutieuse et la critique sévère que l'Église apporte dans ces sortes d'enquêtes. Des théologiens de mérite ont d'abord été chargés de faire une première étude et un premier rapport. Son Éminence le Cardinal Pitra, dont la compétence est justement appréciée de tout le monde savant, a eu à revoir leur travail ; lui-même, le 7 décembre 1878, devant une commission dans laquelle étaient présents quinze cardinaux, il exposa les objections du promoteur de la foi, et les observations qu'avaient faites les reviseurs. Après une discussion longue et scrupuleuse, tous les cardinaux rendaient la décision suivante : *Nihil obstat quominus procedi possit ad ulteriora.* Le Souverain Pontife Léon XIII, quelques jours après, le 19 décembre, confirmait de son autorité suprême le jugement de la Sacrée Congrégation des Rites. Rome n'a donc rien trouvé à redire dans l'ouvrage du V. P. Eudes, et cette approbation, bien qu'indirecte et générale, est la plus grande que pouvait recevoir la doctrine de notre apôtre sur les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Aussi, est-ce avec une sécurité entière qu'il nous est permis de méditer et de savourer tout ce que cet ouvrage renferme de profond et de pieux sur notre chère dévotion.

Quelques jours seulement après avoir achevé son travail, le V. P. Eudes (19 août 1680) allait au ciel goûter un éternel repos, sur les Cœurs de Jésus et de Marie qu'il avait tant aimés durant sa vie, et dont il avait propagé le culte, au prix de tant de fatigues et au milieu de tant de contradictions. Il pouvait mourir : son œuvre d'apôtre était accomplie; ni le ciel, ni la terre ne la laisseront périr.

CHAPITRE XVI

Réalité et influence de l'apostolat du V. P. Eudes.

Le V. P. Eudes a accompli l'œuvre que la Providence lui a confiée en 1641. Pendant quarante ans il n'a eu d'autre ambition que celle de répondre fidèlement à la voix de son Dieu. Pour atteindre ce but, rien ne lui a paru impossible ; il n'a pas compté avec le travail ; il ne s'est arrêté devant aucun obstacle ; aucune opposition n'a été assez forte pour ébranler sa résolution. Dans la prière et dans l'étude, lui-même il s'est pénétré profondément de la beauté et des amabilités des Sacrés-Cœurs. A mesure que son intelligence en a mieux perçu les splendeurs, son cœur s'est embrasé pour eux d'un amour plus ardent. Adorer, remercier, louer, aimer, consoler, imiter et prier les Sacrés-Cœurs, c'est dès lors toute sa vie ; il sait par mille et mille industrieuses pratiques exprimer au dehors les sentiments qui font tressaillir son âme : lui-même il est le premier dévot des Sacrés-Cœurs.

Là ne se borne pas sa mission. Il doit faire connaître au monde le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie ; il doit leur assurer dans l'Église un culte public et régulier ; en un mot, il a été choisi pour être leur apôtre. Nous l'avons vu à l'œuvre. Pour répondre à sa vocation, partout il profite de l'admirable talent de prédicateur dont il est doué : nulle part sa parole puissante ne retentit sans qu'il réussisse à faire connaître et à faire aimer les Sacrés-Cœurs. Il en dit les grandeurs, les droits et les bontés, à la cour brillante

d'Anne d'Autriche et de Louis XIV. Il en révèle les miséricordes et les bienfaits aux fidèles et aux pécheurs dans ses missions; il invite les vierges chrétiennes à savourer les tendresses de leur amour dans le silence de leurs cloîtres; et partout l'esprit de Dieu dispose les âmes à se soumettre à son action.

La Bourgogne et la Normandie, le Soissonnais, la Champagne et l'Ile-de-France voient passer celui que M. Olier appelait la merveille de son siècle. D'Arles à Rouen, de Beaune à Morlaix, combien de villes accueillent son aimable dévotion. Les Bénédictines du Saint-Sacrement la portent en Lorraine et en Pologne, et un de ses pieux amis, Mgr Laval de Montmorency, le vénérable évêque de Québec, la fait connaître au Canada.

Des confréries sont érigées à Dijon, à Beaune, à Châlons, à la Fère, à Meaux, à Paris, dans toutes les villes et dans un grand nombre de bourgades de la Normandie. La Bretagne, elle aussi, embrasse avec sa foi ardente le culte qu'il établit, et des associations des Sacrés-Cœurs se multiplient à Rennes, à Dol, à Guingamp, à Morlaix, à Tréguier et à Vannes. Il répand dans le peuple de nombreux opuscules qui pénètrent jusque dans les chaumières; et pour les savants, il écrit son ouvrage du Cœur admirable de la Mère de Dieu et du Cœur adorable de Jésus. Il compose de grands et de petits offices pour le Cœur du Fils comme pour le Cœur de la Mère. Les éditions s'écoulent rapidement; et à chaque nouvelle impression, il lui donne une forme de plus en plus parfaite. L'examen des docteurs en certifie l'orthodoxie et la piété; un cardinal a latere les approuve; plus de trente archevêques et évêques permettent de s'en servir pour solenniser les fêtes du Sacré-Cœur de Jésus et du très Saint Cœur de Marie. Ce ne sera pas seulement dans l'intérieur de quelques monastères qu'on les célébrera; c'est dans les cathédrales d'Autun, d'Évreux, de Coutances;

c'est dans les diocèses qu'on adopte le culte public des Sacrés-Cœurs. Des chapelles s'élèvent et sont consacrées en leur honneur. Rome enfin sanctionne par ses brefs les confréries qu'il érige, le vocable de ses églises; *Ecclesia S. Cordis Jesu et Mariæ;* et les fêtes du 20 octobre et du 8 février.

Jusqu'en 1670, le V. P. Eudes a été surtout l'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, et d'une manière plus spéciale, celui du très Saint Cœur de la Mère admirable. Pendant les dix dernières années de sa vie, grâce à l'activité de son zèle, à l'énergie de son caractère, le Sacré-Cœur de Jésus, lui aussi, a recu son office, sa fête, ses approbations, en un mot, tout ce qui constitue le culte public. Un ouvrage spécial en a appris les amabilités aux fidèles.

Enfin, pour assurer les fruits et la durée de son Institution, le V. P. Eudes a travaillé pendant quarante ans à former des sociétés d'apôtres, dans sa Congrégation de Prêtres, dans l'Ordre de Notre-Dame de Charité, dans la Société des Enfants du Cœur de la Mère admirable, sans parler des Bénédictines du Saint-Sacrement qui, elles aussi, continueront son œuvre.

Que manque-t-il à cette vie pour en faire celle d'un apôtre du culte des Sacrés-Cœurs? Proclamons-le donc bien haut; tout en préparant les voies comme précurseur à la B. Marguerite-Marie, le V. P. Eudes avant elle a déjà reçu du ciel, et il a glorieusement rempli la mission d'évangéliste et d'apôtre des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie en les faisant connaître, et en instituant et propageant leur culte.

Aussi, ne comprenons-nous pas comment quelques écrivains ont entrepris de lui enlever ce titre d'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus, alors qu'ils l'accordent si volontiers au P. de la Colombière. C'est au mois de juin 1675, que celui-ci a reçu les premières ouvertures de la Bienheureuse Marguerite-Marie et la mort l'a enlevé le 15 février 1682. Sa

mission a été de juger les communications faites à la Bienheureuse, d'en discuter la valeur et l'origine surnaturelle et de se prononcer sur leur authenticité[1]. Il s'est efforçé lui-même de répandre la dévotion du Sacré-Cœur, et en France, et en Angleterre. Quelques pages de sa retraite spirituelle publiée en 1684 ont même contribué puissamment à la faire connaître. Cependant « le voyage du serviteur de Dieu en Angleterre, sa prison et le peu de temps qu'il survécut à son retour en France ne lui ont pas permis d'en instruire davantage le public[2]. Il n'a pu beaucoup avancer la dévotion[3] par lui-même, soit parce qu'il quitta la France bientôt après avoir connu les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, soit parce que, depuis son retour, il ne vécut que trois ans, toujours infirme; soit enfin à cause des oppositions que trouva dès lors la pratique de cette dévotion, ce qui demandait beaucoup d'égards et de ménagements pour ne pas exciter de troubles. » Il est clair que l'apostolat du V. P. Eudes a été beaucoup plus long, plus étendu, plus actif et plus efficace que celui du P. de la Colombière. Si donc, le confident de la Bienheureuse Marguerite-Marie peut recevoir le titre d'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus, le V. P. Eudes y a des droits bien plus faciles à justifier.

Il nous resterait à suivre dans les deux siècles qui se sont écoulés depuis la mort du V. P. Eudes la marche toujours progressive du mouvement qu'il a imprimé à la dévotion aux Sacrés-Cœurs. Cette étude nous entraînerait trop loin; elle nous forcerait d'embrasser dans tout son ensemble l'histoire et les progrès de cette dévotion, tandis que nous nous sommes proposé uniquement d'étudier l'action directe et personnelle d'un seul de ses apôtres.

Nous devons cependant ajouter quelques mots pour pro-

1. P. Letierce.
2. P. Hausherr.
3. P. de Gallifet, l. 1, ch. i.

tester contre une assertion du P. Letierce : « La dévotion du V. P. Eudes au Sacré-Cœur de Jésus, » dit-il, « a été éclipsée par la splendeur grandissante de celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie ; comme un ruisseau issu d'une source plus pauvre, elle a été absorbée, a cessé de s'appartenir et a perdu son nom. Le V. P. Eudes serait, si l'on voulait, le premier apôtre de la dévotion qui a cessé de vivre[1]. »

Nous ne pouvons accepter une pareille affirmation. La dévotion telle que l'a reçue, telle que l'a établie le V. P. Eudes, est encore vivante dans l'Église et jamais, depuis deux siècles, elle n'a cessé de grandir et de se développer.

Nous l'avons vu, et nous le verrons encore mieux dans l'exposé de sa doctrine, la dévotion prêchée par notre pieux apôtre pendant vingt ans se référait soit au Cœur de Marie, soit à la fois au Cœur de Marie et au Cœur de Jésus. Vers 1660 une modification se manifesta dans l'expression de son culte. Pour ses confréries et pour le culte privé, rien ne fut changé, et sa formule resta encore, soit le Cœur de Marie, soit le Cœur ou les Cœurs de Jésus et de Marie. Dès lors, cependant, il voulut assurer à chacun des Cœurs un culte à part ; le 8 février fut toujours la fête du Cœur de la Mère, mais le 20 octobre il y eut une fête du Cœur adorable de Jésus. Or, depuis deux siècles, c'est ce même ensemble merveilleux de la dévotion du V. P. Eudes, qui a progressivement attiré l'univers tout entier aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

L'union des deux Cœurs, il est inutile de le dire, fait le fond du culte privé de ses instituts religieux. Dans l'ordre de Notre-Dame de Charité comme dans la Congrégation de Jésus et Marie, les pratiques qui remontent aux premières années de l'apostolat du V. P. Eudes ont été conservées avec un soin religieux. L'*Ave Cor sanctissimum Jesu et*

1. P. Letierce, *S. C. et Vis. Intro*, ch. iv.

Mariæ, le *Benedictum sit,* sont encore après deux cent cinquante ans les prières préférées. Avec la Congrégation des Eudistes, avec l'Ordre de Notre-Dame de Charité, et avec le Bon Pasteur d'Angers qui n'est qu'une branche vigoureuse de l'Institut du V. P. Eudes, cet aspect de la dévotion aux Sacrés-Cœurs s'est révélé d'un bout à l'autre de l'univers, car il n'est guère de contrée où l'on ne rencontre une maison de l'un ou l'autre de ces instituts.

Ce n'est pas seulement dans les familles religieuses de notre apôtre, que la vénération des chrétiens a réuni dans une seule dévotion le Cœur de Jésus et celui de sa Mère. Le P. de Gallifet et le P. Nilles énumèrent dans leurs catalogues un nombre considérable de confréries érigées sous le même vocable que celles du V. P. Eudes. Il y en a même qui sont dédiées au Sacré-Cœur de Jésus et de Marie[1]. Combien d'autels, d'associations, de tableaux destinés à honorer à la fois le Cœur du Fils et le Cœur de la Mère. Or, c'est là un caractère bien spécifique, qui nous force à reconnaître les traces de l'apostolat ou du moins de l'esprit du V. P. Eudes. Car, quel que soit le nombre et la qualité des intermédiaires, pour retrouver l'origine de ce mouvement qui porte les âmes à unir dans leur dévotion les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, on remonte instinctivement jusqu'à lui.

La dévotion première et principale du V. P. Eudes, celle à laquelle il s'est dévoué plus spécialement, celle dont il est l'apôtre par excellence, c'est la dévotion au Saint Cœur de Marie. Ici, tout le mouvement catholique part de lui, et nous ne voyons dans l'histoire générale aucun saint qui

1. Plus de cent, avant l'année 1750, v. g. Dominicains de Craon et de Quimperlé ; Ursulines d'Espalion et du Faouet ; Carmes d'Orléans ; Récollets de Rouen et de Marseille ; Visitandines de Bourg ; Clarisses de Montbrison ; Bénédictines de Cologne et de Constance ; Jésuites de Chandernagor, etc., etc.

puisse même en partager avec lui la gloire. Les écrivains sont unanimes à reconnaître et à proclamer ce fait. Il n'est pas en effet contestable. De là provient au XVIIIe siècle la diffusion des offices qu'il avait composés ; de là aussi cette date du 8 février, si souvent admise pour la fête du Très Saint Cœur de Marie. C'est de Coutances, dont il était chanoine et où il avait connu le P. Eudes, que Mgr de Gaillard porta la dévotion du Cœur de Marie jusque dans son diocèse d'Apt. Dès le 3 février 1680, il y autorisa une association du Saint Cœur de Marie. La ville épiscopale tout entière gagnée par son pieux évêque se consacra elle-même à ce Cœur aimable, et une inscription gravée sur les murs de la chapelle des Carmes devait conserver le souvenir de cette cérémonie.

C'est du V. P. Eudes que l'on s'inspire à Naples et à Bologne, quand on veut rendre au Cœur de la Mère de Dieu le culte qui lui appartient. C'est au 8 février, conformément à l'usage de plusieurs autres diocèses, que Mgr de Neufville de Villeroy fixe la fête du Sacré-Cœur de Marie (6 juillet 1716).

Il est superflu d'insister sur la dévotion des Sociétés religieuses qui ont le V. P. Eudes pour fondateur ; les prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie, comme les filles de l'Ordre de Notre-Dame de Charité et celles du Bon Pasteur, savent que le Cœur de la Mère admirable est le partage, l'espérance et la joie de leurs Instituts. Il est leur gloire, leur origine, leur terme, leur tout.

Pars nostra, spes et gaudium
Cœtusque nostri gloria,
Origo, finis, omnia.

Ce Cœur tout aimable est leur vie, leur joie, leur consolation. Aussi chacun s'y tient attaché avec l'énergie que donne

l'amour de sa propre conservation et la conscience d'une mission divine à remplir.

Même en dehors de ces sociétés, l'influence de l'apostolat du V. P. Eudes en faveur de la dévotion au Saint Cœur de Marie n'a fait que grandir chaque jour. Nous ne citerons que deux faits. Nous avons vu avec quel empressement les Carmélites accueillirent la dévotion du V. P. Eudes au Très Sacré-Cœur de Marie, à Caen, à Paris, à Pontoise, etc. Ces pieuses filles de Sainte-Thérèse, à la fin du XVIIIe siècle, n'avaient rien perdu de leur zèle et de leur affection. Une lettre de la Sœur Rosalie, carmélite au couvent de Saint-Denys en France, à Mgr de Glandèves, nous apprend qu'en 1769 l'indigence de ce monastère était devenue extrême. Les poursuites des créanciers faisaient même craindre la prochaine destruction de la maison. Dans cette détresse, pour obtenir par le crédit du Cœur de Marie un sujet qui les tirât d'embarras, ces bonnes Carmélites firent vœu par écrit, de célébrer tous les ans une neuvaine qui commencerait le 8 février; d'ériger une chapelle en l'honneur du Sacré-Cœur de Marie, et enfin de faire des communions et des pénitences, jusqu'à ce qu'on eût été exaucé. La neuvaine commença le 8 février 1770 : or, remarque la Sœur Rosalie, nous avons su depuis, que Madame Louise, décidée depuis longtemps à se faire carmélite, ne s'était fixée à choisir notre maison que pendant notre neuvaine, et ce fut le jour même qu'elle se termina, qu'elle reçut par écrit le consentement du roi (Louis XV) son père, pour sa retraite. Une magnifique chapelle du Saint Cœur de Marie fut donc construite en souvenir de cet insigne bienfait, et, par reconnaissance, Madame Louise, devenue prieure du couvent, obtint du Pape Pie VI, pour les soixante-deux monastères de Carmélites de France, la permission de célébrer la fête du Saint Cœur de Marie, au 8 février, sous le rite de double de 2e classe. C'était donc la fête du V. P. Eudes que célébrait le couvent de

Saint-Denys, et c'est elle dont la célébration fut étendue par Pie VI à tous les Carmels de France [1].

C'est dans les ouvrages de notre apôtre, c'est pendant son séjour au milieu de ses enfants, que le V. P. Libermann a puisé cette tendre et forte dévotion qui l'a porté à placer sa société sous le patronage du Sacré-Cœur de Marie.

C'est aussi par la Société des Enfants du Cœur de la Mère admirable que cette association puissante et si habilement organisée, sous le nom de Filles de Marie, a reçu sa dévotion au Cœur de la Mère d'amour ; et, en souvenir de leur origine, c'est encore au 8 février qu'elle en célèbre la fête.

De nos jours, la dévotion au Cœur de Marie a pris, en France du moins, un essor tout nouveau par l'œuvre de Notre-Dame des Victoires. Or, le pieux abbé Desgenettes tient à se rattacher directement au V. P. Eudes. C'est sa dévotion qu'il accepte, c'est elle qu'il établit dans sa paroisse.

Si donc l'on veut découvrir la source de ce fleuve de bénédictions qui se répand dans le monde par le Cœur de la Vierge Marie, c'est au V. P. Eudes qu'il faut remonter ; c'est son influence qui se fait encore sentir dans tout ce qui concerne cette aimable dévotion ; il est vraiment, même de nos jours comme au XVIIe siècle, l'apôtre du Sacré-Cœur de Marie.

Mais, quelle place lui revient dans l'établissement et la diffusion du culte actuel du Sacré-Cœur de Jésus ? Nous disons volontiers avec le D. Thomas [2], qu'après le V. P. Eudes, l'intronisation du culte public du Sacré-Cœur était loin d'être achevée. Elle demandait bien d'autres concours, et tout d'abord celui de la Bienheureuse Marguerite-Marie, qui l'a tellement marqué de son sceau, qu'au premier coup d'œil elle semble lui appartenir presque exclusivement. C'est à l'époque où le V. P. Eudes va disparaître lui-même,

1. *Dévotion au Sacré-Cœur de Marie*, par Mgr Desportes, évêque de Glandèves.

2. L. II, ch. IV, n. 2.

que cette nouvelle impulsion propagatrice se fait sentir dans l'Église. Notre apôtre n'a pas eu la consolation de connaître la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Il n'a rien su de ses révélations miraculeuses. Si la Providence l'avait mis en rapport avec la Vierge de Paray, il eût béni le ciel de lui avoir révélé le Sacré-Cœur de Jésus, et il eût applaudi à la mission qui lui était confiée. Saint François de Sales n'est-il pas un des saints qui ont le plus contribué à former le V. P. Eudes ? N'est-ce pas à la Visitation que notre apôtre s'est adressé pour obtenir les inspiratrices et les gardiennes du berceau de son Ordre de Notre-Dame de Charité. Ne s'écrie-t-il pas dans son ouvrage : « Disons donc hardiment que le glorieux saint François de Sales est un des favoris du Cœur royal de la reine du ciel et que ses saintes Filles, les Religieuses de la Visitation de Notre-Dame, ont beaucoup de part à l'amour de son divin Cœur. » S'il s'exprimait ainsi à l'occasion du Cœur de Marie, avec quelle joie il eût appris que Notre-Seigneur lui-même avait daigné révéler son divin Cœur à une de ces filles de Saint-François, et qu'il l'avait chargée de procurer la célébration d'une fête en son honneur, le vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement. « Cela est bien doux, » aurait-il dit avec sainte Chantal, à ces pieuses Visitandines, « que Jésus vous ait choisies pour vous faire les filles de son Cœur », et il se serait efforcé de seconder le glorieux apostolat qu'elles ont accepté avec tant de bonheur et qu'elles ont rempli avec tant de zèle et de succès.

« Toutefois, si l'action qui à la fin du XVIIe siècle partit du monastère de Paray-le-Monial fut déterminante, et si grâce à elle, le culte privé devint définitivement public, elle n'est point, sous ce rapport, la première dans l'ordre des dates. Quand la Bienheureuse Marguerite-Marie arbora sa bannière, les enfants du V. P. Eudes avaient déployé la leur depuis près de quarante ans. Non seulement le culte

privé était établi dans leurs maisons, mais le V. P. Eudes avait organisé toute une campagne en faveur du culte public, et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il avait agi avec le concours des évêques et l'assentiment du Saint-Siège[1]. »

Qu'on nous permette à ce sujet de bien fixer les dates, afin qu'on puisse les comparer entre elles.

D'abord, pour ce qui est du V. P. Eudes, nous avons constaté que sa dévotion au Sacré-Cœur de Jésus remonte à l'origine des deux sociétés religieuses dont il est le fondateur, c'est-à-dire à 1641 et 1643. Dès 1645, nous le voyons avec ces deux instituts rendre un culte privé, mais nettement défini, au Sacré-Cœur de Jésus, aussi bien qu'à celui de sa Très Sainte Mère. En 1648, il commence à célébrer solennellement, dans la cathédrale même d'Autun, la fête du Saint Cœur de Marie, avec un office et une messe propres. Or, l'étude de cet office nous a démontré, que le culte du Sacré-Cœur de Jésus s'y trouvait compris en termes non équivoques. En 1659, il entreprend de composer un office propre pour le Cœur adorable du Fils de Dieu. Toutefois, jusqu'en 1670, le V. P. Eudes ne détache pas de fait, du culte du Saint Cœur de la Mère, celui qu'il rendait au Sacré-Cœur du Fils. A cette époque il obtient de sept évêques la permission de célébrer une fête spéciale de ce Sacré-Cœur de Jésus et de se servir pour cela de l'office qu'il avait composé..... La solennité a lieu pour la première fois à Rennes (1670). En 1672, le V. P. Eudes adresse une circulaire aux six maisons de sa Congrégation, pour y faire célébrer solennellement la fête du Sacré-Cœur de Jésus, avec permission de l'Ordinaire. Dès lors, elle devient la fête patronale dans tous ses séminaires ecclésiastiques. En 1668, Alexandre VII érige une confrérie du Sacré-

1. Thomas, l. II, ch. iv.

Cœur de Jésus et du Saint Cœur de sa Mère, à Morlaix, et en 1674, six autres brefs sont donnés au V. P. Eudes pour ériger dans les chapelles de sa Congrégation appelées *Capellæ Cordis Jesu et Mariæ*, des confréries *sub invocatione ejusdem Cordis Jesu et Mariæ*. Des indulgences plénières sont accordées aux confrères, le 20 octobre et le 8 février, jours désignés pour ceux des fêtes patronales. Or, c'est en ces jours que se célébraient les fêtes des Saints Cœurs de Jésus et de Marie. Dans la même année, la fête, avec l'office du divin Cœur de Jésus, est adoptée par l'Ordre des Bénédictines du Saint-Sacrement, et on la célèbre avec solennité à Paris, à Montmartre, au plus tard en 1674. Pour terminer cette chronologie, nous dirons que le V. P. Eudes, le 25 juillet 1680, un mois avant sa mort, met la dernière main à son grand ouvrage du Cœur admirable de la Très Sainte Mère de Dieu, où un livre entier (100 pages in-4°) est consacré au Sacré-Cœur de Jésus. Son successeur dans le généralat de la Congrégation le fait imprimer à Caen (in-4°), en 1682.

Pour la Bienheureuse Marguerite-Marie, d'après ses historiens, Mgr Languet et le P. Daniel, ainsi que d'après la vie écrite par ses Contemporaines, elle naquit à Verosvres, diocèse d'Autun, le 22 juillet 1647. Entrée au monastère de la Visitation de Paray-le-Monial (25 mai 1671), elle reçoit le saint habit trois mois après. Elle fait profession le 6 novembre 1672 ; Notre-Seigneur lui découvre pour la première fois les secrets de son divin Cœur, environ deux ans après sa profession, c'est-à-dire vers la fin de 1674. Elle se confesse pour la première fois au P. de la Colombière, aux quatre-temps du carême 1675, mais elle ne s'ouvre à lui qu'un peu plus tard.

Durant l'octave de la fête du Saint-Sacrement 1675, dans une apparition devenue célèbre, la Bienheureuse reçoit de Notre-Seigneur Jésus-Christ l'ordre de travailler à établir,

au premier vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, une fête particulière pour honorer son divin Cœur, et lui faire amende honorable. Le vendredi suivant (21 juin 1675), le P. de la Colombière se consacre au Sacré-Cœur de Jésus. En 1676, ce Père passe en Angleterre, où il travaille à gagner des adorateurs au Sacré-Cœur. Banni de Londres, le P. de la Colombière rentre en France vers la fin de 1678; il est envoyé à Lyon et revient à Paray au commencement de 1682, pour y mourir le 15 février de cette année. Bientôt, le cahier de ses retraites est imprimé et sert à faire connaître le culte du Sacré-Cœur. Cependant la Bienheureuse rencontre de vives oppositions au culte du Sacré-Cœur de Jésus, même dans sa communauté. Nommée, dans l'été de 1684, directrice des novices, elle leur inspire sa dévotion. Une première fête privée a lieu au Noviciat (20 juillet 1685). La dévotion au Sacré-Cœur est enfin adoptée à Paray (Octave du Saint-Sacrement, 1686); on dédie au Sacré-Cœur de Jésus un oratoire dans le jardin du monastère (7 septembre 1688). La M. de Saumaise, qui avait gagné des adorateurs au Sacré-Cœur de Jésus, à Moulins (1678) et à Dijon (1681), obtient en 1686 la permission de faire célébrer une fête en son honneur; on la solennise pour la première fois (1689). On imprime aussi à Dijon (1686) un office du Sacré-Cœur, avec des litanies et une amende honorable. Le P. Croiset donne une édition augmentée de ce livre à Lyon (1691). La Bienheureuse meurt en 1690. Une chapelle du Sacré-Cœur est érigée dans l'église du monastère de Dijon (1692). Un premier Bref d'indulgence en faveur de cette dévotion est obtenu par le cardinal de Janson (19 mai 1693).

De la comparaison de ces deux tableaux chronologiques, il résulte un premier fait, c'est l'antériorité incontestable de l'apostolat du V. P. Eudes, par rapport à celui du P. de la Colombière et de la Bienheureuse Marguerite elle-même. Cette antériorité est de trente ans pour la dévotion (de 1643

ou 1645 au plus tard, à 1674 et 1675) et de dix-sept ans pour la fête et pour l'office (de 1670 à 1686, ou même de 1670 à 1689); et enfin de dix-neuf ou vingt ans pour les Brefs de Rome (1674 à 1693). Un second fait résulte de la même comparaison; c'est que personnellement et durant sa vie, le V. P. Eudes a travaillé à la propagation du culte du Sacré-Cœur, avec le même zèle qui dévorait la Bienheureuse Marguerite-Marie. Ses efforts, comme ceux de la religieuse visitandine, furent traversés par mille persécutions et couronnés enfin par Dieu d'un succès semblable.

Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Notre but n'est pas de diminuer la gloire de la Bienheureuse Marguerite Marie, ni même celle du P. de la Colombière. Nous n'avons qu'un désir, celui de revendiquer pour le V.P.Eudes, à côté de ces deux apôtres du Sacré-Cœur de Jésus, la place qui lui appartient et que quelques écrivains, par ignorance ou par oubli, ne lui accordent pas dans leurs ouvrages. Ces divers apostolats ne sauraient se nuire; ils se complètent. Si saint Paul est l'apôtre par excellence, les douze n'en méritent pas moins ce titre qu'ils ont reçu de Jésus-Christ. Les ambitieux de la terre regardent avec un œil d'envie ce qu'ils appellent des rivaux, quand ils se présentent pour partager leur gloire. Les honneurs des humains sont si vite épuisés. Ce que l'un reçoit paraît amoindrir d'autant la part réservée aux autres. Mais dans le royaume de Dieu, il n'y a point de ces rivalités : chacun est doublement heureux de l'élévation et du bonheur de son frère. La gloire que Dieu réserve aux siens peut être partagée de tous, sans que la part d'aucun diminue, par l'accroissement du nombre de ceux qui viennent y participer.

Réclamer pour le V. P. Eudes, n'est donc rien enlever à ceux qui comme lui travaillèrent à la propagation du culte du Sacré-Cœur; c'est constater seulement que Dieu les a tous associés dans cette œuvre de son amour.

Pour achever la comparaison de ce double apostolat, nous devons signaler trois points qui de fait y établissent quelques distinctions.

La divinité de la vocation de la Bienheureuse Marguerite-Marie nous est attestée dans des révélations approuvées par l'Église. Le V. P. Eudes, lui aussi, a reçu du Ciel sa mission d'apôtre des Saints Cœurs ; ce qui nous a été conservé de la vie de la Sœur Marie des Vallées, et divers passages des autres ouvrages ou des biographies du Serviteur de Dieu, nous conduisent même à conclure que sa vocation, comme celle de la Bienheureuse, s'appuie sur des révélations particulières et miraculeuses. Néanmoins, nous devons garder à cet égard une certaine réserve dans nos affirmations, et parce que les témoignages qui nous restent ne sont pas assez détaillés, et parce qu'ils n'ont pas encore été soumis sous ce rapport à l'examen de l'Église.

D'ailleurs, nous l'avons déjà observé, le V. P. Eudes, prêtre et missionnaire, pouvait appuyer son apostolat aux yeux des peuples, sur l'autorité de l'Écriture et des Pères ; sur l'approbation des évêques et du Saint-Siège ; sur la sainteté héroïque dont il donnait l'exemple ; sur l'empressement des fidèles à accueillir la nouvelle dévotion ; enfin sur les fruits de grâce que produisait partout le culte des Saints Cœurs. De ce côté, les preuves de sa mission divine abondent et ne nous laissent aucun doute. L'origine de l'apostolat du P. Eudes et de la Bienheureuse est donc également divine, mais elle s'est manifestée et affirmée au monde par des voies diverses.

Le côté spécial sous lequel ils ont envisagé le Sacré-Cœur de Jésus n'est pas absolument le même, bien que l'objet du culte soit identique. Pour l'un comme pour l'autre, il s'agit du Cœur de chair de Jésus-Christ et de l'amour immense dont il est le symbole et l'organe. Il n'y a donc pas deux dévotions. L'une n'aura pas à disparaître pour faire place à

l'autre, mais il est facile de constater des nuances qui se détachent sur un fond commun. Nous aurons à y revenir et à constater que l'Église a admis ces deux aspects dans sa liturgie; nous verrons encore que ces deux tendances se font sentir dans la dévotion des fidèles, aussi bien que dans les ouvrages qui traitent du Sacré-Cœur.

L'Évangile prêché par saint Pierre, saint Paul ou saint Jean est le même, bien que chacun lui ait imprimé son cachet personnel; la théologie reste une, malgré les divergences des écoles. La vie religieuse n'est complète que par l'ensemble des différents ordres et des congrégations modernes; la couronne des saints n'est dans tout son éclat que lorsqu'elle brille de la blancheur des vierges, de la pourpre des martyrs et des auréoles de tous les chœurs des bienheureux. De même, la dévotion au Sacré-Cœur n'est, ni celle de sainte Gertrude, ni celle de Lansperge, ni celle du V. P. Eudes, ni celle de la Bienheureuse Marguerite, c'est celle de l'Église, envisagée par chacun de ses apôtres, ou de ses dévots, avec l'esprit particulier de sa grâce.

Quant à la part que le V. P. Eudes et la Vierge de Paray ont prise l'un et l'autre, dans l'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, nous nous empressons de le proclamer hautement; si le V. P. Eudes a commencé et préparé la propagation du culte du Sacré-Cœur, c'est surtout à la Bienheureuse Marguerite-Marie qu'est due son extension dans l'univers tout entier; c'est à elle aussi que revient l'honneur d'avoir été la cause la plus immédiate de la fête dont se réjouit actuellement l'Église catholique. Sous l'aspect même du culte de réparation au Sacré-Cœur dans l'Eucharistie, le mouvement propagateur est dû tout entier à son influence. Aussi, nous garderons-nous bien de donner au V. P. Eudes la même part qu'à la Bienheureuse, dans la diffusion de ce culte; c'est de tout cœur que nous répétons avec le Souverain Pontife Pie IX les paroles du décret de

béatification de cette sainte amante de Jésus-Christ : *Ad tam salutarem ac debitum pietatis cultum instituendum, latèque inter homines propagandum, eligere servator noster dignatus est venerabilem famulam suam Margaritam Mariam de Alacoque.*

Pour établir ce culte si pieux, si salutaire, si légitime, pour le répandre au loin parmi les hommes, c'est « Marguerite-Marie Alacoque que notre Sauveur a daigné choisir. » —Oui, la Bienheureuse Marguerite-Marie est par excellence l'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus. C'est pour être celui du Sacré-Cœur de Marie que le V. P. Eudes a été choisi avant tout ; mais il serait injuste de refuser à l'ardent missionnaire la gloire d'avoir servi de puissant auxiliaire et de digne précurseur à la Bienheureuse Visitandine ; comme elle, il est aussi l'apôtre du Cœur adorable de Jésus. Ne pourrait-on pas dire de la Bienheureuse Marguerite-Marie relativement au V. P. Eudes, ce que saint Jérôme avançait de saint Antoine dans la vie de saint Paul premier ermite : *Inter multos, sæpe dubitatum est a quo potissimum monachorum eremus habitari cœpta est... Alii, in quam opinionem vulgo omne consentit, asserunt Antonium hujus propositi caput, quod in parte verum est ; non enim tam ipse ante omnes fuit, quam ab eo omnia incitata sunt studia..... Alii etiam nunc affirmant, Paulum quemdam Thæbæum principem istius rei fuisse, non nominis : quam opinionem nos quoque probamus*[1].

Le branle avait été donné successivement par le V. P. Eudes et par la Bienheureuse Marguerite-Marie, et presque aussitôt le mouvement devint assez général, pour qu'il soit difficile, sinon injuste, de réserver à quelques-uns un apostolat qui désormais appartient à tous. En tête de ce mouvement marchent les Visitandines, que l'esprit de saint François de

1. SAINT JÉROME, *Vie de saint Paul, premier ermite*, prologue.

Sales avait préparées, et que les révélations de Paray avaient désignées, pour être les zélatrices ardentes du culte du Sacré-Cœur. Au début, malgré les efforts des PP. de la Colombière, Croiset et Froment, la Compagnie de Jésus eut quelque hésitation. Les Pères de Rome, consultés sur le livre du P. Croiset, en louèrent beaucoup la valeur intrinsèque, mais ils le déclarèrent inopportun. Le Père Général, le P. Gonzalez, après une enquête contradictoire, sans flétrir la dévotion nouvelle, sans infliger aucun blâme à ses apôtres, refusa nettement d'engager sa Compagnie dans aucune démarche auprès du Saint-Siège, en faveur des Sacrés-Cœurs. Occupée par sa lutte pour l'existence, cette illustre Société ne put même pas déployer au XVIIIe siècle tous ses moyens d'action [1].

Néanmoins, toujours elle resta ferme au poste d'honneur qui lui avait été confié dans cette campagne en faveur du Cœur de Jésus. Ses théologiens surent la défendre et en faire valoir les titres et les avantages ; et en tête des autres Ordres, la Compagnie de Jésus se fit l'apôtre et la promotrice du culte du Sacré-Cœur. L'épiscopat français ne tarda pas non plus à prendre en main cette cause bénie. Mgr Languet, archevêque de Sens, et Mgr de Belsunce, évêque de Marseille, l'un par la vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie, l'autre par le vœu de 1722, en devinrent les apôtres, et il semble que, plus que tous les autres, ils ont par là attiré l'attention du monde catholique sur l'origine miraculeuse et sur les avantages de la dévotion au Sacré-Cœur. Les princes de la terre s'unirent aux princes de l'Église, et parmi les postulateurs on compta : Marie, reine d'Angleterre ; Auguste, roi de Pologne ; Philippe, roi d'Espagne, et Marie Leczinska, reine de France.

Aussi, ne croyons-nous pas devoir nous arrêter à suivre

1. P. DE ROCHEMURE, *Le Sacré-Cœur et la Compagnie*, p. 75 et 117.

dans un entraînement si universel, les traces de l'influence du V. P. Eudes, ni le rôle joué par ses enfants. La dévotion prêchée par notre apôtre n'a pas eu à disparaître, pour faire place à la dévotion établie par la Bienheureuse Marguerite-Marie, comme l'a prétendu le P. Letierce. Il y a eu union d'un double apostolat relatif à un même culte. Le Cœur que Notre-Seigneur a manifesté en 1675 à la Bienheureuse Marguerite-Marie est celui dont le V. P. Eudes a célébré la fête en 1670; et la dévotion de l'un et de l'autre est celle qui, sous leur double impulsion, est devenue celle de l'Église catholique. Pour tous, à Paray, à Caen, à Marseille, à Montmartre, il n'y a qu'un seul et même culte du Cœur adorable et tout aimable de Jésus.

C'est de ce culte que les enfants du V. P. Eudes ont reçu la mission de se faire comme lui les apôtres et les propagateurs. Il n'y ont pas failli; et toujours, dans la mesure de leurs ressources, ils se sont efforcés d'activer ce grand mouvement de l'univers catholique vers le Cœur de Jésus.

Dès 1682, le supérieur général de la même Congrégation, le R. P. Blouet de Camilly, publia l'ouvrage du V. P. Eudes, sur les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, et il en distribua des exemplaires aux amis de son vénérable prédécesseur. C'est au sujet de cet envoi que Mgr de Laval Montmorency, premier évêque de Québec, écrivait : « Votre présent m'a été fort agréable, tant à raison du sujet qui y est traité, que de la personne qui l'a composé. » M. Jolly, supérieur général des Messieurs de Saint-Lazare, rend aussi grâces de « ce dévot présent, qui ne peut pas manquer d'être reçu avec respect par tous ceux qui ont connu ce grand serviteur de Dieu. »

En même temps qu'il publiait cet ouvrage, le R. P. Blouet de Camilly faisait travailler activement à l'achèvement de l'église du Séminaire de Caen, que le V. P. Eudes avait commencée. Il réussit à terminer ce bel édifice, et il le mit

en état d'être consacré le 23 novembre 1687. La cérémonie de la consécration fut des plus solennelles. Mgr de Nesmond, évêque de Bayeux, et Mgr de Loménie de Brienne, évêque de Coutances, se firent un bonheur d'y présider. Le premier fit l'office d'évêque consécrateur, et le second voulut prononcer lui-même le sermon. Comme cette cérémonie eut lieu le dimanche, le peuple y accourut en foule de tous les côtés; le clergé régulier et séculier saisit aussi cette occasion de manifester à la fois sa dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, son attachement pour les prélats qui présidaient, et son estime pour le P. Eudes ainsi que pour tous ses enfants. « Le grand autel fut dédié au divin Cœur de Jésus et au Sacré-Cœur de Marie, comme au seul titulaire de la nouvelle église. » Quelque temps après la consécration de l'église de Caen, avait lieu dans les jardins du monastère de Paray-le-Monial, 7 septembre 1688, la dédicace de la première chapelle élevée au Sacré-Cœur de Jésus, à l'instigation de la Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque. Cette double cérémonie à Caen et à Paray était un indice que des deux centres de la nouvelle dévotion, un apostolat également plein de zèle et de dévouement ne perdait aucune occasion d'avancer la connaissance et l'amour du Sacré-Cœur.

En 1685 et en 1686, les enfants du V. P. Eudes obtinrent de Mgr de Novion, évêque d'Évreux, et de Mgr Léonor de Matignon, évêque de Lisieux, de nouvelles lettres d'approbation, où l'on remarque cet article : « Nous approuvons les fêtes et offices du Saint Cœur de Jésus et de celui de Marie avec leurs octaves... et permettons aux-dits prêtres d'en célébrer les fêtes aux jours marqués dans lesdits offices, avec exposition du Saint-Sacrement de l'autel, si ce n'est qu'il fût plus à propos de les transférer au dimanche, pour plus grande solennité ; comme aussi à toutes les personnes de notre diocèse, d'en faire l'office aux-dits jours... »

Deux ans après (1688) à Coutances, Mgr Loménie de

Brienne, à la demande du R. P. Blouet de Camilly et en vertu de la Bulle obtenue par le V. P. Eudes en 1674, érigeait la Confrérie des Sacrés-Cœurs dans l'église du séminaire des Eudistes. L'acte d'érection se termine par ces mots :

« Nous, ayant ordonné auxdits prêtres de nous montrer la Bulle apostolique, et l'ayant lue avec beaucoup d'attention, l'avons trouvée si authentique, et remplie de tant d'indulgences et de bénédictions, que nous en avons nous-même fait l'érection sous l'invocation des Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, approuvé les règlements faits à cette fin, donné pleins pouvoirs aux supérieurs et prêtres de notre dit séminaire, d'agréger et de recevoir en ladite société, toutes les personnes de l'un et de l'autre sexe, qui demanderont à y être enrôlées, et qui auront les qualités requises; permis à tous les prêtres et laïques de notre diocèse de faire les offices et fêtes, avec octave, des Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, aux jours que l'on a coutume de les célébrer; fait tout le premier inscrire notre nom dans le catalogue des confrères de ladite confrérie, et exhortons tous et un chacun d'en faire de même, et de profiter des grâces qui sont concédées par ladite Bulle, et de rendre à ces Saints Cœurs le culte que demande leur excellence et leur dignité. Donné à Coutances en notre palais épiscopal, le 25 janvier 1688. »

Dans cette circonstance, le R. P. Blouet de Camilly fit imprimer[1] un petit opuscule, que nous n'avons rencontré que dans le cours de cette publication (15 avril 1891), à la Bibliothèque de la ville de Valognes. Il renferme la Bulle de Clément X (1674), l'ordre d'érection de Mgr Loménie de Brienne, le règlement de l'Association, deux instructions sur les fêtes des Sacrés-Cœurs, et un grand nombre de prières

1. *Institution de la Confrérie des Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie*; chez Bessin, à Coutances, 1688.

comme l'*Ave Cor*, les litanies du Sacré-Cœur de Jésus, celles du Sacré-Cœur de Marie. Ni les offices, ni les approbations épiscopales ne s'y trouvent. C'est donc dans une des nombreuses éditions, soit du Propre de la Congrégation des Eudistes, soit du Traité sur la dévotion au Sacré-Cœur de Marie, que le P. de Gallifet a dû les prendre.

L'annaliste de la Congrégation du V. P. Eudes nous apprend que, sur les instances du R. P. Blouet, c'était avec la plus grande pompe et sous le rite double de première classe, que la fête du Sacré-Cœur de la Bienheureuse Vierge se célébrait dans la cathédrale de Coutances. Il en était de même dans toutes les villes, principaux bourgs et paroisses du diocèse, ce qui fait voir combien les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie étaient déjà honorés dans cette partie de la Normandie.

En cette même année 1688, nous trouvons encore une autre preuve de l'attachement des Eudistes à leur dévotion aux Sacrés-Cœurs. Voici le fait. La Congrégation du Saint-Sacrement, fondée dans le midi de la France, par Mgr d'Authier de Sisgau, manifesta le désir de se réunir à celle du V. P. Eudes. Un projet d'accord fut dressé, dans ce but, par le R. P. Blouet. Or, le troisième article de cet accord porte que : « Si les membres de la Congrégation du Saint-Sacrement ont l'intention de réaliser leurs desseins, ils voudront bien prendre la dévotion, et faire les fêtes du Très Sacré Cœur de Jésus et de celui de sa Très Sainte Mère, la Vierge Marie. »

Guidée par les mêmes vues, en 1693, la première assemblée générale de la Congrégation des Eudistes confirma un usage déjà ancien, qui attribuait aux octaves des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, la même solennité et les mêmes privilèges, qui appartiennent aux fêtes de Noël, de Pâques, de la Pentecôte.

Inutile d'ajouter que partout où ils fondaient une nouvelle

maison, les enfants du P. Eudes avaient soin d'introduire leur dévotion privilégiée. Ils obtenaient des évêques l'autorisation de célébrer la fête du Sacré-Cœur de Jésus et celle du Saint-Cœur de Marie, avec les offices composés par leur bien-aimé Père. Souvent même les prélats étendaient cette faveur à tout le clergé et à tous les fidèles du diocèse, comme le firent, par exemple, en confiant leurs séminaires aux prêtres du V. P. Eudes, Mgr Huet, évêque d'Avranches (27 mars 1693) et Mgr de Chamillard, évêque de Dol (20 octobre 1701). A Caen, l'évêque de Bayeux avait permis de donner le salut du Saint-Sacrement, tous les jours des deux octaves. A Rouen, le P. Legrand, supérieur du séminaire, fit plus encore, et il institua avec l'approbation de l'Ordinaire, trois associations, l'une d'hommes, l'autre de femmes mariées, la troisième de filles et de veuves, pour honorer les Saints Cœurs de Jésus et de Marie. Nous pourrions constater de la même façon que les Eudistes se firent les zélateurs du culte des Sacrés-Cœurs, dans les diocèses de Paris, de Senlis, de Dol, de Blois, de Séez, et à Domfront, où ils furent appelés successivement à fonder des maisons de leur Institut.

De leur côté, les religieuses de Notre-Dame de Charité du Refuge ne se montraient pas moins dignes du beau nom de filles du Sacré-Cœur, sous lequel le V. P. Eudes les désignait souvent. Nous avons vu plus haut qu'elles furent longtemps contrariées dans leurs désirs les plus légitimes, et qu'elles ne purent, du moins à Caen, célébrer publiquement la fête du Saint-Cœur de Marie qu'en 1681 ; celle du Sacré-Cœur de Jésus ne leur fut même accordée qu'en 1695. Mais elles furent plus heureuses à Rennes, à Guingamp, et plus tard à Tours, à la Rochelle, à Paris. Non seulement elles purent y célébrer les divins Cœurs, mais elles établirent en leur honneur des associations qui ne tardèrent pas à devenir florissantes ; parfois même elles obtenaient

d'étendre à tout le diocèse la célébration des fêtes du Cœur de Jésus et du Cœur de Marie ; comme nous le remarquons dans la lettre de Mgr Ollivier Jégou de Querlivio, évêque de Tréguier (1704).

A Hennebont (1673), à Vannes (1683), l'action des filles du V. P. Eudes, et en particulier celle de la R. M. Marie de la Trinité Heurtaut, ne fut pas moins efficace. La présidente d'Argouges, qui les avait connues à Rennes dès 1666, seconda avec zèle leurs efforts en faveur de la dévotion des Saints Cœurs. Elle-même faisait partie, comme la présidente de Biré, de la Société des Enfants du Cœur de la Mère admirable. Mgr d'Argouges, son fils, évêque de Vannes, 1692-1716, ainsi que son auxiliaire, évêque de Berythe, et beaucoup d'ecclésiastiques séculiers de la ville épiscopale, s'étaient également fait inscrire dans cette association. Le nom de la première supérieure du monastère de Vannes, la M. Marie du Sacré-Cœur de Jésus Bidanet, entrée en 1669 à Rennes, était à lui seul une prédication de cette dévotion. Les offices de l'ancien propre de Vannes pour les fêtes : *Divinissimi Cordis Jesu et amabilissimi Cordis Mariæ,* aussi bien qu'un vieux tableau que l'on voit encore dans la cathédrale, portent un cachet évident de l'influence eudistique. Aussi, serait-il téméraire de croire que la dévotion du P. Huby et de la Bonne Armelle aux Sacrés-Cœurs vient, en partie du moins, de celle que prêchait le V. P. Eudes ! Il est à remarquer en effet, que le P. Huby (1608-1693) qui était d'Hennebont et qui a passé presque toute sa vie religieuse à Vannes, réunissait dans sa dévotion les Cœurs de Jésus et de Marie : de plus, le P. Lesseau, qui fut recteur du collège de Vannes, et qui fut aussi le directeur de la Bonne Armelle, professait pour la sainteté et les lumières surnaturelles de la Sœur Marie des Vallées la plus haute estime. Pendant un carême qu'il prêcha à Coutances, il fut chargé par Mgr Léonor de Matignon d'examiner l'esprit de sa conduite. Ce Père, qui

était « un grand homme de bien et de bon sens, saisi d'une douceur et d'une joie toute céleste, ne pouvait s'empêcher de verser des larmes abondantes, en écoutant le récit de ce qu'elle appelait ses saillies. Comme Mgr de Matignon, il confessait ingénument que le doigt de Dieu était dans cette sainte fille. Les douces larmes que ses récits lui faisaient tomber des yeux lui persuadèrent, outre les grandes vertus qu'il avait admirées en elle, que Dieu avait beaucoup de part en cette œuvre, et il m'a assuré, » écrit un des adversaires du V. P. Eudes, « qu'elle était fille de grande et héroïque vertu et de grande lumière. C'est ce que j'ai appris en 1656, de ce bon Père, quand il était recteur du collège d'Alençon ; il est mort en odeur de sainteté ; et c'est ce que je publie à la gloire de Dieu et de la vérité [1]. » Or, connaître et apprécier la Sœur Marie des Vallées, c'était connaître et approuver sa dévotion aux Sacrés-Cœurs.

De nombreuses éditions de livres de piété sur les Cœurs de Jésus et de Marie servirent encore à en propager le culte. On en imprima à Coutances (1688), à Rennes (1706), à Tréguier (1705); on y trouvait, avec les petits offices de Jésus et de Marie, une foule de pratiques pieuses et de prières empruntées la plupart aux ouvrages du V. P. Eudes. On y lisait aussi une explication exacte de sa dévotion. C'est à l'édition de Rennes (1706), que Mgr Languet a emprunté ce qu'il raconte de notre apôtre, dans le discours préliminaire, de la vie de la B. Marguerite-Marie ; et c'est dans celle de Coutances (1688), que le P. de Gallifet a pris le passage qu'il cite en faveur de la dévotion au Très Sacré Cœur de la Bienheureuse Vierge.

Un autre moyen de propagande fut la fondation d'un certain nombre de sociétés religieuses qui fleurissent encore

1. Moine de Barbery, dans ses notes contre le V. P. Eudes, et contre la Sœur M. des Vallées. Bibl. Nat. N° 11942. L. 1, ch. VII, § 3 et 4.

dans l'Église. Ces congrégations, établies par le zèle de quelques-uns des enfants du P. Eudes, reçurent toutes, en effet, comme dévotion fondamentale, celles des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Toutes aussi, naturellement, devinrent d'ardentes propagatrices d'un culte qu'elles avaient embrassé avec amour.

Parmi ces congrégations nous pouvons compter les sœurs appelées de nos jours Sœurs de la Providence d'Évreux ; les filles du Sacré-Cœur, dont l'institut s'est multiplié si rapidement au diocèse de Coutances ; les Sœurs du Bon Sauveur de Saint-Lô, etc. Quant aux Sœurs du Sacré-Cœur de Marie, elles continuèrent à se multiplier de plus en plus et à répandre leur dévotion partout où elles s'établissaient.

Nous ne voulons plus mentionner qu'un seul fait appartenant au XVIIIe siècle. C'est le vœu solennel par lequel Louis XVI consacra sa personne, sa famille et tout son royaume, au Sacré-Cœur de Jésus. M. Poupart, curé de Saint-Eustache et confesseur du Roi, ayant prêté le serment à la constitution civile du clergé, perdit aussitôt la confiance du Roi (1791). Pour le remplacer, le malheureux prince fit choix du R. P. Hébert, alors à la tête de la Congrégation des Eudistes. Justement fier de cette marque d'estime, le P. Hébert s'empressa d'accepter un poste, où il ne voyait que l'occasion de se dévouer pour son Dieu et pour son Roi. « Venez me voir aujourd'hui ; j'ai fini avec les hommes. Je n'ai besoin que du ciel, » lui écrivait Louis XVI [1]. Et nous lisons dans l'histoire du clergé de France pendant la Révolution, que le P. Hébert venait passer ses soirées avec le Roi, la Reine, Madame Louise et Madame Élisabeth. Dans ces moments précieux pour tous, il leur apportait, par sa piété douce et son caractère aimable et enjoué, les consolations religieuses, les seules que cette famille infortunée

1. 21 juin 1792. *Journal de Hue.*

pût désormais espérer sur la terre. Le P. Hébert demeura près de Louis XVI jusqu'au soir de la fameuse journée du 10 août. Arrêté cette nuit-là même, il fut conduit à la prison des Carmes, où, par la gaieté et l'aménité de son caractère, il procurait encore quelques heureux instants à ses compagnons de captivité.

Le P. Hébert, digne enfant du P. Eudes, était resté fidèle aux traditions de la Société. Toujours il avait conservé pour le Sacré-Cœur de Jésus la plus ardente et la plus confiante dévotion. Cette dévotion pour le Sacré-Cœur de Jésus était si connue, que le jacobin Gorsas donne comme une des causes du massacre des Carmes, spécialement « du prêtre Hébert, confesseur de Louis XVI, les images des Sacrés-Cœurs qu'il portait et qu'il répandait[1]. » Aussi, voyant que tout appui humain faisait défaut au trône et à la société, ébranlés par la Révolution, il tenta de leur trouver un dernier secours dans le Sacré-Cœur du Fils de Dieu. A sa sollicitation, le roi Louis XVI écrivit la belle prière : « Vous voyez donc, ô mon Dieu, toutes les plaies qui déchirent mon cœur,..... » et il dressa l'acte du vœu que tout le monde connaît. Dans ce vœu, le roi-martyr promet que si, par un effet de la bonté infinie de Dieu, il venait à recouvrer sa liberté et sa puissance royale, il travaillerait aussitôt à obtenir du Pape et des Évêques l'établissement d'une fête solennelle en l'honneur du divin Cœur de Jésus, et consacrerait par un acte public, fait dans l'église de Notre-Dame de Paris, sa personne, sa famille, son royaume à ce Cœur divin. Tous les ans il renouvellerait cette consécration. Enfin il élèverait au Sacré-Cœur une chapelle, qui pût servir de monument éternel de sa reconnaissance et de sa confiance sans bornes au Sacré-Cœur de Jésus.

Les formules de cette prière et de ce vœu furent remises

1. Leroy, page 121. Not.

au P. Hébert, quelque temps avant la terrible journée du 10 août 1792. Craignant avec raison que ce monument de la piété royale ne pérît avec lui, s'il venait à tomber lui-même sous les coups de la Révolution, le P. Hébert eut soin d'en faire tirer plusieurs copies. Grâce à cette précaution, après qu'il eut été lui-même enveloppé dans les massacres du 2 septembre, plusieurs exemplaires du vœu purent être conservés. Dans une instruction abrégée sur la dévotion au Sacré-Cœur (Paris, 1821), on lit en effet, que Mlle de Cicé, si connue par sa piété et par son zèle pour les bonnes œuvres, possédait une de ces copies qu'elle avait cachée dans la fente d'une muraille, et qu'elle fit voir depuis à plusieurs personnes. Cette note ajoute que d'autres, en assez grand nombre et très dignes de foi, attestent avoir vu des copies de ce vœu, longtemps avant le retour de Sa Majesté Louis XVIII. L'*Ami de la Religion*[1] s'exprime aussi en ces termes à ce sujet : « La prière et le vœu de Louis XVI au Sacré-Cœur de Jésus paraissent être du commencement de 1792. Il n'y a pas de doute qu'ils furent dressés de concert avec M. Hébert, supérieur général des Eudistes, son confesseur. Du moins, nous connaissons un ecclésiastique estimable, M. l'abbé D***, vicaire de Saint-Louis en l'Ile, qui avait des relations avec M. Hébert, et qui fut chargé par lui de transcrire la prière et le vœu. C'est de lui que nous tenons la copie que nous imprimons. Il a assuré à la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, que ces deux pièces lui avaient été remises par le confesseur de ce prince, avec lequel il vivait dans l'intimité. M. de Caguy, curé de Bonne-Nouvelle en 1815, atteste qu'en 1792 il fut chargé par M. Hébert, de faire, au nom du roi Louis XVI, une neuvaine relativement à son vœu[2]. »

1. 1815. L. III, p. 77.
2. *Fleurs de la Cong.*, 2 vol. P. Hébert.

La dévotion au Sacré-Cœur trouvait donc toujours des apôtres dévoués dans la Congrégation de Jésus et Marie. Son fondateur, le V. P. Eudes, avait inspiré, on se le rappelle, à la reine, mère de Louis XIV, la plus vive dévotion au Saint Cœur de Marie, et son dernier supérieur général avant la Révolution, le P. Hébert, persuadait à l'infortuné descendant du grand roi, qu'au culte du Sacré-Cœur de Jésus étaient désormais attachés la fin de nos calamités, le triomphe de l'Église et le salut de la France. C'est ainsi que par l'organe de ses chefs, cette petite congrégation accomplissait fidèlement la mission divine, que la Providence avait daigné lui confier.

Depuis, c'était en 1874, une démarche fut faite par le successeur du V. P. Eudes et du P. Hébert, pour exhorter l'héritier de l'infortuné Louis XVI à prendre l'engagement solennel d'accomplir le vœu au Sacré-Cœur de 1792. Le comte de Chambord répondit qu'il était bien résolu à réaliser dans tous ses détails les clauses du vœu de Louis XVI, mais pour le proclamer publiquement, il croyait plus digne d'attendre que le temps de l'exil fût passé. C'est sur le trône qu'il voulait consacrer au Sacré-Cœur sa personne, sa famille et son royaume, et ratifier solennellement les engagements pris par le roi-martyr. La Providence n'a pas jugé à propos de lui en donner l'occasion. Quand même il serait démontré que le vœu avait été prononcé par Louis XVI à Notre-Dame de Paris dès le 10 février 1790, comme quelques-uns le racontent[1], cela ne suffirait pas pour en refuser l'initiative au P. Hébert. Si en effet Louis XVI, dès les premiers mois de 1791 le choisit pour son confesseur, c'est qu'il avait eu antérieurement avec lui des rapports, qu'il avait pu déjà assez apprécier sa

1. M. des Buttes. Feuilleton de l'*Univers*, 2 septembre 1882. Le Sacré-Cœur et les Bourbons.

vertu et son dévouement, pour lui confier la direction de son âme dans des circonstances aussi graves. Le texte de la prière et de la consécration portent d'ailleurs, d'une manière évidente, le cachet de la dévotion du V. P. Eudes. On y retrouve la pensée de cette responsabilité royale, que notre apôtre signalait avec tant de courage et d'énergie à Anne d'Autriche et à Louis XIV [1]. Dans sa prière, le roi-martyr unit les Cœurs de Jésus et de Marie et a recours au Cœur si tendre de la Mère, pour qu'elle dépose elle-même les effusions de son âme affligée dans le Cœur adorable de Jésus. L'acte de consécration semble calqué sur les nombreux actes semblables, que le V. P. Eudes prescrit dans ses règles, aux membres de sa Congrégation, sous le nom de Protestation à Jésus et à Marie. C'est la même marche ; d'abord on se donne à Jésus, puis à Marie. Les termes même semblent empruntés mot à mot au manuel de piété de la Congrégation des Eudistes : « Vierge sainte, » dit Louis XVI, « les cœurs de vos enfants sont maintenant entre vos mains. Nous vous les avons remis en nous consacrant à vous comme à notre protectrice et à notre mère, dont nous avons déjà reçu de signalés bienfaits. Mettez-y le comble aujourd'hui, nous vous en prions ; offrez-les au Cœur de Jésus. Ah ! s'ils sont présentés par vous, il les recevra, il leur pardonnera, il les sanctifiera, il les sauvera et il sauvera la France... il y fera régner la piété ! »

Ces dernières paroles ne semblent-elles pas une traduction, ou du moins une réminiscence de la prière du P. Eudes aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie : *Tibi cor nostrum*

1. Pitié, Madame, pitié, je vous conjure, pour l'âme de votre Fils, notre roi et notre maître. Le Dieu tout-puissant est l'appui des trônes, lorsque les souverains s'appliquent à combattre ses ennemis. Mais le feu de la colère de Dieu n'épargnerait ni princes, ni princesses, ni rois, ni reines, s'ils n'employaient leur autorité pour détruire la tyrannie du diable et de l'impiété, et pour établir le règne de Dieu dans les âmes de leurs sujets.

Vie du P. E. Martine, l. V, 76-83.

offerimus, donamus, consecramus, accipe et posside illud totum, et purifica, et sanctifica ut in ipso vivas et regnes. L'image trouvée chez la reine (20 avril 1793) avec cet acte de consécration représente à la fois et le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie. Mme Élisabeth, l'angélique sœur de Louis XVI, avait de son côté fait, avant son incarcération, un vœu au Sacré-Cœur de Marie pour la conservation de la foi en France, et sa correspondace nous atteste qu'elle ne séparait pas de son amour les Cœurs de Jésus et de Marie[1].

Il nous faut conclure la partie historique de notre travail ; et nous ne pouvons mieux terminer le récit de l'apostolat du V. P. Eudes, que par ces lignes empruntées à l'éloge, en style lapidaire et en forme d'épitaphe, que la conférence ecclésiastique de Cambremer (diocèse de Lisieux) composa en son honneur quelque temps après sa mort :

Tanto erga sacratissimum Cor Jesu et Mariæ
Rapiebatur affectu,
Ut nihil ipsi magis cordi esset :
Imo
Ipsius cordis cor, vitæ vita, animæ anima
Cor utrumque videbatur.......
. . . .
Divini amoris flamma fuit in terris,
Jam in cœlis
Ut speramus, lucidissimum sidus !

« Telle était l'ardeur de sa dévotion envers le Saint Cœur de Jésus et de Marie, qu'il ne semblait rien avoir plus à cœur. Bien plus, ces deux Cœurs qui n'en font qu'un paraissaient être le Cœur de son cœur, la vie de sa vie, l'âme de son âme..... Sur la terre, le P. Eudes fut comme une flamme du divin amour : déjà au ciel, nous l'espérons, il brille comme les astres au firmament. »

1. P. Alet, *La France et le Sacré-Cœur*, p. 276.

CHAPITRE XVII

Livre du Cœur admirable.

En écrivant son ouvrage sur le Cœur admirable de la mère de Dieu, le V. P. Eudes voulait à la fois exalter les grandeurs et les perfections des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, et exciter dans les âmes de ses lecteurs une vénération profonde et une tendre dévotion envers ces très aimables Cœurs[1]. De là, un double titre : *Le Cœur admirable de la Sacrée Mère de Dieu, ou la dévotion au Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie.*

De là aussi des développements empruntés à la théologie, à l'ascétisme, et à la pratique.

Les fondements de la dévotion sont établis avec la solidité, et presque la régularité d'une thèse scolastique; en même temps, chaque considération tend à raviver la piété, et fournit un modèle et un encouragement à la perfection.

Le plan suivi est des plus naturels et des plus simples. Déterminer tout d'abord le sujet, poser les principes de la dévotion, indiquer les moyens de rendre ses devoirs aux Sacrés-Cœurs; enfin suggérer quelques pratiques dans ce but; telle est la marche que le V. P. Eudes a suivie.

Partout il fait preuve de connaissances approfondies et d'une vaste érudition en matière ecclésiastique. Son exposition des attributs de Dieu et des vertus du Cœur de Marie dénote une étude sérieuse des auteurs scolastiques, et en

1. *C. adm.*, préface.

particulier de saint Thomas, auquel il emprunte beaucoup de ses pensées. Il ne se montre pas moins versé dans la science des saintes Écritures; il donne des interprétations judicieuses et variées d'une multitude de textes; son commentaire du Magnificat, en particulier, et celui des onze oracles, qu'il développe dans le sixième livre, en sont des preuves remarquables.

Les Pères grecs et latins, surtout saint Denys l'Aréopagite, saint Germain de Constantinople, saint Jean Damascène, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Augustin, saint Anselme, saint Bernard, saint Bonaventure, et en général les auteurs qui ont écrit sur la sainte Vierge, lui sont aussi très familiers. Il les cite avec une aisance qui est un sûr garant de sa science. J'en dirai autant des auteurs mystiques et des maîtres de la vie spirituelle. Aussi, à chaque page nous rencontrons quelque point de doctrine scolastique ou ascétique; mais toujours aux sécheresses de l'école, l'apôtre sait mêler le feu de son zèle et l'onction de sa piété.

Ce qui frappe même dans son ouvrage, au premier abord, c'est qu'il est plutôt un livre de dévotion qu'un traité de théologie. On y entend parler en effet, beaucoup plus souvent encore le saint et le missionnaire que le savant; des pages entières ne sont que les prières brûlantes, les élans spontanés d'une âme éprise de l'amour de Jésus et de Marie. Il est rare qu'un chapitre ne se termine par quelque trait du genre de celui que nous citons ici entre mille [1] :

« O feu divin qui embrasez le très noble Cœur de notre glorieuse mère, venez, venez dans les cœurs de tous les hommes; éteignez-y tout autre feu. Consumez entièrement tout ce qui vous est contraire. Brûlez-les, enflammez-les, transformez-les en vous-même, afin qu'ils soient tout feu et tout flamme d'amour, vers celui qui ne les a créés que pour

1. *C. adm.*, l. III, ch. v.

l'aimer. Faites enfin, que nous puissions dire avec saint Augustin et dans les mêmes dispositions que lui : *Ignis sancte, quam dulciter ardes ! quam secrete luces ! quam desideranter aduris*[1] ! O feu sacré ! que vos ardeurs sont douces et agréables ! que vos clartés sont intimes et pénétrantes ! que vos brasiers sont désirables et aimables ! *Væ iis, qui non illuminantur ex te ! Væ illis qui non ardent ex te !* Malheur à ceux que vous n'illuminez point ! Malheur à ceux que vous ne brûlez point[2] ! Venez donc, venez, feu sacré, venez, flammes célestes, venez, saints brasiers, divines fournaises, venez, torrents, venez, déluges du feu adorable de l'amour éternel ! Venez fondre sur nous et sur toutes les créatures de l'univers : brûlez tout, embrasez tout, consumez, dévorez tout afin que tout soit changé en un feu éternel d'amour et de charité, au regard de celui qui est tout amour et tout charité pour nous. *O ignis, qui semper ardes et nunquam extingueris, o amor qui semper ferves et numquam tepescis, accende me totum, ut totus diligam te.....* O feu qui brûlez toujours sans vous éteindre jamais ; ô amour, qui êtes toujours ardent sans vous ralentir en rien, embrasez-moi tout entier, afin que je sois tout feu et tout flamme vers mon Dieu. »

Parfois, ce sont de chaleureuses exhortations, où le zèle du missionnaire se traduit en paroles ardentes, énergiques, pleines de vie et de chaleur, en même temps que tendres et paternelles. Qu'on lise par exemple, son appel aux hommes, pour les engager à venir dans le Saint Cœur de Marie, boire les eaux de la grâce : « *Omnes sitientes, venite ad aquas* [3] » ; sa comparaison du feu de l'enfer au feu de l'amour[4] ; ses

1. *Soliloques*, c. XXXIV.
2. Dans ces citations nous nous sommes permis de changer parfois des mots vieillis, de supprimer quelques épithètes, ou même de couper certaines phrases trop longues.
3. *C. adm.*, l. II, ch. IV.
4. *Ibid.*, l. III, ch. I.

pressants encouragements à faire de nos cœurs le trône de Jésus[1], à nous remplir de Dieu seul[2]; ses réflexions sur la sainteté nécessaire aux chrétiens et surtout aux prêtres[3], etc., etc. On peut avoir une idée de ce style apostolique par le passage suivant que nous extrayons au hasard. Après avoir montré que le Saint-Cœur de Marie a toujours été pleinement rempli de Dieu, le P. Eudes s'écrie :

« O Cœur humain, n'apprendras-tu jamais cette vérité si importante, que l'esprit de Dieu te prêche par la bouche des saints ? Ton cœur, qui n'est fait que pour Dieu, peut bien être occupé et embarrassé des autres choses qui ne sont pas Dieu, mais, il n'en peut pas être rassasié. *Cœteris rebus occupari potest, impleri non potest*[4]. C'est que Dieu l'ayant créé pour jouir de sa divinité, il lui a donné une capacité infinie, qui ne peut être remplie que d'un bien infini. Sache donc que la possession de cent mille mondes n'est point suffisante pour le contenter pleinement, même durant un moment. Il n'y a que Dieu seul qui le puisse rendre heureux et content : *Quid ergo vagaris, o homuncio, quœrens bona corpori et animœ tuœ*[5]. Pourquoi donc, homme insensé, vas-tu rôdant de tous côtés pour chercher et pour donner à tes sens et à tes passions animales des plaisirs qui ne les peuvent point satisfaire ! *Hœres Dei, cohœres Christi, quid gaudès, quià socius es pecorum*[6]. Toi qui es fait pour être l'héritier de Dieu et le cohéritier de Jésus-Christ, et par conséquent, pour posséder les mêmes biens qu'ils possèdent, pourquoi veux-tu être le compagnon des bêtes, en ne voulant point d'autres félicités que les sensualités qui te sont communes

1. *C. adm.*, l. III, ch. III.
2. *Ibid.*, l. IV, ch. III.
3. *Ibid.*, l. IV, ch. IV.
4. SAINT AUGUSTIN.
5. SAINT ANSELME.
6. SAINT AUGUSTIN, *in Psal.*, CII.

avec elles ? N'ouvriras-tu jamais les oreilles de ton cœur à la voix de ton Dieu? Il y a si longtemps qu'il te crie, à toi et à tous tes semblables : *Filii hominum usquequo gravi corde !*[1]. Enfants des hommes, jusqu'à quand aurez-vous un cœur de pierre, un cœur de bronze et de fer, un cœur endurci et insensible, un cœur inflexible qui tend toujours vers la terre, qui ne regarde que la terre, un cœur qui n'aime que la terre, ses faux plaisirs, ses honneurs imaginaires et ses biens trompeurs. *Ut quid diligitis vanitatem ?* Pourquoi avez-vous tant de passion pour des bagatelles, des fadaises, des chimères, des niaiseries ? ou, selon une autre version : *Quousque vos, illustres viri, nugis studebitis !* Jusqu'à quand, vous qui êtes d'une naissance noble et d'une si illustre condition, étant nés de Dieu, *ex Deo nati,* donnerez-vous vos soins et vos affections à des niaiseries ? Il y a encore une autre version qui porte : *O mortales, quousque, spreta magnitudine mea, nugacia sectabimini ?* Jusqu'à quand, ô mortels, mépriserez-vous les biens incompréhensibles qui sont en moi et que je désire vous donner, pour courir après des niaiseries ! *Ut quid quœritis mendacium ?* Pourquoi cherchez-vous avec tant d'ardeur les choses vaines, frivoles et mensongères, dans lesquelles il n'y a rien de solide, rien de véritable ; mais toute fausseté, séduction et illusion ? N'entendez-vous pas le Saint-Esprit qui vous dit : *Beatus vir cujus est nomen Domini spes ejus, et non respexit in vanitates et insanias falsas*[2] *!* Bienheureux l'homme qui a mis toute son espérance dans le Seigneur, et qui n'a ni œil, ni cœur, ni estime, ni affection pour les vanités et les folies trompeuses et enchanteresses du monde.

« Écoutons donc, et croyons les saints. *Erige spem tuam,* dit saint Augustin, *ad bonum omnium bonorum*[3]; élévez

1. *Ps.* IV.
2. *Ps.* XXXIX.
3. SAINT AUGUSTIN, *in Ps.* CII.

vos espérances, élevez vos cœurs, *sursum corda !* vers celui qui est le souverain bien et la source de tous les vrais biens. *Quære unum bonum*, dit saint Anselme, *in quo sunt omnia bona, et sufficit tibi.* Il n'y a qu'un seul et véritable bien, qui contient en soi une immensité de biens ; cherchez-le et vous le trouverez, et il vous rassasiera pleinement. Que pouvez-vous désirer davantage, que de désirer Dieu et tous les biens qu'il possède ? Dieu se suffit à lui-même, n'est-il donc point capable de vous contenter ? *Nimis avarus est, cui Deus non satis est,* dit saint Augustin. Trop est avare, à qui Dieu ne suffit. *Tu sufficis Deo*, avait dit avant lui saint Cyprien, *sufficiat tibi Deus.* Dieu est rempli d'une infinité de biens, il se suffit pleinement à lui-même, et il n'a que faire de vous ; néanmoins, vous ayant créés pour lui, il vous désire par un excès de bonté ; il vous cherche continuellement, et il le fait avec autant d'affection que si vous lui étiez nécessaire. Et quand vous vous donnez à lui, et qu'il vous a trouvés, il se contente de vous, quoique vous ne soyez rien : contentez-vous donc aussi de lui, qui est tout, et qu'il soit votre unique tout, afin que vous puissiez dire avec le saint prophète David : *Quid mihi est in cœlo, et a te quid volui super terram ? Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum*[1]. Qu'est-ce que je veux au ciel et sur la terre, qu'est-ce que je désire, sinon vous, ô mon Dieu ! Oui, mon Seigneur, le Dieu de mon cœur et mon très unique partage pour jamais ! Dites avec le séraphique saint François : *Deus meus et omnia !* Mon Dieu et mon tout :

> « Je ne veux rien, et je veux toute chose ;
> « Mon Dieu m'est tout, sans lui tout ne m'est rien ;
> « Otez-moi tout, donnez-moi ce seul bien,
> « Et j'aurai tout, n'ayant aucune chose »[2].

1. *Ps.* LXXII.
2. C. *adm.*, l. IV, ch. III.

Dans mille autres endroits, il est aussi facile de reconnaître le saint missionnaire, que Huet, évêque d'Avranches, qualifiait par les épithètes d'ardent et de hardi : *Ardens et audax*. Nous pouvons soupçonner par ces passages, ce que le V. P. Eudes devait être dans la chaire, en face d'un grand auditoire.

L'impartialité rigoureuse que nous avons toujours gardée dans notre travail nous oblige de signaler quelques côtés faibles de l'ouvrage ; nous ne parlons pas des expressions vieillies qui s'y rencontrent ; ce n'est pas là un véritable défaut. Chaque auteur écrit avec les expressions reçues à son époque. En voici d'autres plus réels. Assez souvent le V. P. Eudes est long et diffus, ce qui enlève à son discours une partie de son intérêt et de sa rapidité ! Il entasse les épithètes ; ses phrases sont parfois enchevêtrées, embarrassées et lourdes. Elles ont une longueur démesurée, et les incidentes, en s'accumulant, nuisent à la clarté du style. Il répète jusqu'à satiété la même tournure, pour des phrases ou des périodes qui se suivent immédiatement.

Il n'évite pas non plus toujours un des écueils où vont d'ordinaire se heurter les écrivains mystiques. Si, en effet, les explications symboliques, qui font une partie notable de son travail, sont en général pleines de naturel, de grandeur et de grâces, quelques-unes pourtant ne laissent pas de paraître un peu subtiles et forcées.

Toutefois, pour apprécier avec équité les façons de procéder du V. P. Eudes, il faut se souvenir des principes et des faits.

Pour les points obligatoires de foi ou de morale, on doit s'en tenir, dans l'explication des Écritures, au sens authentique, c'est-à-dire au sens littéral ou figuré, garanti et défini par l'autorité compétente. Mais l'Église, pour éclairer ses dogmes, pour développer ses préceptes de morale, s'est toujours servie, comme le fait le V. P. Eudes, du sens accommodatice.

Dans les premiers siècles, où la foi était vive et simple, on semblait vouloir épuiser les richesses du texte sacré : de là, chez Origène, saint Augustin, saint Ambroise, saint Grégoire le grand, ce goût si prononcé, si hardi, pour l'interprétation figurative. Les âges suivants, jusqu'au XVII[e] siècle, devaient enchérir avec moins d'autorité et souvent avec encore plus de hardiesse. Le V. P. Eudes a écrit comme on le faisait de son temps. Aujourd'hui, on agit tout au rebours ; même les croyants, poussent la critique jusqu'à l'exagération, jusqu'à la défiance ; et, sans l'ombre d'un scrupule, on prétend se confiner dans le sens littéral, on croit avoir la passion du certain. Si parfois les premiers ont dépassé les limites, comme saint Grégoire dans la troisième partie de sa Pastorale, n'aurions-nous pas le droit de nous défier de cet esprit de rationalisme chagrin et dédaigneux, qui pousse les modernes à rechercher une exactitude plénière [1].

Ajoutons une dernière remarque critique. Comme la plupart des écrivains qui ont longuement écrit sur un mystère de la Sainte Vierge, le V. P. Eudes s'écarte de temps en temps de ce qui est strictement son sujet, et il entre dans des généralités qui ne lui appartiennent pas nécessairement. C'est ainsi que plusieurs des excellences qu'il expose ne se rapportent au Sacré-Cœur de Marie qu'indirectement, dans ce sens que l'on peut appliquer au Cœur tout ce qui convient à la personne, et que le Cœur est la plus noble partie de l'homme et le principe de la vie, dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce.

Malgré ces défauts, le livre du V. P. Eudes n'en est pas moins excellent, pieux et solide. Il forme comme une mine féconde, où l'on peut aller puiser, par rapport aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie, une doctrine sûre et abondante.

1. P. Longhaye, *La Prédication.*

Nous croyons même pouvoir affirmer que parmi les ouvrages qui traitent de la Sainte Vierge et de ses grandeurs, il forme un de ces riches trésors où a été accumulé le plus de science et de piété. Quiconque l'ouvrira pour le consulter ou pour le lire, ne manquera pas d'en retirer de précieux avantages, et de souscrire au jugement qu'en a porté le savant P. Nilles, dans son remarquable travail[1] : « *Plura scripsit J. Eudes a quibus præ cæteris commemoratione dignus est liber de cultu et officio Cordis Mariæ, cui titulus :* Le Cœur admirable de la Très Sacrée Mère de Dieu, ou la dévotion au Très Sacré Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie. *Præclarum est opus et spissum in 12 libros divisum, in quo quidquid a sanctis patribus et ecclesiæ doctoribus in laudem Virginis scriptum est, eruditione incomparabili collectum ac certa methodo luculenter expositum invenitur...*

Essayons donc, dans un aperçu rapide, de mieux faire apprécier à sa véritable valeur, la publication de ce livre, l'un des actes les plus importants dans la mission providentielle de notre saint apôtre.

C'est au Sacré-Cœur de Marie que l'auteur consacre son ouvrage, il le lui présente à la fois comme un hommage et comme une prière. La reconnaissance lui faisait aussi un devoir de l'offrir à Mme la princesse de Guise, venue si libéralement à son aide pour élever à Caen l'église bâtie en l'honneur des Sacrés-Cœurs. De là, l'épître dédicatoire qui se trouve dans l'édition de 1682 et que les éditeurs de 1834 ont eu le tort de ne pas reproduire. Enfin, c'est à ses frères de la Congrégation de Jésus et Marie que le V. P. Eudes confie son livre, le leur remettant comme un secours pour devenir les dignes enfants du Saint Cœur.

Dans une courte préface, il fait connaître son but et il éta-

1. *De rationibus festorum S. Cordis Jesu et S. Cordis Mariæ.* Part. II, ch. I.

blit la valeur théologique des révélations des saintes Brigitte, Mechtilde, Gertrude etc., auxquelles il aura recours en plus d'une circonstance; enfin, il soumet son œuvre à la correction de l'Église.

Le travail est divisé en douze livres[1]. Le premier est un des plus importants. C'est là en effet, qu'il définit avec précision et netteté, ce que nous devons entendre par le mot Cœur. « Marie, » dit-il[2] « est admirable en elle-même, dans ses qualités, ses privilèges et ses mystères ; mais ce qui en elle mérite encore plus notre admiration, c'est son Cœur sacré, source et principe de toutes ses grandeurs et de toutes ses perfections. Or, que faut-il entendre par ce mot cœur ? Dans les saintes Écritures, il a des sens bien divers ; il représente tantôt le cœur charnel, tantôt la mémoire, l'entendement, la volonté ; ailleurs le même mot désigne ce que saint François de Salles appelle la fine pointe de l'esprit; tout l'intérieur de l'homme ou même la personne du Saint-Esprit et celle du fils de Dieu. »

Le V. P. Eudes admet tous ces sens[3], mais pour spécifier davantage, et aussi pour circonscrire son sujet, il distingue sous ce nom de Cœur de Jésus ou de Marie, trois Cœurs qui entre eux n'en font qu'un seul, et il les désigne sous le nom de Cœurs corporel, spirituel et divin. Pour plus de clarté, il traite séparément, dans trois chapitres successifs, de chacun de ces trois Cœurs.

Il commence par le Cœur corporel[4]. La chair en nous, dit-il, est mauvaise et méprisable, en tant qu'elle est une chair de péché[5]; mais de même que la chair de Jésus-Christ

1. L'édition de 1834 divise sans raison l'ouvrage en deux parties renfermant chacune six livres.
2. L. I, ch. I.
3. L. I, ch. II.
4. L. I, ch. III.
5. T. 6.

est adorable en vertu de l'union hypostatique, de même celle de Marie est sainte, à cause de la sainteté de sa personne. D'ailleurs le corps de Marie présente cinq excellences, dignes de toute notre vénération. 1° C'est par miracle que sainte Anne sa mère l'a conçue dans sa vieillesse, et malgré sa stérilité; par suite, ce corps a dû être parfait sous tous rapports, car les œuvres de Dieu sont toujours parfaites. *Dei perfecta sunt opera.* 2° Le corps de Marie a été formé pour servir de sanctuaire à Jésus-Christ, comme la tige est façonnée par la nature, en vue des fleurs et des fruits qu'elle doit porter; comme le ciel a été formé par la sagesse et l'amour divins, pour servir de glorieuse demeure aux anges et aux bienheureux. 3° Ce corps a été animé et vivifié par l'âme la plus sainte et la plus parfaite qui fut jamais après celle de Jésus. 4° Il a glorifié et porté Dieu, selon l'expression de saint Paul, dans tous ses actes et ses opérations. *Glorificate et portate Deum in corpore vestro*[1]. 5° Enfin depuis l'Incarnation, on peut dire avec saint Augustin, à l'honneur de cette chair virginale de la mère de Jésus : *La chair de Jésus est la chair de Marie. Caro Jesu est caro Mariæ*[2].

C'est à cause de toutes ces perfections, que le Saint-Esprit au Cantique des Cantiques, et les docteurs de l'Église, comme saint Jean Damascène, ont donné de grands éloges à chacun des membres de la Sainte Vierge.

Or, ajoute le P. Eudes, le cœur est évidemment l'organe le plus noble et le plus excellent du corps humain. Plus donc que tous les autres membres du corps de Marie, son Cœur mérite un culte à part. Cette dernière observation prévient une objection répétée bien des fois depuis : si l'on fête le cœur, pourquoi ne fêterait-on pas aussi les yeux, les mains, etc? Afin d'y répondre encore mieux, le V. P. Eudes

1. *I Cor.*, ch. VI.
2. *Serm. de Assomp.*

s'attache à montrer les excellences spéciales du Cœur de la Bienheureuse Vierge. C'est ce Cœur, dit-il, qui était en Marie le principe, ou du moins l'organe principal de la vie et de toutes les fonctions du corps et des sens. Il est la source d'où est sorti le sang virginal dont le corps sacré de Jésus a été formé ! C'est lui qui imprimait le mouvement au sang de l'enfant-Dieu, encore enfermé dans le sein de sa mère ; c'est lui qui, par une mystérieuse influence, faisait circuler durant ces neuf mois, dans tous les membres de Jésus, la chaleur et la vie. C'est ce même Cœur qui fournit la matière du lait précieux, l'unique nourriture de Jésus enfant. A Nazareth, que de fois le fils de Dieu fait homme vint se reposer sur le Cœur de sa mère, comme sur un lit couvert et embaumé de fleurs ! Quelles délices pour lui d'entendre et de sentir ses battements, qui semblaient exprimer son amour. Enfin, le Cœur de Marie, en vertu de ses relations, quelles qu'elles soient, avec la partie sensible de son âme, a été comme un autel où le feu du divin amour a immolé tout ce qu'il pouvait y avoir de naturel dans ses passions, pour les transformer en autant de forces célestes.

Il est plus directement question en cet endroit du Cœur de la Bienheureuse Vierge ; mais les principales excellences du Cœur de la Mère appartiennent au Cœur de son Fils, ou du moins celui-ci en possède d'analogues. Aussi, dans ce chapitre, nous trouvons énumérées la plupart des prérogatives que citèrent plus tard, en parlant du Cœur de Jésus, le P. de Gallifet[1] et les auteurs qui l'ont suivi. Nous ferons observer seulement qu'à la plaie faite au Cœur de Jésus par le coup de lance, le V. P. Eudes, comme sainte Brigitte, ajoute la rupture de ce Cœur opérée au moment de la mort, par la violence de sa douleur et de son amour.

Pour le cœur spirituel, le pieux auteur s'arrête moins en cet

1. *Dévotion au Sacré-Cœur*, p. I, l. II, ch. I.

endroit à développer ses excellences, parce que, dit-il, son ouvrage tout entier en est un exposé très étendu. Il se borne à déterminer le sens de cette expression : Cœur spirituel. Elle s'emploie, nous dit-il, pour désigner tantôt la partie supérieure et intellectuelle de l'âme, tantôt la volonté, et plus spécialement encore l'amour. Les deux derniers sens néanmoins sont les plus ordinaires et les plus propres au mot cœur. Aussi, le V. P. Eudes conclut dans les termes suivants la première exposition un peu détaillée[1] qu'il nous a donnée (1650), de l'objet de la dévotion au très Sacré Cœur de Marie : « Surtout nous entendons et désirons révérer et honorer, premièrement et principalement, cette faculté et capacité d'aimer, naturelle et surnaturelle, qui est dans cette mère d'amour et qu'elle a toute employée à aimer Dieu et le prochain, ou pour mieux dire, tout l'amour et toute la charité de la Mère du Sauveur au regard de Dieu et au regard de nous. Car encore que le cœur représente tout l'intérieur, ainsi que nous l'avons dit, il signifie pourtant et principalement l'amour. C'est donc cet amour incomparable et cette charité ineffable, que nous regardons et révérons spécialement en notre très honorée Dame et en notre très chère Mère. C'est ce que nous entendons principalement par son très Saint Cœur. » De même dans les messes et dans les offices composés pour les fêtes du Sacré-Cœur de Jésus et du Saint Cœur de Marie, aussi bien que dans l'ouvrage que nous analysons, c'est cette faculté d'aimer, c'est l'amour qui est exalté partout comme l'objet propre de la dévotion aux Cœurs de Jésus et de Marie : *De quo grandis sermo et ininterpretabilis ad dicendum.*

Le V. P. Eudes ne fait ensuite qu'indiquer sommairement les principales sources des excellences de ce Cœur spirituel de Marie. Sa pureté sans tache et l'exemption de toute

1. *Dévot. au S. Cœur de Marie,* 1650.

faute originelle ou actuelle ; les brillantes clartés de la nature et de la grâce qui l'ont illuminé de toutes leurs splendeurs ; les vertus, les grâces et surtout l'amour dont il a été enrichi ; enfin, ses rapports si intimes avec Dieu et si précieux avec nous.

Le cinquième et dernier chapitre de ce livre expose ce que l'on doit entendre par le Cœur divin de Marie. Le Cœur divin est d'abord, en Jésus comme dans sa Mère, la personne même du Saint-Esprit, qui réside par la grâce dans l'âme de tous les justes, pour y agir comme principe de vie et d'amour, et qui mérite par conséquent le nom de Cœur divin. En Marie, ce terme a encore une autre signification : « Le Cœur divin de Marie est le Cœur même de Jésus. » Cette assertion se justifie par les rapports étroits qui unissent le Cœur du Fils et celui de la Mère. Les cœurs de chair, en effet, doivent être en Jésus et Marie dans les relations les plus intimes, puisque saint Augustin a pu dire : « La chair de Jésus est la chair même de Marie. *Caro Jesu est caro Mariæ.* » Entre leurs Cœurs spirituels, il y a aussi une union morale de pensées et d'affection bien plus étroite que celle qui permettait de dire des premiers chrétiens : « *Cor unum et anima una ;* ils n'ont qu'un cœur et qu'une âme. » Enfin, c'est le même esprit vivificateur qui est en personne principe de vie et d'amour, aussi bien dans l'âme de Marie que dans l'âme de Jésus.

Plus spécialement Jésus-Christ lui-même, dans tout ce qui le constitue, peut être appelé le Cœur divin de Marie, puisqu'il est en elle principe de vie, selon ces paroles de l'apôtre : « *Christus vita vestra*[1] ! et qu'il est le verbe respirant l'amour : *Non verbum qualecumque, sed spirans amorem.* » Nous exposerons et nous essaierons dans une deuxième partie, de faire apprécier cette belle théorie

1. *Gal.*, II.

du V. P. Eudes; aussi nous ne nous arrêterons pas ici plus longtemps sur ce premier livre, que l'auteur termine par cette conclusion : « Si l'Église honore d'un culte spécial des reliques, certaines qualités de la Bienheureuse Vierge ou des faits particuliers de sa vie, il est bien juste d'instituer une fête pour honorer son très Saint Cœur. »

Ce point établi, le V. P. Eudes consacre huit livres entiers à établir la thèse qui fait l'objet principal de son travail, et il développe les fondements sur lesquels repose le culte du Cœur admirable de la Mère de Dieu. Une certaine idée mystique l'a porté à attribuer successivement à chacune des trois personnes de la Très Sainte Trinité tout ce qu'il nous dit de ce Cœur de Marie.

Le premier fondement de la dévotion est fourni par le Père éternel. Voici la base de l'argumentation de l'écrivain. C'est à la première personne de la Très Sainte Trinité que la création du monde, ainsi que l'établissement et la conduite de la loi ancienne, sont spécialement attribués. Or, par amour pour son Fils, le Père a pris plaisir à nous en tracer des figures et des images dans toutes les parties de son œuvre, c'est-à-dire dans l'univers et dans l'Ancien Testament. Eh bien ! un amour semblable pour le Saint Cœur de Marie a conduit le Père tout-puissant, à nous en esquisser des portraits et des ombres, dans les chefs-d'œuvre de la nature [1] et dans ce qu'il y a de principal dans la Loi [2]. « Ne savez-vous pas qu'un époux passionné pour son épouse prend son divertissement à écrire son nom et à tracer son image partout où il se trouve, non seulement sur le papier, sur le parchemin et sur la toile, mais sur les arbres, sur les pierres, sur les rochers, sur toutes les choses qu'il rencontre ? Ainsi, l'amour incompréhensible de celui qui est le Dieu, le Père

1. *C. adm.*, l. II.
2. *Ibid.*, l. III.

et l'époux de l'aimable Marie, fait qu'il prend son contentement à écrire les excellences et à peindre le portrait de son Cœur, non seulement sur le ciel, sur le soleil, sur la terre et sur la mer, dans le Paradis terrestre et le buisson ardent de la montagne d'Horeb, dans la harpe de David, le trône de Salomon et le temple de Jérusalem; sur le chandelier d'or, la table des pains de proposition, l'autel des parfums et l'arche d'alliance, sur le vaisseau d'or qui contenait la manne; mais encore, sur la Verge de Moïse, sur les tables de la Loi, sur l'autel des holocaustes et jusque dans la fournaise des trois enfants à Babylone[1]. » Ce sont là en effet, si on y ajoute la montagne du Calvaire, ce qu'il appelle les douze tableaux principaux par lesquels l'amour du Père a voulu nous donner quelque idée du Cœur admirable de la Mère de son Fils.

A l'occasion du second de ces tableaux, le soleil, le V. P. Eudes donne le grand principe du symbolisme divin : « Le second tableau[2] où le Créateur du ciel et de la terre a voulu nous esquisser le Cœur de la Reine de la terre et du ciel, c'est le soleil, car il ne faut pas penser qu'il ait fait cet astre merveilleux, uniquement pour être le flambeau de ce monde ; il l'a fait aussi pour être le portrait des excellentes perfections du Cœur très lumineux de la souveraine Dame du monde.

« La puissance infinie, ayant composé ce grand univers de trois états ou de trois ordres différents : l'état de nature, l'état de grâce et l'état de gloire, la divine sagesse a établi une liaison, un rapport, et une ressemblance si parfaite entre ces trois ordres, et en toutes les choses qui s'y rencontrent, que tout ce qui est dans l'ordre de la nature est une image de ce qui se trouve dans l'ordre de la grâce, et tout ce qui s'aperçoit dans l'état de la nature et de la grâce est une figure

1. *C. adm.*, l. III, ch. v.
2. *Ibid.*, l. II, ch. III.

de ce qui se voit dans l'état de la gloire. De là vient que le soleil, qui est comme le cœur de ce monde visible, et qui est la plus belle et la plus éclatante pièce de la nature, n'est pourtant, avec toutes ses brillantes lumières, qu'une ombre très obscurcie de notre divin Soleil qui est le Cœur de la Mère de Jésus. »

Ce mode d'enseignement, par l'explication des symboles, n'a pas sans doute la rigueur, ni l'ordonnance d'un traité didactique ; mais la marche en est plus variée, plus libre et plus agréable ; les différentes pensées, à cause du rôle plus important de l'imagination, ne s'en gravent pas moins profondément dans l'esprit, en même temps qu'elles émeuvent plus fortement le cœur et la volonté. De plus, dans les développements, l'auteur trouve plus facilement occasion d'entremêler les vérités de la croyance chrétienne et les élans de la plus tendre piété. Quelques traits empruntés à l'un des tableaux, qui remplit le deuxième et le troisième livres, suffiront pour donner une idée de cette partie de son ouvrage.

Au chapitre septième du deuxième livre, le P. Eudes représente le Paradis terrestre d'Adam comme le symbole du Cœur de Marie, véritable paradis de son fils Jésus. Pour mettre dans tout son jour la beauté de ce symbole, et pour en déduire les excellences du Cœur de la Bienheureuse Vierge, il considère successivement sept points principaux.

Qui ne reconnaîtrait tout d'abord avec lui le Cœur de la Mère admirable, sous les noms variés de Paradis de volupté, jardin de délices fermé à tout autre qu'au Bien-Aimé. Quelle consolante pensée dans cet autre rapprochement : *Plantaverat Dominus Paradisum voluptatis a principio*[1]. Dieu, dès le commencement, avait planté le paradis de volupté pour Adam et sa postérité. Or, c'est aussi l'incompréhensible

1. *Genèse*, II.

amour du Père à l'égard de son fils Jésus, qui lui a fait préparer de ses mains divines le Cœur de Marie, pour servir de demeure délicieuse, non seulement à Jésus-Christ, l'Adam véritable, mais encore à tous les hommes, ses frères, ses enfants et ses membres. Un peu plus loin, le texte sacré nous apprend que Dieu se promenait dans le Paradis terrestre, *Dei deambulantis in Paradiso*[1]. Le V. P. Eudes nous fait entrevoir sous ces paroles une image des opérations de Dieu, dans chacun des sens, dans chacune des facultés de Marie, au milieu desquelles il passe, en quelque sorte, par les faveurs qu'il y répand en abondance. C'est encore dans ce Cœur admirable de la Mère de Dieu qu'il nous faut chercher le véritable arbre de la vie, Jésus ; et Marie est cette femme qui nous en donnera le fruit à manger. Dans son Cœur se trouve l'arbre de la vraie science du bien et du mal. Là s'épanouissent les fleurs aux couleurs les plus variées et aux parfums les plus suaves, « l'humble violette, le lis virginal et la rose de la charité : *Viola humilitatis*, *lilium castitatis*, *rosa caritatis*[2] ; » là enfin, toutes les passions représentées par les animaux sont conduites par la volonté de Dieu, dont elles reconnaissent avec soumission le domaine souverain. Le Jardinier, c'est l'homme par excellence, c'est-à-dire Jésus-Christ, qui cultive et garde le Cœur de sa mère : *Ut operaretur et custodiret illum*[3]. Le mariage que Dieu a formé dans le Paradis terrestre, entre le premier homme et la première femme, n'est-il pas une image saisissante du mariage saint et mystérieux, par lequel Dieu a uni la personne du Verbe avec la nature humaine, et dont le traité d'alliance a été passé dans ce Saint Cœur de Marie, avant d'avoir été consommé dans ses entrailles virginales ? N'est-ce pas dans

1. *Genèse*, II.
2. SAINT BERNARD.
3. *Genèse*, II.

ce Cœur immaculé que s'est livrée la grande bataille prédite et figurée dans le Paradis terrestre, et qui, à l'inverse de la première, devait inaugurer le triomphe de la nature humaine et commencer la ruine du démon?

Nous ne faisons que citer sommairement quelques-unes des réflexions du V. P. Eudes; car nous ne nous sommes proposé que de donner une idée générale de ces deux livres. Une pressante exhortation à faire de notre cœur un Paradis de délices pour Jésus termine ce chapitre; afin d'atteindre ce but, il nous faudra d'abord en chasser le serpent infernal, ainsi que le vieil Adam; nous y planterons ensuite l'arbre de vie et les fleurs des vertus : enfin, nous en confierons la garde au Chérubin céleste, c'est-à-dire à la science amoureuse de notre néant et de la Majesté de Dieu.

Dans les quatrième et cinquième livres, le V. P. Eudes montre Notre-Seigneur Jésus-Christ posant le second fondement de la dévotion au Saint Cœur de Marie. Dans diverses révélations, en effet, notamment dans celles de sainte Mechtilde, Notre-Seigneur exhorte fortement les chrétiens à honorer ce saint Cœur. De plus, poussé par son affection pour sa Mère, il a voulu la combler des largesses de son amour, et imprimer dans son Cœur la ressemblance des perfections divines, dont il est lui-même, comme Verbe, l'image vivante et adéquate.

En étudiant ici dans le Cœur de Marie l'image des perfections de Dieu, le V. P. Eudes, en réalité, ne fait qu'en exposer les excellences et les vertus. Aussi, ces deux livres auraient trouvé une place peut-être plus naturelle à côté du huitième, qui s'occupe formellement des privilèges et des qualités du Cœur de la Bienheureuse Vierge.

Nous aurions eu alors une thèse dans toute sa majestueuse simplicité. D'abord, les figures et les symboles du Saint Cœur dans l'univers matériel et dans la loi de Moïse[1]; puis,

1. L. II, ch. III.

l'autorité des saintes Écritures, des Pères et des docteurs [1]; celle des Papes et des Évêques, la pratique des Saints [2], et, pour couronner le tout [3], les admirables et nombreuses excellences du Saint Cœur et les avantages de son culte. Mais, cédant à une de ces pensées mystiques qui se produisent souvent dans les auteurs de son école, le V. P. Eudes a voulu, nous l'avons dit, attribuer à chacune des personnes de la Sainte Trinité, un des fondements de la dévotion du Saint Cœur. C'est ce qui l'a obligé à donner à ses développements, du moins dans les quatrième et cinquième livres, une disposition moins rigoureuse, et à aborder deux fois l'étude des excellences du Saint Cœur de Marie.

Les attributs divins, dont nous avons à admirer successivement la reproduction dans le Cœur de la Bienheureuse Vierge, sont trop nombreux pour être énumérés dans cette analyse. Les principaux sont l'amour, la plénitude, la sainteté, la force, la vérité, la bonté, la miséricorde, la justice, le zèle, la souveraineté, etc... Notre auteur commence ordinairement par bien préciser le sens de l'attribut dont il parle, afin qu'il n'y ait rien de vague dans la suite de son discours. On peut apercevoir à la netteté et à la profondeur de ses explications que, dans cette partie de son travail, il a pris pour guide saint Denis, saint Thomas et Lessius dans leurs ouvrages des *Noms Divins*. Après quelques notions générales sur chacune des perfections, le V. P. Eudes les considère en Dieu ; puis il nous les montre dans le Cœur de Marie comme des traits de ressemblance avec la nature et les personnes divines. La matière de ces deux livres lui donne nécessairement quelque chose de plus abstrait et de plus philosophique qu'au reste de l'ouvrage. C'est peut-être

1. L. VI et VII.
2. L. VIII.
3. L. IX.

pour faire disparaître en partie ce qu'ils ont d'aride, que l'auteur y a multiplié les exemples historiques, et qu'il y a mêlé de vives et ardentes exhortations.

Vient ensuite le troisième fondement attribué au Saint-Esprit. C'est ici que commence proprement la thèse en faveur de la dévotion au Saint Cœur de Marie. Le V. P. Eudes, au début de son sixième livre, s'exprime en ces termes : « C'est l'amour infini dont l'Esprit Saint est embrasé vers sa divine épouse, qui le porte à nous découvrir les trésors inestimables qui sont cachés dans son merveilleux Cœur. Il les a publiés hautement en plusieurs manières, à savoir : par les oracles des divines Écritures, par les voix de l'Église, qui sont les saints Pères, par les écrits des savants théologiens, par les souverains Pontifes et autres prélats de l'Église, qui sont les Vicaires de Notre-Seigneur Jésus-Christ et les organes de son divin Esprit ; enfin par l'exemple d'un grand nombre de saints qui ont eu cette dévotion en une singulière recommandation. »

Le V. P. Eudes consacre trois livres entiers à développer cette thèse. Dans le premier, qui est le sixième de son ouvrage, il commente avec autant de piété que de science divers passages des saintes Écritures, qui peuvent se rapporter au Saint Cœur de Marie, et dans les deux autres, il fait passer successivement sous nos regards les autorités que les Pères, les théologiens, les prélats et les saints fournissent pour appuyer la dévotion au Cœur admirable de la Mère de Dieu.

Le premier texte de la sainte Écriture cité par le V. P. Eudes n'a rapport au Saint Cœur de Marie, qu'autant qu'on le considère comme parfaitement uni au Sacré-Cœur de Jésus ; car c'est du Fils que parle le prophète Ézéchiel[1].

Dans le deuxième texte : *Eructavit Cor meum verbum*

1. *Ézech.*, ch. XXXVI, 25.

bonum[1], c'est le Père Éternel qui nous révèle le mystère de la génération éternelle; mais la voix divine a retenti dans le Cœur de la Bienheureuse Vierge, et elle y a formé un écho fidèle qui nous répond par la bouche de Marie : *Eructavit cor meum verbum bonum.* Il faut lire, dans l'ouvrage même, les belles pages dans lesquelles le V. P. Eudes expose les deux mystères que le Père des miséricordes et la Mère du bel amour nous annoncent par ces paroles. Après avoir commenté le verset du psalmiste : *Omnis gloria filiæ regis ab intus* [2], en les appliquant avec raison au Cœur admirable de la Reine du ciel, le V. P. Eudes emprunte neuf passages au Cantique des Cantiques, qu'il appelle le livre du Cœur virginal et des célestes amours de la Mère de belle dilection.

Ici[3], Jésus est pour Marie un bouquet de myrrhe qui remplit son Cœur d'amertume et de souffrance; là[4], le Cœur de la Bienheureuse Vierge nous apparaît tout languissant et tout blessé d'amour. Plus loin[5], nous trouvons une figure du Cœur de la mère, dans ce lit si bien défendu du roi Salomon; sa beauté nous est décrite et annoncée au quatrième chapitre *Quam Pulchra es*..., et quelques versets plus bas[6], c'est le Père éternel qui se plaint amoureusement à Marie, de ce que, par la pureté de son Cœur elle a ravi et blessé le sien. Si ces deux textes ne se rapportent pas expressément au Cœur de la Bienheureuse Vierge, celui que le V. P. Eudes cite aussitôt après est on ne peut plus explicite : *Ego dormio et Cor meum vigilat*[7]. « Dans le sommeil de la nuit, du tom-

1. *Ps.* XLIV.
2. *Ps.* XLIV.
3. CC. 1, 12.
4. CC. 2, 5.
5. CC. 3, 7.
6. CC. 4, 9.
7. CC. 5, 2.

beau ou de la contemplation, le Cœur de Marie ne dormait jamais, mais il veillait toujours. Oui, ce Cœur tout plein d'amour pour Dieu, veillait nuit et jour pour étudier ses adorables volontés et les accomplir parfaitement ; tout rempli de dilection vers son fils Jésus, il était toujours attentif à ses besoins et à ses nécessités, afin d'y pourvoir et de n'omettre aucun des devoirs d'une bonne mère envers un tel fils.

« Tout plein d'estime et de vénération pour les moindres détails de la vie du Sauveur, il était toujours dans une attention vigilante sur ses mystères, ses actions, ses souffrances, sur chacune de ses paroles, il leur rendait au nom du genre humain les adorations, les louanges et les actions de grâce qui leur sont dues, et il les conservait en lui comme autant de trésors précieux destinés à enrichir un jour l'Église et à combler ses vrais enfants d'une infinité de biens. Le Cœur de Marie, tout embrasé d'amour pour les hommes, était dans une attention continuelle pour saisir toutes les occasions de pratiquer envers tous la charité la plus tendre ; enfin jamais il ne cessait de veiller sur ses propres pensées, sur ses inclinations, sur ses sens et sur toutes les puissances de son âme, pour en éloigner tout ce qui aurait pu déplaire à Dieu, et pour en faire un parfait et saint usage. » Le V. P. Eudes rapporte ensuite un long passage des révélations de sainte Brigitte sur le même sujet[1], et il conclut sous forme d'exhortation vive et pratique, par le commentaire de ces paroles : *Videte, vigilate et orate.*

Pour former le dixième oracle, le V. P. Eudes réunit trois versets analogues à celui-ci : *Dilectus meus mihi et ego illi,* et il les entend de l'amour réciproque de Marie et de Jésus. Il explique ensuite le verset : *Pone me ut signaculum super cor tuum.* Enfin il commente le texte de saint Luc : *Maria*

1. *Rev. S. Brigittæ,* l. I, ch. x.

autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. « Pour bien entendre ces divines paroles, nous dit-il, il faut remarquer que, selon le langage de Dieu, *Verba* ne signifie pas seulement des paroles, mais aussi des choses. Car il y a une grande différence entre les paroles des hommes et celles de Dieu. Celles des hommes ne sont que des mots emportés par le vent; pour l'ordinaire elles n'ont point d'effets : *Dicunt et non faciunt;* mais les paroles de Dieu sont des faits : *Dixit et facta sunt.* Disons donc que Marie conservait dans son Cœur les mystères de Dieu, et toutes les choses merveilleuses qui se passaient en la vie de son Fils [1]. Elle les conservait comme le riche héritage des enfants de Dieu et des cohéritiers de Jésus-Christ; comme les sources des grâces divines qui devaient être répandues dans l'univers, et des gloires immortelles qui devaient éclater à jamais dans le Paradis... etc. Elle les conservait non seulement dans sa mémoire et dans son entendement, mais encore dans son cœur, *in corde suo*, pour être les objets de son amour et de toutes les affections de son âme. Elle les conservait non en partie, mais toutes, *omnia;* car elle savait qu'il n'y a rien de petit en notre Sauveur, et qu'un seul de ses pas, une seule de ses pensées mérite les adorations éternelles des hommes et des anges. Elle savait aussi que son fils Jésus a tant d'amour pour nous, qu'il compte tous les cheveux de notre tête, toutes nos pensées et tous nos pas; *gressus meos dinumerasti*; qu'il garde amoureusement dans son cœur comme un précieux trésor, l'aumône d'un verre d'eau, d'un sourire, faite à un pauvre, *Eleemosyna viri quasi sacculus cum ipso ; gratiam hominis quasi pupillam conservabit* [2],... Voilà pourquoi la Sainte Vierge avait toujours les yeux fixés sur son Fils bien-aimé, pour ne rien laisser

1. SAINT AMBROISE. *In verba : Tuam ipsius animam.*
2. *Eccles.*, XVII.

perdre de ces perles célestes et de ces diamants divins, qu'elle cachait et conservait dans son Cœur virginal, comme un trésor inestimable. Le motif qui la guidait était son amour pour son Fils et pour nous, car elle les conservait pour les méditer, les adorer et les glorifier, mais aussi pour les rapporter aux saints apôtres, afin qu'ils les fissent connaître et révérer par toute la terre. » Le V. P. Eudes conclut par ces mots : « Quelle obligation avons-nous donc au très aimable Cœur de notre divine mère, de nous avoir gardé de si grands trésors? Ne devons-nous pas le révérer comme le dépositaire sacré et le fidèle gardien des richesses infinies acquises par le sang de Jésus? Ne devons-nous pas l'honorer comme un évangile vivant et éternel, où le Saint-Esprit a écrit en lettres d'or la vie admirable du Sauveur[1]?... »

Après ces oracles de la Sainte Écriture, le V. P. Eudes nous fait entendre au livre septième les grandes voix des docteurs de l'Église, qui célèbrent à l'envi les excellences du Cœur admirable de la très sainte Mère de Dieu. Parmi les Pères, ce sont : saint Augustin, saint Léon le Grand, saint Jean Chrysostome, saint Anselme, saint Pierre Chrysologue, saint Jean Damascène et saint Bernard. Puis viennent saint Bonaventure, saint Bernardin de Sienne, saint Laurent Justinien, Richard de Saint-Laurent et Louis de Grenade. Le V. P. Eudes donne le nom d'évangélistes du Cœur de Marie, à cause de la beauté de leurs éloges, au bénédictin Joseph de la Zerda, docteur de Salamanque et évêque d'Almeira; à Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris; à Nicolas du Saussay, abbé de l'Ordre de Citeaux, et à Barthelemy de Los Rios, docteur de l'Ordre de Saint-Augustin. Il compte ensuite dans la Compagnie de Jésus douze apôtres du Saint Cœur de Marie; Suarez, Osorius, Canisius,

1. *C. adm.*, l. VI, ch. XII.

Barradius, Saint-Jure, Binet, Poiré, Eug. Niéremberg, Barry, Christophe de Véga, Corn. Lapierre et Hon. Niquet. Ces citations nombreuses et choisies sont une preuve qu'une des occupations les plus douces du V. P. Eudes était de lire et d'étudier sans cesse cette riche collection d'ouvrages en l'honneur de Marie, que son amour pour elle lui avait fait réunir dans la bibliothèque du Séminaire de Caen. Ajoutons qu'il ne se borne pas à citer des textes, il les commente et il en a fait la base de ses propres réflexions.

Au commencement du huitième livre se trouvent divers documents favorables à la dévotion du Saint Cœur de Marie. C'est d'abord une salutation avec indulgence au Cœur de la Bienheureuse Vierge attribuée à Jules II. Puis vient la mention des six brefs accordés par Clément X (1674-75) pour ériger des confréries du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie. Nous lisons ensuite l'approbation du cardinal de Vendôme (1668), quelques extraits des œuvres du cardinal de Bérulle et le texte des approbations données par les archevêques de Bourges (1648) et de Tours (1661), par les évêques d'Autun, de Soissons, de Noyon et d'Évreux (1648), par ceux de Lisieux et de Coutances (1649), de Bayeux (1659), d'Héliopolis et de Metelopolis (1660; du Puy et de Toul (1661) et enfin par les évêques de Bayeux et de Pétrée (1662), et les docteurs de la faculté de Paris (1661).

A ces preuves en faveur du culte du Saint Cœur de Marie, le V. P. Eudes en ajoute une autre qui est en quelque sorte en rapport plus direct avec la nature et avec l'établissement d'une dévotion catholique, je veux dire la pratique des saints. Cette preuve peut en même temps servir à faire connaître l'histoire de la dévotion au Saint Cœur. Parmi les saints du Cœur admirable de la mère de Dieu, le V. P. Eudes compte au premier rang saint Joseph, saint Joachim et sainte Anne, saint Gabriel, saint Lazarre et ses deux sœurs. Il appelle saint Luc le premier prédicateur et l'évangéliste du Cœur de

la Bienheureuse Vierge. « Que dirons-nous, » ajoute-t-il, « du disciple bien-aimé de Jésus ? N'est-il pas le fils tout aimant de Marie ? Lorsque Jésus l'a mis en sa place, ne lui a-t-il pas communiqué son amour envers sa mère et envers son Cœur ? Où est-ce que cet apôtre de l'amour et de la charité, cet enfant bien-aimé, ce favori de la mère de belle dilection a puisé l'esprit d'amour dont il est rempli, sinon dans la poitrine sacrée de Jésus, sur laquelle il a reposé, et ensuite dans le Cœur maternel de cette bonne mère que Jésus lui avait donnée et avec laquelle il a demeuré si longtemps sur la terre ? O divin apôtre ! associez-nous, s'il vous plaît, avec vous dans la qualité d'enfant du divin Cœur de la mère de Jésus[1]. »

Le V. P. Eudes ne fait que citer les noms des saints à qui la sainte Vierge a voulu donner plus spécialement son Cœur, en les honorant du nom et de la qualité de ses époux[2]. Mais il s'arrête plus longuement à nous dire la dévotion de sainte Mechtilde et de sainte Gertrude envers le Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge ; il en agit de même pour Thaulère, Lansperge, Blosius, la M. Villani, etc. Enfin, il nous montre des ordres entiers auxquels cette dévotion fut toujours bien chère. Parmi eux il compte Citeaux, le Carmel, l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, la Visitation, les Ursulines, la Congrégation de Notre-Dame, les Franciscains de France, les Bénédictines, spécialement celles du Saint-Sacrement ; il termine cette énumération par les deux sociétés que lui-même avait établies pour honorer particulièrement ce Cœur très auguste, c'est-à-dire la Congrégation de Jésus et Marie et l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Refuge.

La thèse du P. Eudes n'est pas encore complète. Jusqu'ici

1. *C. adm.*, l. IV, ch. III.
2. *Ibid.*, l. VIII, ch. III.

il ne nous a donné en effet que les preuves d'autorité. Il est temps qu'il étudie le Cœur admirable en lui-même, et qu'il nous en fasse contempler les excellences et les beautés. C'est ce qu'il entreprend dans son neuvième livre.

Dans l'impossibilité de parcourir toutes les grandeurs et les amabilités du Cœur de Marie, il se contente d'en choisir quelques-unes, comme sa pureté, son exemption de toute souillure originelle ou actuelle, l'océan de grâces dont il fut inondé, son amour immense pour Dieu et pour les hommes, son humilité profonde, son infatigable miséricorde, son union parfaite à la volonté divine et le cruel martyre qu'il endura pendant la passion de Jésus. Le Cœur de Marie, nous dit-il, est un trésor de richesses où puisent le ciel et la terre ; c'est un centre d'où les grâces gratuites font sentir leur salutaire influence jusqu'aux extrémités de l'Église ; en un mot, c'est un monde sans limites d'admirables merveilles.

Chacune de ces qualités est étudiée avec beaucoup de science et de piété. C'est pourquoi les quartorze chapitres de ce neuvième livre forment autant de traités complets sur les perfections du Cœur de Marie. Le V. P. Eudes en approfondit tour à tour le principe, les qualités, les privilèges et les effets ; toujours aussi il a soin de nous exhorter à reproduire dans nos cœurs l'image de celui de notre mère, et il nous apprend à en pratiquer les vertus. Signalons en particulier les chapitres où il parle de la charité de Marie envers Dieu, et de son amour envers nous ; et celui où il exalte son humilité. Nous n'en citerons que le passage suivant : « Le Cœur de la Très Sainte Vierge nous aime d'un amour très ardent, parce qu'elle nous aime du même amour qu'elle ressent pour son fils Jésus. Elle sait qu'il est notre chef et que nous sommes ses membres. De plus, notre bon Sauveur sur la Croix nous a donnés à elle, en qualité d'enfants... Aussi pour ces deux raisons, Marie nous regarde et nous aime en

quelque manière, comme son fils Jésus et comme ses propres enfants[1]. »

Développant au même endroit le don que Jésus en Croix nous a fait de sa mère, il s'exprime ainsi : « Jésus nous donne sa très digne Mère et il nous la donne en qualité de Reine, de Souveraine et de Mère : *Ecce mater tua.* Réciproquement il nous donne à elle, non seulement en qualité de serviteurs ou d'esclaves, ce qui serait un grand honneur pour nous, mais en qualité d'enfants : *Ecce filius tuus.* Voilà, lui dit-il, tous mes membres que je vous donne, pour être vos enfants ; je les mets en ma place, afin que vous les regardiez comme moi-même et que vous les aimiez du même amour que vous avez pour moi. Vous voyez par les horribles tourments et par la cruelle mort que j'endure pour eux, combien je les aime ; aimez-les aussi comme je les aime. O mère de Jésus ! vous avez compris ces paroles : *Mulier, ecce filius tuus !* Elles n'ont pas été entendues seulement de vos oreilles ; elles ont pénétré jusqu'au fond de votre Cœur, et elles y demeureront gravées durant toute l'éternité. Aussi vous nous regardez comme vos enfants et comme les frères de votre fils aîné. Vous nous aimerez du même Cœur et du même amour dont vous l'aimiez. Et Jésus peut vous dire ce qu'il a dit à son Père : *Dilexisti eos sicut et me dilexisti.* O aimable Jésus ! ô Très bonne Marie ! que vous rendre pour des faveurs si extraordinaires ? Agréez, ô mon Sauveur, le Cœur et l'amour de notre commune mère, en reconnaissance du trésor inestimable dont vous nous avez enrichis en nous la donnant pour notre mère. Et vous, ô mère d'amour, recevez, s'il vous plaît, le Cœur très adorable et tout aimable de votre fils Jésus, notre divin Frère. Nous vous l'offrons en actions de grâces pour l'amour ineffable que vous avez pour nous. »

1. *C. adm.*, l. IX, ch. IV.

Nous regrettons de ne dire qu'un mot de l'excellent commentaire que le V. P. Eudes nous donne du Magnificat au dixième livre. Il l'appelle avec raison le cantique du Cœur de la Très Sainte Vierge, puisque les lèvres sacrées de Marie ne l'ont prononcé, que pour laisser échapper en traits de flammes l'immense incendie d'amour et de joie qui embrasait son cœur. Le V. P. Eudes pèse chacune des paroles de ce beau cantique de Marie, et nous aimerions à signaler en particulier, les profondes et pieuses réflexions que lui suggèrent les mots : *Magnificat... exultavit... magna... sanctum... misericordia ejus.*

Le onzième livre est plus spécialement consacré au culte du Cœur de la B. Vierge. Donner les raisons qui justifient ce culte, après ce qui avait été dit précédemment, eût été une simple répétition, aussi le P. Eudes ne fait-il que les énumérer d'une façon sommaire et en quelques lignes seulement. Il se hâte d'arriver aux moyens de rendre au Saint Cœur de Marie les hommages que nous lui devons. Ce livre est donc tout pratique.

Quelques moyens indiqués sont plus généraux et embrassent tout un ensemble de conduite; par exemple : donner tout son cœur à Jésus et à Marie : *Fili præbe cor tuum mihi* [1]; prendre les sentiments, les dispositions et les intentions du Cœur de la Sainte Vierge et en imiter les vertus intérieures : *hoc sentite in vobis ;* partager les œuvres de miséricorde et de zèle que son amour lui fit exercer ; ou bien encore, avoir dévotion aux Saints qui lui ont quelque appartenance spéciale.

Arrivant à des moyens plus particuliers, le V. P. Eudes conseille quelques pratiques et prières quotidiennes, comme la récitation d'hymnes, de cantiques, de litanies, l'*Ave Cor* ou le petit chapelet du Saint Cœur.

1. *Prov.*, XXIII.

Il nous engage encore à recourir dans toutes nos affaires, nécessités et afflictions, au Cœur de notre mère, pour y trouver force, secours et consolation. Il insiste sur la célébration de la fête du Saint Cœur, et il termine en indiquant comme un dernier moyen, la méditation fréquente des excellences et des vertus de ce Cœur admirable.

Pour faciliter l'emploi de ces divers moyens, il a placé en cet endroit de son livre deux octaves de méditations, l'*Ave, Cor sanctissimum,* des hymnes, des litanies, des cantiques, et un petit chapelet en l'honneur du Saint Cœur de la B. Vierge.

L'ouvrage du V. P. Eudes sur le Cœur admirable de la Très Sacrée Mère de Dieu était achevé. Le sujet avait été traité dans tout son ensemble. « Mais, » dit notre saint Apôtre, en commençant un douzième et dernier livre, « il n'est pas juste de séparer deux choses que Dieu a jointes si étroitement par les liens les plus forts et par les nœuds les plus sacrés de la nature, de la grâce et de la gloire, je veux dire, le divin Cœur de Jésus, fils unique de Marie, et le Cœur virginal de Marie, mère de Jésus. C'est pourquoi, après avoir parlé si amplement du Cœur auguste de la Mère, il est bien raisonnable de ne pas terminer cet ouvrage sans dire quelque chose du Cœur adorable de son fils; mais que dire sur un sujet ineffable, immense, incompréhensible et infiniment au-dessus de toutes les lumières des chérubins? Certes, les langues des séraphins seraient trop faibles pour parler dignement de la plus petite étincelle de cette fournaise d'amour ; comment donc, un misérable pécheur, plein de ténèbres et d'iniquités, osera-t-il s'approcher de cet abîme de sainteté ? Comment osera-t-il contempler ce redoutable sanctuaire ? N'entendra-t-il pas retentir à ses oreilles ces terribles paroles : *Pavete ad sanctuarium meum !* O mon Seigneur Jésus, *aufer a me iniquitates meas, ut ad sancta sanctorum pura mente merear introire* ; effacez en moi

toutes mes iniquités, afin que je mérite d'entrer dans le Saint des Saints avec un esprit pur et de saintes pensées. Donnez à mes lèvres des paroles embrasées du feu céleste que vous avez apporté à la terre, afin que j'enflamme les cœurs de tous ceux à qui elles parviendront. »

Tel est le début du douzième livre, consacré expressément au Sacré-Cœur de Jésus. Le livre premier, qui définit le sens du mot Cœur, se rapporte en même temps, comme nous l'avons vu, au Sacré-Cœur de Jésus et au Saint Cœur de Marie ; les dix livres suivants sont propres au Cœur admirable de la Bienheureuse Vierge. Le P. Eudes ne pouvait terminer son ouvrage sans en consacrer un exclusivement au Sacré-Cœur de Jésus.

Ce livre est divisé en vingt chapitres[1], et comprend, en quatre-vingt-douze pages in-4°, le fond de tout ce que nous trouvons de mieux dans les ouvrages postérieurs sur le même sujet. De la sorte, en réunissant le premier et le douzième livre de l'ouvrage du V. P. Eudes, on a un excellent traité de la dévotion au Sacré-Cœur du Fils de Dieu.

Tout d'abord, l'auteur envisage le Cœur sacré de Jésus comme la glorieuse couronne du Très Saint Cœur de sa Mère, et cette pensée lui sert de transition pour aborder son nouveau sujet. Il essaie ensuite de nous faire sentir ce qu'il y a de brûlant dans cette fournaise d'amour du Cœur de Jésus. Il dit son ardente charité pour Dieu, pour Marie, pour la triple église du ciel, de la terre et du purgatoire, et enfin pour chacun de nous en particulier. Pour nous faire mieux apprécier les dimensions et les ardeurs de cet amour, tantôt il nous fait gravir la sanglante montagne du calvaire, et là, il nous montre ce Cœur sacré consommant son holocauste dans le feu cuisant des douleurs et dans les flammes plus brûlantes encore de la charité. Tantôt il nous conduit

1. 1re édit. du *C. adm.*, 1682.

au pied du tabernacle, pour nous faire sentir les battements non moins vifs, mais plus doux, du Cœur de notre Jésus ; ou bien encore il nous ouvre un trésor qui répand sur le monde les plus précieuses richesses du ciel... Partout c'est le même cri d'amour : *Caritas Christi urget nos!* La charité du Cœur de Jésus nous presse !... Partout il nous répète : Voilà comment il nous aime !

Le V. P. Eudes avait compris qu'un des sentiments du Cœur de Jésus qui mérite le mieux d'être l'objet de notre dévotion, est cette immense douleur dont il a été pénétré depuis son agonie jusqu'au Calvaire, et qui l'inonderait encore tous les jours, si la douleur pouvait avoir entrée au paradis. C'est pourquoi il consacre plusieurs chapitres à développer ce point de vue [1].

En parlant de l'amour du Sacré-Cœur de Jésus pour chacun de nous, après avoir montré comment il nous délivre de tous les maux, le V. P. Eudes ajoute : « Il ne suffit pas au Cœur de Jésus de nous avoir affranchis de tous ces maux, il veut encore nous accorder des biens inconcevables. Quels sont ces biens ? Écoutez ! Quel bonheur est-ce d'être non seulement tiré de l'enfer, mais d'être élevé dans le ciel, d'être citoyen du paradis, où il y a exemption de tous maux et possession pleine, entière, invariable et éternelle de toutes sortes de biens ! Quel bonheur d'être associé avec les anges, d'être leur compagnon, de s'asseoir sur leurs trônes, de vivre de leur vie, de jouir de leur fidélité et de leur gloire ! Quel bien d'être au rang des enfants de Dieu, héritiers et cohéritiers de son Fils ! Quelle gloire d'être couronnés rois pour l'éternité et de posséder le même royaume que le Père de Jésus a donné à son Fils ! Quelle joie plus délicieuse que de manger à la table du Roi du ciel ! Quel honneur d'être revêtu de la pourpre royale du Roi des rois ;

1. *C. adm.*, l. XII, ch. V et VI.

d'être assis sur le trône du Souverain Monarque de l'univers ! Quelle ineffable douceur de reposer avec le Sauveur sur le sein et dans le Cœur adorable de son divin Père : *Pater, quos dedisti mihi, volo, ut ubi sum ego, et illi sint mecum ;* Père, je veux que ceux que vous m'avez donnés soient avec moi où je suis moi-même. Et où êtes-vous donc, ô mon Jésus ? *In sinu Patris,* dit saint Jean. Posséder Dieu, jouir de toutes ses gloires, de sa félicité et de ses richesses, être transformé en Dieu, c'est-à-dire revêtu, rempli, pénétré de toutes les perfections divines, et cela plus parfaitement que le fer au milieu d'une fournaise, n'est revêtu et pénétré des propriétés du feu !... N'être qu'un avec Dieu ; être par grâce ce que Dieu est par essence, dites-moi, je vous prie, quels sont ces biens-là ? Quel esprit créé a pu les comprendre ? Toutes les langues des hommes et des anges en peuvent-elles exprimer la moindre partie ? Non, jamais œil n'a vu, jamais oreille n'a entendu, jamais cœur humain n'a compris les biens et les trésors inestimables que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment. »

« Or, à qui avons-nous l'obligation de tant de bienfaits ? A l'immense libéralité et à l'amour infini du Cœur de notre aimable Jésus. Quels honneurs donc, quelles louanges, quelles actions de grâces lui devons-nous rendre et avec quelle dévotion devons-nous célébrer la fête de ce Cœur si libéral ! »

Le chapitre qui suit montre dans le sacrement d'Eucharistie, l'amour des amours, *Amor amorum.* Un des derniers traits de cet amour, signalé par le V. P. Eudes, est que le Cœur de Jésus a voulu nous témoigner toute sa bonté, à l'heure même qu'il ne reçoit des hommes que les effets de la haine la plus furieuse : « O mon Sauveur, vous n'avez que des pensées de paix et de bonté pour les hommes, et ils n'ont que des pensées de malice et de cruauté contre vous ! Vous ne songez qu'aux moyens de les sauver et ils

ne songent qu'à ceux de vous perdre... Vous voulez demeurer avec eux, et ils ne veulent point de vous, ils s'efforcent de vous chasser du monde, de vous bannir de la terre, et même de vous anéantir s'ils le pouvaient. Vous leur préparez une infinité de grâces, de trônes magnifiques et de glorieuses couronnes pour le ciel, et eux vous préparent des fouets, des épines, des clous, des crachats et toutes sortes d'outrages et de cruautés. Vous leur faites un délicieux festin de votre chair et de votre sang, et eux vous abreuvent de fiel et de vinaigre. Vous leur donnez votre corps saint et pur, et ils le déchirent à coups de fouets, le percent de clous et d'épines, et le couvrent de plaies. Quelle charitable bonté, quel amour dans votre Cœur adorable, ô mon Sauveur ! Quelle ingratitude et quelle cruauté dans le cœur humain ! Hélas ! ce qui se passait alors arrive encore maintenant ; car votre Cœur, ô Jésus, dans ce sacrement est tout embrasé d'amour pour nous ; il nous y comble de bontés ! Mais qu'est-ce que nous vous rendons, ô mon Sauveur ? Rien qu'ingratitudes et offenses... Ah ! ingrats que nous sommes ! »

Ailleurs, le V. P. Eudes nous redit l'amour du Sacré-Cœur de Jésus durant sa Passion. Plus loin, il nous offre ce divin Cœur comme un trésor qui nous appartient et qui renferme pour nous les plus précieuses richesses.

Mais, écoutons encore le Commentaire qu'il nous trace de ces admirables paroles sorties du Sacré-Cœur, avant qu'elles aient passé sur les lèvres adorables de Jésus : « *Sicut dilexit me Pater et ego dilexi vos*... Je vous aime, dit-il, comme mon Père m'a aimé. Arrêtons-nous un peu ici ; pesons bien ces paroles : Je vous aime !

« Oh ! que cette parole est douce dans la bouche du souverain monarque de l'univers ! Qu'elle est pleine de charmes et de consolations ! Je vous aime, dit notre bon Jésus. Or, si un prince ou un roi de la terre prenait la peine de se

transporter dans la maison du dernier de ses sujets pour lui dire : Je viens ici exprès pour vous assurer que je vous aime, et que je vous ferai sentir tous les effets de mon affection, quelle joie pour ce pauvre homme ! Mais si un ange du Ciel, ou un Saint, ou la Reine des Saints paraissait au milieu d'une assemblée nombreuse de chrétiens et disait publiquement à l'un d'entre eux : Je vous aime, mon cœur est à vous ! quel ravissant transport pour cet heureux élu ! N'en mourrait-il pas de joie ! Voici infiniment plus, car le Roi des Rois, le Saint des Saints, le Fils unique de Dieu, l'enfant béni de Marie est descendu du ciel et est venu sur cette terre exprès pour nous dire : *Ego dilexi vos.* Je vous aime : *Ego,* Moi, le créateur de toutes choses, Moi qui gouverne l'univers, Moi, riche des trésors du Ciel et de la terre, et qui fais tout ce que je veux, Moi, je vous aime. O mon Sauveur ! que cette parole est pleine de gloire pour nous ! Ne serait-ce point assez si vous disiez : Je pense à vous quelquefois ; je jette les yeux sur vous tous les ans ; j'ai quelques bons projets pour vous ? Non, cela ne vous suffit pas ; vous voulez nous assurer que vous nous aimez et que votre cœur est plein de tendresse pour nous ; pour nous, dis-je, qui ne sommes rien ; pour nous, vers de terre ; pour nous, misérables pécheurs qui vous avons tant offensé ; pour nous qui avons tant de fois mérité l'enfer ; *Ego dilexi vos.....*

« Mais de quelle manière cet adorable Sauveur nous aime-t-il ? Écoutez : *Sicut dilexit me Pater.* Comme mon Père m'aime, je vous aime, du même cœur et du même amour dont je suis aimé de mon Père, » etc.

Dans les six derniers chapitres, le V. P. Eudes se borne à citer de longs extraits de divers auteurs qui ont écrit sur le Sacré-Cœur de Jésus. Il les emprunte à Lansperge le Chartreux, à saint Bonaventure, à sainte Gertrude, et à la vie de la Sœur Marguerite du Saint-Sacrement, carmélite à Beaume.

Enfin, il termine par les pratiques du culte du Sacré-Cœur, c'est-à-dire par de pieuses aspirations d'amour, par dix-sept méditations sur le Sacré-Cœur de Jésus et par des litanies en son honneur.

La conclusion de l'ouvrage est une action de grâces à la Très Sainte Vierge, pour les faveurs dont elle a comblé son serviteur pendant toute sa vie. L'auteur recommande ensuite au Cœur de sa Mère bien-aimée sa chère Congrégation de Jésus et Marie, et il demande pour lui la grâce d'une bonne mort.

Telle est l'analyse trop rapide, malgré son étendue, de ce bel ouvrage sur les Saints Cœurs de Jésus et de Marie. C'est le premier qui ait été composé sur cette matière, et nous pourrions avancer pourtant qu'il est un des plus solides, des plus complets et en même temps des plus pieux. On pourra juger en partie de sa solidité par le résumé que nous en avons fait, mais on ne pourra avoir qu'une bien faible idée de l'amour tendre et passionné qu'on y respire, par les quelques extraits que nous nous sommes permis de citer.

APPENDICE

OFFICES COMPOSÉS PAR LE V. P. EUDES

Pour les Fêtes des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

IN FESTO PURISSIMI CORDIS B. M. V.

Duplex 1. classis cum Octava.

IN I. VESPERIS

Psalmi ut in Festis B. M. V.

Ant. 1. O admirabile et omni laude dignissimum Cor Mariæ Virginis, in quo Deus pater regnum dilectionis suæ constituit! alleluia.

2. Elegit Mariam Unigenitus Patris ab æterno, et præelegit eam, ut dignum sibi in Corde ejus præpararet habitaculum, alleluia.

3. Beatum Cor Dei Genitricis Mariæ, sacrarium Spiritus sancti, in quo inhabitat plenitudo charitatis, alleluia.

4. Corde magno et animo volenti Christo canamus gloriam, in hac sacra solemnitate sanctissimi Cordis præcelsæ Genitricis ejus Mariæ, alleluia.

5. Cum jucunditate laudes beatissimi Cordis Virginis Mariæ celebremus, ut, ipsa pro nobis intercedente, secundum Cor Filii ejus effici mereamur, alleluia.

Capitulum. *Cant.* 8.

Pone me ut signaculum super Cor tuum : ut signaculum super brachium tuum, quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio : lampades ejus, lampades ignis atque flammarum.

Hymnus

Jesu, Mariæ gloria,
Præclara Cordis Virginis
Cor intonat præconia,
Nostris adesto canticis.

Miranda Matris viscera,
Miranda sunt et ubera,
Regale sed Cor omnibus
Miraculis prestantius.

Quem sacra, paucis mensibus,
Portavit alvus parvulum,
Hunc Cor, prius, sacratius,
Semperque gestat maximum :

Cor aula regum principis
Cœlumque cœli splendidum,
Templum superni præsulis,
Altare pacis aureum.

Arca quid ista sanctius?
Thesaurus orbis, omnia
Collata nobis cœlitus
Servans Dei mysteria.
Ave, Cor admirabile,
Amore Jesu flammeum,
Te sentiant amabile
Qui te colunt, rex cordium.
Pars nostra, spes et gaudium,
Cœtusque nostri gloria,
Amor perennis omnium
Jungat tibi præcordia.
Amor Deus, Cor Numinis,
Cor esto mentis unicum,
Amor regens Cor Virginis,
Dux solus esto supplicum.
O sacrosancta Trinitas,
Æterna vita cordium,
Cordis Mariæ sanctitas,
In corde regnes omnium.
Amen.

Hæc doxologia dicitur in fine omnium Hymnorum ejusdem metri.

℣. Paratum Cor meum, Deus, paratum Cor meum. ℟. Ut faciam omnes voluntates tuas.

Ad Magnif. Ant. O Mater amabilis, beatam te dicent omnes generationes : quia respexit Deus humilitatem Cordis tui, et invenit te secundum Cor suum, alleluia.

Oratio, ut infra ad Laudes.

AD MATUTINUM

Invit. Jesum in Corde Mariæ regnantem, venite adoremus; * Qui est amor et vita nostra.

Hymnus

Quem Cor supremi Numinis
Effundit orbi Filium,
Effundit et Cor Virginis,
Imago regis cordium.
Cor, sanctitatis formula,
Cordis fidelis regula,
Dignum Dei sacrarium,
Cubile Jesu floridum :
Te candidata lilia,
Nardus rosæque fulciunt,
Te mala cœli dulcia
Amore languens ambiunt.
Cor Matris Agni melleum,
Amoris igne torridum,
Te corda nostra diligant,
Tuos amores exprimant.
Sidus micans amantium,
Sol esto, duxque mentibus,
Fornax amoris, omnium
Accende flammas cordibus.
Redempta Christi gratia
Fac corda Christo vivere,
Calcare mundi somnia,
Se tota Jesu tradere.
Fac nos dolosi frangere
Fraudes malignas tartari,
Vita tua convivere,
Amore Christi commori.
Amor, sacri fons nectaris,
Mentes replens inebria,
Cordis sagitta Virginis,
Transfige cordis intima.
O sacrosancta Trinitas,
Æterna vita cordium,
Cordis Mariæ sanctitas,
In corde regnes omnium.
Amen.

Pss. ut in festis B. M. V.

IN I. NOCTURNO

Ant. Maria Cor suum tradidit ad vigilandum diluculo ad Domi-

num qui fecit eam : et in conspectu Altissimi deprecata est, et ipse tribuit ei secundum Cor ejus.

Ant. Præparavit Cor suum Domino, et dilexit illum solum Corde perfecto, et ipse liberavit eam ab omnibus inimicis ejus.

Ant. Omni custodia servavit Cor suum, ideo delectata est in Domino, et dedit illi petitiones Cordis ejus.

℣. Paratum Cor meum, Deus, paratum Cor meum. ℟. Ut faciam omnes voluntates tuas.

Lectio I. *Cap.* 4.

De Canticis Canticorum.

Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es! Oculi tui columbarum, absque eo quod intrinsecus latet. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni. Coronaberis de capite Amana, de vertice Sanir et Hermon, de cubilibus leonum, de montibus pardorum. Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum, in uno oculorum tuorum et in uno crine colli tui.

℟. Beata es, Virgo Maria, et beatissimum Cor tuum, thronus omnium virtutum, templum sanctæ Trinitatis, fornax divini amoris. * Sola sine exemplo dilexisti Dominum nostrum Jesum Christum ex toto Corde tuo. ℣. Ipse Pater amat te, quia tu amasti Filium ejus unicum. * Sola.

Lectio II.

Veniat dilectus meus in hortum suum, et comedat fructum pomorum suorum. Veni in hortum meum, soror mea sponsa, messui myrrham meam cum aromatibus meis : comedi favum cum melle meo, bibi vinum meum cum lacte meo : comedite, amici, et bibite, et inebriamini, charissimi. Ego dormio, et Cor meum vigilat : vox dilecti mei pulsantis ; aperi mihi, soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea : quia caput meum plenum est rore, et cincinni mei guttis noctium.

℟. Felix es, sacra Virgo Maria, et omni laude dignissima : quia Christum per fidem et dilectionem in Corde tuo formasti. * Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus Cordis tui Jesus. ℣. Hic est Deus Cordis mei, et pars mea in æternum. * Benedicta.

Lectio III. *Cap.* 8.

Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum? Pone me ut signaculum super Cor tuum, ut signaculum super brachium tuum, quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio : lampades ejus, lampades ignis atque flammarum. Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam. Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.

℟. Vidi speciosam sicut columbam, et circumdabant Cor ejus flores rosarum, et lilia convallium : ipsa autem voce magna clamabat : Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo. ℣. Flores tui fructus honoris et honestatis. * Fulcite. Gloria Patri. * Fulcite.

IN II. NOCTURNO

Ant. Omnis gloria filiæ regis ab intus. De bono thesauro Cordis ejus proferuntur omnia bona.

Ant. Veni, dilecta Cordis mei, et præbe mihi Cor tuum, et ponam in eo thronum meum, et regnum filii dilectionis meæ.

Ant. Confirmatum est Cor Virginis, in quo divina mysteria, Angelo nuntiante, concepit.

℣. Desiderium Cordis Mariæ audivit Dominus. ℟. Præparationem Cordis ipsius audivit auris ejus.

Lectio IV

Sermo sancti Bernardini Senensis.

Ex Serm. 9. de Visitatione.

Quis mortalium, nisi divino tutus vel fretus oraculo, de vera Dei et hominis Genitrice quidquam modicum, vel grande præsumat incircumcisis, imo pollutis labiis dicere, quam Pater ante sæcula Deus in perpetuam et dignissimam Virginem prædestinavit, Filius elegit in Matrem, Spiritus sanctus omnis gratiæ domicilium præparavit? Quibus verbis ego homunculus sensus altissimos Virginei Cordis sanctissimo ore prolatos efferam, quibus non sufficit lingua omnium hominum et etiam Angelorum? Dominus enim ait : Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bona. Quis autem inter puros homines melior potest excogitari, quam illa quæ meruit effici Mater Dei, quæ in Corde et in utero suo ipsum Deum hospitata est? Quis thesaurus melior, quam ipse divinus amor quo fornaceum Cor Virginis ardens erat?

℟. In capite libri scriptum est de me, ut faciam voluntatem tuam; Deus meus, volui, et legem tuam in medio Cordis mei. * Paratum Cor meum, Deus Cordis mei, paratum Cor meum. ℣. Vocaberis voluntas mea in Corde tuo. * Paratum.

Lectio V

De hoc igitur Corde, quasi de fornace divini ardoris Virgo beata protulit verba bona, id est, verba ardentissimæ charitatis. Sicut enim a vase summo et optimo vino pleno, non potest exire nisi optimum vinum : aut sicut et a fornace summi ardoris non egreditur nisi incendium fervens : sic de Corde Matris Christi exire non potuit verbum, nisi summi summeque divini amoris atque ardoris. Sapientis dominæ atque matronæ est, pauca verba, solida tamen atque sententiosa, habere. Proinde septem vicibus, quasi septem verba tantum miræ sententiæ et virtutis a Christi benedictissima Matre leguntur dicta, ut

mystice ostendatur ipsam fuisse plenam gratia septiformi. Cum Angelo bis tantummodo locuta est : Quomodo fiet istud? et : Ecce ancilla Domini. Cum Elisabeth bis etiam, scilicet illam salutando, et Deum laudando, cum ait : Magnificat anima mea Dominum. Cum Filio etiam bis, semel in templo : Fili, quid fecisti nobis sic? et in nuptiis : Vinum non habent. Cum ministris semel : Quodcumque dixerit vobis, facite. Et in his omnibus, semper valde parum locuta est : excepto quod in laude Dei et gratiarum actione se amplius dilatavit, scilicet cum ait : Magnificat anima mea Dominum : ubi non cum homine, sed cum Deo locuta fuit.

℟. Magnificate Deum Patrem mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum, quia dedit mihi Cor suum, Filium ejus unicum : * Hic est Filius meus dilectus, et Cor meum amantissimum. ℣. Magnificent Deum Patrem omnes generationes, et exaltent sanctissimum Cor tuum Jesum, Filium ejus unicum. * Hic est.

Lectio VI

Hæc septem verba, secundum septem amoris processus et actus, sub miro gradu et ordine prolata, sunt quasi septem flammæ fornacei Cordis ejus. Quæ verba considerans atque ruminans mens devota cum ipso propheta ait : Quam dulcia faucibus meis, id est, omnibus affectionibus, eloquia tua! Porro dulcedo hæc, quam in verbis beatæ Virginis devota mens sentit, est ardor piæ devotionis, quam in eis anima experimentaliter probat. Dicat igitur mens devota : Quam dulcia faucibus meis eloquia tua! Distinguamus vero per ordinem has septem flammas amoris verborum Virginis benedictæ. Prima est flamma amoris separantis : secunda, amoris transformantis : tertia, amoris communicantis : quarta, amoris jubilantis : quinta, amoris saporantis : sexta, amoris compatientis : septima, amoris consummantis.

℟. Corde et animo Christo canamus gloriam, qui Cor suum dedit sanctissimæ Matri suæ, et Spiritum suum posuit in medio ejus : ut sint * Cor unum et anima una. ℣. Benedictum sit in æternum et ultra Cor sanctissimum Jesu et Mariæ. * Cor unum. Gloria Patri. * Cor unum.

IN III. NOCTURNO

Ant. Ego dormio, et Cor meum vigilat, et meditatio Cordis mei in conspectu Dei semper.

Ant. Beata es, Maria, quæ Dominum portasti, creatorem mundi : sed beatissima, quia prius et felicius portasti eum Corde quam ventre.

Ant. Ego Mater pulchræ dilectionis, et agnitionis, et sanctæ spei : ego diligentes me diligo.

℣. Omnis spiritus laudet Dominum. ℟. In Corde regnantem Mariæ.

Lectio sancti Evangelii secundum Lucam.

LECTIO VII. *Cap.* 2.

In illo tempore : Pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc Verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis. Et reliqua.

Homilia sancti Bonaventuræ Episcopi.

De Expositione in 2. *Caput Lucæ.*

Hic commendatur Pastorum diligentia, a certitudine inventionis cujus laus ex tribus colligitur : scilicet quia fuit certissime comprobata, celeriter divulgata, et studiose conservata. Primo quidem fuit certissime comprobata, quia per probabilia signa et evidentia, propter quod dicitur : Et invenerunt Mariam et Joseph, et infantem positum in præsepio. Ideo invenerunt quia sollicite quæsierunt, et absque fictione. Et nota quod invenitur cum Maria Virgine, et Joseph viro justo, et in præsepio ; quia eum qui vult Christum invenire, oportet habere munditiam cordis respectu sui, justitiam respectu proximi, humilitatem et reverentiam respectu Dei. Non solum fuit certissime comprobata, sed et celeriter divulgata ; propterea subditur : Et omnes qui audierunt mirati sunt, scilicet de parvulo nato, et de his quæ dicta erant a Pastoribus ad ipsos, quæ scilicet audierant ab Angelo.

℟. Audite, filii, et scitote quia vos estis in Corde meo, ad convivendum et ad commoriendum. Discite ergo a me, quia mitis sum et humilis Corde : * Et invenietis requiem animabus vestris. ℣. Ponite hoc in cordibus vestris, et omnia vestra in humilitate et charitate fiant. * Et invenietis.

LECTIO VIII. *Ib., paulo post.*

Fuit tertio studiose conservata, unde subditur : Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in Corde suo, tanquam prudens et discreta, secundum illud : Misericordia et veritas te non deserant. Circumda eas gutturi tuo, et describe in tabulis cordis tui. Et in Ecclesiastico : Qui ponit illa in corde suo, sapiens erit semper. Unde dicitur de fatuo : Cor fatui quasi vas confractum, et omnem sapientiam non tenebit. Unde Cor Virginis fuit arca continens divinorum eloquiorum arcana. Et ideo per arcam Moysis designatur, de qua dicitur, quod continebat tabulas legis divinæ. Et quia non solum conservabat, sed etiam intelligebat, ideo additur : Conferens ea in Corde suo, ita ut posset dicere illud : In Corde meo abscondi eloquia tua.

℟. Omnis spiritus laudet te, Domine, et omnes virtutes tuæ benedicant tibi : * Quia regnum pulchræ dilectionis, et thronum gloriæ majestatis tuæ in Corde Mariæ posuisti in æternum. ℣. Tibi laus, tibi honor, tibi gloria, o beata Trinitas. * Quia. * Gloria. * Quia.

LECTIO IX. *Ib., paulo post.*

Et descendit cum eis, et venit Nazareth, et erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in Corde suo. Hic describitur ejus clarificatio, et hoc per duo, scilicet per matris testimonium, et per propriæ virtutis indicium. Quantum ad matris testimonium dicitur : Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in Corde suo, ut pro loco et tempore testimonium perhiberet. Sic dictum est : Tu autem, Daniel, claude sermones, et signa librum usque ad tempus statutum. Et quia hoc intelligebat, ideo dicitur : In Corde suo, secundum illud : Tempus ad responsionem cor sapientis intelligit ; et dicitur de Transfiguratione Domini, quod Discipuli verbum continuerunt apud se.

Te Deum.

AD LAUDES

ET PER HORAS

Ant. 1. O beatum Cor Mariæ Virginis, arca sanctitatis, in qua sunt omnes thesauri gratiæ et charitatis absconditi ! alleluia.

Psalmi de Dominica.

2. Invenit Deus Mariam secundum Cor suum : quæ enim placita sunt ei, fecit semper, Corde magno et animo volenti, alleluia.

3. Beata es, Maria, quæ Deum amasti in toto Corde tuo, et fecisti omnes voluntates ejus Corde magno et animo volenti, alleluia.

4. Benedictum Cor tuum, o Maria! fons vivus benedictionis, abyssus gratiæ, fornax amoris, thronus divinæ voluntatis, alleluia.

5. Gratia, pax, et gaudium omnibus cordibus quæ diligunt Cor amantissimum Jesu et Mariæ, alleluia.

CAPITULUM. *Cant.* 8.

Pone me ut signaculum super Cor tuum, ut signaculum super brachium tuum : quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio : lampades ejus, lampades ignis atque flammarum.

HYMNUS

Quid Corde Matris Virginis
Coli potest sacratius?
Cordi supremi Numinis
Quid Corde tanto gratius?

Amoris est miraculum,
Triumphus almi Spiritus,
Dignum Deo spectaculum,
Jucunda spes mortalibus.

Levamen est lugentibus,
Zelator ardens mentium,
Cunctis datum fidelibus,
Cor, vita, lux, oraculum.

O qualis hæc benignitas!
Nostrum sibi cor abstulit
Matris Patrisque charitas,
Suumque nobis contulit.

Vos sacra proles pectoris
Sic vos amantum, noscite
Tantæ decus propaginis,
Et corda Cordi tradite.

Res mira! mortis spurios
Dant Cordis esse filios :

Tantos favores pendite,
Vices amoris reddite.
Cordis Patris mirabilem
In corde vitam pingite,
Cordisque Matris nobilem
In mente formam sculpite.
O Cor, Dei triclinium,
O exili solatium,
Immensa sunt magnalia,
Immensa sint præconia.
O sacrosancta Trinitas,
Æterna vita cordium,
Cordis Mariæ sanctitas,
In corde regnes omnium.
Amen.

℣. Vivet Cor Mariæ, et lætabitur in Domino. ℟. Et amabit eum in sæculum sæculi.

Ad Bened. Ant. O Mater admirabilis, magnificent te omnes gentes; et benedicant fidelissimum Cor tuum in æternum omnes populi, alleluia.

Oratio

Deus, qui Unigenitum tuum tecum ab æterno viventem, in Corde Virginis Matris vivere et regnare voluisti : da nobis, quæsumus, hanc sanctissimam Jesu et Mariæ in Corde uno vitam jugiter celebrare, cor unum inter nos et cum ipsis habere tuamque in omnibus voluntatem corde magno et animo volenti adimplere; ut secundum Cor tuum a te inveniri mereamur. Per eumdem Dominum, etc.

AD PRIMAM

Ant. O beatum.

In ℟. *br.* ℣. Qui natus es de Maria Virgine.

AD TERTIAM

Ant. Invenit Deus.

Capitulum. *Cant.* 8.

Pone me ut signaculum super Cor tuum, ut signaculum super brachium tuum : quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio : lampades ejus, lampades ignis atque flammarum.

℟. *br.* Paratum Cor meum, Deus, * Paratum Cor meum. Paratum. ℣. Ut faciam omnes voluntates tuas. Paratum. Gloria Patri. Paratum.

℣. Desiderium Cordis Mariæ audivit Dominus. ℟. Præparationem Cordis ipsius audivit auris ejus.

AD SEXTAM

Ant. Beata es, Maria.

Capitulum. *Luc.* 2.

Omnes qui audierunt mirati sunt, et de his quæ dicta erant a pastoribus ad ipsos : Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in Corde suo.

℟. *br.* Desiderium Cordis Mariæ * Audivit Dominus. Desiderium. ℣. Præparationem Cordis ipsius audivit auris ejus. Audivit. Gloria Patri. Desiderium.

℣. Omnis spiritus laudet Dominum. ℟. In Corde regnantem Mariæ.

AD NONAM

Ant. Gratia, pax.

Capitulum. *Luc.* 2.

Et descendit cum eis, et venit Nazareth, et erat subditus illis.

Et Mater ejus conservabat omnia verba hæc in Corde suo.

℟. *br.* Omnis spiritus * Laudet Dominum. Omnis spiritus. ℣. In Corde regnantem Mariæ. Laudet Dominum. Gloria Patri. Omnis spiritus.

℣. Vivet Cor Mariæ, et lætabitur in Domino. ℟. Et amabit eum in sæculum sæculi.

AD VESPERAS

Psalmi ut in 1. Vesp.

Ant. 1. O admirabile et venerandum Cor Mariæ Virginis, in quo omnis fons et plenitudo charitatis, Christus Jesus inhabitat, vivit et regnat in æternum! alleluia.

2. O verum altare holocausti, in quo ignis divinus semper accenditur, et sacrificium laudis et amoris Deo jugiter immolatur! alleluia.

3. Christus Jesus, hostia sancta, semel in ara crucis, multoties in altari Cordis Virginis æterno Patri oblatus est, alleluia.

4. Beatum Cor tuum, o Maria! speculum clarissimum vitæ Christi, et imago perfecta passionis et mortis ejus, alleluia.

5. Audite, filii, et ponite hoc in cordibus vestris, ut discatis a me, quia mitis sum et humilis Corde, alleluia.

Capitulum. *Cant.* 8.

Pone me ut signaculum super Cor tuum, ut signaculum super brachium tuum : quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio : lampades ejus, lampades ignis atque flammarum.

Hymnus

Quem turma cœli personat,
In Corde natum Numinis,
Hunc totus orbis concinat,
In Corde regem Virginis.

Hoc Corde quid sublimius?
Abyssus alta gratiæ,
Currus triumphans igneus,
Thronusque regis gloriæ.

Thesaurus est charismatum,
Astris jubar fulgentius,
Cœli decus, sol, gaudium,
Cœlumque cœlis altius.

Summi Patris signaculum,
Vitæ Dei compendium,
Sedes tonantis ignea,
Turris salutis flammea.

Omnes genua flectunt dum cantantur duæ strophæ sequentes.

Nos ergo tantæ Virginis,
Cordisque tam mirabilis,
Colamus omnes regia
Flexo genu magnalia.

Eia, Parens, cor supplicum
Intra pium serva sinum;
Amore Nati langueat,
Amore Matris ferveat.

O Virgo, raptrix cordium,
Da Cor tuum colentium
Sursum rapi præcordia,
Ubi suprema gaudia.

O fax amanda cordium,
Flammis sacris nos devora;
Fac ut crementur omnium,
Amore Jesu, pectora.

O sacrosancta Trinitas,
Æterna vita cordium,

Cordis Mariæ sanctitas,
In corde regnes omnium.
Amen.

℣. Vivet Cor Mariæ, et lætabitur in Domino. ℟. Et amabit eum in sæculum sæculi.

Ad Magnif. Ant. Exultet Cor tuum, o Maria, in Deo salutari suo : quia fecit ei magna qui potens est, alleluia.

Orat. Deus, qui Unigenitum, *ex Laudibus.*

In fine Ant. non dicitur alleluia, *nisi ante Septuagesimam, sive in Festo, sive per Octavam.*

DIEBUS INTRA OCTAV.

Semiduplex.

Omnia ut in die, exceptis quæ sequuntur :

Lectiones I. Noct. de Scriptura occurrente.

Lectiones II et III. Noct., ut infra in qualibet die.

SECUNDA DIE INFRA OCT.

IN II. NOCTURNO

De Sermone sancti Bernardini Senensis.

Lectio IV

Art. 1. *Cap.* 1.

Prima flamma fornacei Cordis Virginis Matris, est flamma amoris separantis. Natura quippe veri amoris est, ab iis quæ opponuntur amato se elongare. Et quanto amor fortior est, tanto recessus iste est major. Rogo, diligenter attende, quantus iste recessus apparuit in primo Virginis verbo, quo, Angelo sibi promittenti conceptum et partum Filii Dei, quasi stupefacta respondit : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco? Id est, quoniam sum in statu et voto nunquam cognoscendi virum; quasi dicere velit: Scio quidem Deum multos modos habere, quibus juxta voluntatem suam hoc implere potest : sed unus, quantum in me est, et ex voto animi mei, est ab animo meo omnino elongatus et alienus, scilicet quod virum carnaliter cognoscendo concipiam, etiam ipsum Deum. Voverat enim Maria se virginem permansuram. Unde ait Angelo : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?

℟. In capite.

Lectio V. *Cap.* 2.

Secunda flamma est amoris transformantis, cujus actus est perfecte unire amantem cum ipso amato. Licet enim hæc flamma sit radicaliter omnium prima : tamen, secundum complementum suum, est secunda : quia nunquam plene habetur, nisi homo se perfecte exercuerit prius ad fugam et odium omnium quæ plenam dilecti possessionem impedire possunt. Attende autem quantum ista flamma refulsit

in secundo Virginis verbo, quo, Filii Dei conceptui assentiens, Angelo ait : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. Quia enim perfecta mentis unio cum Deo, ex parte mentis debet tota esse humilis, et subjecta, et in omnibus obsequiosa : idcirco Virgo talem se exhibet Deo, et conceptui Filii Dei, dicens : Ecce ancilla Domini.

℟. Magnificate.

LECTIO VI. *Cap.* 8.

TERTIA flamma est amoris communicantis. Est profecto natura veri amoris, amatum, et ejus amorem aliis, pro viribus imprimere, sicut et ignis natura est, omnia quæ circumstant secundum eorum capacitatem, accendere et inflammare. Propter quod, in tertio Virginis verbo, quo salutavit Elizabeth, statim talis impressio subsecuta est, quod Joannem in utero matris sanctificavit, et in Christum præ gaudio exultare fecit, atque matrem adeo Spiritu sancto replevit, ut intime sentire conceptum et incarnationem Filii Dei, paulo ante jam facta, ita ut exultans diceret Matri Christi : Benedictus fructus ventris tui. Hoc clarius ostendere volens sanctus Evangelista, ponit per ordinem tria. Primo Mariæ salutationem ; secundo Joannis exultationem ; tertio Elizabeth jubilationem. Primo, inquam, ponit Mariæ salutationem : sed prius præmittit dicens : Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione, scilicet, ut subito communicaret gratiam et amorem Filii sui Joanni et parentibus ejus.

℟. Corde et animo.

IN III NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Lucam.

LECTIO VII. *Cap.* 2.

IN illo tempore : Pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc Verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis. Et reliqua.

Homilia S. Bernardi Abbatis.
Homil. de Puero Jesu. Dom. infra Octavam Ephiphaniæ.

MARIA conservabat omnia verba hæc, conferens in Corde suo. Memoria conservabat, meditatione ruminabat, et hæc cum cæteris quæ de eo viderat et audierat, conferebat, ita etiam beatissima Virgo tunc misericorditer providebat nobis : ne tam dulcia, tam salubria, tam necessaria, aliqua negligentia laberentur, et propterea nec scriberentur, nec prædicarentur, et sic sequentes hujus spiritualis mannæ deliciis fraudarentur. Omnia igitur hæc Virgo prudentissima fideliter conservavit, verecunde tacuit, opportune prodidit, et sanctis Discipulis et Apostolis prædicanda commisit.

℟. Audite, filii.

Ex deprecatione ejusdem ad Virginem Mariam.

LECTIO VIII

APERI, Mater misericordiæ, benignissimi Cordis tui januam suspiriosis precatibus filiorum Adam. Tu peccatorem, quantumlibet fœtidum, non horres, non despicis, si ad te suspiraverit, tuumque interventum pœnitenti corde flagitaverit. Nec mirum, o Domina, si tam copioso oleo misericordiæ, tui Cordis perfusum est sanctuarium; cum illud inæstimabile opus misericordiæ, quod prædestinavit Deus ante sæcula, in redemptionem nostram, primum in te, a mundi artifice sit fabricatum.

℟. Omnis spiritus.

LECTIO IX

VERE beneplacitum fuit Deo habitare in te, quando ex ipsa illibata carnis tuæ substantia, quasi de lignis Libani, architectura ineffabili, domum sibi ædificavit Dei sapientia : Suffulsit eam septem columnis argenteis, ac reclinatorium aureum in ea collocavit. Hi sunt septem Spiritus Dei, et hæc est unica illa Salvatoris fœmina, in qua sola quæsitam in omnibus requiem invenit, atque in ejus sinum omnes thesauros suos absque mensura transfudit. Unde bene sancto Spiritui in te complacuit, o Maria, cum divinis adeo mysteriis uterum tuum consecrare dignatus est. Ipse est enim ignis consumens, qui sanctissimam animam tuam totam inflammavit seipso, atque splendore divinæ majestatis implevit.

Te Deum.

TERTIA DIE INFRA OCT.

IN II. NOCTURNO

De Sermone sancti Bernardini Senensis.

LECTIO IV. *Art.* 2.

QUARTA flamma Cordis Mariæ est flamma amoris jubilantis, cujus natura est semper de dilecto psallere et cantare. Dum enim beata Virgo, a beata Elizabeth, de fide magnificaretur, et benedictus fructus ventris sui glorificaretur, in altissima contemplatione anima ejus evecta, totum in Deum refundens ait : Magnificat anima mea Dominum. Quinta flamma est amoris saporantis, cujus est intime gustare et saporare varios sapores amati : quos quantum beata Virgo gustaverit, ostendit quintum ejus verbum, in quo mira singularitate tenerrimi dulcoris, vocavit Jesum Filium suum, dicens : Fili, quid fecisti nobis sic?

℟. In capite.

LECTIO V. *Cap.* 2.

SEXTA flamma est amoris compatientis. Sicut enim post duas primas flammas amoris, quibus recte ascenditur in dilectum, sequitur tertia, quæ amorem dilecti in cordibus aliorum imprimit : sic post duas reliquas, quartam et quintam, sequitur sexta, qua spiritualis vini defectus, in mundo regnans, compassive sentitur, et dilecto insinuatur. Hoc est igitur

illud verbum admirandæ compassionis et pietatis, quod dulcissima Mater Christi, et advocata nostra, et in terris, et in cœlis, pro nobis miseris et infirmis, tanquam pia mater, pro filiis suis undique deplorandis, dicit dilecto primogenito suo : Vinum non habent.

℟. Magnificate.

LECTIO VI. *Cap.* 3.

SEPTIMA flamma amantissimi Cordis deiparæ Virginis est flamma amoris consummantis. Exigit enim ordo divinæ gratiæ, ut nos, in nostrorum defectuum supplementis, benedictæ Virginis Matris precibus cooperemur. In quo quidem a superioribus informari et incitari egemus, ideo subditur septima amoris flamma, quæ non est solum in se, sed etiam in omnibus aliis, pro viribus niti, non solum omnia Christi præcepta, verum etiam omnia ejus consilia perfecte adimplere. Et hoc est quod beata Virgo ministros, ut vinum a Christo obtineant, edocet dicens : Quodcumque dixerit vobis, scilicet Filius meus Jesus, facite. Tanquam utique certa, quod Christus faceret quod ipsa petebat.

℟. Corde et animo.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Lucam.

LECTIO VII. *Cap.* 2.

IN illo tempore : Pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc Verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis. Et reliqua.

Homilia sancti Joannis Chrysostomi.

De Nativitate Domini, tom. 2.

DIXERUNT utique Pastores : Transeamus usque Bethlehem. Dimittamus desertum templum, et transeamus usque ad Bethlehem, ut videamus Verbum quod factum est. Vere quasi vigilantes non dixerunt, videamus Puerum, videamus quid dicitur, sed videamus Verbum, quod factum est. In principio erat Verbum : et Verbum caro factum, et Verbum quod semper fuit, videamus quomodo pro nobis factum est : et videamus hoc Verbum, quod factum est, quod fecit Dominus et ostendit nobis : Verbum hoc ipsum, si fecit, siquidem hoc ipsum Verbum Dominus est. Videamus igitur, quomodo hoc ipsum Verbum, hoc est, Dominus ipse fecerit et ostenderit nobis carnem suam. Quod enim videre non poteramus, dum erat Verbum, videamus carnem, quia caro est ; videamus quomodo Verbum caro factum est.

℟. Audite, filii.

LECTIO VIII.

ET venerunt festinantes. Ardor enim animi et desiderium vincebant : pedes non poterant tantum currere, quantum mens cupiebat aspicere. Et venerunt festinantes ; quia tanto ardore currebant, prop-

terea inveniunt quem quærebant. Videamus quid inveniunt : Mariam et Joseph. Invenerunt Mariam Matrem, invenerunt Joseph nutritium, et Infantem positum in præsepio. Videntes cognoverunt de Verbo, quod dictum erat illis de Puero. Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in Corde suo. Quid vult hoc quod dicit, Conferens? Debuit dicere, ponens in Corde suo : debuit dicere, considerabat in Corde suo, et notabat sibi. Aliquid dicit, conferens in Corde suo.

℟. Omnis spiritus.

LECTIO IX.

QUONIAM sancta erat, et sanctas Scripturas legerat, et sciebat Prophetas, recordabatur quod Angelus Gabriel sibi dixerat illa quæ dicta sunt in Prophetis. Cum his videbat, conferens in Corde suo, si staret : Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi : propterea, quod nascetur de te Sanctum vocabitur Filius Dei. Prædixerat Isaias : Ecce Virgo concipiet, et pariet. Hoc legerat, illud audierat. Videbat jacentem Puerum, videbat in præsepio Puerum vagientem, jacentem Dei Filium suum Filium, unum Filium: videbat jacentem, et conferebat quæ audierat, quæque legerat, cum his quæ videbat. Quia illa conferebat in Corde suo, et nos tractemus in corde nostro.

Te Deum.

QUARTA DIE INFRA OCT.

IN II. NOCTURNO

Sermo sancti Augustini Episcopi.

Lib. de sancta Virginitate.

LECTIO IV. *Cap.* 3.

SCRIPTUM est in Evangelio, quod Mater, et fratres Christi, hoc est, consanguinei carnis ejus, cum illi nuntiati fuissent, et foris expectarent, quia non possent eum adire præ turba, ille respondit : Quæ est Mater mea, aut qui sunt fratres mei? Et extendens manum super Discipulos suos, ait : Hi sunt fratres mei, et quicumque fecerit voluntatem Patris mei, ipse mihi frater, et mater, et soror est. Quid aliud nos docet, nisi carnali cognationi genus nostrum spiritale præponere : nec inde beatos esse homines, si justis et sanctis, carnis propinquitate junguntur, sed si eorum doctrinæ, ac moribus, obediendo atque imitando, cohærescunt? Beatior ergo Maria, percipiendo fidem Christi, quam concipiendo carnem Christi.

℟. In capite libri.

LECTIO V.

NAM et dicenti cuidam, Beatus venter qui te portavit, ipse respondit : Imo beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud. Denique fratribus ejus, id est, secundum carnem cognatis, qui non in eum crediderunt, quid profuit

illa cognatio? Sic et materna propinquitas nihil Mariæ profuisset, nisi felicius Christum Corde quam carne gestasset. Ipsa quoque virginitas ejus ideo gratior et acceptior, quia non eam conceptus Christus viro violaturo, quam conservaret ipse, præripuit; sed priusquam conciperetur, jam Deo dicatam, de qua nasceretur, elegit. Hoc indicant verba quæ sibi fœtum annuntianti Angelo Maria reddidit : Quomodo, inquit, fiet istud, quoniam virum non cognosco? Quod profecto non diceret, nisi Deo virginem se ante vovisset.

℟. Magnificate.

Lectio VI. *Ib., paulo post.*

Ille vero unius sanctæ Virginis partus, omnium sanctarum virginum est decus. Et ipsæ cum Maria matres Christi sunt, si Patris ejus faciunt voluntatem. Hinc enim et Maria laudabilius atque beatius Christi Mater est, secundum ejus supra memoratam sententiam : Quicumque facit voluntatem Patris mei, qui in cœlis est, ipse mihi frater, et soror, et mater est. Has sibi omnes propinquitates in populo quem redemit spiritualiter exhibet : fratres et sorores habet sanctos viros et sanctas fœminas, quoniam sunt illi in cœlesti hæreditate cohæredes. Mater ejus est tota Ecclesia, quia membra ejus, id est, fideles ejus, per Dei gratiam ipsa utique parit. Item mater ejus omnis anima pia, faciens voluntatem Patris ejus fœcundissima charitate, in iis quos parturit, donec in eis ipse formetur. Maria ergo faciens voluntatem Dei, corporaliter Christi tantummodo Mater est, spiritualiter autem, et soror et mater.

℟. Corde et animo.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Lucam.

Lectio VII. *Cap. 2.*

In illo tempore : Pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc Verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis. Et reliqua.

Homilia sancti Bernardi Abbatis.

In Assumpt. B. Mariæ, Serm. de verbis Apoc. Signum magnum.

Numquid non ab initio venisse Pastores, et primam omnium Mariam invenisse leguntur? Invenerunt, ait Evangelista, Mariam, et Joseph, et Infantem positum in præsepio. Sic et Magi quoque, si recolis, non sine Maria Matre ejus Puerum invenerunt. Et inducens in templum Domini, templi Dominum, multa quidem a Simeone audivit, tam de eo, quam de seipsa; ad loquendum tarda, velox ad audiendum. Et quidem Maria conservabat omnia verba hæc, conferens in Corde suo. Sed in his omnibus, neque de ipso incarnationis dominicæ sacramento, quodcumque verbum fecisse reperies. Væ nobis,

qui spiritum habemus in naribus. Væ qui totum proferimus spiritum, qui pleni rimarum effluimus undique.

℟. Audite, filii.

Lectio VIII

Toties denique Maria Filium audivit, non modo turbis loquentem in parabolis, sed Discipulis seorsum, regni Dei mysteria revelantem ; vidit miracula facientem, vidit deinde in cruce pendentem, vidit expirantem, vidit resurgentem, vidit ascendentem : sed in his omnibus, quoties verecundissimæ Virginis, quoties pudicissimæ turturis vox memoratur audita? Denique legis in Actibus Apostolorum, quod redeuntes a monte Oliveti, unanimiter perseverabant in oratione. Qui? Si forte Maria affuit, nominetur prima, quæ super omnes est, tam Filii prærogativa, quam suæ privilegio sanctitatis. Petrus et Andreas, ait, Jacobus et Joannes, et cæteri qui sequuntur, hi omnes perseverabant unanimiter in oratione, cum mulieribus, et Maria Matre Jesu. Itane et mulierum sese ultimam exhibebat, ut novissima omnium poneretur?

℟. Omnis.

Lectio IX

Vere carnales adhuc Discipuli, quibus necdum Spiritus erat datus, quia necdum Jesus fuerat glorificatus quando facta est inter illos contentio de primatu ; cum Maria, quanto major erat, humiliaret se, non modo de omnibus, sed et præ omnibus. Merito facta est novissima prima, quæ prima cum esset omnium, sese novissimam faciebat. Merito facta est omnium domina, quæ se omnium exhibebat ancillam. Merito denique super Angelos exaltata est, quæ infra viduas et pœnitentes, infra eam, de qua ejecta fuerant septem dæmonia, ineffabili sese mansuetudine inclinabat. Obsecro vos, filioli, æmulamini hanc virtutem. Si Mariam diligitis, si contenditis ei placere, amulamini modestiam ejus. Nihil enim tam idoneum homini, nihil tam congruum christiano.

Te Deum.

QUINTA DIE INFRA OCT.

IN II. NOCTURNO

Sermo sancti Bernardini Senensis.

Ex Serm. 4. de Concept. B. M. V.

Lectio IV. *Art.* 1. *Cap.* 3.

Quis exprimere posset quanto ardore beatissima Virgo Maria diligebat Deum, ex toto corde, id est, super omnia temporalia mundi : ex tota anima, id est, super corpus et animam suam : et ex omni mente sua, hoc est, super omnia superiora, scilicet spiritualia et cœlestia. Unde in persona illius dicitur : Inflammatum est Cor meum,

et renes mei commutati sunt, scilicet per transformationem divini amoris. Ex charitatis quoque ardore, toto affectu desiderabat incarnationem Filii Dei. Nam et totus impetus primæ sanctificationis, Cor hujus sacratissimæ Virginis impellebat, ad hoc desiderandum, pro salute omnium electorum. Proinde omnes virtutes ejus ardentissimæ mentis, in id quod postea factum fuit in ea, toto conamine inflammabant Cor ejus. Ipsum siquidem fuit felix clausula totus expectationis, desiderii ac postulationis adventus Filii Dei, in quo omnia desideria præcedentium electorum atque sanctorum consummata et terminata fuerunt. Ideo exprimi non potest illud fervidum desiderium, et languentis orationis suspirium, quo suspirabat ad Deum, ut Filium suum mittere dignaretur, ad nostram assumendam naturam.

℟. In capite libri.

Lectio V

Ex Serm. 4. Art. 3. Cap. 1.

Non solum per fidem et dilectionem Virgo sanctissima Christum concepit in Corde : sed et carnem ejus, ex purissimis sanguinibus illius, divini amoris vehementissimus ardor in sacratissimo ejus utero formavit. Si quis autem considerat virginei consensus ad tantum mysterium, finalem terminum, clare intelliget quod omnis dignitas et perfectio inclusa in hoc, quod est esse Matrem Dei, tam Corde, quam corpore, comprehendatur in eodem termino. Unde Virgo beata, in conceptionis Filii Dei consensu, plus meruit quam omnes creaturæ, tam Angeli quam homines, in cunctis actibus, motibus et cogitationibus suis. Nempe omnes qui meruerunt, nihid aliud potuerunt mereri, nisi secundum varios status et gradus, gloriam sempiternam. Hæc autem Virgo in illo admirando consensu meruit totalem fomitis extinctionem, dominium et primatum totius orbis, plenitudinem omnium gratiarum, omnium virtutum, omnium donorum, omnium beatitudinum, omnium fructuum spiritus, cunctarum scientiarum, interpretationis sermonum, spiritus prophetiæ, discretionis spirituum, operationis virtutum.

℟. Magnificate.

Lectio VI

Meruit fœcunditatem in virginitate, maternitatem Filii Dei. Meruit quod sit stella maris, porta cœli, et super omnia, quod regina misericordiæ nuncupetur, ac talis nominis consequatur effectum. Unde merito de beata Virgine Salomon ait : Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas. Denique redempturus Deus humanum genus, pretium universum contulit in Maria. Intuemini igitur, quanto devotionis affectu, eam a nobis voluit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea no-

verimus redundare. Tanta igitur fuit perfectio ejus, ut soli Deo cognoscenda reservetur, juxta illud : Ipse creavit illam in Spiritu sancto, vidit, dinumeravit, et mensus est ; scilicet ipse solus Deus.

℟. Corde et animo.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Lucam.

Lectio VII. *Cap.* 2.

In illo tempore : Pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc Verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis. Et reliqua.

Homilia sancti Bernardi Abbatis.

Ex Serm. de Beata Maria.

Miraculum fuit, quod Virgo peperit, Virgo sanctissima, quæ Salvatorem genuit, peperit, et aluit, quæ jugiter ejus adhæsit lateri, quæ comes individua nullo fere abfuit itinere, quæ intenta præ cæteris invigilavit Verbo et operi ejus; sola Salvatoris actuum insignia, operum opera, melliflua prædicationis genera, inaudita contra mundum, et peccatum, et tartareum Zabulum, divinæ severitatis acerrima eloquia ; quo eis diu interfuit, specialius vidit, secretius audivit, citius agnovit, propensius retinuit, et Apostolis, aliisque Discipulis, luculentius edidit, diligentius retulit, melius indidit, fidelius tradidit. Hinc est, quod de ea legitur in Evangelio : Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in Corde suo. Hinc in ejus laudibus legitur : Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu sola supergressa es universas.

℟. Audite filii.

Lectio VIII

Licet enim in parabolis loqueretur ad turbas, licet omnia Apostolis nota faceret, ut amicis, quædam tamen credendum est præ cæteris Matrem suam, quemadmodum dilexisse, ita etiam propensius erudisse, quædam et secretius intimasse, frequenter eam ad montem myrrhæ et ad colles thuris sublimasse, in cellam vinariam occultasse, sui, prout novit et voluit, gloriam deificam et super cœlestem revelasse notitiam. Unde Joannes in Apocalypsi : De throno, inquit, scilicet de Maria, procedebant fulgura, et voces, et tonitrua : quia Maria Mater Filii Jesu Christi parabolas, ænigmata legalia, et mirifica gesta, dicta, opera avidius ebibit, fidelius credidit, sincerius luculentiusque aliis edidit. Hæc Maria a natura reverenter conservata, et a lege diligenter venerata, a gratia clementer est præelecta.

℟. Omnis spiritus.

Lectio IX. *Ib., paulo post.*

Natura hanc detulit, dum terra sine germine pareret in principio : Lex dum rubus arderet sine incendio : Gratia, dum sine semine

pareret Virgo. In Corde illius habitavit Pater, et Filius, et Spiritus sanctus, ut creator in mundo, imperator in regno, paterfamilias in domo, pontifex in templo, sponsus in thalamo. Altissimus enim sibi eam quasi mundum specialissimum creavit, quam in justitia et sanctitate coram ipso fundavit; et fluentis sapientiæ irrigavit; et cœlestibus desideriis, instar scilicet aeris, sublimavit; et igne dilectionis accendendo illustravit. Hinc in ejus Corde, tanquam in quodam firmamento, solem posuit rationis, et lunam scientiæ, et virtutes tanquam stellas speciei omnimodæ : solem, qui lucem divinæ cognitionis faceret : lunam, quæ cum stellis noctem actionis splendidam redderet.

Te Deum.

SEXTA DIE INFRA OCT.

IN II. NOCTURNO

De Sermone sancti Joannis Damasceni.

Orat. 1. *de Nativ. B. Virg.*

Lectio IV

O desiderabilis ac ter beata fœmina! Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui! O fœmina David regis filia, ac Dei omnium regis Mater! O divinum ac vivum simulacrum, cujus opifex est Deus; mentem quidem divinitus gubernatam habens, ac Deo soli operam dantem : cupiditatem autem omnem ad id quod solum expetendum atque amandum est, intentam : iram vero adversus peccatum duntaxat, ipsiusque parentem. Sanctam omnem, et cum animæ utilitate junctam cogitationem habes : supervacaneam omnem et exitiosam, antequam gustes, ejicis.

℟. In capite libri.

Lectio V

Oculi tui semper ad Dominun, perenne atque inaccessum lumen intuentes : aures divinum sermonem audiunt, ac Spiritus cithara oblectantur : per quas Verbum carnem assumpturum ingressum est. Nares unguentorum Sponsi odore deliniuntur. Porro labia tibi sunt, Dominum laudentia, ipsiusque labris adhærentia. Lingua et fauces Dei verba discernentes, ac divina suavitate ad satietatem usque fruentes. Cor purum, ac labis expers, Deum spurcitie omni carentem cernens, ipsiusque amore flagrans. Venter, in quo habitavit is qui nullo loco capi potest. Lactis ubera, quæ Deum puerum Jesum aluerunt.

℟. Magnificate.

Lectio VI

Manus Deum gestantes : Et genua (thronus Cherubinis sublimior), quorum ope atque adjumento, manus languentes ac genua dissoluta robur contraxerunt. Pedes, Dei lege, tanquam lucerna deducti,

ac post eam irretorto cursu properantes, quoadusque amatum ad amantem pertraxerunt. Tota Spiritus thalamus es, gratiarum pelagus. Tota pulchra, tota Deo propinqua. Ipsa namque Cherubinos superans, ac supra Seraphinos evecta, propinqua Deo extitit. O miraculum, omnium miraculorum maxime novum ! Mulier Seraphinis sublimior effecta est : Deus visus est paulo minus ab Angelis minoratus.

℟. Corde et animo.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Lucam.

Lectio VII. *Cap.* 2.

In illo tempore : Pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc Verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis. Et reliqua.

Homilia Venerabilis Bedæ Presbyteri.

Ex Homil. Hiemal. De Sanctis, in Aurora Natal. Dom.

Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in Corde suo. Maria virginalis pudicitiæ jura custodiens, secreta Christi, quæ noverat, nemini divulgare volebat; sed ipsum, hæc quando vellet, et quomodo vellet divulgari, reverenter expectabat. Ipsa autem eadem secreta ore tacito, vigili tamen Corde sedula scrutabatur. Et hoc est, quod ait Conferens in Corde suo. Conferebat quippe ea quæ acta videbat, cum his quæ agenda legerat. Videbat namque se de stirpe David ortam, in Nazareth de Spiritu sancto Filium Dei concepisse. Legerat in Propheta : Exiet virga de radice Jesse, et Nazaræus de radice ejus descendet, et requiescet super eum Spiritus Domini.

℟. Audite, filii.

Lectio VIII

Legerat : Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda, ex te mihi egredietur qui sit Dominator in Israel, et egressus ejus ab initio a diebus æternitatis. Videbat se in Bethlehem peperisse Dominatorem Israel, qui æternus ex Patre Deus ante secula natus est : videbat se Virginem concepisse, peperisse Filium, et vocasse nomen ejus Jesum. Legerat : Bos cognovit possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui. Videbat Dominum positum in præsepi, quo bos et asinus solent nutriendi advenire. Meminerat sibi dictum ab Angelo : Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi : Ideoque, et quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei. Noverat modum Nativitatis ejus, non nisi Angelo revelante potuisse cognosci, dicente Isaia : Generationem autem ejus quis enarrabit?

℟. Omnis spiritus.

Lectio IX

Legerat : Et tu turris gregis nebulosa, Filia Sion usque ad te

veniet, et veniet potestas prima, regnum Filiæ Jerusalem. Audiebat angelicas virtutes, quæ sunt filiæ supernæ civitatis, apparuisse Pastoribus, in loco qui a conventu pecorum antiquius Turris gregis vocabatur : Et est uno milliario ad orientem Bethlehem : Ubi etiam nunc tria Pastorum illorum monumenta in Ecclesia monstrantur. Noverat tunc venisse in carne Dominum, cui una et æterna est cum Patre potestas, qui regnum daret Ecclesiæ, filiæ scilicet cœlestis Jerusalem. Conferebat ergo Maria ea quæ facienda legerat, cum his quæ jam facta cognovit, non hæc tamen ore promens, sed clausa servans in Corde suo.

Te Deum.

SEPTIMA DIE INFRA OCT.

IN II. NOCTURNO

Sermo S. Bernardini Senensis.

Ex Serm. 5 *de Nativ. B. M. Virginis. Cap.* 4.

Lectio IV

Quarta stella coronæ sanctissimæ Virginis Mariæ est potestas. Plus enim potest quodammodo facere beata Virgo de Deo, quam Deus de seipso. Quædam enim contraria videbantur, inter Deum et Virginem, quæ, dum accessit Deus ad Virginem concordata sunt : puta, primo impossibile videbatur virginem generare. Item secundo impossibile erat Deum generare, nisi Deum. Accessit ergo Deus ad Virginem, et necesse fuit Virginem generare, et non alium quam Deum, et non de alio quam de Deo. Sed Deus non potuit generare, nisi Deum de se. Et tamen Virgo Deum fecit hominem. Deus non potuit generare, nisi infinitum, immortalem, æternum, insensibilem, impalpabilem, invisibilem sub forma Dei : sed Virgo fecit eum finitum, mortalem, modicum, temporalem, palpabilem, sensibilem, visibilem, sub forma servi, suppositum sub natura creata.

℟. In capite libri.

Lectio V

O ineffabilis humilitas Creatoris ! O inæstimabilis virtus Virginis Matris ! O incomprehensibilis altitudo mysteriorum Dei ! Una mulier Hebræa fecit invasionem in domo Regis æterni. Una Puella nescio quibus blanditiis, nescio quibus violentiis, decepit, ut ita dicam, et vulneravit, et rapuit divinum Cor, et divinam Sapientiam. Propterea conqueritur Dominus de beata Virgine, dicens : Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa; vulnerasti cor meum.

℟. Magnificate.

Lectio VI

Ex Virginis igitur carne Deus, flens dico, summam Altitudinem vestivit humilitate : summam Lætitiam vestivit pœnalitate : summam

Opulentiam vestivit paupertate : summam Lucem vestivit tenebris : summum Honorem vestivit opprobriis : summum Amabile vestivit flagellis. Revera Deo Patri per omnem modum impossibile erat, quod de se aliquid tale faceret. Propterea in hoc stat Virginis prærogativa, quia cum hæc Deus non possit, nulli alteri creaturæ concessit. Quod autem sic generavit, totum pro salute generis humani procuratum est. Unde, sicut illud, quod Pater dedit Filio, majus est omnibus; sic, quod Mater dedit ei, majus est omnibus. O mira circa nos utriusque Parentis Jesu Christi pietatis dignatio! O ineffabilis Dei et Virginis dilectio charitatis! Qui, ut servum redimerent, communem Filium tradiderunt, propter nimiam charitatem, qua Deus et Virgo nos miseros peccatores dilexerunt.

℟. Corde et animo.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Lucam.

Lectio VII. *Cap.* 2.

In illo tempore : Pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque in Bethlehem, et videamus hoc Verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis. Et reliqua.

Homilia sancti Ambrosii Episcopi.

Lib. 2. *in Cap.* 2. *Lucæ.*

Vides festinare Pastores. Nemo enim cum desidia Christum requirit. Vide Pastores Angelo credidisse : et tu Patri, et Filio, et Spiritui sancto, Angelis, Prophetis et Apostolis credere non vis? Vide quam signanter Scriptura singulorum libret momenta verborum. Festinant, inquit, Verbum videre. Etenim, cum caro Domini videtur, Verbum videtur, quod est Filius.

℟. Audite, filii.

Lectio VIII

Non mediocre fidei tibi hoc videatur exemplum, quod vilis sit persona Pastorum. Certe quo vilior ad prudentiam, eo pretiosior ad fidem. Non gymnasia choris referta sapientum, sed plebem Dominus simplicem requisivit, quæ phalerare audita et fucare nesciret. Simplicitas enim quæritur, non ambitio desideratur. Nec contemnenda verba putes, quasi vilia verba Pastorum. A Pastoribus enim Maria fidem colligit, a Pastoribus populus ad Dei reverentiam congregatur.

℟. Omnis spiritus.

Lectio IX

Mirati etiam sunt omnes qui audierunt de iis quæ dicebantur a Pastoribus ad ipsos. Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in Corde suo. Discamus sanctæ Virginis in omnibus castitatem, quæ non minus ore pudica, quam corpore, argumenta fidei conferebat in Corde. Si Maria a Pastoribus discit, cur tu declinas discere a sacerdotibus? Si Maria ante apostolica præcepta tacet, cur tu

post apostolica præcepta magis cupis docere, quam discere?

Te Deum.

Vesp. de die Oct. ut in I. Vesp. Festi.

SABBATO INFRA OCT.

Vesp. a Capit. de Sabb. ut in Psalt. Commem. Oct.

DOMINICA INFRA OCT.

Officium de Dom. ut in Psalt., cum Commem. Oct. in Laud. et Vesp.

IN DIE OCTAVA

Duplex.

Omnia ut in die, exceptis quæ sequuntur.

IN II. NOCTURNO

Sermo S. Bernardini Senensis.

Ex Serm. 5. de Nativ. B. M. Virginis. Cap. 12.

Lectio IV

Ultima stella coronæ beatissimæ Virginis Mariæ est incomprehensibilitas. Sicut enim divinæ perfectiones humano intellectui sunt incomprehensibiles, sic perfectiones gratiarum, quas Virgo suscepit in conceptione Filii Dei, soli intellectui divino, et Christo, et sibi comprehensibiles extiterunt. Et quidem quod Deus generaret Deum, nulla requirebatur in Deo dispositio, cum ei ex natura conveniret, ut per viam naturæ et intellectus produceret Verbum, per omnia sibi æquale : imo impossibile est, quod non generet Deum, propter suam fœcunditatem. Sed quod fœmina conciperet et pareret Deum, est et fuit miraculum miraculorum. Oportuit enim, ut sic dicam, fœminam elevari ad quamdam æqualitatem divinam, per quamdam quasi infinitatem perfectionum et gratiarum; quam æqualitatem nunquam creatura experta est. Unde credo quod ad illam abyssum imperscrutabilem omnium charismatum Spiritus sancti, quæ in beatam Virginem descenderunt in hora divinæ conceptionis, intellectus humanus, vel angelicus nunquam potuit attingere.

℟. In capite libri.

Lectio V

Ex Serm. de 13. Exalt. B. V. in gloria Cap. 3.

Triplici candore refulsit beata Virgo ; primo, candore divinæ sapientiæ ; secundo, candore virginalis innocentiæ ; tertio, candore conversationis honestissimæ. Primo enim refulsit candore divinæ sapientiæ cum ipsa fuerit candor lucis æternæ, et speculum sine macula, et speciosior sole. Tanto enim lumine illustrata fuit beata Virgo, cum etiam esset in ventre matris, quod non tantum plena fuit lumine

rationis, sed etiam altissimæ contemplationis. In quo quidem lumine, perfecte haec quatuor intellexit, saltem secundum genera singulorum : primo naturam creatam irrationalem; secundo naturam creatam rationalem ; tertio naturam creatam spiritualem ; quarto naturam increatam divinam. Quæ distinctio cognitionem Creatoris, et omnis creaturæ, in se comprehendit : quia in lumine Creatoris cognovit omnes creaturas, sicut Propheta ait : In lumine tuo videbimus lumen.

℟. Magnificate.

LECTIO VI

AD tantam enim contemplationem sublimata est, ut perfectius, etiam in ventre matris, contemplaretur Deum, quam unquam fuit contemplatus aliquis in perfecta ætate ; magisque in contemplatione Dei, excessit dormiendo, quam aliquis alius vigilando, sicut ipsa testatur dicens : Ego dormio, et Cor meum vigilat. Ecce candor sapientiæ divinæ. Secundo refulsit candore virginalis innocentiæ. Unde omnes Cordis ejus conceptus, quasi Nazarei fuerunt candidiores nive, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo, sapphiro pulchriores. Tertio refulsit candore conversationis honestissimæ, et omni virtute compositæ : ita ut nihil sit virtutis, nihil splendoris, nihil gratiæ, et nihil candoris, quod non resplendeat in Virgine gloriosa.

℟. Corde et animo.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Lucam.

LECTIO VII. *Cap.* 2.

IN illo tempore : Pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc Verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis. Et reliqua.

Homilia Venerabilis Bedæ Presbyteri.

In Homil. Hiem. de Temp. Dom. 1. post Epiph.

MARIA autem, inquit, conservabat omnia verba hæc, conferens in Corde suo. Omnia quæ de Domino, vel a Domino dicta, sive acta cognoverat Mater Virgo, diligentius in Corde retinebat, sollicite cuncta memoriæ commendabat, ut cum demum tempus prædicandæ, sive scribendæ Incarnationis adveniret, sufficienter universa, prout essent gesta, posset explicare quærentibus.

℟. Audite, filii.

LECTIO VIII

IMITEMUR et nos, fratres mei, piam Domini Matrem, ipsi quoque omnia verba et facta Domini ac Salvatoris nostri fixa in corde conservando. Horum verborum factorumque Domini meditatione diurna et nocturna, importunos inanium nocentiumque cogitationum repellamus incursus. Horum crebra col-

latione, et nos et proximos nostros a fabulis supervacuis et male dulcoratis detractionum colloquiis castigare, atque ad divinæ frequentiam laudis accendere curemus.

℟. Omnis spiritus.

LECTIO IX

Si enim, fratres charissimi, in futuri beatitudine sæculi, habitare in Domo Domini, ac perpetuo illum laudare desideramus : oportet nimirum et in hoc sæculo, quid in futuro quæramus, sollicite præmonstremus : frequentando videlicet Ecclesiæ limina, et non solum in ea laudes Domini canendo, sed et in omni loco dominationis ejus, ea quæ ad laudem gloriamque Conditoris nostri proficiunt, verbis pariter, ac factis ostendendo.

Te Deum.

AD MISSAM

Introit : Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes sub honore sanctissimi Cordis Beatæ Mariæ Virginis, de cujus solemnitate gaudent Angeli, et collaudant Filium Dei. *Ps.* 44. Eructavit Cor meum verbum bonum : dico ego opera mea Regi. ℣. Gloria Patri. Sæculorum. Amen.

Oratio. Deus, qui unigenitum tuum, etc.

Lectio Cantici Canticorum
(*Cant.* 4, 5 *et* 8)

Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es! Oculi tui columbarum, absque eo quod intrinsecus latet. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni : coronaberis de capite Amana, de vertice Sanir, et Hermon, de cubilibus leonum, de montibus pardorum. Vulnerasti Cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti Cor meum, in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui. Ego dormio, et Cor meum vigilat. Vox dilecti mei pulsantis : Aperi mihi, soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea : quia caput meum plenum est rore, et cincinni mei guttis noctium. Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum ; quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio. Lampades ejus, lampades ignis atque flammarum. Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam. Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.

Graduale : Estote imitatores Jesu et Mariæ, sicut filii charissimi : et ambulate in dilectione, sicut et ipsi dilexerunt vos. Hoc sentite in cor-

dibus vestris, quod et in Corde ipsorum ; et omnia vestra in humilitate et charitate fiant. ℣. Convertimini ad Deum in toto corde vestro : et sit vobis cor unum et anima una !

Alleluia. *ij.* ℣. *Ps.* 56. Paratum Cor meum, Deus Cordis mei, paratum Cor meum, ut faciam omnes voluntates tuas corde magno et animo volenti.

Sequentia :

Lætabunda,
Canant pie
Cuncta corda
Cor Mariæ.

Cor amandum
Omni corde,
Cor laudandum
Omni mente.

Cor æterni Numinis
En factum est Virginis
Cor æternum.

Hæc est Virgo sapiens,
Hæc est Virgo rapiens,
Cor divinum.

Consors Patris dexteræ,
Fit matris Deiparæ
Cor et natus.

Flos Cordis Altissimi,
Flos Cordis virginei,
Flos et fructus.

Cordis nostri gaudium,
Exili solatium,
Cor Mariæ.

Amoris oraculum,
Vexillum, signaculum,
Liber vitæ.

Fons vivus charismatum,
Thesaurus fidelium,
Thronus Christi.

Rubus ignem proferens,
Incombustus permanens,
Fornax cœli.

O fornax mirifica !
In te manent socia
Ros et flamma.

Ros mire vivificans,
Flamma beatificans
Corda pura.

Infundatur omnibus
Ros ille pectoribus,
Accendatur cordibus
Flamma sacra.

O Jesu, Cor Mariæ,
Ros, ignis, fons gratiæ,
Ure, purga, posside
Corda cuncta.

O amor, propera,
Ubique impera,
In terris ut super sidera !

Nova præcordia,
Nova fac omnia,
Ut Jesum laudent cum Maria.
Amen. Alleluia.

Post Septuagesimam, omissis, Alleluia, *versu et sequentia, dicitur :*

Tractus. Vide, Domine, quoniam tribulor, conturbatus est venter meus, subversum est Cor meum in memetipsa, quoniam amaritudine plena sum. ℣. Factum est Cor Virginis speculum clarissimum passionis Christi, et imago perfecta mortis ejus, quia stigmata illius in Corde suo portavit. ℣. Mortificationem Jesu semper in Corde et corpore suo portavit, ut vita Jesu manifestaretur in illa.

✝ Sequentia sancti Evangelii secundum Lucam. 2.

In illo tempore : Pastores loquebantur ad invincem : Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis. Et venerunt festinantes : et invenerunt Mariam, et Joseph, et Infantem positum in præsepio. Videntes autem cognoverunt de verbo, quod dictum erat illis de puero hoc. Et omnes, qui audierunt, mirati sunt : et de his, quæ dicta erant a Pastoribus ad ipsos. Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in Corde suo.

Credo.

Offertorium. Gaudete mecum omnes, qui diligitis me, quia Cor meum elegit Altissimus, ut poneret in eo thronum suum, et regnum Filii dilectionis suæ. Alleluia.

Hoc Alleluia *non additur post Septuagesimam.*

Secreta. Tua, Domine, propitiatione, et Cordis sanctissimi beatæ Mariæ semper Virginis intercessione, auferatur a cordibus nostris concupiscentia carnis et oculorum, atque ambitio seculi : tibique, cum hac oblatione, in igne tui amoris, atque in flamma æternæ charitatis jugiter immolentur. Per Dominum.

Prefatio de B. M. Et te in solemnitate sanctissimi Cordis Beatæ Mariæ.

Comm. Beatum Cor tuum, o Maria Virgo, thesaurus sanctitatis, fornax divini amoris, thronus omnium virtutum, sanctuarium divinitatis ! Dei Genitrix, intercede pro nobis. (*Ante Septuag.* Alleluia.)

Postcom. Domine Jesu Christe, qui miranda sanctissimæ vitæ, passionis et resurrectionis tuæ mysteria, in sacratissimo Corde Matris tuæ admirabilis conservari et glorificari voluisti : præsta, quæsumus; ut, meritis et intercessione ejusdem Cordis amantissimi, sicut te panem vivum, ac regem nostrum, ex altari tuo suscepimus; ita in corde et corpore nostro viventem et regnantem portare et glorificare, nosque in te, et propter te solum vivere valeamus. Qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate Spiritus sancti Deus. Per omnia secula seculorum.

IN MISSIS VOTIVIS SS. CORDIS B. M. V.

Omnia dicuntur sicut in die Festi, exceptis quæ sequuntur.

Introitus (*Cant.* 8). Pone me ut signaculum super Cor tuum, ut signaculum super brachium tuum : quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio. *Ps.* 44. Eructavit Cor meum verbum bonum : dico ego opera mea Regi.

℣. Gloria Patri.

Dicitur Gloria in excelsis.

Oratio. Deus qui Unigenitum, *ut in die Festi.*

Tempore Passionis. Oratio. Domine Jesu Christe, qui sanctissimæ vitæ et acerbissimæ passionis in sacratissimo Corde dilectissimæ matris tuæ, tanquam in speculo clarissimo exprimere et glorificari voluisti : præsta, quæsumus, ut meritis et intercessione hujus amantissimi Cordis, ejusdem vitæ ac mortis tuæ similitudinem ita in corde et corpore nostro portemus, quatenus viventes atque morientes, tibi in omnibus confirmari, et secundum cor tuum effici mereamur, qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate...

Tempore Paschali. Oratio. Domine Jesu Christe, qui post resurrectionem tuam, dilectissimæ Matri tuæ, gloria et honore coronatus apparuisti, et acerbissimas Cordis ejus angustias in gaudium maximum convertisti : da nobis, quæsumus, eodem sanctissimo Corde intercedente, tanti gaudii memoriam digne celebrare, vana hujus mundi oblectamenta respuere, in te solo delectari : ut petitiones cordis nostri benigne semper exaudias, et omnem tristitiam nostram in gaudium convertas, qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate.

Non dicitur Sequentia.

Tempore Paschali, omittitur Graduale *et ejus loco dicitur :*

Alleluia, alleluia. ℣. *Prov.* VIII. Ego diligentes me diligo, et omnes recti corde diligunt me, et qui me oderunt diligunt mortem.

Alleluia, alleluia. ℣. Gratia cum omnibus qui diligunt te, o Mater pulchræ dilectionis, quia Dominum Jesum amasti ex toto corde tuo. Alleluia.

Præfatio de B. M. V... Et te in Resurrectionem Sanctissimi Cordis B. M.

DIE XX OCTOBRIS

IN FESTO SACRATISSIMI CORDIS JESU

Duplex 1. classis cum Octava.

IN I. VESPERIS

Psalmi de Dom., sed loco ultimi Psalm. Laudate Dominum omnes gentes.

Ant. 1. Jesus ingrediens mundum, dicit : In capite libri scriptum est de me, ut faciam voluntatem tuam : Deus meus, volui, et legem tuam in medio Cordis mei, alleluia.

2. Venite ad me, filioli : in charitate enim perpetua dilexi vos : ideo attraxi vos ad Cor meum, fontem omnium bonorum, alleluia.

3. Ego diligentes me diligo, et deliciæ meæ esse cum filiis hominum, alleluia.

4. Cor meum charitas est; qui manet in charitate, in Corde meo manet, et Cor meum manet in eo, alleluia.

5. Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo : et scribam super eum nomen meum, et cor unum mecum habebit in æternum, alleluia.

Capitulum. *III. Reg.* 9.

Sanctificavi mihi domum hanc, ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum, et erunt oculi mei et Cor meum ibi cunctis diebus.

Hymnus

Jesu, Paterni Pectoris,
Et Virginis Cor unicum,
Cordis tui mirabilis
Omnes canant præconium.
O Cor, amator Numinis,
Amore Patris igneum,
Amore flagrans Virginis,
Amore nostri saucium.
Nam sponsa, Corde saucia,
Te vulneratum vulnerat :
Te dissecat mors impia,
Et hasta dire perforat.
Ave, dolorum victima,
Centrum Crucis, Rex Martyrum :
Fac nostra sit Crux gloria,
Amor, corona, gaudium.
O Cor, amore saucium,
Amore corda saucia :
Vitale nectar cœlitum,

Amore nos inebria.
Tu charitatis hostia,
Mortalium salvatio,
Aperta cunctis gratia,
Et omnium redemptio.
Venite, gentes, currite
Ad Cor Patris mitissimum :
Omnes amat, confidite,
Amoris est incendium.
En cernitur patescere
Fornax amoris flammea :
Flammis volo me tradere,
Me devoret mors ignea.
Amor, Pater clementiæ,
Amor, Redemptor omnium,
Amor, Deus, fons gratiæ,
Regnes in omne sæculum.
Amen.

Hæc Doxologia dicitur in fine omnium Hymnorum ejusdem metri.

℣. Sic nos dilexit Jesus, ut daret nobis Cor suum. ℟. Gratias ei super inenarrabili dono ejus.

Ad Magnif. Ant. Gaude, Maria Mater Redemptoris : ecce vulnerasti et rapuisti Cor ejus, et factum est Cor tuum : ipsumque nobis dedisti, ut cum Patre et Matre cor unum habeamus, alleluia.

Oratio

Pater misericordiarum, et Deus totius consolationis, qui propter nimiam charitatem qua dilexisti nos, dilectissimi Filii tui Cor amantissimum nobis ineffabili bonitate donasti, ut te uno corde cum ipso perfecte diligamus : præsta, quæsumus; ut cordibus nostris inter se, et cum Corde Jesu, in unum consummatis, omnia nostra in humilitate et charitate ejus fiant, atque, ipso interveniente, justa cordis nostri desideria compleantur. Per eumdem Dominum.

AD MATUTINUM

Invit. Jesu Cor amantissimum, venite, adoremus : * Qui est amor et vita nostra.

Psalmus Venite, exultemus Domino.

Hymnus

Verbum caro, rex cordium,
Cordis tui miracula
Linguis canantur omnium,
Miraculorum maxima.
Ave, Patris mirabilis
Et Unici Cor unicum :
Origo sacri Flaminis,
Terræ polique vinculum.
Quam magna fers mysteria,
Immensa gaza cœlitum :
Amoris arca regia,
Ecclesiæ sacrarium!
Pars nostra, spes et gaudium,
Cœtusque nostri gloria :
Cor, flamma, dux, oraculum,
Origo, finis, omnia.
Quam mira Jesu gratia !
Nos Corde toto diligit :
Solvamus ut nos debita,
Nobis suum Cor tradidit.
O qualis hæc dignatio !
Dat Cor Mariæ Filius,
Dat Cor Maria Filio,
Utrumque dant volentibus.
O te volo, Cor flammeum,
Tu semper intus ardeas :
Fons omnium charismatum,
Totum per orbem diffluas.

O Cor meum, Cor unicum,
Virtus, salus, fiducia,
Thesaure, sol, et jubilum,
In te mihi sunt omnia.
Amor, Pater clementiæ,
Amor, Redemptor omnium,
Amor, Deus, fons gratiæ,
Regnes in omne sæculum.
Amen.

IN I. NOCTURNO

Ant. Christus Jesus, a sinu Patris amore nimio egressus, exultavit ut gigas ad currendam viam : nec est qui se abscondat a calore dilectionis ejus.

Psalmus 18. Cœli enarrant gloriam Dei.

Ant. Memor sit Pater omnis sacrificii tui, o Rex amoris, et tribuat tibi secundum Cor tuum.

Psalmus 19. Exaudiat te Dominus.

Ant. Desiderio desideravi meipsum et in victimam et in escam dare vobis : et desiderium Cordis mei tribuit mihi Pater.

Psalmus 20. Domine, in virtute tua.

℣. Sic nos dilexit Jesus, ut daret nobis Cor suum.

℟. Gratias ei super inenarrabili dono ejus.

Lectio I

De Ezechiele Propheta. Cap. 36.

Sanctificabo nomen meum magnum, ut sciant gentes quia ego Dominus, ait Dominus exercituum, cum sanctificatus fuero in vobis coram eis. Tollam quippe vos de gentibus, et congregabo vos de universis terris, et adducam vos in terram vestram. Et effundam super vos aquam mundam, et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, et ab universis idolis vestris mundabo vos. Et dabo vobis cor novum, et spiritum novum ponam in medio vestri : et auferam cor lapideum de carne vestra, et dabo vobis cor carneum, et spiritum meum ponam in medio vestri.

℟. Elegi, et vocavi Filium meum Jesum, virum voluntatis meæ, et secundum Cor meum. * Quæ placita sunt mihi facit semper corde magno et animo volenti. ℣. Paratum Cor meum, Pater sancte, paratum Cor meum, ut faciam omnes voluntates tuas. * Quæ.

Lectio II

De Canticis Canticorum. Cap. 3.

Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani : columnas ejus fecit argenteas, reclinatorium aureum, ascensum purpureum : media charitate constravit, propter filias Jerusalem. Egredimini et videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate quo coronavit illum mater sua in die desponsationis illius et in die lætitiæ Cordis ejus.

℟. Dabo vobis spiritum et Cor novum; Spiritum et Cor meum ponam in medio vestri. * Ut diligatis Deum corde magno et animo volenti. ℣. Quoniam estis filii

Dei, et membra Christi, posuit Deus Spiritum suum et Cor Filii sui in medio vestri ; ut cum Patre et capite vestro sit vobis spiritus unus et cor unum. * Ut.

LECTIO III. *Cap. 4.*

Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni. Coronaberis de capite Amana, de vertice Sanir et Hermon, de cubilibus leonum, de montibus pardorum. Vulnerasti Cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti Cor meum, in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui. Veni in hortum meum, soror mea sponsa : messui myrrham meam cum aromatibus meis : comedi favum cum melle meo, bibi vinum meum cum lacte meo : comedite, amici, et bibite, et inebriamini, charissimi.

℟. Pater misericordiarum, et Deus totius consolationis, benedicant tibi omnes virtutes tuæ : * Quia sic nos dilexisti, ut Filium tuum unigenitum, et omnia cum ipso nobis donares. ℣. Ut cum ipso cor unum habentes, te uno corde diligamus, secundum magnitudinem bonitatis tuæ. * Quia. Gloria Patri. * Quia.

IN II. NOCTURNO

Ant. Unam petii a Domino, hanc requiram : ut in die malorum abscondat et protegat me in abscondito Cordis sui.

Psalmus 26. Dominus illuminatio mea.

Ant. In capite Libri scriptum est de me, ut faciam voluntatem tuam : Deus meus, volui, et legem tuam in medio Cordis mei.

Psalmus 39. Expectans expectavi.

Ant. Paratum Cor meum, Pater sancte, paratum Cor meum : confitebor tibi in cithara Cordis mei in sempiternum.

Psalmus 56. Miserere mei, Deus, miserere mei.

℣. Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. ℟. Et vos manete in dilectione mea.

LECTIO IV

Sermo sancti Bernardi Abbatis.

Ex Tract. de Passione Dom. super istud Joan. Ego sum vitis vera. *Cap. 3.*

Foderunt Judæi et perfoderunt, non solum manus, sed et pedes, latus quoque ; et sanctissimi Cordis intima furoris lancea perforaverunt, quod jamdudum amoris lancea fuerat vulneratum. Vulnerasti, inquit in Canticis amoris sponsus, Cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti Cor meum. Vulnerat Cor tuum, Domine Jesu, sponsa tua, amica tua, soror tua. Quid necessarium fuit illud ab inimicis tuis ultra vulnerari? Quid agitis, o inimici? Si vulneratum est, imo quia vulneratum est Cor dulcis Jesu, quid secundum vulnus apponitis? An ignoratis quod uno vulnere tactum Cor

emoritur, et fit insensibile? Mortuum est Cor Domini Jesu, quia vulneratum : possedit vulnus amoris ; possedit mors amoris Domini Cor, sponsi Jesu : quomodo mors altera introibit?

℟. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Et sic Pater dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret : itaque omnia vestra mea sunt, et omnia mea vestra sunt. * Præbete ergo mihi cor vestrum, filioli, et dabo vobis Cor meum. ℣. Cor nostrum in manu tua, o Domine Jesu, secundum magnitudinem brachii tui posside illud in æternum.
* Præbete.

Lectio V

Vide quanta sit vis amoris domum Cordis obtinentis, et per vulnus dulcissimum occidentis non solum in Domino Jesu, sed et in servis ipsius. Veniamus ad Martyres : feriuntur, et gaudent ; occiduntur, et triumphant. Quare? Quia morte charitatis, intus in corde, jamdudum mortui peccatis, mortui mundo, tanquam insensibiles facti, nec minas, nec tormenta sentire potuerunt. Sed quia semel venimus ad Cor dulcissimum Jesu, et bonum est nos hic esse, ne sinamus nos facile avelli ab eo, de quo scriptum est : Recedentes a te in terra scribentur. Accedamus ergo ad eum, et exultabimus, et lætabimur in illo, memores Cordis ipsius.

℟. Cor Jesu, verum altare holocausti, in quo ignis divinus semper accenditur. * Afferte filii Dei, afferte corda vestra ut in hoc altari Deo jugiter immolentur. ℣. Dirumpe, Domine, vincula mea, et tibi sacrificabo hostiam laudis et amoris. * Afferte.

Lectio VI

O quam bonum et quam jucundum habitare in Corde Jesu ! Bonus thesaurus, bona margarita Cor tuum, bone Jesu, quam fosso agro tui corporis invenimus. Quis hanc margaritam abjiciat? Quin potius dabo omnia, omnes cogitationes et affectus mentis commutabo, et comparabo illam mihi : jactans omnem cogitatum meum in Cor Domini Jesu, et sine fallacia, illud me enutriet. Ad hoc templum, ad hæc sancta sanctorum, ad hanc arcam testamenti adorabo, et laudabo nomen Domini, dicens cum David : Inveni cor meum, inquit, ut orem Deum meum. Et ego inveni Cor Regis, fratris et amici, benigni Jesu. Et numquid non adorabo? Orabo utique ; Cor enim illius meum est. Audacter dicam, si enim caput meum Christus est, quomodo quod capitis mei est, non meum est? Sicut ergo oculi capitis mei corporalis, mei oculi vere sunt ; ita et spiritualis Cor, Cor meum est. Bene ergo mihi : ego vere cum Jesu cor unum habeo. Et quid mirum, cum multitudinis credentium fuerit cor unum?

℟. Fornax amoris Cor tuum ; o amantissime Jesu. * Afferte corda vestra in hanc fornacem ; ut in igne

divini amoris et in flamma æternæ charitatis consumantur. ℣. Beati qui in ignem æternum hujus fornacis mittuntur. * Afferte. Gloria. * Afferte.

IN III. NOCTURNO

Ant. Accedamus ad Cor altissimum Jesu, ut per ipsum, et cum ipso, et in ipso, exaltemus et diligamus Deum, secundum multitudinem magnitudinis ejus.

Psalmus 63. Exaudi, Deus, orationem meam cum deprecor :

Ant. Qui adhæret Domino Jesu, unum Cor, unus spiritus est : et de immenso thesauro Cordis ejus accipiet immensa bona.

Psalmus 72. Quam bonus Israel Deus.

Ant. Turbatum et anxiatum est Cor meum : defecit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus, propter nimiam charitatem qua dilexi vos.

Psalmus 142. Domine, exaudi orationem meam.

℣. Vivat Cor Jesu, Rex cordium.

℟. Et regnet super omnia corda in æternum.

Lectio VII

Lectio sancti Evangelii secundum Joannem. *Cap.* 15.

In illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis : Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos : manete in dilectione mea. Et reliqua.

Homilia S. Joannis Chrysostomi.

In Joan. Homil. 76.

Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. Hic jam magis secundum hominem loquitur. Nam qui mori voluit ; qui servos, inimicos, hostes, in tanto honore habere dignatus est, et in cœlum adduxit, quomodo dilectionis mensuram ostendit ? Si ergo vos diligo, confidite ; sed ne inde negligentes faceret, vide quomodo eos rursus excitat : Manete, inquit, in dilectione mea. Hoc in vestra est potestate. Quomodo autem hoc erit ? Si præcepta mea servaveritis, sicut ego præcepta Patris mei servavi. Considera autem quanta eos auctoritate alloquatur ; non enim dixit : Manete in dilectione Patris, sed mea. Inde vero ne dicerent : Quando nos omnibus inimicos reddidisti, tunc nos dimittis, tunc discedis ; hoc negat ; sed ita se eis, modo velint, conglutinari dicit, ut palmes viti.

℟. Thronus meus flamma ignis : fluvius igneus rapidusque egreditur a facie mea. Et ego ignis consumens, ignem veni mittere in terram : *Et quid volo nisi ut accendatur ? ℣. O ignis qui semper ardes, et nunquam extingueris ! O amor qui semper ferves, et nunquam tepescis, accende me totum, ut totus diligam te ! * Et.

Lectio VIII

In me, inquit, respicite. Diligit me Pater, et tamen mors acerbissima mihi subeunda proponitur.

Non igitur vos nunc relinquo, eo quod non diligam. Nam si ego morior, nec tamen propterea a Patre non amari conjicio ; sic neque vos, ob discessum meum, perturbari oportet. Si in dilectione mea manseritis, nihil vobis nocere poterit. Magnum namque et inseparabile quiddam est dilectio, quæ non tantum verbis, sed re exhibenda est. Itaque cum ipse nos Deo reconciliaverit, in amore perstemus. Cum diligere ipse inceperit, nos saltem prosequamur. Cum ipse non sui commodi gratia, nullius enim eget, nos saltem ad nostram utilitatem diligamus. Cum ipse inimicos, nos saltem eum, qui amicus est, amore prosequamur.

℟. O admirabilis Cordis Jesu charitas, qui pro crucifigentibus se oravit, dicens : * Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt. ℣. Filioli, ponite corda vestra in charitate Cordis mei, ut diligatis inimicos vestros, et oretis pro persequentibus vos. * Pater. Gloria Patri. * Pater.

Lectio IX

De Homil. 76.

Hæc locutus sum vobis, ut gaudium meum in vobis sit, et gaudium vestrum impleatur : hoc est, ne discedatis a me, neve a cursu desistatis. Vos amici mei estis, si feceritis quæ præcipio vobis. Jam non dico vos servos, quia servus nescit quid faciat Dominus ejus ; vos autem dixi amicos, quia omnia quæ audivi a Patre meo, nota feci vobis. Nihil aliud his verbis innuit, quam maximi amoris indicium, quod arcana Patris cum eis communicaverit. Cum autem omnia dicit, de his intelligendum quæ eos audire conveniat. Ecce quot modis suam proponit dilectionem, cum et secreta Patris eis aperuerit, cum in amore prævenerit, cum pro ipsis tot mala patiatur, cumque perpetuo cum ipsis se permansurum ostendit. Tu autem. Te Deum.

AD LAUDES

ET PER HORAS

Psalmi de Dom.

Ant. 1. O altitudo divitiarum charitatis Jesu ! quam incomprehensibilia sunt opera ejus, et amabiles viæ ejus !

2. O amor admirabilis, tu Filium Dei pro nobis de sinu Patris egredi, in sinu Matris infantem fieri, cum hominibus in terris conversari, et mortem pati acerbissimam fecisti !

3. O dilectio ineffabilis ! Ecce Cor Jesu, amoris et doloris impetu, pro nobis in morte disruptum est. Gratias ei super inenarrabili charitate ejus.

4. O amor amorum ! carnem suam nobis in cibum, sanguinem in potum, in pretium, in lavacrum, et semetipsum in Patrem, in sponsum, in caput, in Cor, et in præmium donavit æternum. Gratias ei super immensis Cordis ejus donis.

5. Benedictum Cor tuum, o bone Jesu, super quod discipulus

dilectus recumbens, fluenta Evangelii amoris tui, nobis effundenda, potavit.

CAPITULUM. *III. Reg.* 9.

SANCTIFICAVI mihi domum hanc, ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum, et erunt oculi mei et Cor meum ibi cunctis diebus.

HYMNUS

QUID Corde Regis cordium
Coli potest amantius?
Cordi Patris charismatum
Quid Corde Nati charius?
Ave, Cor, aula Numinis,
Thesaure, cœlum, gloria,
Amor Parentis Virginis,
Amor triumphans omnia.
Memento, dilectissime,
Amoris ardentissimi,
Qui Patris ortum pectore
Pro me dedit te Virgini.
Mundi recedant somnia :
Amor meus, Rex unicus,
Solus mihi sit omnia,
Jesum volo, nil amplius.
O summa Jesu charitas,
Vultu benigno respice
Mentes draconi subditas,
Tuo redemptas sanguine.
Heu! quanta pro mortalibus
Tu Corde passus vulnera!
Non vana peccatoribus
Sint tanta Cordis munera.
Amande raptor cordium,
Per Cor tuum, fac omnia
Ad te, Creator omnium,
Sursum rapi præcordia.
O Cor, Pater viventium,
Amore fac nos vivere :
Fac in tuum, pro te, sinum
Amore vitam fundere.
Amor, Pater clementiæ,
Amor, redemptor omnium,
Amor, Deus, fons gratiæ,
Regnes in omne sæculum.
Amen.

℣. Omnis spiritus laudet Cor Jesu et Mariæ. ℟. Et diligant illud omnia corda.

Ad Bened. Ant. Benedictum sit Cor amantissimum Jesu et Mariæ, fons vivus benedictionis, fornax amoris, thronus divinæ voluntatis, sanctuarium Divinitatis.

Oratio ut supra ad vesp.

AD PRIMAM

Ant. O altitudo divitiarum, *de Laud.*

℟. *br.* Christe Fili. ℣. Qui natus es de Maria Virgine.

AD TERTIAM

Ant. O amor admirabilis.

Capit. Sanctificavi mihi domum hanc, *ut supra.*

℟. *br.* Si nos dilexit Jesus, * Ut daret nobis Cor suum. Sic nos. ℣. Gratias ei super inenarrabili dono ejus. Ut daret. Gloria Patri. Sic nos.

℣. Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. ℟. Et vos manete in dilectione mea.

AD SEXTAM

Ant. O Dilectio ineffabilis.

CAPITULUM. *Osee*, 11.

Ego quasi nutritius Ephraim, portabam eos in brachiis meis, et nescierunt quod curarem eos. In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis.

℟. *br.* Sicut dilexit me Pater, * Et ego dilexi vos. Sicut. ℣. Et vos manete in dilectione mea. Et ego. Gloria Patri. Sicut.

℣. Vivat Cor Jesu, Rex cordium. ℟. Et regnet super omnia corda in æternum.

AD NONAM

Ant. Benedictum Cor tuum.

CAPITULUM. *Cant.* 4.

Vulnerasti Cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti Cor meum, in uno occulorum tuorum, et in uno crine colli tui.

℟. *br.* Vivat Cor Jesu, * Rex cordium. Vivat Cor. ℣. Et regnet super omnia corda in æternum. Rex cordium. Gloria Patri. Vivat.

℣. Omnis spiritus laudet Cor Jesu et Mariæ. ℟. Et diligant illud omnia corda.

AD II. VESPERAS

Pss. de Dom., sed loco ultimi, Ps. Lauda, Jerusalem.

Ant. 1. O admirabile Cor Jesu, in quo Deus Pater altissimum dilectionis et gloriæ suæ thronum constituit!

2. O incomparabilis charitas! cum adhuc inimici essemus, dilexit nos ; et lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo.

3. Nolite timere, filioli, et si mulier oblita fuerit infantis sui, ego tamen non obliviscar vestri. Ecce in manibus meis et in Corde meo descripsi vos.

4. Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego, et illi sint mecum ; et nobiscum ac inter se sint cor unum, sicut et nos unum sumus.

5. Filioli, implete gaudium meum, ut omnia vestra in charitate Cordis mei fiant. Paratum cor nostrum, Deus nostris, paratum cor nostrum.

CAPITULUM. *III. Reg.* 9.

Sanctificavi mihi domum hanc, ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum, et erunt oculi mei, et Cor meum ibi cunctis diebus.

HYMNUS

Flammata Jesu pectora
Amoris igne psallimus :
Immensa læti munera
Cordis benigni pangimus.

Ave, sacerdos cordium,
Ave, Deo par victima.
Templum Deo dignissimum,
Et ara sacratissima.

O semper ara flammea,
Cunctis parata victimis,
Tu corda tollas omnia.
Flammis litanda cœlicis.

O magna fornax Cœlitum,
Æterna præbens gaudia,

Præcordiis mortalium
Cœli feras incendia.
En illa fornax Cœlitum,
Afferte sacris ignibus,
Afferte corda, pascitur
Fornax amanda cordibus.
En corda, quæ mirabilis
Fornacis ignes concrement :
Cordis faces amabilis
Terram polumque devorent.

Omnes genua flectunt dum cantantur duæ strophæ sequentes.

Tot ergo, tanti pectoris
Omnes canant mysteria :
Cordisque tam laudabilis
Strati colant magnalia.
O Christe, fornax cordium,
Immerge flammis supplices :
Amor vorax amantium,
Fac nos amoris martyres.
Amor, Pater clementiæ,
Amor, Redemptor omnium,
Amor, Deus, fons gratiæ,
Regnes in omne sæculum.
Amen.

℣. Omnis spiritus laudet Cor Jesu et Mariæ. ℟. Et diligant illud omnia corda.

Ad Magnif. Ant. Tibi laus, tibi honor, tibi gloria, o amantissime Jesu, qui dedisti Cor tuum dilectissimæ Matri tuæ ; ut ipsa tibi uno Corde in salutem humanam cooperans, Salvatoris Mater effici mereretur.

Orat. ut supra ad Laud.

DIEBUS INFRA OCTAVAM

Semiduplex.

Omnia ut in die, exceptis quæ sequuntur.

Lect. I. Noct. de Script. occur.

Lect. II. et III. Noct., ut infra in qualibet die.

DIE XXI

SECUNDA DIE INFRA OCT.

IN II. NOCTURNO

De Sermone sancti Bernardi Abbatis.

LECTIO IV

Hoc igitur Corde tuo, et meo, dulcissime Jesu, invento, orabo, te Deum meum. Admitte tantum in sacrarium exauditionis tuæ preces meas. Imo me totum trahe in Cor tuum. Licet enim tortuositas peccatorum meorum impediat me, tamen quia Cor tuum incomprehensibili charitate dilatatum est et ampliatum, et quia tu solus potes facere mundum de immundo conceptum semine, omnium speciosissime Jesu, amplius lava me ab iniquitate mea, et a peccato meo munda me : ut purificatus per te, ad te purissimum possim accedere, et in Corde tuo omnibus diebus vitæ meæ merear habitare : et ut videre simul semper, et facere tuam valeam voluntatem.

℟. Omnia mihi tradita.

Lectio V

Ad hoc enim perforatum est latus tuum, ut nobis patescat introitus. At hoc vulneratum est Cor tuum, ut in illo et in te, ab exterioribus perturbationibus absoluti, habitare possimus. Propterea etiam vulneratum est, ut per vulnus visibile vulnus amoris invisibile videamus. Quomodo hic ardor melius ostendi potest, nisi quod non solum corpus, verum etiam ipsum Cor, lancea vulnerari permisit? Carnale ergo vulnus, vulnus spirituale ostendit. Et hoc fortasse innuit ipsa auctoritas prælibata, in qua bis positum est, vulnerasti. Utriusque enim vulneris ipsa soror et sponsa causa est, ac si sponsus aperte diceret : Quia zelo amoris tui vulnerasti me, lancea quoque militis vulneratus sum. Quis enim Cor suum palo vulnerari permitteret, nisi prius amoris illius vulnus percepisset?

℟. Cor Jesu, verum altare.

Lectio VI.

Dixit ergo : Vulnerasti Cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti Cor meum. Tanquam dicat : Quia summe te diligo, ut sponsam, caste ut sororem, vulneratum est Cor meum propter te. Quis illud Cor tam vulneratum non diligat? Quis tam amantem non redamet? Quis tam castum non amplectatur? Diligit profecto vulneratum quæ nimio illius amore vulnerata proclamat : Vulnerata charitate ego sum. Numquid non redamat sponsum amantem, quæ dicit : Nuntiate dilecto quia amore langueo? Fraterno se amantem amore complectitur, quæ dicit : Quis mihi det te fratrem meum, sugentem ubera matris meæ, ut inveniam te foris, et complectar et deosculer, et jam me nemo derideat? Nos igitur quantum possumus, amemus, redamemus, amplectamur vulneratum nostrum, ut cor nostrum, amoris sui jaculo vulnerare dignetur.

℟. Fornax amoris.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Joannem.

Lectio VII. *Cap.* 15.

In illo tempore : dixit Jesus discipulis suis : Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos : manete in dilectione mea. Et reliqua.

Homilia sancti Augustini Episcopi.

Tract. 82. *in Joan.*

Ecce unde sunt nobis opera bona. Nam unde nobis essent, nisi quia fides per dilectionem operatur ? Unde autem diligeremus nisi prius diligeremur? Apertissime hoc, in epistola sua, idem iste Evangelista dixit : Nos diligamus Deum, quoniam ipse prior dilexit nos. Quod autem ait : Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos, non æqualitatem naturæ ostendit nostræ et suæ, sicut est Patris et ipsius : sed

gratiam qua mediator Dei et hominum est homo Christus Jesus. Mediator quippe monstratur cum dicit : Diligit me Pater, et ego vos. Nam Pater utique diligit et nos, sed in ipso : quia in hoc glorificatur Pater, ut fructum afferamus in vite, hoc est in Filio, et efficiamur ejus discipuli.

℟. Thronus meus.

Lectio VIII

Manete in dilectione mea. Quomodo manebimus ? Audi quid sequitur. Si præcepta mea, inquit, servaveritis, manebitis in dilectione mea. Dilectio facit præcepta servari, an præcepta servata faciunt dilectionem? Sed quis ambigat, quod dilectio præcedit? Unde enim præcepta servet, non habet, qui non diligit. Quod ergo ait, Si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea : ostendit, non unde dilectio generetur, sed unde monstretur.

℟. O admirabilis.

Lectio IX

Nolite igitur putare, vos manere in dilectione mea, si non servatis præcepta mea. Si enim servaveritis, manebitis. Hoc est, hinc apparebit quod in dilectione mea manebitis, si præcepta mea servaveritis. Nemo se fallat dicendo quod eum diligat, si ejus præcepta non servat. Nam in tantum eum diligemus, in quantum ejus præcepta servamus ; in quantum autem minus servamus, minus diligimus.

Te Deum.

DIE XXII

TERTIA DIE INFRA OCT.

IN II. NOCTURNO

De Sermone sancti Bernardini Abbatis. *Cap.* 17.

Lectio IV

Videamus quantum virtutem omnium virtutum, nempe humilitatem, Dominus Jesus in se commendavit. Primo verba ejus attendamus, ubi ait : Discite a me, quia mitis sum et humilis Corde, et invenietis requiem animabus vestris. Quid est, Magister bone, optime Jesu ? Numquid ad hoc redacti sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ in te reconditi, ut hoc singulariter doceas, quia mitis es et humilis Corde? Non doces, ut cœli discantur fabricari, fieri miracula, mortui suscitari, et cætera hujusmodi, sed quia mitis sum et humilis Corde. Numquid tam magnum est, quod est parvum? Utique, quia per hoc invenitur requies animabus.

℟. Omnia mihi.

Lectio V

Quæ enim alia est causa omnis laboris et certaminis nostri,

nisi ut inveniamus requiem animabus nostris? Brevis doctrina, brevis via demonstrata est. Disce hanc a Domino Jesu, qui mitis est et humilis Corde; id est, vide et quantum, et quare humilis fuit ille, qui est excelsus super omnes gentes Dominus, et super cœlos gloria ejus : et disce etiam quia tu es lutum et cinis, et sic invenies requiem animæ tuæ. Sed nota quod ait : Humilis Corde. Non enim ficta humilitate placatur ille, qui est humilis Corde, sed humilitate vera. Humilitate cordis delectatur ille, qui intuetur cor : quia in humilium cordibus requiescit. Quærit enim corda humilium, quæ elevet : non tumida, a quibus resiliat.

℞. Cor Jesu, verum altare.

LECTIO VI. *Cap.* 27.

O quam bonum et jucundum est, tecum, o dulcissime Jesu, habitare in unum, tecum colloqui, tibi revelare causam animæ nostræ, tuæque consolationis responso perfrui ! O quam bonum est ad te inhabitantem lucem inaccessibilem, duce charitate, accedere : cui si dux nostra fuerit, nihil manere poterit inaccessum. Cognovit Cor tuum, o dulcis Jesu, charitatis lancea vulneratum, viam facere charitati, cui nunquam claudetur. Accedite ergo ad eum, per eum, gressibus charitatis, et illuminamini ; gustate quoniam suavis est.

℞. Fornax amoris.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Joannem.

LECTIO VII. *Cap.* 15.

In illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis : Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos : manete in dilectione mea. Et reliqua.

Homilia sancti Cyrilli Episcopi Alexandrini.

ATTENTIORE mentis oculo, hæc profunda inspicere oportet. Breviter enim totius fere Incarnationis ratio aperitur. Diligi enim se a Patre Christus Jesus asserit, nec minus nos a seipso, sed eodem modo diligi affirmat. Et subjecit nos oportere in dilectione ejus manere : causamque attulit, quare ipse a Patre jure diligatur : qui mandata ejus servavit, ut nos quoque, si volumus in dilectione ejus manere, mandata ejus diligenter servemus. Dominus igitur noster Jesus Christus se nobis sanctæ conversationis exemplum proposuit, maxime cum fuerit sub lege, et nostræ paupertatis conditionem assumere non dedignatus sit. Ubi ergo, aut quæ Patris mandata servavit, aut quomodo diligi se ab eo dicit, quærendum videtur.

℞. Thronus meus.

LECTIO VIII

ADSIT igitur Paulus sapientissimus, et de ipso dicat : Quod cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est, se esse æqua-

lem Deo : sed seipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo. Humiliavit seipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem Crucis : propter quod et Deus exaltavit illum, et dedit ei nomen quod est super omne nomen. Audisti quia cum Salvator noster verus Deus sit, et conformis Patri, a quo genitus est, humiliavit tamen semetipsum, factus obediens usque ad mortem. Nam cum salvare humanum genus Deus Pater voluerit, neque id creatura aliqua posset efficere : ipse Deus unigenitus, qui voluntatem Patris novit, hujusmodi dispensationem suscepit : sicque obsecutus est Genitori, ut mortem etiam turpissimam subierit ; propterea, inquit, Deus exaltavit eum.

℟. O admirabilis.

Lectio IX

Exaltatus autem a Deo dicitur, quamvis consubstantiabilis ei sit, et Dominus gloriæ a Scripturis nuncupetur : quia in servi forma factus, id est homo sicut nos, rediit rursus ad Patrem cum carne, ut una cum carne, ut una cum Patre, etiam homo factus, conglorificetur : a quo diligi non incipit tunc primum, quando voluntariam subjectionem aut suscepit, aut perfecit : sed quemadmodum, quamvis exaltatus semper est, et gloriæ plenus, secundum naturam divinam, exaltari tamen et glorificari dicitur factus homo, qui, secundum humanitatem, divina gloria erat destitutus : sic quamvis semper diligatur ut Filius, diligi tamen etiam cum carne scribitur : qui propterea homo factus est, ut genus humanum, quod, propter prævaricationis crimen, Deus oderat, ad dilectionem ipsius reduceret : propterea origo, janua et via omnium bonorum nobis extitisse Christus dicitur.

Te Deum.

DIE XXIII

QUARTA DIE INFRA OCT.

IN II. NOCTURNO

De Sermone sancti Bernardi Abbatis.
Super Cantica Sermon. 62.

Lectio IV

Ego fidenter, quod ex me mihi deest, usurpo mihi, ex visceribus Domini : quoniam misericordia affluunt, nec desunt foramina per quæ affluant. Foderunt manus ejus et pedes, latusque lancea foraverunt : et per has rimas licet mihi sugere mel de petra, oleumque de saxo durissimo, id est, gustare et videre quoniam suavis est Dominus. Cogitabat cogitationes pacis, et ego nesciebam. Quis enim cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit? At clavus penetrans, clavus reserans factus est mihi, ut videam voluntatem Domini.

℟. Omnia mihi.

Lectio V

Quidni videam per foramen? Clamat clavus, clamat vulnus, quod vere Deus sit in Christo mundum reconcilians sibi. Ferrum pertransiit animam ejus, et appropinquavit Cor illius, ut non jam non sciat compati infirmitatibus meis. Patet arcanum Cordis per foramina corporis, patet magnum illud pietatis sacramentum, patent viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos oriens ex alto. Quidni viscera per vulnera pateant? In quo enim clarius quam in vulneribus tuis eluxisset, quod tu, Domine, suavis et mitis, et multæ misericordiæ? Majorem enim miserationem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro addictis morti et damnatis.

℟. Cor Jesu, verum altare.

Lectio VI

In me quidem multitudo peccatorum, in te autem, Domine, quid nisi pietatis thesauri, divitiæ bonitatis? Hæ in foraminibus petræ repositæ sunt mihi. Quam magna multitudo dulcedinis tuæ in illis! opertæ quidem, sed his qui pereunt. Ut quid enim sanctum detur canibus, vel margaritæ porcis? Nobis autem revelavit Deus per Spiritum suum : etiam et apertis foraminibus, introduxit in sancta. Quanta in his multitudo dulcedinis, plenitudo gratiæ, perfectioque virtutum! Ibo mihi ad illa sic referta cellaria, atque ad admonitionem prophetæ, relinquam civitates, et habitabo in petra, ero quasi columba nidificans in summo ore foraminis.

℟. Fornax amoris.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Joannem.

Lectio VII. *Cap.* 15.

In illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis : Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos : Manete in dilectione mea. Et reliqua.

De Homilia sancti Cyrilli Episcopi Alexandrini.

Nonne igitur jure seipsum a Patre diligi dicit, quia mandata ejus servavit? Num tibi durus tanti mysterii sermo visus est; et hujus dispensationis profunditas incomprehensibilis? Sed recta sunt omnia intelligentibus, et æqua iis qui habent scientiam, sicut scriptum est. Manete igitur, inquit, in dilectione mea; id est omni studio, cura, opera, sic a me diligi conari debetis, ut ego a Patre diligor. Sic autem diligemini, quando mandata mea servabitis, veluti et ego Patris mandata servavi. Nec labor mercede carebit. Tantum enim dilectionis vobis impertiar, quantum habeo ipse a Patre, æqualibus propemodum honoribus meorum sermonum custodem coronans.

℟. Thronus meus.

Lectio VIII

Me quippe superexaltavit Pater, nomenque dedit, quod est su-

per omne nomen, declaratus enim sum universi Deus. Sed non accusator tanta bona vobis invidisse. Vos enim tametsi homines, ac proinde servili præditos natura, deos ac Dei filios reddidi, supernaturalibus illustravi luminibus, in regni mei partem recepi, conformes corpori claritatis meæ, per gratiam Spiritus, effeci, incorruptione ac vita ornavi. Sed hæc quidem in spe, et in sæculum futurum reservantur. Quantum vero ad præsentem pertinet vitam, nonne magnum honorem meo nomine consecuti estis, cum dæmones increpastis, cum omnem morbum et omnem debilitatem curastis, cum vobis pollicitus sum, dicens : Qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet?

℟. O admirabilis.

LECTIO IX

Hæc locutus sum vobis, ut gaudium meum in vobis sit, et gaudium vestrum impleatur. Vitis et palmitum quæ abscinduntur, et in ignem mittuntur exemplo, non parvam Christus discipulis suis immisit formidinem. Quapropter a mœrore ad lætitiam revocat. Non enim, inquit, o discipuli, ut metu exagitemini hæc a me dicta sunt, sed ut gaudium meum habeatis. Consideremus et videamus quid sit, quod his verbis Christus significavit. Duplex igitur esse mihi sensus videtur. Aut enim nihil curiosius hic locus affert, sed hoc simpliciter dicit, ut gaudium erga me, vel in me habeatis; et sic ipsi quoque gaudeatis, supernæ beatitudinis atque gloriæ magnitudinem intelligentes. Aut alius est sensus, in quo altius quiddam latet, quod enodare non recusabimus.

Te Deum.

DIE XXIV

QUINTA DIE INFRA OCT.

IN II. NOCTURNO

Sermo sancti Bernardi Abbatis.
Ex Lib. de Amore Dei. Cap. 1.

LECTIO IV

Sicut Thomas, vir ille desideriorum, totum Christum desidero videre et tangere : et non solum, sed accedere ad sacrosanctum lateris ejus vulnus, ostium arcæ, quod factum est in latere: ut non tantum mittam digitum, vel totam manum, sed totus intrem usque ad ipsum Cor Jesu, in sanctum sanctorum, in arcam testamenti, ad urnam auream nostræ humanitatis, continentem intra se manna divinitatis.

℟. Omnia mihi tradita sunt.

LECTIO V

Ibid. Cap. 4.

O felicem et felicissimam animam, quæ Deo, sic a Deo meretur affici, ut per unitatem Spiri-

tus in Deo, solum amet Deum : nec nisi in Deo, amet seipsum, et Deus in ipso amet vel approbet quod amare vel approbare debet Deus, id est, seipsum; qui solus debet amari, et a creatore Deo, et a creatura Dei. Amoris enim vel nomen vel affectus nulli competit vel debetur, nisi tibi soli, o vere amor, et amande Domine. Et hæc est in nobis voluntas Filii Dei, et hæc pro nobis oratio ejus ad te Deum Patrem suum : Volo ut sicut ego et tu unum sumus, ita et in nobis ipsi unum sint. Hic est finis, hæc est consummatio, hæc est perfectio, hæc est pax, hoc est gaudium Domini, hoc est gaudium in Spiritu sancto, hoc est silentium in cœlo.

℟. Cor Jesu, verum altare.

Sermo S. Augustini Episcopi. *Ex Manuali et Soliloquiis ejus.*

Lectio VI.

Væ miseræ animæ quæ Christum non quærit, nec amat, arida manet et misera. Perdit quod vivit, qui te Deum non diligit. Qui curat vivere, non propter te, Domine, nihil est, et pro nihilo est. Qui tibi vivere recusat, mortuus est. Qui tibi non sapit, desipit. Amo te, Deus meus, amo te, magisque semper amare cupio. O ignis qui semper ardes, et nunquam extingueris! O amor qui semper ferves, et nunquam tepescis! Accende me : accendar, inquam, totus a te, ut totus diligam te. Minus enim te amat, qui tecum aliquid amat, quod non propter te amat. Diligam te, Domine, quoniam tu prior dilexisti me. Et unde mihi verbum, ut explicem signa dilectionis tuæ maximæ erga me, propter innumera beneficia tua, quibus a principiis educasti me?

℟. Fornax amoris.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Joannem.

Lectio VII. *Cap.* 15.

In illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis : Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos : manete in dilectione mea. Et reliqua.

De Homilia sancti Cyrilli Episcopi Alexandrini.

Quid igitur illud est, aut quid significat, ut gaudium meum in vobis sit? Homo factus unigenitus Dei Filius, absque peccato, omnia sustinuit, quæ Judæorum excogitare malitia potuit. Inveniemus enim eum injuriis ac persecutionibus petitum, probris acerbis pulsatum, sputis inquinatum, colaphis percussum, verberibus cæsum, tandemque Cruci, propter nos, et pro nobis affixum. Quibus in tantis ac tam gravibus malis, dolore nequaquam devictus est, sed lætitia sibi convenienti et gaudio plenus erat, labores et opprobria delicias sibi esse putans : quoniam Dei Patris voluntatem adimpleri, et homines salvari videbat.

℟. Thronus meus.

Lectio VIII

Exultavit enim in Spiritu, instante jam cruciatu, et dixit: Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia occultasti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. Vides quia gaudet Spiritu, cum dementes olim homines ad sapientiam revocentur: et gratias, hac de re, Patri agit. Eodem modo, cum, labore confectus, super Jacob puteum sederet, Samaritanorum salute lætatus, etiam necessaria corporis alimenta contempsit. Nam cum rogaretur a discipulis suis, ut manducaret: Meus cibus est, inquit, ut Patris mei voluntatem faciam, et opus ejus perficiam. Quis ergo dubitabit delicias ei et gaudium fuisse, Patris voluntatem adimplere; hoc est, eos qui perierant, ad salutem revocare?

℟. O admirabilis.

Lectio IX

Hæc igitur omnia, inquit, locutus sum vobis, ut gaudium meum in vobis sit, id est, ut illis solummodo lætari rebus velitis, quibus ego gaudeo. Sic enim fortes ad certamina eritis, et, spe salvandorum hominum, pericula et labores libenter subibitis, non parum gaudentes, quoniam per vos voluntas Patris, qui vult omnes ad cognitionem veritatis pervenire, perficietur. Hanc ego elegi lætitiam; hanc etiam si vos habeatis, sincero ac integro afficiemini gaudio. Veram enim solidamque lætitiam illam tantummodo, quæ in Deo est, et propter Deum, appellamus; mundanum vero gaudium asserimus, quod velut umbra et somnium avolat. Sic perfectum odium nuncupamus, quod juste ac recte adversus veritatis hostes habetur. Unde beatus ille David, adversus eos qui gloriæ divinæ resistebant, ait: Perfecto odio oderam illos. Dilectionem similiter perfectam nominamus, quæ Deo totos conjungit eos, qui illam susceperint in Deo, et propter Deum: non autem eam quæ in terrenis ac nihili rebus versatur.

Te Deum.

DIE XXV

SEXTA DIE INFRA OCT.

IN II. NOCTURNO

De Sermone sancti Bonaventuræ Episcopi.

In stimulo Amoris. Parte 1.

Lectio IV. *Cap.* 1.

Bonum est mihi cum Jesu esse, et in ipso volo tria tabernacula facere, unum in manibus, unum in pedibus, sed aliud continuum in latere, ubi volo quiescere, dormire, vivere, bibere, comedere, legere, orare, et omnia mea negotia pertractare. Ibi loquar ad Cor ejus, et ab ipso quod voluero, impetrabo. Sic faciens, dulcissimæ matris vestigia sequar, cujus animam passio-

nis Filii gladius pertransivit. Secure de cætero ipsam alloquar vulneratus, et ipsam ad quod voluero inclinabo. Et non solum apparebo, cum Filio ejus, crucifixus, sed ad præsepe rediens, ibi cum eo jacebo parvulus; ut ibidem, cum Filio ejus uberibus ipsius merear lactari. Miscebo igitur lac matris cum sanguine Filii, et mihi dulcissimam potionem faciam.

℟. Omnia.

Lectio V

O amantissima vulnera Domini nostri Jesu Christi! Nam cum in ea quadam vice oculis subintrarem apertis, ipsi oculi sanguine sunt repleti, sicque nihil aliud videns cœpi ingredi, manu palpans, donec perveni ad intima viscera charitatis ejus, quibus postea undique circumplexus reverti nequivi. Ideoque ibi inhabitabo, et quibus vescitur cibis, vescor, ac inebrior potu ejus. Ibi tanta abundo dulcedine, ut tibi non valeam enarrare. Et qui prius fuerat pro peccatoribus in utero virginali, nunc dignatur me servum suum intra viscera sua comportare.

℟. Cor Jesu.

Lectio VI

O cæcitas filiorum Adæ, qui per hæc vulnera in Christum nesciunt introire! Supra vires suas laborant in vanum, et aperta sunt ostia ad quietem. An ignoratis quod charitas est gaudium beatorum? Cur ergo tardatis, per corporis ejus foramina, in illud gaudium introire? Quomodo insanitis, quia beatitudo Angelorum patet, et paries ejus confractus est, et vos introire negligitis? Crede mihi, homo, quia si in ipsum per hæc angusta petræ foramina introire volueris, non solum anima, sed etiam corpus tuum, quietem ac dulcedinem mirabilem inveniet. Et si ita accidit de corpore, quanta credis animam frui dulcedine, quæ per ista foramina Cordi Jesu conjungitur?

℟. Fornax amoris.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Joannem.

Lectio VII. *Cap.* 15.

In illo tempore: Dixit Jesus discipulis suis: Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos: manete in dilectione mea. Et reliqua.

De Homilia sancti Cyrilli Episcopi Alexandrini.

Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. Majorem hac dilectionem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis. Apertius modo ante oculos ponit superioris loci sensum quem diximus, jubens discipulos talem inter se dilectionem habere, qualem ipse prius exhibuit et implevit. Quanta vero sit dilectionis Christi mensura, ipse rursus significavit dicens, nihil esse majus

ea dilectione quæ vel animam ipsam pro amicis jubeat profundere. Per hæc omnia discipulis præcipit, non adeo esse fugienda pro salute hominum certamina, ut vel ipsam carnis mortem strenue ac impigre subire detrectemus. Eo enim Salvatoris nostri vis dilectionis pervenit.

℟. Thronus meus.

Lectio VIII

Ita his verbis, tum ad eximiam fortitudinem, tum ad charitatem mirabilem hortatur : talesque facere studet, ut prompte ad omnia pro Christo præstanda parati sint. Talem se Paulus nobis ostendit dicens : Mihi vivere Christus est, et mori lucrum. Et rursus : Charitas Christi urget nos, æstimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt.

℟. O admirabilis.

Lectio IX

Præterea : Quis nos separabit a charitate Christi? Tribulatio, an angustia, an fames, an nuditas, an periculum, an gladius? Audis quod nihil affirmat se posse a dilectione Christi sejungere. Quod si oves et agnos Christi pascere, nihil aliud est quam ipsum diligere, patet, quia omnis persecutio, omneque periculum pro prædicatione veritatis subeundum est.

Te Deum.

DIE XXVI

SEPTIMA DIE INFRA OCT.

IN II. NOCTURNO

De Sermone sancti Bonaventuræ Episcopi.

In stimulo Amoris. Parte 1.

Lectio IV

Ecce aperta est janua paradisi, et per lanceam militis gladius versatilis est amotus. Ecce lignum vitæ, tam in ramis, quam in stipite perforatum, in quibus foraminibus nisi pedes, id est affectus posueris, non poteris capere fructus ejus. Ecce apertus est thesaurus divinæ sapientiæ et charitatis æternæ. Intra ergo per vulnerum aperturam, et cum scientia delicias obtinebis. O quam beata lancea, et beati clavi, qui apertionem hujusmodi facere meruerunt ! O si fuissem loco illius lanceæ, exire de Christi latere noluissem, sed dixissem : Hæc requies mea in sæculum sæculi : hic habitabo, quoniam elegi eam. O anima ad imaginem Dei facta, quomodo te potes amplius continere? Ecce sponsus tuus dulcissimus, pro te vulneratus, jam factus gloriosus, te cupit amplecti, et ad ipsum negligis festinare. Nam præ nimio amore aperuit tibi latus, ut tibi tribuat Cor suum.

℟. Omnia mihi tradita.

Lectio V

Parte 2. *Cap*. 2.

Certe, Domine Jesu, etiamsi me odisses, cum sis Deus meus,

te diligere deberem : quanto magis, cum me tantum diligas, et tuis beneficiis me sequaris fugientem? Nam tantum me diligis, ut te pro me odisse videaris. Nonne tu, judex omnium, voluisti pro me judicari, et mortem turpissimam et acerbissimam pati? O Deus meus, quid mihi amplius facere potuisti? Certe me totum voluisti, qui te mihi totum tribuisti. Et quis requirebat hoc de manu tua, Domine mi? Nihil aliud nisi maxima bonitas et immensa dilectio hoc exegit, ut nos amplius tuo inflammares amore. O amor et desiderium cordis! O dulcedo et suavitas mentis! O ardor et inflammatio pectoris! O lux et claritas oculorum! O anima mea! O vita mea! O viscera cordis mei! O gaudium et exultatio mea! Cur ego non sum totus in amorem tuum conversus? Quare aliquid est in me, præter amorem? Undique circumdat me amor tuus, et nescio quid sit amor.

℟. Cor Jesu, verum altare.

LECTIO VI

O QUAM mirabilis est tua dilectio, dulcissime Domine Jesu, cum non possis ab hominibus separari! Nonne qui ascensurus eras ad dexteram Patris tui, potestatem homini reliquisti, ut te, cum velit, habeat in altari? Hanc ei potestatem, et antequam mori incipere, dedisti, ne amittere te timeret. Sed cur hoc facere voluisti, cum missurus esses Spiritum sanctum? Cur semper cum homine vis morari? Tu nos corpori tuo totaliter incorporare, et sanguine tuo potare voluisti : ut sic tuo inebriati amore, tecum unum cor et unam animam haberemus. Quid enim aliud est tuum sanguinem bibere, qui sedes est animæ, quam nostram animam tuæ animæ inseparabiliter colligari?

℟. Fornax amoris.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Joannem.

LECTIO VII. *Cap.* 15.

IN illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis : Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos : manete in dilectione mea. Et reliqua.

De Homilia sancti Cyrilli Episcopi Alexandrini.

ET ut summatim atque breviter dicam : Servator jubet discipulis incunctanter et intrepide Evangelium prædicare. Quod etiam Isaiæ quondam voce similiter jussit, dicens : Super montem excelsum ascende, qui evangelizas Sion; exalta in fortitudine vocem tuam, qui evangelizas Jerusalem : exalta, noli timere, quod ut facere possent sancti discipuli, videmus eos, vehementissima oratione, a Deo petiisse, cum Judæorum furorem accusantes, dicebant : Et nunc, Domine, respice in minas eorum, et da servis tuis, cum omni fiducia, loqui verbum tuum.

℟. Thronus meus.

Lectio VIII

Multi enim certe sunt, qui Evangelium Christi prædicantibus impie adversantur : sed licet insidiarum vehementissimi fluctus insurgant, nihilo tamen minus veris Christi discipulis incumbendum est, quousque charitatis opus perficiant : charitatis, inquam, talis, qualem erga nos Salvator ostendit, qui, loco propositi sibi gaudii, crucem sustinuit, ignominia contempta, ut peccatoribus salutem perficeret.

℟. O admirabilis.

Lectio IX

Nam si noluisset pro nobis pati, mortui adhuc essemus, cæci ac stulti, atque omni bono destituti, diaboli, peccati voluptatisque servi, spem non habentes, et sine Deo in hoc mundo. Nunc autem etiam ipsam pro nobis animam, præ sua erga nos dilectione, Servator posuit, et incomparabilem bonitatem nobis exhibens, beatos reddidit, ac ter felices, nullus plane boni indigentes.

Te Deum.

Vesp. de die Octava ut in I. Vesperis Festi.

SABBATO INFRA OCT.

Vesp. a Capit. de Sabb. ut in Psalt. Commem. Oct.

DOMINICA INFRA OCT.

Officium de Dom. ut in Psalt., cum Commem. Oct. in Laud. et Vesp.

DIE XXVII

IN DIE OCTAVA

Duplex.

Omnia ut in die, exceptis quæ sequuntur.

IN I. NOCTURNO

De Isaia Propheta.

Lectio I. *Cap.* 40.

Super montem excelsum ascende tu, qui evangelizas Sion ; exalta in fortitudine vocem tuam, qui evangelizas Jerusalem : exalta, noli timere. Dic civitatibus Juda : Ecce Deus vester. Ecce Dominus Deus in fortitudine veniet, et brachium ejus dominabitur. Ecce merces ejus cum eo, et opus illius coram illo. Sicut pastor gregem suum pascet : in brachio suo congregabit agnos, et in sinu suo levabit, fœtas ipse portabit.

℟. Elegi et vocabit.

Lectio II. *Cap.* 46.

Audite me, domus Jacob, et omne residuum domus Israel, qui portamini a meo utero, qui gestamini a mea vulva. Usque ad senectam ego ipse, et usque ad canos ego portabo : ego feci, et ego feram : ego portabo et salvabo. Re-

cordamini prioris sæculi, quoniam ego sum Deus, et non est ultra Deus, nec est similis mei : annuntians ab exordio novissimum, et ab initio, quæ necdum facta sunt, dicens : Consilium meum stabit, et omnis voluntas mea fiet. Vocans ab oriente avem, et de terra longinqua virum voluntatis meæ.

℟. Da vobis.

LECTIO III. *Cap.* 66.

LÆTAMINI cum Jerusalem, et exultate in ea, omnes qui diligitis eam : gaudete cum ea gaudio, universi qui lugetis super eam, ut sugatis, et repleamini ab ubere consolationis ejus ; ut mulgeatis et deliciis affluatis ab omnimoda gloria ejus. Quia hæc dicit Dominus : Ecce ego declinabo super eam quasi fluvium pacis, et quasi torrentem inundantem gloriam gentium, quam sugetis. Ad ubera portabimini, et super genua blandientur vobis. Quomodo si cui mater blandiatur, ita ego consolabor vos, et in Jerusalem consolabimini. Videbitis, et gaudebit cor vestrum.

℟. Pater misericordiarum.

IN II. NOCTURNO

De Sermone sancti Bonaventuræ Episcopi.

De stimulo Amoris. Parte 2.

LECTIO IV. *Cap.* 8.

ANIMA mea liquefacta est, ut dilectus locutus est. O mira et inæstimabilis virtus amoris ! Deum inclinat ad terram, hominem elevat ad cœlum : Deum et hominem. simul conglutinat ad gloriam. Deum facit hominem, et hominem facit Deum ; temporalem facit æternum : immortalem occidit ; mortalem, immortalem facit ; et imum, excelsum constituit ; inimicum facit amicum, servum facit filium, et abominabile facit gloriosum ; frigida facit ignea ; obscura facit clara ; dura facit liquida. Nam anima mea liquefacta est.

℟. Omnia mihi tradita.

LECTIO V

O AMOR, quid tibi retribuam, qui me fecisti divinum ? Vivo ego, jam non ego, vivit autem in me Christus. Inenarrabilis est virtus tua, o amor, qui lutum in Deum transfiguras. Quid te potentius ? quid dulcius ? quid jucundius ? quid nobilius, qui terram transmutas in cœlum, et me unum cum dilecto meo facis ? O felix amor, qui nos languidos, sponsi nostri amplexibus sustentari facis ! O desiderabilis amor, qui summis deliciis cœlestes inebrias amantes ! Sed si liquefacta es ad verbum ejus, o anima mea, quomodo non consumeris, cum intras per vulnera, et pervenis ad Cor ejus.

℟. Cor Jesu, verum altare.

LECTIO VI

De Sermone sancti Bernardini Senensis.

De Pass. Dom. Serm. 51. *Parte* 2, *art.* 1.

Cum Jesus penderet in Cruce, igne nostræ dilectionis ardebat, et nudus sicut ebrius crapulatus a vino, tractabat salubria verba vitæ, secundum quod ipse prædixerat. Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bona. Quis namque convenientius bonus homo dici potest, quam ipse Christus, cum scriptum sit : Nemo bonus, nisi solus Deus ? Ipse nimirum de bono thesauro cordis sui, qui est amor, licet semper protulerit bona, optima tamen effudit, cum ex amore nostro pendebat in cruce. Ibi enim ostendit Cor suum esse fornacem ardentissimæ charitatis, ad inflammandum et incendendum orbem universum. Unde tunc protulit septem sacratissima et ardentissima verba, quasi septem inflammatos et inflammantes amores. Primus enim inflammans amor, fuit miræ remissionis ; secundus, miræ donationis, tertius, miræ confœderationis ; quartus, miræ derelictionis ; quintus, miræ attractionis ; sextus, miræ consummationis ; septimus, mire reductionis.

℟. Fornax amoris.

IN III. NOCTURNO

Lectio sancti Evangelii secundum Joannem.

Lectio VII. *Cap.* 15.

In illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis : Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos : manete in dilectione mea. Et reliqua.

De Homilia sancti Cyrilli Espiscopi Alexandrini.

Textus itaque propositus, juxta prædictum sensum, divinis discipulorum capitibus convenit. Si vero hæc verba ad omnes transeunt, ut omnibus sic dici credamus : Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos, ingens certe cunctis cura adhibenda est, et studium. Nam si omnium Salvatoris nostri mandatorum consummationem dilectio fratrum continet et operatur, quomodo non valde admirandus est, qui hanc sincere et inculpate colit, quæ cæterarum omnium virtutum origo et caput est ? Hæc enim fratrum dilectio alterum immediate locum post Dei dilectionem obtinet : nempe universa erga Deum pietas, in hoc uno verbo quodammodo comprehenditur : Diliges proximum tuum sicut teipsum.

℟. Thronus meus.

Lectio VIII

Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis. Jam non dicam vos servos, quia servus nescit quid faciat Dominus ejus : vos autem dixi amicos, quia omnia quæcumque audivi a Patre meo nota feci vobis. Amicitiam suam futuris opponit periculis, ut ejus magnitudine atque gloria, nihil penitus pericula videantur. Dulces enim

admodum labores sunt Deum amantibus, cum merces proxima et copiosa proponitur.

℟. O admirabilis.

LECTIO IX

Quid autem majus, quid illustrius, quam Christi amicum et esse et appellari? Excedit hæc certe dignitas naturæ humanæ terminos. Omnia enim serviunt Creatori, ut ait Psalmista, nec quidquam est quod jugo servitutis ejus non subjiciatur. Quod cum ita sit, ad supernaturalem gloriam, servantes mandata sua, Dominus erigit, non servos, sed amicos appellans, et ut amicos, in omnibus tractans. Magna et splendida ista præmia sunt.

Te Deum.

AD MISSAM

Introit. Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes in honorem Cordis amantissimi Redemptoris nostri Jesu Christi, cujus amorem adorant Seraphim psallentes in unum : Ecce cujus imperium manet in æternum. *Ps.* 110. Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : in consilio justorum et congregatione.

℣. Gloria Patri.

Oratio. Pater misericordiarum, etc.

Lectio Ezechielis Prophetæ. 36.

Hæc dicit Dominus Deus : Sanctificavi nomen meum magnum, ut sciant gentes quia ego, Dominus, ait Dominus exercituum, cum sanctificatus fuero in vobis coram eis. Tollam quippe vos de gentibus, et congregabo vos de universis terris, et adducam vos in terram vestram. Et effundam super vos aquam mundam, et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, et ab universis idolis vestris mundabo vos. Cor novum et spiritum ponam in medio vestri. Et auferam cor lapideum de carne vestra, et dabo vobis cor carneum. Et spiritum meum ponam in medio vestri.

Graduale. Galat., 4 ; *Philipp.*, 2 ; *Eph.*, 5. Quoniam estis filii Dei, misit Deus Spiritum et Cor Filii sui in corda vestra, clamantem : Abba Pater. Hoc sentite in cordibus vestris quod et in Corde ipsius : et ambulate in dilectione, sicut et ipse dilexit vos. *Jean*, 15.

℣. Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos : et hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. Manete ergo in dilectione mea.

Alleluia. *ij.*

Ps., 56; *II Mach.* ℣. Paratum Cor meum, Deus Cordis mei, paratum Cor meum, ut quæ placita sunt

tibi, faciam semper, corde magno et animo volenti.

Sequentia :

Gaudeamus exultantes,
Cordis Jesu personantes
Divina præconia.

Hæc est dies veneranda,
In qua Patris adoranda
Laudamus præcordia.

Cor amandum Salvatoris,
Mellis fontem et amoris,
Corda cuncta diligant.

Cor beatum summi Regis,
Cor et vitam novæ legis,
Omnes linguæ concinant.

Sit laus plena, sit immensa,
Sit perennis, sit accensa
Ardoribus pectoris !

Laudet, canat orbis totus,
Colat, amet tota virtus
Et cordis et corporis !

Ora, manus, sensus, vigor,
Fides viva, purus amor,
Cor divinum consonent !

Flammis sacris inflammata
Corda, voces, atque facta,
Cor amoris prædicent !

Cor mirandum Redemptoris
Coadunans terram cœlis
Unitatis speculum.

Digna sedes Trinitatis,
Plenitudo Deitatis,
Amoris miraculum.

Amoris Evangelium,
Puri cordis incendium,
Magna Dei gloria.

Cœli nectar vivificans,
Cordis manna deificans,
Amor et lætitia.

Cleri sacri præsidium,
Rector benigne cordium,
Nostra rege pectora !

Fons æternæ pietatis,
Ardens fornax charitatis,
Corda flammis devora !

Domus amoris aurea,
Turris amantum flammea,
Cœtus nostri lex ignea,
Fons perennis gratiæ.

Cor, thesaurus sanctitatis,
Abyssus humilitatis,
Thronus Dei voluntatis,
Et centrum clementiæ.

Paradisus Beatorum,
Consolator afflictorum,
Pax et salus peccatorum,
Cor omnibus omnia.

O Jesu, raptor cordium,
Amore flagrans mentium,
Cor tuum trahat omnium
Mentes et præcordia !

O Cor, summa benignitas,
Immensa liberalitas,
Incomprehensa charitas,
Cordis vera felicitas,
Cor esto supplicibus !

Fac nos, Jesu, flammescentem
Cordis tui charitatem,
Et divinam pietatem,
Summam quoque sanctitatem
Sanctis sequi moribus !

O beata Trinitas !
Cordis Jesu charitas,
Immensæ clementiæ
Immensæ sint gratiæ ;
Æterna sit gloria,
Amen dicant omnia !
Amen. Alleluia.

† Sequentia sancti Evangelii secundum Joannem. 15.

In illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis : Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. Manete in dilectione mea. Si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea, sicut et ego Patris mei præcepta servavi, et maneo in ejus dilectione. Hæc locutus sum vobis, ut gaudium meum in vobis sit, et gaudium vestrum impleatur. Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis. Jam non dicam vos servos : quia servus nescit quid faciat Dominus ejus. Vos autem dixi amicos, quia omnia quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis. Non vos me elegistis, sed ego elegi vos, et posui vos, ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat : ut quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det vobis. Hæc mando vobis, ut diligatis invicem. Credo.

Offertorium (Ps. 19). Memor sit Dominus omnis sacrificii tui, amantissime Jesu ; et holocaustum tuum pingue fiat : tribuat tibi secundum Cor tuum, et omne consilium tuum confirmet.

Secreta. Cordibus nostris, omnipotens Deus, Spiritum et Cor dilectissimi Filii tui Jesu benignus infunde : ut nos, uno spiritu et uno corde cum ipso, unam eamdemque hostiam offerentes, tibi etiam nosmetipsos, atque omnia nostra immolare mereamur. Per eumdem Dominum.

Prefatio Nativitatis. Quia per Incarnati.

Comm. Per Cor tuum, amantissime Jesu, amoris et doloris impetu pro nobis in morte disruptum, exaudi clamantes ad te, et miserere nobis, et posside cor nostrum in æternum.

Postcom. Exaudi, quæsumus clementissime Pater, preces familiæ tuæ, toto corde tibi prostratæ, et præsta : ut amantissimi Cordis dilectissimi Filii tui ardentissima charitas, cordis nostri penetralia

infundens, divinum nobis fervorem præbeat, nosque sui participes potenter efficiat; ut eodem Corde sacratissimo interveniente, corda nostra in igne tui amoris, atque in flamma æternæ charitatis, tibi jugiter immolentur, et justa eorum desideria compleantur. Per eumdem Dominum.

IN MISSIS VOTIVIS SS. CORDIS JESU

Omnia dicuntur, ut in die Festi, exceptis quæ sequuntur.

Introïtus : Gaudeamus omnes in Domino, venerationem celebrantes Cordis amantissimi Redemptoris nostri Jesu Christi, cujus amorem adorant Seraphim psallentes in unum : Ecce cujus imperium manet in æternum (*Ps.* 110). Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo; in consilio justorum et congregatione. ℣. Gloria Patri.

Post Septuagesimam, omissis Alleluia, *versu et sequentia*, dicitur :

Tractus (*Ps.* 68). Improperium expectavit Cor meum et miseriam. Multiplicati sunt super capillos capitis mei, qui oderunt me gratis. ℣. (*Ex Joan.* 19) Dum penderem in cruce, unus militum lancea latus et Cor meum aperuit, et exivit sanguis et aqua. ℣. (*Cant.* 2). Surge, propera, anima mea, speciosa mea, columba mea, et veni. ℣. (*Cant.* 2 *et Apoc.* 1.) Ecce caverna maceriæ aperta est tibi, ingredere, quiesce, lauda et ama dilectum tuum, qui dilexit te et lavit te a peccatis tuis in sanguine suo.

Tempore paschali, omittitur Graduale cum versu, et ejus loco dicitur :

Alleluia, alleluia (*Joan.* 20 et 15). Pax vobis, nolite timere, ego sum, sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos : manete in dilectione meâ.

Alleluia. ℣. *Ps.* 17. Diligam te, Domine, fortitudo mea, et firmamentum meum, et refugium meum, et liberator meus. Alleluia.

COMMEMORATIO SS. CORDIUM JESU ET MARIÆ

Omittitur in duplicibus et intra Octavas. Omittitur etiam a Dom. 1. *Adv. usque ad Octavam Epiphaniæ, et a Dom. passionis usque ad festum SS. Trinitatis.*

In Laud. Ant. — Tibi laus, tibi honor, tibi gloria, ô amantissime Jesu, qui dedisti Cor tuum dilectissimæ Matri tuæ, ut ipsa tibi uno corde in salutem humanam cooperans, digna Salvatoris Mater effici mereretur.

℣. Omnis spiritus laudet Cor Jesu et Mariæ. — ℟. Et diligant ipsum omnia corda.

In Vesp. Ant. — Benedictum sit Cor amantissimum Jesu et Mariæ, fons vivus benedictionis, fornax amoris, thronus divinæ voluntatis, sanctuarium divinitatis.

℣. Ut supra, oratio ut infra.

Oratio.

Clementissime Pater, qui dilectissimi Filii tui, et charissimæ Matris ejus amantissima Corda, ardentissimo amore coadunari voluisti ; præsta quæsumus ; ut ipsis intervenientibus, cor unum inter nos et cum illis habentes, te uno corde perfecte diligamus, justa cordis nostri desideria consequamur, et in exitu nostro charitatis tuæ flammis absumamur.

Litanies en l'honneur du Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge.

Kyrie, eleison, etc.
Jesu, Cor Mariæ, audi nos, etc.
Pater de cœlis, Deus, miserere nobis, etc.
Cor Jesu, sacratissimum, miserere nobis.
Cor Mariæ, sanctissimum, ora pro nobis.
Cor Mariæ, speculum divini Cordis,
Cor Mariæ, compendium perfectionum Divinitatis,
Cor Mariæ, imago perfecta Cordis æterni Patris,
Cor Mariæ, deliciæ Filii Dei,
Cor Mariæ, signaculum Spiritus sancti,
Cor Mariæ, sanctuarium Divinitatis,
Cor Mariæ, triclinium sanctæ Trinitatis,
Cor Mariæ, thronus divinæ voluntatis,
Cor Mariæ, Cor secundum Cor Dei,
Cor Mariæ, custos divini Verbi,
Cor Mariæ, speculum Passionis Christi,
Cor Mariæ, Cor unum cum Corde Christi,
Cor Mariæ, spes et lætitia cordis nostri,
Cor Mariæ, fons totius consolationis,
Cor Mariæ, fornax divini amoris,
Cor Mariæ, miraculum charitatis,
Cor Mariæ, centrum mansuetudinis,
Cor Mariæ, abyssus humilitatis,
Cor Mariæ, domus sapientiæ,
Cor Mariæ, thronus misericordiæ,
Cor Mariæ, zelator animarum,
Cor Mariæ, thronus omnium virtutum,
Cor Mariæ, abyssus gratiarum,
Cor Mariæ, thesaurus innumerorum bonorum,
Cor Mariæ, cœlum cœlorum,
Cor Mariæ, sanctum sanctorum,
Cor Mariæ, abyssus mysteriorum,
Cor Mariæ, abyssus miraculorum,
Cor Mariæ, liber vitæ,
Cor Mariæ, gazophylacium Ecclesiæ,
Cor Mariæ, oraculum Christianorum,
Cor Mariæ, sidus amantium,
Cor Mariæ, divinæ legis tabula,
Cor Mariæ, cordis fidelis regula,
Cor Mariæ, raptor cordium,
Cor Mariæ, cordis nostri refugium,

Cor Mariæ, cordis nostri præsidium,
Cor Mariæ, cordis nostri domus aurea,
Cor Mariæ, turris nostra fortissima,
Cor Mariæ, cordis nostri paradisus,
Cor Mariæ, cordis nostri jubilus,
Cor Mariæ, solatium exilii nostri,
Cor Mariæ, rex cordis nostri,
Cor Mariæ, Cor amator cordis nostri,
Propitius esto, parce nobis, Jesu.
Propitius esto, exaudi nos, Jesu.
Per divinissimum Cor tuum, exaudi nos, Jesu.
Per Cor amantissimum sanctissimæ matris tuæ,
Per maximum ejus contra peccatum odium,
Per insignem ejus mundi contemptum,
Per profundissimam ejus humilitatem,
Per mellifluam ejus benignitatem,
Per specialem ejus erga sibi devotos charitatem,
Per summum ejus in Patrem æternum amorem,
Per ardentissimam ejus in te dilectionem,
Per purissima illius desideria,
Per amantissima illius suspiria,
Per acerbissimos dolores illius,
Per temporalia et æterna ejus gaudia,
Per excellentissimam ejus cum corde tuo unionem,
O pretiosissimum Cor Jesu et Mariæ, thesaurus cordis nostri, posside cor nostrum in æternum.
O amantissimum Cor Jesu et Mariæ, vita cordis nostri, vive in corde nostro in æternum.
O dilectissimum Cor Jesu et Mariæ, rex cordis nostri, regna super cor nostrum in æternum.
Jesu, Cor Mariæ, audi nos, etc.

OREMUS.

Omnipotens Deus, qui beatissimæ Virginis Mariæ, Cor amantissimum, sacrarium Divinitatis, thronum omnium virtutum; totiusque sanctitatis thesaurum esse voluisti, da nobis quæsumus, ejusdem sanctissimi Cordis meritis et precibus, ipsius imaginem in corde nostro jugiter portare; ut ejus imitatione, quæ tibi sunt placita semper facientes, secundum Cor tuum in æternum effici mereamur. Per Dominum, etc.

Litanies en l'honneur du Très Saint Cœur de Jésus.

Kyrie, eleison, etc.
Cor Jesu divinissimum, miserere nobis.
Cor Jesu amantissimum,
Cor Jesu mitissimum,
Cor Jesu humillimum,
Cor Jesu misericordissimum,
Cor Jesu fidelissimum,
Cor Jesu, Cor Patris æterni,
Cor Jesu, origo Spiritus Sancti,
Cor Jesu, plenitudo Divinitatis,
Cor Jesu, sanctuarium Trinitatis,

Cor Jesu, thronus divinæ voluntatis,
Cor Jesu, Cor Virginis matris,
Cor Jesu adorabile,
Cor Jesu amabile,
Cor Jesu admirabile,
Cor Jesu incomparabile,
Cor Jesu, fornax amoris,
Cor Jesu, miraculum charitatis,
Cor Jesu, norma patientiæ,
Cor Jesu, speculum obedientiæ,
Cor Jesu, exemplar virtutum,
Cor Jesu, fons omnium gratiarum,
Cor Jesu, lancea transfixum,
Cor Jesu, amore vulneratum,
Cor Jesu, templum sanctitatis,
Cor Jesu, altare charitatis,
Cor Jesu, sacerdos amoris,
Cor Jesu, hostia dilectionis,
Cor Jesu, holocaustum æternum,
Cor Jesu, thuribulum aureum,
Cor Jesu, calix inebrians,
Cor Jesu, nectar deificans,
Cor Jesu, consolator afflictorum,
Cor Jesu, refugium peccatorum,
Cor Jesu, zelator animarum,
Cor Jesu, raptor cordium,
Cor Jesu, pars nostra clarissima,
Cor Jesu, spes nostra dulcissima,
Cor Jesu, cordis nostri gaudium,
Cor Jesu, cordis nostri Cor dilectissimum,
Cor Jesu, cordis nostri thesaurus,
Cor Jesu, cordis nostri paradisus,
Cor Jesu, vita cordis nostri,
Cor Jesu, rex cordis nostri,
Propitius esto, parce nobis, Jesu.
Propitius esto, exaudi nos, Jesu.
Ab omni peccato, libera nos, Jesu.
A superbia vitæ,
Ab inordinato amore,
A cœcitate cordis,
A neglectu inspirationum tuarum,
A morte perpetua,
Per Cor tuum amantissimum, exaudi nos, Jesu,
Per maximum ejus in peccatum odium,
Per infinitum ejus in Patrem æternum amorem,
Per dulcissimam ejus in sanctissimam Matrem dilectionem,
Per ardentissimam illius erga sibi devotos charitatem,
Per summum ejus erga crucem affectum,
Per acerbissimos dolores ipsius,
Per ipsum amoris et doloris impetu, pro nobis in morte disruptum,
Per æterna ejus gaudia,
Agnus Dei, etc.

OREMUS.

Deus, qui propter nimiam charitatem tuam, nos Unigeniti tui membra et filios tuos efficiens, cor unum cum capite et Patre nostro habere voluisti : præsta, quæsumus, ut igne tui amoris et flamma charitatis Cordis amantissimi Jesu accensi, tuam in omnibus voluntatem corde magno adimpleamus, et quæ recta sunt desiderantes, desiderata percipere mereamur. Per eumdem, etc.

TABLE DES MATIÈRES

RENNES, ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ.